

LIVRES DES BENI MZAB

CHRONIQUE
D'ABOU ZAKARIA

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

TRADUITE ET COMMENTÉE

PAR

EMILE MASQUERAY

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE.

Chargé de Mission par Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

ALGER

IMPRIMERIE DE L'ASSOCIATION OUVRIÈRE V. AILLAUD ET Cie.

1878

Livre numérisé en mode texte par :

Alain Spenatto.

1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.

alainspenatto@orange.fr

ou

spenatto@algerie-ancienne.com

D'autres livres peuvent être consultés

ou téléchargés sur le site :

<http://www.algerie-ancienne.com>

Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.

Il propose des livres anciens,

(du 14e au 20e siècle),

à télécharger gratuitement ou à lire sur place.

INTRODUCTION

Ce volume intitulé *Chronique d'Abou Zakaria* est le premier d'une série dont je ne puis moi-même prévoir la fin. Plaise à Dieu que j'achève ma tâche ! Mais déjà cette publication est à mes yeux une belle récompense de mes courses et de mes fatigues.

Quand, il y a trois ans, je sollicitais de Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et de Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie une mission archéologique et ethnographique dans l'Aouras et dans le Mzab, je ne me dissimulais pas que la seconde partie de mon travail serait la plus difficile. Les Mozabites sont les gens les plus secrets du monde. Tout leur passé et tout leur présent, contenus dans leurs anciens manuscrits et leurs recueils de lois, sont entre les mains de leurs Clercs⁽¹⁾, *Hazzaben*, qui nous craignent ou nous haïssent, et, quand j'entrai dans leur

(1) Je traduis ici *Tolba* ou *Hazzaben* par *Clercs*. Les ecclésiastiques du Mzab actuel sont encore constitués comme ils l'étaient au Moyen-âge vis à vis des laïques. Je me réserve d'expliquer cette organisation dans un ouvrage subséquent.

mosquée de Rardaïa, je pus me comparer justement à un Turc pénétrant dans un monastère chrétien du moyen-âge. J'ai réussi sans autre peine que celle d'être patient et d'appliquer les règles de conduite que je me suis faites en pays musulman ; mais ce n'est point le lieu d'insister sur ces détails : je dirai plus tard pourquoi mes devanciers obscurs ou illustres, bien ou mal recommandés, avaient échoué dans leurs tentatives ; je raconterai comment je suis parti de Laghouat pour le Mزاب, en plein été saharien, quel concours de circonstances m'a concilié les Hazza-ben, quelles déceptions m'ont trouvé ferme, et quelles joies m'ont récompensé. Je veux seulement remercier, dès à présent, Monsieur le Général Chanzy, Gouverneur de l'Algérie, qui m'a recommandé de sa personne à la députation des Beni Mزاب venue pour le saluer ; Monsieur le Général Wolff, commandant le treizième Corps, qui m'a fait faire mon premier voyage dans l'intérieur de l'Algérie, et a dirigé tous les autres de ses bienveillants conseils ; Monsieur le Général de Loverdo, qui a mis à ma disposition, avec une rare libéralité, toutes les notes réunies par ses soins à la subdivision de Médéa ; Monsieur Flatters, commandant supérieur du cercle de Laghouat, qui m'a prêté l'appui de son autorité dans le moment le plus critique de mon intrigue à Beni Sjen ; Monsieur le capitaine Coyne, chef du Bureau arabe de Médéa, dont tant de voyageurs ont pu apprécier avant moi le savoir et l'urbanité ; en fin les diverses personnes lui m'ont, à Laghouat, aidé de leurs renseignements, fortifiés de leur généreuse sympathie : parmi elles, Monsieur le capitaine Spitalier, du bureau arabe, et mon excellent ami Monsieur Gitton, officier d'administration.

La Chronique d'Abou Zakaria était encore inconnue de tous et de moi-même, quand je gravissais, le 5 mai 1878, le rocher abrupt, isolé, qui porte la petite ville guerrière de Melika. J'avais rendu visite, la veille et l'avant-veille, aux riches Clercs de Rardaïa et aux savants de Beni Sjen. Froidement reçu et leurré de promesses sans effet, je savais que tous les Clercs du Mzab devaient se réunir bientôt dans le marabout de Sidi Abd er Rahman pour se concerter contre moi, et je me demandais quelle parole magique m'ouvrirait le trésor dont la troisième porte allait sans doute m'être fermée comme les deux autres. On m'avait répondu à Rardaïa : « Vous en savez autant que nous sur notre législation : elle dérive du Koran ; or , le Koran est entre vos mains. », et à Beni Sjen : « Nos livres d'histoire sont notre propriété personnelle. » Si les Clercs de Melika, petites gens d'ailleurs en comparaison de ceux de Rardaïa, m'écartaient par ces fins de non recevoir, j'étais perdu ; car , le surlendemain au plus tard, les cinq collèges ecclésiastiques des Clercs de l'Oued-Mzab auraient arrêté leur ligne de conduite à mon égard.

Je craignais, mais sans désespérer de ma bonne étoile. Je m'assis en haut du rocher de Melika. Une immense forêt de palmiers s'étendait au loin devant mes yeux depuis le pied de la grosse ville de Rardaïa jusqu'à huit ou dix kilomètres au-delà. En dessous de Rardaïa jusqu'à Melika, les jardins étaient clairsemés ; on ne voyait qu'espaces sablonneux et champs de pierres. A droite, dans un ravin latéral de l'Oued Mzab, une bande noirâtre m'indiquait les palmiers de Bou Noura ; à gauche, je devinais une autre forêt en arrière de Beni Sjen. Melika, aride, imprenable., propre comme un soldat sous les armes, se dressait au milieu

de ces richesses. Je dis aux notables qui m'entouraient : « Où sont vos palmiers ? » — « À Metlili, chez les Chaâmba » — « Vous ne possédez donc pas dans l'Oued Mzab ? » — « Fort peu. » — « Et pourquoi ? — « Voyez cette longue digue en travers de l'Oued, au-dessous de Rardaïa ; il y en a de pareilles au-dessus. L'Oued Mzab appartient aux gens de Rardaïa qui nous font mourir de faim : ils captent l'eau. » — « Et vous ne pouvez rien du côté de Bou Noura ou de Beni Sjen ? » — « Nous possédons un peu, de concert avec Bou Noura ; mais nous sommes ennemis de Beni Sjen. Nous l'avons incendiée autrefois, du temps du cheikh Baba Aïssa. » Cette conversation dissipa mon souci. J'entrai dans la ville.

Les ruelles de Melika sont plus propres que celles de nos villages. Les maisons basses, toutes bâties sur le même modèle, et de plain-pied sur le rocher, y rendent sensible plus que nulle part ailleurs le principe égalitaire de la cité mozabite. Les visages qui m'entouraient étaient sympathiques. Un des principaux Laïques me conduisait par la main et me prodiguait les paroles bienveillantes. Il me fit entrer dans sa maison. Tous les autres grands de Melika vinrent m'offrir leurs services. J'acceptai un verre d'eau, et je demandai que l'on avertit les Clercs. Ils m'attendaient dans une petite maison voisine de la mosquée. Dans aucune ville Mozabite les Clercs ne sont venus à moi ; ils représentent l'antique royauté des Imams ibadites. Comme je portais le costume arabe, moins la corde de chameau signe distinctif des laïques chez les Beni Mzab, je n'hésitais pas à laisser mes chaussures à la porte de leurs salles de conseil, suivant la coutume, et je leur accordais toutes les marques de déférence que notre politesse admet et que leur situation

exige. J'allai donc chez les Clercs de Melika, et je les saluai profondément, les pieds nus, la main sur la poitrine, comme j'avais salué ceux de Rardaïa et de Beni Sjen.

Nous nous assîmes sur des chaises, autour d'une table, dans une petite pièce carrée surmontée d'une coupole. Les principaux Laïques étaient entrés, et causaient familièrement avec les Clercs. Parmi ces derniers, trois seulement semblaient d'importance. Ce n'était point l'assemblée rigide et taciturne de Rardaïa ; j'avais devant moi des sortes de paysans lettrés qui tenaient aux choses de ce monde par mille attaches. Si c'était là que je devais décidément vaincre ou mourir, je n'avais qu'à remercier la fortune de son dernier champ de bataille.

Je leur fis lire ma lettre de recommandation, et je leur dis : « Je viens à vous du Nord de la France ; je ne suis pas Algérien ; je désire obtenir connaissance de vos chroniques, de vos coutumes, et de vos documents législatifs. Je suis un chercheur de science comme vous-mêmes. Si vous me refusez vos livres, il n'en résultera pour vous aucun mal ; si vous me les communiquez, vous en retirerez de grands avantages, car les Arabes vous calomnient, disant que vous êtes sortis de la religion par ignorance. Je vous répète ce que j'ai dit à Rardaïa et à Beni Sjen. On m'a beaucoup promis à Rardaïa ; mais on m'a conseillé de ne point m'adresser ailleurs : je ne pense pas que Rardaïa, bien qu'elle soit la plus riche, commande dans l'Oued Mzab. A Beni Sjen, on m'a dit que je ne trouverais rien chez vous. J'ai voulu néanmoins vous rendre visite ; et vous offrir l'occasion d'être tout ensemble agréables au Gouvernement et utiles à votre pays. Je ne vous demande pas de réponse immédiate. »

J'avoue que le lendemain je fus ému quand, après un

discours de même genre dans lequel la digue de Rardaïa tenait sa place, je vis un des Clercs poser sur la table un objet carré enveloppé d'un mouchoir blanc. C'était un volume. Si j'avais su alors ce que je sais aujourd'hui, que des préceptes religieux transmis de siècle en siècle interdisent aux Mozabites et surtout à leurs Clercs toute communication avec l'étranger, j'aurais pu juger de mon bonheur ; néanmoins, je fus pénétré d'une joie que je dissimulai de mon mieux. Toutes mes fatigues passées me revinrent en mémoire pendant que le Clerc déliait les nœuds du mouchoir : je revis dans un éclair rapide les mauvais chemins de l'Aouras, les plaines nues des Nememcha, Tolga où j'ai failli être assassiné, Khamissa où j'ai fait travailler seul quatre-vingts Arabes pendant deux mois, et mes longues stations sous la tente chez les Amamra et les Ouled Yacoub. Le livre, de dimension moyenne, pouvait contenir quatre cents pages d'une bonne écriture arabe. Je lus en tête :

Première partie du Livre des Biographies et des Chroniques des Imams, ouvrage du cheikh, du distingué, du savant, du seigneur, du généreux, de l'équitable Abou Zakaria Iahia ben Abi Bekri, qu'Allah le recueille dans sa miséricorde, et nous fasse trouver dans son livre profit et bénédiction. Amen.

Les clerks m'expliquèrent que la Chronique proprement dite comprenait seulement le premier tiers du volume, et que le reste était rempli de traditions analogues à nos vies des Saints. Je ne devais pas songer à l'emporter, mais on laisserait copier pour moi la partie historique. Le livre fut refermé avec soin, enveloppé de nouveau dans le mouchoir et le Clerc qui me l'avait apporté me dit : «Vous vous êtes f é à nous : nous nous f ons à vous. Nous vous demandons

le secret tant que vous serez dans l'Oued Mzab, et nous espérons que vous ne nous oublierez pas. »

Le même jour, un jeune homme, voleur fugitif mais calligraphe émérite, vint jusqu'à la maison de mon hôte en se couvrant le visage, et me fit ses offres de service. Nul Clerc ne pouvait, sans encourir l'excommunication, me copier une seule page de la Chronique, et la copier moi-même était me réduire à l'inaction pendant un mois. J'acceptai l'aide du jeune homme, et je lui fis remettre le volume ; mais je ne négligeai pas de revenir à Melika pour prendre de ses nouvelles, et mon inquiétude ne cessa que quand il me remit les cahiers dont je donne ici la traduction. Que dis-je ? Je ne fus rassuré qu'en rentrant dans Laghouat. Il est vrai que je rapportais alors d'autres manuscrits encore plus précieux. La Chronique d'Abou Zakaria n'est point un livre d'histoire, à proprement parler. Émanée d'une société religieuse, rédigée par un Cheikh pour ses disciples, elle contient des détails qu'un lecteur moderne peut croire inutiles ; mais ce reproche de puérilité que l'on adresserait aussi bien à la Chronique de Villehardouin, est généralement mal fondé en ce qui touche les documents du Moyen-âge chrétiens ou musulmans, et serait particulièrement injuste dans le cas présent. L'Introduction qui va suivre, empruntée à d'autres ouvrages Mozabites également inédits, me permettra de définir exactement cette compilation et d'en faire valoir l'importance.

Les Beni Mzab, qualifiés d'hérétiques par les Arabes d'Algérie et par les autres Berbers convertis aux doctrines de l'Imam Malek, sont la plus ancienne de toutes les sectes de l'Islamisme. Leur nom véritable en tant que sectaires est Ouahbites Ibadites, et le moment précis de leur

constitution à l'état de groupe distinct est l'époque du fameux *Arbitrage* entre Ali et Moaouïa.

On sait qu'Ali, gendre du Prophète, en était venu aux mains avec Maoaouïa, son compétiteur au Khalifat. Les milices persanes et les milices syriennes avaient couvert de morts le champ de bataille de Siff n, et les Persans vainqueurs s'étaient arrêtés devant les exemplaires du Koran que les Syriens avaient élevé subitement au bout de leurs piques. Ali s'était laissé f échir, et avait admis que deux arbitres décideraient entre lui et Moaouïa. Le sang n'avait-il pas assez coulé ? N'était-il pas temps de fonder à jamais sur une convention admise par tous les Musulmans le Khalifat, cette base de l'Islam ? L 'Envoyé d'Allah ne s'était point désigné de successeur . Le premier Khalife avait été élu après de longs débats ; le second avait été nommé d'avance par son prédécesseur ; le troisième était sorti d'une élection restreinte et contestée. Tous trois avaient péri de mort violente, Abou Bekr empoisonné, Omar frappé d'un coup de poignard dans la mosquée, Othman traversé de deux coups d'épée dans sa maison. Quel avenir un tel désordre promettait-il aux Croyants et à leurs Émirs ? Ne valait-il pas mieux s'en remettre à une famille, aux Andes, aux Omméïades, et promettre d'un commun accord obéissance à ces nouveaux Césars lieutenants du Prophète ?

Des voix s'élevèrent du sein même de l'armée d'Ali contre cette tentative de paix. Que signifie, dirent les mécontents, l'arbitrage en pareille matière ? Le livre d'Allah, le Koran, admet le jugement par arbitres dans deux cas seulement : la chasse sur le territoire sacré de la Mecque, et le désaccord entre deux époux. Nulle autre contestation ne peut être résolue par des arbitres. D'ailleurs, y a-t-il

contestation touchant le Khalifat ? La parole d'Allah est claire. Quelque nom qu'il porte, Khalife, Imam, Émir, le chef des Croyants est celui que les Croyants ont élu, à condition qu'il commande avec justice et se conforme aux bons exemples de ses devanciers. La seule faveur que la loi accorde au rebelle est de laisser ses vêtements sur son cadavre, s'il a cru à l'unité d'Allah. Donc Ali, Émir des Croyants, chargé par eux de défendre la religion, n'a qu'un devoir, strict, immuable, celui de combattre à outrance Moaouïa. S'il hésite et lui propose la paix, il devient *rebelle* à son tour.

Ces farouches interprètes des paroles divines, ne songeaient certes pas à substituer, comme on pourrait le dire aujourd'hui, une sorte de gouvernement républicain au despotisme naissant des Alides et des Omméïades. Au contraire, ils réclamaient d'Ali l'application de la plus despotique des lois, dans son sens le plus rigoureux, prêts à perdre les biens fragiles du monde présent, et même la vie, pour maintenir la saine interprétation du texte koranique. Ils ne craignirent pas de menacer Ali lui-même. Que leur importait même le gendre du Prophète, s'il cessait de marcher dans la voie d'Allah ?

Cette fois, les Montagnards furent victimes de la Gironde. Ali déclara les adversaires de l'arbitrage sortis de

(1) Un de mes interprètes mozabites, comme je traduisais *Kharidjites* par rebelles, hérétiques, *sortis de la religion*, s'indigna. Je lui objectai que ce sens, dérivé du verbe arabe *kharadja* « sortir » est celui que nous trouvons chez tous les historiens arabes et chez leurs traducteurs [Ibn Khaldoun. — Baron de Slane] ; il me répondit : « Il n'est pas un Mozabite qui l'accepte, car Ali a dit : Ils m'ont nui parce qu'ils sont *sortis contre* moi. Cela signifie que nos ancêtres religieux se sont séparés d'Ali, mais non pas de la religion. Nous sommes plus religieux, meilleurs musulmans que les Arabes »

son commandement, Kharidjites⁽¹⁾ ; bientôt ils furent persécutés avec tant de violence, qu'ils se résolurent à vendre leur vie les armes à la main. Eux-mêmes rapportent qu'ils se réunirent à Bosra, chez un d'entre eux, Abd Allah ben Ouahb, et se choisirent deux chefs, l'un pour le combat, l'autre pour la prière ; mais Abd Allah ben Ouahb leur dit : « Il vous faut mieux, il vous faut un chef perpétuel, une colonne inébranlable, un drapeau dans la lutte. » Ce n'était rien moins que proposer d'élire un Khalife. Ils suivirent son conseil, et offrirent, mais vainement, à quatre d'entre eux l'honneur funeste de les précéder toujours dans la bonne voie. Un cinquième accepta : c'était précisément Abd Allah ben Ouahb. Il ajouta : « Certes, ce pouvoir n'est pas une jouissance dans ce monde, mais je ne l'abandonnerais pas par crainte de la mort. » Ils combattirent à Nehrouan, sous le nom de Kharidjites, que leur donnaient leurs adversaires mais ils se disaient entre eux Ouahbites⁽¹⁾, du nom de leur chef. Ali engagea l'action avec répugnance, et se montra clément après la victoire. Ils étaient quatre mille tout au plus : il n'en resta que dix, suivant Maçoudi.

(1) Si l'on écrivait Ouahabites au lieu de Ouahbites, on commettrait une grosse erreur. Le chef des Kharidjites de Nehrouan ne se nommait pas Abd Allah ben Ouahab, mais Abd Allah ben Ouahb. Il existe un Imam Ouahbite, fils d'Abd er Rahman ben Roustem, qui se nomme Abd el Ouahab : écrire Ouahabite serait faire dériver la doctrine de nos beni Mzab de cet Imam. Pour faire valoir cette distinction, je citerai l'exemple suivant : nos Mozabites se disent Ouahbites Ibadites Mizabites Ouahabites, et une de leur secte se dit Ouahbites Ibadites Mizabites *Noukkar*. Cette secte repousse (de là le nom de *Noukkar*) le nom de Ouahabites par ce qu'elle ne reconnaît pas l'Imam Abd el Ouahab, mais elle se dit Ouahbite parce qu'elle vénère comme tous les Kharidjites Abd Allah ben Ouahb. Je dois cette remarque au cheikh Amhammed Atfèch de Beni Sjen.

Abd Allah ben Ouahb succomba sous les coups de deux guerriers célèbres, Hani et Ziad (38 de l'hégire). Comme Ali parcourait le champ de bataille, un de ses compagnons le félicita d'avoir écrasé les rebelles pour toujours. Il répondit : « Par celui qui tient ma vie entre ses mains, les rebelles sont maintenant dans les reins de leurs pères et dans le sein de leurs mères. » La vengeance ne fut pas lente. Un Ouahbite nommé Ibn Moldjem, le cœur plein de la haine commune, et animé par une femme qu'il aimait, lui fendit la tête d'un coup d'épée entre les deux yeux, et s'écria : « C'est Allah qui est juge, et non pas toi, » parole profonde qui nous montre bien le cas que les Musulmans imbus du Koran peuvent faire de nos lois.

Toute la doctrine ouahbite est résumée dans ce cri d'Ibn Moldjem. En réalité, les « dévoués » qui suivirent Abd Allah ben Ouahb à Nehrouan croyaient combattre pour le salut de l'Islamisme tout entier ; et la question de l'arbitrage est peu de chose en comparaison de toutes celles qui dérivent de la fameuse formule « Allah est seul. » Si nous possédions le Divan de Djabir ben Zied, que nos Beni Mzab regardent encore comme fondamental, il nous serait facile d'exposer ici toutes les idées particulières qu'ils défendirent. Djabir qui mourut en 96 de l'hégire avait recueilli la tradition que les *Sohaba* (Compagnons) tenaient du Prophète, comme le prophète lui-même la tenait de l'ange Gabriel ; mais son merveilleux ouvrage est perdu. Nef fat, le Maugrebin ibadite qui en avait fait faire une copie que neuf chameaux seulement pouvaient porter, a enterré son trésor dans un coin inconnu de la Tripolitaine. Heureusement, les livres actuels des Beni-Mzab, le Nil, le Djouaheç, la chronique de CheikhAhmed,

le Kitab el Ouadah, le Kitab ed Delaïl, et bien d'autres, sont comme les rejetons de cette ancienne souche. La chaîne est continue depuis l'ange Gabriel jusqu'aux Clercs de Rardaïa, de Beni Sjen et de Melika. Je vais essayer de dégager l'essence de leur enseignement, et d'en marquer le caractère.

Le premier point est que le Koran est la propre parole d'Allah. La langue d'Allah est la langue arabe. La grammaire arabe est vraiment la nourrice et la règle de la théologie musulmane. L'homme qui l'ignore est exposé à de graves erreurs ; celui qui la possède est maître de toutes les vérités. Il ne peut y avoir de discussion religieuse, ou, s'il s'en élève une, elle doit être résolue par une lecture attentive du texte sacré. La religion musulmane est à l'abri du doute ; elle n'admet ni addition ni diminution. L'innovation est le plus grand de tous les crimes.

Allah est unique parce qu'il a dit qu'il n'a point d'associé ; Allah est invisible, intangible, sans couleur et sans limites, il ne saurait être vu dans le Paradis, quels que soient les mérites de ses fîdèles, parce qu'il a dit clairement que nul ne le verra. Les autres sectes mahométanes torturent le sens du Livre ; mais le Livre les condamne. Que les Chrétiens qui donnent un fils à leur Dieu espèrent le voir après la mort, peu importe : pourvu qu'ils payent la capitation, Allah veut qu'on les abandonne à leur erreur ; mais les Unitaires tels que les Malékites et les Hanéfites d'Afrique, les Chafeïtes et les Hambalites d'Égypte et de Syrie, sont rebelles s'ils s'obstinent dans une telle extravagance, et les vrais musulmans ont reçu d'Allah l'ordre de les réduire.

Il est aussi inadmissible que les peines ne soient pas

éternelles comme les récompenses. Les jugements d'Allah sont irrévocables. Il est absurde de supposer que les Prophètes viendront intercéder auprès d'Allah, en faveur de leurs sectateurs. La loi est que toutes les actions humaines bonnes ou mauvaises sont prévues, voulues par Allah : ceux qu'Allah a destinés au paradis mangeront et boiront dans de verts bosquets ; les autres brûleront dans le feu de la Géhenne. Ouvrez le livre et lisez, si vous doutez. Le Prophète a dit : « J'ai considéré les Juifs, et j'ai trouvé qu'ils mentent touchant mon frère Mouça (Moïse), et ils sont séparés en soixante et onze sectes toutes funestes, excepté une salutaire, et cette secte est celle qu'Allah a mentionnée dans son livre, quand il a dit : « Parmi le peuple de Mouça, il y a des gens qui se conduisent avec justice. » J'ai considéré les Chrétiens, et j'ai trouvé qu'ils mentent touchant Aïssa, et ils sont séparés en soixante-douze sectes toutes funestes, excepté une salutaire, et cette secte est celle dont il est parlé au livre d'Allah, quand il est dit : « Certes, il est parmi eux des clercs et des prêtres, et ceux-là ne commettent pas de grandes fautes. » Les Mahométans se partagent en soixante et onze ou soixante-treize sectes toutes funestes, excepté une salutaire, et chacune d'elles prétend à être la salutaire ; mais Allah sait quels sont parmi les hommes tous ceux qu'il a voulu perdre ou sauver dès le commencement du monde.

Allah a ordonné que l'adultère fût puni de mort, et le libertin f'agellé. Les Clercs interprètes de ses ordres ont raison de déclarer qu'un Musulman ne peut en aucune façon contracter mariage avec sa maîtresse : il doit s'en séparer, s'il veut rentrer dans l'islam, et déclarer publiquement qu'il n'aura plus de rapports avec elle. Est-il un

plus grand scandale que de voir des Unitaires Malekites admettre qu'un homme peut épouser sa maîtresse pourvu qu'il cesse d'habiter avec elle pendant trois mois avant le mariage ?

Le goût du luxe est un péché grave, parce qu'Allah nous interdit l'orgueil. Si un Musulman est favorisé par Allah des biens de ce monde, son devoir est de s'en servir pour acheter la vie future par ses bonnes œuvres. L'islam a élevé les uns et abaissé les autres sous le même niveau. Omar porta lui-même dans son manteau grossier les ordures qui couvraient le sol de la future mosquée de Jérusalem ; il allait puiser de l'eau à la fontaine, une cruche sur l'épaule. Un de ses agents, Selman le Persan ; gouverneur de Ctésiphon, ne se vêtait que de laine, avait pour monture un âne couvert d'un simple bat, et vivait de pain d'orge. A l'heure de sa mort, comme il versait des larmes, et qu'on lui en demandait la cause, il répondit : « J'ai entendu dire à l'Envoyé d'Allah qu'il y a dans l'autre monde une montagne escarpée que ceux-là seuls pourront gravir qui ont peu de bagage ; or, je me vois ici entouré de tous ces biens. » Les assistants eurent beau examiner sa demeure: ils n'y trouvèrent qu'une cruche, un vase, et un bassin pour les ablutions. Tous les Musulmans sont égaux, sinon devant Allah, au moins dans la société de ce bas-monde. La religion exige qu'ils n'affectent pas une toilette recherchée, qu'ils ne dépensent pas trop en fêtes. Dans les premiers temps de l'islamisme, les lois somptuaires étaient inutiles : on eut saison d'en faire plus tard, quand elles devinrent nécessaires. Tenir sa parole, garder un dépôt, ne point envier le bien d'autrui, sait des prescriptions divines que les Arabes Malékites semblent ignorer. Le bien mal acquis

constitue une f étrissure pire que toutes les maladies physiques et est rédhibitoire du mariage dans les communautés ibadites. L 'abstinence, la pureté des mœurs, sont ordonnées par Allah, recommandées par les exemples du Prophète et de ses Compagnons. Certes le Prophète admit la pluralité des femmes ; mais il ne toléra point le célibat qui favorise la débauche et diminue le nombre des adorateurs d'Allah. Les femmes légitimes des Musulmans sont enfermées ou voilées : Allah l'a voulu, et les Arabes qui laissent les leurs sortir sans voiles sont des impies. Impie est celui qui boit du vin, des liqueurs, de la fumée de tabac, toutes choses enivrantes et nuisibles à l'intelligence qu'Allah nous a donnée pour que nous le comprenions ; impie quiconque se livre à la colère, et se plaît aux chanteurs, aux joueurs de f ûte, à la danse. Allah n'accepte que les hommages d'une âme saine.

Les Ouahbites sont seuls gens de foi, *Musulmans* ; les autres Mahométans ne sont *qu'Unitaires*, car, s'ils croient à l'unité d'Allah, ils sont rebelles à sa loi. Les Chrétiens, les Juifs, les Sabéens et les Guèbres, donnent des associés à leur Dieu, et sont *Polythéistes* ; les autres peuples sont *Idolâtres*. Quant aux Unitaires, l'Émir des Croyants doit les inviter d'abord à renoncer à leur erreur. S'ils refusent de se soumettre, il leur fait la guerre jusqu'à ce qu'ils obéissent aux ordres d'Allah. Il est permis de les bannir et de les mettre à mort ; mais il est défendu de les dépouiller de réduire leurs enfants en esclavage, d'achever leurs blessés, de poursuivre leurs fuyards. Quant aux *Chrétiens*, aux *Juifs* et aux *Sabéens*, la loi d'Allah les favorise. L'Émir des Croyants ne leur déclare pas immédiatement la guerre comme aux Unitaires, mais, comme ils sont « gens du livre, »

il leur impose la capitation. S'ils la payent régulièrement, il est défendu de verser leur sang, de piller leurs biens, de réduire leurs enfants en esclavage, il est permis de manger des animaux qu'ils ont égor gés, et de contracter avec eux des mariages légitimes ; mais, s'ils refusent de payer, ils doivent être exterminés. La loi dit avec une concision brutale : alors tout ce qui était défendu vis-à-vis d'eux est permis, et tout ce qui était permis est défendu. Les *Guèbres* sont soumis au même règlement, sinon que les Musulmans ne peuvent en aucun cas manger de leurs viandes ni contracter mariage avec eux. Quant aux *Idolâtres*, ils ne sont point admis à la capitation, mais l'Émir des Croyants leur fait la guerre sans relâche. Il est permis de les réduire en esclavage, de les dépouiller de leurs biens, et de verser leur sang tant qu'ils demeurent dans leur idolâtrie.

Les Musulmans, suivant qu'Allah les récompense ou les éprouve sur cette terre, sont dans une des quatre conditions ou voies suivantes : d'abord la *voie de gloire*, qui est celle des deux premiers Khalifes. Abou Bekr et Omar contraignaient les f dèles à faire le bien, et les empêchaient de faire le mal ; ils coupaient la main du voleur, s'il avait pris dans un lieu clos un objet qui valût seulement un quart de dinar ; ils fouettaient l'homme et la femme débauchés, en âge de puberté, et libres ; ils les lapidaient s'ils étaient mariés. Ils imposaient des contributions aux riches et en distribuèrent le profit aux pauvres. Ensuite, la *voie de défense*, qui est celle d'Abd Allah ben Ouahb er Racibi. En cas de danger, les Musulmans se réunissent et nomment un Imam temporaire, maître absolu dans les limites de la loi de Dieu. Il coupe le poing, il f agelle, il met à mort, il déclare la guerre, et se décide toujours de lui-même

sans être forcé de subir le contrôle d'une assemblée. On ne peut lui demander compte que de la pureté de sa foi, et les Mchèkh⁽¹⁾ sont ses juges naturels. Troisièmement, la *voie de dévouement*, qui est celle d'Abou Bilai ben Haou-dir. Quand la situation est presque désespérée, quarante hommes sont choisis qui ont vendu leurs âmes à Allah en échange du Paradis. Ils mènent leurs frères à la bataille, et il leur est interdit de poser les armes avant qu'ils soient réduits au nombre de trois. Quatrièmement, la *voie de secret*. Quand les Unitaires ou les Polythéistes, ou les Idolâtres triomphent par la volonté d'Allah, il est permis de leur obéir, mais il est défendu de lier amitié avec eux. Le Musulman doit garder sa croyance dans son cœur impénétrable. Il ne saurait sans péché livrer comme une marchandise aux impies du monde présent ses lois, ses coutumes écrites, ses livres. Si les impies exigent qu'il les appelle *Siedi* ou *Saada*, Monsieur, Monseigneur, et le menacent de la ruine ou de la mort, il peut céder : autrement, il tombe lui-même dans l'impiété quand il leur décerne ces titres réservés aux seuls Musulmans. Pourquoi nos Mozabites qui vivent au milieu de nous à Alger, s'enveloppent-ils de mystères ? Parce qu'ils sont Ouahbites dans l'état de Secret ? Pourquoi tous les Clercs du Mzab se sont-ils rassemblés à Sidi Abd er Rahman, quand je leur eus demandé leurs livres ? Parce que celui qui me livrait ces livres était Novateur, hérétique, à la façon de Jean Huss ou de Luther. Pourquoi un de leurs Savants m'a-t-il dit, en répondant à mon salut, *Sidi* avec i bref, au lieu de *Siedi* ? Parce que

(1) Le mot *Mchèkh* est le pluriel de *Cheikh*. On appelle Cheikh tout personnage religieux célèbre par sa science et ses vertus.

Sidi, en Arabe littéral et peu connu, signifie *chacal*, tandis que *Siedi* signifie *mon maître*. Le Musulman, dans quelque situation qu'il se trouve, doit toujours s'adresser à Allah. Il y a réponse à tout dans les versets qu'Allah a fait descendre sur son Prophète.

Allah est savant, c'est-à-dire que toutes les sciences humaines sont nulles, si elles ne sont confirmées par sa parole ; Allah est puissant, c'est-à-dire que les monarchies passagères des Kosroès et des Pharaons ne sont rien auprès de ses faveurs éternelles. La vertu même n'est vertu et le crime n'est crime que par la volonté d'Allah.

Cette réduction des différences essentielles qui distinguaient, dès le septième siècle de notre ère, les Ouahbites des autres Mahométans n'admet point la multitude de détails qui achèvent la physionomie du parfait Musulman. Je n'insisterai pas non plus sur les réflexions qu'elle suggère. Je me contenterai de marquer que la doctrine contenue dans le Divan de Djabir ben Zied, qui fut enseignée par Abou Obeïda aux Imams Ouahbites, ancêtres religieux de nos Beni Mzab, est le fonds même de l'Islamisme, et à ce propos je veux citer une page très remarquable de M. Palgrave, l'éminent explorateur de l'Arabie centrale, dont l'autorité est grande en pareille matière. M. Palgrave hait la religion de Mahomet d'une haine intense ; mais l'excès de son sentiment n'a fait que donner à ses appréciations une heureuse vivacité : du moins la justesse de ses vues d'ensemble est hors de doute. Le lecteur remarquera avec quelle précision surprenante les jugements de M. Palgrave s'adoptent aux idées que j'ai tirées simplement des livres des Beni Mzab. Or, M. Palgrave n'avait étudié que les Ouahbites du Nedjed. On peut en conclure par avance que

les Ouahbites de l'Arabie centrale sont les mêmes, ou à très peu de choses près, que nos Ouahbites ibadites de l'Oued Mzab, et j'espère justifier cette présomption un peu plus loin. Voici comment M. Palgrave s'exprime sur le compte de cette doctrine abrupte, homogène comme un bloc de granit, exclusive de tout compromis :

« La clef de voûte, l'idée mère de laquelle découle le système entier, est contenue dans la phrase si souvent répétée, si rarement comprise : « La Ilah Illa Allah. » « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu. » Ces paroles ont un sens beaucoup plus étendu qu'on ne le croit généralement en Europe. Non-seulement elles nient d'une manière absolue toute pluralité de nature ou de personne dans l'Être suprême, non-seulement, elles établissent l'unité de celui qui n'a pas été créé et que rien ne pourra détruire ; mais dans la langue arabe et pour les Arabes, ces mots impliquent que Dieu est aussi le seul agent, la seule force, la seule action qui existe, et que toutes les créatures, matière et esprit, instinct ou intelligence sont purement passives. L'unique pouvoir, l'unique moteur, l'unique énergie capable d'agir, c'est Dieu ; le reste depuis l'archange jusqu'à l'atome de poussière, n'est qu'un instrument inerte. Cette maxime. « La Ilah Illa Allah » résume un système que, faute de termes plus exacts, j'appellerai le panthéisme de la force, puisque l'action se concentre dans un Dieu qui l'exerce seul et l'absorbe tout entière, qui détruit ou conserve, qui est, en un mot l'auteur de tout bien, comme de tout mal relatifs. Je dis « relatifs » : en effet, dans une théologie semblable, ni le bien, ni le mal, ni la raison, ni l'extravagance n'existent d'une manière absolue ; ils se modifient suivant le bon plaisir de l'Éternel autocrate : I

« *Sic volo, sic jubeo, stet pro ratione voluntas.* », et selon l'expression plus énergique encore du Koran « *Kima iecha.* » (les choses sont ce qui plaît à Dieu).

« Cet Être incommensurable, devant lequel les créatures sont confondus sous un même niveau d'inertie et de passivité, le Dieu, Être dans toute l'étendue de son action omnipotente et omniprésente, ne connaît d'autre règle, d'autre frein que sa seule et absolue volonté. Il ne communique rien à ses créatures, car l'action et l'intelligence qu'elles semblent avoir résident en lui seul ; il n'en reçoit rien, car elles existent en lui, et agissent par lui, quoi qu'elles puissent faire. Aucun être créé ne peut non plus se prévaloir d'une distinction ou d'une prééminence sur son semblable. C'est l'égalité de la servitude et de l'abaissement. Tous les hommes sont les instruments de la force unique qui les emploie à détruire ou à fonder , à servir la vérité ou l'erreur , à répandre autour d'eux le bien-être, ou la souffrance, non suivant leur inclination particulière, mais simplement parce que telle est sa volonté.

« Si monstrueuse, si impie que puisse paraître cette doctrine, elle ressort de chaque page du Koran ; ceux qui ont lu et médité attentivement le texte arabe, — car les traductions altèrent toutes plus ou moins le sens original, — n'hésiteront pas à reconnaître que chaque ligne, chaque touche du portrait odieux qui vient d'être tracé ont été pris au livre saint des musulmans. Les contemporains ne nous ont laissé aucun doute sur les opinions du Prophète, opinions qui sont longuement expliquées dans les commentaires de Beydaoui et autres ouvrages du même genre. Pour l'édification des lecteurs qui ne seraient pas en état de puiser aux sources mêmes dogmes islamistes, je

rapporterai ici une légende que j'ai entendu bien des fois raconter avec admiration par les Ouahbites fervents du Nedjed.

« Quand Dieu, selon la tradition — j'allais dire le blasphème arabe, — résolut de créer l'espèce humaine, et prit entre ses mains, le limon qui devait servir à former l'humanité et dans lequel tout homme préexiste, il le divisa en deux portions égales, jeta l'une en enfer en disant : « Ceux-ci pour le feu éternel ; » puis, avec la même indifférence, il jeta l'autre au ciel en ajoutant : « Ceux-ci pour le Paradis. »

« Tout commentaire serait superflu. Cette genèse nous donne une juste idée de la prédestination, ou plutôt de la pré-damnation telle que l'admet et l'enseigne le Koran. Le Paradis et l'Enfer sont choses complètement indépendantes de l'amour ou de la haine de la Divinité, des mérites ou des démérites de la créature. Il en ressort naturellement que les actions regardées par les hommes comme bonnes ou mauvaises, louables, ou vicieuses sont en réalités fort indifférentes ; elles ne méritent en elles-mêmes, ni récompense, ni punition, ni éloge, ni blâme ; elles n'ont d'autre valeur que celle qui leur est attribuée par la volonté arbitraire du tout puissant despote. Allah condamne les uns à brûler pendant toute l'éternité dans une mer de feu, il place les autres dans un jardin délicieux où les attendent les faveurs de quarante concubines célestes, sans avoir pour cette répartition d'autre motif que son bon plaisir.

« Tous les hommes sont donc abaissés au même niveau, celui d'esclaves qui se courbent devant leur maître. Mais la doctrine égalitaire ne s'arrête pas là. Les animaux partagent avec l'espèce humaine l'honneur d'être les instru-

ments de la Divinité. Mahomet a soin, dans le Koran, d'avertir ses sectateurs que les bêtes de la terre, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer sont eux aussi « des nations, » et qu'aucune différence ne les sépare des enfants des hommes, si ce n'est la diversité accidentelle et passagère établie entre les êtres par le Roi, le Tout-Puissant, le Géant éternel.

« Si quelque musulman se révoltait à l'idée d'une telle association, il pourrait consoler son orgueil par cette réflexion judicieuse que d'un autre côté les anges, les archanges, les génies, tous les esprits célestes sont confondus dans un pareil abaissement. Il ne lui est pas permis d'être supérieur à un chameau, mais il est l'égal des séraphins. Et au-dessus du néant des êtres, s'élève seule la Divinité. La Ilah Illa Allah. »

On doit regretter que M. Palgrave n'ait pas développé plus longuement sa thèse anti-islamique. Il aurait pu nous dire avec quel mépris les vrais musulmans reçoivent nos avances. Quand nous admettons que Mohammed était juste, humain, Prophète, nous sommes des « animaux vicieux qui reviennent à l'abreuvoir ; » un des Musulmans les plus distingués d'Alger, qui touche un traitement de la France, disait récemment à un de mes amis : « Les ignorants d'entre nous vous haïssent, mais les savants vous méprisent. » Nous ne sommes à leurs yeux qu'une foule avide du bonheur terrestre, livrée à toutes les incertitudes, sans règle et sans vraie morale, une sorte de curiosité qu'Allah tolère pour le châtement ou l'entretien des Musulmans, suivant les cas. Je possède un court traité de la religion chrétienne composé par un cheikh Mozabite de Beni-Sjen. L'auteur s'efforce de prouver que le Christ a prédit Mohammed,

interdit l'usage du vin et de la viande de porc, de sorte que ce sont les Musulmans, et non pas nous, qui sommes dans la voie de Jésus. Il ajoute, en citant les canons de l'Église catholique, que nous modifions sans cesse notre doctrine, tandis que la vraie religion est immuable ; il va même jusqu'à soutenir que nos Évangiles ne sont pas l'Évangile véritable descendu de Dieu. De telles raisons ne tendraient à rien moins, si les Musulmans étaient nos malins, qu'à nous supprimer le bénéfice de la capitation, et à nous réduire en esclavage comme de purs idolâtres. Voilà où en est la conciliation entre nous et ces hommes qui se font un mérite de leur inhumanité. Les rapprochements entre le Koran et l'Évangile sont monnaie courante aujourd'hui, et de graves autorités s'en sont fait honneur ; mais s'il est admissible que des fonctionnaires chrétiens tolèrent l'islamisme par politique, il ne l'est point que des savants conseillent les compromis en pareille matière, et, quoi qu'on puisse dire, une telle faiblesse, toujours compliquée d'ignorance, conduit à des fautes graves.

Quatre mille Ouahbites avaient paru à Nehrouan. Trente ans plus tard, on les comptait par dizaines de mille. Tous les Mahométans que la tyrannie des nouveaux khalifes indignait ou lésait, revenaient à la doctrine des Purs. L'orgueil des Omméiades qui étendaient les frontières de l'Empire jusqu'aux Pyrénées et jusqu'à l'Himalaya pour leur gloire personnelle, leur luxe qui consumait les ressources des pauvres, leur cruauté toujours avide du sang le plus noble de l'Islam, en faisaient la « race maudite » qu'Allah f étrit dans son livre. La maison d'Allah, près de laquelle il est défendu de tuer même une colombe, réduite en cendres et souillée par des mas-

sacres, des Mahométans, Berbers ou autres, vendus sur les marchés au mépris des plus saintes lois, les descendants d'Ali égor gés et leurs têtes montrées en spectacle, cent autres prétextes agitaient sans cesse les Kharidjites, dont les troupes f ottantes, agrégées par occasion, grossissaient et se dissipaient comme des tempêtes. Conspirateurs dans les villes, guerriers intrépides sur les champs de bataille, la veille ils étaient un peuple en armes, le lendemain on retrouvait à peine leurs chefs. L'extermination des Alides leur apporta sans doute de gros contingents. Ils avaient été soldats d'Ali, et, s'ils s'en étaient séparés, c'était par ce que lui-même abandonnait sa cause. Ils s'indignèrent, et leurs livres en témoignent encore, quand un des deux f ls d'Ali, plus faible encore que son père, reconnut l'autorité de Moaouïa ; ils se réjouirent certainement quand le second ; Hoceïn, appelé par les gens de Coufa, partit de la Mecque pour soulever l'Irak ; mais la fatale af faire de Kerbela, le plus poétique de tous les combats de l'Islamisme, les replongea dans leur farouche désespoir. D'ailleurs les recrues leur venaient de toutes parts. Les cités de Coufa et de Bosra, toujours bouillonnantes, leur fournissaient des populations qu'un instinct de race poussait à la ruine de la domination syrienne, multitudes incertaines, peu musulmanes au fond, et destinées aux grossières illusions de la secte Chiite. L'Arabie leur envoyait les esprits f ns et subtils du Hidjaz cultivés sur la terre du Prophète, et les fermes caractères, les âmes droites du Nedjed. Les Nedjéens furent assurément les soutiens du Ouahbisme à son origine, et parmi eux la grande tribu des Benou-T emim. Les deux sectaires qui tentèrent d'assassiner Amr au Caire et Moaouïa à Damas pendant qu'Ibn Moldjem frappait

Ali à Médine, étaient des Benou-Temim ; pareillement Abou Obeida, continuateur de Djabir ben Zid et maître des Imams de l'Omam et du Magreb, Abd Allah ben Ibad, et Abd Allah ben Saffar qui donnèrent chacun leur nom à une subdivision des Ouahbites. Il est probable qu'Abd Allah ben Ouahb était aussi Temimi, du moins le premier qui fut nommé Imam après son exhortation à Bosra, appartenait aux Benou-Temim.

L'ardeur de la lutte envenimée par des répressions cruelles ne tarda pas à les diviser, comme il arrive, en partis extrême et modéré. Tandis que les uns s'en tenaient à la doctrine telle que je viens de l'exposer, les autres raffinaient, non pas sur le dogme, mais sur la morale, et, exagérant les prescriptions les plus sévères tombaient à leur tour dans l'hérésie ; car ils ajoutaient à la religion. Les premiers, Ouahbites Ibadites tirèrent leur nom d'Abd Allah ben Ibad : les seconds, Ouahbites Sofrites, d'Abd Allah ben Saffar,

Le Cheikh Amhammed Atfèch, Ouahbite Ibadite de Beni Sjen, auquel je dois presque tous ces détails, m'a appris ce qu'il savait d'Abd Allah ben Ibad el Marrii. Originaire du Nedjed, il était venu dans le Hidjaz avec son père, et s'était fixé d'abord à la Mecque : il avait ensuite habité Bosra. Il était contemporain des Khalifes omméïades Yezid et Abd el Melik, et il vécut probablement jusqu'en l'an 750 de notre ère. Il était à la Mecque quand Yezid ben Moaouïa envoya son lieutenant Moslem contre les villes saintes où Abd Allah ben Zobeïr se constituait une sorte de Khalifat indépendant. Il combattit sans doute pour Abd Allah : du moins, il sortit de la Mecque avec un corps de troupes. Plus tard, nous le voyons adresser des lettres et donner des conseils au Khalife Abd el Melik (685-705). Son rôle fut,

d'accord avec Djabir ben Zied vieillissant et Abou Obeïda dans sa première jeunesse, de contenir le Ouahbisme dans de justes limites, et de le préciser. Le Ouahbisme tel qu'il le conçut ne fut point une exagération de l'islamisme, mais l'interprétation exacte de la loi d'Allah. Cette loi fixe, qui n'admet ni addition, ni diminution, excluait, suivant lui, aussi bien les excès de zèle que les relâchements de discipline. Son exemple et sa parole fortifièrent les timides, retinrent les violents. Sans doute, il discuta souvent avec les schismatiques, et fut l'ancêtre de ces théologiens disputeurs que nous voyons célébrés dans toutes les chroniques de l'Oued Mزاب. C'est ainsi que le Cheikh Amhammed Atfèch le présente dans son *Abrégé* : « Abd Allah ben Ibad, dit-il, marchait sur les traces de Djabir ben Zied, et soutenait des controverses contre les schismatiques ; on a donné son nom à notre doctrine parce qu'il fut un de ceux qui d'abord la mirent en lumière ; mais il n'en fut pas réellement le fondateur . Il réunissait en lui les plus belles qualités, il correspondait avec Abd el Melik, et tous les écoliers connaissent la longue lettre qu'il lui écrivit ; c'est ce qui fit qu'on reporta sur lui l'honneur de la doctrine ; mais il avait eu des prédécesseurs. » Les Ouahbites qui se décidèrent à rester dans les limites du bon sens et de la *Sounna* se rallièrent autour de son nom, et se dirent, dès la fin du septième siècle de notre ère, Ouahbites Ibadites pour se distinguer des sectes à peu près semblables à la leur. Une cause analogue nous donnera plus tard les Ouahbites Ibadites Noukkar ou Nekkariens, les Ouahbites Ibadites Kheulfites, bien d'autres, parmi lesquels nos Ouahbites Ibadites Mizabites se vanteront de posséder seuls la vraie tradition.

Les Ouahbites Sofrites tirent leur surnom d'Abd Allah ben Saffar. Ce novateur était le propre cousin d'Abd Allah ben Ibad, originaire comme lui de la tribu des Benou Temim. L'histoire ne dit pas qu'il ait correspondu avec le khalife Abd el Melik ; elle nous représente au contraire ses partisans comme animés du plus ardent fanatisme. Une tradition populaire veut que leur nom, qui peut signifier *les Pâles*, provienne des excès de leur dévotion. Ils regardaient leurs frères Ibadites comme des timides, sinon des traîtres ; ils enseignaient, non seulement que la majorité des hommes est condamnée par avance à des peines irrévocables, mais encore que toutes les fautes grandes ou petites sont égales devant la justice divine, et que la plus légère infraction à la règle est punie par Allah du feu éternel. Ils n'admettaient pas, comme les Ibadites, que l'homme en état de péché véniel fût encore Musulman ; quant aux Mahométans qui se souillaient de crimes et de croyances hérétiques, ils leur refusaient le nom d'Unitaires, les disaient Polythéistes, et les traitaient comme tels. Dans la loi des Ouahbites Ibadites, les Unitaires sont tous les Mahométans quels qu'ils soient, c'est-à-dire, tous ceux qui croient à l'unité d'Allah et à la mission de son Prophète ; s'il est ordonné de les combattre, il est défendu de piller leurs biens, de les achever ou de les dépouiller sur le champ de bataille. Les Ouahbites Sofrites repoussaient cette loi, et se conduisaient comme les soldats d'Abd el Melik, rendant vol pour vol et cruauté pour cruauté. Il semble que le sang répandu par les Omméiades les ait aveuglés. Les Ibadites n'en parlent qu'avec une sorte d'horreur, et rejettent sur eux tous les crimes dont les historiens ont chargé les hérétiques du premier siècle de l'hégire : « Toutes les

mauvaises actions qui nous sont reprochées, dit le Cheikh Amhammed Atf èch, ont été commises par de faux Ibadites ou par des Sofrites. Les Sofrites sont amis de l'injustice et n'ont rien de commun avec nous. Certes Djabir ben Zied, Abou, Obeïda, Abd Allah ben Ibad, Abou Bilal, n'ont jamais admis que les petites fautes fussent égales aux grandes, ni qu'on pût vendre ou massacrer un Mahométan comme un Polythéiste ; mais les Malekites et autres se plaisent à nous attribuer tout ce qu'ils trouvent dans les livres inscrit à la charge des rebelles communément appelés Kharidjites. » Ce sont surtout les Sofrites que les Khalifes eurent à combattre en Irak dans la seconde moitié du premier siècle. Leur résistance fut si acharnée qu'Abd el Melik n'hésita pas à détacher contre eux ses meilleures troupes et son meilleur général, El Hadjaje, qui venait d'anéantir dans La Mecque saccagée le parti d'Abd Allah ben Zobeir. El Hadjaje fut sur le point de battre en retraite, et demanda de puissants renforts. Il n'avait pas devant lui moins de quarante mille Sofrites accrus des bandes d'un certain Na f a ben el Azreg que le Cheikh de Beni Sjen présente comme Sofrite, mais qui pouvait, lui aussi, professer quelque doctrine extrême un peu différente de celle de Ben Saf far. Ces terribles puritains furent vaincus. Il est constant qu'Abd Allah ben Ibad n'était pas sorti avec eux, et même qu'il resta dans Bosra occupé par El Hadjaje. Le Cheikh Amhammed explique son inaction par une raison singulière : « Quand Abou Bilal eut été tué, dit-il, les Ibadites se réunirent dans la mosquée de Bosra et convinrent de sortir de la ville : avec eux étaient Abd Allah ben Ibad, Na f a ben el Azreg, Ouahbite Sofrite, et les principaux des Musulmans. La nuit vint ; mais Abd Allah

ben Ibad, entendant la ville s'emplir du murmure des lecteurs du Koran, pareil à celui d'une ruche, du chant du *Mouezzin* qui appelait à la prière, et du bruissement des Croyants qui répétaient le nom d'Allah, ne put se décider à sortir. Il dit à ses amis : « Quoi donc, je vous suivrai et j'abandonnerai ces gens-là ? » Il se déroba et se cacha dans la ville. »

Ce n'est pas que les Ouahbites Ibadites n'aient eu, eux aussi, leurs jours de bataille dans l'Irak, contre les Khalifes. Leur héros dans ces luttes, qui d'ailleurs tournèrent à leur désavantage, fut Abou Bilal Meurdas ben Haoudir. On compte avec lui Omran ben Attan, Aïas ben Maaouïa, l'imam Abd Allah ben Yahia. Cet Abou Bilal qui, d'ailleurs, n'a rien de commun avec le fameux Bilal, compagnon du Prophète et premier *Mouezzin* des Musulmans, est demeuré particulièrement célèbre dans les annales des Beni Mzab. C'est de lui qu'ils font dériver leur nom, quand ils y attachent une signification religieuse. « A La Mecque, disent-ils, Abou Bilal priait, une nuit, près du mur occidental de la Kaaba, en dessous de la gouttière, *Mizab*, qui s'avance un peu en dehors du toit de la maison d'Allah. Il invoquait Allah avec force, lui demandant qu'il daignât consacrer sa doctrine par un miracle. La nuit était claire et sans nuages. Tout à coup, des gouttes de pluie tombèrent du *Mizab* » Depuis ce temps, les Ibadites en pèlerinage, au lieu de faire seulement quatre stations autour de la Kaaba, comme les autres pèlerins, en font cinq, quatre aux coins de l'édifice, et une en face du *Mizab*, en mémoire de la prière d'Abou Bilal. De là leur nom de *Mizabites*. Cette tradition peut avoir été fabriquée après coup ; car il est certain que le petit pays saharien dans lequel les Ibadites fugitifs de

Tiaret et de Ouargla, s'établirent au onzième siècle de notre ère, était habité par des Beni Mozab Ouacilites, parfaitement distincts des Ibadites, et tout porte à croire que le nom actuel des Beni Mzab, provient de ces Beni Mozab.

Quoiqu'il en soit, Abou Bilal donna à la résistance des Ibadites une forme extrêmement curieuse et qui mérite d'être étudiée. Le petit nombre des documents dont je dispose ne me permet pas de décider si cette forme leur fut particulière ; peut-être elle leur fût commune avec les Sofrites. Il est plus utile de remarquer qu'elle constitue pour eux encore aujourd'hui une des quatre conditions ou *voies* dans lesquelles Allah peut les placer, comme si elle était inhérente à leur secte, et non pas née simplement des circonstances. Elle consiste dans l'organisation d'une troupe de *dévoués* qui doivent mener sans cesse leurs frères au combat. Le Prophète a dit : « Le Paradis est à l'ombre des sabres », et encore : **À** cheval, cavaliers d'Allah, le Paradis est devant vous. » Les verts bosquets, le vin et les femmes de la *Djenna*, sont la récompense due aux guerriers, comme l'était le Walhalla des Scandinaves. Quand les Imams, successeurs élus du Prophète, proclament la guerre, ils ont, comme le Prophète lui-même, le droit d'engager la parole d'Allah. Leurs hommes vont au combat portant suspendus au cou un exemplaire du Koran et une épée : l'épée exécutera ce que prescrit le livre, elle donnera ce qu'il promet. D'une manière générale, on entend par *voie d'Allah* tous les risques graves que l'on encourt pour la foi : Un meurtrier comme Ibn Moldjem est dans la Voie d'Allah. Le Musulman peut donc toujours faire un pacte avec sa Divinité ; il peut toujours, en échange de sa vie, acheter les jouissances célestes. N'est-ce point là le principe de la

fameuse secte ismaélienne des Assassins ? Leur Cheikh leur faisait entrevoir dans les vapeurs d'une lourde ivresse un palais féerique où leurs désirs grossiers étaient tous satisfaits, puis il les rendait à la réalité, et leur promettait au nom d'Allah, de leur rouvrir les portes du séjour divin, s'ils le méritaient par quelque action hardie : ensuite il armait leur main du poignard familier aux Chiites. Bien avant les Ismaéliens, mais dans les justes limites d'une foi modérée par la raison, les Ibadites, au temps d'Abou Bilal, achetèrent le Paradis en échange de leurs vies. Ils composèrent une sorte de *bataillon sacré* de dévoués avides de mourir. Bienheureux ceux qui mouraient les premiers, et devançaient les autres dans le royaume des joies éternelles ! Ces dévoués étaient quarante. Ils recrutaient des troupes, fomentaient des insurrections, conspiraient à Bosra, à Coufa, à La Mecque, au Caire, paraissaient sur les champs de bataille, se dérobaient, revenaient à la charge, jusqu'à ce que leur nombre fût réduit à trois. On les appelaient les Chourat, *acheteurs*, ou mieux *vendus*. Leur pacte avec Allah n'admettait pas le repos. Leur maison était la campagne, dit la Règle, et la campagne leur maison ; la guerre était leur état ordinaire, la paix leur état exceptionnel. Les autres Ibadites faisaient les prières complètes chez eux, et les réduisaient à deux en voyage : les Chourat récitaient les prières complètes en voyage : et les prières réduites dans leur famille. N'est-il point quelque analogie entre ces quarante et les juges d'Israël ? Ne saurait-on trouver dans le passé une institution à peu près semblable ? Nous en voyons bien la suite dans les Assassins du treizième siècle ; mais les chaînons antérieurs de ce fait historique se perdent encore dans l'obscurité.

On cite divers traits de courage d'Abou Bilal, Il avait battu complètement un certain Eslem ben Draa, et ce dernier en avait gardé un souvenir si vif qu'il répondit un jour comme on l'accusait de lâcheté : « J'aime mieux subir vos reproches et garder ma vie qu'af fronter encore Abou Bilal. » Cependant, dès la fin du septième siècle, il fut évident pour les Ibadites aussi bien que pour les Sofrites, que leurs bandes, quelques animées qu'elles fussent, ne pouvaient rien contre les troupes régulières des Khalifes, et que toutes leurs tentatives, au moins dans l'Irak, ne leur rapporteraient jamais que les palmes du martyr. Comme la victoire est le signe des élus d'Allah, les populations qui les avaient d'abord suivis se détachaient d'eux. Ils ne désespérèrent pas, bien qu'ils fussent réduits à de petits groupes ; car Allah a dit qu'il est avec les « moins nombreux » ; mais ils songèrent à porter la parole divine dans des contrées lointaines, peu accessibles aux armées des Tyrans ; là, ils pourraient fonder en toute liberté le royaume de Dieu. En attendant, ils entretenirent leur foi dans des conciliabules et dans des écoles secrètes.

Nous possédons très peu de renseignements sur ces écoles secrètes des premiers temps du Ouahbisme persécuté ; elles n'en sont pas moins un sujet d'étude digne d'intérêt, parce qu'elles furent le principe de la constitution théocratique actuelle de notre Oued Mzab.

Elles portaient communément le nom de *Halga*, « cercle », parce que les auditeurs avaient coutume de s'asseoir en cercle pour écouter la parole du maître ; mais le mot *halga* signifie aussi « carcan », et ce sens est celui que les Clercs de l'Oued Mzab se plaisent à lui donner . Tous les élèves étaient en effet soumis à une discipline sévère

et à des devoirs communs qui nous rappellent nos confréries monastiques. Je n'oserais affirmer qu'il y eût dès cette époque des degrés parmi les membres de la Halga ; rien ne m'autorise à faire remonter jusqu'au huitième siècle de notre ère l'institution des Néophytes, des Écrivains, des Lecteurs, que nous trouverons plus tard au onzième chez les Ibadites du Magreb : cependant ces distinctions sont nécessaires dans toutes les écoles religieuses, et le Christianisme pouvait en offrir le modèle aussi bien dans la Perse que dans l'Afrique occidentale.

Le Cheikh, maître de la *Halga*, enseignait d'abord la grammaire arabe sans laquelle la religion ne saurait être comprise, ensuite les preuves de l'unité de Dieu et tout ce qui concerne les actes d'adoration, tels que la prière, la jeûne, le pèlerinage, puis la jurisprudence et particulièrement les « jugements, » chapitre important qui règle les rapports des vrais Croyants avec le monde entier, puis diverses sciences accessoires, telles que les mathématiques, dont la première utilité était l'équité dans les partages, en fin la science des étoiles qui était à proprement parler l'astrologie. Il s'attachait surtout à réfuter les opinions contraires à la saine doctrine. Ces *Mchèkh* formaient une classe très militante. Nous les verrons conduire chacun sa halga sur les champs de bataille, à la façon de nos évêques du moyen-âge qui menaient leurs clercs contre les païens. Il en périt des centaines autour de Tiaret et dans le Djebel-Nefous. Ils n'hésitaient pas à invoquer les foudres du ciel contre eux-mêmes aussi bien que contre leurs adversaires en cas de dispute théologique. Les deux rivaux allaient se poser chacun sur une colline, face à face, et là, prosternés devant Allah, ils le priaient d'immoler à l'instant celui des deux qui commettait

l'erreur. Rompus aux persécutions, tenaces dans leur assurance de la vie future, pleins de mépris pour ce bas-monde fugitif, toujours tremblants devant Allah, juge souverain de leurs œuvres, mais fiers à l'excès de leur pauvreté devant les grands de la terre, ils étaient ce que sont encore leurs successeurs de Beni-Sjen ou de Rardaïa, avec cette différence qu'il y avait toujours alors un cachot ouvert pour les recevoir, une épée levée pour les frapper. Les peuples qui ne vivent que dans les choses présentes ont leurs listes de rois célèbres qui sont les époques de leur histoire : les Roum avaient les Césars ; les Persans, les Koaroès ; les Espagnols, les Alphonse ; les Tartares, les Khans ; les Arabes, les Khalifes : les Ibadites ont leurs Mchèkh. Ils disent : à l'époque du cheikh Omar ou du cheikh Ahmed, comme nous disons : au siècle de Henri IV et de Louis XIV. Ils en suivent la descendance spirituelle depuis le Prophète, et nulle part la chaîne n'est interrompue. Leurs paroles, leurs fuites, leurs combats, leurs miracles sont les grands événements de leurs annales étranger, si contraires à toutes nos conceptions, annales dans lesquelles tout ce qui nous intéresserait est regardé comme inutile, et dont les détails les plus fastidieux pour nous sont le plus longuement exposés, reflet d'une société dont les chefs qualifient nos inventions et nos tendances vers un état meilleur de désordre impie, et qui, repliée sur elle-même, daignant à peine compter les jours qui passent sur elle comme les fots sur un écueil, n'attend qu'une aurore, celle du jugement dernier.

Vers 720, à Bosra, dans une cave soigneusement fermée, dont la porte était gardée par un esclave, une *halga* recueillait les paroles d'un Cheikh, élève de Djabir ben Zied, et originaire du Nedjed. On le nomma Abou Obeïda.

Si quelque passant s'approchait du réduit, l'esclave agitait une chaîne, et le bruit des voix cessait à l'instant dans la petite catacombe. Les auditeurs étaient presque tous venus de loin, et jeunes. L'un descendait des rois de Perse et arrivait de Kirouan d'Afrique, l'autre était né à Rdamès ; tel était de pure race arabe, tel était sorti de l'Oman encore sabéen. En même temps qu'il leur imprimait à tous la même marque religieuse, le Cheikh éveillait en eux l'ambition de régner sur leurs compatriotes. Malgré la misère des temps, il n'était rien d'impossible à la volonté d'Allah. Déjà des Ouahbites isolés, véritables missionnaires, avaient pénétré dans les profondeurs de l'Afrique et de l'Arabie. Peut-être le moment était venu de proclamer là-bas la vraie religion. Les Musulmans persécutés par les Omméïades avaient dû se cacher, comme autrefois le Prophète lui-même, pendant l'Hégire ; mais, après la *Voie secrète* de l'Hégire, Allah avait accordé aux Fidèles la *Voie de gloire*, la prospérité miraculeuse d'Abou Bekr et d'Omar. Pourquoi cette Voie de gloire ne serait-elle pas ouverte une seconde fois dans l'Oman ou dans le Magreb ? Allah a prédit que l'Islam deviendrait un jour aveugle, puis recouvrerait la vue, qu'il tomberait comme un arbre, puis serait relevé : Or, on ne relève pas un arbre par les racines, mais par la tête. Où était le pied de l'arbre ? Dans le Hidjaz. Où en était la tête ? Bien loin, aux extrémités de l'Empire. L'Oman était un pays d'élection : le Prophète a dit que le pèlerinage des gens de l'Oman vaut deux fois celui des autres. Quant au Magreb, Allah a déclaré positivement par la bouche de l'Envoyé que « les Berbers régénèreront l'islamisme. » Certes, ce fut un grand jour, que celui où les disciples du Cheikh de Bosra le quittèrent, et partagés en

deux troupes, se dirigèrent, les uns vers l'Arabie méridionale, les autres vers le Magreb. Les premiers se nommaient Mohammed ben Mahboub, Bechir ben el Moundir, Mouça ben Abi Djabir, Mounir ben el Nier, Hachem ben Rîlan ; les seconds, Abou et Khottab Abd el Ala ben es Smah el Mahafri, Abd er Rahman ben Roustem le Persan, Hacim es Sedrati, Ismaïl ben Derrar el Khedamsi, Abou Daoud et Quebili. La Chronique nous a conservé les détails du départ des cinq Maugrebins : le Cheikh leur donna en quelque sorte l'investiture : Abou et Khottab serait Imam, plus et moins qu'un roi ; Ben Derrar grand juge. Quant à Abd er Rahman ben Roustem, Allah lui-même avait béni sa race. Les femmes du Cheikh voulurent le voir avant son départ, et lui dirent : « Sois béni, ô jeune homme, comme est béni le regard du soleil ; sois béni comme le sel qui purifie. » Il devait être Imam à son tour.

C'est ainsi que commença le troisième état du Ouahbisme, l'état de Résistance, après l'état de Gloire et l'état de Dévouement. Cette période n'est pas close encore dans l'Oman : elle l'est depuis longtemps dans le Magreb, où les Ouahbites sont retombés dans l'état de Secret. L'âge de Résistance des Ouahbites du Magreb fut illustré par les luttes glorieuses que les Berbers, sous la conduite d'Abou el Khottab, d'Abd er Rahman ben Roustem, et de ses fils, soutinrent contre les gouverneurs des Omméïades et des Abbassides ; la chronique d'Abou Zakaria est pleine de leurs hauts faits ; mais nous ignorons complètement l'histoire de l'Oman. Niebuhr, qui n'était allé qu'à Maskate, se contente de décrire rapidement le pays et d'indiquer les mœurs des habitants. Il est vrai que Palgrave est plus complet : cependant, les renseignements qu'il a consignés dans son livre

diffèrent tellement de ceux que je dois aux pèlerins Mozabites, que la question me semble encore très incertaine.

Suivant le voyageur anglais, la population de l'Oman, d'origine Kahtanite, mêlée de sang nègre et compliquée d'un fort élément Nedjéen, avait conservé pendant les premières années du Khalifat, le culte et les superstitions sabéennes, à l'abri du désert qui la sépare de l'Arabie centrale : elle adorait le soleil et les planètes, observait au printemps un jeûne de trente jours, avait une vénération particulière pour les Pyramides d'Égypte, se mettait cinq ou sept fois par jour en prière, le visage tourné vers le Nord, en f n possédait un livre de législation religieuse dont elle faisait remonter l'origine jusqu'à Seth. Elle se convertit lentement. On sait qu'Ali f t ravager l'Oman ; mais, « depuis le moment où les Omméïades victorieux transportèrent à Damas le siège de l'Empire, un grand silence, dit M. Palgrave, se f t dans les Annales du pays, et, s'il est vrai que les peuples heureux n'aient pas d'histoire, aucune nation n'eut en partage une plus longue prospérité. Pendant huit siècles, l'Oman n'eut à enregistrer ni guerres, ni révolutions, ni discordes civiles ; renonçant à toute relation avec le monde islamite, abolissant le pèlerinage de La Mecque, laissant tomber en désuétude les lois du Prophète, il jouit de la liberté intérieure, choisit lui-même sa religion, la forme de son gouvernement, et ne fut contraint de se courber devant aucune intervention étrangère. Quand éclata la tempête de l'insurrection Carmathe, la plupart des Omanites adopta la doctrine de ces sectaires dépravés et violents, et, comme les Carmathes étaient dits Biadites à cause de leurs turbans blancs, le titre de Biadites s'étendit à la population entière de l'Oman. Il est vrai que Makrizi

assigne une autre origine au mot *biadites* : ce mot serait une corruption de *beydanite*, et signif erait disciple de Beydan, sectaire iranien qui vivait au treizième siècle de l'hégire. Comme les Druzes, les Ismaïliens, et autres sectes semblables, les Biadites mêlent aux pratiques sabéennes, au rationalisme carmathe, certaines doctrines mahométanes suffisantes pour déguiser leur véritable croyance aux yeux des Musulmans Orthodoxes. Leurs *Mezars* peuvent au besoin tenir lieu de mosquées régulières ; mais il est rare que les Omanites se rassemblent pour accomplir en commun des rites religieux ; ils murmurent à voix basse leurs prières qu'ils accompagnent de prosternements particuliers ; un grand nombre se tourne vers le Nord, aucun vers la Kaaba.

« Le jeûne annuel des Biadites, plus rigoureux encore que celui des Mahométans ordinaires, dure un mois entier. L'abstinence quotidienne est obligatoire jusqu'à ce que les étoiles paraissent dans le firmament. Le souverain exerce seul ici la suprême autorité religieuse, d'où lui est sans doute venu en Europe le surnom d'Imam. Les cérémonies officielles du culte omanite ne se célèbrent que dans les trois grandes villes, du royaume, Sohar, Nezouah et Bahilah ; Mascate, dont le développement est récent, ne jouit pas du même privilège.

« La polygamie, bien qu'elle soit assez commune, n'est pas autorisée dans l'Oman comme dans les autres contrées musulmanes, car l'habitant de cette province ne peut donner qu'à une seule femme le titre d'épouse légitime. Les lois qui règlent les héritages sont aussi fort différentes de celles du Coran ; les femmes partagent avec leurs frères les biens paternels, tandis que Mahomet leur donne droit qu'à une faible portion. Enfin elles vivent

avec les hommes sur un pied d'égalité inconnu ailleurs. Elles ne sont pas contraintes à se couvrir du voile islamiste, ce qui est un avantage réel, puisqu'elles l'emportent sur toutes les femmes de la Péninsule, peut-être même de l'Asie entière, pour la grâce des formes et la régularité du visage. Les adorateurs de la beauté classique, ceux qui aiment à contempler de grands yeux noirs, des contours dont la pureté rappelle la statuaire antique, une démarche noble et gracieuse, trouveront ici bien mieux qu'au Nedjed, en Syrie, en Égypte ou en Perse, des idoles dignes de leur culte. Les hommes, quoiqu'ils n'aient pas en apparence une grande vigueur et que leur teint soit très-bronzé, ont le regard intelligent, l'allure vive, les traits beaux et expressifs. J'ajouterai que personne ne se cache pour boire du vin, et que l'on cultive la vigne sur les pentes, du Djebel Akhdar.

« Si j'avais été plus familier à cette époque avec les auteurs arabes, je n'aurais pas été surpris des fréquentes questions qui m'étaient adressées dans l'Oman au sujet des pyramides d'Égypte, objets autrefois de la vénération Sabéenne. Peut-être aussi aurais-je obtenu des habitants quelques informations intéressantes sur le mystérieux livre de Seth, informations que la brièveté de mon séjour ne me permit pas de prendre. Le temps me manquait, j'étais obligé de circonscrire mon exploration et par là même, mes moyens de renseignements, la prudence ordinaire aux dissidents orientaux les empêchant de confier à un étranger dont ils ignorent le caractère, le secret de leur culte et de leurs croyances véritables, moins encore de mettre entre ses mains un code religieux qui diffère du koran. Cette crainte agit peu sur les Bédouins, que le désert protège

contre l'intolérance musulmane, mais elle exerce une grande action dans l'Oman qui, grâce à sa situation maritime, entretient des relations fréquentes avec les Sunnites, les Chiites et les Ouahbites. Les habitants se croient obligés de se couvrir d'un vernis Mahométan et les Biadites héritiers des Sabéens et des Carmathes, disciples de Mokanna et d'Abou-Tahir, passent aux yeux des étrangers pour des musulmans orthodoxes. Une observation plus attentive ne tarde cependant pas à faire découvrir que ce sont des infidèles, pis encore, des apostats. Aussi les Musulmans zélés ne parlent-ils jamais des Omanites sans leur appliquer l'épithète f étrissante de Kharidjites, nom par lequel ils désignent les déserteurs de la foi islamiste. Niebuhr, dont la relation savante et f dèle contient une foule d'intéressants détails sur le royaume d'Oman est tombé dans une erreur singulière au sujet des Biadites.

« Pendant son court séjour à Mascate, la seule ville qu'il eut visitée, il se lia probablement avec quelques marchands nedjéens établis dans ce port, et jugeant par eux des habitants du pays, il attribua aux Omanites la ferveur exaltée, les manières graves, la simplicité austère, la fréquentation assidue des mosquées, l'abstinence complète de tabac, qui forme le caractère distinctif des disciples d'Abd el Ouahb. En réalité, aucun peuple, pas même les Turcs de Stamboul, ne fait une consommation aussi effrénée que les bons Omanites de la plante si odieuse aux Nedjéens ; elle forme l'une des principales richesses du sol et donne lieu à une exportation considérable. Les marchés de Mascate et des autres villes regorgent de tabac, la pipe se trouve dans toutes les bouches. Quant aux prières, Mascate possède en effet trois ou quatre mosquées où les

cérémonies Ouahbites sont régulièrement accomplies et suivies par de nombreux fidèles Nedjéens ; mais il serait difficile de rencontrer dans ces temples un seul Biadite, et les Biadites, non les étrangers qui assistent aux cinq prières, sont les véritables habitants de Mascate. En fin, l'Oman, j'en ai peur, n'a guère plus de titre à se prévaloir de sa simplicité puritaine que Vienne ou Paris. »

Ainsi s'exprime M. Palgrave : or, je connais personnellement deux Mozabites, Ouahbites Ibadites, fort instruits, qui ont complété leur pèlerinage de La Mecque par un pèlerinage dans l'Oman. L'un, qui est Cheikh de la Mosquée de Beni Sjen, y est demeuré plusieurs années ; l'autre y a séjourné moins de temps, mais est en correspondance fréquente avec des docteurs Omanites. Or tout deux m'ont affirmé que l'organisation religieuse de l'Oman est absolument celle de notre Mzab Ibadite, avec cette légère différence que l'Imamat s'y est conservé tel qu'il était en Afrique au temps d'Abd er Rahman ben Roustem et de ses successeurs. Tout ce que l'on dit du Mzab, peut être dit de l'Oman. Tous les livres religieux du Mzab, se rencontrent dans l'Oman, tous les docteurs de l'Oman suivent la tradition Ibadite au même titre que ceux du Mzab, du Djebel Nefous et de Djerba. Ils interdisent donc l'usage du tabac et de toute chose enivrante, ils exigent que les femmes soient voilées, ils veillent attentivement à la pureté des mœurs. En un mot, ils affectent ce rigorisme, que nous regardons comme caractéristique de l'Oued Mzab. Le Cheikh des Beni Sjen, se plaisait à me citer des traits de continence des anciens Imans Omanites, qui habitaient une des trois villes de l'intérieur, Ismaïl, Restak, Nezoua, et le Cheikh Amhammed dit dans son abrégé : « L'Oman est un pays maritime

de l'Arabie méridionale, qui doit son nom à Oman ben Baân ben Ibrahim el Khalil, C'est un pays d'élection ; Notre Seigneur Mohammed a dit. « Certes, je jure que je connais un pays habité par les Arabes et nommé Oman et que le pèlerinage des gens de l'Oman vaut deux autres pèlerinages », et Zakaria ben Mohammed affirme que : « dans l'Oman se sont rassemblés des dissidents Ibadites. Il n'y a là que des gens de cette doctrine excepté les étrangers. *Ils sont de la secte d'Abd Allah ben Ibad* lequel parut au temps de Merouan ben Mohammed, le dernier des Omméïades. » Dans un autre passage du même abrégé, le Cheikh Amhammed, énumérant siècle par siècle les principaux docteurs et Imams Ibadites tant de l'Oman que du Djebel Nefous, de Djerba, de Tiaret, de Ouargla, de l'Oued Rir et de l'Oued Mzab, fait une large part aux Omanites, notamment dans la seconde moitié du troisième siècle. Le Cheikh Omanite ben Baraka, de la fin du quatrième, est une des grandes autorités Ibadites. Une bonne part des livres de droit qui sont entrés dans l'abrégé intitulé *Nil*, lequel est aujourd'hui le code religieux des Mozabites, provient de l'Oman, et ce même Nil, immédiatement copié, est devenu populaire dans les écoles Omanites, si bien que l'exemplaire que j'en possède a été acheté à Maskate par un pèlerin. Il se fait un échange continu de livres entre l'Oman et le Mzab. Ajouterai-je, que, l'année dernière, M. le Gouverneur de l'Algérie reçut une députation de Savants de Zanzibar, dépendance de l'Oman, qui venaient lui demander l'autorisation de visiter leurs frères de l'Oued Mzab ?

La contradiction entre ces deux déclarations est telle que l'une ou l'autre est absolument erronée, à moins que l'on admette que les Omanites ibadites sont tellement ré-

duits et submergés par les étrangers, qu'ils sont indiscernables : mais comment auraient-ils échappé à un voyageur aussi clairvoyant que M. Palgrave ? Le mieux est d'avouer que la question reste entière.

Ce sujet du Ouahbisme, si digne de nos études, exige que nous insistions sur une autre partie de l'important ouvrage de M. Palgrave. La nouveauté de la proposition que je veux soumettre à la critique, et l'utilité des conséquences qui peuvent en dériver, seront une excuse suffisante à cette digression.

Nous devons à M. Palgrave le tableau le plus brillant et le plus exact qu'un voyageur, maître de la langue arabe et fait à la vie orientale, ait jamais tracé du centre de l'Arabie et des populations qui le couvrent. Quand son ouvrage parut, il excita une admiration véritable. Tout en étant nouveau, les descriptions pittoresques comme les narrations historiques. Les dangers que l'auteur avait courus ajoutaient à son récit une sorte de charme. M. Palgrave avait pénétré le premier dans la cour et dans l'intimité des petits despotes Ouahbites ; il mettait à nu les secrets de cette secte musulmane ennemie des Mahométans, qui put un jour braver le sultan, occuper la Mecque, résister aux armées de l'Égypte, et semble ne s'être retirée sur son plateau inabordable du Nedjed que pour s'y recueillir et préparer de nouveaux desseins. Les parties principales de son ouvrage sont assurément les deux chapitres dans lesquels il expose l'histoire des Ouahbites du Nedjed, depuis l'origine de la secte telle qu'il la conçoit, jusqu'à nos jours. C'est sur ces chapitres que je désire attirer l'attention. Je les résume en quelques pages :

« Mohammed ibn Abd el Ouahb, dit M. Palgrave,

fondateur de la secte des Ouahbites, naquit à Horeymelah, vers le milieu du siècle dernier. Comme beaucoup de nobles nedjéens, il se consacra d'abord au commerce ; il se rendit à Bagdad et à Bassora, visita même, selon quelques auteurs, la Perse, l'Inde et Constantinople. Son trafic le conduisit enfin à Damas, où il se lia intimement avec de savants et dévots cheikhs de cette ville. Il était alors dans la plénitude de son intelligence et de sa vigueur physique ; à la persévérance, au courage patient des Nedjéens, il joignait une puissance de conception bien rare chez ses compatriotes. Les leçons des cheikhs de Damas lui apprirent à réunir en système les idées qui flottaient dans son esprit ; séparant les éléments essentiels de l'islamisme des dogmes et des rites que le temps y avait ajoutés, il revint à la pensée qui avait été le point de départ du Prophète, et résolut de la faire revivre. Il avait raison, puisque l'islamisme est stationnaire de sa nature. Stérile comme son Dieu, il repousse toute modification, tout développement. C'est une lettre morte, et, s'il s'échappait quelque étincelle, les musulmans ne manqueraient pas de crier à l'hérésie,

« Après avoir passé six années à Damas, Mohammed retourna dans sa patrie. L'Arabie centrale était alors (1750) divisée en un grand nombre de petits États qui obéissaient à des chefs particuliers. Le culte de Djann, que l'on adorait à l'ombre des grands arbres ou dans les cavernes profondes du Djebel Touek, les honneurs rendus aux morts, les sacrifices accomplis sur les tombeaux, se mêlaient aux superstitions sabéennes ; nul ne lisait le Koran, nul ne s'informait à quel point de l'horizon est située La Mecque ; les cinq prières étaient mises en oubli ; les dîmes, les ablutions,

les pèlerinages tombés en désuétude. Tel était l'état politique et religieux du pays, quand arriva le réformateur qui avait résolu de faire revivre au Nedjed les beaux jours de l'islamisme.

« Pour pêcher un poisson, il faut le prendre par la tête », dit un proverbe arabe. Mohammed quitta Horeymelah, sa ville natale, et vint s'établir dans la grande ville d'Eyanah, sous la protection d'Ibn Maammer. Près des remparts de la ville s'élevait la sépulture de Saad, héros fabuleux qui était l'objet de la vénération populaire ; on regardait sa tombe comme le palladium de la capitale nedjéenne, et l'on ne se lassait pas d'y apporter des présents, d'y offrir des sacrifices. C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter l'indignation de l'apôtre. Mohammed imposa néanmoins silence à son zèle. Il se renferma dans sa maison, mena une vie paisible, n'essaya ni de prêcher sa doctrine, ni de se distinguer en rien de ceux qui l'entouraient. Sa prudence, son savoir, son éloquence, et aussi sa richesse, lui valurent bientôt l'estime et la popularité. Chacun le connaissait, chacun l'admirait ; Ibn Maammer lui-même, se plaisait à le combler d'honneurs. Le Ouahbite sentit que le moment d'agir était venu. Un soir qu'il était assis sur la terrasse de sa demeure, il entendit un homme qui avait perdu son chameau invoquer à haute voix Saad, pour retrouver la bête égarée. « Pourquoi ne pas vous adresser au dieu de Saad ? » s'écria Mohammed de manière à être entendu, non seulement de celui auquel il s'adressait, mais de tous les passants qui encombraient le marché, car sa demeure en était fort proche. Un langage si peu ordinaire provoqua la curiosité, d'où naquit la controverse. La glace était rompue, et bientôt après les Eyanites furent divisés en deux

partis, l'un dévoué à Saad, l'autre à l'Islamisme.

« Mohammed, chassé d'Eyanah, se retira à Dereyah, alors gouvernée par un chef jeune et ambitieux, Saoud. Il lui demanda la protection qu'un Arabe refuse rarement à un fugitif ; mais les rôles ne tardèrent pas à changer ; le Ouahbite, confiant dans l'âme ardente et les hautes facultés de son hôte, lui exposa le projet qu'il nourrissait depuis si longtemps, et termina par ces paroles : « Jurez-moi que la cause de Dieu deviendra votre cause, l'épée de l'Islam votre épée, et je vous donne ma parole que vous deviendrez le seul monarque du Nedjed, le premier potentat de l'Arabie. » Ces faits se passaient vers 1760.

« Tout le Nedjed fut en effet conquis par Saoud converti au Ouahbisme. Le Hasa, le Kasim, le Doouasir reconnurent aussi sa puissance. Il fut maître en fin de tout le ; pays compris entre la mer et le golfe Persique, à l'exception du Katif. Quand il mourut, après cinquante ans de guerres incessantes, la promesse de Mohammed Ibn Abd el Ouahb était accomplie : il avait fondé une dynastie glorieuse, et laissait un nom redouté dans la Péninsule entière. Quant au grand homme qui avait été le promoteur de cette importante révolution, il passa les dernières années de sa vie à Dereyah, et contribua puissamment, par l'éloquence de sa parole, au succès des armes de Saoud. Il *composa un grand nombre de traités* dont le thème invariable est toujours l'explication des doctrines de sa secte. Il ne tenta jamais de s'arroger aucune autorité politique ; évitant de prendre une part directe aux affaires de l'État, il mourut environné du respect de tous et fut enseveli avec de grands honneurs. Son petit-fils, Abd er Rahman, existe encore à Riad où je l'ai vu plusieurs fois ; son ar -

rière-petit-fils remplit dans la capitale nedjéenne les fonctions de cadi.

« Saoud ne paraît pas seulement avoir été un prince victorieux au dehors, il se faisait aimer dans ses États ; c'était un modèle *desavoir et d'étude*, autant que le permettent les prescriptions de sa secte. Il s'occupait aussi d'embellir sa capitale. Les ruines d'un palais immense et *d'une mosquée non moins célèbre* attestent encore à Dereyah la magnificence du monarque qui les fit élever ; Saoud avait en outre une répugnance invincible pour *l'effusion du sang que ne commande pas la nécessité*, et il était humain même pendant la guerre. Les chroniques nedjéennes ne mentionnent sous son règne ni massacres ni dévastations dans la plupart des provinces annexées, même dans le Kasim, où l'on aurait pu tout attendre de la colère du vainqueur.

« Son fils aîné ; Abd el Aziz, envahit l'Oman et réduisit Mascate. Le sultan omanite, Saïd, consentit à lui payer un tribut annuel, à recevoir une garnison ouahbite dans les places les plus considérables de son royaume, et à tolérer l'érection de mosquées orthodoxes à Mascate et dans plusieurs autres cités omanites. Abd el Aziz voulut ensuite s'attaquer à la Perse ; mais un Chiite fanatique promit d'en délivrer les sectateurs d'Ali, en échange d'un parchemin qui lui fut remis à Kerbela, et sur lequel les jouissances du Paradis lui étaient formellement promises. Frappé d'un poignard entre les deux épaules pendant qu'il priait, le Ouahbite expira sur le coup. Son frère Abdallah le vengea (1806). Le tombeau d'Ali à Kerbela fut odieusement saccagé, la mosquée qui le renfermait livrée au pillage. Quant aux habitants de la petite ville persane, ils furent tous passés au fil de l'épée. Encouragé par cet

exploit, Abdallah résolut de s'emparer de la cité de Mahomet. Réunissant toutes les forces du Nedjed, il vint camper devant La Mecque. La ville, trop faible pour une défense sérieuse, avait jusqu'alors trouvé dans la vénération universelle une protection inviolable, mais les Ouahbites considèrent comme une impiété le respect des tombeaux et tout autre hommage rendu à une créature, fût-ce au Prophète lui-même. La cité sainte tomba au pouvoir d'Abd Allah ; ses défenseurs, ses chérifs les plus honorables furent massacrés, les richesses amassées dans les temples par la dévotion des pèlerins, enlevées ou détruites ; on rendit à la Kaaba sa simplicité primitive, et on la protégea contre des profanations futures par une loi qui en excluait les infidèles, c'est-à-dire quiconque n'appartenait pas à la secte victorieuse. Cette interdiction cependant ne s'étendait pas aux caravanes qui prouvaient leur orthodoxie par un tribut convenable et un hommage pécuniaire. Abd Allah marcha ensuite contre Médine, aussi peu capable que La Mecque de lui résister. « Les meilleures tombes sont celles dont il ne reste aucun vestige. » disent les Ouahbites. Les sépultures de Mahomet, d'Abou Bekr et d'Omar furent violées ; les riches offrandes suspendues dans la mosquée funéraire, enlevées par Abd Allah. « Le prophète est mort, et je suis en vie, dit-il ; ces trésors seront plus en sûreté sous ma garde que sous la sienne. » On chargea soixante chameaux des trophées de ce triomphe impie, et on les envoya dans la capitale du Nedjed.

« Pendant plusieurs années, ni les menaces, ni les caresses du sultan de Stamboul, ne purent rien contre ces rigides exécuteurs du texte koranique. Le cours des pèlerinages était suspendu (1808). Mehemet Ali confia une

première expédition contre les Ouahbites à son fils aîné Tarsoun : La Mecque fut dégagée ; mais l'armée égyptienne fut ravagée par la peste, et Tarsoun périt au milieu de sa courte victoire. Mehemet Ali forma une seconde armée. Quand elle fut prête, il réunit ses conseillers dans une salle couverte d'un grand tapis, plaça une pomme au milieu et déclara gravement qu'il donnerait le commandement de la nouvelle expédition à celui qui prendrait la pomme sans marcher sur le tapis. Comme personne n'y parvenait, son fils adoptif, Ibrahim, roula le tapis par un des coins et atteignit la pomme. C'était dire que, pour s'emparer du Nedjed, il fallait conquérir d'abord de gré ou de force la moitié de l'Arabie. Ibrahim reçut le commandement. Abdallah assailli dans sa capitale après une bataille acharnée laissa les boulets égyptiens pleuvoir sur ses maisons et son palais pendant deux jours, puis se livra avec sa famille ; mais cela ne suffit pas. Ibrahim ordonna une conférence théologique : cinq cents cheikhs Ouahbites furent rassemblés et durent discuter devant lui avec des savants du Caire amenés tout exprès. La conférence dura trois jours, pendant lesquels Ibrahim écoutait avec recueillement. A la fin, il prit la parole et dit : « Admettez-vous le salut en dehors de votre croyance ? Non. Êtes-vous que vous êtes, quelle est l'étendue du Paradis ? Le Paradis est grand comme le ciel et la terre ensemble. Eh bien, si par miracle vous y étiez admis, un seul arbre de ses jardins vous couvrirait tous. Pour qui serait, je vous prie, le reste de l'éternelle demeure ? » Les docteurs Nedjéens demeurèrent sans réponses : « Tombez sur eux et massacrez-les, » s'écria Ibrahim en se tournant vers ses soldats. Quelques minutes après la mosquée devenait le tombeau des infor-

tunés sectaires. » M. Palgrave, qui n'aime pas les docteurs Nedjéens, ajoute : « Je me bornerai à dire qu'Ibrahim agit sagement, eu égard au pays où il se trouvait. »

Le Nedjed, privé de ses princes et de ses docteurs, tomba sous la bastonnade, puis se révolta. Les pachas égyptiens qui le gouvernaient y introduisaient de force le tabac et le vin ; ils proscrivaient, empalaient les plus mutins. Un fils d'Abd Allah, Turki, reparut tout à coup, et les Égyptiens furent massacrés à leur tour. La dernière de leurs armées, celle de Hussein Pacha, fut égarée par ses guides et périt de soif toute entière. Feysul, fils de Turki, était sultan du Nedjed quand M. Palgrave le visita. Les Ouahbites n'avaient point reconquis La Mecque, mais ils s'étaient fait une sorte de vassal de l'imam de Maskate et avaient bâti plusieurs mosquées orthodoxes dans l'Oman. Onze petites provinces obéissaient à Feysul, comprenant 316 villages, une population sédentaire de 1,219,000 habitants et un contingent militaire de 47,500 hommes, en outre environ 75,000 nomades. Si l'empire Turc était aussi faible que l'empire Byzantin du septième siècle, les sultans Ouahbites pourraient reprendre le rôle d'Abou Bekr et d'Omar. Du moins ils sont presque invincibles sur leur plateau central de l'Arabie, dans l'ancien royaume du faux prophète Moseylamah.

Il me semblait, en relisant cette histoire, que je parcourais un chapitre d'Ibn Khaldoun. Les noms de nos héros hérétiques du Moyen-âge, imams ou sultans du Maroc septentrional, de Sidjlmassa, de Tiaret, de Tripoli, du Djebel Nefous, me revenaient à l'esprit ; je pensais aussi que plus d'une scène de la chronique d'Abou Zakaria serait un chapitre de l'ouvrage anglais, si l'auteur Ibadite avait

voulu donner à ses récits un tour dramatique. Ces analogies extérieures ne sont pas trompeuses ; j'espère prouver en comparant les principes religieux et les usages des Ouahbites du Nedjed à ceux de l'Oued Mzab, que ces groupes si distants ne se distinguent que par de légères différences, et que les Ouahbites du Nedjed sont les anciens Ouahbites renouvelés. Ce point de vue a complètement échappé à M. Palgrave.

Comme on l'a vu, M. Palgrave ne fait pas remonter la source du Ouahbisme au delà de l'époque du Cheikh Mohammed, petit-fils d'un Abd El Ouahb, fils de Sliman de la tribu de Temim, lequel parut au dix-huitième siècle. Cette tradition, qui est évidemment la tradition populaire dans le Nedjed contemporain, se trouvait déjà consignée dans un ouvrage français assez court, mais fort bien conçu, intitulé « Histoire des Wahabis, depuis leur origine jusqu'à la fin de 1809 par L.A***, Membre de la légion d'honneur » Le Cheikh Mohammed se serait tout à coup proclamé réformateur de la religion ; mais le Prophète Mohammed lui-même avait eu ses prédécesseurs, et il est impossible que le Cheikh Mohammed n'ait pas eu les siens. Il n'est pas de secte Musulmane qui ne remonte par une série continue de docteurs jusqu'aux Compagnons de l'Envoyé d'Allah ; les Nedjéens ne sauraient faire exception. M. L. A*** a senti que cette génération spontanée du Ouahbisme arabe était inacceptable, et il a ajouté dans sa préface : « Notre objet n'est pas de trouver dans les siècles précédents l'origine des Wahabis. Ils paraissent descendre des Karmates qui furent, il y a près de mille ans tout puissants dans la province de Bahrein, se révoltèrent contre l'autorité légitime du Khalife et livrèrent au pillage le temple de La Mecque.

C'est de cette source que sont également sortis les Assassins, les Druzes, les Nésaïres, les Motawelis ; mais ces derniers ayant déf guré la religion de Mahomet, et les Wahabis au contraire l'ayant ramenée à sa première simplicité, cette circonstance pourra faire douter que les Wahabis aient la même origine. »

Peut-être en Arabie, lorsqu'on ne sait comment expliquer une secte religieuse, on invoque les Carmathes en désespoir de cause, et certes ils sont assez célèbres ; nous avons déjà vu plus haut M. Palgrave expliquer les Omanites par les Carmathes. Cependant la tradition à laquelle appartient le Cheikh Nedjén Mohammed n'est point obscure. « La doctrine des Wahabis, dit M. L. A***, se réduit au seul dogme de l'Existence et de l'Unité de Dieu. Ils ont les autres Mahométans en horreur et sont plus tolérants à l'égard des Chrétiens et des Juifs. — Le Koran est la base de toutes leurs pratiques religieuses ; leurs mosquées n'ont aucun ornement intérieur, ils s'abstiennent de vin et de toute liqueur fermentée. Ils ont été même jusqu'à s'interdire l'usage du tabac, et celui qui fume est puni de mort. — Quoique les pèlerins soient estimés parmi eux, ils prétendent que le pèlerinage de la Mecque ne doit être méritoire que devant Dieu. Ils ne souffrent pas que les *Hadjis* se distinguent parmi eux, comme parmi les Turcs, par un titre particulier. — Le culte des Wahabis est celui du Koran débarrassé de toutes les superstitions qui l'ont déf guré. La tradition, cette mère d'une religion nouvelle et destructive, en est sévèrement proscrite. La morale en est l'objet important. — Dans tous les endroits dont ils se sont rendus maîtres, ils ont détruit les sépultures des Cheikhs et des Prophètes. Leurs morts sont mis dans la terre, sans que la place de

leur sépulture soit distinguée par aucun ouvrage extérieur. Ils se fondent sur ce passage du Koran. Le meilleur tombeau est la terre. » — Les Wahabis n'ont qu'un seul livre de lois ; ce livre est leur code universel de Jurisprudence, comme est celui des Turcs. — Ils se privent de tous les plaisirs que nous donne le luxe des Arts. — Ils ne connaissent aucune distinction. Les titres de Vizir, de Prince et de Pacha sont proscrits de leur langue. Ils se traitent entre eux de *frère* : c'est le nom que le maître donne à son esclave ; c'est aussi le nom par lequel le valet répond à son maître. Leurs mœurs sont très-simples, leurs manières grossières. Ils affectent l'austérité dans leurs discours, dans leur façon de se vêtir et de se nourrir . Palgrave ajoute : « Les Ouahbites considèrent un derviche, à quelque secte qu'il appartienne, comme un monstre d'iniquité. C'est un frère mendiant, fourvoyé avec son froc et son rosaire au milieu d'une congrégation d'antipapistes zélés. Les femmes sont complètement voilées dans le Nedjed, tandis qu'elles ne le sont que rarement dans le reste de l'Arabie ; chez eux seuls, le voile et le Harem sont encore en pleine faveur. Les fanatiques sectaires ayant étouffé l'esprit d'indépendance naturel aux Arabes, pour se courber sous la servitude de l'Islamisme. »

Or tous ces traits sont ceux des sectateurs d'Abd Allah ben Ouahb qui périt à Nehrouan. Je n'hésite pas à affirmer que les Ouahbites de l'Arabie Centrale sont cousins de nos Ouahbites de l'Oued-Mzab. S'ils étaient plus cléments sur les champs de bataille, s'ils n'avaient pas dépouillé par excès de zèle les tombes du prophète et d'Ali de leurs ornements sacrilèges, enfin s'ils ne traitaient pas les autres Mahométans de Polythéistes au lieu de les regarder

simplement comme des révoltés, je dirais qu'ils sont leurs frères, mais je ne trouve aucune différence entre leurs pratiques et celle des Ouahbites Sofrites, ou des Ouahbites Ibadites Noukkar. Comme eux les Sofrites massacraient leurs ennemis sans défense ; comme eux, ils exagéraient les prescriptions les plus rigoureuses du Koran ; comme eux, ils traitaient les autres Mahométans de Polythéïstes. Cette affirmation ne diminue en rien le mérite du Cheikh Nedjéen du 18^{me} siècle : elle lui donne seulement des ancêtres et nous permet d'expliquer l'explosion du Ouahbisme contemporain par une suite, de causes naturelles. Je crois intérieurement, sans pouvoir encore le prouver, je crois que les docteurs Nedjéens ont des chroniques analogues à celles de nos Beni Mzab, que dans ces chroniques on trouverait la suite de leurs chefs et de leurs cheikhs, depuis le septième siècle de nôtre ère jusqu'à nos jours, et que les premiers noms qu'on y rencontrerait seraient ceux de notre Djabir ben Zied, de notre Abd el Ouahb, de notre Abou Obéïda et de ses disciples orientaux. Je crois aussi comme l'affirme M. Palgrave, qu'ils possèdent un livre de lois ; mais j'ajoute que ce livre doit différer très peu du *Nil* de nos Mozabites. Il n'est pas surprenant que les Nedjéens n'aient montré ni leurs chroniques, ni ce livre à M. Palgrave qui voyageait sous un déguisement syrien, et n'échappa que par une sorte de miracle à tous les pièges qu'on lui tendit. Nous sommes les maîtres des Beni Mzab depuis 1843, et c'est seulement cette année qu'à force d'intrigues j'ai obtenu connaissance de leurs manuscrits. Ils me répondirent d'abord, comme les Nedjéens à M. Palgrave, qu'ils n'avaient pas d'ancêtres religieux, et que toute leur histoire comme toute leur législation était contenue dans le seul

Koran : la lumière ne se fit que quanti mes amis de Melika m'eurent communiqué la chronique d'Abou Zakaria. En attendant que des preuves écrites tirées du cœur de l'Arabie viennent ruiner ou confirmer mon opinion, je déduis le Ouahbisme actuel du Nedjed de la prédication des cinq missionnaires orientaux sortis de l'école d'Abou-Obéïda. Ils allèrent dans l'Oman, mais ils passèrent par le Nedjed. Le Nedjed avait été le berceau du Ouahbisme avant même qu'il reçut son nom, car les premiers Ouahbites étaient sortis, comme nous l'avons vu, de la tribu des Benou Temim, nedjéenne par excellence. Il est même probable que les missionnaires n'eurent besoin d'y convertir personne. Plus tard, tandis que les Ouahbites de l'Oman gardaient leur foi, grâce au large désert qui les sépare du reste de l'Arabie, la persécution carmathe s'abattit sur le plateau central, et les Nedjéens persécutés furent réduits à *l'état de secret*. La foi ancienne sans cesse diminuée subsista néanmoins sur le sol qui l'avait produite, en attendant qu'Allah lui rendit son lustre, et restituât ses véritables adorateurs dans l'*État de gloire* du premier siècle. Le jour vint où un de leurs Mchèkh plus hardi que les autres proclama la réforme, et comme il se nommait Mohammed Ibn Abd-el-Ouahb, la multitude, confondant le nom de son père avec celui de l'ancien héros de la bataille de Nehrouan, le regarda comme l'auteur de la doctrine Ouahbite, tandis qu'il n'en était que le rénovateur.

Je soumets ces considérations à la critique, et je serais heureux qu'elles éveillent l'attention d'un de nos grands arabisants. Quel honneur M. Silvestre de Sacy n'a-t-il pas retiré de son étude de la Religion des Druses ! Étude du Ouahbisme arabe ne serait pas moins féconde.

Certes, au point de vue politique, une parenté de doctrine entre nos commerçants mozabites d'Algérie et les princes guerriers du Nedjed est peu inquiétante. D'ailleurs, quel politique algérien s'embarrasserait d'un travail sur l'Arabie centrale ? Mais en s'élevant jusqu'au point d'où les décadences et les renaissances des peuples apparaissent à l'historien comme les modifications des planètes de différents tiges se révèlent à l'astronome, l'esprit se réjouit de voir se renouveler dans l'Arabie une secte religieuse qui s'éteint parmi Lions. Une vive lumière éclaira l'histoire des lettres quand nos trouvères reproduisirent les cycles homériques, l'histoire des arts quand les Médicis renouvelèrent en Italie la Grèce de Périclès, l'histoire de la nature quand le sol australien fut trouvé recouvert de la végétation primitive de notre globe. Étudier l'Arabie centrale contemporaine, c'est étudier l'Algérie telle qu'elle fut au Moyen-âge.

Revenons aux cinq Maugrebins, disciples d'Abou Obéïda. Au moment où Abou el Khottab, Abd er Rahman ben Roustem, Ben Derrar , Daoud, et Hacim, se dirigèrent de Bosra vers l'Afrique occidentale, toutes les populations berbères, depuis la Cyrénaïque jusqu'à Tanger, bouleversées par la conquête arabe, opprimées outre mesure, entraînées dans des guerres lointaines jusqu'au bord de la Loire, et, pour toute récompense, écrasées d'impôts, vendues sur les marchés, attendaient des libérateurs avec angoisse. Il y avait à peine cinquante ans que le roi de l'Aouras occidental, Kocila, à la tête de troupes chrétiennes, avait tué Sidi Okbah ben Nafa et fait une hécatombe de soixante-dix compagnons du Prophète sous les murs de Tehouda ; à peine trente que la reine de l'Aouras oriental, la Kahina juive, avait écrasé l'armée de Hassan dans la

plaine de l'Oued Nini. El Bekri dit positivement qu'une partie du Maroc, était encore chrétienne à la fin du VIII^e siècle de notre ère, et Ibn Khaldoun, que les Berbers furent onze fois apostats avant de croire décidément à l'islamisme. Ce n'est pas qu'ils fussent hostiles aux Musulmans : j'oserai même dire que la simplicité apparente de la formule « il n'y a qu'un Dieu » convenait mieux à ces populations grossières que le profond mystère de notre Trinité chrétienne ; mais dans la doctrine que leur appliquaient les Khalifes de Damas ils voyaient se renouveler l'orthodoxie des Empereurs de Rome et de Byzance, et les lieutenants de ces Khalifes les gouvernaient avec une rigueur qui dépassait de beaucoup celle des plus féroces Proconsuls.

C'est une longue histoire qui sera faite un jour sans doute, et qui jettera une vive lumière sur notre Algérie, que celle de ces Donatistes et de ces Circoncellions, mauvais chrétiens, plus berbères encore qu'hérétiques, dont les fureurs causèrent la ruine de l'Afrique romaine dès le quatrième siècle. Ce qu'ils demandaient ou repoussaient, nos Kabyles, nos Chaouïa et nos Mozabites, tous nos Berbers en un mot, le demandent et le repoussent encore. Nous en savons seulement qu'ils étaient ennemis de la hiérarchie ecclésiastique, poussaient les rigueurs de la discipline religieuse au-delà des limites de la nature humaine, vivaient dans une crainte perpétuelle de Dieu et de ses jugements, professaient le mépris du monde, et confondaient dans une haine commune les évêques catholiques et les grands propriétaires. Les populations indigènes que les lois et les mœurs romaines des trois premiers siècles de l'ère chrétienne avaient maintenues, quoi qu'on en dise, dans un abaissement

réel, avaient d'abord accueilli le Christianisme avec joie parce que le Sauveur est mort pour tous les hommes, et elles avaient interprété les divines promesses de l'Évangile dans le sens d'une Rédemption sociale immédiate ; mais l'orthodoxie officielle de Constantin et de ses successeurs les avait cruellement détrompés. D'ailleurs, le Christianisme ne pouvait pas faire que les grands propriétaires romains ou romanisés ne détinssent toutes les bonnes terres et tout le commerce de l'Afrique. Parqués dans de grands villages dont nous surprenons encore les maigres vestiges au sud de la province de Constantine, ils n'avaient point accès dans les villes monumentales de leurs maîtres, sinon les jours où ils venaient y porter, comme des tributs, leurs huiles et leurs laines. Le semblant d'égalité qu'ils tiraient du Christianisme était pour eux une cause de révolte incessante, plus active peut-être que les souffrances de l'ancienne oppression, car les classes inférieures qui s'élèvent s'irritent plus du dernier obstacle que des premiers. Ils écoutaient donc avec avidité les clercs chrétiens qui par excès de zèle se prodiguaient au milieu d'eux, et leur enseignaient un christianisme conforme à leurs désirs. Nommés Circoncellions à cause de la fréquence de leurs tournées, ces clercs leur répétaient qu'ils étaient devant Dieu les égaux, sinon les supérieurs des riches, que les titres et les grades provoquent plutôt la colère que les faveurs célestes, que la richesse matérielle est un vain et dangereux ornement, et qu'un jour viendra où les palais orgueilleux tomberont au souffle de la trompette de l'Archange, comme les murs de Jéricho. Les Berbers du quatrième siècle, gens à tête dure, comme les nôtres, entendaient ces beaux discours dans leur sens réel, et n'en demandaient pas davan-

tage. Peu leur importait que le schisme des Donatistes eût commencé par une simple compétition, presque une question de préséance : ils n'en voulaient voir que la conséquence brutale, et, le fer et le feu à la main, tous ces nouveaux convertis qui la veille encore adoraient Ifru ou Djann dans leurs cavernes et dans leurs bois, ravagèrent les villas, puis les villes, au nom du Christ. C'est aux Circoncelions que nous devons les steppes desséchées qui s'étendent aujourd'hui entre les ruines de cent villes, autrefois florissantes, et les canaux brisés, les sources taries, les plantations détruites à jamais sur ce sol africain dont la fertilité doit autant à l'industrie de l'homme qu'à la nature.

« Le donatisme, dit M. Saint-Marc Girardin(1), n'est point une hérésie, c'est un schisme ; car les donatistes croient ce que croit l'Église catholique ; seulement, selon eux, les traditeurs ont souillé la pureté du caractère épiscopal ; ils ont interrompu la descendance naturelle des apôtres. Ne cherchez ici aucune des subtilités familières aux hérésies de la Grèce ou de l'Orient. L'esprit africain est à la fois simple et violent, et il ne va pas jusqu'à l'hérésie, il s'arrête au schisme ; mais il y met un acharnement singulier. Il y a peu d'hérésies qui soient nées en Afrique. L'Arianisme n'y vint qu'avec les Vandales, et encore ce n'était pas l'Arianisme subtil, tel que l'Orient l'avait connu, disputant sur la consubstantialité du Père et du Fils ; c'était un Arianisme plus simple et plus à la portée de l'esprit barbare, qui faisait du Père et du Fils deux dieux, dont l'un était plus grand et plus puissant que l'autre. Les hérésies Africaines, et elles sont en petit nombre,

(1) Cité par M. d'Arvezac, dans son *Histoire et description de l'Afrique*. (Collection de l'*Univers*.)

n'ont jamais rien eu de subtil et de raffiné. Les *Célicoles*, dont Saint-Augustin parle quelque part, ne sont qu'une secte qui penche vers le déisme primitif des Juifs ; ils semblent être en Afrique *les précurseurs lointains da Mahométisme*. Les donatistes Africains n'ont ni avec le Judaïsme, ni avec le Mahométisme aucune analogie de dogme, car ils ne contestent aucune des croyances chrétiennes ; mais ils ont avec ces deux religions une grande ressemblance extérieure.

« C'est la même allure de fanatisme c'est le même goût pour la force matérielle. Les Donatistes ont, comme tous les partis, leurs modérés et leurs zélés ; les modérés, qui s'appellent surtout les donatistes ; les zélés qui sont les circoncellions. Les Donatistes sont les docteurs et les diplomates du parti, ils désavouent l'usage de la violence, ils font des requêtes aux empereurs ; ils inventent d'habiles chicanes pour échapper aux arrêts rendus contre leur schisme ; ils écrivent contre les docteurs catholiques, ils les calomnient et les insultent. Ils ne sont du reste ni moins obstinés, ni moins ardents que les Circoncellions. Ils se déclarent les seuls saints, les seuls catholiques. Les Circoncellions sont l'armée et le peuple du parti ; ils représentent l'Afrique barbare, comme les donatistes représentent l'Afrique civilisée. Les Circoncellions sont des bandes nomades qui se mettent sous un chef, parcourent le pays. Ils font profession de continence ; mais le vagabondage amène la débauche dans leurs bandes. Le but de leurs courses est de faire connaître la sainteté de leur église, aussi leur cri de guerre est : Louange à Dieu (Deo Laudes), cri redouté, car , partout où il retentit, il annonce le pillage et la mort. Comme les Circoncellions

sont pour la plupart des esclaves fugitifs ou des laboureurs qui ont renoncé au travail pour s'enfuir au désert, ils ont les haines qui sont naturelles à ces sortes d'hommes ; ils haïssent les maîtres et les riches, et quand ils rencontrent un maître monté sur son chariot et entouré de ses esclaves, ils le font descendre, font monter les esclaves dans le char et forcent le maître à courir à pied, Ils se vantent d'être venus pour rétablir l'égalité sur la terre et ils appellent les esclaves à la liberté ; tout cela, au nom, disent-ils, des principes du christianisme qu'ils dénaturent en l'exagérant et dont surtout ils n'ont pas les mœurs. Ôtez-leur le fanatisme, ce sont les Bagaudes de la Gaule, ce sont les ancêtres de la Jacquerie ; c'est la vieille guerre entre l'esclave et le maître, entre le riche et le pauvre ; seulement cette guerre, a pris la marque de l'Afrique : ce sont des nomades ; et la marque du temps : ce sont des bandes fanatiques. C'est le fanatisme en effet qui leur donne un caractère à part. Ils sont cruels contre eux-mêmes et contre les autres ; ils se tuent avec une facilité incroyable, a f n, disent-ils d'être martyrs et de monter au ciel. Ils tuent les autres, sans plus de scrupule, en combinant d'affreuses tortures pleines des raffinements de la cruauté Africaine. Parfois cependant ils s'inquiètent de savoir s'ils ont le droit de se tuer , et alors ils forcent le premier venu à les frapper , a f n de ne pas compromettre le mérite du Martyre par le péché du suicide. Malheur, du reste, au voyageur, qui refuserait de leur prêter sa main pour les tuer ! Il périrait lui-même, sous les coups de leurs longs bâtons qu'ils appellent des Israélites, à moins, qu'ils n'aient la présence d'esprit d'un jeune homme de Madaure, qui rencontra un jour une de leurs bandes. Ces fanatiques avaient résolu depuis plusieurs

jours d'être martyrs, et, selon leur usage imité des gladiateurs, ils s'étaient, avant leur mort, livrés à tous les plaisirs de la vie, et surtout au plaisir de la table. Ils cherchaient donc avec impatience quelqu'un qui les voulût tuer. A l'aspect de ce jeune homme, ils coururent à lui avec une épée nue, le menaçant de l'en percer s'il ne voulait pas les en percer eux-mêmes. « Mais, dit le jeune homme, qui me répond, quand j'aurai tué deux ou trois d'entre vous, que les autres ne changeront pas d'idée et ne me tueront pas ? Il faut donc que vous vous laissiez lier. » Ils y consentirent, et une fois liés il les laisse sur le chemin et s'enfuit.

« Les Circoncellions représentent, dans le donatisme, les mœurs de l'Afrique barbare ; mais il y a dans le donatisme quelque chose, qui caractérise l'Afrique en général, c'est l'esprit d'indépendance à l'égard des empereurs, c'est la haine de l'unité, soit de l'unité temporelle de l'Empire, soit de l'unité religieuse de l'Église. »

Plus loin, M. Saint-Marc Girardin dit encore : « quand on s'écarte de la discussion entre donatistes et orthodoxes, on voit que le principal grief contre le donatisme, c'est qu'il a rompu l'unité catholique. De son côté le refrain du chant rimé de Saint-Augustin résume fort bien les reproches qu'il fait aux donatistes. *Omnes qui gaudetis de pace modo verum judicate*. La paix, c'est-à-dire l'unité, voilà le sentiment et le principe que Saint-Augustin, atteste contre les donatistes. C'est là, en effet, le sentiment qui leur répugne, c'est par là qu'ils sont rebelles ; ils n'ont avec les orthodoxes aucun dissentiment dogmatique ; seulement ils veulent faire une église à part. Il n'y a point avec eux de controverse théologique, car ils disputent sur des faits

plutôt que sur des opinions. Dans le donatisme, ce n'est point, comme la plupart des hérésies l'indépendance de l'esprit humain qui en est cause, c'est l'indépendance de l'Afrique, et ce qui achève de le prouver c'est que les tentatives de révolte que font quelques gouverneurs d'Afrique, entre autres le comte Gildon en 307, sont appuyées par les donatistes, Ils sont les alliés naturels de quiconque veut rompre l'unité de l'Empire dans l'ordre politique comme ils veulent le rompre dans l'ordre religieux. Enfin le donatisme, est, au quatrième et au cinquième siècle, un témoignage expressif de l'originalité que l'Afrique a gardée sous toutes les dominations. Dans le donatisme, cette originalité a été jusqu'au schisme en religion, et elle se ralliait volontiers à la révolte en politique. »

Les Vandales furent appelés, puis passèrent, chassés par les Grecs. Salomon et les autres généraux byzantins hérissèrent le pays de forteresses dont les matériaux furent les pierres de taille, les colonnes, les frises de temple, les pierres tombales des villes et des bougades détruites. Dans les intervalles nus des redoutes byzantines, les Berbers restèrent ce que la civilisation romaine les avait faits, niveleurs, Circoncellions, et c'est dans cet état moral que les Arabes les surprirent. Je ne pense pas qu'ils aient vu avec une grande douleur les Vandales Ariens consommer la ruine des grands propriétaires orthodoxes, Je ne crois pas davantage que les premières fuites des mercenaires de Byzance devant les milices syriennes des Omméïades leur aient été pénibles ; car ils avaient assez lutté dans l'Aouras et ailleurs contre l'orthodoxie grecque. Ils durent seulement espérer que l'islamisme qui leur apparaissait d'abord comme extrêmement simple ne les replacerait pas sous une hiérarchie

oppressive dès qu'ils auraient avoué qu'il n'y avait qu'un Dieu et que Mahomet était son Prophète. La loi islamique dit en effet formellement que les Chrétiens seront d'abord soumis à la capitation, mais que s'ils se convertissent, ils seront traités comme tous les Musulmans. Leur erreur était grande. Les gouverneurs que les Khalifes envoyaient dans le Magreb partaient comme autrefois Cortez ou Pizarre pour l'extrémité du monde. N'allaient-ils pas jusqu'au rivage de la mer des Ténèbres ? Leurs nouveaux sujets mal connus, inabordables dans leurs massifs du Djebel Ne-fous, de l'Aouras, du Djerdjera, de l'Atlas marocain, ou toujours errants dans les immenses déserts qui s'étendent jusqu'au pays des Noirs, sans villes, sans murailles, sans marchés, étaient, pour les militaires cupides de l'école de Moaouia, une proie dont les cris ne seraient jamais entendus. Qui comprenait même la langue de ces demi-sauvages aux cheveux tressés, presque nus sous leurs burnous au capuchon pointu ? Sidi Okbah avait donné le bon exemple: il coupait à leurs petits rois le nez ou une oreille, sans raison, pour qu'ils se souvinsent de son passage. Après lui, chaque gouverneur envoyait au Khalife des milliers de beaux ou belles esclaves du pays des Berbers, sans doute des femmes blondes réfugiées aujourd'hui sur les cîmes du Djerjera et dans les vallées creuses de l'Aouras. L'or si cher au Berber, l'or ramassé peu à peu pendant l'occupation romaine partait aussi du Magreb pour l'Orient. Les familles étaient décimées, les cachettes vides, le pays dévasté, et le sabre du Syrien était toujours levé sur les têtes des survivants. Les tyrans appliquaient à leurs victimes une sorte de loi. Ils soutenaient que les Berbers, quoique convertis à l'islamisme, devaient continuer de payer une

capitation égale au cinquième de leurs biens, sinon ils pouvaient être réduits en esclavage et vendus sur les marchés. Était-ce là la religion de l'Apôtre de Dieu Mohammed ? Avait-il donc enseigné la violence l'avidité, la fourberie ? Le fsc de Rome n'avait jamais eu de telles exigences. Et que signifiait aussi cette domination lointaine d'un maître absolu à la façon de Constantin et de Justinien ? Allah n'avait-il pas ordonné que le pouvoir fût remis au plus digne par les Musulmans réunis ? Pendant la domination des Césars chrétiens, l'orgueil de certains magistrats avait paru insupportable. Combien le gouvernement des Khalifes de Damas était plus écrasant ! A qui le Berber battu, pillé, vendu, pouvait-il avoir recours ?

La ressemblance intime du Schisme chrétien des Circoncissions et de la doctrine Musulmane des Ouahbites est facile à saisir. Avec quelle joie les petits-fils des Circoncissions ne devaient-ils pas entendre des Musulmans venus d'Orient, disciples des plus grands Mchèkh de l'islamisme, enseigner qu'il n'y a d'autre droit que le droit émané d'Allah, que tout homme recommandable par ses vertus peut être élu Commandeur des Croyants, sans préjugé de race ni de naissance, que les lieutenants des Khalifes qui dépouillent les Musulmans sont des mécréants, que le luxe est impie, que les femmes et les pauvres doivent être respectés ? Le grand historien des Berbers, Ibn Khaldoun, ignore ces choses. L'Ibadisme Africain n'est pour lui qu'un prétexte à revendications nationales. Suivant lui, les Berbers auraient adopté une hérésie musulmane uniquement pour tenir tête aux Arabes et les expulser de leur sol. Certes, cette explication a sa valeur, et nul plus que nous n'admire l'érudition et la sagacité d'Ibn

Khaldoun ; mais nous ne pensons pas qu'on puisse donner le premier rang aux questions de race dans un temps où ces sortes d'idées ne s'étaient pas encore fait jour. Au huitième siècle de notre ère, aussi bien dans le monde Mahométan que dans le monde Chrétien, les peuples n'avaient qu'un sentiment très vague de ce que nous avons nommé plus tard les *nationalités*. Non, le Ouahbisme n'était pas un prétexte aux yeux des Berbers du huitième siècle, pas plus que le Donatisme n'en fut un pour les Berbers du quatrième. Cette doctrine puritaine était bien leur tout, elle suffisait à leurs désirs, à leurs besoins, à leur rancunes. Eux-mêmes se définissent « obstinés dans le droit, capables de mourir pour ce qu'ils ont compris. » Ils avaient compris depuis cinq cents ans que les hommes n'ont qu'un maître, Dieu, Allah. C'est de cette vérité qu'ils déduisaient toute leur organisation sociale, et pour elle qu'ils voulaient mourir.

Les Ibadites et les Sofrites, Donatistes et Circoncis musulmans, trouvèrent donc la tâche facile quand ils vinrent prêcher la révolte contre les Omméïades dans l'Afrique occidentale. Comme une traînée de poudre, les passions populaires comprimées depuis Tripoli jusqu'à Tanger par les excès des lieutenants des Khalifes, firent explosion. Quelques années suffirent à répandre le Ouahbisme modéré ou violent sur toute l'étendue de la Tripolitaine, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc actuel. Au nom de l'égalité des hommes devant Allah, trois cent soixante-quinze batailles, dit Ibn Khaldoun, furent livrées par les Berbers aux troupes syriennes, et ces batailles furent toutes excessivement meurtrières. Nous négligerons les Sofrites pour nous attacher aux seuls Ibadites, ancêtres de nos Beni Mzab ; mais nous devons marquer que ces deux

sectes se partagèrent en quelque sorte le monde africain pendant le huitième siècle de notre ère et la première moitié du neuvième. Les Sof f tes dominaient dans le Maroc et dans le nord de notre province d'Oran. Ils fondèrent Taf lelt (Sidjilmassa) et propagèrent leur inf uence le long de l'Océan jusqu'au pays des Noirs. Le groupe berbère qui leur fournit les contingents les plus considérables était celui des Beni Ifren. Les Ibadites avaient leur fort dans le Djebel Nefous, au sud de Tripoli. C'est de là que leur empire africain prit son essor, c'est là qu'il succomba. On y retrouve encore leur doctrine enseignée dans des écoles. Le Djebel Nefous, leur fut une barrière, à l'abri de laquelle ils gagnèrent à leur cause le Djerid, l'Oued Rir , l'Aouras, et les populations semi-errantes du bassin supérieur du Ché-lif. Tiaret fut leur capitale, la demeure de leurs Imans, leur ville sainte en quelque sorte, comme Kirouan était la ville sainte des Arabes Orthodoxes. Ils y bâtirent leur grande mosquée, y réunirent leur *Mchèkh* les plus célèbres et y formèrent cette riche bibliothèque dont le souvenir remplit encore de tristesse les savants de l'Oued Mzab ; mais les tribus qui entouraient Tiaret, au huitième siècle, les Lemaïa, Zouagha, Matmata, Miknaça, Zenata, Louata, et Houara du Sersou et du plateau de Mindas, n'égalèrent, ni par le nombre, ni par le courage, ni par la fortune, les Nefouça, les Houara, les Zenata de la Tripolitaine.

Quelques Ibadites de marque avaient paru dans les environs de Trablès, (Tripoli), avant Abou el Khottab et ses compagnons, entre autres Selma, Harit et Abd el Djebbar ; mais Abou el Khottab est le premier qui ait laissé dans l'histoire une trace profonde. Il fut Imam comme l'avait annoncé son maître Abou Obeïda : il prit Trablès et

mourut dans une bataille. Le second Imam fut le persan Abd er Rahman ben Roustem, qui fonda Tiaret. Le troisième fut le fils d'Abd er Rahman, Abd el Ouahab. Le quatrième fut Felah, fils d'Abd et Ouahab. Le cinquième fut Mohammed, fils de Felah. Le sixième fut Youcef, fils de Mohammed. Le septième fut Yagoub. Ils n'eurent point d'ennemis du côté de l'Ouest : Abd er Rahman ben Roustem avait pris soin de s'allier par des mariages aux Sofrites du Maroc septentrional et de Sidjilmassa, et d'ailleurs, Ibadites et Sofrites se prêtaient un concours mutuel contre les lieutenants des Khalifes. Un peu plus tard, quand les Edricides régnèrent à Fez, ces bonnes relations furent maintenues, d'abord parce que les Edricites eurent, comme les Sofrites, les mêmes ennemis que les Ibadites, ensuite parce que la branche de la secte Chiite des Zeidites, à laquelle appartenaient justement les Edricides, admettait, comme les Ibadites, l'éligibilité de l'Imam. Il n'en fut pas de même du côté de l'Est. Sous le règne de Youcef, les Nefouça essayèrent, de la part des Khalifes, une si rude défaite à Manoa, que Tiaret demeura à découvert. Sous le règne de Yagoub, Tiaret elle-même fut prise et ruinée par le missionnaire et général fatemite Abou Abd Allah ech Chii, vers l'an 909. Le dernier des Imams ibadites, descendant en ligne directe des rois de Perse, quitta sa capitale incendiée avec une petite troupe dont il couvrait seul l'arrière-garde, et se rendit à Ouargla ; bientôt les Fatemites furent partout vainqueurs. L'Imam lui-même jugea que *l'état de défense* devait prendre fin dans le Magreb ; il refusa de reconstituer l'Imamat, et ordonna que les fâdèles revinssent à *l'état de secret*. A partir de cette époque, les *Mchèkh*, absolument indépendants, précisèrent les règles

de leur organisation intérieure, et se constituèrent en une sorte d'oligarchie. Leur zèle conserva quelque temps à la doctrine d'Abd Allah ben Ibad l'Oued Rir , les Oasis de Ouargla, et une partie du Djerid : mais, comme s'ils avaient eu le pressentiment de nouveaux désastres, ils se hâtèrent, dès le milieu du dixième siècle, de se créer un refuge dans les *dayas* de l'Oued des Beni Mezab. Un d'entre eux, Abou Abd Allah Mohammed ben Bekri y convertit des Zenata qui, sous le nom de *Ouacilites* appartenaient à la grande subdivision des Mahométans Motazilites. Quelques villages furent fondés dans l'Oued entre les points qu'ElAteuf et Rardaïa occupent aujourd'hui, notamment dans la petite plaine de Tizzert où trois rivières se réunissent pour forcer l'étranglement de Bou Noura. Le nombre des nouveaux convertis s'accrut par suite des persécutions que les Fatemites, puis les Almoravides, tirent subir aux Ibadites disséminés soit dans le Maroc, soit près de Tiaret, soit dans la montagne que nous nommons maintenant Djebel Amour ; des Ibadites vinrent aussi de Djerba et de Ouargla, surtout de Ouargla, quand l'Almoravide Yahia Ibn Ishak ibn Mohammed ibn Ghânia l'eut à peu près dévastée (1204). Ces événements doivent être l'objet d'un travail spécial, et d'ailleurs ils excèdent le cadre de la Chronique d'Abou Zakaria telle qu'elle m'a été copiée dans l'Oued Mzab : ce que j'en possède nous donne en effet seulement l'histoire des ancêtres de nos Mozabites depuis l'imamat d'Abou el Khottab jusqu'aux premières prédications d'Abou Abd Allah Mohammed ben Bekri.

Si l'on considère maintenant que Ibn Khaldoun, qui consacre seulement une page à Abd er Rahman ben Roustem et quelques lignes à Abd el Ouahab, semble ignorer

absolument les Imams ibadites à partir de Felah, on comprendra l'importance de ce document grâce auquel nous est rendue, avec mille détails, l'histoire glorieuse d'une secte qui contribua plus qu'aucune autre à distinguer les Berbers des Arabes, et se présente encore à nous vivante dans les cinq petites villes du Mzab et dans leurs colonies. Les lieutenants des Imams y sont mentionnés et parfois y tiennent plus de place que leurs maîtres ; toutes les actions importantes y sont marquées avec une précision qui déconcerte nos connaissances géographiques ; en fin les controverses théologiques y sont exposées avec un luxe d'anecdotes qui ne sont pas déplacées, quoi qu'on puisse croire, et donnent au contraire à l'ouvrage son véritable caractère. Je ne pense pas d'ailleurs qu'il soit inutile de savoir que l'ibadisme africain a donné naissance à cinq schismes, et dans quelles conditions ces cinq schismes se sont produits.

Le caractère de la Chronique d'Abou Zakaria est essentiellement religieux. Elle est l'histoire des Compagnons de l'Œuvre, *Sahab ed daaoua*. Tel est en effet le nom par lequel les Ibadites d'Afrique se désignent, et ce nom n'est pas sans analogie avec celui de Beni Meshab. Notre français *Chronique* ne traduit qu'imparfaitement le mot *Sirat* que les Mahométans donnent aux ouvrages de ce genre. *Sirat* signifie tout à la fois *Biographie* et Règle. C'est ainsi que, chez les Beni Mzab, la *Règle* des Clercs est dite *Sirat* d'Abou Ammar Abd el Kaf. Il était d'usage dans les Écoles Ibadites que le Cheikh instruisît ses élèves de la suite des grands hommes et des docteurs de la Secte, absolument comme aujourd'hui les Hazzaben (Clercs-Lecteurs) de l'Oued Mzab rappellent aux jeunes Irouan (Clercs-Écrivains) les vertus et la famille spirituelle des

marabouts près de la tombe desquels ils prient. Cette tradition n'était pas une curiosité historique : sur elle reposait la foi entière. La dignité du sujet et la nécessité de transmettre sans altération à la postérité cette chaîne continue qui reliait leur enseignement à la propre parole d'Allah, a porté plusieurs Mchèkh à composer des Recueils qui furent en même temps des témoignages du passé et des guides pour l'avenir. Ainsi les Chroniques Ibadites, ou *Ciar*, se sont succédées de siècle en siècle, comme les anneaux concentriques d'un arbre, et il est probable que, si toutes leurs bibliothèques, conservées, nous étaient remises, nous y trouverions au moins une douzaine de ces sortes d'ouvrages. La Chronique de Cheikh Ahmed, que je possède, a précédé celle d'Abou Zakaria. Composée par un Cheikh dont toutes les paroles comme tous les actes ont rapport à un texte koranique, une *Sirat* ne renferme pas un mot inutile. Tout s'y trouve en quelque sorte rangé sur un même plan : les décisions des Mchèkh qui y sont rappelées, y ont la même valeur que les batailles ; un manque d'obéissance à l'Imam y est f étri comme une révolte contre Allah. C'est là le premier livre que lisent les jeunes Clercs du Mzab. C'est là qu'ils apprennent d'abord, outre les noms de leurs ancêtres religieux, que le meurtre est un péché capital, que le voleur doit perdre la main, que le libertin doit être f agellé, qu'il est interdit aux vrais Croyants, quand ils combattent contre les Unitaires, d'achever les blessés, de poursuivre les fuyards, de dépouiller les morts, et beaucoup d'autres préceptes rendus sensibles par la conduite de leurs héros. J'ai tenté, dans les notes qui accompagnent la traduction de faire valoir ces traits tout particuliers de la Chronique Mozabite.

Je ne regrette pas que cette Introduction se soit développée sous ma plume au-delà des limites que je m'étais d'abord prescrites. Quel plus beau sujet que les origines auparavant si obscures d'un groupe religieux dont les sectateurs, abondants dans toutes nos villes algériennes, sont des modèles de rigorisme et de probité commerciale ? Si l'excès de zèle est une faute, j'avoue que je suis bien coupable, car je suis décidé à poursuivre sans relâche ces études africaines, pensant, bien que je laisserai de côté, comme tous mes devanciers, beaucoup d'énigmes insolubles, mais confiant dans les récompenses de cette puissance inconnue, amie des obstinés, que nous nommons la fortune. Il y a maintenant trois ans, j'étais sur l'emplacement de Thamgad dans l'Aouras, par un hiver violent. J'étudiais cette immense ville romaine sous des rafales de grêle et de neige, et je ne voulais pas revenir avant qu'une belle découverte m'eût récompensé. Il gelait toutes les nuits sous ma tente de toile, et le jour je m'obstinais dans une petite fouille sur le Forum, une bien petite fouille, car nous n'avions que trois pioches, la mienne, et celle de deux soldats du train. Je pouvais me rappeler d'autres moments plus faciles ; mais il fallait réussir, et j'ai réussi parce qu'il le fallait : certes, il est peu de joies égales à celle que j'ai ressentie quand j'ai mis à nu mes listes de magistrats, l'Albus de la Colonie à la fin du quatrième siècle de notre ère, et quand le soir j'ai écrit la lettre par laquelle je communiquais ma première découverte à Monsieur le Ministre, et à mon maître illustre, Monsieur Léon Renier . Depuis ce jour , je crois que la volonté est, après l'intelligence, le plus beau don que le Créateur nous ait réparti, et je pense

que j'aurai fait bon usage du peu que j'en possède, si je puis, à la fin de ma carrière, remettre une œuvre utile et quelque peu durable à mon pays(1).

Alger. — Agha-Mustapha, 7 Novembre 1878.

EMILE

MASQUERAY.

(1) Je prie instamment le lecteur de recourir à l'Appendice. Les *bons à tirer* de la première moitié de cette Introduction étaient déjà donnés quand M. Duveyrier m'a honoré à Paris de quelques corrections que je désire reproduire entières.

À
LA MÉMOIRE
DE
MON PÈRE

LA

CHRONIQUE D'ABOU ZAKARIA

Première Partie du Livre des Biographes et des Chroniques des Imams, ouvrage du cheikh, du distingué, du savant, du seigneur, du généreux, de l'équitable Abou Zakaria Iahia ben Abi Bekri, qu'Allah le recueille dans sa miséricorde et nous fasse trouver dans son livre profit et bénédiction. Amen.

Louange à Allah⁽¹⁾ maître de tout dans les cieux et sur la terre ; louange à Allah dans la vie future, lui seul commande et sait. Certes nous avons considéré combien de souvenirs ont disparu, combien de traditions se sont perdues, et Notre esprit s'est résolu à composer une chro-

(1) Dans cette traduction je ne supplée pas, comme on a l'habitude de le faire, Dieu à Allah. Notre conception de Dieu et la conception musulmane d'Allah ne sont point équivalentes. La formule « il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète » ne traduit pas exactement : « la Ilah ila Allah ou Mohamed raçoul Allah. » L'Arabe dit : « il n'y a pas d'autre divinité que Allah », dans un sens beaucoup plus restreint que celui de notre expression chrétienne.

nique des anciens Vénérables⁽¹⁾ et Saints des Compagnons de l'Œuvre dans laquelle les belles actions de leur vie, l'excellence de leur secte et la noblesse de leur conduite seront transmises à la postérité. Nous n'y avons consigné que les faits faciles à recueillir, et nous espérons qu'on en tirera profit, après avoir craint que cet ouvrage ne fût mis de côté et complètement oublié. Mais Allah est le seul que nous sollicitons, le seul dont nous recherchions les faveurs ; c'est de lui que nous attendons notre récompense, si nous parvenons à notre fin. Que sa grâce soit sur nous. Il nous donnera notre compte ; car il est le plus libéral des dispensateurs :

Premièrement nous exposerons l'origine de la secte des Ibâdites dans le Maghreb ; nous dirons comment elle commença et qui l'apporta de l'Orient ; nous révélerons les cinq hommes qui portèrent la science vers l'Ouest, et nous ferons l'histoire de l'Imâmat depuis le commencement jusqu'à la fin. Nous exposerons ensuite ce que nous avons appris des Vénérables et des Compagnons⁽²⁾, dans leurs rapports avec les Imams noirs⁽³⁾, et comment ils s'élevèrent contre eux, siècle par siècle. Ensuite, nous mentionnerons les dires des gens de l'Œuvre, leur conduite et leurs actions les plus célèbres, de père en fils,

(1) Je traduis ici (*mchèkh*, pluriel de *cheikh*) par Vénérables, pour bien marquer le sens que ce mot *cheikh* garde dans tout ce récit purement religieux.

(2) « Compagnons, compagnons de l'Œuvre, gens de l'Œuvre » sont des termes les plus fréquents par lesquels se désignent les Ibadites. Il en est encore plusieurs autres. On trouve aussi dans ce récit le mot Doctrine (Moudheb) alternant avec le mot Œuvre (Da'oua).

(3) Les Imams noirs sont les Abbassides, ainsi désignés à cause de la couleur de leur drapeau.

sans rien omettre ; et plaise à Allah que ce livre satisfasse le chercheur et réveille l'ignorant ; car cette Chronique est utile aux Croyants.

Les faits qui suivent ont été rapportés par plusieurs de nos Compagnons, et par l'imam, d'après son père 'Abd et Ouahab, qui les tenait de son père Abd er Rahman ben Roustem. L'auteur qui rapporte ces dires s'appuie sans cesse sur l'autorité de l'imam, et s'exprime ainsi : « L'imam nous a appris ; nous l'avons entendu dire⁽¹⁾.

Le premier qui apportait ces idées particulières, c'est-à-dire la doctrine des Ibâdites (et nous étions alors à Kirouân d'Afrique), est Selma ben Sa'id, qui faisait de la propagande pour les Ibâdites ; 'Ikrima Mouley ben 'Abbas faisait dans le même temps de la propagande pour les Çofrites⁽²⁾. Il dit : « J'ai entendu Selma dire un jour : « Je voudrais que la secte des Ibâdites fût puissante dans le Maghreb, ne fût-ce qu'un jour du matin au soir, quand il m'en coûterait la tête. » C'est alors qu'Abd er

(1) Ce passage nous montre que l'auteur de la présente Chronique n'a fait que résumer ou amplifier un ouvrage antérieur dont le premier auteur était l'imam ibâdite Abd el Ouahab.

(2) Ibn Kbaloun (*Hist. des Berb.*, trad. de Slane, t. I) : « Les Çofrites étaient, pour la plupart, sectateurs d'un certain Ziad Ibn Aster. On distinguait parmi eux des Çofrites nekkariens (récusants). Ils jouèrent surtout un grand rôle dans le Maghreb et Aksa, et même furent les premiers à se révolter ouvertement contre les gouverneurs arabes. En 739, un certain Meceira, des Matghara, à la tête d'une bande de Çofrites, tua Omar Ibn Abd Allah et Moradi, gouverneur de Tanger, et fit reconnaître pour chef religieux et politique de la secte, un dévot personnage, Abd el Ala Ibn Hodeidj, d'une famille chrétienne récemment convertie à l'islamisme. Plus tard, dans presque toutes les luttes qu'ils soutinrent contre les Aglabites, nous voyons les Ibâdites unis aux Çofrites, notamment quand tous les hérétiques ensemble (kharedjites) assiègent Omar Ibn Hafs, dans Tobna, en 151. »

Rahman ben Roustem embrassa la doctrine des Compagnons avec une extrême ardeur. Un des Compagnons lui dit : Si tu désires cette œuvre dans laquelle tu l'engages et à laquelle tu veux t'astreindre, va à Boçra. Là est un savant surnommé Abou 'Obeïda, mais dont le nom est Mouslim ben Abi Krima et Tamimi. Certes, tu trouveras chez lui ce que tu demandes. » On rapporte aussi que c'est la mère d'Abd er Rahman qui lui tint ce langage. En conséquence, 'Abd er Rahman ben Roustem se rendit près d'Abou 'Obeïda (qu'Allah lui fasse miséricorde) et il y a sur ce sujet une tradition que j'exposerai plus tard, s'il plaît à Allah, quand le moment sera venu de parler des mortels qui ont demandé la science à Abou 'Obeïda.

SIGNES D'ÉLECTION DES PERSANS PARMIS LES GENTILS⁽¹⁾.

Nous avons vu dans le livre des *Signes de la Naissance du Prophète* de Ibn Qotiba, citant le livre de l'*Avertissement et de l'Humilité* de Abou 'Otsman 'Amrou ben Nedjir el Djahèt, que le château de Kesra trembla, et qu'il en tomba quatorze grilles la nuit de la naissance du Prophète (que sur lui soit le salut). Kesra fut grandement troublé et résolut de cacher cet

(1) Le texte porte فضائل الفرس العجم Le mot Fedaiïl فضائل signifie proprement « actions nobles, glorieuses. » Je le traduis par *signes d'élection*, qui me semble convenir au sens religieux de tout ce passage Le mot عجم est proprement notre mot « gentils, » et les Arabes musulmans s'en servirent pour désigner d'abord les Persans, les Berbers et autres peuples qui entrèrent dans l'islam. L'auteur de notre Chronique expose d'abord les signes d'élection des Persans, pour honorer la famille des Rostemides qui fournit ses imams à la secte des Ibâdites.

évènement à ses vizirs ; mais il ne put contenir son secret dans son cœur : le matin, il revêtit ses vêtements de soie, ceignit sa couronne, et manda ses vizirs et les principaux de l'État. Quand ils furent réunis, Kesra parla et leur dit : « Renseignez-moi sur l'objet de cette convocation. » Ils répondirent : « Si nous pouvons quelque chose, nous en ferons part au roi quand nous connaissons son désir. » Alors il leur raconta l'incident du château. Or, il y avait parmi ses vizirs un homme nommé El Moubidan. Il prit la parole : « Qu'Allah, dit-il, dirige le roi dans la bonne voie ! Moi aussi j'ai eu un songe qui m'a troublé. » — « Moubidan, dis ton rêve, » répondit le roi. Il dit « J'ai vu des chameaux difficiles qui entraînaient des chevaux arabes jusqu'à ce qu'ils se dispersassent dans le Tigre et la région environnante. » — « Et que signifie cela, Moubidan ? » — Il dit : « Je ne sais, sinon qu'un grand événement aura lieu dans l'Ouest (dans le Maghreb). » Comme ils conversaient ainsi, un cavalier accourut et annonça que le feu de la Perse s'était éteint : or, il ne s'était pas éteint depuis mille ans. Kesra en fut encore plus troublé que de l'incident du château et du rêve de Moubidan. Ils en étaient là quand un homme vint leur annoncer que le lac de Saoua était rentré sous terre, et que l'eau de Samaoua avait pareillement disparu. La terreur de Kesra redoubla ; il consulta ses vizirs et ses amis ; quelques-uns lui dirent qu'il y avait de savants devins dans l'Ouest, et que, s'il l'ordonnait à son vice-roi Nôman ben Moundir, ce dernier lui enverrait le plus savant d'entre eux. Le roi fit dire à Nôman⁽¹⁾ : « Envoie-moi le plus savant de ton

(1) Cette tradition se trouve aussi bien rapportée dans la *Vie de Mohammed*, d'Abou I'Feda ; mais notre chroniqueur l'avait tirée directement d'Ibn Qottba.

pays. » Nôman lui envoya Abd et Mesih ben Omar ben Hian ben Tekhelba et Kheussani. Il était âgé de plus de trois cents ans, et il vécut jusqu'au moment où les Arabes devinrent incrédules après la mission du Prophète⁽¹⁾. Khaled ben et Oualid, quand il sortit du Yemen, le rencontra dans le pays de Hira, et on cite à ce propos une anecdote qu'il n'est pas temps de raconter. Il professait la religion chrétienne. Quand il fut devant Kesra, le roi lui dit : « Dis-moi pourquoi je t'ai fait venir. » Abd el Mesih dit : « Si le roi m'en instruit, je lui rendrai réponse ; sinon je m'adresserai à un de mes cousins qui est dans le Mechref de Syrie, près du Hidjâz de la terre de Monta, dans laquelle est mort pour la foi Djafar ben Abi Talib, qu'Allah lui fasse miséricorde. Par la puissance du Prophète, il satisfera aux demandes du roi sans les connaître, et dépassera même le désir du roi. »

Le roi lui fit part de l'incident du château, du rêve de Moubidan et de tout ce qui lui était arrivé. Abd et Mesih dit : « Je ne puis satisfaire au désir da roi ; cependant, attendez-moi ; j'irai en Syrie, et je reviendrai avec l'explication. » Abd el Mesih se dirigea, en effet, vers la Syrie. Il pensa périr de soif en route ; mais il parvint ad terme de son voyage. Quand il fut en présence de Setih, il se prosterna devant lui ; mais Setih ne lui rendit pas réponse et ne leva pas la tête. Après avoir attendu, Abd el Mesih lui récita les vers suivants :

Est-il sourd ou entend-il, l'honneur du Yemen ;

— Ou bien sa vue affaiblie est-elle couverte d'un nuage ?

(1) Voyez plus loin, aux *Signes d' Election des Berbers*, la conversation de Mohamed et de l'ange Gabriel.

— O le plus illustre et le plus noble, je me suis fatigué pour toi ;

— Et celui qui vient à toi est le plus vieux d'une famille éprouvée par la famine.

— Et sa mère descend de Dib ben Hadjer.

— Il est blanc, ses vêtements et son corps sont déchirés.

— (Avec mon chameau) j'ai traversé une terre profondément découpée ;

— Il m'a emporté avec vitesse et fait descendre dans de creux ravins ;

— Jusqu'à ce que je sois venu vers le plus cher des voyageurs et des sédentaires. »

Quand il eut terminé, Setih leva la tête, et dit : « Abd el Mesih ; allant sur un chameau ; est venu vers Setih ; et il est sur le point de mourir. » Puis il lui dit : « Le roi des Beni Sassan t'a envoyé, à cause du tremblement du château et de l'extinction des feux et du songe de Moubidan qui vit des chameaux difficiles entraîner des chevaux arabes jusqu'à ce qu'ils se dispersassent dans le Tigre et la région voisine. » Abd el Mesih lui dit : « Que signifie cela ? » Setih répondit : « Quand la récitation du Koran se sera répandue, quand l'homme au bâton aura été envoyé, quand l'Oued Smaoua aura disparu, ainsi que le lac de Saoua, la Syrie ne sera plus la Syrie pour Setih. Il y aura des rois et des reines en nombre égal à celui des grillages et ce qui doit arriver arrive. » Abou el Djahét dit dans son livre que Setih mourut alors en ce lieu et que Abd el Mesih revint vers Kesra ; sur la route il composa les vers suivants :

Fais diligence ; car ta mission est importante.

— Ne crains pas d'aller pendant la nuit et pendant le jour.

— Si la royauté des Beni Sassan vient à disparaître,
— C'est que ce siècle change et tous changent comme
lui.

— Parmi eux ont paru le grand roi Bohoran et ses frères,

— Et les deux Hormuz, et Sabour el Sabour.

— Ils étaient parvenus à un tel rang

— Que le lion redouté craignait leur puissance.

— Les hommes sont enfants d'une même famille, et
celui qu'ils savent

— Devenu pauvre, ils le méprisent et le repoussent.

— Le bien et le mal sont appareillés par siècle,

— Et le bien est suivi et le mal évité. »

Quand Abd et Mesilt parut devant Kesra, il lui fit part des réponses de Setih. Le roi dit alors : « Jusqu'à ce que nous comptions quatorze rois, il y aura de grandes choses. » Or ils en comptaient déjà neuf, et le dernier d'entre eux était contemporain de la mission du Prophète (qu'Allah lui accorde le salut). C'est ce que rapporte Abou Qotiba dans son livre, et Allah sait comment cela se termina ; nous, nous espérons que ce, sont ceux-là qui arrivèrent dans le Maghreb à Tahert, comptèrent parmi nos imans, atteignirent un haut degré de puissance, et conservèrent cette puissance plus de cent cinquante ans, comme le témoignent plusieurs auteurs⁽¹⁾.

(1) Cette phrase qui me semble obscure que parce qu'elle est une traduction exacte du texte, signifie que la suite des imans Ibadites, persans d'origine, est regardée comme une descendance de Kesra, roi de Perse, et que cette glorieuse origine est confirmée par une des plus illustres prédications de l'Islam. Il n'est pas surprenant de voir invoquer ce genre de preuve dans une chronique musulmane.

Nous avons appris que l'envoyé d'Allah (qu'Allah lui accorde le salut), quand le verset suivant descendit sur lui⁽¹⁾ : « *O vous qui croyez, il s'en trouve parmi vous qui renient leur religion : certes, Allah suscitera d'autres hommes qu'il aimera et qui l'aimeront. Humbles envers les croyants et fiers envers les infidèles, ils combattront pour la foi et ne craindront pas le blâme, Allah accorde sa faveur à qui lui plaît. Il est immense et savant,* » désigna Selma le Persan qui était assis devant lui. Le Prophète ajouta : « Peut-être ils sont de la famille de cet homme. »

Il est mentionné dans le livre que le Prophète d'Allah (que sur lui soit le salut), dit : « Certes Allah possède un trésor qui n'est ni d'or ni d'argent, et ce trésor est dans le dos des enfants des Persans. »⁽²⁾

Ben Dab nous apprend aussi que 'Omar ben et Khot-tâb allait une fois de compagnie avec El Moghira ben Cha'aba, El Moghira était borgne. 'Omar (qu'Allah lui fasse miséricorde) lui dit : « El Moghira, est-ce qu'autrefois tu as vu quelque chose avec ton œil ? » — « Assurément, Emir des Croyants, » répondit El Moghira. » 'Omar lui dit : « Ensuite tu es devenu borgne ? » — El Moghira répondit : « Ensuite je suis devenu borgne. » — « Certes, dit 'Omar, l'Islam deviendra borgne comme tu es devenu borgne toi-même, puis il sera complètement aveugle, à tel point, qu'il ne distinguera plus ce qui lui est bon de ce qui lui est contraire. Puis, après cent soixante ans, Allah lui rendra l'ouïe et la vue au moyen d'une troupe semblable à que troupe de reis aux âmes limpides,

(1) Koran, Ch. V. verset 59.

(2) Cette citation est extraite des *Hadits*.

aux actions saintes. » El Moghira demanda : « De quel côté viendront-ils, Emir des Croyants, du côté de Hidjâz, ou du côté de l'Iraq, ou du côté de la Syrie ? » 'Omar le quitta sans répondre. Or, le Persan⁽¹⁾ gouverna (le Maghreb) au commencement de la cent-soixantième année, dans la ville de Tahèrt. Quelques-uns de nos Compagnons disent que ce fut au commencement de la cent soixante deuxième.

Zeid ben Eslem rapporte que le Prophète (que le salut soit sur lui) eut un songe qu'il raconta à ses amis, leur disant : « J'ai vu des moutons noirs mêlés à des moutons blancs, cela signifie que les Gentils entreront dans l'Islam et confondront leur sang et leur fortune avec la vôtre. » Ils en furent surpris et ils dirent ; « Les Gentils ! ô envoyé d'Allah. » Il répondit : « En vérité, j'en fais le serment, si la religion était suspendue aux étoiles, les hommes qui l'en feraient descendre seraient des Gentils, et les plus favorisés d'entre eux seront les Persans. » Il est aussi rapporté dans un autre passage que le Prophète (que le salut soit sur lui) dit : « Si la science était suspendue aux étoiles, les hommes qui l'en feraient descendre seraient les Persans. » Enfin des commentateurs du Koran, expliquant la parole de Dieu : « Vous serez appelés vers un peuple doué d'une grande puissance ; vous le combattez, ou il deviendra musulman⁽²⁾, » disent, les uns, que ce *peuple* signifie les Benou Hunifa les autres qu'il désigne les Persans.

(1) Ce *Persan* est Abd er Rahman ben Roustem, second imam ibabite du Maghreb.

(2) Koran. Ch. XLVIII, 16.

SIGNES D'ÉLECTION DES BERBERS⁽¹⁾ PARMIS LES GENTILS.

Nous avons appris qu'un jour, un Berber se présenta devant Aïcha, mère des croyants (qu'Allah l'agrée). Elle était assise et entourée des principaux des *Mouhadjîrîn* et des *Ançar*. 'Aïcha se leva de son coussin, et l'offrit au Berber, faveur qu'elle n'accordait pas à son entourage. Les Mouhadjîroun et les Ançar se retirèrent irrités. Le Berber consulta 'Aïcha sur un point de religion, puis se retira. Alors 'Aïcha fit revenir ses fidèles l'un après l'autre de leurs maisons. Quand ils furent réunis, elle leur dit : « Vous m'avez quittée avec colère, pourquoi cela ? » Un d'eux répondit : « Nous étions irrités contre vous à cause de ce Berber. Nous le méprisons, lui et son peuple, et vous lui avez fait plus d'honneur qu'à nous et à vous-même. » 'Aïcha dit alors : « Je lui ai fait honneur plus qu'à vous et à moi-même, à cause des paroles prononcées sur eux par l'envoyé d'Allah (que sur lui soit le salut). Connaissez-vous un tel le Berber ? » — « Assurément. » — « Or, j'étais un jour assise avec l'Envoyé d'Allah, quand ce Berber vint à nous, le visage pâle et les yeux caves. L'Envoyé d'Allah le considéra et lui dit : « que t'est-il arrivé ? Es-tu malade ? Tu m'as quitté hier le teint animé des couleurs de la santé, et maintenant tu as l'air de sortir du tombeau. »

— « O Envoyé d'Allah, dit le Berber, j'ai passé la nuit

(1) Cette tradition a été évidemment fabriquée après coup, comme la précédente. Elle a dû servir plus d'une fois aux marabouts africains qui prêchaient la révolte contre les gouverneurs arabes. Aujourd'hui, nous la trouvons toujours vivante chez les Mozabites ou Ibâdites. Les Mozabites prétendent représenter ce qui reste de Berbers purs en Algérie.

dans une peine cruelle. » — « Et quelle est cette peine cruelle ? — Le Berber dit : « Vous m'avez regardé hier avec insistance ; j'ai craint que quelque verset d'Allah ne fût descendu sur vous à mon sujet. Le Prophète lui dit : « En effet, je t'ai regardé hier avec insistance, à cause de Gabriel (que sur lui soit le salut.) Gabriel est venu vers moi et m'a dit : « O Mohammed, je te recommande la crainte d'Allah et les Berbers. » Je dis à Gabriel : « Et ces Berbers, qui sont-ils ? » Il répondit : « C'est le peuple auquel appartient cet homme. » Il te désigna, et je te considérai. Je dis alors à Gabriel : « Quel sera leur rôle ? » Il me répondit : « Ce peuple vivifiera la religion d'Allah quand elle sera morte et la renouvellera quand elle sera usée. » Gabriel ajouta : O Mohammed, la religion d'Allah est une créature parmi les créatures. Sa patrie et le Hidjâz, elle a pris naissance à Médine. Née faible, elle se développera et grandira jusqu'à ce qu'elle soit puissante et glorieuse ; elle donnera des fruits comme un arbre en donne ; puis elle tombera. Or la tête de la religion du peuple d'Allah tombera dans le Maghreb ; et quand un arbre tombe, on ne le relève pas en le prenant par le milieu ou par les racines, mais par la tête. »⁽¹⁾

Nous avons appris que 'Omar ben el Khottâb (qu'Allah l'agrée) reçut un jour une députation de Berbers Louâta que lui envoyait 'Amr ben el 'Aci. Ils avaient la tête et le visage complètement rasés. 'Omar ben el Khottâb leur dit : « Qui êtes-vous ? » Ils répondirent : « Nous sommes des Berbers Louâta. » 'Omar demanda aux assistants :

(1) On verra par la suite de ce récit que les Ibâdites se disent les plus purs des Musulmans, et même les seuls *Musulmans*.

« Quelqu'un de vous connaît-il cette tribu parmi les tribus arabes ? » « Non, dirent-ils, nous ne connaissons pas cette tribu. Alors, 'Abbâs ben Merdâs et Selmi, dit : « Emir des Croyants, je connais ces gens-là. Ce sont des fils de Berber Qis. Qis avait plusieurs enfants ; un d'entre eux s'appelait Berber Qis. Ce Berber Qis avait un caractère difficile et emporté. Il commit plusieurs meurtres, et se retira dans le pays des Berbers⁽¹⁾. Sa postérité s'y multiplia, et les Arabes dirent « il

(1) Cette tradition est mentionnée par Ibn Kaldoun, qui cite à ce propos le passage suivant d'El Bekri : Moder avait deux fils, El Yas et Ghailan. Ghailan engendra Caïs et Dehman. Caïs engendra quatre fils : Berr, Sâd, Amer, Tomader. La mère de Berr se nommait *Tamzigh*. Caïs avait épousé sa cousine El Beha. Craignant d'être tué par ses frères, il partit avec sa mère et son frère pour la *terre des Berbers, peuple qui habitait alors la Palestine et les frontières de la Syrie*. Berr ibn Caïs eut deux enfants : Alouan et Madghis. Le premier mourut en bas âge, mais Maghdis resta. Il portait le surnom d'El Abter et était père des Berbères-Botr. Toutes les tribus zenatiennes descendent de lui. » Le même Bekri s'accordant d'ailleurs, en cela, avec El Maçoudi, dit que les Berbères furent chassés de la Syrie par les israélites, après la mort de Goliath. Ils avaient voulu rester en Égypte, mais ayant été contraints par les Coptes à quitter ce pays, ils allèrent à Barca en Ifrikia et en Magreb. Il serait très intéressant de comparer ce texte avec celui de Procope (Vandales). Je me contenterai de marquer ici que cette origine arabe de la race berbère était fort en honneur. Ibn Khaldoun en fournit des preuves nombreuses. C'est ainsi qu'il cite les vers suivants attribués à Tomader, frère de Berr :

« Toute femme qui pleure la mort d'un frère peut prendre exemple sur moi, qui pleure Berr, fils de Caïs.

Il quitta sa famille et se jeta dans le désert. Avant de le retrouver, la fatigue aura amaigri nos chameaux.

On reproche à Berr son idiome étranger ; à Berr qui parlait si purement quand il habitait le Nedj et le Hidjaz. »

Et ceux-ci, d'Obeïda ibn Caïs el Ocaïli : « Les enfants de Berr,

berbérissent » pour dire « ils se multiplient⁽¹⁾. » ‘Omar ben et Khottâb se tourna vers eux. Or ; ‘Amr ben el ‘Aci avait envoyé avec eux un interprète chargé de traduire leurs paroles s’ils étaient interrogés par ‘Omar ben Khottâb. Ce dernier leur demanda pourquoi leurs têtes et leurs visages étaient

filis de Caïs, sont une noble troupe de la race de Moder ; ils se tiennent sur la cime de la gloire que s’est acquise cette illustre famille.

La tribu de Caïs est partout le soutien de la foi... »

Et encore ce fragment de Yezid ibn Khaled « Caïs, Caïs-Ghailan est la source du vrai honneur et notre guide vers la vertu. En fait de bonté (Berr), que le Berr de notre peuple te suffise ; ils ont subjugué la terre avec la pointe de la lance, et avec des épées, qui, dans les mains de nos guerriers ardents, abattent les têtes de ceux qui méconnaissent le bon droit. »

Il est à noter que ces Berbers, qui se vantent d’une origine arabe, sont en même temps présentés par Ibn Khaldoun comme des ennemis acharnés de la domination arabe. Suivant leur illustre historien, ils n’auraient adopté les hérésies des Kharedjites que pour s’y soustraire. Cette contradiction peut être éclaircie si l’on s’élève à un autre point de vue que celui d’Ibn Khaldoun. Cf. *Préface*.

(1) Il n’est point de radical arabe ber signifiant « se multiplier. » Le cheikh mozabite Amhammed Atfiech m’a donné une autre explication. Il fait dériver Berber du radical berr signifiant terre, continent, et donne au verbe qui en provient, le sens de « aller de pays en pays, émigrer. » Les *Berbers* seraient donc les *Émigrants*. Ils vinrent, en effet, suivant une tradition fort accréditée, par une suite de stations, du fond de la Palestine jusqu’à l’extrémité du Magreb. Telle n’est point, on le sait, l’explication d’Ibn Khaldoun (trad. de Slane, t. I, p. 168) : « Ifrikos ayant envahi le pays qui fut nommé de son nom Ifrikia, s’étonna des dialectes qu’on y parlait, et dit : « Quelle berbera est la vôtre ? De là vint le nom des Berbères. Le mot *berbera* signifie, en arabe, un mélange de *cris inintelligibles*. » D’autres écrivains et particulièrement M. Vivien de St-Martin, ont rapproché le nom des Berbères de celui d’une population de l’Indoustan, les Varvara.

rasés. Ils répondirent : « Notre poil avait poussé quand nous étions incrédules ; nous avons voulu le changer en entrant dans l'islamisme. »⁽¹⁾ Omar leur dit : « Avez-vous des villes dans lesquelles vous habitiez ? » Ils dirent : « Non. » — « Avez-vous des lieux fortifiés dans lesquels vous gardiez vos biens ? » Ils dirent : « Non. » — « Avez-vous des marchés sur lesquels vous fassiez des échanges ? » Ils dirent : « Non. »⁽²⁾ Alors 'Omar ben el khottâb se prit à pleurer, et l'assistance lui dit : « Quelle est la cause de tes larmes, Emir des Croyants ? » Il répondit : « Ce qui me fait pleurer est une parole que j'ai entendue de la bouche de l'Envoyé d'Allah (que le salut soit sur lui), le jour du combat de Honin. Les Croyants pliaient. Je me tournai vers lui, et je me pris à pleurer. Il me dit : « Pourquoi pleures-tu, ô Omar. » Je répondis : « Je pleure, ô Prophète d'Allah, à cause du petit nombre de ces Musulmans et de la multitude des infidèles réunis contre eux. » Alors l'Envoyé d'Allah dit : « Ne pleure pas⁽³⁾ ô Omar ; Allah ouvrira une porte à l'Islam du côté de Maghreb ; il lui suscitera un peuple qui le glorifiera et humiliera les infidèles, peuple de gens craignant Allah et

(1) Tous les nouveaux convertis à l'islam doivent se raser complètement le jour de leur conversion définitive.

(2) Cette tradition, fort répandue, nous montre bien qu'au lendemain même de l'occupation romaine, les Berbères s'étaient hâtés de revenir à leurs habitudes barbares. Ibn Khaldoun nous les présente sans cesse comme nomades. Les sédentaires, parmi les Berbers, étaient les pauvres ou les vaincus.

(3) Comme je m'étonnais de ces pleurs d'un des plus fermes guerriers de l'Islam, mon interprète mozabite me dit : « Vous autres, qui avez peu de foi, vous ignorez la douceur des larmes. »

Voyants⁽¹⁾, qui mourront pour ce qu'ils auront vu. Ils n'ont pas de villes qu'ils habitent, ni de lieux fortifiés dans lesquels ils se gardent, ni de marchés sur lesquels ils vendent. » C'est pourquoi je viens de pleurer, car je me suis rappelé la parole de l'Envoyé d'Allah, et les mérites qu'il a attribués à ces Berbers. » 'Omar les renvoya à 'Amr ben el Acî, et lui recommanda de leur donner les premiers rangs dans son armée, et de les traiter avec honneur. En effet, 'Amr ben el 'Acî les honora⁽²⁾, et toujours ils prétendirent à être favorisés et placés aux premiers rangs de l'armée, et ils demeurèrent avec 'Amr ben et 'Acî jusqu'à la mort de 'Ots-

(1) Ce mot *Voyants* que nous retrouvons dans nos sectes protestantes, est la traduction exacte de l'expression ibadite.

اهل بصائر يموحون على ما ابصروا

(2) Ces *Louata*, que notre chronique met en scène, sont probablement les *Ilouaten* ou *Ilaguaten* de Corippus (*Johannide*). Ils sont fils de Loua le jeune, frère de Nefzao et fils de Loua l'aîné, fils de Zahhik. Suivant Ibn Hazm citant des généalogistes berbères, ils appartiennent à la race Copte. Nombreux dans la Basse-Égypte et dans les oasis du désert Lybien, ils occupaient les environs de Barca, et formaient un groupe dans l'Aouras. On en trouvait aussi au midi de Tahèrt. La plupart d'entre eux était nomade. Partisans dévoués de l'ibadisme, ils soutinrent, dans l'Aouras, les doctrines radicales d'Abou Yezid pour lutter contre les Fatimites. — 'Amr Ibn ben el Aci qui envoya la députation des Louata à Omar est le premier général arabe qui se soit avancé dans l'Ouest. Il alla d'abord jusqu'à Barca chez les Berbers-Louata auxquels ils dit durement : « Pour acquitter la capitation, vendez vos femmes et vos filles. » Puis (642), il enleva Trablès aux Grecs et Sabra aux Nefouça. C'est alors qu'il demanda à Omar la permission d'envahir l'Ifrikia « qui n'est qu'à sept journées de Trablès. o Omar répondit : Ce pays ne doit pas s'appeler *Ifrikia*, mais *El Moferreka*, et *Radira* (le lointain perfide) : « Je défends qu'on en approche tant que l'eau de mes paupières humectera mes yeux. » (Iba Abd el Hakem).

mân ben ‘Affân. Or, comme les paroles citées plus haut ont été dites devant une réunion de gens du Maghreb par la bouche même d’Omar ben el Khottâb répétant les propres paroles de l’Envoyé d’Allah, nous espérons qu’elles désignent particulièrement les Compagnons de l’Œuvre, et que ce sont eux qui en méritent la faveur⁽¹⁾.

Nous tenons d’un homme de la postérité d’Abou Bekker que ben Abi Tâlib a dit : « O gens de La Mecque, ô gens de Médine, je vous recommande par-dessus tout Allah et les Berbers ; car ils vous apporteront la religion d’Allah du Maghreb, quand on l’aura corrompue ici ; C’est d’eux qu’Allah parle dans son livre, quand il dit : « O vous qui croyez, il s’en trouve parmi vous qui renient leur religion : Certes, Allah suscitera d’autres hommes qu’il aimera et qui l’aimeront. Humbles envers les croyants, et fiers envers les infidèles, ils combattront pour la foi et ne craindront pas le blâme. Allah accorde sa faveur à qui lui plaît, » et ils ne tiendront compte de personne ni de rien, sinon du respect de à Allah. El Bekri a dit aussi : Quand une bataille a lieu, certes nous combattons, nous autres Arabes, pour les *dinars* et les *dirhems* ; mais les Berbers combattent pour fortifier la religion d’Allah. » Et il fait remonter la tradition suivante jusqu’à Ibn Messa’oud : A la fin de son pèlerinage, le Prophète dit : je vous recommande la crainte d’Allah et les Berbers, car ce sont eux qui viendront vers vous avec la religion d’Allah, du fond de Maghreb, et Allah les prendra

(1) Cette naïveté sortie de la plume du chroniqueur ibâdite nous rappelle ce passage du *Kitab el Ouad’a* d’Abou Zakaria : « Il y a soixante-douze sectes musulmanes, dont soixante et onze mauvaises et une seule bonne, et chacune prétend être la bonne. »

en échange de vous ; il a dit : « *Si vous n'observez ; pas l'ordre, vous serez échangés contre un peuple meilleur que vous, et qui ne vous ressemblera pas ;* »⁽¹⁾ et j'en jure par celui qui tient l'âme de Messa'oud entre ses mains, si je les atteins, je serai plus humble que leurs serviteurs et plus près d'eux que leurs vêtements. »

On rapporte qu'Aïcha (qu'Allah l'accueille dans sa miséricorde), vit un jeune garçon dont les cheveux étaient tressés, plein de grâce et vivacité. Elle dit : « De quelle tribu parmi les nations est ce garçon ? » On lui répondit : « C'est un Berber. » Elle reprit : « Les Berbers accueillent bien les hôtes, et frappent bien du sabre, et mettent une bride aux rois, comme on bride les chevaux. »

Nous revenons maintenant aux cinq mortels porteurs de la science qui furent Abou et khottâb 'Abd el Ala ben el Smah el Ma'afri (Les Ma'afra sont une tribu arabe) ; Abd er Rahman ben Roustem le Persan ; 'Acim es Sedrati ; Isma'il ben Derrâr et Khadamsi ; Abou Daoud el Quebîli.

TRADITION CONCERNANT ABD ER RAHMAN BEN ROUSTEM, BEN BOURHAM, BEN KESRA, ROI DE PERSE, (qu'Allah l'agrée).

Abd er Rahman était né dans l'Iraq⁽²⁾, Son père Roustem avait connaissance du futur gouvernement du Maghreb

(1) Koran. Ch. XLVII, 40.

(2) Ibid Khaldoun dit textuellement ; « Abd er Rahman ben Rostem, un des musulmans qui assistèrent à la conquête de l'Ifrikia, était fils de ce Rostem qui commandait l'armée persane à la bataille de Cadicia. » M. de Slane fait remarquer avec justesse que le fondateur de Tahèrt, étant mort en 168, ne saurait être le fils du général persan tué à Cadicia, 153 ans auparavant. L'auteur de la chronique ibâdite ne tombe pas dans l'erreur d'Ibn Khaldoun.

par sa postérité : il se mit donc en voyage et quitta l'Iraq, emmenant avec lui son fils et sa femme. Il allait vers l'Ouest. Quand il fut à La Mecque ou près de cette ville, son heure sonna, et ses jours furent terminés ; il mourut. Sa femme et son fils Abd er Rahman se joignirent à des pèlerins du Maghreb venus à La Mecque et firent le voyage avec eux. La mère d'Abd er Rahman épousa alors un homme de Kirouân, et ils voyagèrent ensemble jusqu'à ce qu'ils atteignissent cette ville. 'Abd er Rahman ben Roustem les accompagnait. Quand il eut atteint l'âge de puberté, qu'il eut lu et fut devenu éloquent, un homme de la Doctrine jeta les yeux sur lui et lui dit : « Jeune homme, si tu demandes ce que tu demandes, va interroger Abou 'Obeïda Mouslim ben Abi Krima el Tamimi (qu'Allah l'agrée) ; tu trouveras près de lui ce que tu espères. » 'Abd er Rahman alla donc chez Abou 'Obeïda⁽¹⁾ et se rencontra avec les hommes que nous avons nommés. Abou 'Obeïda les accueillit, leur demanda quelle était leur condition et d'où ils venaient. Ils lui dirent qu'ils étaient du Maghreb et qu'ils désiraient apprendre la science. Le maître accéda à leur désir. Ils demeurèrent chez lui plusieurs années. Or le Cheikh Abou 'Obeïda cherchait à se cacher par crainte d'un certain Emir de Boçra. Il fit entrer ses disciples dans une cave à la porte de laquelle il plaça une chaîne et un gardien. Si le gardien voyait passer quelqu'un, il remuait la chaîne, et le maître et les

(1) Suivant le dire des Ibâdites, Abou 'Obeïda était élève de Djâbir ben Zeid, auteur d'un *divan* fameux dont il sera parlé plus loin. Or, Djâbir ben Zeid, né dans une des dernières années du gouvernement d'Omar, était mort en l'an 96 de l'hégire. Les Ibâdites (Mozabites) se prévalent à juste titre de leur Antiquité.

disciples se taisaient. La leçon reprenait quand le passant s'était éloigné. 'Abd er Rahman ben Roustem était jeune et d'une grande beauté. Abou 'Obeïda dut étendre un voile entre lui et ses compagnons pour que ces derniers ne fussent pas distraits de leur travail. Quand, ayant fait dans la science tous les progrès qu'Allah leur accorda, ils voulurent retourner dans leur pays, les vieilles femmes parlèrent à Abou 'Obeïda et lui demandèrent de voir 'Abd er Rahman, pour lui faire leurs souhaits. Abou 'Obeïda y consentit et les introduisit.

Elles étaient trois. La première invoqua Allah et dit : « Qu'Allah fasse de toi une créature bénie comme est béni l'œil du soleil. » La seconde dit : « Qu'Allah fasse de toi un être béni comme l'est la vue. » La troisième dit : « Qu'Allah te bénisse comme le sel est béni dans les mets. » Ensuite, quand ils furent prêts à partir ils s'adressèrent à Abou 'Obeïda et lui demandèrent conseil. Ils lui dirent : « O Cheikh, si nous devenons puissants dans le Maghreb, et si nous trouvons de la force dans nos âmes, choisirons-nous pour nous commander un homme parmi nous ? Est-ce là votre avis ? » Abou 'Obeïda répondit : « Allez dans votre pays, et s'il y a parmi les Compagnons de l'Œuvre un homme qui soit digne de vous commander, supérieur aux autres par le nombre de ses admirateurs et par sa préparation morale, donnez lui le commandement. S'il refuse, tuez-le. » Il désigna Abou el Khottâb. Comme ils sortaient, et comme le Cheikh, se préparant à leur faire ses adieux, mettait le pied à l'étrier, Isma'il lui adressa trois cents questions sur le chapitre des *jugements* avant qu'il fût assis sur le dos de son ânesse. Abou 'Obeïda lui dit alors : Tu veux être Qâdi, ben Derrâr. » Isma'il ben Derrar répondit :

« Si j'étais nommé Qâdi, qu'Allah te pardonne, j'accepterais. » Allah sait si c'est à ce moment ou auparavant qu'il interrogea Abou 'Obeïda. Ils se dirigèrent ensuite vers le Maghreb. Quand ils y furent arrivés, ils offrirent l'imamat à 'Abd er Rahman ben Roustem ; mais ce dernier s'excusa, disant : « J'ai dans les mains des dépôts et la fortune de bien des gens. » Ils le quittèrent en agréant son excuse, et désirèrent investir de l'Imamat Abou el Khottâb (qu'Allah l'agrée.)

IMAMAT D'ABOU EL KHOTTAB ABD EL ALA BEN ES SMAH
(Qu'Allah l'agrée.)

Un de nos compagnons a rapporté qu'Abou el Khot-tâb lorsqu'il s'avança avec ses amis de l'Orient vers Trablès, s'occupa beaucoup des affaires des Musulmans, dans le but de décider qui parmi les *Vénérables* serait chargé de la surveillance. Or, les Musulmans se réunirent en assemblée après le meurtre réciproque d'El Hârits et de 'Abd el Dje-bâr. Cette réunion fut secrète. Ils y décidèrent l'élection d'un Imâm, considérant avec soin et pesant attentivement les mérites de l'homme à qui ils confieraient le gouvernement, si leur puissance prévalait contre leurs ennemis. Le lieu dans lequel ils se réunirent se nommait Çiâd, à l'Ouest de la ville de Trablès, ils feignirent de s'être rassemblés au sujet d'un partage de terres, et publièrent qu'ils avaient simplement à régler une contestation entre un homme et sa femme ; mais leur désir était de s'occuper de l'Imâmat. Ils revinrent se présenter au gouverneur de la ville, et le saluèrent avec tous les signes de la soumission, jusqu'à ce que leur résolution commune fût bien prise, touchant l'élection de l'Imâm. Or ils décidèrent d'obéir à Abou el Khottâb (qu'Allah l'agrée).

Ils convinrent tous ensemble d'un rendez-vous pour un jour fixé. Ils devaient se réunir à Çiâd ; chacun d'eux y viendrait avec ses enfants mâles et tous les hommes de sa suite. Ils placèrent des boucliers dans des sacs remplis de paille, et ils établirent un signal avec les Vénérables de la Doctrine restés dans la ville et les gens que leurs infirmités empêchaient de sortir, afin que, au moment où eux-mêmes entreraient dans la ville, ceux de l'intérieur prissent ostensiblement les armes. Ils leur apprirent secrètement que l'Imâm était Abou el Khottâb. Quand ils arrivèrent au rendez-vous, ils se joignirent aux principaux des Berbers Nefousa et Houara, et autres tribus. Or, quand ils étaient partis pour Çiâd, ils avaient fait sortir avec eux Abou et Khottâb, et lui avaient dit : « Viens avec nous ; Allah nous sera favorable et nous bénira dans l'entreprise que nous préparons depuis si longtemps. » Abou el Khottâb les accompagna sans savoir ce qu'ils voulaient faire, car il ignorait complètement leurs intentions à son égard ; mais quand ils furent arrivés à Çiâd leur héraut éleva la voix, et dit : « Ne sommes-nous pas tous d'accord sur ce que vous savez ? » Ils dirent : « Oui. » — « Donc, exécutez votre dessein à l'instant même. » Une petite troupe se sépara de la foule et tint conseil ; puis ils revinrent et dirent à Abou et Khottâb : « Étends la main pour que le serment te soit prêté, à condition que tu nous gouverneras par le livre d'Allah, la Sounna du Prophète Mohammed (que le salut soit sur lui) et les exemples des saints serviteurs d'Allah. » Abou el Khottâb leur dit : « Vous m'aviez laissé ignorer votre dessein, et ce n'est pas pour cela que je suis venu vers vous. » Ils répondirent : « Il faut que tu prennes en main les affaires des Musulmans. » Quand il vit que leur résolution était

immuable, il dit : « Je n'accepterai d'être votre Imâm qu'à une condition. » — « Nous l'acceptons, » répondirent-ils, quelle qu'elle soit, et nous nous y conformerons. » Il dit : « Ma condition est que vous ne parliez jamais sous les armes d'El Hârîts et de 'Abd el Djebâr⁽¹⁾. » Il craignait que ce ne fût une cause de discorde et de division parmi les Musulmans.

La question d'El Hârîts et de 'Abd el Djebâr avait produit des divisions et des discordes parmi les Musulmans d'Orient, et la discorde à ce sujet était encore plus grande parmi ceux d'Occident. Aussi Abou 'Obeïda Mouslim et Abou Moudoud Hadjeb (qu'Allah leur fasse miséricorde), avaient ordonné tous deux à la communauté de s'abstenir de les nommer. Abou 'Obeïda surtout désirait mettre fin à la discorde en supprimant définitivement ce sujet de querelles. Les Compagnons réunis à Çiâd lui répondirent donc : « Nous t'obéirons en cela, et nous te prêterons serment, à condition que tu observeras la justice d'Allah, telle que la prescrit le Livre et la Sounna, et que tu suivras l'exemple des Imâms dirigés. »

(1) Ibn Khaldoun (*ibid*) nous apprend que « El Hârîts et 'Abd el Djebâr étaient les ibâdites de la tribu des Houara : ils s'emparèrent de Trablès, après en avoir tué le gouverneur Beker Abs el Caïci. Cet officier était allé au devant d'eux pour les inviter à garder la paix, quand ils se jetèrent sur lui et l'assassinèrent... Ils périrent en 748, dans une rencontre avec Abd er Rahman ibn Habib. » Il est surprenant, comme nous l'avons fait remarquer, que la Chronique ne mentionne pas cette première prise de Trablès par les Ibâdites ; ce fait peut s'expliquer par l'interdiction d'Abou el Khottâb. Suivant la tradition mozabite, ces deux chefs de l'ibâdisme naissant s'étaient querellés à propos d'une question religieuse et donné mutuellement la mort. On évitait de prononcer leur nom pour éviter un schisme. Ce fait était probablement ignoré du malékite ibn khaldoun.

Un de nos compagnons a rapporté que le gouvernement d'Abou el Khottâb commença avec l'an cent-quarantième. Ensuite, ils délibérèrent sur le moyen d'entrer dans la ville de Trablès, dont le Gouverneur était investi par Abou Djâfer et Mausour ben Mohammed ben 'Ali ben 'Abd Allah ben el 'Abbâs. Chaque homme avec ses armes fut introduit dans un sac fortement lié et suspendu, la bouche en bas, au flanc d'un chameau, de sorte que la petite troupe avait l'air d'une caravane. Chaque chameau portait deux hommes armés. Quand ils furent au milieu de la ville, personne ne soupçonnant ce qu'ils allaient faire, ils ouvrirent les sacs, en firent sortir les hommes, les armes à la main, et s'écrièrent : « Il n'y a de commandement que celui d'Allah et d'obéissance que l'obéissance à Abou el Khot-tâb ; » puis ils se dirigèrent vers le quartier du gouverneur, afin de le tuer ; mais Abou et Khottâb les en empêcha, et ils dirent : « En effet, ces gens-là nous ont reçus en confiance. » Cependant, quand les habitants de la ville les virent ainsi tous armés, ils s'écrièrent : « C'est une trahison. » On leur répondit : « Ce n'est point une trahison. Que ceux d'entre vous qui veulent la paix, restent dans leurs demeures. » Abou et Khottâb offrit au gouverneur ou de rester dans la ville après avoir donné sa démission, ou d'en sortir en toute sécurité. Il préféra sortir, et se retira en Orient. Il avait remis à Abou et Khottâb la clef du trésor public. — Abou et Khottâb se distingua ensuite par l'excellence de son gouvernement⁽¹⁾.

(1) Ibn Khaldoun dit : « Les Berbers ibâdites qui appartenaient aux tribus des Hooura et des Zenata coururent aux armes, et ayant pris pour chef Abou el khottâb Abd el Ala ibn ech Cheikh el Mâferi, marchèrent sur Tripoli et en expulsèrent le gouverneur,

Un jour, une femme de Kirouân écrivit une supplique à l'Imâm Abou el Khottâb (qu'Allah l'agrée). Elle se plaignait de l'oppression des Ourfadjouma, et disait dans sa lettre : « O Emir des Croyants⁽¹⁾, j'ai une fille que j'ai cachée dans une fosse au-dessous de mon lit, de peur que les Ourfadjouma ne lui fassent violence. » Les Ourfadjouma étaient les maîtres de Kirouân. Quand cette supplique fut envoyée à l'Imâm Abou el Khottâb (qu'Allah l'agrée), elle lui parvint au moment où il faisait ses ablutions ; il la lut, et, pris de compassion, versa des larmes. Ensuite il appela tous les Croyants à la prière ; il pria le premier pour eux, puis il monta en chaire. Il commença par réciter des louanges d'Allah, puis il invita ses compagnons à la guerre sainte⁽²⁾, et leur ordonna, comme sujets, de se préparer à partir. Il sortit de la Mosquée ; quand il arriva à la porte il dégaina son sabre et en cassa le fourreau⁽³⁾, disant : « Il n'y a de

Omar ibn Othman, de la tribu de Koreïch. Devenu maître de cette ville, Abou el Khottâb réunit tous les Zenata et Hooura établis dans la province, et marcha sur Cairouan. »

(1) 'Omar ben el Khottâb fut le premier qui prit le titre de Prince des Croyants, *Emir et Mouminîn*. Abou Mousa el Achari le lui donna pour la première fois en priant pour lui du haut de la chaire. (Mesa'oudi, *Prairies d'Or*, t. IV, ch. 76).

(2) La forme de cette exhortation à la guerre sainte est réglée par tradition. Ouakedi, d'après Mesa'oudi (*Prairies d'Or*, t. IV, ch. 76), rapporte dans sa *Conquêtes des Villes*, que « 'Omar monta en chaire dans la mosquée de Médine : après avoir invoqué et loué Allah, il prêcha la guerre sainte, et exhorta le peuple à y prendre part. Abou Obeïd, fils de Maçoud, se leva et dit : Emir des Croyants, je m'enrôle le premier. »

(3) Ce geste avait été celui de Sidi Okbah montant à l'assaut de Tehouda.

commandement que le commandement d'Allah. » Il agissait ainsi pour exciter les Musulmans à la guerre, et en former une troupe dévouée à Allah et à la religion.

Suivant une autre tradition, lorsque les caravanes sortaient de Kirouân, la femme menacée par les Ourfadjouma⁽¹⁾ se mettait à crier et disait : « Secourez-moi, troupes des Musulmans ; » mais personne n'osait écarter d'elle le péril.

(1) Immédiatement après la chute des Omméïades, les gouverneurs arabes de l'Afrique et de l'Espagne s'étaient livrés à la guerre civile. Un d'entre eux, Abd er Rahman, venu d'Espagne en Ifrikia, avait été assassiné par ses frères. Les tribus des Berbers Oulhaça, Nifzaoua, Ourfadjouma, avaient profité de l'occasion, et, sous couleur de venger sa mort, allant méfie jusqu'à reconnaître le khalife Abou Djafar ben Mansour (757), avaient ravagé l'Ifrikia. D'autre part, les Hooura et les Zenata, déjà convertis à l'ibadisme, se déclaraient indépendants et repoussaient l'autorité du khalife. « Les Nifzaoua emportèrent Kirouân, et un de leurs chefs, Abd el Malek ibn Abi el Djâb, en devint gouverneur. Leurs amis les Ourfadjouma abusèrent de la victoire, massacrèrent les Arabes Koreïchides, logèrent leurs moutures dans la grande mosquée, et accablèrent les habitants de toute espèce d'outrages. » (*Ibn Khaldoun*, t I, p. 219.) Les Ourfadjouma étaient une branche des Oulhaça, et ces Oulhaça étaient eux-mêmes une fraction importante des Nifzaoua, fils d'Iouwest, fils de Nefza, fils de Loua l'aîné, fils de Zahhik. Une grande partie des Ourfadjouma habitait le mont Aouras. Il est impossible qu'on ait pu les compter comme ibadites du temps même d'Abou el Khottab (*Ibn Khaldoun*, t. I, p. 228) ; mais ils se montrèrent en tout cas fort hostiles à ce même Abou el Khottab et à son successeur Abd er Rahman ben Roustem. Ils reconnaissent, en 757 (140), l'autorité du khalife abasside Abou Djafar. C'est en son nom que prétendit alors combattre leur chef Acem ben Djemil, quand il sortit de l'Aouras. Les Zenata et les Hooura ibadites de la Tripolitaine ne durent pas voir sans jalousie et sans crainte ces Aurasien qui reconnaissaient Abou Djafar, s'emparer de Cairoan. *Ibn Khaldoun* (*ibid.*) semble dire que l'élection d'Abou el Khottâb n'eut pas d'autre but que de les combattre.

Lorsqu'Abou et Kliottâb apprit qu'elle était ainsi opprimée, qu'elle demandait secours aux Musulmans, et qu'elle ne trouvait personne qui la délivrât, il répondit : « Je suis à vous, ô ma sœur, » puis il donna ses ordres, pour que la guerre fût proclamée.

Un de nos compagnons a reporté qu'une femme de Kirouân⁽¹⁾ avait été lésée par les Ourfadjouma. Elle cria de Kirouân : « O Abou el Khottâb, viens à mon secours. » Allah prolongea sa voix, et Abou el Khottâb l'entendit de la ville de Trablès. Il lui répondit : « Je suis à vous, ô ma sœur, » et aussitôt il donna ordre de proclamer la guerre.

Les soldats se réunirent dans une partie de la ville jusqu'à ce que l'armée, qui était nombreuse, fût complètement formée. Ensuite Abou el Khottâb sortit avec les soldats qu'il avait rassemblés. Abd er Rahman ben Roustem l'accompagnait. L'année était mauvaise. Le pays était ravagé par la sécheresse, la famine et la misère. Mais Allah les secourut en leur envoyant des sauterelles qui s'arrêtaient et se remettaient en marche avec eux.

Lorsqu'il se mit en marche, Abou el Khottâb (qu'Allah l'agrée) fit publier la proclamation suivante : « O gens, celui qui a deux parents âgés, ou un seul des deux âgé, peut retourner chez lui ; celui qui vient de se marier peut retourner ; celui qui a des plantations jeunes peut retourner. Celui de vous qui voudra retourner chez lui s'en ira pendant la nuit. » Quand l'ombre eut couvert le sol, un bon nombre de soldats quittèrent l'armée. Le lendemain, Abou el Khottâb fit couvrir son arrière-garde par de la cavalerie et constata que des hommes s'échappaient encore. Il fit donc proclamer par le héraut que

(1) Il serait plus exact d'écrire *Qiroân* ; on écrit d'ordinaire Cairouan. J'adopte provisoirement cette transcription intermédiaire : *Kirouân*.

ceux qui voudraient se retirer pouvaient le faire, mais seulement pendant la nuit. En effet, quand l'ombre se fut faite, une autre troupe de soldats disparut. Le matin, Abou et Khottâb fit battre le pays derrière son armée, afin de savoir si les désertions continuaient. Elles continuaient en effet. Le héraut eut ordre de proclamer que, cette troisième nuit encore, qui le voudrait pourrait rentrer chez lui. Les derniers déserteurs disparurent, et il ne resta plus que ceux qui voulaient réellement la guerre sainte. Le nombre s'en élevait à six mille. Abou el Khottâb les fit entourer d'un cordon de cavaliers comme les fois précédentes, pour voir si quelqu'un désertait ; mais personne ne s'éloigna plus. Il dit alors : « Je promets le Paradis⁽¹⁾ à quiconque mourra dans cette guerre, excepté à ceux qui sont coupables d'une de ces trois choses : premièrement, de meurtre non justifié ; secondement, de concubinage ; troisièmement, d'acquisition par la violence. Cependant, ils peuvent se faire pardonner (sortir de leurs fautes), celui qui vit en concubinage, en se séparant de sa maîtresse, en déclarant devant témoins qu'elle n'est pas sa femme, et en revenant à Allah ; celui qui détient le bien d'autrui acquis par la violence, en se séparant de ce bien et déclarant devant témoins qu'il ne lui est plus rien ;

(1) Abou el Khottâb, en faisant cette promesse, se conduit comme un véritable remplaçant, khalife élu du Prophète. On cite cette parole de Mahomet : « Allons, cavaliers d'Allah, à cheval ; le paradis est devant nous.

يا خيل الله اركبى وابشرى بالجنة

Et cette autre bien connue : « Le paradis est à l'ombre des sabres. »

El Mesa'oudi ajoute que Mahomet a reçu de Dieu même l'autorisation de promettre en son nom le paradis aux Croyants. (*Prairies d'Or*, t. IV, chap. 72.)

celui qui a commis un meurtre illicite, en se présentant de sa personne aux parents du mort, et, s'il ne les trouve pas, en perdant la vie dans la voie d'Allah. » Un homme se présenta et dit : « Émir des Croyants, j'ai commis tous ces crimes ensemble. » L'Imâm lui ordonna de cesser le concubinage, de s'affranchir du bien mal acquis, de se présenter aux parents de l'homme qu'il avait tué, et, s'il ne les trouvait pas, de perdre la vie dans la voie d'Allah⁽¹⁾.

On rapporte que Abou el Khottâb (qu'Allah lui fasse miséricorde), passa dans la ville de Gabès, et en pressa les habitants jusqu'à ce qu'ils fussent réduits. Ils firent leur soumission, et il leur donna un gouverneur. Quand il fut devant Kirouân, il poussa le siège avec la dernière vigueur, comme il plat à Allah. Un jour 'Acim es Sedrati tomba gravement malade ; c'était un des plus vaillants soldats de l'armée ; il avait

(1) Ce n'est pas ici le lieu de commenter ce passage qui nous montre, dans un exemple éclatant, l'application des principes fondamentaux du droit ibadite. Je me contente d'en signaler l'importance. Les Ibâdites actuels (Beni Mezâb) ont des mœurs très pures. On peut en faire honneur à la race berbère, car les Berbers sont monogames pour la plupart, et certainement moins dépravés que les Arabes. Cependant Abou el Khottâb n'était point Berber, et il ne parle ici qu'en tant que chef religieux. On verra plus loin, lors de la discussion des pouvoirs de l'Imâm Abd el Ouahâb, que la surveillance des mœurs est une de ses premières attributions. Le libertin doit cote flagellé, et l'adultère, homme ou femme, puni de mort. Le bien mal acquis est haram, et la détention de ce bien met le pécheur dans la situation d'un révolté. Un tel crime est encore aujourd'hui regardé par les Beni Mezâb comme un cas rédhibitoire du mariage. Enfin, en ce qui concerne le meurtre, on voit ici que les Tolba du Mezâb n'admettent point l'amende, bien qu'elle soit admise dans les « Kanoun » laïques ; mais cette discussion nous entraînerait trop loin.

apporté la doctrine, lui cinquième, et il était un des adversaires les plus redoutables des gens de Kirouân. Ces derniers apprirent qu'il était malade, et aussi qu'il désirait des concombres. Ils envoyèrent dans le camp un marchand de concombres, après avoir empoisonné un de ces fruits, et ordonné de ne le vendre qu'à 'Acim es Sedrati. Le marchand partit avec ses concombres et arriva dans le camp ; on acheta le concombre empoisonné pour 'Acim, on le lui donna, il le mangea ; le poison agit rapidement sur lui, et il mourut. Le marchand s'était enfui. Ainsi périt 'Acim es Sedrati⁽¹⁾ (qu'Allah lui fasse miséricorde). Alors les gens de la ville dirent : « Où est-il votre 'Acim es Sedrati ? Le poison l'a tué. Il est mort votre 'Acim, ô Berbers. » Cette perfidie des gens de Kirouân et la mort de 'Acim furent une nouvelle terrible pour Abou el Khôttab. Il dit à ses compagnons : « Certes, ils ont été perfides envers nous, et nous ont trompés ; mais nous leur rendrons ruse pour ruse. » Il ordonna donc aux soldats de prendre leurs armes et d'abandonner leurs tentes, puis de sortir pendant la nuit et de marcher comme des gens qui battent en retraite. Le matin, le camp d'Abou et Khottâb se trouva vide. Les gens de Kirouân virent que ces gens étaient partis pendant la nuit, et dirent : « les Berbers battent en retraite. » Ils se mirent à les poursuivre à l'instant. Abou el Khôttab continua de marcher avec son armée jusqu'à l'Ouâd de la banlieue de Reggada, et fit cacher les hommes et chevaux dans un pli de terrain.

(1) Cet 'Acim, un des *cing* qui portèrent la doctrine d'Abd Allah ben Ibâd dans le Maghreb, appartenait à la tribu berbère des Sedrata. Cette tribu possédait un établissement considérable dans une partie de l'oasis actuelle de Ouargla (Ouardjlan), nommée en berber *Isedraten*.

Les gens du Kirouân les cherchèrent, mais quand ils les atteignirent, ils les trouvèrent prêts au combat. Abou et Khottâb et les siens firent volte face, les culbutèrent et les poussèrent vivement en leur tuant du monde, jusqu'à ce qu'ils entrassent dans la ville avec eux. C'est ainsi qu'Abou et Khottâb s'empara de Kirouân, et cet événement eut lieu en l'an 141. Il nomma Abd er Rahman ben Roustem gouverneur de la ville⁽¹⁾.

Pendant le siège, Abou el Khottâb avait défendu à ses compagnons de détruire les moissons des habitants. On rapporte qu'un jour un des anciens de Kirouân envoya son fils jeter un coup d'œil sur son champ qui était près du camp d'Abou et Khottâb (qu'Allah l'agrée). Il lui dit : « Pars, mon fils ; va voir s'il reste encore quelque chose de notre moisson. » Le jeune homme sortit et alla voir le champ : il le trouva en bon état ; on n'y avait pas touché. Il revint vers son père, rapportant ce qu'il avait vu, et le peuple de Kirouân s'étonna de la justice d'Abou et Khottâb, de l'excellence de sa conduite, et de l'obéissance de ses compagnons aux ordres équitables⁽²⁾

(1) « Abou el Khottâb s'empare de Cairouan après avoir tué Ibn Abi Djâd, et massacré une foule d'Ourfadjouma et de Nifzaoua. Quelque temps après, Abd er Rahman ben Roustem devint gouverneur de Cairouan. » Ibn Khaldoun, t. I, p. 220,

(2) Le texte porte :

وَيَمَّا يَأْمُرُهُمْ بِهِ مَنِ الْخَفِّ

« Quand il leur dormait des ordres conformes à la justice. » Le sentiment du droit, **حَف** est encore aujourd'hui très vif dans l'Ouad Mezâb, et est même un des traits particuliers de la race berbère. Un Kabyle, un Chawi, feront plusieurs jours de marche pour soutenir la plus mince réclamation, s'ils la croient légitime. D'ailleurs, le sens de ce mot haq est très large. On l'emploie souvent pour désigner la vérité religieuse, et il s'oppose à bâtel, qui signifie aussi bien erreur que injustice.

qu'il leur donnait. Le Cheikh dit même aux gens qui l'entouraient : « Certes, vous comparez votre doctrine à celle d'Abou el Khottâb ; mais où trouverez-vous un homme comme Abou el Khottâb, aussi juste, aussi généreux ! »

On rapporte que deux femmes sortirent de la ville et allèrent jusqu'à l'endroit où Allah avait fait fuir les gens de Kirouân devant Abou el Khottâb. Une d'elles considéra les morts sur le champ de bataille, enveloppés dans leurs vêtements, comme s'ils dormaient, et dit : « ô ma sœur, voyez, on dirait qu'ils dorment. » Ce lieu se nomma dès lors *Reggada*⁽¹⁾.

Abou el khottâb ordonna aux gens de la ville de sortir et d'aller enterrer leurs morts. Lui-même visita le champ de bataille et trouva qu'il manquait un vêtement à un cadavre. Il fit proclamer par son héraut que le soldat qui avait dérobé quelque chose aux morts devait le rendre⁽²⁾, mais il désespéra bientôt de le trouver, et il pria Allah de le découvrir aux yeux de tous. En conséquence il ordonna à ses compagnons

(1) Cette étymologie de pure fantaisie, et qui n'a rien de commun avec la tradition relative à la fondation de la ville de *Reggada* ou *Reqqada* par les Aghlabites, a pour racine le verbe arabe *رقد* *regued*, dormir.

(2) Mahomet a dit : « Craignez l'enfer, même pour la moitié d'une datte. » *اتقوا النار ولو بشق تمره* Les Beni Mezâb se plaisent à faire valoir leur respect du bien d'autrui en regard de la rapacité des Arabes ; le *Kitâb el Ouadâ*, un des livres que j'ai rapportés de l'Ouâd Mezâb, dit positivement que le fait de dépouiller un ennemi mort sur le champ de bataille constitue un crime ; mais il fait observer que cette loi n'est applicable qu'aux seuls unitaires, c'est-à-dire aux Musulmans. Il est permis au contraire de dépouiller un chrétien tué dans un combat ; le chrétien est *mouchrik* : il donne à Dieu un associé.

L'histoire de Djemîl est populaire dans l'Ouâd Mezâb.

de monter à cheval et de courir devant lui. Parmi eux était Djemîl es Sedrati. Ils coururent ; la sangle de Djemîl se rompit il tomba, et on vit alors paraître une étoffe brillante qu'il avait cachée sous sa selle. Quelques-uns disent que c'était une robe de soie. L'Imâm le fit arrêter et le punit, disant : « Vous volez donc du bien volé. »

Abou el Khottâb, au moment de la victoire, fit preuve d'une grande clémence⁽¹⁾. Il défendit à ses compagnons de poursuivre les fuyards et d'achever les blessés. Un de ses soldats de la tribu des Louâta, dit : « Nous mangerons leurs biens, comme ils ont mangé ce qu'ils nous ont pris. » Abou el Khottâb répondit : « Si nous faisons ce qu'ils ont fait, certes il sera juste qu'Allah nous rejette et nous pousse avec eux dans le Géhenne, et nous serons comme ces gens dont il a dit (qu'il soit glorifié) : « Toutes les fois qu'un peuple entre dans la Géhenne, il maudit son frère jusqu'à ce qu'ils soient tous enfoncés ensemble. Le dernier dit en parlant du premier : Seigneur, ce sont ceux-là qui nous ont égarés. Frappe-les d'un châtiment terrible par le feu. »⁽²⁾

(1) Mahomet a dit : La clémence du roi assure la durée du royaume. Pardonne sur la terre, afin qu'il te soit pardonné dans le ciel. »

عَبُو الْمَلِكِ بَقَاءَ لِلْمَلِكِ
أَرْحَمُ مَنْ فِي الْأَرْضِ بِرَحْمِكَ مَنْ فِي السَّمَاءِ

et : « Celui qui n'a pas pitié des faibles n'est pas des nôtres. »

لَيْسَ مَنْ مَنَّا مَنْ لَمْ يَرْحَمْ صَغِيرَنَا

Il en est de la clémence des Ibâdites envers les vaincus comme de leur respect du bien d'autrui. Ce n'est point un accident historique chez eux, et on aurait tort d'en faire honneur au seul Abou el khottâb ; mais cette clémence inscrite dans leur loi n'est peut-être de mise qu'entre unitaires (Musulmans). Les Chrétiens, ni les Juifs, ni les Sabéens, n'y ont part.

(2) Koran.

Abou et Khottâb retourna dans la ville de Trablès après avoir confié le gouvernement de Kirouân et des villes environnantes à Abd er Rahman ben Roustem (qu'Allah lui fasse miséricorde). Ce dernier donna le commandement des Ketama à un homme de leur tribu nommé Aqiba.

L'homme puni pour le vol du vêtement partit pour l'Orient, plein de colère contre Abou et Khottâb, et se dirigea vers Baghdad, résidence d'Abou Djâfar et Mansour. Quand il y fut arrivé, il demeura à la porte du Khalife une année entière, attendant l'ordre, soit d'entrer, soit de s'éloigner. A la fin de l'année, Abou Djâfar donna l'ordre de l'introduire, et ils eurent un entretien particulier. Le Khalife lui demanda ce qu'il désirait. Il répondit : « Je désire que tu envoies des soldats avec moi dans le Maghreb. » Abou Djâfar y consentit et envoya une expédition dans le Maghreb sous les ordres de Mohammed ben el Achât el Khozâï.

Un de nos compagnons a rapporté que cette armée comprenait cinquante mille hommes, d'autres disent soixante mille. Le Khalife en confia une partie à un officier d'un grade inférieur à celui d'El Achât, et sous ses ordres. El Achât partit d'Orient, se dirigeant vers le Maghreb ; mais, dès qu'il sortit du Caire, il envoya des espions vers l'armée d'Abou et Khottâb, et Abou el Khottâb de son côté lui envoya les siens. Ces espions avertissaient les deux armées de leurs mouvements. Quand les espions d'El Achat revinrent de l'armée d'Abou el Khottâb, El Achat les interrogea. Ils répondirent : « Désirez-vous une réponse générale ou détaillée ? » — « Une réponse générale. » — Ils lui dirent : « Les hommes que nous avons vus sont des prêtres pendant la

nuit⁽¹⁾ et des lions pendant le jour ; ils vous attendent comme le malade attend le médecin ; si quelqu'un pèche par concupiscence, ils le lapident ; s'il vole, ils lui coupent la main⁽²⁾. Leurs chevaux sont leur propriété personnelle⁽³⁾ ; car ils n'ont pas de Trésor public qui les entretienne ; leur nourriture est gagnée par leurs mains. » Quand ils eurent ainsi décrit les mœurs d'Abou et Khottâb et de ses compagnons (qu'Allah les agrée), Ibn et Achat proposa à l'officier placé sous ses ordres de retourner, mais celui-ci refusa. Il craignit un éclat, et il imagina la ruse suivante : Il alla trouver un de ses soldats, le fit déguiser en voyageur, et lui donna une lettre, en le chargeant de la lui rapporter de la part d'Abou Djâfar. Ensuite il commanda la marche en avant. Pendant qu'il avançait, son messenger s'éloignait, puis revenait la nuit. Le lendemain matin, l'homme se présenta comme arrivant d'Orient de la part d'Abou Djâfar ; les soldats accoururent de tous côtés. Mohammed ben el Achât alla vers

(1) Le Prophète a dit : « La prière est l'arme du fidèle. »

الدعاء سلاح المومن La définition des messagers d'El Achât est celle que nous rencontrons dans notre seizième et dans notre dix-septième siècle, appliquée aux protestants.

(2) Ce n'est point là une coutume accidentelle. Ces mesures rigoureuses et d'autres analogues sont encore aujourd'hui la base du Code pénal des Ibâdites.

(3) Le texte porte : « Leurs chevaux viennent de leurs haras. » Ibn khaldoun rapporte que les Berbers s'adonnaient à l'élève du cheval : « Ceux d'entre-eux, dit-il, qui jouissent de la puissance et dominant les autres, vivent de la vie nomade ; ils se réservent ordinairement les chevaux pour la selle et la propagation de l'espèce. » T. I, page 167. Les soldats Ibâdites du Maghreb s'entretenaient eux-mêmes. Ils formaient une sorte de milice dont l'Oman ibâdite nous offre encore l'exemple. Je tiens ce fait du cheikh de Beni Sgen.

lui, prit la lettre et la lut. Il ordonna immédiatement à l'armée de retourner. Les soldats pensèrent que cette lettre contenait des ordres d'Abou Djâfar, et que le Khalife disait à peu près : « Il est survenu chez nous un événement grave, beaucoup plus important pour nous que votre expédition du Maghreb. » Ibn el Achât revint donc : mais son collègue maudissait ce retour. Le voyant dans cette disposition, Ibn el Achat lui dépêcha un homme chargé de le tuer pendant la nuit, ce qui eut lieu ; et l'armée pensa que cette mort avait été ordonnée par le Khalife. Il fut ainsi le seul commandant de son armée.

Ibn el Achât allait à petites journées et rapprochait ses étapes. Les espions continuaient à renseigner les deux partis. Il se mettait en marche à la pointe du jour, s'arrêtait à midi, et continuait le lendemain matin. Les espions d'Abou et Khottâb, chaque fois qu'El Achât reprenait sa marche, revenaient vers lui, accompagnés d'un certain nombre de soldats d'Ibn el Achat. Quand Abou et Khottâb les interrogea, ils lui apprirent que son ennemi battait décidément en retraite. Il y avait alors autour du chef Berber environ 70,000 hommes. Ces gens insistèrent pour retourner de leur côté dans leurs pays et dans leurs demeures. Abou el Khottâb leur dit : « Les Arabes sont rusés et perfides⁽¹⁾. Ne vous séparez pas de votre chef, avant que vous sachiez sûrement que leur armée est rentrée chez elle. » Mais la multitude triompha de sa résistance. Il leur permit de se retirer, et chacun d'eux partit en effet pour son pays et pour sa demeure, abandonnant Abou et Khottâb. Or les espions d'Ibn el Achât

(1) Mahomet a dit : « La fourberie et la ruse sont condamnés au feu éternel. » **المكرو للعدیعة بی النار**

étaient à l'armée d'Abou el Khottâb. Ils se hâtèrent d'avertir leur maître dès que les Berbers se furent dispersés, et ce dernier revint vivement sur ses pas, étape par étape. Abou et Khottâb ne l'apprit que lorsque l'armée du Khalife était déjà aux environs de Trablès, où lui-même se trouvait. Il dit alors à ses compagnons : « Voici les ennemis qui pénètrent dans mon foyer. Il m'est impossible de demeurer ; il faut que je les écarte de mes sujets (de mon troupeau). Ne vous avais-je pas dit que les Arabes sont perfides, rusés, trompeurs ? » Il envoya de tous côtés des messages à ses gouverneurs dans les villes voisines pour les presser de prendre les armes et de rassembler leurs troupes, surtout à Abd er Rahman ben Roustem, qui gouvernait Kirouân. Ensuite il ordonna à ses compagnons de sortir. Quelques-uns d'entre-eux lui conseillèrent d'attendre les renforts de ses gouverneurs et de ses sujets ; mais il refusa disant : « Je ne puis rester ici pendant qu'ils envahissent mon foyer, je dois défendre mes sujets contre ce désastre, ou aller à Dieu. » Il sortit ensuite avec ceux de ses compagnons qui se trouvaient présents et les Nefousa, les Houara, les Souicha, qui habitaient près de la ville, puis ils marchèrent tous ensemble contre Mohammed ben El Achât el Khozaï. Ils le rencontrèrent à Taourgha, à huit jours de marche de Trablès, comme il est dit ; mais Allah sait la vérité.

MORT D'ABOU EL KHOTTAB ET DE SES COMPAGNONS
(qu'Allah leur fasse miséricorde).

Plusieurs de nos compagnons ont rapporté qu'Abou el Khottâb, quand il apprit qu'Ibn el Achât s'approchait de lui, sortit avec ce qu'il avait de Nefousa, de Houara, de Souicha,

et se mit en marche⁽¹⁾. Il trouva Ibn el Achât ; mais ce dernier l'avait devancé à la rivière, et avait établi son camp au bord de l'eau. Or, Ibn el Achât dit à ses compagnons : Si Abou el Khottâb et ses gens campent, se reposent, et abreuvent leurs chevaux, vous ne pourrez rien contre eux ; dans le cas contraire, vous avez bon espoir de les vaincre. » Le combat s'engagea immédiatement en un lieu nommé Taourgha, et situé, dit-on, à quatre jours de marche de Trablès ; mais Allah le sait mieux qu'aucun homme. Quand Abou el Khottâb les atteignit, toute son armée désirait vivement les joindre et combattre vaillamment dans la voie d'Allah. Elle était fortement excitée. Abou el Khottâb avait peu de monde ; l'armée d'Ibn et Achât était nombreuse. On en vint aux mains, et des deux côtés les lignes d'hommes tombaient comme des pans de murs. Abou el Khottâb ne cessa de combattre, malgré le petit nombre des musulmans qui l'entouraient, jusqu'à ce qu'il fut tué pour la gloire d'Allah. Quatre mille hommes, suivant certains rapports, douze mille suivant d'autres, périrent avec lui ; bien peu de ses soldats parvinrent à s'enfuir ; ses sujets, en apprenant sa mort, se retirèrent dans la montagne, et se retranchèrent dans les lieux fortifiés et dans de hautes Guelâa⁽²⁾.

(1) « A la nouvelle des atrocités commises par les Ourfadjouma, et de la prise de Cairouan, siège du gouvernement, le Khalife Abou Djafer el Mansour fit partir une armée pour le pays, sous les ordres de Mohammed Ibn el Achath el Khozaï, auquel il donna la commission de faire la guerre aux Kharedjites. Arrivé à Sort près de Trablès, en 144 (761). Ibn el Achath défit l'armée berbère, et en tua le général, Abou el Khottâb. » *Ibn khaldoun*, t. I. p. 220 et 242.

(2) Une *guelâa* est une forteresse naturelle quelque peu amé-

On rapporte qu'Abd er Rahman ben Roustem, ayant reçu nouvelle de la mort d'Abou el Khottâb et de ses compagnons, hâta sa marche. La nouvelle lui fut confirmée comme il arrivait dans la ville de Gabès, alors ses soldats se dispersèrent, et lui-même partit en cachette pour la ville de Kirouân. Quand 'Abd er Rahman ben Habib apprit que Abou el Khottâb et les musulmans qui le suivaient avaient été tués et que ses soldats étaient dispersés, il chercha à rencontrer 'Abd er Rahman ben Roustem dans la ville de Kirouân ; mais il ne put le trouver d'aucune façon. Cependant il ne cessait de demander de ses nouvelles et de faire suivre ses traces, dans l'espoir de l'atteindre. Or un homme de la ville, ami d'Abd er Rahman ben Roustem, alla trouver 'Abder Rahman ben Habib et intercêda près de lui. Il lui dit : « O Emir, j'ai à t'adresser une prière. » Ibn Habib répondit : « Je t'accorde tout ce que tu désires, excepté 'Abd er Rahman ben Roustem. » — « C'est pour lui que je venais. » El Habib abandonna la poursuite d'Abd er Rahman.

On rapporte qu'Abd er Rahman ben Roustem avait eu un mot sévère à l'endroit d'Abd er Rahman ben Habib. Un jour, comme on songeait à investir Ben Habib de quelque charge, Ben Roustem dit : « O musulmans, gardez-vous de donner cette charge à Ben Habib, car cet homme est le démon sous les traits d'un homme. » Ben Habib en avait conçu de la haine, et c'est pourquoi, après la dispersion des troupes d'Abou el Khottâh et d'Abd er Rahman ben Roustem,

nagée. La Mestaoua qui servit de refuge aux Chawia du Bellezma révoltés en 1871, le Djaafa qui fut assiégé par le général byzantin Salomon, la Guelâa des Aoulad Bou Ghâlem, en Tunisie, en sont des exemples mémorables.

il s'était mis à la recherche de ce dernier, jusqu'au jour où l'homme de Kirouân le décida au pardon.

'Abd er Rahman ben Roustem sortit de Kirouân avec son fils 'Abd el Ouahâb et un de leurs esclaves. Ils allaient vers le Maghreb, craignant sans cesse d'être découverts, et ils n'avaient qu'un cheval. Ce cheval mourut sur la route ; ils l'enterrèrent, craignant qu'on ne connût leurs traces, et que les poursuivants ne redoublassent d'efforts pour les atteindre, après avoir constaté que leur cheval était mort. Ce lieu se nomma dès lors « le tombeau du cheval. » Or, 'Abd er Rahman déjà vieux s'affaiblissait, et son esclave et son fils le portaient tour à tour. Un jour que l'esclave portait 'Abd er Rahman, Abd el Ouahâb lui dit : « Si les ennemis viennent, ne le dépose pas à terre, tant que leur nombre ne dépassera pas cinq cents ou à peu près. » L'esclave se fatiguait. 'Abd et Ouahâb porta son père. Alors l'esclave lui dit les mêmes paroles. Ils arrivèrent enfin près de *Souf ed Djadj* (on nomme ainsi une montagne presque inaccessible) ; 'Abd el Ouahâb se dirigea de ce côté, s'y établit, et s'y fortifia.

Abou er Rebi'â Soulîmân ben Ieklef rapporte, d'après un autre témoignage, que soixante-dix Mchèkh des Ibâdia, arrivés de Trablès, vinrent rejoindre 'Abd er Rahman ben Roustem à *Souf ed Djadj*. A ces nouvelles, Ibn el Achât réunit des troupes, et se hâta de chercher à l'atteindre dans ce lieu. Il y arriva, et bloqua 'Abd er Rahman ben Roustem et ses compagnons. Il recommanda la plus grande surveillance pour qu'Abd er Rahman et les musulmans qu'il commandait ne s'échappassent point pendant la nuit ; mais, par la longueur du siège, ses troupes tombèrent malades de la petite vérole, et diminuèrent rapidement. Il fallut se retirer. 'Abd et Achât dit alors :

« Ces gens-là sont dans la montagne fortifiée qu'on appelle *Souf ed Djadj*⁽¹⁾ » signifiant qu'on ne pouvait pénétrer en ce lieu que par la force. Quelques-uns lui conseillèrent de bloquer les assiégés ; d'autres de s'éloigner. Il prit ce dernier parti, et regagna la ville de Kirouân, désespérant de pénétrer dans la retraite imprenable d'Abd er Rahman ben Roustem.

LIEUTENANCE D'ABOU HATEM (qu'Allah l'agrée).

Plusieurs de nos compagnons ont rapporté que Abou Hatem Yagoub ben Lebid et Mezouzi gouverna la ville de Trablès au mois de Redjeb de l'an 140 ; il y demeura quatre ans ; et son gouvernement était un gouvernement fort⁽²⁾. Il n'avait en vue que la justice ; il envoyait toutes les aumônes qu'il pouvait recueillir à 'Abd er Rahman ben Roustem

(1) Personne n'a pu m'expliquer ce jeu de mots évidemment berbère ; car *souf* est un mot berbère qui signifie *rivière*, et *djaj* un autre mot berbère, pluriel de *djij*, piquet. *Souf ed Djad* pourrait être traduit par la *rivière des piquets*. Je connais dans l'Aouras un lieu assez difficile qui se nomme *Guer ed Djadj*, le champ des piquets. Ce mot *djadj* pourrait-il être détourné de son sens premier par analogie, et signifier « invincible, « dur à arracher, » « inexpugnable ? »

(2) Ibn Khaldoun nous donne de précieux détails historiques concernant Abou Hatem Yagoub ben Habib, ou Lebid. « En l'an 151, sous l'administration d'Omar Ibn Hatti Hezarmed, les Berbers se révoltèrent à Trablès et prirent pour chef Abou Hatem Yacoub, fils de Habib et petit-fils de Midyen Ibn Itouweft. Il était un des émirs de la tribu de Maghila et s'appelait aussi Abou Kadem. Ils prirent Trablès, assiégèrent Cairouan. Pendant ce temps, treize corps d'armée berbers pressaient Omar Ibn Hafs dans Tobna ; là étaient Abou Korra, à la tête de quarante mille Sofrites, Abd er Rahman ben Roustem, avec un corps de six mille Ibâdites, el Miçour Ibn Hani, avec dix mille des mêmes sectaires, Djerir Ibn Maçoub avec ses partisans de la tribu de Mediouna, el Abd el Melek Ibn Sekerdid es Soukadji, avec une

avant d'être élevé à la lieutenance et au commandement visible. Voici l'origine de cette lieutenance. Les Musulmans qui avaient survécu aux combats d'Abou et Khottâb, s'étaient réunis aux environs de Trablès. Ils reprirent quelque force ; leur nombre s'accrut. Alors ils feignirent d'avoir à se rassembler au sujet des affaires d'une femme musulmane maltraitée par son mari : en réalité, ils désiraient attaquer les milices de Trablès et le gouverneur d'Abou Djâfar, comme avaient fait les compagnons d'Abou et Khottâb une première fois, avant de constituer l'Imâmat. Or le gouverneur apprit leur réunion. Il envoya immédiatement vers eux cinq cents cavaliers

troupe de deux mille Sofrites Sanhadjiens... Omar Ibn, Hafs acheta la neutralité d'Abou Korra au prix de 40,000 dirhem. Ibn Rostem voyant troupes attaquées et mises en déroute par un détachement de la garnison d'Omar Ibn Hafs, s'empressa de ramener à Tahert les débris de son armée. Omar délivré marcha contre les Berbers Ibâdites commandés par Abou Hatem ; ils quittèrent leurs positions pour aller à sa rencontre. Il profita de ce faux mouvement et se jeta dans Cairouan. Ayant approvisionné cette ville, il alla livrer bataille à Abou Hatem, mais dans cette rencontre, il essuya une défaite qui l'obligea à rentrer dans Cairouan. L'armée berbère ibâdite, forte de 350,000 hommes dont 35,000 cavaliers, cerna aussitôt la ville et la tint étroitement bloquée. En l'an 154, Omar Ibn Hafs perdit la vie dans un des combats qui marquèrent ce long siège. Abou Hatem lit alors un traité de paix avec la garnison de Cairouan à des conditions très-avantageuses pour elle, et il marcha sur le champ contre Yezid, fils de Cabiça, fils Mohel-leb, qui venait de l'Orient pour prendre le commandement de l'Ifrikia. L'ayant rencontré près de Tripoli, il osa lui livrer bataille bien qu'il eût été abandonné par son allié Omar ben Othman el Fihri, et que la discorde se fut mise parmi ses Berbers. Aussi, son armée fut mise en pleine déroute, et lui-même trouva la mort. Depuis l'époque où ils assiégèrent Omar Ibn Hafs dans Tobna, jusqu'au moment où cette guerre prit fin, les Berbers avaient livré trois cent soixante-quinze combats aux troupes de l'Empire. » *Ibn Khaldoun*, t. I, p. 222

commandés par un officier. Quand cette troupe atteignit les Ibâdites, l'officier leur dit : «Reconnaissez-vous l'Emir des Croyants ? Ils répondirent « Nous reconnaissons l'Emir des Croyants. » Ils songeaient intérieurement à Abou et khot-tâb (qu'Allah l'agrée) et l'officier comprenait Abou Djâfar. Les cavaliers revinrent près du commandant de la milice dans la ville de Trablès et lui annoncèrent que ces gens-là reconnaissaient l'autorité de l'Emir des Croyants ; mais cela ne lui suffit pas. Cependant les plus considérables des Musulmans se réunissaient pendant la nuit, et convenaient de constituer la lieutenance en faveur d'Abou hatem. Son gouvernement devait être un gouvernement fort. Cette lieutenance fut en effet constituée, et le lendemain ils virent venir vers eux le commandant des milices en personne avec un grand nombre de cavaliers. Quand il les eut joints, il leur dit « Reconnaissez-vous l'autorité de l'Emir des Croyants ? » Ils répondirent : «Nous reconnaissons l'Emir des Croyants.» Il leur dit : reconnaissez l'Emir des Croyants Abou Djâfar ? » Ils répondirent : « Qu'Allah te maudisse et maudisse avec toi Abou Kafir⁽¹⁾. Ils voulaient dire Abou Djâfar, surnommé aussi l'homme aux pièces. Le commandant des milices commença l'attaque, et l'affaire fut très-vive : mais Abou Hatem les repoussa à la tête de ses Musulmans⁽²⁾ et des Berbers qui avaient pour

(1) Ce jeu de mots n'est compréhensible que si l'on prononce comme il convient le surnom du khalife Omméïade Abou Djâfir, appelé communément Abou Djâfar. Abou Kafir signifie le « père du mécréant. »

(2) Les Ibadites n'admettent comme musulmans que les seuls Ibadites. Ils désignent les autres sectateurs de Mahomet par le nom d'*Unitaires*. Dans tout ce récit, le mot *musulmans* est l'équivalent de *Compagnons de l'Œuvre, Gens de l'Œuvre*.

la plupart accompagné d'Abou el Khottâb. Il entre à leur suite dans la ville de Trablès et fit un grand massacre de ses ennemis.

C'est ainsi qu'Allah fit fuir les ennemis par les mains d'Abou Hatem. Or, dans la foule des Berbers qui le suivaient, il en était dont les regards n'étaient point tournés vers la religion pure ; ils ne faisaient qu'obéir aux ordres des Musulmans et à leurs commandements. Ils allaient sur le champ de bataille et dépouillaient les morts de leurs vêtements. Abou Hatem en fut grandement irrité pour l'honneur de la religion, et leur dit : « Les musulmans ne doivent pas, quand Allah leur accorde la victoire sur des gens qui professent l'Unité, poursuivre les fuyards, achever les blessés, dépouiller les morts ; mais ils doivent dire à leurs ennemis, quand ils fuient : « Revenez vers vos morts, enterrez-les, et prenez leurs vêtements. » Maintenant, si vous ne rendez pas les objets que vous avez pris, je me démetts de votre gouvernement, j'abandonne votre lieutenance, je vous la rejette. Quand ils eurent entendu ces paroles, ils obéirent et rendirent les dépouilles des morts. Abou Hatem (qu'Allah l'agrée) entra donc dans la ville de Trablès avec la troupe qu'il poursuivait. Il y resta ce qu'il plut à Allah. Ensuite il en sortit, et se dirigea vers l'Ifrikia.

On rapporte qu'une armée sortit de l'Ifrikia et marcha contre Abou Hatem. Il alla au devant d'elle et la combattit. Allah lui donna la victoire. Il se montra clément envers les vaincus, empêcha de poursuivre les fuyards, d'achever les blessés et de dépouiller les morts. Il courut pour cela au-devant de ses gens et leur interdit de telles violences. Quand il fut arrivé devant la ville de Kirouân, il l'assiégea, et la contraignit par un long blocus.

Aussi les habitants vinrent lui faire leur soumission et lui jurèrent fidélité, excepté l'entourage d'Ibn el Achât qui se fortifia dans la maison de commandement. C'était des gens qui étaient venus d'Orient avec lui. Abou Hatem les assiégea pendant une année. Après être entré dans la ville, il exila ce qui restait de la milice d'Ibn el Achat ; il leur donna, par groupes de cinq, une guerba et une perche pour la porter ; en outre, un couteau (?) pour se tailler des chaussures, et un pain pour subsister en route. Les prisonniers se mirent ensuite en marche vers l'Orient. Un de nos compagnons a rapporté que le Sedrati puni pour vol qui était venu avec les soldats envoyés d'Orient par Abou Djâfar, se repentit du mal qu'il avait fait à ses frères et aux gens de sa doctrine, ayant amené chez eux les ennemis. Il alla donc se joindre au reste des prisonniers comme s'il voulait aller en Orient, et eux, crurent en effet qu'il se proposait de les ramener dans leurs demeures ; mais il les égara, et leur fit prendre un chemin sans eau. Ils périrent tous jusqu'au dernier, et ils étaient fort nombreux. Allah sait comment la chose se passa.

Affaire de Mermedès⁽¹⁾. On rapporte qu'Abou Hatem eut nouvelle d'une avant-garde partie d'Orient. Il sortit de Trablès et rencontra l'ennemi eu un lieu nommé Mermedès, à quatre jours de la ville. On en vint bientôt aux mains, et l'affaire fut très meurtrière ; mais Allah mit en fuite les ennemis, et leur fit tourner dos devant Abou Hatem. Il en tua seize mille. Or on raconte qu'un homme de la ville, avisant un des Compagnons de l'Œuvre, lui dit : « Quel est le sens de Taourgha ? » Il lui rappelait ainsi pour lui faire injure, la mort d'Abou el Khottâb et de ses compagnons (qu'Allah

(1) Ou mieux : *Maghmadas*.

lui fasse miséricorde). Notre compagnon était d'un esprit éveillé et fin ; il répondit : « Cela signifie Mermedès. Il y a là quatre meules. On compte quatre mille hommes dans chacune. » Abou Hatem, après ces succès, revint à Trablès et continua de gouverner avec justice.

MORT D'ABOU HATEM ET DE SES COMPAGNONS
(qu'Allah leur fasse miséricorde).

On rapporte que, pendant qu'Abou Hatem était à Kiroûân, quelques Orientaux restés dans la ville, et des dissidents, envoyèrent secrètement une lettre à Abou Djâfar. Ils se plaignaient d'Abou Hatem. Le Khalife envoya contre lui une armée nombreuse commandée par Yezid ben Hatem el Azdi. Quand cette armée partit du Caire et qu'Abou Hatem en eut nouvelle, il rassembla ses compagnons et les Kabyles les plus proches des Nefousa, des Houara⁽¹⁾, des Souicha et autres

(1) Les Houara sont une branche de Berbers descendants de Bernès. On les appelait : « Enfants de Tiski » ainsi que leurs frères les Sanhadja, les Lamta, les Guezoula, les Heskoura. Au moment de la conquête arabe, ils habitaient la province de Trablès et les environs de Barca. Les uns étaient fixés au sol, les autres nomades. Une fraction de Houara alla s'établir dans le désert à côté des Lamta voilés, et le nom « Houara » y est demeuré sous la forme « Hoggar » (Djebel Hoggar). Ils adoptèrent rapidement l'ibâdisme et combattirent sans cesse contre les Arabes. Leur alliance avec les Nefousa les rendait redoutables. Ils remportèrent leur plus grand succès en 811, quand, de concert avec les Nefousa, et *sous la conduite de Abd el Ouehhab ibn Rostens*, seigneur de Tehèrt, ils bloquèrent dans Tripoli Abou Abbas, fils d'Ibrahim, Ibn el Aghleb. Le sultan aghlebite leur acheta la paix. Plus tard, quand les Fatemites ruinèrent la puissance des Rostemides de Tahèrt, ils embrassèrent l'hérésie des Nokkar (qui est une exagération de l'ibâdisme), et soutinrent

tribus berbères ; il les excita à la guerre sainte, et leur inspira le désir de mourir pour la foi ; puis, quand Yezid ben Hatem parut dans les environs de Trablès, il marcha au devant de lui à la tête des Musulmans jusqu'en un lieu nommé Djenbi. Une fraction des Berbers Houara, les Mlila, était allée se joindre à Yezid pour combattre Abou Hatem. Le chef berber demanda quels étaient ceux des Berbers qui le soutenaient, et ceux qui combattaient pour Yezid. On lui répondit : « Les Mlila seuls sont avec lui. » Il s'écria : « Qu'Allah abaisse les Mlila. » Allah daigna exaucer sa prière, et les Mlila sont tombés au dernier rang parmi les Berbers.

On rapporte qu'avec Yezid ben Hatem était un homme des Nefousa⁽¹⁾ nommé Omar ben Metkoub, le Nefousi.

énergiquement « l'homme à l'âne, » Abou Yezid, de concert avec les populations de l'Aouras ; mais ils furent rudement châtiés par Ismaïl el Mansour. Au temps d'Ibn Khaldoun, on les trouvait répandus à l'état sporadique, depuis la frontière de l'Égypte jusqu'au Maghreb central. Du côté de Barca, ils étaient encore puissants sous le nom de Mesrata ; mais partout ailleurs, aussi bien dans leur ancienne province de Tripoli qu'aux environs de Tebessa où ils étaient nombreux, ils étaient traités en corvéables par les Arabes (Ibn Khaldoun). — Une expédition des Houara contre Yezid ben Hatem est mentionnée par Ibn Khaldoun. Elle aurait été conduite par un chef nommé Yahia Ibn Founas.

(1) Les Nefousa se montrèrent toujours dévoués aux imans ibâdites. La dernière bataille ibâdite fut livrée par des Nefousa, comme on le verra plus loin. Aujourd'hui, l'ibâdisme subsiste dans le Djebel Nefous, à trois journées Sud de Tripoli, et les Nefousa possèdent peut-être encore plus de livres que les Beni-Mezab. Ibn Khaldoun dit : « Les Nefousa descendent de Nefous, fils de Zahhik, fils de Madghis el Abter, aïeul des Berbers Botr. Ils se partageaient en plusieurs branches : les Beni-Zemmor, les Beni-Meskour, les Matouça, toutes dans la Tripolitaine. La montagne qui porte leur

Quand Yezid ben Hatem et Abou Hatem se rencontrèrent, les deux partis s'attaquèrent avec une grande vigueur, et le Nefousi nota les pertes d'Abou Hatem. Ce dernier, voyant que ses compagnons périssaient en grand nombre, leur dit : « Conduisez-moi comme un fiancé à la mort dans le chemin d'Allah ; que peu d'entre vous restent près de moi. » Ensuite, il s'avança jusqu'à ce qu'il trouvât la mort. Un grand nombre de ses compagnons moururent comme lui pour la foi en ce jour. (Qu'Allah leur fasse miséricorde.)⁽¹⁾.

On rapporte que le lieu où ils périrent se couvrit ensuite de lumière pendant la nuit, tous les jeudis, et que l'on voyait de loin cette lumière s'étendre, croître et monter en l'air. Quelques-uns de nos compagnons, nos contemporains, ont rapporté qu'en effet, une lumière très large et très brillante, s'étendait en cet endroit ; Yagoub ben Yousef et Yadjerani, surnommé Ibn Abi Mansour, rapporte qu'il passa par là avec ses amis. Ils

nom sert encore de demeure à une fraction de ce peuple. Elle s'étend à l'extrémité orientale du Djebel-Demmer, à trois journées au Midi de Trablès, et sur une longueur de sept journées. On y trouve des Nefouça, des Maghraoua et quelques familles sedratiennes. Quelques misérables tribus sont aussi éparpillées dans les provinces de l'Égypte et du Maghreb. » t. I, p. 227.

(1) On a lieu de s'étonner que l'auteur de la Chronique n'ait pas mentionné ici, parmi les partisans d'Abou Hatem, les Ourladjouma qui avaient été ses adversaires les plus acharnés quelques années auparavant. Ils avaient défendu le gouverneur de Tobna, Omar ibn Hafs, contre les Çofrites d'Abou Corra et les Ibâdites d'Abd er Rahman ben Roustem. Ensuite, ils s'étaient faits franchement Ibâdites, et Ibn Khaldoun dit positivement que : sous la conduite d'un certain Abou Zerdjouma, ils luttèrent contre Yezid ben Hatem, et, sous la conduite de Salah ibn Noceir, contre son fils Daoud. Ils furent vaincus au Kef (*Sicca Veneria*) et dispersés depuis lors.

habitaient alors une montagne voisine, au milieu d'une tribu de Berbers. Yagoub et ses amis, partirent par une nuit obscure. Ils remarquèrent que le champ de bataille était dans un ph de terrain. Or, la lumière était si vive qu'ils distinguaient sur le sol les traces des petits animaux. Quand ils en sortirent, ils rentrèrent dans une ombre épaisse qui tranchait nettement avec la place lumineuse, ils avaient invoqué Allah au milieu du champ de bataille ; et certes, Yacoub ben Youcef était un homme courageux, d'une grande énergie et d'un sang-froid à toute épreuve.

IMAMAT D'ABD ER RAHMAN BEN ROUSTEM
(qu'Allah l'agrée).

Plusieurs de nos Compagnons ont rapporté qu'Abd er Rahman ben Roustem gouverna en Tahèrt l'an 160⁽¹⁾ ; d'autres affirment que ce fut au commencement de l'année 162 ;

(1) « Après la mort d'Abou et Khottâb, Abd er Rahman ben Roustem se hâta d'évacuer Cairouan et d'emmener ses fils et les gens de sa maison chez les Berbers Ibâdites du Magreb central. Arrivé au milieu de ses anciens amis et confédérés, les Lemaïa, il les rallia autour de lui, et, s'en étant fait proclamer Khalife, il résolut de fonder une ville qui lui servirait de siège de gouvernement. Les Lemaïa, branche de la famille de Faten Ibn Temzit, étaient de fervents Ibadites : ils furent imités par leurs voisins, les Louata et les Houara établis dans Seressou au Sud-Est de Mindas, les Zouagha, tribu qui demeurait à l'Occident de ceux-ci, les Matmata, les Miknaça et les Zenata, établis au Nord-Est de cette localité. On bâtit par son ordre la ville de Tehèrt sur le flanc du Djebel Guezoul, montagne qui forme la limite du plateau de Mindas. Au pied de cette nouvelle capitale coulait le Minas, rivière quia ses sources du côté du Midi, et qui se jette dans le Chelif après avoir passé auprès d'El Batha. Tehèrt, dont Abd er Rhaman posa les fondements en l'an 144 (761-2), s'agrandit beaucoup pendant son règne. » *Ibn Khaldoun*, t. I.

et Allah seul sait laquelle de ces deux dates est la véritable ; d'ailleurs elles sont voisines. Dès le commencement de son imamat, l'assemblée des Musulmans convint de choisir un lieu pour bâtir une ville qui fût le boulevard de l'Islamisme. Ils envoyèrent donc deux députés en divers pays, et ces députés revinrent en désignant Tahèrt. Alors, les notables des Musulmans convinrent avec les habitants de Tahèrt l'ancienne que ces derniers auraient une part des revenus de la nouvelle ville. Le terrain concédé était en friche, couvert de broussailles, rempli de bêtes féroces, de lions et autres animaux ; mais les Compagnons de l'Œuvre donnèrent à ces premiers habitants un délai de trois jours pour sortir et leur livrer le pays⁽¹⁾.

On rapporte qu'on vit une bête fauve s'enfuir, emportant ses petits dans sa gueule. Ce fait les excita grandement à cultiver et à bâtir en cet endroit. Ils s'empressèrent d'y mettre le feu, et tous les arbres furent consumés ; mais les racines et les parties inférieures subsistaient. Ils allèrent chercher des laitues, les arrachèrent, et les enfouirent sous ces arbres. Quand la nuit fut venue, les sangliers vinrent au pied des arbres, et fouillèrent jusqu'à ce qu'ils en atteignissent l'extrémité, attirés qu'ils étaient par l'odeur des laitues, et le lendemain, toutes les racines étaient arrachées à la surface du sol. Ensuite les Compagnons de l'Œuvre allèrent en un lieu qu'ils rendirent propre à la prière, et, désirant bâtir une mosquée, délibérèrent sur quatre endroits également convenables.

(1) On rencontre une tradition analogue dans tous les livres arabes qui traitent de la conquête du Magreb, à propos de la fondation de Kirouân, par Sidi-Okhab.

Ils tirèrent au sort. Le sort tomba précisément sur le lieu qu'ils avaient destiné à leurs prières. C'est là qu'ils bâtirent la mosquée, grandiose, magnifique, composée d'un grand nombre de bâtiments. Enfin, les plus considérables de l'assemblée des Musulmans trouvèrent dans leurs âmes la force et la volonté de constituer l'Imamat. Ils considérèrent les tribus, et ils trouvèrent dans chacune un ou deux hommes dignes du commandement. Ils délibérèrent. Un d'entre eux fit valoir qu'Abd er Rahman ben Roustem avait déjà été proposé pour l'Imamat avant Abou el Khotâtâb ; mais il avait refusé et s'était fait excuser ; certes, il n'ambitionnait pas le pouvoir. On devait aussi considérer qu'il n'avait pas de tribu sur laquelle il put s'appuyer pour introduire quelque modification dans le gouvernement. Si donc on voulait lui confier les affaires des Musulmans, on pouvait le faire sans tarder. Cet avis l'emporta. Il fut entendu qu'on nommerait Abd er Rahman ben Roustem et qu'on lui prêterait serment à condition qu'il gouvernât par le livre d'Allah, la Sounna du Prophète (que le salut soit sur lui), et les exemples de ses prédécesseurs, guides et directeurs de foi. Abd er Rahman accepta, et gouverna toujours avec tant de justice que personne ne s'éleva ni contre ses jugements ni contre ses décisions, et qu'aucune scission ne se produisit sous son règne. Les Ibâdites étaient alors tous d'accord ensemble, et personne ne songeait à la révolte.

On rapporte qu'alors le Ouali des Ibâdites de l'Oman se nommait El Ouarets, et qu'Abou Obeïda était encore vivant. Il mourut pendant l'Imamat d'Abd et Ouahab ben Roustem. La renommée d'Abd er Rahman fut portée à Bosra par des gens de la doctrine, et les Musulmans de Bosra lui envoyèrent trois charges de présents précieux. Leurs envoyés

laissèrent les charges à la porte de la ville de Tahert, et, entrant dans la ville, demandèrent où était la maison de commandement. On la leur indiqua, et ils se dirigèrent de ce côté. Or l'Imam était en haut de la maison, construisant un plafond de ses mains, et en dessous de lui, son esclave lui passait du mortier. Ils demandèrent à l'esclave où était son maître. L'esclave ne répondit pas, étant bien certain qu'Abd er Rahman entendait. En effet l'Imam lui dit : « Éloigne-les. » ; il descendit du haut du mur, lava le mortier qui couvrait ses mains, et fit entrer les ambassadeurs. Ils le saluèrent, il leur rendit le salut, puis il plaça devant eux de la galette qu'il rompit en menus fragments et arrosa lui-même de beurre⁽¹⁾. Quand ils eurent mangé, ils lui demandèrent la faveur d'un entretien. Il le leur accorda, et se montra tel qu'ils se retirèrent satisfaits. Ils convinrent alors de lui offrir les présents ; mais quant les charges eurent été apportées devant lui, Abd er Rahman consulta ses amis.

(1) Abou Bekr surpassait tous les Musulmans par son austérité, la simplicité de sa vie et de son extérieur, et sa frugalité. Durant son khalifat, il ne porta qu'une simple chemise et un manteau. Au nombre des rois du Yemen se trouvait Dou l'Kila, prince himyarite, entouré de sa famille et de mille esclaves, le front paré d'une couronne et vêtu d'étoffes d'un grand prix. Dès qu'il remarqua l'humble accoutrement d'Abou Bekr, il se dépouilla de ses riches vêtements, et se conforma si exactement au genre de vie du khalife que des gens de sa tribu, le rencontrant un jour dans un marché de Médine, les épaules couvertes d'une peau de mouton, et lui reprochant de les déshonorer par sa mise aux yeux des Mohadjir et des Ansar, il leur répondit : « Voulez-vous donc que je sois, au sein de l'Islam, un orgueilleux tyran comme je l'étais dans l'âge d'ignorance ? Non, de par Dieu ! La vraie dévotion repose sur l'humilité et le renoncement aux biens de ce monde. » Maçoudi, *Prairies d'or*, ch. 75.

Ils lui conseillèrent de les accepter, et de les consacrer au soulagement des Musulmans pauvres, à l'achat d'armes et de munitions. C'est ce qu'il fit en présence des ambassadeurs. Revenus en Orient, ces derniers instruisirent leurs frères de la générosité et de la grandeur d'âme d'Abd er Rahman. Alors les Orientaux lui adressèrent des présents encore plus considérables que la première fois. Quand ces présents parvinrent à Abd er Rahman, ses amis consultés lui dirent : « Fais comme il te plaira, Emir des Croyants. » Il répondit : « Puisque vous me laissez le soin de décider seul, mon avis est que ces biens fassent retour à leurs maîtres, car ils en ont plus besoin que nous. Nous sommes devenus riches et puissants. » Les envoyés se trouvaient ainsi dans une situation difficile ; mais ils ne pouvaient se dispenser d'obéir à leur Imam. Ils durent donc reporter les présents en Orient. Leurs frères s'étonnèrent grandement de savoir Abd er Rahman aussi détaché de ce monde et désireux de la vie future. Ils le reconnurent pour Imam, et datèrent de son nom leurs livres et leurs testaments. Tahèrt était alors le boulevard de l'islamisme ; on l'appelait Oum-el-Asker, la bénie⁽¹⁾. Quand Abd er Rahman fut près de mourir, il lui donna, à

(1) L'auteur de la Chronique fait ici une singulière confusion entre Tiaret et Mascara, qui est Oum et Asker (la mère des soldats, ou mieux, la ville des soldats). Cependant, les Ibadites de l'Oued Mzab attribuent la fondation de Mascara à leurs ancêtres religieux, et assurent qu'un grand nombre de tombeaux de leurs anciens cheikhs s'élève encore dans la plaine de Ghris, au bord de laquelle est Mascara. Quant à la prospérité ancienne de Tiaret, elle est confirmée par de nombreux témoignages, et, même par sa prospérité actuelle. Heureusement située près des sources du Chéelif, sur la bordure septentrionale du haut plateau algérien et eu communication directe avec Oran, par Mascara et Saint-Denis-du-Sig, elle joue, dans la province

l'exemple d'Omar ben Khottab (qu'Allah l'agrée), six hommes qui en furent comme les remparts. Le premier était Messaoud et Andalouci, jurisconsulte éminent, doyen des Mchèkh des Musulmans ; puis venaient : Abou Kodama Yezid ben Fendin et lfreni, Otsman ben Merouad et Andalouci,

d'Oran, le rôle de Boghari dans la province d'Alger, et ces deux petites villes sont les centres d'un commerce extrêmement actif. Les Ibâdites sont encore nombreux à Tiaret, mais sous une autre forme et sous un autre nom : Nos Mozabites y font de grosses fortunes dans le trafic des laines et le débit des cotonnades. Voici ce qu'en dit le cheikh Amhammed Attiéch, dans son *Abrégé* : « Tahèrt (Tiaret) est une ville du Magreb central, ou plutôt, il y a deux villes de ce nom, voisines, séparées par une distance de cinq milles environ : l'une s'appelle Tahèrt el Kadima (l'ancienne), en berbère *Tagdimt*, et l'autre *El Haditsa* ou *El Djedida*, en berbère *Tajedit*. Toutes deux sont riches en arbres fruitiers, et les coings de ce pays surpassent ceux du monde entier en goût et en beauté. Le climat de Tahèrt est humide, brumeux et froid. On rapporte qu'un Arabe étant parti de Tahèrt et s'étant rendu de là dans le pays des Noirs, regarda le soleil et lui dit : « Certes, je te vois ici bien fier, mais je t'ai vu bien petit à Tahèrt. » Beker ben Hammad a dit :

Que le froid est violent et dur à supporter
Le vent fond sur nous et nous emporte où il veut.
Nous sommes dans une mer sans eau.
Le soleil de Tahèrt apparaît hors du brouillard
Comme s'il sortait de dessous terre,
Et nous nous réjouissons quand nous le voyons sortir,
Comme le juif se réjouit du samedi. »

Il y a quatre portes à Tahèrt : Bab Safah, Bab el Manazil, Bab el Andalous, Bab el Mota. Le marché y est dominé par un château qui se nomme Mahasouma. Ce château est sur le bord d'une rivière qui vient du sud-est. Tahèrt fut bâtie cinquante ans avant Fez. On dit qu'elle fut élevée en un seul jour, puis tomba au commencement de la nuit. On la reconstruisit alors plus bas. » Tahèrt fut abandonnée définitivement par l'Imam ibadite Yagoub, dans les premières

Abd el Ouahab ben Abd er Rahman, Abou el Mouafeq Saâdous ben Atia, Seker ben Salah et Ketami, Meshab ben Sedeman⁽¹⁾.

années du dixième siècle, quand Abou Abd Allah ech Chii donna le Magreb aux Fatemides. En 910, le général fatemide Arouba ibn Youcef et Ketami donna le commandement de cette place à Douas ibn Soulat, de la tribu de Lehiça. Douas ne cessa de sévir contre les Berbers ibadites appartenant aux tribus des Lemaïa, des Azdadja, des Louata, des Miknaça, des Matmata, et les contraignit à embrasser les doctrines de la secte hérétique des Chiïtes. Sous le règne du Khalife fatemide Ismaïl el Mansour, Hamid ben Islasen ben Habbous, gouverneur de Tahèrt, se déclara en faveur des Ommeïades d'Espagne, mais sans succès. Plus tard, les Zenata s'emparèrent plusieurs fois de Tahèrt, et les troupes Ommeïades l'assiégèrent lors de leur expédition contre Ziri ibn Atia. Après la chute de la dynastie Sanhadjite et la conquête du Magreb par les Lemtouna (Almoravides), les Almohades subjuguèrent ce pays. Survint la révolte des fils de Ghânia. Iahya Ibn Ghânia ayant porté ses armes en Ifrikia, envahit le Magreb central, insulta les frontières de l'empire almohade et pénétra dans Tahèrt de vive force et à plusieurs reprises. A la suite de ces malheurs, l'ancienne capitale des Imams ibadites resta abandonnée et, vers l'an 1223, ses ruines mêmes avaient disparu. (Ibn Khaldoun, *Hist. des Berb.*, passim).

(1) Maçoudi, racontant la mort d'Omar, dit simplement (*Prairies d'or*, t. IV, chap. 76) : « Abd Allah, fils d'Omar, se rendit près de son père agonisant, et lui dit : « Emir des Croyants, désigne un khalife au peuple de Mohammed. Si un de tes bergers avait laissé errer tes chameaux ou tes moutons, ne lui reprocherais-tu pas d'avoir abandonné le troupeau confié à sa garde ? A. plus forte raison, pourrais-tu abandonner le peuple de Mohammed ? Nomme donc ton successeur. » Omar lui répondit : « Si je désigne un khalife, je suivrai l'exemple d'Abou Bekr ; si je n'en désigne point, j'imiterai l'Apôtre de Dieu. » Cette réponse découragea Abd Allah. Suivant une autre tradition, Omar aurait nommé un conseil de six personnes qui devaient choisir entre elles et parmi elles le futur Khalife. Ainsi s'exprime le Cheikh Amhammed Atfiech dans l'*Abrégé* qu'il a composé sur ma demande : « Omar ben el Khottâb dit à Sohîb : « Tiens-toi debout, le sabre levé sur les six conseillers. Si cinq d'entre eux sont d'accord pour nommer

Abd er Rahman ben Roustem mourut (qu'Allah lui fasse miséricorde). Aussitôt les gens du conseil se réunirent pour savoir à qui seraient confiées les affaires des Musulmans. Les avis furent d'abord très partagés ; puis la majorité n'inclina plus que vers deux candidats : le premier, Messaoud el Andalouci ; le second, Abd el Ouahab (qu'Allah l'agrée). Les uns voulaient le gouvernement de Messaoud et Andalouci, les autres celui d'Abd el Ouahab. Ils restèrent près d'un mois

le sixième Emir des Croyants, et s'il refuse, frappe-lui la tête avec le sabre. Si quatre sont d'accord, et si deux s'opposent à leur décision, coupe la tête aux deux. Si trois sont d'un côté et trois de l'autre, Abd Allah ben Omar viendra décider entre les deux partis, et celui qu'il aura désigné sera nommé. S'ils n'acceptent pas sa décision, soyez du parti dans lequel sera Abd er Rahman ben Aouf, et tuez le reste. » C'est à cette tradition que la Chronique fait allusion et que se conforme Abd er Rahman ben Roustem. La transmission du pouvoir suprême n'a pas été mieux réglée par les Ibadites que par les premiers Khalifes, parce qu'ils n'exigeaient de l'Emir des Croyants qu'une chose : une foi pure. Le mode de son élection leur était indifférent comme son origine. Dans l'Oman ibadite, les imams (Djalenda) se continuent de père en fils sans opposition, et même dans cette Chronique de nos Ibadites du Magreb, nous ne voyons pas le système électif reparaître après la mort d'Abd el Ouahab. Cependant la source du pouvoir des Imams est l'élection Il serait curieux d'étudier dans le détail les efforts qu'ont faits les Musulmans de différentes sectes pour constituer le pouvoir exécutif, depuis l'élection tumultueuse d'Abou Bekr jusqu'au règne de Haroun er Rachid. Un fait curieux de cette histoire est la création de ce *Conseil des Six* attribuée à Omar, renouvelée par Abd er Rahman ben Roustem, et qui devait aboutir, comme on le voit un peu plus loin, à un essai, si grossier qu'il fut, de gouvernement parlementaire. Il est aussi très remarquable que l'Imam élu ne puisse se dérober au pouvoir. Il est Imam sous peine de mort. Allah veut que sa religion soit défendue, et le Musulman accepte sans murmure toutes les charges qu'il lui impose.

sans se décider. Enfin la majorité se porta sur Messaoud, et on courut le trouver pour lui prêter serment ; mais il s'enfuit et se cacha. Alors on se dirigea vers la demeure d'Abd el Ouahab. Dès que Messaoud apprit qu'ils avaient renoncé à lui prêter le serment et qu'ils voulaient le prêter à Abd el Ouahab (qu'Allah l'agrée), il sortit en toute hâte pour être le premier qui saluât Abd el Ouahab. Abou Kodama voyant qu'il ne jouissait que d'une mince considération et que les Musulmans ne lui témoignaient absolument aucune faveur, désira le gouvernement d'Abd el Ouahab, disant : « Il est plus que tout autre notre proche parent, et cela peut-être l'inclinera vers nous. » En effet, la mère d'Abd el Ouahab était originaire des Beni-Ifren⁽¹⁾. Abou Kodama et ses amis

(1) Les Beni Ifren qui occupaient une partie du Maroc septentrional étaient, au huitième siècle de notre ère, Ouahbites Sofrites, et se trouvaient en quelque sorte frères des Ouahbites Ibadites d'Abd er Rahman ben Roustem. Ils ne se mêlaient pas sur les champs de bataille, mais ils combattaient côte à côte les Ommeïades, comme on le vit au siège de Tobna. Il est surprenant que l'auteur de la chronique mozabite ne mentionne même pas cette importante affaire, dans laquelle on vit environ vingt mille Ibadites partagés sous le commandement d'Abd er Rahman ben Roustem, d'El Miçour Ibn Hani, de Djerir Ibn Maçoud et d'Abd el Melek Ibn Sekerdid, marcher de concert avec quarante mille Sofrites, commandés par Abou Korra. On comprend qu'Abd er Rhaman ben Roustem ait désiré s'unir par un mariage avec ces Beni Ifren. Cette alliance politique lui était d'autant plus utile que les Beni Ifren étaient Zenata, et par conséquent apparentés avec toutes les tribus guerrières qui dominaient dans le Sahara au huitième siècle, et s'y maintinrent jusqu'à la grande invasion arabe du onzième. Les Beni Ifren sont regardés par les écrivains arabes comme des sectaires plus ambitieux que convaincus. Ils se montrèrent partisans des Idricides dont ils partagèrent l'élévation et la chute, ensuite ils abandonnèrent les doctrines des Sofrites. Il est possible que le mariage d'Abd er Rahman ben Roustem ait valu aux Ibadites de Tahert la tranquillité relative dont ils jouirent

espérèrent donc qu'Abd el Ouahab les favoriserait, car ils étaient ses cousins. Aussi, parlant à son entourage, il déclara qu'il refuserait de prêter serment à tout autre qu'à Abd el Ouabab, à cause des liens de parenté qui les unissaient⁽¹⁾.

du côté de l'Ouest, pendant la domination des Idricides dans le Maroc. D'ailleurs, Abd er Rahman ben Roustem avait contracté une autre alliance avec une tribu presque aussi puissante alors au Sud du Maroc que les Beni Ifren l'étaient au Nord, les Miknasa, fondateurs et maîtres de Sidjilmassa (Tafilelt). Sa fille Eroua avait épousé Midrar, fils d'Abou Mansour Eliça, lequel régna sur Sidjilmassa de 790 à 823, et soumit une grande partie du désert au Sud de sa capitale. Le grand-père d'Abou Mansour Eliça, nommé Safou, avait étudié la doctrine des Sofrites sous la direction d'Ikrima Mouley Abou le Abbas. Aussi tous les Miknaça étaient-ils Sofrites et plus zelés que les Beni Ifren. C'est un descendant de Midrar, le gendre d'Abd er Rahman, qui fit incarcérer dans Sidjilmassa le Medhi Obeïd Allah et son fils, Abou el Kacem. violemment attaqués ensuite par les Fatemides et ruinés par la guerre civile, les Miknaça subirent de graves pertes, mais la dynastie de Safou subsista. Ils abandonnèrent la doctrine des Sofrites vers l'an 940, et passèrent sous la domination des Omméïades en 975.

(1) On a pu remarquer plus haut que les électeurs d'Abd er Rahman ben Roustem s'étaient décidés en sa faveur, surtout parce qu'il n'avait pas de *clan*. Les *clans* et les partis africains sont assez connus pour qu'il soit inutile d'insister sur cette raison. On sait, par exemple, qu'aujourd'hui même, dans l'Atlas marocain, si un homme a promis sa protection (*Mezrag*, lance) à un étranger, quel qu'il soit, la tribu entière du protecteur doit défendre ; et venger ce protégé. Les Kabyles du Djerdjera avaient les mêmes mœurs avant notre occupation. Ils disaient seulement *Anaya* au lieu de dire *Mezrag*. Dans mille autre cas nous voyons encore des exemples frappants de la solidarité qui unit les individus d'une même fraction. Les causes de cette solidarité sont nombreuses, mais elles sont plutôt une conséquence de la vie semi-barbare qu'un signe de race. L'auteur de la Chronique mozabite laisse ici percer la vérité sous le glorieux tableau qu'il nous trace des mœurs de ses coreligionnaires. Les Ibadites, aussi bien que tous les autres Berbères, ont été

Cependant ils hésitèrent à aller le trouver, et Messaoud et Andalouci les devança dans la prestation de serment. — Yezid ben Fendin et ses amis tinrent un conciliabule et déclarèrent qu'ils ne prêteraient serment que si Abd el Ouahab acceptait comme condition de ne gouverner qu'avec une assemblée régulière. Mais Messaoud dit : « Nous ne savons ce que signifie cette *Charte* dans la constitution de l'imamat ; la seule Charte de l'imam est qu'il nous commande avec le livre d'Allah, la Sounna du Prophète et les exemples des Saints qui l'ont précédé. » Yezid ben Fendin et ses compagnons cessèrent de parler de Charte quand ils se virent ainsi repoussés par les Musulmans. En conséquence, Messaoud alla, en tête des Ibadites, saluer imam Abd el Ouahab (qu'Allah l'agrée), puis tous le saluèrent après lui. On l'installa dans la maison de commandement. Aucun de ceux qui l'avait élu ne se sépara de lui ni ne se révolta contre ses commandements et

victimes de leurs partis (*Çof, Çefouf*), et il est fort probable que même l'expulsion des Imans de Tahèrt fut décidée par une guerre civile. Aussi ne serons-nous pas surpris de trouver, plus tard, dans les Kanoun des Ibadites, de l'Oued-M'zab, des prescriptions rigoureuses à l'endroit de la formation et de la coalition des partis. Je lis dans une des *Conventions* que j'ai rapportées de Guerrara : « Il est interdit à tout homme du çof R'arbi, qui habite le quartier Chergui, et à tout homme du Çof Chergui, qui habite le quartier R'arbi, de changer de demeure pour aller grossir leurs *Cefouf*. Quiconque contrevient à cette loi est puni d'une amende de vingt-cinq réaux, et revient à son habitation première. — Si plusieurs fractions se réunissent dans une maison privée, soit dans le village, soit dans les jardins, le maître de la maison est déclaré responsable : il est banni pour deux ans et paye vingt-cinq réaux : chacun des hommes présents à la réunion donne vingt-cinq réaux, mais n'encourt pas de bannissement. » Et, dans une convention de Melika : « Quiconque crie Vive qui ou quoi que ce soit est puni d'une amende. »

ses décisions, jusqu'à l'insurrection de Yezid ben Fendin et de ses compagnons.

PREMIER SCHISME PARMI LES IBADITES.

Il est une secte qui s'est attribué⁽¹⁾ le nom d'Ibadites,

(1) Je traduis en français le mot arabe « Homria » par *Homrites*, de même que nous traduisons « Ibadia » par Ibadites. On lit dans le *kitab el Ouadah*, que les Mozabites m'ont communiqué à Djelfa, à l'article *des noms et des jugements* : « La majorité des Musulmans professe que les noms suivent les jugements. Aïssa ben Homeir et Ahmed ben el Heucin ne l'admettent point, et soutiennent que les gens du *livre* ne sont point *associants*, bien que tout ce qui est permis ou défendu au sujet des associants soit permis ou défendu à leur sujet » Pour comprendre ce passage malheureusement trop court ; il faut savoir que les Ibadites nous appellent *Mouchrikin*, associants, et soutiennent que nous associons deux Dieux au Dieu unique. C'est ainsi qu'ils entendent le mystère de la Sainte Trinité. Ils nous distinguent par là des *Unitaires* ou *Mahométans*, dont la formule est : « La Ilah illa Allah, ou Mohammed Raçoul Allah. » Dans d'autres cas ils nous appellent *gens du livre*, à cause de l'Évangile, et nous partageons cet honneur avec les Juifs. Ils joignent ensemble ces deux dénominations, et enseignent que nous sommes des Polythéistes.

Cette doctrine est longuement développée dans *l'Abrégé* du cheik Amhammed Atfièch qui nous reproche de confesser que Notre Seigneur Jésus est Fils de Dieu. Telle n'était point l'opinion des Homrites. Ils admettaient cependant par une surprenante contradiction, que nous devons être traités comme des Polythéistes, c'est-à-dire être contraints à payer la capitation, sinon pillés, massacrés et dépouillés sur les champs de bataille, ce qui n'est pas permis entre Unitaires. Quant à la formule « les noms suivent les jugements », elle exigerait une explication qui ne trouve pas sa place ici. Je me contenterai de marquer que ces Homrites avaient sans doute adopté quelques idées particulières moins étroites que celles des Ibadites, de même que les Ibadites différaient des Sofrites, qui ne faisaient aucune concession à la nature humaine. C. f. *Préface*.

et se nomme en réalité Homrites. Depuis longtemps nos doctrines étaient différentes des leurs, et ils ont souvent tenté de se faire passer pour Ibadites. Ils ont voulu rattacher leurs croyances à celles d'Abd Allah ben Messaoud (qu'Allah l'agrée) ; mais ils suivent celle d'Aïssa ben Homeïr. Nous exposerons leur doctrine, s'il plaît à Allah, et nous ferons justice de leurs prétentions, en montrant combien elles diffèrent de la vérité. Ensuite nous raconterons les schismes des Ibadites, l'un après l'autre, et nous indiquerons en quoi chaque fraction diffère des maîtres de la vérité. Nous composerons sur ce sujet un livre spécial dans lequel nous réunirons tous leurs dires, s'il plaît à Allah.

CAUSE DU PREMIER SCHISME⁽¹⁾ PARMI LES IBADITES.

Suivant le rapport de plusieurs de nos Compagnons, Abd et Ouahab, en prenant possession du gouvernement, rechercha les gens de bien, donna les emplois à des personnages savants et religieux, et ne s'entoura que d'hommes dépourvus d'ambition, les préférant à tous les autres. Quand

(1) « Schisme » est l'Arabe *iftiraq*. Les Ouahbites Ibadites, se considérant comme en possession de la religion véritable de l'Envoyé d'Allah, admettent des schismes, c'est-à-dire des scissions dont les auteurs sont des révoltés non encore déchus du titre d'Unitaires. Le schisme, en effet, ne s'en prend point au dogme comme l'hérésie. On verra dans la suite de ces schismes des causes de séparation bien futiles ou bien grossières ; mais, tout a son importance en matière religieuse. Le dernier mérite bien plus le nom d'hérésie que celui de schisme, car il est destructif du dogme contenu dans la Sounna : cependant, il est dit *iftiraq* comme les autres. Peut-être le cheikh chroniqueur, Abou Zakaria ben Abi Bekri n'a pas cru nécessaire de raffiner sur ce point.

Yezid ben Fendin vit cela, son cœur conçut une vive jalousie, il fut tenté par l'esprit de révolte, et assailli de mauvaises pensées. Lui et ses amis comprirent qu'ils s'étaient trompés en prenant les devants pour l'élection d'Abd el Ouahab. Ils se mirent donc à chercher des prétextes. Ils dirent qu'en vérité Abd el Ouahab devait gouverner de concert avec une assemblée constituée ; ils revinrent sur leur Charte repoussée honteusement une première fois. Ils entretinrent de tout cela les gens simples, ignorants des choses de la religion, et faussèrent leur jugement⁽¹⁾. Ces propos prirent de la consistance dans le pays. Ils ajoutaient : Abd el Ouahab à ses protégés

(1) Le mot arabe *Cheurt* a dans ce cas précisément le sens de notre français *Charte*. Il est vrai qu'il ne s'agit pas ici d'une sorte de code des droit et des devoirs de la royauté, mais simplement d'une convention en vertu de laquelle l'Imam doit subir un conseil laïque. Ce mot *laïque* explique à lui seul toute cette situation, et je n'hésite pas à m'en servir, bien qu'il doive paraître étrange dans le commentaire d'une Chronique musulmane. Pour l'excuser, je rappellerai ce que plusieurs personnes savent déjà en Algérie, que le Mزاب est, à cette heure même, troublé et anxieux, parce que le parti laïque, qui s'est enrichi et instruit depuis notre occupation, fait une opposition aux Tolbas qui sont les clercs. Il y a un parti laïque chez les Ibadites de l'Oued Mزاب : il y en avait un chez les Ibadites de Tahèrt. Cette remarque, si elle était étendue à toute l'Algérie musulmane, comporterait des conséquences curieuses. En matière de doctrine, l'Imam prenait l'avis des *Vénérables*, ses familiers, qui composaient son cercle, *halga* ; mais comme ils n'avaient cure des choses de ce bas-monde, ou plutôt, comme toutes les affaires de ce temps avaient leur côté religieux, ces *vénérables* étaient son unique et perpétuel conseil. De là des plaintes nombreuses qui pouvaient être plus énergiques que les réclamations des *Haouam* ou laïques de l'Oued Mزاب actuel ; de là l'ambition de Ben Fendin. Les « gens simples, ignorants des choses de la religion, » dont parle la Chronique ecclésiastique d'Abou Zakaria, sont évidemment les laïques.

auxquels il confie les emplois en dehors de nous et contre nous. Cependant nous en sommes plus dignes que ses amis ; car sa nomination est notre œuvre. Ils disaient aussi aux ignorants que l'Imam doit se démettre s'il y a dans l'assemblée des Musulmans un homme plus savant que lui. Ces propos séditieux devenaient plus graves de jour en jour. Ils disaient tantôt que c'était eux qui avaient fait nommer Abd el Ouahab, tantôt que l'Imam doit se démettre s'il se trouve dans l'assemblée des Musulmans un homme plus savant que lui, qu'il devait accepter une Charte. L'assemblée des Musulmans convint, pour maintenir la paix, de nommer, d'accord avec les partisans de Yezid ben Fendin, des Vizirs de guerre⁽¹⁾, et de s'abstenir de tout mouvement jusqu'à ce qu'on eût envoyé des lettres en Orient aux Compagnons de l'Œuvre, leur réponse devant trancher le différent. Ils firent donc partir deux messagers pour l'Orient.

Les messagers, en arrivant au Caire, virent Choâïb ben el Mârouf et son entourage. Ils lui apprirent la mort d'Abd er Rahman (qu'Allah lui fasse miséricorde), la formation d'un parti contre son fils Abd el Ouahab, le schisme de Ben Fendin, sa prétention d'imposer une Charte à l'imamat, et les prétextes dont il avait paré sa mauvaise cause. Quand Choâïb ben et Mârouf eut entendu tout cela de la bouche des

(1) On ne peut guère savoir ce qu'étaient ces *vizirs de guerre*. Ils semblent être des magistrats nommés par le peuple entier et par l'Imam pour prévenir la guerre civile. Du moins, ils ne sont pas nommés par l'Imam seul. Le pouvoir de l'Imam, très étendu en cas de guerre contre les khalifes, était restreint à de faibles ressources en cas de schisme. Le Prophète n'avait point indiqué à ses fidèles la ressource des armées permanentes. En était-il besoin, quand chacun d'eux devait chercher la mort sur le chemin du paradis ?

messagers, il tint conseil avec un groupe de ses amis, parmi lesquels était Abou Metouekkel, et il convint avec eux de partir pour Tahèrt. Les messagers arrivèrent à La Mecque, et y trouvèrent Abou ‘Omar et Er Rebiâ ben Habib, dans une assemblée de nos Compagnons (qu’Allah les agrée) ; ils virent aussi Abou Kheussan Mohammed ben el Hamouda el Kheussani⁽¹⁾. Ce dernier exposa devant l’assemblée le but de la mission de nos messagers, la mort d’Abd er Rahman ben Roustem, l’élection d’Abd el Ouahab, le schisme de Ben Fendin, et sa prétention d’imposer une Charte à l’Imam. Il lut aussi une lettre de nos frères d’Occident. Quand cette lettre eut été lue et bien comprise, l’assemblée des Mu-

(1) De petites communautés ibadites vivaient donc au Caire et à La Mecque, en dehors de l’Oman, du Djebel Nefous et de la principauté de Tahèrt. Il est peu probable qu’elles y fussent persécutées, car à côté d’elles il s’en trouvait beaucoup d’autres appartenant à différentes sectes. Abd Allah ben Ibad, notoirement connu pour Ouahbite, correspondait avec le khalife Ommeïade Abd et Melik ; Abou Bilal, à La Mecque, put invoquer Allah publiquement devant le *Mizab* pour qu’il fit un prodige en faveur de sa doctrine ; enfin, le Sofrite Ikrima Mouley Abou el Abbas, qui propagea en Afrique les idées religieuses les plus contraires à la domination des Khalifes, fut mufti à La Mecque. Il est vrai que les Sofrites semblent avoir épuisé leur colère sur les Ommeïades, si bien que la plupart d’entre eux reconnaissaient les Khalifes Abbassides. Des communications fréquentes reliaient entre eux tous ces groupes. Il en est encore de même aujourd’hui. M. le Gouverneur de l’Algérie reçut dernièrement la visite de gens venus de Zanzibar pour lui demander la permission de visiter l’Oued Mzab. C’était des Ibadites de l’Oman. Je connais plusieurs Mozabites considérables qui ont fait le pèlerinage de l’Oman, après avoir fait celui de La Mecque. Quant au Djebel Nefous et à l’île de Djerba, ces deux centres sont trop proches de l’Oued Mzab pour que les échanges de lettres et de livres puissent jamais être interrompus entre eux.

sulmans présents à La Mecque composa la réponse et fit écrire ce qui suit :

« Au nom d'Allah clément et miséricordieux.... Frères, nous avons appris ce qui s'est produit chez vous, et nous avons compris ce que vous nous avez écrit touchant la Charte. Il ne convient point aux principes de l'Islam que l'Imam subisse une Charte et n'agisse que de concert avec une assemblée régulière. L'Imamat est vérité et la Charte mensonge. Imposer une Charte à l'Imamat, c'est supprimer la justice, abolir l'autorité, anéantir les répressions, les jugements, le droit. Si les pouvoirs de la Djemaa sont tels que l'Imam ne puisse pas condamner un voleur et lui couper le poing sans la convoquer, s'il ne peut pas faire lapider ou flageller un débauché sans la convoquer ; s'il ne peut pas, sans la convoquer, faire la guerre à un ennemi, et empêcher les désordres, un tel état de choses est inadmissible. L'Imamat est vérité, et la Charte mensonge. On ne saurait non plus admettre que l'Imam doive être remplacé par quiconque se trouve être plus savant que lui dans l'assemblée des Musulmans, s'il continue d'être vertueux et détaché des choses de ce monde. Certes Abou Beker es Seddiq (qu'Allah l'agrée), commanda les Musulmans ; et cependant Zeïd ben Tsabet connaissait mieux que lui les devoirs obligatoires⁽¹⁾, et Ali était plus profond légiste que lui, et Mahad ben Djebel était plus savant que lui : car l'Envoyé a dit : « Zeïd connaît mieux que vous les devoirs obligatoires ; Ali est meilleur légiste que vous et Mahad ben Djebel est plus versé que vous dans la

(1) Le même mot, dans le texte, signifie *devoirs obligatoires et mathématiques*.

connaissance des choses permises et des choses défendues. » Il a dit aussi : « Mahad ben Djebel est le prince des savants, et il les précédera tous comme leur imam au jour de la résurrection. »

Les Musulmans de La Mecque confirmèrent donc l'Imamat d'Abd el Ouahab et annulèrent la Charte, en déclarant coupable quiconque tenterait de la faire prévaloir. Ils affirmaient en même temps que l'Imam ne doit être remplacé que pour une seule cause, la violation des règles de l'Islam dûment constatée après comparution de l'Imam devant les Mchèkh. Les péchés pouvaient seuls amener la chute d'un Imam⁽¹⁾.

Choaïb, après avoir vu les deux messagers, s'était hâté de préparer son voyage pour Tahèrt. Il s'était entendu avec quelques-uns de ses amis, à l'insu des Mchèkh du Caire. Il ambitionnait un commandement. Quelques Mchèkh pleins de grandeur d'âme, de science et de respect d'Allah, tentèrent de le détourner de son projet, lui disant : « Pourquoi

(1) La réponse des *Vénérables* de La Mecque est logiquement déduite du principe du Ouahbisme tel que je l'ai exposé dans *l'Introduction*. Il serait en effet absurde d'admettre qu'un Imam, dont le rôle est d'appliquer simplement la loi de Dieu, ait besoin d'être assisté, contrôlé par une commission laïque. La société ibadite est une société religieuse. Toutes les contestations, tous les délits ont été prévus par l'Envoyé. Nier cet axiome est sortir de cette société. Cependant le Musulman n'est pas libre d'en sortir à son gré, comme nous sortons d'une de nos sociétés laïques. S'il tente de le faire, il est déclaré à l'instant même *rebelle*, et, comme tel, passible de la peine de mort. L'Imam a le devoir strict de le mettre au ban et de le poursuivre. Le mot *Djema* que j'ai laissé plus haut dans le texte, signifie *assemblée*, et nous fait songer aux djemâas kabyles qui sont à peu près les assemblées imaginées par Ben Fendin. Je développerai plus tard cette idée et les conséquences qui en dérivent.

vas-tu dans un pays travaillé par des divisions intestines ? » Il n'y prit pas garde, et partit avec un petit groupe, poussé par son ambition. Ils firent diligence si bien qu'ils allèrent, dit-on, du Caire à Tahert en vingt jours. Quand ils y arrivèrent, Choâïb se présenta chez l'Imam sans qu'il en fût besoin. L'Imam (qu'Allah l'agrée) l'interrogea sur l'Imamat, sur la Charte et lui demanda s'il était indispensable qu'il gouvernât avec une assemblée. Choâïb répondit que l'Imamat était vérité et la Charte erreur. L'Imam lui demanda ensuite s'il était admissible qu'on le remplaçât par un homme plus savant que lui pris dans l'assemblée des Musulmans. Il répondit que c'était inadmissible. Puis il sortit et alla trouver Yezid ben Fendin et ses amis pour essayer de s'emparer de l'autorité ; mais il se repentit bien alors des réponses qu'il avait faites à l'imam Abd et Ouahab (qu'Allah l'agrée).

Ben Fendin et ses amis se mirent alors en révolte contre l'Imam. Tous ceux qui prétendaient ne pas reconnaître Abd et Ouahab sortirent de la ville et allèrent camper dans les environs. On les nomma d'abord les *Conspirateurs* (Nedjouïa). Quand ils proclamèrent qu'ils ne reconnaissaient pas l'Imam, on les nomma les *Récusants* (Noukkar). Ils furent aussi appelés les *Tortueux* (Chaabia), parce qu'ils s'étaient engagés dans une voie tortueuse, ou encore les *Novateurs*, parce qu'ils innovaient dans les noms d'Allah, et Allah a dit : « Ceux qui innovent dans ses noms trouveront leur châtement »⁽¹⁾. On les appela enfin les *Infidèles*, parce qu'ils ne restèrent pas fidèles à l'Imam qui demeurait dans la bonne voie.

On rapporte qu'ils entrèrent d'abord dans la ville par

(1) Koran, ch. VII.

petites troupes. Quelques Musulmans prièrent l'Imam de le leur interdire ; il le leur interdit en effet ; mais ils ne tinrent pas compte de cette défense. L'imam leur ordonna de se retirer de la ville dans leur campement. Ils répondirent que leur campement était pour eux la lie, et la ville leur campement. Ils ajoutèrent : « Si notre sortie de la ville est un acte de rébellion, et si l'Imam nous en convainc, nous cesserons. » L'Imam n'insista pas. Après cela, ils entrèrent dans la ville avec des armes. Quelques Musulmans invitèrent l'Imam à les en empêcher. L'Imam le leur interdit en effet. Ils répondirent : « Si nous sommes coupables en cela, et si l'Imam nous en convainc, nous cesserons. » L'Imam n'insista pas, mais il ordonna aux habitants de la ville de porter des armes, et se mit en garde contre leurs attaques.

Ces Noukkar se réunirent un jour pour concerter quelque ruse contre l'Imam. Ils dirent : « Comment parviendrons-nous à le faire périr ? » Et ils n'en trouvaient pas le moyen. Un d'entre eux leur dit : « Si vous voulez suivre mon conseil, prenez une caisse ; vous m'y enfermerez, et vous irez, la portant, devant l'Imam. Vous feindrez d'être en procès au sujet de cette caisse, et, après avoir exposé à l'Imam le sujet de votre dispute, quand il sera sur le point de donner la caisse à l'un ou à l'autre, vous lui direz : « Nous ne consentons tous deux qu'à une chose, c'est qu'elle soit déposée chez toi. » Je sortirai de la caisse et je le tuerai. » Ce projet fut adopté. Ils construisirent donc une caisse qui se fermait à l'intérieur. L'homme s'y cacha avec son sabre, puis ils allèrent, comme ils en étaient convenus, la déposer devant l'imam. Ils simulèrent une dispute si chaude, qu'on crut qu'ils allaient en venir aux mains. Leur orateur dit alors à Abd el Ouahab :

« Emir des Croyants, intervien entre ces gens-là, et enlève-leur la caisse qu'ils se disputent jusqu'à ce que tu les aies mis d'accord et que leurs colères se soient apaisées. » Les assistants s'écrièrent : « Tu as raison. O Emir des Croyants, nous ne voulons confier cette caisse qu'à toi seul. Garde-la près de toi jusqu'à ce que nous soyons d'accord. » L'Imam craignant quelque accident, leur dit : « Portez la caisse dans l'endroit que je vous désignerai, si vous voulez me la confier. » Cependant, comme ils la portaient, il remarqua qu'elle paraissait très lourde, et conçut quelques doutes. Il l'examina de près, et trouva qu'elle était fermée à l'intérieur. Ses soupçons s'accrurent ; il pensa que quelque piège lui était tendu. Les Noukkar, ayant déposé la caisse, sortirent de la demeure de l'Imam, se répétant la bonne nouvelle, et se félicitant. Ils se croyaient certains du succès ; mais Allah déjoua le calcul de ces fourbes et misérables trompeurs.

Il était convenu qu'un d'entre eux, si l'Imam était tué, chanterait l'appel à la prière du matin au lieu de l'appel à la prière de l'aurore, et que dès qu'ils auraient entendu sa voix, ils se précipiteraient vers la maison d'Abd el Ouahab. Si l'appel convenu n'avait pas lieu, ils sauraient que leur compagnon n'avait pas réussi.

Or, à l'entrée de la nuit, l'Imam fit sa prière et s'occupa des affaires des gens de sa maison. Il avait l'habitude de prendre ensuite un livre, et de lire. Il disposa un coussin long, bien rembourré, à la place qu'il occupait d'ordinaire sur son lit, et l'enveloppa de voiles blancs ; puis, quand il eut terminé sa lecture, au moment de s'endormir, il prit une lampe, l'alluma, l'enveloppa de manière que la lumière ne parut point, et la posa dans un coin de l'appartement. Il se remit en prière et se tut. L'homme caché dans la caisse

ne pouvait pas le voir. Quand il n'entendit plus le son de sa voix, il pensa que l'Imam était endormi. Il sortit de la caisse, jeta un coup d'œil dans la chambre à droite et à gauche, et n'y vit rien qu'une forme blanche sur un des côtés. Il la prit pour l'Imam et se dirigea vers elle le sabre à la main, pendant que l'Imam le regardait. Quand il fut arrivé près du lit, il asséna un coup de son sabre au coussin, persuadé qu'il frappait sa victime, car le coussin était bien rembourré. L'Imam, en entendant le coup, leva le voile qui couvrait la lampe et éclaira la chambre, puis il marcha sur l'homme à son tour, le sabre en main, et le coupa en deux. Il réunit les deux parties de son corps dans ses vêtements, et les replaça dans la caisse.

Cependant les conspirateurs étaient impatients de connaître le sort d'Abd el Ouahab et d'entendre l'appel de leur compagnon du haut de la mosquée. Le jour parut, et ils restaient dans l'incertitude. Ils se réunirent et se consultèrent. Un d'entre eux dit : « Allons trouver l'Imam pour reprendre notre caisse. Nous lui dirons que nous nous sommes mis d'accord et que nous avons fait la paix. » Ils allèrent en effet trouver l'Imam (qu'Allah l'agrée), et lui dirent : « Donnez-nous notre caisse ; nous nous sommes mis d'accord. » L'imam leur répondit : « Allez à l'endroit où vous l'avez déposée et prenez-la. » ils entrèrent en effet dans la chambre, trouvèrent leur caisse à l'endroit où ils l'avaient laissée, et l'emportèrent. Quand ils arrivèrent chez eux, ils y trouvèrent leur ami mort, coupé en deux. Allah avait déjoué leur dessein. Ils sortirent de la ville, craignant qu'on ne leur fit un mauvais parti.

C'est alors que Choïb ben el Mârrouf dit à Yezid ben

Fendin et à ses compagnons : « Ne tenez point compte de leur nombre, marchez contre eux, attaquez-les à l'improviste, ne les laissez point en repos. » Il désignait ainsi l'Imam et ses sujets, et il poussait à l'action parce qu'il craignait que la réponse des Mchèkh n'arrivât d'Orient et ne fût une preuve contre lui. Certes, il n'ignorait pas que sa première réponse à l'Imam était tout à fait digne d'un légiste, mais il avait abandonné le droit chemin par ambition. Ibn Fendin et ses compagnons attendaient une occasion favorable pour surprendre les gens de la ville ; mais tous les habitants étaient armés, d'après les ordres de l'Imam Abd el Ouahab (qu'Allah l'agrée).

L'occasion attendue se présenta, un jour que l'Imam Abd el Ouahab (qu'Allah l'agrée) était sorti pour quelque affaire, Ben Fendin et ses compagnons, dès qu'ils apprirent cette sortie de l'imam, se précipitèrent vers la ville, croyant la surprendre. Il s'éleva un grand tumulte ; les habitants accoururent de tous côtés pour repousser les envahisseurs. Cependant Felah, fils d'Abd et Ouahab, ignorant le danger, était occupé à faire tresser ses cheveux par sa sœur⁽¹⁾. Une moitié

(1) Les Berbers avaient l'habitude de se tresser les cheveux, et cette coutume s'est conservée chez les Touareg. Nous verrons plus loin dans la Chronique un cheikh berbère ibadite porter un poignard appliqué contre l'avant-bras : ce trait de mœurs a aussi été relevé chez les Touareg. L'islamisme a, comme toutes les religions nouvelles, proscrit les usages qui lui étaient antérieurs, et on peut admettre que les tresses de cheveux furent prohibées dès le commencement de la conversion. C'est ainsi que j'explique le passage remarqué plus haut dans lequel il est rapporté que des Berbers répondirent à Omar : « Nos cheveux avaient poussé dans d'ignorance ; nous les avons rasés le jour de notre conversion. » Cependant les modes nationales sont tenaces, et il n'est pas surprenant de

de la tête seulement avait été tressée. Aussitôt qu'il entendit le tumulte, il prit ses armes et courut à l'ennemi. Il le rencontra près de la porte de la ville, sur le point d'entrer. Il fit face aux assaillants ; mais son pied glissa entre les pierres, et il s'écorcha la jambe jusqu'au genou. Cependant le bouclier derrière lequel il s'abritait était bientôt percé de coups et mis hors d'usage. Alors, il alla à la porte de la ville, la décrocha, et s'en servit comme d'un bouclier. Les habitants de la ville le soutenaient avec ardeur. D'autre part, Yezid ben Fendin, redoublant d'efforts, touchait presque à l'entrée de la ville. Il portait sur la tête un *casque double*, et frappait à droite et à gauche. Felah (qu'Allah l'agrée) marcha sur lui et lui porta un tel coup que l'épée, après avoir fendu le casque et la tête de Ben Fendin, pénétra dans un des jambages de la porte. Il tomba comme une masse. Felah ben Abd el Ouahab serra

voir le fils de l'Imam de Tahèrt, occupé, comme un guerrier de Marathon, à soigner sa chevelure. Les Mozabites actuels ne portent pas de tresses, mais j'ai relevé dans leurs mœurs bon nombre de coutumes qui sont assurément plus anciennes que l'islamisme, et dont les Mchèkh musulmans ont dû s'accommoder, comme les Pères Jésuites des pratiques indiennes. Ainsi, le tombeau mozabite est bien orienté comme la religion mahométane l'exige, mais il a toute la structure d'un tombeau dit mégalithique. Il se compose de grosses pierres cimentées formant un caisson de près d'un mètre de hauteur posé sur le rocher. Il ne lui manque que la dalle supérieure. En outre, il est orné dans le sens de la longueur, d'une ligne de plats et de bouteilles qui rappellent les repas funèbres de l'antiquité. Les Mozabites disent que ces bouteilles sont disposées sur les tombes pour que les enfants reconnaissent la place de leurs parents ; mais cette explication est sans valeur. Il y a plus, les Mozabites font des prières publiques solennelles pour les morts, à certains jours de l'année, et ces jours-là, ils apportent dans le cimetière des plats énormes de couscous et de viande que mangent les Clercs. Ce dernier trait seulement est mahométan.

dans ses mains la tête de son ennemi, et, croyant que l'enveloppe de fer en faisait partie, s'écria : « Combien ta tête était dure, ô Berber grossier !⁽¹⁾. » Quand les compagnons de Ben Fendin l'eurent vu tué et gisant à terre, ils battirent en retraite, et les Musulmans en firent un grand carnage. Douze mille d'entre eux périrent : or, on portait à douze mille le nombre de ces révoltés. On rapporte que le sang coulait sous la porte comme une rivière. Ensuite les gens de la ville se réunirent en grand nombre pour remettre la porte en place, mais ils ne purent y parvenir. Ils dirent à Felah : « Rends-nous notre porte que tu as arrachée. » Felah répondit : « Rendez-moi ma colère, je vous rendrai votre porte. » Cependant l'Imam (qu'Allah l'agrée) revint après avoir terminé ses affaires au dehors. Il vit un grand carnage près de la porte de la ville ; on lui apprit tout ce qui concernait Ibn Fendin et ses compagnons. L'imam pria

(1) Le mot que je traduis par « casque double » m'est fourni par le sens de ce passage plutôt que par le texte de la Chronique, qui d'ailleurs est quelquefois défectueux. J'ignore si ces fautes proviennent de mon copiste ou de la Chronique elle-même. Quant à l'exclamation de Felah, elle est tout à fait caractéristique. Les Berbers ont toujours été renommés, dès l'antiquité, pour la rudesse de leurs mœurs et l'étroitesse de leur esprit. La crédulité et l'entêtement sont encore leurs traits distinctifs, et ils en conviennent. Tous ceux qui les ont pratiqués, savent que leur excuse la plus fréquente, quand ils ont commis quelque mauvaise action, est : « Nous ne savons pas, nous ne comprenons pas. Nos têtes sont dures. » Les Arabes, plus fins et plus souples, en font un perpétuel sujet de plaisanteries. Ce n'est pas qu'ils n'aient été et ne soient capables de culture. Ibn-Khaldoun (*Hist. des Berb.* t. I), cite avec complaisance les grands légistes qu'ils ont produits, et aujourd'hui nous reconnaissons chez nos kabyles ou nos Chaouia des qualités heureuses ; mais ces qualités sont encore difficiles à dégager de la barbarie.

pour eux avec ferveur, demandant qu'Allah pardonnât à tous les Musulmans qui suivaient encore leur parti.

Choaïbs s'était enfui à Trablès, au moment de la défaite des Noukkar. Il y fit de la propagande en faveur du schisme et de la désobéissance à l'imam : il s'adressait surtout aux pèlerins. Le bruit de ces menées parvint à Rebia ben Habib (qu'Allah l'agrée) et à son entourage. Ils frappèrent d'excommunication⁽¹⁾ Choaïb et Yezid ben Fendin, ainsi que ses compagnons qui avaient combattu avec lui et tous ceux qui les suivaient dans leur mauvaise voie, à moins qu'ils ne se repentissent : Rebia ben Habib⁽²⁾ dit même en public : « Abd el Ouahab est notre

(1) Je traduis par *excommunication* le mot arabe *tebria*. Ce mot est d'un usage fréquent dans les textes de loi des Beni Mzab. L'excommunication mozabite consiste dans l'exclusion de toutes les cérémonies publiques, quelles qu'elles soient, et surtout l'exclusion de la prière. Nul n'en est exempté par son rang. Les Clercs peuvent s'excommunier entre eux, de même qu'ils excommunient les laïques. Les scènes auxquelles donne lieu ce châtiment redouté, ont été déjà décrites, et elles rappellent d'une façon surprenante notre excommunication chrétienne. L'excommunié auquel, même son fils, ne doit pas dire *Siedi*, mon maître, se place, craintif, sur le chemin des Clercs, et crie « Grâce » plusieurs fois. S'il est admis au pardon, il se place dans la mosquée eu un lieu réservé, et subit devant tous les autres Ibadites les reproches de l'Imam. Ensuite, il se fait raser complètement, comme un nouveau converti, et rentre dans la vie commune.

(2) Rabia ben Habib est regardé par les Ibadites de l'Oued Mzab comme un des plus grands docteurs de la secte. Son enseignement continua celui d'Abou Obeïda qui lui-même continuait Djabir ben Zied, et ce dernier avait recueilli la pure doctrine de la bouche même des Compagnons de Mohammed. Le cheikh Amhammed Atfièch, dans son *Abrégé*, cite Rabia ben Habib en tête des Ibadites les plus célèbres de la seconde partie du second siècle, et en compagnie de Abd es Selam ben Abd el Koddous, Abou Sofyan Mahboub, El Fedel ben Djoun-

Imam pieux et vertueux ; il est l'Imam de tous les Musulmans. Quand il eut prononcé l'excommunication contre Yezid ben Fendin et Choāïb, on lui dit : « Comment peux-tu excommunier Choāïb ! Il n'a introduit aucune nouveauté dans l'Islam. » Il répondit : « Eh ! quelle plus grande nouveauté que de désobéir à Abd el Ouahab, Emir des Croyants⁽¹⁾. C'est alors qu'il nomma Abd et Ouahab notre Imam pieux et vertueux, Imam de tous les Musulmans. » Le reste des compagnons de Ben Fendin, qui n'avait pas pris part au combat, garda dans son esprit des traces honteuses de la révolte :

deb, Mouça ben Abi Djabir, Bechir ben el Moundir, Ouddah ben Akabat du Oman, Abou el Mohadjir de Coufa, Abd el Malik ben Sofrat, Daoud el Quebili, Ismaïl ben Derrar el Khedamsi, etc.

(1) J'ai déjà marqué dans l'*Introduction* que le premier crime aux yeux des Ibadites, est l'*innovation*. La religion d'Allah est une, elle n'admet ni augmentation ni diminution. En outre, toutes les parties en sont si bien jointes qu'elles sont toutes d'égale valeur ; quiconque s'attache à l'une d'elles ébranle le système tout entier. Les Musulmans n'ont jamais distingué le pouvoir politique du pouvoir religieux. L'Imam est d'abord le personnage qui donne aux autres Musulmans l'exemple de la prière. Toute son autorité dérive de là. S'il peut faire trancher la tête aux meurtriers, flageller le libertin, couper le poing au voleur, c'est que les autres Croyants l'ont choisi pour qu'il priât avant eux. Par conséquent, diminuer le pouvoir de l'Imam c'est s'attaquer à la religion. Un rebelle musulman est d'abord un hérétique. Il faut aussi remarquer dans ce passage de la Chronique que l'Imam Abd el Ouahab est proclamé par Rabia ben Habib, Imam de tous les Musulmans. Cela signifie évidemment « Imam des Ibadites d'Orient aussi bien que des Ibadites d'Occident.. Nous avons déjà vu plus haut Abd er Rahman ben Roustem, Imam de Tahert dans le Magreb, reconnu Imam par les Orientaux, « qui datèrent de son règne leurs livres et leurs testaments. Les Ibadites durent songer plus d'une fois à réunir sous un même commandement les groupes de l'Oman, du Djebel Nefous, de Tiaret. Ils en ont encore le désir.

ils se retirèrent près de la ville, sur une colline isolée qui prit le nom de colline des Noukkar. Dans le même temps, les deux messagers qui étaient allés en Orient revinrent à Tahèrt. Yezid ben Fendin et ses compagnons avaient déjà succombé. Néanmoins, le peuple de la ville se réunit pour écouter la réponse de nos frères d'Orient. La lettre fut lue. On y trouva la condamnation du parti de ben Fendin et la confirmation du gouvernement d'Abd el Ouahab (qu'Allah l'agrée). Dès lors, les Noukkar demeurèrent en paix.

Mimoum⁽¹⁾ fils d'Abd el Ouahab fut tué pendant la nuit et son corps fut coupé en morceaux. Les gens de la ville le trouvèrent en cet état et le portèrent à son père. L'Imam

(1) Ibn Khaldoun (*Hist. des Berb.*, trad. de Slane, t. I, p. 243) mentionne ce Mimoun, fils d'Abd el Ouahab, mais il commet à ce propos une grosse erreur. Il dit : « Mimoun, fils et successeur d'Abd el Ouahab, prit le titre de Khalife en qualité de chef des ibadites et des Sofrides Ouaceliens. Ces derniers, à eux seuls, lui fournissaient trente mille partisans, tous nomades et vivant sous la tente. » Il est impossible d'enfermer plus d'erreurs en moins de mots. Évidemment, les Ibadites connaissent la série de leurs Imans mieux qu'Ibn Khaldoun. Il est notoire chez eux que Mimoun, fils d'Abd et Ouahab fut coupé en morceaux par les Noukkar, du vivant de son père. Aurait-il régné, qu'il ne se serait jamais dit Khalife, mais Imam ; ensuite il n'aurait pu être Imam des Ibadites et des Sofrites réunis, car ces deux branches du Ouahbisme sont parfaitement distinctes et divergentes. Il est encore moins admissible que l'on confonde les Sofrites et les Ouacilites (Ouaceliens). L'Imam Abd el Ouahab combattit longtemps les Ouacilites, qui, justement, habitaient l'Oued Mzab. Comment admettre que son fils ait pu être Khalife des Ouacilites ? Ibn Khaldoun ignore complètement l'histoire des Ibadites à partir d'Abd el Ouahab, leur second Imam. De là l'importance de notre Chronique, outre qu'elle nous donne de précieux renseignements touchant les schismes anciens et les principes de la législation de nos Mozabites.

s'écria : « Hélas ! ô mon fils, qui fut frappé pendant la nuit ! Si tu donnes un coup au fils du roi, dit le poète, que ce soit un coup mortel !... »

Abdel el Ouahab prit ensuite les restes de son fils, les enduisit de goudron, et les enterra ; mais on ignorait l'auteur du meurtre. Or, un jour que le fils de Mimoum était sorti et s'était approché des Noukkar, ces derniers l'interpellèrent : « Eh ! fils de l'homme dont le sang n'est pas vengé !⁽¹⁾ » L'enfant revint vers son grand-père Abd el Ouahab et lui rapporta ces paroles. Abd el Ouahab prit alors les informations les plus exactes, et quand il fut certain que les Noukkar étaient les meurtriers de son fils, il envoya contre eux une armée commandée par un de ses lieutenants. Les Ibadites les atteignirent à huit jours de marche de la ville. Ils les rencontrèrent réduits suivant leur habitude et attendant leur choc. Après un rude combat, Allah les mit en fuite, et il en périt un grand nombre. Ils avaient diminué le nombre de leurs morts ; mais on se demanda quel était le nom le moins fréquent parmi eux et on trouva que c'était celui de Aron. Or, trois cents Aron gisaient parmi leurs morts. Allah

(1) Nous avons vu que la loi religieuse des Ibadites exige que le meurtrier aille se mettre à la disposition des parents du mort ; s'il ne les trouve pas, il doit perdre la vie *dans la voie de Dieu*. La loi laïque de nos Beni Mzab admet la peine de l'exil et de la compensation pécuniaire. Les Laïques comme les Clercs réussissent peu à éteindre la soif de la vengeance, si ardente chez les Berbers. Le Berber veut « se venger », et, s'il n'y peut parvenir, il se regarde comme déshonoré. Par exemple, un Kabyle qui a reçu la compensation pour la mort d'un de ses parents, met l'argent dans une corne, cherche à tuer le meurtrier, et rend l'argent s'il a réussi. On dit en Kabylie : « Ces gens-la n'ont pas de cœur ; ils ont encore leur corne pleine. »

détruisit leur puissance et les affaiblit au dernier point⁽¹⁾.

La famille des Rostemides se distinguait par sa science des vérités fondamentales, de la législation et des interprétations, par ses triomphes dans toutes les controverses religieuses contre quelque secte que ce fût, par sa connaissance de la langue arabe, de la grammaire et de l'astronomie. Mahad Allah a pu dire : « Il n'y a pas de servante chez nous qui ne connaisse les signes du Zodiaque. »⁽²⁾ On rapporte qu'Abd

(1) Le mot « Noukkar, » qui signifie proprement *Récusants*, serait exactement traduit par *Niveleurs*. Il est regrettable que la Chronique n'ait pas cru devoir nous rien apprendre à leur sujet, sinon qu'ils avaient refusé d'obéir à Abd el Ouahab et qu'ils *innovaient* dans les noms d'Allah. Cependant, à propos de la révolte de l'*Homme à l'âne*, Abou Yezid, dont il sera parlé plus loin dans la Chronique, l'historien des Berbères, Ibn Khaldoun, mentionne quelques particularités de ces Noukkar, qu'il est utile de recueillir. Abou Yezid, chef des Noukkar qui se révoltèrent contre les Fatemides et firent courir les plus grands dangers à leur dynastie dans la première partie du dixième siècle de notre ère, avait été *maître d'école* dans le Djerid tunisien. Or il enseignait que tous ceux qui se tournent vers La Mecque pour prier, sont infidèles, qu'Ali fut un tyran dont la mémoire doit être maudite, qu'il est toujours permis de se révolter contre le pouvoir temporel. A l'exemple des Soffites, il déclarait que les Unitaires qui n'appartenaient point à sa secte devraient être poursuivis sans merci et sans pitié, que leurs biens pouvaient être pillés, que leurs fuyards pouvaient être massacrés, que leurs morts pouvaient être dépouillés. La forme de gouvernement qu'il semble avoir admise est la seule forme ecclésiastique, c'est-à-dire le gouvernement de la foule par douze Mchèkh, plus un, analogue au Cheikh suprême de la Rardaïa Mozabite. Il est bien regrettable que toutes les sectes musulmanes, quelles qu'elles soient, aient pris le parti de briller tous les livres des sectes adverses, car les Noukkar devaient avoir écrit, et leurs livres seraient assurément, aujourd'hui, du plus haut intérêt.

(2) On remarquera que l'auteur de la Chronique insiste toujours

el Ouahab veillait une nuit avec sa sœur et tous deux s'instruisaient dans la science des Partages. Or, avant la fin de la nuit, ils avaient calculé les héritages des Orientaux et des Occidentaux. Pendant cette nuit, Abd el Ouahab fournit la lampe de mèches en effilant son turban, jusqu'à ce que le jour parût⁽¹⁾. On raconte aussi qu'Abd el Ouahab envoya

sur la science des Imans et des docteurs Ibadites. On trouve encore, dans le Mzab, des hommes abandonnés à l'étude, et des bibliothèques. Les savants Mozabites ne sont point encouragés par le gouvernement, comme le sort les savants Mahométans d'Alger ou de Constantine, et leur zèle mérite d'autant plus d'être apprécié qu'ils sont entourés de populations Arabes Malékites, absolument barbares. Je ne crois pas que l'on puisse faire honneur de cet amour de l'étude à la race Berbère. Il vaut mieux l'attribuer aux nécessités de la vie de lutte qui est la conséquence de toutes les hérésies. Sans cesse, au Moyen âge, les Ibadites et leurs adversaires se livraient des combats théologiques. Certes, tous les ouvrages des Ibadites ne sont pas d'une importance égale ; mais avec quelle joie n'ouvrirait-on pas, aujourd'hui, la Bibliothèque des Imans de Tiaret, si elle existait encore. Les Fatemides et bien d'autres ont brûlé Tiaret.

(1) M. Duveyrier, dans son bel ouvrage les *Touareg du Nord*, fait valoir que les femmes Berbères du Sahara central sont plus instruites que les hommes. Elles seules, ou à peu près, gardent le dépôt de l'ancienne écriture. Nous voyons ici la sœur d'un Imam Ibadite partager les études de son frère. Dans plusieurs autres passages de la Chronique, on trouve des femmes citées avec honneur. Nous avons pu remarquer, dès les premiers jours de notre occupation de l'Algérie, que les femmes des Kabyles et des Chaouia de l'Aouras, femmes Berbères, mènent la même vie que nos paysannes de France : elles vont seules, à plusieurs kilomètres de distance, chercher de l'eau ou du bois, elles ne sont pas voilées, elles moissonnent avec les hommes. Les Kabyles et les Chaouia sont monogames ; les Mozabites le sont aussi. Il est vrai que dans l'Aouras ou dans le Djerdjera on divorce avec une grande facilité, pour se remarier ensuite, et ces deux formalités ne coûtent que six francs chacune ; mais il n'en est pas

mille dinars à nos frères d'Orient pour qu'ils lui achetassent des livres. Quand les mille dinars leur parvinrent, ils se réunirent et résolurent de les employer à l'achat de feuilles de papier ; eux-mêmes voulurent fournir l'encre, les plumes, et autres accessoires, puis ils copièrent quarante charges de livres et les adressèrent à l'Imam. Quand ces livres lui parvinrent, l'Imam les ouvrit, les lut tous en entier, et dit : « Allah soit loué ! Il n'y a là que deux choses dont je n'eusse pas pleine connaissance, et cependant si l'on m'avait interrogé sur ces deux choses, en procédant par analogie, je serais arrivé à bien répondre comme il est dit dans les livres.

GUERRE DES OUACILITES ET DE L'IMAM ABD EL OUAHAB
(qu'Allah l'agrée).

Quand Allah eut anéanti les Noukkar par les mains de l'Imam Abd el Ouahab, leur donnant pour héritage la confusion et la honte, des mouvements se produisirent chez les *Ouacilites*. Ces Ouacilites étaient Berbers et composés en

tout à fait de même dans le Mzab. Du moins la coutume des Mozabites n'admet pas plus de deux divorces. Les femmes Berbères d'Algérie sont plus ignorantes que les femmes des Touareg, mais elles savent beaucoup plus de la vie commune que les femmes Turques ou Arabes des villes. Cependant, nous devons reconnaître qu'elles sont, au point de vue des connaissances, dans un état réel d'infériorité. L'Islamisme en est cause. C'est l'Islamisme qui a abaissé la femme africaine. Aujourd'hui même, dans le Mzab, tandis que les Laïques se font un scrupule d'avoir deux femmes, les Clercs enseignent que la loi de Dieu en admet quatre. Les Clercs les forcent à ne jamais sortir de leurs maisons. Ils triomphent aujourd'hui ; mais la résistance de la femme dut être longue. En tout cas, ce passage de la Chronique où nous voyons la sœur d'un Imam lutter de science avec son frère, est du plus haut intérêt.

grande partie de tribus zenatiennes. Ils s'étaient bien conduits envers plusieurs fractions ibadites, et ils désiraient profiter de quelque occasion. Dès que l'Imam en fut averti, il les provoqua plusieurs fois de suite à des disputes. Or, parmi eux se trouvait un jeune homme doué d'un courage extraordinaire auquel rien ne résistait il était fils de leur chef et défenseur. Ils comptaient aussi un homme très subtil dans les disputes en faveur de sa secte⁽¹⁾. Il eut de longues controverses avec l'Imam

(1) Sale (The Koran, *Preliminary discourse*, sect . VIII), résumant Pococke et Chahrestani, expose ainsi qu'il suit la doctrine des Mo'atazilites : « Peu après la révolte des Khârejites contre Ali, Mâbad al Johni, Ghatlan de Damas, et Jonas el Aswâri conçurent certaines opinions hétérodoxes concernant la prédestination et le bien et le mal regardés comme attributs de Dieu (*and the ascribing of good and evil unto god*) ; ces opinions furent adoptées par Wâsel Ebn Atâ. Ce dernier était dans l'école de Hasan de Basra. Un jour que dans cette école il s'agissait de décider si celui qui a commis un péché grave doit être ou non regardé comme infidèle, (les khârejites soutiennent l'alternative sur ce point, et les Orthodoxes la négative), Wâsel, sans attendre la décision du maître, interrompit brusquement, et fit profession, au milieu de ses camarades, d'une opinion nouvelle et toute personnelle, à savoir qu'un tel pécheur se trouvait dans un état moyen entre la foi et l'infidélité. Il fut expulsé de l'école pour ce fait, et de là ses partisans furent dits Môtazalites, ou Séparatistes. En somme : 1° Les Môtazalites rejettent entièrement tous les attributs éternels de Dieu, pour éviter la distinction de personnes faites par les Chrétiens ; ils disent que l'éternité est l'attribut propre de son essence, que Dieu confiait par son essence, et non pas sa connaissance, et que l'on peut affirmer la même chose de tous ses autres attributs (cependant tous les Môtazalites ne sont pas parfaitement d'accord sur ce sujet). Cette opinion leur fit donner le nom de *Moattalites*, parce qu'ils dépouillaient Dieu de ses attributs, et ils s'avancèrent assez loin dans cette voie pour affirmer que la pluralité des attributs est la négation de l'unité de Dieu. Telle

et certes il était d'une intelligence très vive et toujours prête à la riposte. On vit venir de tout lieu des Ouaçilites. Ils se réunirent près de Tahèrt, se répandirent dans les environs ; enfin, ils proclamèrent ouvertement la révolte contre

était du moins la pure doctrine de Wâsel, leur maître, qui déclarait que quiconque admettait un seul attribut éternel admettait par cela même deux Dieux. Toute cette théorie des Môtazalites concernant les attributs de la Divinité ne fut pas si nettement formulée d'abord : elle n'atteignit tout son développement qu'assez tard, quand les Sectateurs de Wâsel eurent lu les livres des philosophes. 2° Ils pensaient que le Verbe de Dieu a été créé *subi activement*, et qu'il consiste en lettres et en sons ; des copies en auraient été écrites dans les livres, imitant et reproduisant l'original. Ils allaient plus loin, et affirmaient que tout ce qui a été créé *subjectivement* est un accident, et est sujet à périr. 3° Ils n'admettaient point la prédestination absolue, et soutenaient que Dieu n'est pas auteur du mal mais du bien seulement, et que l'homme est un agent libre. Cette opinion était proprement celle des Kadariens, mais c'est sur elle ainsi que sur la première que les Môtazalites s'appuyaient pour se dire les défenseurs de l'unité et de la justice de Dieu. 4° Ils prétendaient qu'un docteur de la vraie religion, coupable d'un péché grave, et mort dans l'impénitence, bien qu'il soit damné éternellement, subit cependant une peine moins forte que les Infidèles. 5° Ils n'admettaient point la vue de Dieu dans le Paradis, au moyen d'yeux corporels, et rejetaient toutes comparaisons et ressemblances appliquées à la Divinité. — Cette secte des Môtazalites est regardée comme la première à laquelle on doive le théologie scholastique ; et elle se subdivise en une vingtaine de sectes inférieures dont les principales sont :

1° « Les Hodeiliens, ou sectateurs de Hamdan Abu Hodeil, docteur Motazalite, dont les expressions différaient un peu des façons de dire usitées par la secte. Il disait, par exemple, que Dieu connaît par son intelligence, mais que son intelligence est son essence, et ainsi des autres attributs. Cette opinion provenait de celle des philosophes qui affirment que l'essence de Dieu est simple, et que les attributs ne lui sont ni postérieurs ni accessoires, mais subsistent en cette essence, bien mieux, qu'ils sont l'essence elle-même. Touchant la création ou la non-crédation du Koran, il faisait quelque distinction : il soutenait qu'une

l'Imam (qu'Allah l'agrée). C'étaient des gens redoutables. L'Imam se prépara à la guerre et marcha contre eux avec une nombreuse armée mais, le jeune Ouaçilite, d'une ardeur et d'un

partie du Verbe de Dieu n'était pas subjective (et par suite était incréée), et par là il désignait le mot Koun, Fiat, de la création, mais que l'autre partie de ce Verbe était subjective. Cette « autre partie » comprenait les préceptes, les prohibitions, etc. Marracci (*Alcorani textus universus in latinum translatus...* PADOUE, 1698), mentionne une opinion d'Abu Hodeil concernant la prédestination, mais je la trouve exprimée d'une manière vraiment inintelligible, et je préfère l'omettre ;

2° Les Jobbâïens, sectateurs d'Abu Ali Mohammed Ebn Abd al Wahhâb, surnommé al Jobbâï ;

3° Les Hâchemiens, ainsi nommés à cause de leur maître Abu Hâchem Abd al Sâlam, fils d'Abu Ali al Jobbâï. Cette secte craignait tellement de faire de Dieu l'auteur du mal, qu'elle n'admettait même pas que Dieu eût créé les Infidèles ; car, d'après leur manière de raisonner, un infidèle est composé d'infidélité et d'homme, et Dieu ne saurait être créateur d'infidélité. Abu Hâchem et son père, Abu Ali al Jobbâï, étaient renommés tous deux pour leur finesse dans les controverses théologiques.

4° Les Nodhâmiens, sectateurs d'Ibrahim al Nodhâm. Leur chef avait été conduit par ses lectures philosophiques à imaginer qu'il ne suffisait pas d'affirmer que Dieu ne saurait être auteur du mal, mais qu'il fallait lui enlever le pouvoir de le faire. Il soutenait, en conséquence, que Dieu est incapable de faire le mal. Cette doctrine est contraire à celle de ses propres disciples qui affirment que Dieu est capable de faire le mal, mais qu'il trouve indigne de lui de le faire. Al Nodhâm affirmait aussi, comme tous les Môtazalites, que le Koran a été créé, mais il allait dans cette voie plus loin que la plupart d'entre eux. On sait (Sale, *Ibid.*, sect. III) que les Sonnites ou Orthodoxes, regardent le Koran comme incréé et éternel, subsistant dans l'essence même de Dieu ; Mohammed aurait déclaré infidèle quiconque affirmerait le contraire. Par contre, les Môtazalites, et les sectateurs de Isa Ebn Sobeih Abu Musa, surnommé Al Mozdâr, prétendirent

courage extraordinaires, lui créait de graves embarras. Tous les Ibadites qu'il atteignait étaient sûrs de périr, et personne n'était capable de lutter contre lui. Son père l'excitait au massacre en lui criant : « Avance, ô mon fils. » Voyant cela, et

que les Infidèles étaient bien plutôt ceux qui admettaient l'incrédation du Koran, car une telle doctrine supposait nécessairement la coexistence de deux êtres éternels. Ce point de controverse occasionna diverses calamités sous le règne de quelques Khalifes de la famille d'Abbas ; Al Maimoûn publia un édit portant que le Koran avait été créé, et cet édit fut confirmé par ses successeurs Al Môtasem et Al Wâtkek ; les contradicteurs devaient être emprisonnés et même punis de mort. Al Motawakkel, qui succéda à Al Wâtkek, mit fin à cette persécution. Le docteur Al Ghazali semble avoir mis d'accord les deux partis d'une manière satisfaisante, en disant que le Koran est bien en effet lu et prononcé avec la langue, écrit dans des livres et conservé dans la mémoire, mais qu'il est cependant éternel, subsistant dans l'essence de Dieu, et qu'il n'en saurait être séparé par aucune transmission dans la mémoire des hommes ou sur les feuilles des livres. Par là, Al Ghazali signifie sans doute que la seule idée constitutive du Koran est réellement en Dieu, co-essentielle et co-éternelle, mais que les copies de cette idée sont créées et doivent être regardées comme l'œuvre de l'homme. L'opinion d'Al Jahedh, chef de la secte qui porte son nom, est trop remarquable pour être omise : il avait coutume de dire que le Koran est un corps qui peut quelquefois prendre l'aspect d'un homme, et quelquefois celui d'une bête. Cette conception est analogue à la notion de ceux qui affirment que le Koran a deux faces, celle d'un homme et celle d'une bête, et elle s'explique sans doute par la distinction toute spirituelle de la lettre et de l'esprit. C'est dans ce débat qu'Al Nodham se signala par sa hardiesse. Il osa affirmer que ni le style ni la composition du Koran n'ont rien de merveilleux, si l'on excepte les divinations prophétiques relatives aux choses passées, et les prédictions des choses futures. Dieu laissant toujours à l'homme sa liberté pleine, les Arabes auraient pu composer un autre ouvrage non-seulement égal, mais encore supérieur au Koran en éloquence et en pureté de langage.

5° Les Hâyetiens, qui doivent leur nom à Ahmed Ebn Hayet. Ce dernier appartenait d'abord à la secte des Nodhâmiens, sur laquelle il

considérant la résistance presque invincible de ses ennemis, l'Imam (qu'Allah l'agrée) fit inviter les gens du Djebel Nefous à lui envoyer une troupe choisie, comprenant un homme savant dans les sciences qui permettent de répondre

enta diverses opinions particulières, fruit de ses lectures philosophiques, par exemple que le Christ est le Verbe éternel réellement incarné dans un corps, et qu'il doit juger toutes les créatures dans la vie future. Il affirmait aussi qu'il y a deux Dieux ou créateurs, l'un supérieur, éternel, et l'autre inférieur, non éternel ; ce second Dieu était le Christ ; cette opinion n'est pas très différente de celle des Ariens et des Sociniens. Suivant le même Ebn Hayet, les âmes émigrent successivement d'un corps dans un autre, et le dernier corps reçoit les récompenses ou subit les peines méritées par l'âme dans son parcours ; enfin, Dieu sera vu le jour de la résurrection, non pas avec les yeux du corps, mais avec les yeux de l'intelligence.

6° Les Jâhediens, sectateurs d'Amru Ebn Bahr, surnommé Al Jâhedh, un des plus grands docteurs Môtazalites, célèbre pour l'élégance de ses compositions. Il différait de ses frères, en ce qu'il avait imaginé que les damnés ne sont pas éternellement torturés. Il pensait aussi que si un homme croit qu'Allah est Dieu et que Mahomet est son prophète, il est musulman par ce seul fait, et n'est obligé à rien autre chose, Nous avons déjà signalé son opinion particulière touchant le Koran.

7° Les Mozdariens, qui avaient embrassé les opinions vraiment absurdes d'Isa Ebn Sobeih al Mozdâr. Indépendamment de ses opinions relatives au Koran, ce Mozdâr était allé directement contre l'opinion de ceux qui supprimaient en Dieu le pouvoir de faire le mal ; il admettait que Dieu peut être injuste. Il disait que les hommes étaient infidèles, même en prononçant la formule : « Il n'y a de Dieu que Dieu. » Aussi, Ibrahim Ebn al Sendi lui demanda-t-il un jour si le paradis, dont l'étendue égale celle du ciel et de la terre, avait été fait seulement pour lui et pour deux ou trois de ses partisans Il resta, dit-on, sans réponse.

8° Les Bachariens, sectateurs de Bachar Ebn Môtamer, maître d'Al-Mozdâr. Ils exagéraient la tendance commune de la secte touchant le libre arbitre, et regardaient l'homme comme toujours et absolument libre. Ils admettaient cependant que Dieu peut damner un

aux dissidents, un homme savant dans l'interprétation du Koran, et un homme brave et robuste, capable de tenir tête au jeune Ouaçilite. Quand le désir de l'Imam leur fut connu, les Nefousa se consultèrent pour savoir qui ils enverraient

enfant pour l'éternité, mais ils ajoutaient qu'il serait injuste en agissant ainsi. Ils pensaient que Dieu n'est pas toujours obligé de faire le mieux ; car si cela était, il n'y aurait que de vrais croyants.

9° Les Thamâmiens, sectateurs de Thamâma Ebn Bachar. Leurs opinions particulières étaient : Que les pécheurs restent dans l'enfer éternellement ; que les actes libres n'ont pas d'auteur, et que, le jour de la résurrection, tous les infidèles, idolâtres, athées, juifs, chrétiens, mages, hérétiques, seront réduits à la foi.

10° Les Kadariens. Cette secte est, en réalité, plus ancienne que celle des Môtazalites : Mahad al Johni et ses adhérents, que l'on nommait déjà Kadariens, disputaient sur la prédestination avant que Wasel eût quitté son maître. C'est pourquoi l'on donne souvent à cette dénomination de Kadariens un sens très étendu, sous lequel on comprend les Môtazalites. Les Kadariens ne veulent point admettre la prédestination absolue, disant que le mal et l'injustice ne sauraient être attribués à Dieu, mais à l'homme, qui est libre de ses actions et doit en être puni ou récompensé. Ce nom de Kadariens leur aurait été donné parce qu'ils refusent de reconnaître le *Kadr*, ou le décret absolu de Dieu ; mais comme il semble peu admissible qu'une secte soit désignée par le nom d'une doctrine qu'elle combat, on préfère quelquefois le faire venir de *Kodrat*, pouvoir, parce qu'elle affirme le pouvoir de l'homme dans le libre arbitre. Ceux qui donnent le nom de Kadariens aux Môtazalites, sont leurs ennemis : les Môtazalites, de leur côté, le renvoient aux Jabariens, qui repoussent à leur tour cette dénomination comme infamante : car Mohammed a déclaré, dit-on, que les Kadariens sont des Mages parmi ses sectateurs. Les Môtazalites insistent et soutiennent que ce nom appartient bien aux partisans de la prédestination, qui font de Dieu l'auteur du mal comme du bien, c'est-à-dire les Jabariens : cependant les autres sectes musulmanes s'accordent à nommer Kadariens les Môtazarites ; car ils admettent, disent-ils, les deux principes du magisme : la lumière,

à l'imam (qu'Allah l'agrée), et tous convinrent de lui envoyer quatre hommes, dont le premier était Mehdi, le second Eïoub ben el Abbas, le troisième Mohammed ben lânis ; le nom du quatrième ne nous est pas parvenu, mais

ou Dieu, auteur du bien ; et l'obscurité, ou le diable, auteur du mal. Ce reproche ne saurait s'appliquer justement aux Môtazalites car ils attribuent, pour la plupart, les bonnes actions des hommes à Dieu, et les mauvaises à eux-mêmes. Il est très difficile de dire exactement quelle était l'opinion de Mohammed sur ce sujet. Le Koran est plein d'affirmations en faveur de la prédestination absolue, et plusieurs dires de Mohammed s'accordent avec ces témoignages, entre autres ce dialogue qu'il imagine entre Adam et Moïse disputant devant Dieu : « Toi, dit Moïse, tu es Adam ; c'est toi que Dieu a créé et animé du souffle de la vie, fait adorer par les anges, placé dans le paradis, et l'humanité a été expulsée de ce paradis par ta faute. » Adam répondit : « Toi, tu es Moïse, que Dieu a choisi pour son apôtre et instruit de sa parole pour donner aux hommes les tables de la loi. Depuis combien d'années penses-tu que la loi ait été écrite avant que je ne fusse créé ? » « Depuis quarante » dit Moïse. — « Et n'y as-tu pas trouvé, reprit Adam, ces paroles « Adam se révolta contre son Seigneur et fut coupable ? » Moïse avoua qu'il les y avait trouvées. « Peux-tu donc me blâmer, continua Adam, d'avoir fait ce que Dieu avait écrit que je devais faire quarante ans avant que je fusse créé, bien plus, ce qui avait été décrété à mon endroit cinquante mille ans avant la création du ciel et de la terre ? » A la fin de cette dispute, Mohammed donna raison Adam contre Moïse. D'autre part, on cite le fait suivant, en faveur des Môtazalites : comme, Mohammed avait déclaré que les Kadariens et les Morgiens avaient été condamnés par les langues de soixante-dix prophètes, et comme on lui demandait qui étaient ces Kadariens, il répondit : « Ce sont ceux qui prétendent que Dieu les a prédestinés à la rébellion, et que cependant il les punit pour ce fait. Cela signifie, dit, Al Hasan, que Dieu a envoyé Mohammed aux Arabes, parce qu'ils étaient Kadariens ou Jabariens et attribuaient leurs péchés à Dieu. Cette opinion se trouverait confirmée par cette parole du Koran : Quand ils commettent une mauvaise action, ils disent : « Nous avons trouvé que nos pères faisaient comme nous, et Dieu

on dit qu'il se nommait Abou Mohammed. Ce lieutenant d'Abd el Ouahâb, dans le Djebel Nefous les fit mander, et quand ils furent en sa présence, il leur annonça que l'Emir des croyants

nous a commandé d'agir ainsi. Dites : En vérité, Dieu ne commande pas de mauvaises actions. »

وَإِذَا بُعِثُوا فَاخْشَوْهُ فَالُوا وَجَدْنَا عَلَيْهِمُ آبَاءَنَا وَاللَّهُ أَمْرًا بِهَا فَلْ
إِنَّ اللَّهَ لَا يَأْمُرُ بِالْفَحْشَاءِ

(Koran VII, 37)

La secte directement contraire à celle des Môtazalites est celle des Sefatiens, ou partisans des attributs, qui ne voulaient admettre aucune distinction entre les attributs d'essence et les attributs d'action. Leur doctrine était celle des premiers Mahométans, qui ne raffinaient point comme on le fit plus tard. Cette secte des Sefatiens alla si loin qu'elle attribua à Dieu des mains, une face, des yeux, etc. Sur ce point, ils se partagèrent en diverses opinions, les uns s'obstinant à prendre les mots dans leur sens littéral, à la façon des Karaïtes parmi les Juifs, qui s'attachaient à l'interprétation littérale de la loi de Moïse ; les autres disant que, Dieu n'étant semblable à aucune créature, il n'était pas utile d'insister sur cette difficulté. Cette dernière manière de voir était celle de Malek Ebn Ans »

Dans un Essai fort utile à consulter, intitulé : *Essai sur le, différentes sectes philosophiques chez les Arabes*, et publié à la suite d'une traduction d'un traité d'Al Gazzali (Paris, Didot, 1842), l'auteur, M. Schmolders, ajoute le renseignement suivant à ceux que Sale vient de nous fournir : « Ce n'est pas seulement sur les questions religieuses que les Môtazélites méritant notre attention ; il est aussi des problèmes purement philosophiques sur lesquels ils professaient des opinions tout à fait différentes de celles des autres savants. Telle était surtout la doctrine relative aux êtres réels ou non réels, qui enfanta dans la scholastique la scission des Réalistes et des Nominalistes. Les Môtazélites se partageaient en deux grandes écoles, d'après les deux universités les plus célèbres, Bagdad et Baçrah, où leur doctrine fut enseignée. Baçrah surtout, où Wâçill avait vécu, était devenu une sorte de foyer de libéralisme en fait de religion. On y chercha à

avait besoin d'eux pour son service. Il ajouta : « Je vous enverrai vers lui ; préparez-vous donc à partir. »

On rapporte que ces quatre hommes se demandèrent mutuellement quel service ils pouvaient rendre. Mehdi leur dit : « Pour moi, aucun dissident ne me vaincra dans la controverse, si je demeure ferme dans la religion d'Allah. » Ibn lânîs dit ensuite : « Pour moi, je possède le commentaire du Koran complètement, excepté peut-être une ou deux lettres, et certes, je ne resterai jamais sans réponse. »⁽¹⁾ Tous les quatre, ayant fait leurs préparatifs de départ, sortirent

populariser les opinions des philosophes môtazélites, et la grande Encyclopédie *Toh'fat Ichwân-Alçafa* en est une preuve éclatante. M. Nauwerck, dans une *Notice* sur cet ouvrage (Berlin, 1837), n'ose encore se prononcer sur les opinions religieuses des auteurs de ce livre ; mais il me semble presque certain que les auteurs en ont été môtazélites. Or, les Bagdâdiens soutenaient que le non-réel est une chose, mais seulement une chose, si l'on emploie ce mot métaphoriquement, c'est-à-dire une chose effectivement non existante, à laquelle Dieu peut conférer l'essentialité, la substantialité. Les Baçriens, au contraire, proclamaient hautement que le non-réel possible est effectivement une chose, qu'il a une essence, une substance, des accidents, etc., et que rien ne lui manque que les attributs de la réalité. Quelques sectes môtazélites poussaient leurs doctrines si loin que, sauf le nom, il ne leur resta presque rien de l'Islam. Ainsi, les Hâyitites, professant entre autres choses la métempsychose, admettaient dans tous les détails de cette théorie les opinions fantastiques des Hindous. Quoique chacune de ces sectes ait eu, suivant le témoignage de Chahrestâni, son livre spécial qu'elle considérait comme formulaire de son système, les orthodoxes semblent pourtant avoir réussi à les écarter, puis qu'on ne les trouve que très rarement cités, et *il n'en existe aucun*, que je sache, à la Bibliothèque du Roi. »

(1) Il n'est guère d'ouvrage un peu important dans la religion musulmane, qui n'ait eu son commentateur, à plus forte raison le Livre de Dieu, le Koran. Il n'est pas de secte, il n'est guère de docteur

du Djebel Nefous, et se dirigèrent vers Tahert. Quand ils eurent quitté la montagne, Mohammed ben Iânis demanda à ses compagnons d'être leur serviteur. Ils refusèrent d'abord ; mais il insista tellement qu'ils y consentirent. Après la marche du jour, au moment de camper, Mohammed ben Iânis s'occupa donc des chevaux et de leur nourriture, puis prépara le repas de la petite troupe ; ensuite, quand ils eurent mangé et se furent endormis, il se mit en prière, récitant des reka'at et se prosternant jusqu'au lever de l'aurore. Il jeûnait pendant le jour, et veillait ainsi pendant la nuit. Cependant, après quelques jours de route, ses compagnons s'inquiétèrent de sa persistance et prirent pitié de lui ; ils lui demandèrent qu'il s'épargnât et ne dépassât pas la mesure de ses forces ; il lui était facile d'abandonner une partie de sa besogne du jour et de prendre quelque repos pendant la nuit ; Mais il refusa : alors ils le menacèrent de le renvoyer et de prendre un autre serviteur. Il craignit en effet qu'ils ne voulussent se dispenser de ses services, et cédant à la contrainte, il leur dit : « Je ferai ce que vous voulez à

en renom qui ne l'ait commenté plus ou moins. La Bibliothèque d'Alger possède : le *Commentaire* d'El Beidaoui, commenté lui-même par le cheikh Zadat, par El Chihab, par Abou Yahia Zakaria el Ansari ; le *Commentaire* d'Abou es Saoud avec les gloses d'Es Zitouni ; le *Commentaire* d'El Zamakhechari ; Ici *Commentaire* d'El Hatsani ; le *Commentaire* d'El Khazin ; le *Commentaire* d'Ibn Aadil ; le *Commentaire* d'Ibn Atia ; le *Commentaire* d'El Beraoui ; le *Commentaire* d'El Khatib ; le *Commentaire* d'Es Soyouti ; le *Commentaire* d'Es Sahidi ; le *Commentaire* d'El Ouahidi. Tous ces ouvrages sont orthodoxes. Je n'ai pu me procurer aucun commentaire Ibadite du Koran ; mais le cheikh Amhammed Atfièche, de Beni Sjen, m'a déclaré lui-même qu'il en avait composé un fort étendu, dans lequel il a condensé toutes les interprétations des *Achèkh* Ibadites ses prédécesseurs. Il serait assez disposé à le communiquer.

une condition : vous me laisserez dire seulement deux reka'at ; je n'y ajouterai rien, s'il plaît à Dieu. » Cette promesse les calma et dissipa leur souci ; ils pensaient, en effet, avoir trouvé le moyen d'apaiser son zèle ; mais quand la nuit suivante fut venu et qu'il se fut acquitté de sa besogne ordinaire, il se mit à réciter ces deux reka'at auxquelles il avait promis de ne rien ajouter ; or, dans la première, il récita la première moitié du Koran ; et dans la seconde, la seconde moitié. Le jour se leva comme il terminait. Ses compagnons furent vivement contrariés de ce qu'il venait de faire, car il avait prié cette fois encore plus que les précédentes. Ils lui dirent donc de réciter ses reka'at, comme il avait l'habitude de le faire ; car ce qu'il leur substituait était encore plus long et plus pénible.⁽¹⁾ Une nuit, comme ils étaient

(1) M. Perron, dans sa traduction du *Précis de jurisprudence musulmane* du malékite Sidi Khelil (*Exploration scientifique de l'Algérie*, t. X), définit ainsi la *reka'a* (ibid. note 32) : « Le raka, que l'on prononce vulgairement *réka*, se compose de plusieurs positions et mouvements réglés dans leur forme et leur succession, de saluts, de prosternations, de salutations. Ainsi, pour un réka, il faut : 1° Se tenir debout, composer son extérieur et se recueillir ; 2° lever les mains jusque près des oreilles, la paume un peu en avant.....etc. Ces huit positions composent un réka, et chacune est accompagnée de certaines prières fixées, dont quelques-unes ne se répètent pas dans les réka suivants. » Cette définition dans laquelle les mouvements du corps tiennent beaucoup plus de place que les paroles et les intentions, est conforme à l'esprit des rites dits orthodoxes, mais ne conviendrait point aux Ibadites. Pour comprendre le passage ci-dessus de la Chronique d'Abou Zakaria, il faut aller plus loin et donner d'une manière plus exacte le sens que les vrais musulmans attachent à ce mot reka. Il dérive du radical رَكَعَ *corpus inclinatum scu curvum habuit* (Freytag), et doit s'écrire *reka'a*, رَكْعَةٌ. Signifie-t-il simplement, comme le veut Freytag, inclinaison, *inclinatio capitis* ? A cette

tous plongés dans le sommeil, un d'entre eux se réveilla et vit Ibn Iânis debout, en train de prier ; la nuit était pluvieuse, le vent violent et froid. L'homme entendit les sifflements du vent qui fouettaient les vêtements d'Ibn Iânis et lui dit :

question, nous répondrons non : car les légistes musulmans se servent d'un autre mot voisin pour dire « inclinaison, » ر كوع *rekou'*, dérivé du même radical. Lorsque le musulman en prière s'incline, la tête en avant, les deux mains appuyées sur les genoux et ouvertes, il exécute un *rekou'*, ر كوع mais non pas une *reka'a*, ر كعة. Le sens de *reka'a* est beaucoup plus large. Bien que ce mot ne puisse pas avoir eu, dès l'origine, un sens différent de celui de *rekou*, l'usage l'a appliqué à l'ensemble des mouvements dont la somme constitue en quelque sorte la partie matérielle de la prière, et bien plus, à l'ensemble encore plus important, au point de vue des Ibadites, des paroles consacrées et des récitations du Koran qui s'y ajoutent. Il serait beaucoup plus exact de traduire *reka'a* par *prière* que par *inclinaison*. Ce qui empêche de le traduire par *prière*, est que la prière se compose de plusieurs *reka'a* successifs, répétitions à peu près identiques des mêmes gestes et des mêmes formules. La première prière des Mahométans, celle du *Fedjer*, est de deux *reka'a* ; la seconde prière, celle du *Dohor*, est de quatre *reka'a* ; la troisième, celle de l'*Asr*, est de quatre *reka'a* ; la quatrième, celle du *Magreb*, est de trois *reka'a* ; la cinquième, celle de l'*Acha*, est de quatre *reka'a* ; c'est-à-dire que chacune de ces prières se compose de deux, ou de quatre, ou de trois parties juxtaposées, presque absolument semblables, dont chacune est dite *reka'a*. Il est d'autres prières non obligatoires qui comprennent un plus grand nombre de *reka'a*, mais la *reka'a*, est l'élément constitutif de toutes.

Le passage suivant, que je traduis du *Kitab el Ouada'*, du cheikh ibadite Abou Zakaria rallia el Djennaoui, peut nous faire saisir dans le détail de quoi la *reka'a* se compose : « 1° Invoquer la protection divine, conformément à cette parole du Très-Haut : « Lorsque vous récitez le Koran, invoquez la protection d'Allah. » L'accomplissement de ce devoir exige trois conditions : la première, que l'invocation soit faite toujours à voix basse, aussi bien dans les prières qui doivent être dites à haute voix que dans celles qui doivent l'être à voix basse ; la

« S'il n'entre dans le paradis que des gens semblables à toi, Ibn lânis, certes, tu risques bien d'y être seul. »

On rapporte que l'Imam, dès qu'il eût appris que cette

seconde, que le ذ soit bien prononcé dzal dans l'expression اعوذ بالله ; la troisième, que l'invocation soit bien faite dans le sens du livre اعوذ بالله من لشيطان الرجيم qu'on n'y ajoute et qu'on n'en retranche rien. 2° Prononcer le *Bismillah* (au nom d'Allah clément et miséricordieux) ; car il est rapporté que le Prophète (que le salut soit sur lui) ne cessa jamais de dire le *Bismillah* au moment de se mettre en prière, jusqu'au moment de sa mort, et ainsi firent Abou Bekr et Omar (qu'Allah leur fasse miséricorde). Le *Bismillah* exige trois conditions : la première, qu'il soit dit à voix basse dans les prières dites à voix basse, et à haute voix dans les prières dites à haute voix ; la seconde, qu'il soit dit au commencement de toute soura du Koran, excepté la soura du Repentir ; la troisième, que l'on évite de commettre une faute de prononciation en le disant. 3° *Réciter le Koran* après le *Bismillah* et l'invocation contre le Démon, conformément à cette parole du Très-Haut : « Récitez quelque peu du Koran, » et à cette parole du Prophète : « Il n'y a pas de prière sans la Fatiha. » La récitation du Koran exige trois conditions : la première, une prononciation distincte, sans faute d'accentuation ; seconde, l'usage de la voix basse dans les passages qui doivent être dits à voix basse, et de la voix haute dans ceux qui doivent être dits à haute voix, la troisième, l'attention au sens du passage récité. 4° S'incliner immédiatement après la récitation du Koran, en vertu de cette parole du Très-Haut : Inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. » L'inclination exige trois conditions : la première, la posture à angle droit, le dos courbé ; la seconde, la position des mains sur les deux genoux, les doigts écartés ; la troisième, la prononciation des paroles « *Sobhana rebbi el 'Adim* » trois fois, en ouvrant les épaules et en écartant les bras des côtes. 5° Se prosterner, conformément à cette parole du Très-Haut : « Prosternez-vous. » La prosternation exige trois conditions : la première, que le fidèle pose les mains à mi-distance entre sa tête et ses genoux ; la seconde, qu'il appuie à terre sept parties de son corps, les deux mains, les deux genoux, les deux parties antérieures

troupe avait quitté le Djebel Nefous et se dirigeait vers Tahèrt, parla à ses esclaves et leur dit : « J'affranchirai celui d'entre vous qui m'annoncera le premier l'heureuse nou-

des pieds ; la troisième, qu'il dise « *Sobhana rebbi el 'Alamina* » trois fois, en ouvrant les deux épaules et en écartant les bras des côtes. 6° Devenir assis sur le sol, conformément à cette parole du Prophète (que le salut soit sur lui) : « Lorsque vous vous levez de la prosternation et que vous restez assis... » L'accomplissement de cet acte exige trois conditions : la première, étendre le dessus des pieds sur le sol ; la seconde, s'asseoir entre les deux pieds ; la troisième, placer le dessus du pied droit sur le dessous du pied gauche. 7° Dire le Tahâïat (El tahâïatin lillahi). Cet acte exige trois conditions : la première, éviter les fautes d'accentuation dans la récitation ; la seconde, n'y rien ajouter en dehors de ce que comporte la Sounna ; la troisième, n'en rien retrancher pareillement. 8° Saluer, conformément à cette parole du Prophète (que le salut soit sur lui) « Le *teslim* (salutation) est la fin de la prière. » Le *teslim* exige trois conditions : la première, montrer d'abord un côté du visage à droite, ensuite l'autre à gauche ; la seconde, articuler nettement les deux mots *es salam 'aleikoum* ; la troisième, se proposer dans cet acte la sortie de la prière ; on dit aussi qu'alors on a en vue les anges gardiens. 9° Se détacher du monde, conformément à cette parole du Très-Haut : « Il vous est ordonné seulement d'adorer Allah. » Le détachement exige trois conditions : la première, avoir en vue de faire un acte agréable à Allah ; la seconde, demander la faveur du Très-Haut en conséquence de la prière ; la troisième, mettre de côté les mauvaises pensées et l'orgueil envers les créatures. 10° S'élever vers le Très-Haut pour le solliciter après l'accomplissement de la prière, conformément à la parole du Très-Haut : « Quand tu as terminé la prière, élève-toi vers ton Seigneur et adresse-toi à lui. » Cette élévation exige trois conditions : la première, que la nourriture et la boisson de celui qui demande soit licites ; la seconde, qu'il évite les dépenses inconsidérées et les transgressions aux lois divines en matière de devoirs envers les autres ; la troisième, qu'il n'ait en vue qu'Allah et ne soit pas négligent d'apprendre ce qu'il ignore. »

Telle est la suite des actes et des paroles qui constituent, une reka'a chez les Ibadites. Si la prière comporte deux, quatre reka'at, le fidèle répète cette série deux, quatre fois. Il est vrai que les reka'at

velle de leur arrivée. » Les esclaves sortirent de la ville dès le lever du soleil, et se mirent en recherche à droite et à gauche. Or, l'imam avait un esclave boiteux, incapable de

ne sont pas toutes parfaitement semblables ; mais les différences qui peuvent les distinguer sont extrêmement légères. Ainsi, dans les trois prières qui doivent être dites A haute voix, le *fedjer*, le *magreb* et l'*acha*, le bismillah de la reka'a est dit à haute voix, et dans les deux prières qui doivent être dites à voix basse, le même bismillah est dit à voix basse. Dans les prières qui comportent quatre reka'at, le Koran est généralement récité à haute voix dans les deux premières reka'at et à voix basse dans les deux autres. L'acte de rester au repos, ne se pratique guère que toutes les deux reka'at ; enfin la salutation finale ne se fait qu'à la fin de la reka'a finale. Nous pouvons maintenant comprendre la sainte ruse du Nefousi Ibn Iânis. Quand il demande à ses compagnons la permission de dire au moins deux reka'at, ceux-ci pensent qu'il s'agit simplement de la plus courte des prières ordinaires, qui dure environ cinq minutes ; mais le dévot, après s'être mis en posture, avoir invoqué le secours d'Allah contre le démon, et prononcé ces mots : « Au nom d'Allah clément et miséricordieux », ne se contente pas de réciter, comme il est d'usage, la première soura du Koran, la Fatiha. Il y ajoute, ce qui est méritoire, une autre sourit, puis une autre, et parvient ainsi à réciter la première moitié du Koran. Ensuite, il s'incline, se prosterne, s'assoit, se relève, etc. Tel est sa première reka'a. Dans la seconde, il fait exactement de même, et récite, après la Fatiha, la seconde partie du Koran. Cette note, déjà trop longue, n'admet pas un commentaire plus étendu. J'ajouterai cependant que ces dix actes constitutifs de la prière ibadite, précédés de dix actes préparatoires également obligatoires, diffèrent sensiblement des actes analogues de la prière malékite. La différence principale en est que les Ibadites exigent du croyant, beaucoup plus que les Malékites, la contrition intérieure et le détachement des choses de ce monde, ne se contentant pas comme eux d'actes extérieurs imités des gestes de l'Imam. Non-seulement, ils veulent que les formules religieuses soient exactement prononcées en bonne langue arabe, mais le sens, L'intention et la valeur doivent en être parfaitement compris, sans quoi la prière est nulle. Ces traits ne sont-ils pas ceux de toutes les sectes dites protestantes ?

courir et de lutter avec ses compagnons. Force lui fut de se tenir à l'écart : il se contenta de monter sur le mur de la ville. Chaque jour les esclaves sortaient et se portaient aussi loin que possible au-devant des Nefousa : enfin, le moment vint, et ils les aperçurent. Ils se mirent alors à lutter de vitesse, pour se devancer mutuellement et annoncer à l'Imam la bonne nouvelle qu'il attendait ; mais, le boiteux qui observait la plaine, les aperçut eux-mêmes ; il quitta son poste en poussant un cri et apprit leur arrivée à l'Imam : c'était annoncer celle des Nefousa ; aussi l'Imam lui donna-t-il immédiatement la liberté. Ses compagnons se présentèrent à leur tour ; mais ils trouvèrent qu'il les avait devancés, et ils dirent : « En effet, le boiteux nous a vaincus. » Les quatre Nefousa entrèrent dans la ville de Tahert et se présentèrent devant l'Imam. Ce dernier s'était attendu à l'arrivée d'une armée ; cependant il les accueillit bien et les interrogea, demandant à chacun d'eux de quoi il était capable ; ensuite il les fit conduire à la maison des hôtes, et ordonna qu'ils fussent défrayés de toutes dépenses, eux et leurs montures. L'Imam avait déjà pris jour pour renouveler la lutte avec les Mo'atazilites ; il en prévint les Nefousa et leur demanda s'ils pourraient bientôt sortir avec lui ; ils répondirent : « Emir des Croyants, nous te demandons la permission de nous reposer, car nous sommes venus vite, et le voyage nous a fatigués. »

L'Imam (qu'Allah l'agrée) vint les voir une fois et les interrogea. Mehdi lui dit : « Pour moi, Emir des Croyants, je puis te satisfaire en tout ce qui concerne les disputes théologiques, s'il plaît à Allah. » Mohammed ben Unis dit aussi : « Pour moi, Emir des Croyants, je puis te satisfaire en tout ce qui concerne les interprétations, s'il plaît à Allah. »

L'imam dit à Mehdi : « J'ai controversé plusieurs fois avec le jeune disputeur chef des Mo'atazilites, et je désire reprendre ces controverses avec toi. » ; — « Faites comme il vous plaira, Emir des Croyants », répondit Mehdi. L'Imam reproduisit toutes les paroles échangées entre lui et le Mo'atazilite. Quand le Mo'atazilite s'était dérobé à la preuve et n'avait pas répondu comme il convenait, Mehdi disait à l'Imam : « Emir des Croyants, sur ce point vous avez commis une faute : la preuve était ceci ou cela. » Cet entretien dura jusqu'à ce que l'imam Abd et Ouahâb eût exposé toutes ses discussions, c'est-à-dire toutes les ruses du Mo'atazilite pour éviter de bien répondre et s'avouer vaincu.⁽¹⁾

(1) La forme de cette conversation telle qu'elle est rapportée par la chronique ibadite, nous montre bien que les disputes théologiques de cette époque, étaient surtout un exercice de mémoire. Mehdi dit à l'Imam : « La preuve vous a échappé », comme il dirait : « Vous avez oublié tel ou tel nom. » Le Koran n'est pas le seul livre que les Mahométans doivent savoir par cœur : ils doivent savoir par cœur aussi bien la grammaire et la législation. La *Djourroumiya* d'Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed ben Daoud el Sanhadji, l'*Alfiya* d'Ebn Mâlik, l'abrégé de Sidi Khelil, et bien d'autres ouvrages du même genre, n'ont pas d'autre but. Il est très-probable que les Ibadites possédaient et possèdent encore un ou plusieurs traités de controverse de dimension moyenne et susceptibles d'être retenus mot à mot. Du moins, leurs discussions religieuses, très-fréquentes, comme on peut le voir dans le cours de cette Chronique, ont donné lieu à des traités célèbres, dont je n'ai pu me procurer la liste complète dans l'Oued Mzab, mais dont j'ai vu les principaux en usage encore aujourd'hui. Ceux que les docteurs mozabites citent avec les plus grands éloges, ont été composés par le cheikh Abou Yagoub Youcef de Ouargla. Ce cheikh s'est rendu particulièrement célèbre par ses voyages dans l'Afrique centrale, et il est regardé comme le premier qui ait institué la traite des nègres au profit de l'Oued Rir et plus tard de l'Oued Mzab. Il aimait les livres ; il avait

On rapporte que Mehdi, comme il était à Tahèrt, sortit une fois de la ville et quitta ses amis sans qu'ils pussent savoir où il était allé. Ils l'attendirent pour souper, à la tombée de la nuit, jusqu'à ce qu'ils désespérassent de lui, puis ils

composé une bibliothèque considérable, qui fut brûlée lors de la ruine de la Ouargla ibadite. Son ouvrage principal serait un « *Traité des preuves* » كتاب الدلائل, auquel il aurait ajouté divers arguments, en vue de défendre les Ibadites des reproches de leurs adversaires. Son *Traité de la justice et des partages équitables*, كتاب العدل والانصاف, jouit aussi d'une haute considération. Un autre polémiste célèbre chez les Ibadites de l'Oued Mzab est Abou l'Abbas, fils du missionnaire Mohammed Sêh. Son père fut le propagateur le plus actif de l'Ibadisme dans le Sahara, et presque le fondateur des ksour de l'Oued Mzab. Il composa des ouvrages de toute sorte : une *Description de la terre* اصول الارض, un volume de droit, سيرة الدماء, un ouvrage sous forme de demandes et de réponses, et désigné par le nom de *Kitab el louah*, كتاب اللواح, *Livre des planchettes*, parce qu'il fut d'abord écrit sur des planchettes, puis recopié sur des feuilles de papier. On cite aussi, en matière de controverse ibadite, le *Kitab es Soualat*, كتاب السؤالات, d'un Cheikh du Souf, nommé Abou Omar. Enfin, le *Kitab el Ouada'* du Cheikh Abou Zakaria Iahia el Djennaouni, peut être utilement consulté. Il est possible que d'autres ouvrages sur lesquels je ne possède aucune donnée précise, contiennent des discussions intéressantes. Je me contente d'en donner ici la liste telle qu'elle m'a été communiquée par un taleb de Melika : *Le Livre des Ponts* كتاب القناطر (concernant les peines et les récompenses de la vie future), du Cheikh Ismaïl el Nefousi, deux volumes ; le *Livre des Héritages*, كتاب الميراث, du même Cheikh, un petit volume ; le *Livre de la Consolidation*, كتاب الدعائم, du Cheikh Ahmed ben Neder el 'Aoumani (du Oman) ; la *Nounia*, النونية, du Cheikh Abou Nacer ; le *Nouazil Noufousa*, نوازل نفوسة, le *Recueil*, لقط, du Cheikh Abou Aziz el Nefousi ; le *Recueil* du Cheikh Mouça ben Ameur el Nefousi. D'ailleurs, toute controverse ibadite a pour base les ouvrages

mangèrent leur part et réservèrent la sienne. Tout à coup, il se présenta devant eux. Ils lui dirent : « Pourquoi t'es-tu éloigné ? D'où viens-tu ? Ton souper est froid maintenant. » Il répondit : « J'ai soutenu aujourd'hui une controverse avec quatre-vingt-dix docteurs des dissidents ; c'est pourquoi j'ai tardé si longtemps. » Il se mit ensuite en devoir de souper : mais il rencontra d'abord de la farine mouillée que ses amis avaient préparée pour leur déjeuner du lendemain. Il prit ce plat et en mangea sans plus de souci. Quand il fut rassasié, il leur dit : « Ce soir, votre souper n'était pas bien cuit ; j'y ai trouvé un certain goût de farine. » Un d'eux lui répondit : « Mais tu as pris peut-être la farine que nous avons préparée pour notre déjeuner. » On chercha et on trouva qu'en effet il s'était contenté de cette farine. Alors Mehdi leur dit : « Louange à Allah, qui m'a accordé trois faveurs : la première, d'en être venu à ne plus distinguer la nature des mets qui me sont présentés ; la seconde, de n'avoir besoin que d'un instant de repos pendant la nuit, et de me trouver dispos ensuite ; la troisième, de n'avoir rien à redouter des arguments des dissidents, que je suis sûr de vaincre

de droit religieux que le Cheikh 'Ab-el-'Aziz, de Beni Sjen, a résumés au commencement de ce siècle, dans son traité intitulé : Nil, lequel est conçu sur le plan de l'*Abrégé malékite* de Sidi Khelil. Quelques-uns de ces ouvrages sont d'une longueur considérable. Les principaux en sont : *Le Divan*, ديوان, d'Ammi Yahia ; le *Divan des Mchèkh* ; le *Livre du Cheikh Ameer ebn Ali el Chamri* (ou el Chamâkhi الشماخي) divisé en quatre parties, concernant les prières, les droits, les ventes, les dons et les legs ; le *Livre du Cheikh Ishak el Hadrami* (du Hadramaut) ; la *Voie des Tolba*, الطالين منهاج ; le *Traité du Mariage*, d'Ebn Mahmoud, etc.

tant que je demeure ferme dans la religion d'Allah⁽¹⁾. » Enfin, l'Imam envoya prévenir le chef et seigneur des Mo'atazilites qu'il sortirait à tel jour contre lui, et leur fixa un lieu de rendez-vous. Quand cette nouvelle leur parvint, les

(1) On trouvera plus loin dans cette chronique d'autres exemples du détachement des choses de ce monde. Je les crois tout à l'honneur de la religion musulmane, dont les préceptes sont, à cet endroit, aussi rigoureux que ceux de la religion chrétienne. Bien que les traces de christianisme soient assez nombreuses chez nos Berbers, notamment chez les Chaouia de l'Aouras, je me délie des assimilations trop générales, en vertu desquelles certains auteurs veulent attribuer à une seule religion les vertus qui sont communes à plusieurs. Je puis citer à ce propos, en corrigeant ma critique par un éloge, le volume intitulé : « *De l'Assimilation des Arabes, suivie d'une Étude sur les Touareg, par un ancien curé de Laghouat*. Paris, Challamel, 1866. » Cette étude, dans laquelle l'auteur a résumé avec soin le cinquième chapitre de l'ouvrage classique de M. Duveyrier (*Les Touareg du Nord*) et donné une description exacte de la pénitence publique chez les Beni Mzab, contient des appréciations personnelles fort intéressantes ; mais je ne pense pas qu'après avoir cité le portrait tout musulman qu'Ibn Khaldoum a tracé de la race berbère, on puisse s'écrier : « Ne croirait-on pas lire un portrait des chrétiens de la primitive Eglise ? (*De l'Assimilation*..... p. 204.) » Peut-on même aller aussi loin que M. Duveyrier (*Touareg du Nord*, p. 414) et attribuer à l'influence du christianisme l'horreur du vol, du mensonge, l'accomplissement de la parole donnée, qui distinguent encore certains groupes berbers ? Nous trouvons à ce sujet dans les livres purement musulmans des Ibadites les prescriptions les plus formelles. En ce qui concerne le renoncement, Mohammed a dit dans le Koran : Ne marche pas fastueusement sur la terre ; tu ne saurais ni la fendre en deux, ni égaler la hauteur des montagnes. — Tout cela est mauvais et abominable devant Allah. » (XVII, 37, 40) et : « Celui

وَلَا تَمْشِي فِي الْأَرْضِ مَرَحًا إِنَّكَ أِنْ تَخَمُقِي الْأَرْضَ وَلَنْ تَبْلُغَ
 الْجِبَالَ طَوْلًا كُلُّ دَاكِكُ كَانَ سَيْئَةً رَبِّكَ مُكْرَمًا

Mo'atazilites se sentirent ébranlés ; mais ils espérèrent que leurs sortilèges les fortifieraient contre les Nefousa. L'Imam, de son côté, voulut que tous ses sujets assistassent à cette lutte. A ce moment, Eïoub ben El 'Abbas lui dit : « Emir des Croyants, mon cheval se ressent encore des fatigues de la route ; je te prie de m'en faire donner un autre. » L'Imam

qui désire le monde passager et hâtif, nous nous sommes hâtés de lui donner ce qui nous a plu ; ensuite, nous lui avons donné la géhenne pour qu'il y tombe couvert de blâme et s'y consume. — Et celui qui désire l'autre monde, et y court avec ardeur, plein de toi, certes l'empressement de ces hommes est agréable à Allah. » (XVII, 19, 20.)

مَنْ كَانَ يُرِيدُ الْعَاجِلَةَ عَجَلْنَا لَهُ فِيهَا مَا نَشَاءُ لِمَنْ نُمِدُّ ثُمَّ
 جَعَلْنَا لَهُ جَهَنَّمَ يَصْلَاهَا مَذْمُومًا مَذْحُورًا — وَمَنْ أَرَادَ الْآخِرَةَ
 وَسَعَىٰ لَهَا سَعِيهَا وَتَوَّ تَوَّ مُؤْمِنٌ فَأُولَٰئِكَ كَانَ سَعِيهِمْ مَشْكُورًا

On ne peut cependant se défendre des rapprochements que ce passage de la Chronique d'Abou Zakaria éveille dans l'esprit. Que d'exemples de pauvreté volontaire et de détachement absolu nous sont fournis par les vies des saints ! Que de saints chrétiens qui ne distinguaient plus entre les choses nécessaires à leur nourriture ! « Ma chère pauvreté, disait saint François d'Assise, si basse que soit ton extraction selon le jugement des hommes, je ne puis que je ne t'estime depuis que mon maître t'a épousée ! Et certes il avait raison, chrétiens. Si un roi épouse une fille de basse extraction, elle devient reine. On en murmure quelque temps, mais enfin on la reconnaît ; elle est ennoblie par le mariage du prince, sa noblesse passe à sa maison, ses parents ordinairement sont appelés aux plus belles charges, et ses enfants sont les héritiers du royaume. Ainsi, après que le fils de Dieu a épousé la Pauvreté, bien qu'on y résiste, bien qu'on en murmure, elle est noble et considérable par cette alliance. Les pauvres, depuis ce temps-là, sont les confidents du Sauveur et les premiers ministres de ce royaume spirituel sur la terre. » (Bossuet, *Panégyrique de saint François d'Assise*.)

(qu'Allah l'agrée), ordonna qu'Eïoub entrât dans ses écuries et y choisit la monture qui lui conviendrait. Eïoub, en effet, remarqua un cheval dont la tournure lui agréait ; mais il le prit par le toupet, et l'attira si fort vers la terre que les genoux de l'animal fléchirent, et qu'il tomba presque devant lui ; il passa ensuite à un autre et l'éprouva de la même façon, si bien qu'il déclara n'en trouver aucun à sa convenance. Il dit alors à l'imam : « Donne-moi mon cheval ; je te jure qu'il est meilleur que tous ceux-là » Eïoub le prit par le toupet, comme les autres, et l'attira à terre de toutes ses forces ; mais le cheval releva la tête avec tant de vigueur, qu'il enleva presque Eïoub. Satisfait de son épreuve, Eïoub l'examina avec soin, et trouva qu'il avait les pieds endoloris : il fit chauffer du sable et l'en frota, puis il le fit entrer dans une chambre, où il le tint enfermé pendant trois jours⁽¹⁾

(1) Le rôle du guerrier n'est pas moins éminent que celui du théologien dans cette chronique religieuse : car il est, lui aussi, un interprète du Koran. Le Prophète n'a-t il pas dit : « Combattez dans la voie d'Allah contre ceux qui vous feront la guerre..... Tuez-les partout on vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous auront chassés. La tentation de l'idolâtrie est pire que le carnage à la guerre.... Combattez-les jusqu'à ce que vous n'ayez point à craindre de tentation, et que tout culte soit celui d'Allah unique. » (*Koran*, II, 186, 187, 189,)

وَقَاتِلُوا فِي سَبِيلِ اللَّهِ الَّذِينَ يُفَاتِلُونَكُمْ وَأَقْتُلُوهُمْ
 حَيْثُ تَلَقَّوهُمْ وَأَخْرِجُوهُمْ مِنْ حَيْثُ أَخْرَجُوكُمْ وَالْمُكْفَلِينَ
 أَشَدَّ مِنَ الْقَتْلِ وَقَاتِلُوهُمْ حَتَّى لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ
 وَيَكُونَ الَّذِينَ لِلَّهِ

Le cheval d'Eïoub participe à la bénédiction. Les proverbes arabes abondent à ce sujet : « Quand quelqu'un ne peut pas remplir

On sortit : les deux armées se trouvèrent en présence. De tous côtés on regardait Eïoub ben El ‘Abbas ; on admirait son courage et sa vigueur si renommées ; car il n’avait pas encore trouvé son égal. L’Imam invita les Mo’atazilites à abandonner celui qui les avait égarés ; mais ils s’y refusèrent et préférèrent s’en remettre de leur sort à leurs champions. Alors l’Imam disposa ses gens en ligne ; le chef des Mo’atazilites en fit autant, et Mehdi, prêt à la lutte théologique, s’avança dans l’espace laissé libre entre les deux partis, escorté de ses amis et d’un nombre assez considérable de musulmans, parmi lesquels étaient l’Imam et les notables. Le jeune Mo’atazilite qui devait disputer contre lui, s’avança pareillement accompagné. Mehdi dit alors à Mohammed ben Iânîs : « Présente-toi à ma place et argumente contre lui. » Ibn kinîs répondit : « Non, argumente. Ce n’est pas que tu sois plus savant que moi ; mais quiconque est devant Iânîs, sue d’épouvante. » Mehdi se présenta donc devant le Mo’atazilite ; mais déjà le dissident s’était avoué vaincu.

tous ses devoirs religieux, qu’il entretienne un cheval pour la cause d’Allah, et tous ses péchés lui seront pardonnés... Le cheval élevé sincèrement dans la voie d’Allah pour la guerre sainte préservera son maître du feu au jour de la résurrection... Celui qui soigne et garde un cheval pour le service d’Allah, sera récompensé *comme, l’homme qui jeûne pendant le jour et passe la nuit debout à prier.* » On rapporte qu’un matin, un des compagnons du Prophète le trouva essuyant, avec son manteau, la tête de son cheval : « Pourquoi avec ton manteau ? — Que sais-tu, dit le Prophète, Peut-être l’ange Gabriel m’en a-t-il voulu à cause de lui cette nuit. — Laisse-moi au moins lui donner sa nourriture — Ah répondit le Prophète, tu voudrais prendre pour toi toutes les récompenses, car l’Ange Gabriel m’a informé que chaque grain d’orge que mange le cheval m’est compté pour une bonne œuvre. » (Daumas. *Les chevaux du Sahara.*)

Incertain et craintif, il avait envoyé trouver Mehdi en secret, à l'insu de tous ses amis, et lui avait fait dire : « Si nous luttons ensemble, et si tu es plus fort que moi, je te prie de n'en rien témoigner ; je ne témoignerai rien de mon côté, si je suis plus fort que toi. Personne n'est capable de savoir lequel de nous deux l'emporte sur l'autre. » Mais Medhi, tout en feignant d'accepter l'offre de son adversaire, convint d'un signe avec ses amis, dans le cas où il serait vainqueur : il devait se découvrir la tête en enlevant sa calotte, et placer cette calotte sous son genou. La controverse commença. Les assistants comprenaient tout ce que se disaient les deux interlocuteurs et la victoire ne se décidait ni d'un côté, ni de l'autre ; mais, bientôt ils passèrent à des sciences élevées, dont la compréhension échappait à leurs auditeurs excepté à l'Imam, qui pouvait encore les suivre ; enfin, le son de leurs paroles, comme un bruit de pierres entrechoquées, n'eut plus de sens pour personne, pas même pour l'Imam. Medhi fut vainqueur : il prit sa calotte, l'enleva de sa tête et la plaça sous son genou. A la vue de ce signe convenu entre lui et ses amis, dans le cas où il serait vainqueur, les Ibadites laissèrent éclater leur joie, et le Mo'atazilite comprenant ce qui s'était passé, s'écria : « Medhi, tu m'as pris par ruse ! » La controverse prit fin. Alors on vit s'avancer le jeune Mo'atazilite tant renommé pour sa vigueur, audacieux, provoquant au combat le champion des Ibadites. Eïoub sortit du rang et se dirigea vers lui, tirant son cheval par la bride jusqu'à ce qu'il fût arrivé juste entre les deux armées. Là⁽¹⁾, sous les regards de

(1) Le héros, bon cavalier, qui feint de ne savoir pas monter à cheval, se retrouve dans beaucoup de contes et de légendes africaines, notamment dans le cycle que je nommerai cycle des Hilal.

tous, il feignit une grande maladresse en montant à cheval, et l'on éclata de rire de toutes parts ; mais le père du guerrier mo'atazilite s'écria : « Hélas ! il est venu l'homme

Ce cycle, fort peu connu, comprend tous les faits et gestes héroïques attribués par la tradition à la grande tribu des Hilal, envahisseurs arabes du onzième siècle. Leurs luttes avec les Zenata y sont retracées sous la forme savante du dialogue rimé dans des compositions que certains lecteurs disent dans les cafés maures, ou sous la forme naïve de récits en prose vulgaire que l'on entend sous les tentes du Sahara ou de l'Aouras. Pendant mon séjour dans cette dernière région, j'ai recueilli un bon nombre de ces récits, et je dois à l'obligeance de M. Mac Carthy, Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, de savoir que la Bibliothèque d'Alger en possède une dizaine recopiés par ses soins. M. le Général Daumas s'était occupé de cette question, et la collection qu'il avait formée de ces œuvres populaires éminemment intéressantes est plus complète que celle d'Alger. Dans le cycle des Hilal, l'héroïne est la célèbre Djazia, dont le nom demeure attaché à diverses ruines romaines du Sud-Est de la province de Constantine regardées comme ses châteaux ; les héros se nomment Diab, et Ahmed, auquel on ajoute toujours le surnom de El Helaïli. Une colline isolée dans la entre le Djaafa et le Mehmel, non loin de Khenchela, est dite Mergueb ed Diab, l'Observatoire de Diab, et elle est si peu de distance d'un charmant tombeau romain que l'on appelle tout simplement la Djazia. C'est Ahmed le Helaïli qui se charge, du moins dans les traditions de l'Aouras, du rôle que la Chronique ibadite fait jouer ici à Eïoub. Il est à désirer que ce cycle des Hilal soit étudié avec soin et que cette étude nous fasse revivre sous ses formes naturellement poétiques la formidable invasion du onzième siècle. Les traits historiques du sujet sont nettement indiqués par Ibn Khaldoun. En outre, M. Carette, dans un ouvrage très consciencieux publié en 1653 (*Origine et migrations des tribus*, dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*), et M. Mercier, dans un livre plus spécial publié en 1875 (*Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*), ont pris soin de classer méthodiquement les renseignements fournis par le grand historien des Berbers, que M. de Slane avait d'ailleurs suffisamment éclairci pour le public

qui doit tuer mon fils. N'avez-vous donc pas vu comme son cheval s'est animé dès qu'il s'est mis en selle ? Or, un cheval ne s'anime ainsi que sous un habile cavalier⁽¹⁾. » Le combat

savant dans sa magistrale traduction. Il sera difficile de remonter à l'origine première de tous les faits héroïques que l'on rencontrera dans le cycle des Hilal. Je n'en veux pour exemple qu'un acte de vigueur extraordinaire attribué plus haut dans la Chronique ibadite à Felah ben Abd et Ouahâb (p. 73) : Felah, pressé par l'ennemi, se sert d'une porte de la ville comme bouclier. Ouvrons Abou l Feda (*Vie de Mohammed*, trad. Noël des Vergers), au chapitre de l'*Expédition de Khaïbar*, nous y lisons que « Abou Rafé, affranchi du Prophète, raconte le fait suivant : nous marchâmes à la suite d'Ali, lorsque le Prophète d'Allah l'envoya contre Khaïbar ; les habitants du château firent une sortie, et, dans le combat qu'Ali leur livra, un Juif lui porta un coup qui lui enleva de la main son bouclier. Le fils d'Abou Tabel saisit alors une des portes du château, et, *s'en serrant en guise de bouclier*, il ne cessa de la tenir à la main et de combattre jusqu'à ce qu'Allah lui eût accordé la victoire. Il la jeta ensuite, et sept de mes compagnons ainsi que moi huitième nous essayâmes de remuer cette porte sans pouvoir y parvenir. Faut-il admettre que le chroniqueur ibadite ait copié Abou Rafé, et attribué sans gêne un exploit d'Ali à son héros national ? Ce fait n'aurait rien de surprenant ; mais Mi lui-même n'a-t-il pas quelque ancêtre légendaire dans des fables païennes ?

(1) J'imagine qu'Eïoub, à peine en selle, a fait exécuter à son cheval un départ au galop de pied ferme, ce que les Arabes appellent *El fezz'a* ; on peut admettre aussi que le cheval d'Eïoub, parfaitement dressé, immobile pendant que son cavalier le montait à sa guise, s'est animé tout à coup quand il t'a senti sur son dos. Les chevaux berbères de cette époque valaient assurément ceux d'aujourd'hui, et d'autant plus qu'au moyen-âge, les tribus berbères étaient toujours en guerre comme on le voit ici. Ibn Khaldoun, en maint endroit, nous les représente comme adonnées à l'élève du cheval, particulièrement les fractions sahariennes et nomades des Zenata. Me saura-t-on mauvais gré de rappeler, à ce propos, une citation de l'Emir Abd-el-Kader ben Mahi ed Din ? « Vous nous avez demandé notre opinion sur les

s'engagea ; mais la lutte ne fut pas de longue durée. Eïoub fut vainqueur et tua son adversaire. On rapporte qu'il le tua d'un seul coup en le perçant de sa lance. Quoi qu'il en soit,

chevaux barbes, leurs qualités et leur origine. Je ne puis rien faire de mieux aujourd'hui que de vous envoyer des citations empruntées aux poésies du fameux Amrou el Kaïs, qui vivait peu de temps après la venue du Prophète : elles ont trait à la supériorité des chevaux berbères, et je crois vous fournir là des preuves contre ceux qui soutiennent que ces admirables animaux n'ont que des qualités inférieures. Le poète dit en s'adressant au César, empereur de Constantinople : « Et je t'en réponds, si je viens à être rétabli roi, nous ferons une course où tu verras le cavalier se pencher sur la selle pour augmenter la vitesse de son cheval ; nous serons portés sur un cheval habitué aux courses nocturnes, *un cheval de race berbère*, aux flancs sveltes comme un loup de Gada ; un cheval qui presse sa course rapide, dont on voit les flancs ruisseler de sueur. Lorsque, lâchant la bride, on l'excite encore en le frappant avec les rênes de chaque côté, il précipite sa course rapide, portant sa tête sur ses flancs et rongant son mors. Et lorsque je dis : Reposons-nous, le cavalier s'arrête comme par enchantement, et se met à chanter, restant en selle sur ce cheval vigoureux dont les muscles des cuisses sont allongés et les tendons secs et bien séparés. » La poésie suivante de l'Emir Abd-el-Kader n'est point déplacée à côté de celle d'Amrou el Kaïs : « Je les ai surpris avec des chevaux de race pure, aux poils lisses, aux fronts ornés de pelotes annonçant le bonheur, aux flancs amaigris par les courses, à la chair ferme et dure, tombant sur eux comme le nuage chargé d'éclairs qui couvre un défilé. C'est un cheval qui, sans jamais se fatiguer finit toujours par faire demander grâce à son cavalier. Sa tête est sèche, ses oreilles et ses lèvres sont fines, ses narines bien ouvertes, son encolure légère, sa peau noire et douce, ses poils lisses, et ses articulations larges. Par la tête du Prophète, il est de noble race, et vous ne demanderiez jamais combien il a coûté, si vous l'aviez vu marcher à l'ennemi. Quand vous verrez les chevaux du goum marcher fièrement, la tête haute et faisant retentir l'air de leurs hennissements, soyez assuré que la victoire les accompagne ; mais quand, au contraire, vous verrez les chevaux du goum marcher tristement, la tête basse, sans hennir et en agitant la queue, croyez que la fortune les a abandonnés. Cependant le Dieu très

quand les Mo'atazilites virent leur chef, leur seigneur, le cavalier qui les protégeait tous, gisant à terre, ils se débarrassèrent, non cependant sans avoir encore soutenu un long combat. Le massacre dura longtemps. Felah, fils de l'imam, frappait d'un côté et Eïoub frappait de l'autre. Le glaive d'Eïoub n'avait qu'un seul tranchant ; mais on dit aussi que c'était seulement une partie de la lame large d'environ deux emfans près de la poignée, qui n'était pas tranchante, et encore d'un seul côté, parce qu'il avait l'habitude de la poser sur son épaule lorsqu'il était fatigué. Quand ils furent las de carnage, et que la guerre n'eut plus besoin de ses ministres, il ne restait plus que fort peu de Mo'atazilites. Les Musulmans comptèrent alors combien avaient péri sous les coups de Felah ben Abd el Ouahâb, et combien sous ceux d'Eïoub ben El 'Abbas : ils trouvèrent que tous deux avaient tué un nombre considérable d'ennemis, et que la plus grosse part en revenait à Felah, car Eïoub ne frappait que d'un côté, tandis que Felah frappait de droite et de gauche⁽¹⁾ ; mais Allah le sait mieux que nous.

haut est plus est plus savant que personne. Oh ! que je voudrais voir couler mon sang sur mon haïk blanc comme l'ivoire du Soudan ! Il n'en serait que plus beau. » (Daumas. *Les chevaux du Sahara.*) »

(1) D'après ce texte, le glaive en usage chez les Berbers, au moyen-âge, était bien celui dont se servent encore les Touareg, et dont M. Duveyrier donne le dessin et la description : « Leur sabre, *takôba*, est un glaive droit et long, tranchant des deux bords ; les plus estimés sont fabriqués dans le pays ; le plus grand nombre vient de Solingen en Allemagne. » (*Touareg du Nord*, ch. V.) La poignée de ce glaive est remarquable par sa petitesse, la forme de la garde et du pommeau, dont l'ensemble rappelle la croix. M. Duveyrier, et bon nombre de personnes après lui, ont considéré cette

On rapporte qu'au moment où les Mo'atazilites lâchèrent pied poursuivis par les Musulmans, Eioub aperçut au milieu des soldats une forme droite toute semblable à celle

croix comme un signe de christianisme. On ajoute que le pommeau de la selle des Touareg est en forme de croix, et que la croix est l'élément principal de tous les tatouages berbers. Cette question mérite d'être discutée, et elle ne peut l'être sérieusement que si l'on examine séparément l'origine et l'usage des objets ou des symboles dont on parle. En ce qui concerne le glaive, je considère qu'au moyen âge, dans les pays chrétiens comme dans les pays musulmans, on se servait généralement du glaive à deux tranchants, d'origine celtique, destiné à frapper également à droite et à gauche. On ne se servait guère alors de la pointe du glaive : pour percer son ennemi, le guerrier avait à sa disposition la lance et le poignard. Or le glaive à deux tranchants, si on le veut maniable, n'admet que la poignée en forme de croix. Les fabriques d'Italie et surtout d'Espagne fournirent au moyen âge une grande quantité de ces sortes d'armes. Nous savons que les marchands chrétiens n'hésitaient pas à en vendre aux musulmans et furent excommuniés pour ce fait. J'en possède une, rapportée du pays des Touareg, qui provient de la fabrique de Tolède. Il est donc admissible que les Berbers de l'Afrique septentrionale aient été pourvus de glaives dont la poignée était en forme de croix, uniquement parce que ces armes leur étaient commodes et fournies communément par le commerce. Plus tard, les glaives à deux tranchants disparurent du bassin de la mer Méditerranée, aussi bien du Tell Africain que de l'Espagne, parce que l'escrime fut modifiée. Les combattants adoptèrent l'épée à un tranchant, pointue et d'autant plus solide que le dos en était plus épais. Cette arme à double emploi, qui permettait de frapper d'estoc et de taille, fut l'arme favorite du seizième siècle. Il était naturel que la poignée en fût différente de celle de l'ancien glaive : aussi la forme de croix disparut-elle avec l'usage auquel elle était destinée. Ce n'est donc pas par suite d'une recrudescence de l'islamisme que les Berbers du Maroc et de l'Algérie abandonnèrent cette forme regardée à tort comme chrétienne, mais par suite d'un changement dans nos habitudes : car Ils continuèrent de recevoir d'Espagne leurs armes blanches. Combien d'épées de Tolède à un tranchant et à poignée demi-couverte n'a-t-on pas retrouvées chez

d'un homme ; l'air était obscurci par la poussière. Eïoub lui asséna un coup de son glaive, persuadé que c'était un homme qu'il frappait, mais surpris cependant de la résistance que la lame avait rencontrée, il dit à ses amis après la poursuite : « J'ai frappé un objet qui m'a opposé une grande résistance, et je ne sais ce que c'est. » On alla à la place qu'il indiquait, et on trouva un tronc d'arbre qui se sépara en deux parties quand on en poussa l'extrémité supérieure, tant le coup d'Eïoub avait été rapide et violent.

Deux jours après, une députation de Mo'atazilites vint trouver Eïoub et lui témoigner son admiration. Eïoub conçut le désir d'aller chez eux. En vain, les Musulmans cherchèrent à l'en détourner, craignant pour lui quelque trahison ; mais il fut ferme là-dessus et répondit qu'il ne craignait rien des Mo'atazilites. Il partit, en effet, et se présenta devant un de leurs villages, dont les habitants le reçurent en lui souhaitant la bienvenue. A la tombée de la nuit, ils lui servirent un souper qui se composait d'un plateau de couscous surmonté d'un mouton entier, et d'un vase énorme rempli de lait aigre ; il vida le plat de couscous, nettoya les os du mouton les uns après les autres jusqu'au dernier, et ne laissa pas une goutte de lait ; ensuite il se retira dans un coin de l'appartement, s'appuya le dos contre le mur, et se mit à réciter le Koran jusqu'au lever du jour. Le jour venu, il récita la prière du matin sans ablution nouvelle, car son ablution de la veille au

les marchands d'Alger ! Les Touareg plus lointains ont conservé le glaive ancien à garde droite ; mais je ne crois pas qu'ils y aient jamais attaché, au point de vue religieux, plus d'importance que nos ancêtres eux-mêmes.

soir n'était pas abolie⁽¹⁾, et quand le soleil fut levé, il demanda qu'on lui amenât son cheval. C'est alors que les Mo'atazilites convinrent de lui tendre un piège ; leur orateur

(1) L'ablution des Mahométans est loin d'être uniquement destinée à enlever les souillures matérielles, **خبث** du croyant. Elle est plutôt une pratique symbolique dont l'effet est de le délivrer de ses souillures morales, **حدث** et elle n'est pas sans analogie avec notre baptême, comme on peut le voir dans les citations suivantes, extraites du *Kitâb* el Ouad'a du Cheikh Abou Zakaria Iahîa el Djeunâouni : « Un jour, un des compagnons du Prophète lui ayant dit : « O Envoyé de Dieu, parlez-moi de l'ablution, » il répondit : « Si un de vous pratique l'ablution, se rince la bouche et se lave les narines, son péché sort de sa bouche et de son nez avec l'eau. S'il lave son visage comme le Très-Haut l'a ordonné, son péché sort de l'extrémité de sa barbe avec l'eau. S'il lave ses mains jusqu'aux coudes, son péché sort de l'extrémité de ses doigts avec l'eau. S'il s'essuie la tête, son péché sort de l'extrémité de ses cheveux avec l'eau. S'il se lave les pieds jusqu'aux chevilles, son péché sort de l'extrémité de ses doigts de pied avec l'eau. Quand il se lève pour la prière, quand il prie et loue Allah, et s'humilie devant lui, et le glorifie, il redevient pur de tout péché comme au jour où sa mère l'a enfanté. » On rapporte aussi que « un jour, comme le Prophète était dans un groupe de Mohadjirin et d'Ansar, dix prêtres juifs vinrent l'interroger et lui dirent : « O Mohammed, apprends-nous pourquoi le Très-Haut veut que nous lavions ces parties du corps qui sont les plus propres de toutes ? » Le Prophète répondit : Quand Adam (que le salut soit sur lui) se dirigea vers l'arbre, il le considéra de ses yeux, puis il s'avança, et ce fut son premier pas dans la voie de la désobéissance ; ensuite il étendit la main, il flaira le fruit, il le mangea, et aussitôt sa grâce et sa pureté s'évanouirent ; enfin il plaça sa main sur sa tête. Or, le Très-Haut lui ordonna de laver son visage parce qu'il avait considéré l'arbre, de laver ses deux mains parce qu'il les avait étendues vers l'arbre, d'essuyer sa tête parce qu'il l'avait abritée sous l'ombre de l'arbre et qu'il y avait posé la main ; enfin de laver ses deux pieds parce qu'ils s'étaient avancés vers le péché. Quand Adam eut ainsi fait, Dieu abolit son péché et rendit ces pratiques obligatoires pour lui et pour mon peuple, afin que les péchés fussent abolis d'ablution en ablution. »

vint lui dire : « Eïoub, les jeunes gens du village désirent te voir courir et manier ton cheval. » — « Soit, répondit Eïoub. Les jeunes gens du village montèrent à cheval de

Les Ibadites attachent plus de prix à l'abolition des souillures morale ; qu'à celle des souillures matérielles, à l'*ablution* qu'au *lavage*, et de là résulte une des nombreuses différences qui les distinguent des malékites et des hanafites ; ainsi, d'après eux, l'eau bonne pour le *lavage* n'est pas toujours bonne pour l'*ablution* : c'est le contraire qu'admettent les orthodoxes. Peut-on qualifier cette tendance de spiritualiste ? Elle est du moins bien remarquable et en harmonie parfaite avec plusieurs autres qui nous expliquent la pureté des mœurs, et l'élévation des idées de nos Mozabites.

Ce court préliminaire nous met en mesure d'expliquer le passage ci-dessus de la Chronique d'Abou Zakaria. Si le croyant, après s'être débarrassé de ses souillures matérielles et morales, pouvait rester parfaitement pur, il n'aurait pas besoin de renouveler le lavage ni même l'*ablution* jusqu'à sa mort ; mais les actes les plus ordinaires de la vie, et même des accidents tout à fait indifférents à nos yeux viennent, quoiqu'il en aie, lui enlever sa pureté, et, pour parler comme les Mahométans, *abolir son ablution*. Il faut alors qu'il la recommence pour être digne de prier à l'heure dite. Il est fort rare qu'un Mahométan reste pur, au point de vue religieux, seulement douze heures, et on pourra s'en rendre compte en parcourant la liste suivante que j'extrai encore d'un livre ibadite inédit, le *Kitab en Nîl* du cheikh 'Abd el 'Aziz : « L'*ablution* est abolie par certaines choses qui sortent du corps de l'homme ou qui y entrent : l'urine, les excréments, les vents, les vers, les écoulements, le sperme, le sang qui coule, le sang d'une femme en dehors des menstrues, طهر من امرأة les matières vomies, la pituite, le saignement de nez. Les cas suivants, en matière d'abolition de l'*ablution*, donnent lieu à deux interprétations : Si le sang qui est sorti en petite quantité s'est fixé en formant une bosse ; si le sang a jailli d'une loupe sur la tête ou d'une crevasse dans le pied ; si le sang a été provoqué par l'arrachement des cheveux avec leurs racines, ou par l'arrachement d'une dent ou par des coups de lanière, ou par un choc sur l'ongle, ou par la brûlure d'un fer rouge quand le fer atteint les parties vivantes, ou par une blessure qui ne le fait pas couler en abondance ; si le sang est venu mourir aux yeux,

leur côté, tenant en main des baguettes pour exciter leurs montures, et parmi eux était un homme plein d'audace et de vigueur, qui s'était fait fort de surprendre Eïoub. Eïoub fit

au nez ou aux oreilles ; si le sang s'est accumulé sous la peau ou sous l'ongle, sans qu'on puisse l'enlever à moins d'une grande douleur, ou si on a pu l'enlever ensuite quand il était sec. Il est bon de regarder l'ablution comme abolie, si du sang s'est mêlé à la salive, de manière à en altérer la couleur..... Le sommeil profond, même court, abolit l'ablution ; mais l'assoupissement peut ne pas l'abolir, à condition que l'homme ne se soit pas étendu. Est abolie l'ablution du fou, de l'homme ivre, de l'homme évanoui ; *est abolie l'ablution de quiconque tient de mauvais propos*, seraient-ils vrais, sur le compte d'un absent, ou sème la division entre les gens, ou fait un faux serment volontaire, ou dit de mauvaises paroles à son prochain sans raison, ou médit de la religion, ou prononce des paroles qui rendent celui qui les dit mécréant, kafir, ou dit un mot honteux, dont on doit rougir, ou énumère soit des parties honteuses, soit des choses qui sortent du corps de l'homme, en se servant de vilains termes, ou nomme un homme en employant ces termes, ou ment à dessein sans raison valable, et par « raison valable » nous entendons la nécessité de sauver un proche parent, ou un voisin, ou un ami, le désir d'ajouter à l'éloge d'un homme qui vous a fait du bien, et le besoin d'user de restriction mentale... le rire à haute voix pendant la prière abolit l'ablution comme la prière elle-même. L'ablution est aussi abolie, si l'on a touché une chose sale et molle, ou une chose morte, molle ou dure, et pareillement si l'on a touché la main d'une femme, même quand on a droit sur elle... etc. »

Ce chapitre du *Nil* est complètement différent du chapitre correspondant dans les rites orthodoxes. Ces derniers ne regardent pas le saignement de nez ou toute autre effusion du sang, les vomissements, la pituite, l'émission de vers intestinaux, comme abolissant l'ablution. Encore moins est-il de mise chez les Malékites qu'elle soit abolie par la médisance, la liberté de langage et le mensonge. Cela tient à ce que les Ibadites, je le répète, attachent bien plus que leurs adversaires un sens symbolique à l'ablution, et en tirent toute une législation morale, dont nous voyons avec surprise l'effet admirable dans la discipline de leurs petites villes. Quelle source inépuisable de comparaison et

la course avec eux sans méfiance, et cependant cet homme le suivait, prêt à lui porter un coup de lance au moment où il s'y attendrait le moins. Il voulut le frapper, en effet, mais le coup mal dirigé n'atteignit pas Eïoub. Le guerrier ibadite saisit le traître et le tua, avec huit de ses compagnons ; puis il les chargea une seconde fois et en tua huit autres. Alors il cria aux femmes du village : « En avez-vous assez ou faut-il que je recommence ? » Elles dirent : « Nous en avons assez. » Eïoub ben El'Abbas tourna bride⁽¹⁾. En revenant,

d'études pratiques, et comme il est facile de prouver, en effleurant seulement ce Code des Beni Mzab, que notre Algérie est ignorée ! En ce qui concerne le cas de notre héros, Eïoub, la chronique fait grandement valoir, sa continence, car, bien qu'il eût soupé, comme elle le rapporte, et qu'il dût avoir sommeil, elle veut qu'il n'ait commis, pendant toute la nuit, aucun des actes qui abolissent l'ablution, tels que je viens de les énumérer.

(1) Quand l'auteur de la chronique ignore le nom précis de la fraction ou de la tribu dans laquelle a lieu l'événement qu'il mentionne, il se sert simplement de la dénomination très générale de Berbers. Les villages des Berbers de cette époque ressemblaient en tout point aux villages des Kabyles et des Chaouia, ou encore aux petites villes des Beni Mzab. Bâties sur éminences, autant que possible isolées, ils affectaient la forme conique. En haut, était la mosquée (*Tamesdjida*), ou le Trésor (Guelâa) de la communauté. Les maisons des particuliers s'étageaient au-dessous, et la dernière ligne circulaire de ces constructions formait une sorte de mur à peu près continu. Ce n'est pas à dire que tous les Berbers fussent sédentaires. Un grand nombre d'entre-eux, et particulièrement les Zenata, étaient tout à fait nomades ; même une bonne partie des sédentaires se transportait sous la tente, non loin des villages, à la suite de ses troupeaux, pendant une partie de l'année, à la façon de nos Oulad'Abdi et de nos Oulad Daoud, chaouia de l'Aouras. Les femmes de ces Berbers aimaient, comme les femmes arabes, à voir des batailles vraies ou simulées, des *fantasias*. Dans le Sahara, elles les contemplaient du haut de

il passa par un ravin dans lequel se trouvait un lion, une lionne et leurs lionceaux. Il fondit sur eux l'épée à la main et leur coupa les pattes, puis il les laissa en cet état, et comme il passait près d'un village de Berbers, il cria : « Eh, gens du village, celui qui veut de la viande n'a qu'à descendre dans l'Oued, près du jujubier. » On y alla, et on y trouva, en effet, un lion, une lionne et leurs petits, mutilés par le glaive d'Eïoub. Qui voulut se permettre de manger de leur chair put en emporter un morceau⁽¹⁾.

leurs chameaux, accroupies dans de grands berceaux (Atatich), recouverts de laine ou de soie ; dans les villages, elles se tenaient sur les terrasses des maisons. Nos soldats ont assisté à de tels spectacles en Kabylie, et ils sont encore assez fréquents dans l'Oued Mzab. Les Mozabites m'ont même rapporté que, les jours de combat dans leurs petites villes, les vieilles femmes circulent dans les rues au milieu des rangs, un pot de henné dans la main, et marquent d'un trait rouge le vêtement du lâche qui fuit. La *fantasia* d'Eïoub devant les femmes qui couronnent l'enceinte du village berber est donc un trait de mœurs. Peu importe qu'elle soit exécutée par un seul cavalier. J'ai vu souvent des cavaliers de marque, se détacher l'un après l'autre du groupe principal, et faire admirer individuellement leur adresse. J'ajouterai que ces sortes d'exercices sont fort variés et que quelques-uns rappellent exactement nos tournois du moyen-âge, par exemple la course dit *Bando* dans l'Aouras. Un cavalier, devançant ses compagnons, passe devant un groupe de femmes debout, près d'une tente, prend de l'une d'elles un morceau d'étoffe, crie aux autres qu'ils viennent le prendre, et fuit avec rapidité. S'il est atteint, avant qu'il soit parvenu à un but fixé d'avance, il paye un mouton : sinon, le mouton est payé par ses adversaires. On commet une erreur quand on attribue ces habitudes chevaleresques aux seuls arabes. La tribu des Larbaa qui a fourni à M. Fromentin, les plus brillantes couleurs de sa palette (*Un Été dans le Sahara*), n'est-elle pas presque entièrement berbère ? Son Agha est roux comme un Anglais ou un montagnard du Djerdjera.

(1) Le texte porte : *ياكل من المكروه* quiconque mange le blâmable. Le sens de *مكروه*, tel qu'il est usité dans les livres de loi

On rapporte que, tandis que Mehdi, attaché tout entier à la vie future, négligeait complètement le monde présent, un de ses cousins, au contraire, s'adonnait au présent, sans souci de la vie future. Tous deux vinrent disputer devant l'Imâm à Tahèrt ; le cousin de Mehdi disait : « Emir des Croyants, Mehdi s'obstine à faire si mauvais usage de sa vie présente, qu'il compromet même sa vie future », et Mehdi répondait : « Mon cousin donne tant de soin à sa vie présente qu'il compromet sa vie future. » L'Imâm refusa de leur rendre réponse pour le moment mais, plus tard (qu'Allah l'agrée), il alla dans le Djebel Nefous, et, un jour qu'il était surpris par la pluie au milieu des villages des Nefousa, il se dirigea vers la maison de Mehdi. Il la trouva telle que devait être la demeure d'un saint homme occupé d'adorer Allah et sans souci des choses de ce monde : elle ne contenait rien qui pût abriter l'Imam ou le défendre contre le froid. La tante de Mehdi lui dit alors : « Invite l'Imâm et sa suite à passer dans notre maison : elle est meilleure et convient davantage à l'Émir des Croyants. » L'Imâm sortit, en effet, en compagnie de Mehdi, et entra dans la maison de son Cousin. C'était bien la demeure d'un homme délicat et riche, ami de l'aisance et des biens de ce monde. Le maître de la maison fit entrer ses hôtes dans une chambre, leur apporta des vêtements neufs et secs, les en revêtit, couvrit le sol de beaux et larges tapis, fit préparer un repas, alluma un grand feu, enfin les reçut pour le

mahométans est : « *blâmable*, auquel il n'est pas bon de toucher. » Probablement la chair des lions tués dans de telles conditions et non égorgés comme il convient, donnait lieu à quelques scrupules, sans cependant être absolument interdite, حرام .

mieux. L'Imâm dit alors à Mehdi : « O Mehdi, tu as le Paradis. » Il répondait ainsi à la question qu'ils avaient débattue devant lui à Tahèrt⁽¹⁾.

(1) L'auteur de la Chronique ne nous dit ni à quelle époque la secte des Mo'atazilites se développa dans le Magreb ni quelles tribus leur fournissaient leurs contingents. Assurément ces tribus étaient zenatiennes. Même au temps d'Ibn Khaldoun, malgré les changements considérables que l'invasion arabe du onzième siècle avait produits dans la répartition des populations berbères, les Zenata formaient encore à peu près toute la population des villages situés dans les régions dactylifères du désert, étaient nombreux dans les plaines de l'Ifrikia et dans la montagne de l'Aouras, enfin étaient tellement nombreux dans le Magreb central, que ce pays a reçu le nom de *territoire des Zenata*. Au neuvième siècle, ils occupaient réellement, et en maîtres, la zone désertique et les hauts plateaux de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc actuels. Un coup d'œil jeté sur la distribution de leurs principaux groupes à cette dernière époque, et sur les tendances de ces groupes, nous permettra peut-être de discerner lequel ou lesquels d'entre eux étaient Mo'atazilites. Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbers*, trad. de Slane, t. III, p. 180, sq.) les divise en Zenata de la première race, et Zenata de la seconde race. Les premiers comprenaient : 1° Les Beni Ifren, dont nous avons déjà parlé, qui avaient embrassé la doctrine des Sofrites et fondé un empire dans le Maroc septentrional. Le fameux Abou Yezid, l'homme à l'âne, qui propagea dans l'Aouras l'hérésie ibadite des Noukkar, et lutta avec tant d'énergie contre les Fatemites, était sorti de cette tribu. Les Merendjisa, tribu branche des Ifren, qui habitait les plaines de l'Ifrikia, se laissèrent entraîner par Abou Yézid. 2° Les Maghraoua, nomades du Magreb central, établis du Chélif à Tlemcen, qui se montrèrent zélés orthodoxes et clients des Ommeïades, luttèrent contre les Fatemites et contre Ziri ibn Menad, émir des Sanhadja, et finirent par fonder une principauté à Fez, au dixième siècle de notre ère, sous le commandement de Ziri ibn Atïa, chef de la famille des Khaizer. Un autre de leurs émirs régna dans le même temps à Sidjilmassa, un autre à Trablès. 3° Les Sindjas, les Rîgha, les Laghouat, les Beni Ouerra qui se tenaient dans le Sud de notre Algérie, à l'exception des Beni Ouerra, établis au Maroc. Parmi eux, les Sindjas étaient établis

On rapporte aussi que Mehdi avait demandé la main d'une femme dans le Djebel Nefous. La femme alla trouver un des Mchêkh des Nefousa, et le consulta. Il lui répondit :

principalement dans le Zab, le Mechentel, pays situé entre le Zab et la montagne des Rached, et cette même montagne des Rached, nommée aujourd'hui Djebel Amour, à cause des Arabes l'italiens qui l'occupèrent plus tard ; les Righa cultivaient les oasis de l'Oued Rir', dans lequel leur nom se retrouve encore ; les Laghouat faisaient paître leurs troupeaux dans le désert qui s'étend entre le Zab et la montagne de Rached. Ces populations sont désignées par Ibn Khaldoun comme fortement attachées aux doctrines kharidjites ; il note même un certain nombre de Nekkariens chez les Righa. 4° Les Beni Irnian, qui résidaient dans le Tell marocain. Cette tribu suivit la fortune, et sans doute aussi la doctrine des Maghraoua, puis passa au service des Merinides. 5° Les Oudjedîdjen et les Ouaghmert, qui occupaient les uns Mindas, dans le Maghreb central, les autres le pays saharien qui s'étend depuis El Mechentel jusqu'à Doucen. Les Oudjedîdjen avaient pour voisins les Beni Ifren du côté de l'Occident, les Louata du Sersou du côté du Midi, et les Matmata de l'Ouancherich (Ouarensenis) du côté de l'Orient. Ils n'étaient donc pas loin de la Tahert ibadite. Ils soutinrent, au milieu du dixième siècle, cent trente-cinq ans après le règne de l'Imam Abd el Ouabab, et quarante ans environ après que Tahert eût été ruinée par les Chiites, une longue lutte avec les Louata du Sersou, à la suite de laquelle ces Louata se réfugièrent dans les montagnes de Yaoud et de Derrag. Ils furent dépossédés à leur tour par les Beni Iloumi et les Beni Ouemannou, Zenata comme eux, et les Beni Ouemannou eux-mêmes furent expulsés par d'autres Zenata, les Beni Abd el Ouad et les Toudjin. Quant aux Ouaghmert ou Ghomert, ils furent zélés partisans du Nekkarien Abou Yézid, l'homme à l'âne, puis suivirent un devin, Mouça ibn-Saleh, célèbre par les oracles qu'il prononçait en langue berbère. Ils furent expulsés par les Arabes hilaliens et se réfugièrent dans les montagnes au Midi de Msila. 6° Les Beni Ouargla, fondateurs de l'oasis qui porte leur nom, et premiers fauteurs d'Abou Yezid. 7° Les Beni Demmer, établis au Sud de la Tripolitaine, et dont nous parlerons plus loin (p. 121, n. 1). 8° Les Beni Ouemannou et les Beni Iloumi, tribus puissantes qu'Ibn Khaldoun nous présente comme ayant occupé, les premiers le Mindas, les seconds le bord occidental

« Mehdi adore et craint Allah sans cesse, et n'a d'autre souci que celui de la vie future. Mehdi est un saint homme. Il a fait un labourage dans une des terres qu'il possède, et

du Chelif inférieur. Assurément, ces territoires ne leur appartenaient pas complètement au neuvième siècle, car ils prirent la place, d'après Ibn Khaldoun lui-même, des Oudjedîdjen, qui eux-mêmes avaient supplanté les Louata du Sersou. Les Beni Ouemannou avaient projeté, dans le Midi, au-delà de l'Erg, une colonie dans le territoire du Touat, et, à dix journées au Sud de Tlemcen, ils avaient bâti les ksours de Tigourarin. La fraction à laquelle on doit principalement ces cultures sahariennes se nomme les Beni Yalèddès.

Les Zenata de la seconde race comprenaient les descendants de Ouacin Ibn Isliten, qui se subdivisaient en Beni Merin et Beni Badin, lesquels, à leur tour, se subdivisaient en Beni Abd el Ouad, Beni Toudjin, Beni Zerdal et *Beni Mozab*. Ces Zenata de la seconde race étaient des nomades essentiellement désertiques, bien qu'on ait signalé à Ibn Khaldoun une fraction des Beni Abd el Ouad comme ayant occupé l'Aouras depuis les temps les plus reculés. Les Beni Merin se vantaient d'avoir fondé le village berbère de Ghadamès, et les Beni Mozab ont été les premiers fondateurs de bourgades dans la Chebka qui porte leur nom. Ils n'entrèrent en relation suivie avec le Tell que quand leurs frères, les Beni Oumannou et les Beni Iloumi, Zenata de la première race, se furent établis dans le Magreb central ; ils y furent alors appelés pour prendre part à des querelles intestines. L'invasion Hilalienne les refoula du Zab ; ils demeurèrent cependant encore quelque temps maîtres, les Beni Merin, du Sahara qui s'étend de Tigourarine à Debdou, et les Beni Ouacin, du Sahara compris entre Debdou et le Mozab. Ensuite, les Beni Abd el Ouad furent appelés par les Almohades à remplacer les Beni Iloumi et les Beni Ouemannou, et fondèrent leur empire de Tlemcen ; les Beni Merin gouvernèrent le Magreb et l'Espagne, etc. ; mais ces événements nous entraînent jusqu'au douzième siècle, et nous devons revenir au commencement du neuvième. De ce résumé rapide de près d'un volume d'Ibn Khaldoun, il ressort d'abord que nous n'avons pas à chercher de Mo'atazilites chez les Zenata de la première race en dehors des Oudjedîdjen, et peut-être des Beni Ouemannou et des Beni Iloumi ; car tous les autres nous sont spécialement désignés par Ibn Khaldoun comme

au-dessus de ce champ labouré sont plusieurs digues qui se sont démolies, à tel point qu'elles ne pourraient être remises en état que par une tribu entière. Certes, si tu l'épouses, je pense qu'il ne réparera sa digue qu'avec de la terre que tu

orthodoxes ou Kharidjites (Sofrites, Ibadites, Nekkariens). Les Oudjedîdjen étaient voisins de Tahèrt, comme nous venons de le marquer, et particulièrement ennemis des Louata du Sersou, que la tradition nous représente comme de fervents Ibadites. Il est possible que leur hostilité envers ces Louata les ait portés à embrasser les doctrines d'Ata ben Ouacil : cependant, nous considérons leur parenté étroite avec les Ouaghmert, voisins, comme eux, des Louata, et fervents nekkariens, et cette raison nous laisse dans le doute. Quant aux Beni Ouemannou et aux Beni Iloumi, nous ne possédons encore aucun renseignement précis sur leurs croyances religieuses au neuvième siècle, et rien n'empêche de les inscrire comme Mo'atazilites ; rien non plus n'y autorise. Il est tout à fait remarquable que les Zenata de la première race aient été presque tous Kharidjites (Sofrites, Ibadites, Nekkariens) ou orthodoxes. Tel n'est pas le cas des Zenata de la seconde race : du moins, un témoignage infiniment précieux, celui de tous les Tolba du Mzab actuel, nous apprend que les Beni Mozab, branche des Beni Badin et premiers habitants de la Chebka, étaient Mo'atazilites, et demeurèrent tels jusqu'à leur conversion par le Cheikh ibadite Mohammed Sèh. Nous savons que les Beni Abd el Ouad, frères des Beni Mozab, étaient nekkariens, au moins dans l'Aouras ; mais les autres tribus branches des Beni Badin, savoir, les Beni Toudjîn et les Beni Zerdal, pouvaient partager l'hérésie mo'atazilite des Beni Mozab, avec lesquels ils confondaient souvent leurs tentes. Nous croyons donc pouvoir affirmer que les adversaires de l'Imâm 'Abd et Ouahâb furent principalement des Beni Badin, nomades sahariens, toujours désireux d'envahir le Tell sous quelque prétexte, et nous ne sommes pas éloignés d'admettre que les villages mo'atazilites, peu éloignés de Tahèrt, dans lesquels Kioub allait souper, appartenaient, soit à des Beni Ouemanou, soit à des Beni Iloumi, soit encore à des Oudjedîdjen. Quant à expliquer comment et à quelle époque les doctrines mo'atazilites s'étaient propagées chez les Beni Badin, ce point historique reste dans l'obscurité.

porteras sur ta tête. » La femme s'en retourna, et épousa Mehdi. Plus tard, comme le Cheikh qu'elle avait consulté faisait une visite pastorale dans son pays, il s'informa d'elle et apprit qu'elle n'était plus là : il se fit indiquer où elle était, et il la trouva en effet qui portait de la terre sur sa tête pour réparer la digue de Mehdi. Il lui rappela sa prédiction.

SIÈGE DE LA VILLE DE TRABLÈS, PAR L'IMAM
(qu'Allah l'agrée).

Plusieurs de nos compagnons ont rapporté que l'Imam Abd et Ouahâb (qu'Allah l'agrée), forma le dessein d'aller en pèlerinage, et se mit en route. Il arriva dans la montagne de Demmer⁽¹⁾ avec sa femme, et y séjourna. Il donna

(1) Ibn Khaldoun (*Hist. des Berb.* t. 1, p. 280, trad. de Slane), dans le chapitre qu'il consacre aux Hooura, dit : « Au midi de Tripoli et de Cabès, est une chaîne de montagnes qui s'étend de l'Ouest à l'Est, et dont l'extrémité occidentale s'appelle Djebel Demmer. Elle est habitée par des peuplades louatiennes. De l'autre côté, vers l'Est, on trouve des Nefouça. Le Djebel Demmer a sept journées de longueur. A son extrémité orientale est le Djebel Nefouça, à trois journées au Midi de Tripoli, et sur une longueur de sept journées. » Cette montagne de Demmer doit son nom aux Beni Demmer, une des trois tribus constitutives des Zouagha, lesquels étaient proches parents des Zenata (*ibid.* p. 258). Ces Beni Demmer se subdivisaient, suivant le savant généalogiste Ibn Hazm, en sept ramifications, savoir : Gharzoul, Tofourt, Ourtantin, Berzal, Isdourin, Saghmar, Itouweft ; mais les trois premières sont celles que l'on désigne par le titre d'*Enfants de Demmer*. Abou Mohammed bou Ighni el Berzali, l'*eibadite*, « personnage d'une grande piété et très savant dans les généalogies berbères, » aurait déclaré au même Ibn Hazm, que les Beni Berzal avaient professé la doctrine eibadite (*ibid.* t. III, p. 187). Ces Beni Demmer étaient déjà dispersés au quatorzième siècle.

pour gouverneur aux habitants de cette montagne un homme nommé Midrar. On rapporte que là, en un lieu nommé Telâlet, existe encore un *Mçolla* (endroit préparé pour la prière) de l'imam, et que, à l'une des extrémités de ce

Une de leurs branches, les Beni Ourghma, habitaient encore les montagnes de Tripoli, mais d'autres, nomades, fréquentaient les plaines de l'Ifrikia occidentale ; d'autres (Beni Ournid), habitaient la montagne qui domine Tlemcen, d'autres étaient allés en Espagne avec les Zenata, et avaient fondé, dès le onzième siècle, la petite sultanie de Moron et d'Arkos ; d'autres enfin, ces mêmes Beni Berzal, qu'Abou Mohammed bou Ighni, nous donne comme ibadites, et que Ibn Khaldoun, malgré ce témoignage d'un de leurs compatriotes, nous présente comme Nekkarites (Noukkar), après avoir occupé les environs de Msila, et s'être soumis à l'autorité des Faternites au milieu du dixième siècle, avaient également suivi la fortune des Zenata, et passé le détroit. Ils avaient fondé le petit royaume de Carmona qui n'avait pas duré longtemps, comme son homologue le royaume de Moron et d'Arkos. Le texte de la Chronique ibadite confirme le dire d'Abou Mohammed ben Ighni. Non-seulement le Djebel Demmer contenait des Ibadites ; mais il était soumis à l'autorité de l'imâm ibadite de Tahert, et la population ibadite devait y être nombreuse, puisque l'imâm trouvait nécessaire de lui donner un gouverneur spécial. Nous voyons que de ce côté l'Imam avait institué trois gouverneurs : l'un, dans le Djebel Demmer ; l'autre, dans le Djebel Nefous ; l'autre, dans la banlieue de Trablès. Nous verrons plus tard que l'île de Djerba formait, elle aussi, une province de l'empire ibadite. Si l'autorité des Imans pouvait être discutée dans l'Aouras, dont les Noukkar faisaient leur fort en quelque sorte, elle s'établissait avec moins de difficulté dans l'Oued Rir et chez les Beni Ouargla, dont les oasis devinrent plus tard le refuge des Imâms déposés de Tahert. Quant aux territoires que nous nommons aujourd'hui province d'Alger et province d'Oran, ils étaient Ibadites en grande partie, depuis la fondation de Tahert. L'ambition des Rostemides était contenue à l'Ouest, par les Soffites, avec lesquels ils avaient cependant contracté d'heureuses alliances, comme nous l'avons montré plus haut (p. 57), et au Sud, par les Mo'atazilites, fort entreprenants, et qu'ils combattaient de leur côté avec ardeur.

Mçolla est une dalle droite, à laquelle il s'adossait étant accroupi. La tête de l'Imâm atteignait juste le haut de cette dalle. Or, aujourd'hui, un homme debout ne la dépasse que des épaules⁽¹⁾. Du Djebel Demmer, l'Imâm se rendit dans

(1) On appelle *Mçolla* un lieu aménagé pour la prière en plein air. Ce mot, dérivé du radical *صلى*, prier, s'écrit *مصلى*. Un Mçolla consiste quelquefois en un rectangle de maçonnerie élevé au-dessus du sol d'environ 0,60 centimètres. Tel est celui que les Ibadites ont fait élever à l'usage des Malekites sur la place de Ghardaïa, trop souvent salie par des ordures de toute sorte. Ce Mçolla de Ghardaïa pourrait être comparé à un *templum*. Les Arabes s'y trouvent réunis en assez grand nombre aux heures des prières. J'imagine que le Mçolla de l'Imâm 'Abd el Ouahâb construit à Tahert devait être de même nature. On y avait ajouté, évidemment du côté du couchant, une dalle verticale, afin qu'il pût s'appuyer en restant assis pendant ses méditations, ou simplement dans l'acte obligatoire du gou'oud (session après la prosternation). On doit se garder de confondre le Mçolla avec le Meqâm, et je veux décrire aussi le Meqâm pour mettre en garde contre cette confusion, car souvent ces deux termes sont pris à tort l'un pour l'autre. Le mot *Meqâm*, *مقام* dérive de *قام* signifie proprement *station*, et, lorsqu'on y ajoute le nom d'un cheikh, endroit où tel ou tel cheikh faisait sa prière, mais non pas toute espèce de prière. Il est dit dans le Koran (XVII, 81) : « Dans la nuit, consacre tes veilles à la prière. Ce sera pour toi une œuvre surérogatoire. Il se peut qu'Allah t'élève dans ces veilles une place glorieuse. »

وَمِنَ اللَّيْلِ فَسَبِّحْهُ بِحَمْدِهِ نَائِمًا أَوْ عَسَىٰ أَنْ يَبْعَثُكَ رَبُّكَ
مَقَامًا مَّحْمُودًا

Et M. Kasimirski fait justement remarquer dans une note jointe à sa traduction de ce verset, que « c'est dans ce genre de veilles que les hommes adonnés à la vie spirituelle, parmi les Musulmans, éprouvent leurs extases et les manifestations de Dieu. On emploie dans la langue de ces hommes le mot mekam pour un des degrés de ce rapprochement de Dieu, et nul doute que cette acception ne lui soit venue du passage qui nous occupe. » Ce verset et ce commentaire nous permettent

le Djebel Nefous, avec la ferme intention de poursuivre vers La Mecque, et quand il y fut, il lit part de son désir à l'assemblée des Nefousa réunie autour de lui. Ils lui dirent : « O Emir des Croyants, nous ne consentirons pas à ce voyage : car nous craignons pour toi l'inimitié des Imams noirs (les Abbassides). Ils s'empareront de ta personne, ils te jetteront en prison ; ce sera la ruine des Musulmans, et les prescriptions d'Allah tomberont en désuétude. S'ils te tuent et si nous te nommons un successeur, il est possible, qu'Allah nous en préserve, il est possible que nous élisions un homme négligent des préceptes de la religion et des commandements d'Allah. » L'Imâm, ébranlé, se résolut à consulter quelques personnages dont la dignité, la science et la dévotion étaient éminentes dans ce siècle, Abou 'Omar, et Rebi'a ben Habit) (qu'Allah l'agrée) et Ibn 'Abâd. Il leur écrivit. Quand la lettre de l'Imâm fut parvenue en Orient, Er Rebi'a répondit : « Un homme comme toi, qui es la sauvegarde des Musulmans, et sur lequel leur foi s'appuie, s'il craint un danger mortel de la part des Imâms noirs, doit envoyer quelqu'un à sa place en pèlerinage, et conserver ses jours. » Ibn 'Abâd répondit de son côté : « L'homme qui se trouve dans le cas précité, et qui est la sauvegarde des Musulmans, ne doit pas faire le pèlerinage, car une des conditions du pèlerinage

de comprendre exactement le sens de Meqâm. Quand un dévot personnage a consacré de longues veilles à la prière en un certain lieu, ce lieu reçoit la désignation mystique de Meqâm, parce qu'il correspond au Meqâm céleste que lui méritent ses dévotions. Le plus souvent, après la mort du saint, ses admirateurs qui affirment alors l'avoir vu soit entouré de lumière, soit élevé au-dessus du sol dans ses extases nocturnes, construisent un petit édicule sur son Meqâm terrestre.

obligatoire est la sécurité. » L'Imam attendait leurs réponses dans le Djebel Nefous ; lorsqu'elles lui parvinrent, il se conforma à la décision d'Er Rebi'a⁽¹⁾ : il donna une

(1) Concernant Rebi'a ben Habib, voyez plus haut (p. 64 et 75, *notes*). On peut voir d'après ce passage que la législation, en ce qui touche le pèlerinage, n'était pas encore complètement fixée chez les Ibadites au neuvième siècle. La décision que prit Abd el Ouahâb servit ensuite de précédent pour éclairer les Fidèles en cas de doute. Il fut bien entendu depuis lors, que les Ibadites ne devaient point admettre l'interprétation facile en vertu de laquelle les Malékites se croient dégagés de l'obligation du pèlerinage si quelque nécessité invincible les empêche de l'accomplir. Le malékite Sidi Khelil dit, en effet, dans son *Abrégé* (trad. Perron, *Exploration scientifique*, t. 11) que « le Fidèle doit aller en pèlerinage dès qu'il lui est possible de remplir ce devoir, à condition, toutefois, qu'il puisse se rendre aux lieux saints, sans fatigues trop pénibles, et sans encourir dans le trajet de dangers pour sa personne ou pour ce qu'il porte avec lui. » Telle était d'ailleurs l'opinion du docteur ibadite Ibn 'Abâd ; il est vrai que ce dernier semble réserver son exception au cas tout particulier de l'Imâm, « sauvegarde des Musulmans. » Pendant tout le cours du moyen-âge, et jusqu'à nos jours, les Ibadites furent donc et sont encore forcés de donner une certaine somme à un mandataire chargé de faire le pèlerinage à leur place, s'ils n'ont pu l'accomplir quand même ils auraient eu pendant toute leur vie les excuses les plus valables. Le *taleb* (iraou ou bien hazzab), qui assiste tout Mozabite à ses derniers moments, lui demande toujours s'il a accompli le pèlerinage, et si le mourant répond non, le *taleb*, sans écouter ses raisons, lui demande immédiatement quelle somme il compte affecter, sur le tiers de son héritage au paiement d'un ou de plusieurs suppléants. Une des particularités du pèlerinage des Ibadites est qu'ils y ajoutent une station aux quatre stations obligatoires autour de la Kaaba, la station sous la gouttière, *Mizab*, en commémoration d'Abou Bilal (Cf. *Préface*) ; mais, cela marqué, on doit ajouter que l'Islamisme compte peu de pèlerins plus fervents qu'eux. Cependant, bien que les « Hadj » abondent chez les Beni Mzâb, les Arabes malékites aiment à soutenir que ces hérétiques meurtriers d'Ali ne vont pas à La Mecque, ou ne sauraient y trouver place, s'ils y allaient.

certaine somme à une personne chargée de faire le pèlerinage à sa place, puis il resta dans le Djebel Nefous pendant sept années, à ce que l'on dit, instruisant les gens des pratiques relatives à la prière, et de divers autres articles de foi. Il voulut aussi, en réunissant tous les Musulmans qui lui obéissaient dans la banlieue de Trablès, dans le Djebel Nefous et dans les montagnes environnantes occupées par des Berbers, entreprendre le siège de la ville de Trablès ; et, en effet, il l'investit. Ce siège dura longtemps et donna lieu à diverses rencontres très meurtrières entre lui et les gens de la ville. Mehdi trouva le martyr dans un de ces combats. Sa tête fut coupée après sa mort. On rapporte que, si l'on disait à la tête de Mehdi : « les Musulmans sont en fuite », on voyait le visage exprimer le dépit et se contracter ; mais si on lui disait : « Ce sont les Noirs qui fuient », on le voyait au contraire exprimer la joie et le sourire. Comme le siège traînait en longueur, l'Imâm s'aperçut que chaque fois qu'il consultait avec son entourage sur quelque stratagème, les ennemis en étaient avertis ; il diminua successivement le nombre de ses conseillers ; mais le secret était toujours divulgué. Cela dura jusqu'à ce qu'il restât seul avec son Vizir Mizrar ben 'Omran, il dit alors : « Levez le siège de la ville. Un seul homme nous force à partir. » Désespérant de prendre la ville de Trablès, il retourna dans le Djebel Nefous,⁽¹⁾ et y demeura encore quelque temps,

(1) Ibn Khaldoun nous donne plus de détails que l'auteur de la Chronique ibadite sur ce siège de Trablès, par l'Imâm Abd el Ouahâb. Il dit en effet (*Hist. des Berb.*, trad. de Slane, t. 1, p. 243) : « Abd el Ouahab succéda à son père Abd er Rahman ben Roustem. En l'an 196 (811-2), ce souverain, qui était en même temps chef de la secte eibadite, parut devant Tripoli à la tête d'une armée composée

donnant chaque jour l'exemple de sa science, de sa douceur, de sa patience, et de son dévouement aux intérêts des Musulmans.

On rapporte qu'un jour deux hommes vinrent plaider devant l'Imâm 'Abd el Ouahâb (qu'Allah l'agrée), dans le Djeboul Nefous. Le défendeur sollicitait une réponse ; mais l'Imam, empêché par quelque raison, tardait de répondre. Le Nefousi dit alors : « Que dit ce bourgeois ? » Par ce mot « bourgeois, » c'était l'Imam qu'il désignait.

de Haoura et d'autres Berbers. Abd Allah, frère d'Ibrahim Ibn et Aghleb, gouvernait cette ville au nom de son père, quand il fut bloqué par l'ennemi. Ce fut pendant ce siège qu'il (Abd Allah) apprit la mort de son père, et, voulant se rendre tout de suite à Cairoua'n, pour y prendre le haut commandement, il acheta la paix d'Abd el Ouahâb, en cédant aux Berbers qui avaient suivi ce chef la possession de tout le pays ouvert. Abd el Ouahâb se retira alors du côté du Djebel Nefous, et laissa Abd Allah partir pour Cairouan. » Cependant la Chronique Ibadite affirme qu'Abd el Ouahâb était maître des environs de Tripoli (Trablès), bien avant d'assiéger cette ville, et cela semble fort probable, car les Aghlebites ne possédaient pas de forteresse en dehors du côté du Djebel Nefous, et le pays était couru sans cesse par les Berbers. D'ailleurs ce passage du Malékite Ibn Khaldoun est en contradiction avec un autre passage du même écrivain (*Ibid.*, p. 224. « En l'an 171 (787-8) *Abd et Ouahab Ibn Rostam*, seigneur de Tehèrt, demanda la paix au gouverneur de Cairouan, Rouh, fils de Hatem, fils de Cabiça el Mohellebi. En accueillant cette proposition, Rouh porta le dernier coup à la puissance des Berbers, et soumit, enfin, leurs cœurs à l'empire de la vraie religion et à l'autorité arabe. » Si les Berbers avaient été soumis *enfin* à l'autorité arabe dès 787, il est tout à fait surprenant de les voir assiéger le second Aghlabite dans Trablès, en 811. Ce qui est vrai, c'est que jamais la domination Ibadite, bien qu'ébranlée un instant par le schisme des Noukkar, et les attaques des Mo'atalazites, ne fut jamais mieux établie qu'au commencement du neuvième siècle de l'ère chrétienne.

‘Abd el Ouahâb se tourna vers les assistants, et dit : « Ibn el Moghtir est-il ici ? » On répondit « Non. » Il dit alors aux deux plaideurs : « Votre affaire est remise à demain. » Ils revinrent le lendemain : l’Imâm leur fit encore attendre sa réponse comme la veille, puis dit aux assistants : « Ibn Moghtir est-il ici ? » On répondit : « Non. » Il dit à son tour : « L’affaire est remise à demain. » Il en fut de même le troisième jour. Le quatrième jour, les deux plaideurs se présentèrent encore et sollicitèrent une décision. L’Imâm refusa de répondre, et le Nefousi répéta : « Qu’a dit ce bourgeois ? » L’Imam demanda aux assistants : « Ibn Moghtir est-il ici ? » Cette fois, Ibn Moghtir était assis dans l’assemblée, le visage à demi couvert. A peine l’Imâm eût-il achevé de parler, qu’il se précipita sur l’insolent, le renversa et le tint sous son genou. L’homme cria : « A. l’aide, sauve-moi, Émir des Croyants. » Abd el Ouahâb ordonna à Ibn Moghtir de le lâcher, puis rendit la décision que les deux plaideurs lui demandaient. Depuis ce temps, il n’eut plus à souffrir d’insolences.

DEUXIÈME SCHISME PARMI LES IBADITES.

Comme l’Imâm (qu’Allah l’agrée) se préparait à revenir à Tahèrt, une députation de gens de Trablès vint se présenter à lui et lui demander qu’il leur donnât un gouverneur.

Or, l’Imam avait alors pour vizir Es Smah ben ‘Abd el ‘Ala (qu’Allah l’agrée), qu’il tenait en grande amitié et en haute estime, ne cessant d’en faire l’éloge. D’ailleurs, Es Smah était fils de l’ancien Imam de Trablès. Abou el Khottab. C’est lui que la députation pria l’Imam de désigner.

L'Imâm, en les entendant, conçut un vif regret de se séparer de son cher vizir, et leur dit : « Assemblée des Musulmans, vous n'ignorez pas qu'Es Smah, mon vizir, est à mes yeux le meilleur des hommes et le plus sûr de mes conseillers, et que je désire le conserver près de moi ; cependant, si vous désirez qu'il soit votre gouverneur, je vous préférerai à moi-même, et je le nommerai à ce poste. » L'Imâm (qu'Allah l'agrée) leur fit ensuite ses adieux et retourna à Tahèrt. Es Smah fut gouverneur de la banlieue de Trablès. Il se distingua par son équité et ne cessa jamais de faire profiter de ses bons conseils l'Imâm 'Abd et Ouahâb, auquel il témoignait sans cesse la plus grande déférence.

Quand il fut sur le point de mourir, les grands et tous les personnages qu'il avait investis de quelque autorité se réunirent autour de lui et lui dirent : Fais-nous tes recommandations, et donne-nous tes derniers ordres (qu'Allah te fasse miséricorde). Nous t'avons été fidèles pendant ta vie, et nous voulons que, même après ta mort, tu continues de nous diriger pour notre bien et pour celui de l'Imâm. » Es Smah leur répondit : « Je vous recommande de craindre Allah, d'exécuter ce qu'il vous a ordonné de faire, et d'éviter ce qu'il vous a interdit ; je vous recommande de demeurer dans l'obéissance de l'Imâm 'Abd et Ouahâb, tant qu'il restera lui-même dans les limites de la religion d'Allah, laquelle vous êtes soumis, comme l'ont été vos ancêtres et comme le seront vos descendants, s'ils restent purs. » Ensuite il expira (qu'Allah lui fasse miséricorde). La mort d'Es Smah frappa le peuple de stupeur ; elle semblait un événement extraordinaire ; on ne tarissait point sur l'excellence de son gouvernement, ni sur l'éminente dignité de ses vertus. Or,

il laissait un fils nommé Khelef. La foule ignorante des choses de la religion et des devoirs qui sont imposés aux Musulmans résolut de se donner pour gouverneur ce fils d'Es Smah, pensant que l'Emir des Croyants agréerait son choix ; mais tous les personnages religieux, instruits et clairvoyants, furent d'un avis contraire⁽¹⁾ : « Il ne vous convient pas, dirent-

(1) La Chronique ibâdite désigne ici par les noms de *gens de bien*, اهز الخير honnêtes gens, الصلاح, les personnages considérables dont l'autorité doit être prépondérante. Ces expressions sont tout à fait religieuses, car c'étaient la piété et la science des choses de la religion, non pas la fortune ou la force, qui marquaient les rangs parmi les Ibâdites. Le reste du peuple est *le Commun, le Vulgaire*, el 'Amma عامة. Aujourd'hui, dans l'Oued Mezâb, cette distinction est encore plus tranchée. Les *gens de bien* forment une caste nominée généralement *tolba*, et qui se subdivise en *Hazzaben, Irouan et Imesorda* ; ce sont les clercs : ils ont leur constitution propre, leur nombre limité, leurs lois spéciales, certains détails de costume particuliers. Le reste, qui mérite justement le nom de *Laiques* est dit Haonam عوام (pluriel de عامة), comme au temps de l'Imam 'Abd et Ouahâb. J'ai déjà signalé cette opposition dans une note précédente (p. 62, n. 1) ; mais on ne saurait trop insister sur ce point véritablement capital de l'histoire des Beni Mezâb. L'ignorance dans laquelle nous laissait la réserve presque invincible de ces schismatiques mahométans nous a fait commettre parfois des erreurs graves. Il m'est impossible de ne pas citer à ce propos, une note de feu M. Berbrugger, d'autant plus que M. de Slane l'a consacrée de son autorité en l'insérant dans sa traduction d'Ibn Khaldoun (t. III, p. 203) : « SUR L'EMPLOI DU MOT AZZAB, AZZABA, AZZABIA, POUR DÉSIGNER LES BENI-MZAB... Étant à Guerara, oasis du Mzab, en février 1851, j'adressai une lettre au cheikh Baba, à R'ardaïa, pour l'avertir que je me proposais de visiter *cette capitale*, lui annonçant en même temps que j'irais attendre sa réponse à Bengali. Ce *chef religieux* de l'Oued Mzab envoya, à ce sujet, à Salah ben Ba Saïd de la djemaâ de Berrïan, une lettre où il se sert du mot *Azzaba* pour désigner *les habitants de cette ville* :

ils, d'aller jamais au-devant d'une décision de l'Inini en matière de gouvernement. » On leur répondit : « Nous le nommerons provisoirement, et nous espérons que l'Emir des Croyants le confirmera: sinon, nous le révoquerons. »

عزابة بريان . Cette circonstance surtout, me fit penser que ce mot Azzaba désignait plutôt la secte que la nationalité. Cependant, des gens instruits du Mzab, avec qui j'ai eu l'occasion d'en parler, m'ont donné l'étymologie suivante dont je leur renvoie toute la responsabilité : *Les Beni Mzab vivaient d'abord en Syrie ; ils en sortirent du temps du Prophète, et devant ses armes. C'est un d'entre eux, leur docteur, Abd er Rahman ben ou Moldjem, qui a tué le calife Ali. Ils ont habité ensuite auprès de Sebkha Saharia, canton de Djerba, et aussi dans le Djebel Nfoussa, à l'Ouest de Tripoli, de Barbarie. Ils tiraient leur origine d'Arabes de l'Irac ; et il y a encore aujourd'hui dans l'Oman, des gens de leur secte ; quand ils se rencontrent à La Mecque, ils ne manquent pas de fraterniser. Une série d'aventures qu'il serait trop long de raconter, mais dont la base est toujours quelque persécution motivée par leur hétérodoxie, les amène dans l'affreux pays appelé aujourd'hui le Mzab, et qui se nommait alors Oued-Mezar, appellation dont il est resté quelques traces dans le Tmizèrt qu'on rencontre entre Bounoura et Mlika. Arrivés dans cet endroit isolé que personne ne devait songer à leur disputer, pensaient-ils, azebou, c'est-à-dire ils se fixèrent. De là, disent-ils, leur nom d'Azzaba. Cependant, avant leur arrivée, il y avait dans la contrée des Ouaslia qui durent se retirer devant les armes triomphantes d'Ammi Mohammed ou Babakeur, chef des Beni Mzab. Ceci est la version de ces derniers, car une autre autorité attribue cette conquête à Ammi-Mohammed el Saeh, une illustration de Blidt-Ameur, petite oasis à environ 26 kilomètres au Sud-Ouest de Tougourt, M. Prax a commis une grave erreur à propos du chef de la secte des Azzaba. Il a dit (*Revue orientale*, déc. 1849, p. 356) : « Mohammed et Kairoani, dans son *Histoire de l'Afrique*, traduite par MM. Pélissier et Rémusat, nous montre le chef de cette secte Abaïd-Allah, partant de La Mecque pour le Magreb, en 280 de l'Hégire, et convertissant les Berbères qui accouraient à lui de tous côtés. » L'Obeïd Allah dont El Kairouani raconte les aventures, n'est*

Les gens de bien persistèrent à être d'un avis contraire ; parmi eux, nous citerons Abou et Mounib, Isma'il ben Derrar et Ghadamsi, et Abou el Hassan Eïoub, lieutenant de l'Imâm (qu'Allah l'agrée), dans le Djebel Nefousa. Cependant,

pas le chef de la secte des Abadia, celle que suivent les habitants du Mzab, *au dire de leurs théologiens*. » Sans insister sur l'erreur absolument monstrueuse de M. Prax qui confondait les Ibâdites et les Chii-tes, et sans critiquer dans le détail tous les renseignements également erronés fournis par M. Berbrugger, je veux faire observer, au moins, qu'il est impossible que ces renseignements aient été communiqués par « des gens instruits du Mzab. » Jamais un Mozabite n'imaginera, ni ne dira que ses ancêtres ont été chassés de Syrie par le Prophète. Quand à la dénomination de 'Azzâba, en berber l'*azzâben*, si M. Berbrugger s'était fait expliquer la suscription de sa lettre par un taleb Mozabite, il aurait appris que les 'Azzaba sont les douze clercs principaux de chacune des communautés ibâdites de l'Ouâd Mezâb.

Le cheikh de la mosquée de Ghardaïa, dont M. Berbrugger avait sollicité la protection, adressait sa réponse, non pas à tous les Ibâdites Berrian, mais à ses collègues, les *Reclus*, l'*azzâben*, de Berrian, ce qui est l'usage. Toutes les questions de cette nature seront éclaircies dans l'ouvrage que je publierai, s'il plaît à Dieu, après cette Chronique d'Abou Zakaria. D'ailleurs, Ibn Khaldoun lui-même semble être tombé dans une erreur semblable à celle de M. Berbrugger. Il est visible qu'il regarde 'Azzaba comme le nom de quelque secte distincte des Ibâdites. J'ai déjà noté qu'évidemment Ibn Khaldoun ne possédait qu'une connaissance toute superficielle des Kharidjites, de leur histoire et de leurs divisions intérieures. D'ailleurs, il partage ses erreurs avec tous les écrivains orthodoxes qui ont traité de ce sujet, même les plus autorisés, comme je le montrerai plus loin. A l'époque où il écrivait, les Ibâdites, dépossédés de Tiaret depuis longtemps, expulsés de Ouargla, confinés dans la Chebka de l'Ouâd Mezâb, se tenaient, craintifs et dissimulés, dans l'*état de secret* (ketmân), et refusaient de rien communiquer aux autres Mahométans, touchant leur organisation. Leur division en laïques et ecclésiastiques, et tous les détails de leur gouvernement théocratique, n'étaient point achevés à l'époque de l'Imâm 'Abd el

malgré leurs avis, et malgré ceux de tous les gens de l'Œuvre les plus considérables, le peuple s'obstina à nommer Khelef gouverneur, et le nomma en effet. Cela fait, une lettre fut adressée à l'Imâm résidant à Tahèrt, on l'instruisait de la mort de son lieutenant Es Smah (qu'Allah l'agrée), et de l'élection de son fils Khelef ; on ajoutait que ce choix ne serait maintenu que s'il agréait à l'Imâm : Khelef serait destitué dans le cas contraire.

Quand l'Imâm eut reçu cette lettre, et eut appris en même temps que les gens de bien n'avaient pas approuvé la décision des électeurs de Khelef, il écrivit en réponse la lettre Suivante : « Au nom d'Allah clément et miséricordieux, de la part de l'Imâm 'Abd el Ouahâb à l'assemblée des Musulmans de la banlieue de Trablès, etc. Je vous recommande de craindre Allah, d'obéir à ses commandements et de vous interdire tout ce qu'il vous a interdit. Certes, la lettre que vous m'avez écrite m'est parvenue, concernant la mort d'Es Smah, le choix que quelques-uns ont décidé de faire de son fils Khelef pour son successeur, et l'opposition que les gens de bien ont faite à cette résolution. Quiconque a élu Khelef sans l'agrément de l'Imam s'est écarté de la voie droite des

Ouahâb, c'est-à-dire au commencement du neuvième siècle, comme ils le furent plus tard au dixième ; cependant ce passage de la Chronique nous les montre déjà aux prises avec les mêmes difficultés intérieures qui donnent aujourd'hui tant de souci au commandement de Laghouat Il est aussi digne de remarque que, dès ce neuvième siècle, Abou Yezid, organisa la résistance dans l'Aouras au profit des Noukkar, frères ennemis des Ibâdites, confie le gouvernement à des assemblées de douze Mchèkh qui répondent exactement à nos Ihazzaben de Ghardaïa, de Beni Sgen, de Melika, etc.

Musulmans, et quiconque refuse de lui obéir agit justement. Dès que cette lettre vous sera parvenue, tous ceux d'entre vous qui ont été investis de quelque charge par Es Smah devront se rendre dans les lieux ordinaires de leur résidence, excepté Khelef ben Es Smah, et attendront mes ordres. Offrez votre repentir au Seigneur et rentrez en vous-mêmes ; vous n'en retirerez que du bien. » Au reçu de cette lettre de l'Imâm, les Ibâdites de la banlieue de Trablès se réunirent, ils la lurent et apprirent que l'Imâm condamnait les électeurs de Khelef et approuvait ceux qui refusaient d'admettre cette élection. Ils y virent aussi que l'Imâm ordonnait à tous les gouverneurs secondaires de se rendre à leurs postes, excepté Khelef. Ils insistèrent, et ils écrivirent une seconde lettre à l'Imâm pour lui demander qu'il voulût bien ratifier leur choix ; mais l'Imâm (qu'Allah l'agrée) leur répondit(1) : « Votre demande est encore l'objet d'un doute entre moi et le Seigneur. Quand ce doute sera éclairci, je vous communiquerai ma décision. » L'Imâm écrivit aussi une lettre destinée à

(1) Je pense que l'auteur de la Chronique a eu sous les yeux des copies authentiques des lettres de l'Imâm, aussi bien que des lettres des principaux Mchèkk de cette époque. Tout porte à le croire, l'importance du sujet, le soin avec lequel étaient tenues les archives de Tahèrt, et, plus tard, celle de la Ouargla Ibâdite. Enfin, le respect de la tradition. Nous avons déjà vu plus haut, à propos des Noukkar, la décision des Mchêkh de l'Est consignée mot pour mot dans la Chronique. Aujourd'hui même, dans les petites villes de Mezâb, les Ihazzaben ont conservé l'habitude de tenir registre de leurs moindres délibérations, et j'en ai fait copier un bon nombre. Avec quel soin ne devait-on pas enregistrer, au temps de l'Imam 'Abd el ouahâb, et transmettre à la postérité des arrêts si importants en matière de doctrine Nous n'en trouvons ici que des extraits, comme il convient dans un livre d'histoire : mais, je le répète, ces extraits ont tous le caractère de l'authenticité.

Khelef ; il l'invitait à craindre Allah et à se démettre du pouvoir de son plein gré ; il l'exhortait à le repousser énergiquement, maudissait quiconque lui apporterait une contribution prélevée sur son propre bien, et le maudissait lui-même s'il l'acceptait, jusqu'à ce qu'il eût déposé toute autorité. L'Imam se montrait en effet doué d'une fermeté extraordinaire lorsqu'il s'agissait des intérêts des Musulmans. Il adressa sa lettre à quelques-uns des principaux ibâdites de Trablès, en y ajoutant une autre dans laquelle il investissait Khelef du pouvoir, et il recommanda de présenter d'abord la première au fils d'Es Smah. Si, après l'avoir lue, plein de respect pour la décision de l'Imâm, il renonçait à commander les Musulmans, repoussait le pouvoir, et ne manifestait aucune ambition, les grands avaient l'ordre de lui donner la seconde lettre qui lui conférait le gouvernement ; mais si, au contraire, se croyant révoqué, il refusait de se soumettre, ils devaient l'abandonner à son erreur, en attendant qu'Allah fit justice⁽¹⁾, et certes Allah est le meilleur des

(1) Le texte porte : *حتى يحكم الله وهو خير الحكمين*. Cette phrase est célèbre chez les Ibâdites. La tradition la prête à Ibn Moldjem, l'assassin d'Ali. J'ai déjà expliqué, dans l'Introduction, les causes de ce forfait, qui fut comme le premier fossé creusé entre les Ibâdites et les orthodoxes. Je veux seulement citer ici un texte ibâdite qui justifie mon interprétation. Je l'extrais du traité du Cheikh Amhammed Atfièch : « Les Ibadites disent d'Ali : « Tu es notre Imâm véritable ; ils lui attribuent l'imâmât, et la science, et l'illustration de la naissance ; mais ils lui refusent le droit de nommer des arbitres. Certes, Allah délègue son jugement à deux arbitres dans le cas de chasse sur le territoire sacré de La Mecque ou de dispute entre deux époux : ces deux époux représentent Allah ; mais quand Allah a jugé lui-même en une cause, son jugement est simple, indiscutable, comme dans le cas de meurtre. Personne ne peut s'y opposer, ni élever nu doute, ni dire :

arbitres. Les deux lettres parvinrent à Trablès, et la première fut présentée d'abord à Khelef ; mais, quand il l'eut parcourue et comprise, au lieu d'obéir, il refusa avec hauteur de se démettre et persévéra à se dire gouverneur. En conséquence, les Musulmans se séparèrent de lui, attendant qu'Allah, le grand justicier, en fît justice. Quant à ceux qui l'avaient nommé, au revu de la lettre de l'Imâm, dans laquelle l'Imâm condamnait vivement leur décision, qu'il regardait comme une révolte, disant qu'il ne pouvait aucunement l'admettre, et leur interdisant formellement de fournir à Khelef aucun secours personnel, ils ne surent pas plus contenir leur mécontentement ; au lieu d'obéir à l'Imam, ils se réunirent et envoyèrent une lettre en Orient, à Abou Sofian Mahboub ben er Rahil, qui était à cette époque le premier docteur

« Tuerons-nous le meurtrier, ou le laisserons-nous aller ? » Les Ibâdites dirent à Ali : « Repens-toi de ton intention de nommer des arbitres (entre toi et Moaouïa), reviens avec nous ; nous tuerons nos ennemis et les tiens (les Syriens). » El Hadj Bakir, un des meilleurs élèves du Cheikh Amhammed, qui me commentait ce passage, insistait avec raison sur le sens du mot *حكيمين*, les *arbitres*, qui est le nœud de la question. On aurait tort de le traduire ici par « commandants, » et la traduction de Maçoudi (Prairies d'or) qui fait dire au meurtrier d'Ali : « C'est Allah qui *commande* et non pas toi, » n'est pas tout à fait exacte, *حكم* signifie aussi bien *juger* que *commander*, et Freytag traduit avec raison *حكم* par *judex*, *arbiter*. La formule employée par la Chronique est très fréquente : elle est d'usage dans tous les cas où le jugement d'Allah est formel, où la loi divine doit être appliquée sans discussion, et elle est très expressive dans ce cas particulier où les électeurs de Khelef vont contre la loi en imposant un lieutenant à l'Imâm. L'Imâm veut dire ici que Khelef, s'il ne se soumet, sera considéré comme mécréant, *kalir*, est traité comme tel, sans qu'aucun arrangement puisse le sauver. L'exemple d'Ali est là pour l'avertir.

des gens de l'Œuvre et leur président en Orient, depuis la fin de la série d'Er Rebi'a ben Habib⁽¹⁾. Ils s'adressèrent

(1) Le texte porte : *بعد انقضا طبقة الربيع* « Après la fin de la Tabaga d'Er Rebi'a. » *Tabaga* signifie classe, catégorie. Ce mot est d'un usage fréquent dans le langage des docteurs ibâdites, et désigne, sans qu'on y ajoute rien, les « catégories » des Mchèkh les plus illustres de la secte. Leurs *Mchèkh* sont en effet classés. Ils les groupent par époques autour d'un des leurs particulièrement célèbre, et disent, pour désigner chaque groupe, la tabaga du cheikh un tel, par exemple la tabaga du cheikh Er Rebi'a ben Habîb. La suite de ces *tabaqats* est soigneusement transmise et accrue dans des livres copiés avec soin, de sorte que la tradition n'est interrompue en aucun point. Il n'est guère d'annales qui soient mieux tenues que ces annales religieuses des Beni Mezâb. C'est ainsi que le cheikh Amhammed Atfiéch de Beni Sgen, auquel je dois des notes infiniment précieuses, peut faire remonter sa descendance *spirituelle* de siècle en siècle jusqu'au Prophète, et par delà le Prophète jusqu'à l'Ange Israël et jusqu'à Allah (qu'il soit exalté). Ce même cheikh Amhammed a bien voulu résumer, sur ma demande, *pour M. le Ministre de l'Instruction publique*, les Tabaqats des Mchèkh ibâdites, auxquels il a joint les noms des personnages regardés comme des docteurs. Cette liste est le quatorzième chapitre de son traité intitulé : *Mandement concernant la confirmation de la mission de Notre-Seigneur Mohammed (que sur lui soit le salut), et l'explication de la doctrine des Beni Mîzâb (معشر الميزابيين)*, ensuite *l'histoire de nos Imâms et nos parents*. Je la transcris sans en rien omettre : « CHAPITRE QUATORZIÈME. PRINCIPAUX PERSONNAGES DU TEMPS PASSÉ QUE NOUS VÉNÉRONS PAR DESSUS TOUS. *Dans la première moitié du premier siècle de l'hégire*, du vivant de l'Envoyé (que, le salut soit sur lui), d'abord femmes et parmi elles et, avant elles khoudidja (qu'Allah l'agrée) ; sa concubine Marie la Copte, qui crut et qu'il agrée ; les filles du Prophète et ses fils ; Abou Beker et 'Omar ; Abou 'Obeïda ben Djerrah, amin el 'Omma ; Mo'ad ben Djebel ; 'Abd er Rahman ben 'Aouf ; 'Abdallah ben Messa'oud ; Hamza ben 'Abd el Motalib, et El 'Abbas, tous deux oncles paternels du Prophète ; 'Omar ben Iasir ; Hodeïfa ben lamani ; Salim son esclave ; Abou Derr el Ghiffar ; 'Abd Allah ben 'Abbas ; 'Abd Allah ben Ouahab er Rasibii (*عبد الله بن وهب الراسبى*) ;

aussi, en Orient, à Abou Hasan Makhled ben et ‘Aoumer, à Abou et Mohadjir et à Abou Eïoub Ouail ; mais, en

Zeïd ben Hocein el Tayii ; ‘Adi ben Hatim ; Horqous ben Zobeir es S’adii (حرقوس بن زهير السعدي), dont Aïcha a dit : « Son meurtrier n’entrera pas dans le Paradis ; Choureh ben Aoufâ ; Choureh hou Nouafel ; Selmân el Farisi, converti, qui devancera les autres Persans dans le Paradis ; Souhib er Roumii, qui était arabe ; les Romains l’avaient pris tout jeune et élevé ; il entra dans l’islamisme et abandonna la religion des Roum ; c’est lui qui précédera les Roum musulmans dans le Paradis ; Zeïd ben Çouhân ; ‘Abd Allah et Mohammed, fils d’Abou Dil ben Ouorqâ el Khazâ’ii (الخزاعي) ; Khazîma ben Tsâbet, dont le Prophète a dit : le témoignage de Khazîma vaud celui de deux témoins » ; Ouals et Qarani, qui ne faisait pas partie des Çohaba ; Malik et Achter en Nakh’aii ; Bilal, qui précédera les Abyssins musulmans dans le Paradis.

Dans la seconde moitié du premier siècle de l’hégire : Djâbir ben Zeïd ; ‘Abd Allah ben Ibâd (عبد الله بن إباح) ; El Hanef heu Qis, accepté par toutes les sectes ; Qarîb et Azdii ; Zahaf et Tayii ; Abou Bilal Merdâs ben Haoudir ; Kahames el Bihes ; El Mastoured ben ‘Alqama ; ‘Omran ben Hattan ; Djâfer ben es Simak ; ‘Abd el Melek ben ‘Omar ben ‘Abd el ‘Aziz ; Sohar el ‘Abdii ; Abd er Rahman ben el Moldjem : tous ceux qui savent que c’est lui qui a tué. Ali, regardent son action connue considérable, استعظم الامر , et certes, elle est telle ; mais quiconque sait aussi qu’Ali a tué un nombre considérable, de Musulmans sans motif, bien que ces Musulmans lui dissent : « Tu es notre Imâm, nous sommes tes sujets, nous reconnaissons ton excellence, nous n’abandonnerons pas ton imamat, tu es le droit » ; quiconque sait ces choses doit comprendre l’action d’Ibn Moldjem.

Dans la première moitié du second siècle : Abou ‘Obeïda Mouslim ; Abou Nouh Câlih ; Abou Obeïda el Qacim ben Sellâm ; Dammâm ben Saib ; Abou Moudoud Hadjib ; le chercheur de la vérité ‘Abd Allah ben Iahia ; Abou Hamza el Mokhtâr ; Beldj ben ‘Aqba ; Ahou el Hôrr ben Hocein ; Ahou Rouh ben Kenl na ; Djalenda ibn Mess’aoud ; Sâbiq el Attar ; ‘Abd el Melek et Taouil ; El Mou’attamer ben Amara ; Hian el ‘Ardj ; Abou el Khattab ; Hacim es Sedrati.

réponse à leurs lettres, Abou Sofian ben er Rahil (qu'Allah l'agrée) leur écrivit que ceux qui avaient élu Khelef étaient

Dans la seconde moitié du second siècle : Rabi'a ben Habib ; Abd es Selam ben 'Abd el Qoddous ; Abou Sofian Mahboub ; El Fedel ben Djoundeb ; Mousa ben Abi Djâbir ; Bechir ben el Moundir ; Oudah ben 'Aqaba du 'Oman (العمانى) ; Abou et Mohadjir de Koufa (الكوفى) ; Abd el Melek ben Çofra ; Abou Daoud et Quebili (القبلى) ; Isma'il ben Derrar et Ghadâmsi (القدامسى) ; Abd er Rahman ben Roustem ; son fils 'Abd el Ouahâb (عبد الوهاب) ; Messa'oud el 'Omran fils de Merouan, andalous tous deux (الأندلسيان) ; Eïouh ben el 'Abbas ; Iabîb ben Zenghîl (يبيب بن ذنقىل)

Dans la première moitié du troisième siècle : L'Imâm Felah ; Abân ben Ouasîm ; Abou 'Obeïda 'Abd et Hamîd el Djennâouni (الجنائونى), du nom du village d'Idjennaouen dans le Djebel Nefous ; Abou Khelil et Derkelii (الدركلى), du nom du village de Derkel dans le Djebel Nefous ; Abd el Khaliq et Fezzani (du Fezzan) ; El Imâm, el Mouhenna, et 'Azzan ben et Çoq (الصق), tous deux du 'Oman (العمانيان).

Dans la seconde moitié du troisième siècle : Hâchim ben Ghilân ; Mohammed ben Mahboub ; Et Çolt (الصلت) ben Mâlik, tous trois du 'Oman ; Abou el Moutsir (légiste très souvent cité dans l'Oman) ; El Çolt ben Khamîs, du 'Omam ; 'Aïssa ben 'Alqama, du Caïre ; Abou Liqedam Mohammed ben Felah ; Amrous ben Fetah (découpé vivant par les Malekites), du Djebel Nefous ; Houd ben Mahakem qui commenta le Koran.

Dans la première moitié du quatrième siècle : Abou Mâlik Ghasân ben Mohammed ; Abou Khezer Ighîa ben Zeltâf ; Abou el Qâsim Iazid ben Makhled ; Abou Mesour el Iahrâsni ; Abou Çalih Djennoun ben Imriân, de Ouargla (الورقلى) ; Abou Rebi'a Slimân ben Zergoun.

Dans la seconde moitié du quatrième siècle : El Imâm Sa'îd ben 'Abd Allah, du 'Oman ; Ibn Baraka 'Abd Allah ben Mohammed (célèbre jurisconsulte), du 'Oman ; Abou Nouh Sa'îd ben Zenghil el Mazâti ; Abou 'Abd Allah el Boghtouri ; Louab ben Sellâm ; Aouafi ben 'Ammar (de Ouargla).

tout à fait blâmables, et que ceux qui refusaient de le reconnaître étaient dignes d'éloge ; il leur ordonnait d'obéir à

Dans la première moitié du cinquième siècle : l'Imâm Ibrahim ben 'Abd Allah, du Hadramant, الحضرمي ; Haroun ben Mousa ben Sederîn, des gens du Hâmma, من اهل الحامة ; Abou Mohammed ben Ech Cheikh el Oughlâni (de Oughlâna, وغلانة dans le Djebel Nefous) ; Abou Rabi'a Slîmam ben Châkir el Fetenâsi, الفطناسي .

Dans la seconde moitié du cinquième siècle : Abou er Rabi'a Slîman ben Iekhlef et Zouâghi (الزواغي de la tribu des Zouâgha) ; Abou Slîman Daoud ben Ali Yousef, de Ouargla ; Abou el 'Abbas Ahmed ben Mohammed ben Beker (auteur du Ciar dit Ciar de Cheikh Ahmed, et fils du fameux Mohammed ben Beker qui convertit les Ouaçilites du Mezâb à l'Ibâdisme), et son frère Abou Yagoub Yousef ; Maksen ben El Kheïr ; Abou Abi 'Ammar.

Dans la première moitié du sixième siècle : Abou 'Ammâr 'Abd el Kâti ben Abi Yâgoub, et Abou Yagoub Yousef ben Ibrâhim, tous deux de Ouargla (le premier est l'auteur du petit traité intitulé : « Règle des Tolba » qui nous donne la constitution théocratique de l'Oued Mezâb ; le second est le fameux voyageur cité plus haut, auteur de divers livres de controverse et d'un commentaire du Koran, malheureusement brûlé) ; Abou 'Omar 'Otsman hen Khelifa, du Souf (auteur d'un livre intitulé « *Es Soualât* ») ; Tebghourîn Senfoulâi, تبغورين .
سـنـفـلـاـي , ben 'Aïssa el Melchouti (probablement originaire de Temlouchet, village du Djebel Nefous) ; Abou 'Abd er Rahman el Kourtsii, الكرتي , et Abou Dj'afer Messa'oud, tous deux des Beni Meçab, المصعبيان , et dont les monuments commémoratifs sont sur le territoire de Melika Ibrâhim ben Manâd, qui était à El 'Atef (dans l'Oued Mezâb). Ces trois Mchèkh des Beni Meçab المصعبيون étaient des Zenâta.

Dans la seconde moitié du sixième siècle : Abou Sahel lahiâ ben Ibrâhim, de Ouargla ; Abd Allah ben Sedjmîman el Naciri. (Les Oulad Nacer sont une fraction de la tribu arabe des Mkhadma, qui campe autour des villes mozabites) ; Abou Tedjmah, des Beni Meç'ab. المصعبي

leur Imâm ‘Abd el Ouahâb (qu’Allah l’agrée). Quand la consultation de Mahboub leur parvint, ils refusèrent d’en

Dans la première moitié du septième siècle : Abou Nacer Fetah ben Nouh el Malouchai, الملوشاي (du village de Temlouchet, dans le Djebel Nefousa ; et ce nom de *Temlouchet* se trouve peut-être reproduit dans Melika de l’Ouâd Mezâb, qui se dit en berbère *Tameli-chet*) ; Abou Sahel Iahia ben Youcef ben Ibrahîm ; son père est l’auteur de l’Adel ou Ençâf (Voy. plus haut).

Dans la seconde moitié du septième siècle : Abou Mousa ‘Aïsa ben ‘Aïsa el Termisii, الطرميسى ; Abou el Hasan ‘Ali ben Isfao, يسفاو ; Abd Allah ben Abi ‘Otsmân.

Dans la première moitié du huitième siècle : Ech Cheikh Abou Tâhir Isma’il ben Mousa el Djaitali الجيطالى (auteur du *Livre des Ponts*, originaire Je Djaital, village du Djebel Nefousa, enseveli à Djerba, dans la grande mosquée) ; Abou Sâkin ‘Amir ben ‘Ali el Chemmâkhi (originaire de la tribu arabe des Chemâmkha, الشمامخة). Le Cheikh Amhammed Atfièch ajoute : « J’ai fait remonter la généalogie des Chemâmkha jusqu’à notre Seigneur Houd (que le salut soit sur lui) dans la première note marginale de mon commentaire du livre du Cheikh Abou Sâkin ‘Amir, intitulé الايضاح . (Ce cheikh Abou Sakin ‘Amir عامر , est généralement connu sous le nom de Cheikh Aneur, et a composé des ouvrages considérables, qui sont résumés dans le Nil, avec beaucoup d’autres ; il est enterré à Ksir dans le Djebel Nefousa).

Dans la seconde moitié du huitième siècle : Abou el Qasim el Berrâdi, البرادى ; Abou ‘Omrân Mousa ben ech Cheikh ‘Amir ; son fils Abou er Rebi’a Slîmân ben Mous ; Mohammed ben ‘Abd el ‘Aziz, des Beni Meç’ab, المصبي , un des ancêtres de l’auteur de ce traité, Amhammed Atfièch.

Dans la première moitié du neuvième siècle : Abou ‘Otsmân Sa’id ben ‘Abd el Ouâhid ech Chemmakhi (auteur d’une Chronique religieuse) ; ‘Abd el ‘Aziz ben Mohammed ben ‘Abd el ‘Aziz el Meç’abii, un des ancêtres du Cheikh Amhammed Atfièch ; Zakaria ben Felah eç Çadghiâni, الصدغيانى , lequel était, je pense, plus âgé que son

tenir compte, car elle était loin de satisfaire à leurs désirs. Ils se mirent, au contraire, à chercher divers prétextes, et prétendirent que leur Imâm était khelef, bien qu'ils eussent demandé la confirmation de ses pouvoirs, comme gouverneur, à l'Imâm 'Abd el Ouahâb ; suivant eux, 'Abd el Ouahâb ne pouvait être leur Imâm, parce qu'il avait introduit des nouveautés dans la religion d'Allah ; ils soutenaient aussi que les autorisations d'Abd et Ouahâb étaient nulles, et que, s'il était maître de son côté, ils l'étaient aussi du leur. Leur schisme provient de là⁽¹⁾. Notre seul sujet de querelle

Cheikh Abou Mahaddi 'Afsa ben Isma'il et Mec'abii, qui lui communiqua sa science ; mais Abou Mahaddi lui survécut. Parmi les personnages célèbres de cette première partie du neuvième siècle, on compte aussi : Abou el Nedjâa Ioune ben Sa'îd ben Ta'ârit ; Sa'îd ben 'Ali el Khirii, الخيري, venu de Djerba se fixer dans l'Ouâd Mezâb ; Eïoub ben Qasîm el Tajeniii, التجيني, (Tajenint, تجينية est El 'Atef) ; 'Abd el 'Aziz ben Iahîa, des gens de Ghardaïa ; Cheikh Ahmed ben Sa'îd ; l'imâm Mohammed ben Ismâ'il du 'Oman. Citons encore : Abou Mahaddi Isma'il ; Abou Slimân Daoud ben Ibrâhîm. L'ignorant ne doit pas penser qu'il nous reste peu d'hommes illustres à mentionner ; dans chaque siècle, nous n'en avons nommé qu'un sur mille. »

(1) Tout ce chapitre de la Chronique ibâdite est un document historique précieux : car ajouté au chapitre des Noukkar et aux nombreux passages dans lesquels nous voyons l'Imâm trancher des questions de droit, il l'achève l'idée que nous pouvons nous faire du pouvoir suprême chez les Ibadites du neuvième siècle. Le mot Imâm, إمام, dérivé de (coram, ante), signifie exactement *praeses, antecessor*, et en particulier *qui praesit populo sacros ritus et sacrorum antistes*. On lui donne aussi le sens de *linea quae adhibetur ad servandam rectitudinem in aedificando* (Freytag). Il pourrait donc être traduit par Président, Directeur. L'Imam est en quelque sorte la règle vivante.

Les Ibâdites, comme les autres mahométans, ajoutent souvent

avec eux est la validité de l'Imâmat d'Abd el Ouahâb (qu'Allah l'agrée). Nous mentionnerons leurs dires et les objections qu'on leur oppose dans le livre des schismes des ibâdites.

à ce nom celui d'Emir des Croyants, et le sens de *Emir*, si on le traduit exactement, est analogue, car il signifie ordonnateur plutôt encore que commandant. Les ordres émanent, en effet, non pas de l'Emir, mais d'Allah lui-même. Les Orthodoxes usent aussi fréquemment de ces mots *Imâm* et *Emir*; mais ils n'y attachent pas un sens aussi rigoureux; ils n'insistent pas autant que les Ibâdites sur la valeur indiscutable et incomparable des paroles divines que l'Imâm ne doit qu'appliquer, et ils en sont venus rapidement à considérer leurs Emirs comme des potentats analogues à nos rois, tandis que les Ibâdites s'en sont tenus obstinément à la conception toute religieuse et démocratique de l'islamisme primitif, en vertu de laquelle le chef suprême des croyants n'est qu'un délégué. Cette *délégation*, constitutive des pouvoirs de l'Imâm, est nettement définie dans le *Kitâb el Ouad'a* du Cheikh Abou Zakaria Iahia et Djennâouni : « Relativement aux ordres et aux défenses, il est ordonné par Allah lui-même, d'une manière obligatoire, à tous les Musulmans, de constituer un pouvoir qui fasse exécuter le bien et empêche de faire le mal, pouvoir sans cesse agissant et capable d'exiger la soumission de ses serviteurs. Les *Noukkar* ne l'admettent point et soutiennent que l'Imâm n'a le droit de contraindre que dans les limites d'une charte; mais la preuve qui les condamne est cette parole du Très-Haut : « celui qui est chargé de vous faire exécuter les ordres »; et cette parole de l'Envoyé : « Votre Emir serait-il un nègre d'Abyssinie au nez écrasé, s'il commande suivant le livre d'Allah et la Sounna, écoutez Allah et obéissez-lui. »

L'Imâm est donc élu en vertu d'une prescription divine. Les Musulmans (et par ce mot nous entendons toujours les Ibâdites) ne sauraient se dispenser de l'élire lorsqu'ils le peuvent; mais cette élection n'est point *populaire* dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui. D'abord, la possibilité de l'élection doit être déterminée. Si les Musulmans sont en trop petit nombre, et si leurs ennemis sont trop forts pour qu'ils puissent raisonnablement fonder l'empire d'Allah, ils doivent

LIEUTENANCE D'ABOU 'OBEÏDA 'ABD EL HAMID

(qu'Allah lui fasse miséricorde et lui accorde ses faveurs.)

Abou et Hasan Eïoub, lieutenant d'Abd et Ouahâb dans le Djebel Nefous, vint à mourir. Il avait été un de ceux qui

demeurer dans l'*état de secret* ; Mais qui en est juge ? La foule, ou le groupe des Mchèkh, dont l'expérience, les vertus, les relations constantes avec les Frères de l'Est, font les chefs naturels des petits cantons ibâdites ? Assurément, ce sont les Mchèkh qui proclament le montent venu. Ce sont encore les Mchèkh qui fixent le choix des électeurs sur les candidats à l'Imâmat ; car, si la seule condition requise pour être nommé Imâm est la connaissance exacte des lois d'Allah jointe à la pratique des bonnes mœurs, les seuls Mchèkh sont capables d'affirmer à coup sûr que tel ou tel personnage satisfait à cette condition. Nous voyons ainsi apparaître dès l'origine l'autorité ecclésiastique qui s'épanouira plus tard absolument maîtresse dans l'Ouad Mezâb.

Les pouvoirs de l'Imâm sont à la fois strictement délimités et très multiples. Je tenterai plus tard de les énumérer en détail en montrant comment chacun d'eux dérive d'une parole du Très-Haut ou d'une parole du Prophète ; mais je n'essayerai pas de les classer, car ils ont tous la même importance, ayant tous la même origine. A ce point de vue, rien n'est plus logique que la conception des Ibâdites. Je me contenterai de faire valoir ici le triple rôle de l'Imam comme chef de guerre, juge et légiste. Il est *chef de guerre*, car il doit contraindre au bien et empêcher le mal. Si un Musulman commet une faute, l'Imam *doit* l'inviter à la réparer ; s'il refuse, il doit lui déclarer la guerre ; s'il se trouve en rapport avec des Chrétiens, des Juifs ou des Sabéens, il *doit* les inviter à entrer dans l'Islamisme ou à payer la djazia ; s'ils refusent, il *doit* leur déclarer la guerre ; s'il a devant lui des païens adorateurs d'idoles, il *doit* les inviter à entrer dans l'Islamisme sans leur offrir la ressource de la djazia ; s'ils refusent, il *doit* leur déclarer la guerre (Kitâb el Ouad'a). Il est *juge*, car il est élu pour faire prévaloir les ordres du Très-Haut. Le droit qu'il applique n'est pas une conception humaine. Allah veut que l'appel de l'opprimé soit entendu ft toute heure ; et l'Imâm ne saurait s'y dérober, quelque difficile que soit la cause qui lui est soumise. Il

s'étaient opposés aux agissements de Khelef. Aussitôt, les Nefousa écrivirent à l'Imâm (qu'Allah l'agrée), lui annonçant la mort de leur gouverneur, et demandant qu'un successeur lui fût donné. L'Imâm leur répondit qu'il les

est *Théologien*, car il est la *sauvegarde de la Foi* en face des dissidents. Il ne lui est pas permis de rester court dans une dispute : le peuple fidèle serait ébranlé, si l'Imâm, quelque vaillant qu'il fût par l'épée, hésitait devant un argument. Certes on peut trouver parmi les Musulmans des légistes plus habiles, des savants plus instruits que l'Imâm : l'autorité de ces légistes et de ces savants ne diminue en rien la sienne, comme nous l'avons vu plus haut ; mais nous voyons aussi dans toute cette Chronique, l'Imâm rendre des décisions nombreuses, jouer le premier rôle dans les tournois théologiques, consacrer ses nuits à des veilles studieuses, s'asseoir dans un cercle d'érudits ou devant des plaignants, comme Saint-Louis sous le chêne de Vincennes. Toutes les infractions à la loi, quelles qu'elles soient, sont de son ressort.

L'Imâm règne en maître absolu, tant qu'il applique, sans y rien changer, la loi divine. Il a ses ministres auxquels il demande conseil ; mais il peut s'en dispenser, il nomme et révoque à son gré les gouverneurs des provinces, il ne rend compte à personne des contributions qu'il prélève, ni de l'usage qu'il en fait : car ces contributions sont réglées par la religion. Est hérétique quiconque cherche à limiter son pouvoir.

L'Imâm est révocable dès qu'il cesse d'appliquer strictement les préceptes du Koran et de la Sounna. Essentiellement conservateur, imposé à la multitude pour qu'Allah règne sur la terre, il déchoit dès qu'il innove, et son crime est d'autant plus grand que sa fonction était plus haute. Un imâm novateur serait un monstre inexplicable. Cependant tous les Croyants indistinctement ne sont pas juges d'un tel prodige : quelle est la science, quelle est l'autorité du commerçant, du laboureur, du pasteur, du guerrier, occupés uniquement des choses de ce monde ? Les seuls savants, lecteurs du Koran, détachés du présent et avides de la vie future, les seuls Mchèkh en un mot, sont capables de révoquer l'Imâm. Il doit donc gouverner sans cesse d'accord avec les Mchèkh, sous la menace d'un concile ecclésiastique qui peut le réduire à néant. Nous étions tentés de le comparer à saint Louis ; il est plus juste de le comparer à Charles le Chauve.

invitait à choisir l'homme le plus distingué d'entre eux et à lui confier la direction des affaires des Musulmans. Ils le nommeraient ensuite à l'Imâm. Ils se réunirent au reçu de la lettre d'Abd el Ouahâb, et le seul homme qui leur parut digne d'être élu fut Abou 'Obeïda. Ils répondirent donc que Abou 'Obeïda 'Abd el Hamid méritait seul de commander les Musulmans, et en conséquence, l'Imam leur ordonna de l'investir de l'autorité suprême dans le Djebel Nefous. Les Nefousa se réunirent une seconde fois pour recevoir la délégation et les ordres de l'Imâm, puis ils envoyèrent à Abou 'Obeïda des messagers chargés de lui dire : « L'Émir des Croyants nous ordonne de te nommer son lieutenant et notre gouverneur, à condition que tu ne nous commandes qu'avec

Telle est l'idée de gouvernement que les Ibâdites avaient déduite du principe fondamental : « Dieu seul commande. » On voit par là qu'il leur était impossible d'admettre qu'une seule famille eût le privilège de fournir, de père en fils, sans contrôle, des lieutenants du Prophète (Khalifes) au monde mahométan, ce qui est la doctrine des orthodoxes. S'ils conservaient l'imâmât dans la famille des Rostemides de Tahèrt, c'est parce qu'Abd et Ouahâb avait paru aux Mchèch aussi digne du pouvoir que son père 'Abd er Rahman ben Roustem. En outre, comme nous l'avons déjà marqué, cette famille des Rostemides était étrangère, sans attache en Afrique, et aucune tribu, aucun clan ne se serait soulevé en leur faveur dans le cas d'une révocation.

Enfin, cette définition de l'Imamat ibâdite nous permet de comprendre pourquoi la nomination de Khelef par le peuple de la banlieue de Trablès sans l'assentiment de l'Imam est qualifiée de schisme. Outre que, dans la doctrine ibâdite, la moindre infraction à la règle religieuse exclut de la communauté celui qui la commet, un acte de désobéissance envers l'Imâm constitue une *innovation* condamnable au premier chef. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer dans toute cette histoire, en se gardant bien de nos distinctions modernes entre les choses civiles et les choses religieuses. (Voy. p. 75, n. 1.)

le Livre de Dieu, la Sounna de son Prophète (que sur lui soit le salut), et d'après les exemples des saints de l'Islâm. » Abou 'Obeïda répondit, en entendant cela : « Je suis faible, je suis faible, je suis incapable de gouverner les Musulmans⁽¹⁾. » Les Nefousa dépêchèrent une seconde fois vers

(1) Le gouverneur nommé par l'Imâm participe de son pouvoir absolu et de sa responsabilité. Il est naturel qu'un homme s'effraie d'un tel fardeau. Beaucoup tentaient de s'y dérober, comme notre Abou 'Obeïda. Nous avons vu plus haut les Ibadites être forcés d'employer une ruse pour investir Abou el Khottab de l'Imâm ; après lui, 'Abd er Rahman ben Roustem trouve un prétexte pour s'excuser une première fois ; mais le texte de la loi est formel : quand le choix des Musulmans est tombé sur un Imâm, ou quand le choix de l'Imâm s'est arrêté sur un gouverneur, l'homme désigné doit se soumettre et appliquer les décrets du Très-Haut, sous peine de mort. Le vieux maître des Ibadites d'Occident, Abou 'Obeïda de Boçra, le leur avait rappelé en se séparant d'eux.

Les terreurs de l'homme désigné pour le commandement, sa fuite, ses larmes mêmes se sont conservées chez nos Mozabites à l'état de coutume presque obligatoire, particulièrement dans l'élection du cheikh de la mosquée de Ghardaïa. Quand les *Ihazzaben* ont, après mûre délibération, fixé secrètement leur choix sur un d'entre eux, ils lui annoncent leur décision en lui disant qu'il faut qu'il les aide à diriger les Musulmans dans la voie d'Allah. L'élu se *défend*, il pleure, il dit : « Éloignez de moi ce fardeau, que puis-je faire en ce temps de désordre ? » Il tente de fuir ; mais on a mis des gardes à la porte de la mosquée pour l'en empêcher. A la fin, il accepte, et récite la Fatiha. On apporte des mets, on fait l'aumône, les autres *Ihazzaben* se réjouissent ; mais, lui, reste à l'écart, versant des larmes. La cérémonie terminée, il se retire dans sa maison et s'y tient enfermé pendant plusieurs jours. Il faut qu'on vienne l'y chercher et qu'on le supplie d'en sortir. J'ai besoin de me défendre sans cesse, dans ce commentaire, de la tentation d'assimiler un grand nombre de pratiques de nos Mozabites à des pratiques

l'Imam et l'instruisirent de la réponse d'Abou 'Obeïda « Je suis faible ». 'Abd el Ouahâb leur renvoya une seconde lettre dans laquelle il leur prescrivait d'investir Abou 'Obeïda, et jurait par le nom d'Allah que le seul homme qui méritât de commander aux Musulmans était celui qui confessait sa faiblesse. L'Imâm écrivit aussi à Abou 'Obeïda : il l'invitait à accepter, et lui disait : « Si tu es faible de corps, Allah fortifiera ton corps ; si tu manques de science, tu as près de toi Abou Zakaria ; si tu manques de fortune, le trésor des Musulmans t'enrichira. » Quand la réponse de l'imam fut parvenue aux Nefousa, ils se réunirent et députèrent vers Abou 'Obeïda. « Il ne t'est pas permis, lui dirent-ils, de ne pas prendre en main les affaires des Musulmans et obéir à ton imam. » Il répondit : « Attendez que j'aie consulté une vieille femme. » En effet, il alla trouver une vieille femme célèbre par sa science, ses connaissances poétiques et la sévérité de ses jugements. Il lui dit : « L'Emir des Croyants m'a donné l'ordre de prendre le gouvernement du Djebel Nefous. Qu'en penses-tu, et me conseilles-tu de faire ? » Elle répondit : « Y a-t-il chez les Nefousa un homme qui soit plus digne que toi de les commander, ou plus habile ? » — « Il n'en est point, du moins en ce qui concerne les choses humaines, » dit Abou 'Obeïda. — « Commande donc les Musulmans,

chrétiennes. Cette élection du cheikh de la mosquée de Ghardaïa ne rappelle-t-elle pas dans tous ses détails l'élection de nos évêques chrétiens des premiers siècles et celle de notre pape ? De telles ressemblances, si l'on y ajoute la pénitence publique, la confession du moribond, les prières pour les morts, la douceur des mœurs, la monogamie, le respect de la femme, et bien d'autres, sont évidemment frappantes ; mais, d'autre part, les Mchèkh du Mezâb ; qui ont réponse à tout, expliquent tous ces traits de mœurs par leur unique tradition musulmane.

répliqua-t-elle, pour que tes os ne soient pas consumés dans le feu de l'enfer. » Abou 'Obeïda retourna vers l'assemblée des Musulmans, et accepta le gouvernement. On l'en investit, et les gens du Djebel Nefous, le regardant comme un saint, se disaient les uns aux autres : « Allons lui rendre visite. Sa protection couvre nos têtes comme nos turbans. » Son gouvernement fut équitable et d'une justice exemplaire. Quant à Abou Zakaria, dont nous venons de parler, sa crainte d'Allah et ses mœurs étaient également éminentes⁽¹⁾.

(1) Je dois profiter de ce passage de la Chronique pour expliquer avec soin une distinction que j'ai signalée d'une manière trop concise dans l'*Introduction*, (page XVI, n. 1). On a vu dans ce qui précède que l'Imâm 'Abd el Ouahâb a combattu deux révoltes pendant son règne, la première celle des Noukkar, la seconde, celle des Kheltites, ou partisans de, Khelef, et que ces deux révoltes sont qualifiées de schismes. La première fut certainement la, plus redoutable, et nous aurons occasion d'en reparler encore dans la suite. On sait qu'elle consistait surtout en ce que les Noukkar prétendaient imposer à l'Imam, sous peine de déchéance, une sorte de Conseil laïque. Or, les Ibâdites fidèles à l'Imam, voulurent se distinguer de ses adversaires par un nom, et ils imaginèrent de se dire Ouahâbites, *وهابية*, c'est-à-dire partisans d'Abd el Ouahâb. Ils ajoutèrent ce nom à ceux qu'ils portaient déjà, et se dirent Ouahbites ibâdites Ouahabites, c'est-à-dire disciples d'Abd Allah ben Ouahb qui mourut à Nehrouan en combattant 'Ali, disciples d'Abd Allah ben Ibâd, et de l'Imâm 'Abd el Ouahâb. Plus tard, ils se donneront encore un quatrième nom, *Mizabites*, dont nous reparlerons plus loin, au moment où ils s'établirent dans l'Ouâd Mezâb. Il est facile de distinguer 'Abd Allah ben Ouahb, *وهب*, de Abd el Ouahâb, *وهاب*, et Ouahbites de Ouahâbites. Considérons maintenant, la secte religieuse, fort célèbre aujourd'hui, des Ouahhâbites de l'Arabie centrale. Nous en avons expliqué l'origine et les progrès dans l'*Introduction*. Elle ressemble de fort près à notre secte des Ibâdites, ou mieux encore à celle de leurs cousins les Çofrites, qui dominaient à Tlemcen pendant qu'Abd er Rahman ben

Un de nos frères d'Orient avait désiré visiter les gens de la Doctrine en Occident. Il était allé dans le Djebel Nefous, et en avait examiné les habitants avec soin ; puis il était venu rendre visite à l'Imâm de Tahèrt, et avait pareillement examiné ce second groupe des Ibâdites. Les gens de Tahèrt l'accueillirent bien et l'interrogèrent sur la montagne des Nefousa. Il répondit : « La montagne c'est Abou Zakaria, et Abou Zakaria est la montagne ; Abou Merdâs est brillant comme l'Épi de la Vierge, et Abou el 'Abbâs est le premier des jeunes hommes. » Quand il revint de Tahèrt dans le Djebel Nefous, les Nefousa lui demandèrent ce qu'il pensait des gens

Roustem et 'Abd et Ouahhâb régnaient à Tiaret. Ces Ouahhâbites de l'Arabie centrale doivent leur nom au saint personnage Mohammed ben 'Abd el Ouahhâb, qui entreprit de renouveler l'islamisme dans le Nedjed, au dix-huitième siècle. Le hasard seul a fait que ce rénovateur moderne Mohamed ben 'Abd el Ouahhâb portât un nom à peu près semblable à celui de l'Imam du neuvième siècle 'Abd el Ouahâb ben 'Abd er Rahman ben Roustem, et que ses partisans se disent Ouahhâbites, tout comme nos Mozabites ; mais le lecteur doit se tenir en garde contre toute contusion. J'ai tenté d'expliquer dans l'Introduction que la doctrine actuelle des Ouahhâbites de l'Arabie centrale dérive en droite ligne de la doctrine très ancienne du héros de Nehrouan Abd Allah ben Ouahb, d'où il résulte que le chef de leur secte, Mohammed ben 'Abd et Ouahhâb n'est pas un créateur, comme l'a cru M. Palgrave, mais simplement un rénovateur. Ce point de vue m'est particulier, et je n'insisterai pas d'avantage sur cette question qui formerait à elle seule le sujet d'une thèse. J'ajouterai que j'écris le nom de l'Imâm fils et successeur d'Abd er Rahman ben Roustem, 'Abd et Ouahâb, sans redoubler le h, parce que je le trouve toujours écrit dans la Chronique *وهاب*, sans *techdid*. Il est d'usage cependant d'écrire *عبد الوهاب* comme M. Beaussier l'indique dans son dictionnaire ; et c'est pourquoi nous trouvons toujours les sectateurs de Mohamed ben 'Abd el Ouahhâb appelés Ouahhâbites et non Ouahâbites.

de Tahèrt ; il répondit : « Il n’y a chez eux que l’Imâm et son vizir. » L’Imâm était ‘Abd el Ouahâb, et son vizir, Mezour ben ‘Omrân.

On rapporte qu’Abou Merdâs s’occupait tellement de la vie future, qu’il ignorait presque la vie présente. Il était très-pauvre. Or, un jour, il voulut se marier, et un de ses amis se mit pour lui en quête d’une femme. Après avoir parcouru tout le Djebel Nefous, cet ami n’avait trouvé qu’une seule femme, et folle. Il fit part à cette femme de la demande du Cheikh, elle l’agréa ; aussitôt, il écrivit à Abou Merdâs. Le Cheikh lui répondit : « Marie-moi avec elle, puisqu’elle m’a choisi. » Il l’épousa, en effet, et demeura longtemps avec elle ; ensuite, cette femme fut une des meilleures, des plus belles et des plus considérables du Djebel Nefous⁽¹⁾.

(1) A mesure que nous avancerons dans cette chronique, nous verrons se multiplier les détails concernant les Mchèkh célèbres. Ces pieuses légendes remplissent de gros livres. On les néglige aujourd’hui, et je sais un interprète qui, prié de traduire un de ces livres, a répondu qu’il ne contenait que des sottises. C’est, je pense, parler bien à la légère. A ces « sottises » sont mêlées mille choses plus sérieuses à notre point de vue, décisions en matière de jurisprudence religieuse, renseignements historiques et géographiques, coutumes diverses. D’ailleurs, si l’on veut se rendre compte d’un peuple pour le gouverner, il faut le prendre tel qu’il est, sans rien exclure. On ignorera l’Afrique berbère islamisée tant qu’on passera dédaigneusement parmi cette multitude de lieux célèbres consacrés l’un par une Qoubba, l’autre par un Mçolla, l’autre par un Meqâm, devant lesquels les Indigènes s’arrêtent avec vénération. Peut-être le cavalier qui vous escorte descend du Cheikh dont il vous montre la Qoubba. Les Turcs n’agissaient pas ainsi : ils avaient su au moins discerner dans la foule des saints grands ou petits, si chers aux Indigènes, certains personnages qu’ils affectaient de respecter ; ils exemptaient d’impôts leurs descendants, et c’est à cette pratique,

Quand khelef ben Es Smah apprit que l'Imâm (qu'Allah l'agrée), avait investi Abou 'Obeida du commandement dans le Djebel Nefous, son orgueil en fut vivement irrité, et il envoya secrètement des pillards et des espions parmi les

jointe à leur institution des Maghzen, qu'ils devaient de conserver l'Algérie malgré leurs rapines, leur despotisme et la faiblesse numérique de leurs troupes. Nous avons cru plus sage de passer le rouleau sur ces finesses ; ce procédé dispensait aussi bien d'une longue étude ; mais je crains que la suppression des petits centres religieux n'ait centralisé à notre détriment les aspirations tous jours hostiles des Indigènes, et alimenté singulièrement ces grandes confréries qui nous paraissent maintenant si redoutables. J'ai déjà signalé ce fait dans la *Revue africaine* (vingt-deuxième année, n° 129). Par exemple, au commencement de ce siècle, trois grandes influences se partageaient les populations fixées ou nomades de la région comprise entre Batna et Négrin : celles de Bou Kahîl, de Sidi 'Abid et d'Abd el 'Afid ; la première dans l'Aouras proprement dit, la seconde dans le Mehmet, la troisième à Khenga Sidi Nadji. Or, nous avons réduit à l'impôt les Oulad bou Kahîl qui sont maintenus confondus dans la foule ; nous avons presque anéanti récemment les Oulad Sidi 'Abid : tous les regards des Indigènes sont tournés vers Khenga Sidi Nadji, au milieu de laquelle s'élève la coupole basse du fondateur de la secte des Khouans. Au point de vue historique, il est absolument impossible de rendre compte d'une agglomération d'indigènes, si l'on ignore les traditions et les légendes maraboutiques. Ces traditions joueront un rôle très important dans l'exposé que nous donnerons plus tard, s'il plait à Dieu, des commencements et du développement des villes mozabites ; mais je veux citer par avance et à titre d'exemple, ce qu'elles m'ont appris de la formation de Ghardaïa. Des groupes ibâdites venus de Ouargla ou d'Isedraten, d'autres venus de l'Ouest, s'étaient déjà mêlés aux Mo'atazilites convertis par Mohammed Sèh, dans la plaine de Tizzèrt, au-dessus de Bou Noura, quand un saint personnage, qui se disait chérif pour échapper aux persécutions des Arabes Malékites, arriva du Sous et s'arrêta dans l'Ouad Mezâb, un peu au-dessus du mamelon qui porte aujourd'hui Ghardaïa. Il se nommait Mohammed ben Iahia. Il creusa dans le lit de la rivière un puits qui existe encore, et qui se nomme *Elf ou Saa*,

gens de la Doctrine fidèles au nouveau lieutenant d'Abd el Ouahâb. Abou 'Obeïda lui fit défense d'inquiéter ses sujets par des attaques imprévues. L'ensemble des Musulmans n'était point responsable de son mécontentement. Khelef

parce qu'il pouvait abreuver mille moutons à l'heure. Une légende veut qu'alors, dans le mamelon de la ville actuelle, une caverne fût habitée par une femme nommée Daïa, que le cheikh Mohammed ben Iahia aurait épousée ; d'autres prétendent que le mot Ghar Daïa signifie, non pas la Caverne de Daïa, mais la Caverne des Corbeaux. Dieu seul le sait. Quand le cheikh Mohammed mourut, on lui bâtit un tombeau sur une colline voisine de son puits, et, comme on l'avait surnommé de son vivant *Bab ou Djema'â*, le Père de l'assemblée, cette colline est dite aujourd'hui *Bougdema*, par corruption. Quelques Ibadites s'étaient réunis autour de lui ; un plus grand nombre se groupa autour de son fils Aïssa, et il en résulta la fraction devenue plus tard très considérable de nos Aoulâd Ammi Aïssa de Ghardaïa : cependant, les seuls qui soient reconnus comme leurs véritables descendants sont les Aoulâd ben Shaba, les Aoulâd Ahmed ou Bou 'Aziz, et les Aoulâd et Hadj Mess'aoud. Peu de temps après, un autre dévot, Sliman ben Iahia, vint, probablement de Figuig, s'établir à Ghardaïa. Quelques-uns de ses descendants directs, fort peu nombreux, possèdent encore à Figuig, et feignent d'être Malékites. Il eut un fils, Ba el Hadj Daoud, dont la qoubba est au coin occidental de la ville. Autour d'eux se groupèrent des Aoulâd Ba Ahmed, venus du Djebel Amour, et des Aoulâd Bel Hadj, venus de Tamesna, dans le Maroc. On appelle communément ces deux fractions Aoulâd Ba Sliman. Une tradition, destinée à concilier ces Aoulâd Ba Sliman et les Aoulâd Ammi Aïssa, veut que Sliman ben Iahia ait été frère de Mohammed ben Iahia. Après la ruine d'Isedraten (près de Ouargla), un certain Ba Aïssa ou Alouân vint aussi se réfugier à Ghardaïa, et fut la souche des Aoulâd Alouân ; puis ce fut le tour du cheikh Iounès, du Djebel Nefous, auquel se rattachent les Aoulâd Iounès. Enfin, Ghardaïa recueillit diverses fractions qui n'avaient pas de cheikh distinct : tels sont les Nechacheba, venus du Djebel Nefous, les Mahareza, venus de Tabelkouda, dans le Tidikelt, des Aoulâd Mekis, émigrés de Bou Noura, des Afafra, émigrés de Berrian, des Nahalif, des Aoulâd Bakha, etc.

ne tint aucun compte des paroles d'Abou 'Obeïda, et ce dernier dut écrire à l'Imâm pour se plaindre des déprédations de ses gens. Il lui demandait la permission de le repousser par la force. L'Imâm répondit en conseillant la patience et la douceur, autant que possible. Ils ne devaient prendre les armes que si Khelef les attaquait directement. Ils restèrent en cet état pendant longtemps, et c'est alors que mourut l'Imâm (qu'Allah lui fasse miséricorde)⁽¹⁾.

Ces derniers groupes se rallièrent autour d'un cheikh récemment arrivé dans l'Ouâd Mezâb originaire de Djerba, et qui se nomme Ammi Saïd. C'est autour de sa Qoubba qu'ils se font enterrer. Nous devons ajouter que des Arabes ont toujours été agrégés aux Mozabites de Ghardaïa : autrefois c'était des Aoulâd Yagoub, qui, dit-on, bâtirent, de concert avec les Mozabites, le minaret dont la pointe paraît encore au pied du minaret actuel ; maintenant, ce sont les Mdabih. Ces Mdabih se donnent pour ancêtre le marabout 'Ali ben Omrân enseveli un peu au dessous de Mohammed ben Iahia ; aussi sont-ils particulièrement amis des Aoulad Ammi Aïssa, et les aident dans toutes leurs querelles. Tels sont les éléments principaux en lesquels se décompose la population de Ghardaïa. Nos listes politiques ne nous donnent que trois divisions : Aoulad 'Ammi Aïssa, Aoulad Ba Sliman, Mdabih. Ces divisions sont trop générales : elles ne nous représentent que les Çof en cas de guerre civile.

(1) L'auteur de la Chronique ne nous donne pas la date de la mort d'Abd el Ouahâb ; mais on peut la déterminer approximativement en suivant la série des dates précédentes. La ville de Kirouân est prise par l'Imâm Abou El Khottab en 141 (759), et ce même Imâm meurt deux ans après, en 143 (761). Tahèrt est fondée, d'après la Chronique, en 160 (777), ou 162 (779), et, d'après Ibn Khaldoun, en 144 (761) ; la mort d'Abd er Rahman ben Roustem semble avoir suivi de près cette époque ; et on peut lui assigner la date 163 (780). 'Abd el Ouahâb succéda immédiatement à son père. Ibn Khaldoun (t. I, p. 224) nous apprend qu'il demanda la paix au gouverneur de Kirouân, Rouh, fils de Hatem, en 787 de l'ère chrétienne et (ibid. p. 243)

GOUVERNEMENT DE FELAH BEN ‘ABD EL OUAHAB
(Qu’Allah l’agrée).

Quand l’Imâm ‘Abd el Ouahâb mourut, les Musulmans de Tahert étaient étroitement pressés par leurs ennemis aux environs de la ville. Ils élurent le fils de l’Imâm, Felah, et ce choix fut heureux pour le peuple. Dieu ramena la paix dans le pays, et le préserva du désordre. Abou ‘Obeïda ayant appris que ‘Abd el Ouâhab était mort, et que son fils lui avait succédé, écrivit au nouvel Imâm pour le consulter touchant les agissements de Khelef, et demanda la permission de le repousser par la force. Felah, suivant l’exemple de son père, recommanda les bons procédés, la patience et la douceur, tant que les partisans de Khelef n’useraient pas de la force ouvertement⁽¹⁾. Au contraire, Khelef s’était réjoui en apprenant

qu’il fit un traité avantageux devant Trablès avec Abd Allah, fils d’Ibrahim ben el Aghleb, en 811. D’autre part, son fils Felah lui avait succédé comme nous le verrons plus loin dans la Chronique, quand le gouverneur Ibâdite du Djebel Nefous, Abou ‘Obeïda, combattit, à Temti, Khelef ben es Smah, gouverneur Ibâdite de la banlieue de Trablès, révolté contre l’Imâm. Or, ce combat de Temti eut lieu en l’an de l’hégire 221 (836 de l’ère chrétienne). C’est donc entre les années 811 et 836 qu’il faut placer la mort d’Abd el Ouahâb. Les Tolba mozabites actuels diffèrent touchant la durée de son règne : les uns, comme le Cheikh Amhammed Atfièch, la restreignent à vingt ans ; mais cela n’est point admissible, car on doit compter beaucoup plus entre la mort d’Abd er Kahman et le siège de Trablès par ‘Abd el Ouahâb ; les autres disent qu’il régna quarante ans : il serait mort, suivant eux, vers l’an 820 de notre ère. Je pense que l’on peut s’arrêter à cette date.

(1) Il est dit dans le Koran : « Combattez dans la voie d’Allah contre ceux qui vous feront la guerre ; mais ne commettez point d’injustice en les attaquant les premiers, car Allah n’aime point les

qu'Abd et Ouahâb était mort et que son fils Felah lui succédait, et il avait ordonné à ses gens de se réunir en un lieu nommé Temti. Il excita ses pillards contre tous les Ibâdites fidèles à et ils se mirent à ravager les biens, à piller les maisons, à tuer les personnes. Un bon nombre des siens trouvèrent la mort dans cette lutte confuse ; mais il attribua tous les morts indistinctement à l'armée d'Abou 'Obeïda (qu'Allah lui fasse miséricorde). Certes, il n'avait avec soi que des gens cupides, désireux des biens de ce monde, exécuteurs de ses volontés et de toutes ses innovations. Il réunit enfin son armée et marcha contre Abou 'Obeïda et les Musulmans qui lui étaient fidèles. Il considérait qu'ils étaient en petit nombre, comparés aux siens. Quand Abou 'Obeïda apprit cette attaque, il ordonna à ses partisans de sortir, il

injustes... Combattez-les jusqu'à ce que vous n'ayez point à craindre de tentation, et que tout culte soit celui d'Allah unique. S'ils mettent un terme à leurs actions, alors plus d'hostilités, si ce n'est contre les méchants. » (II, 186, 189) Mais il est dit aussi plus loin, dans le même livre (VIII, 39-40) : « Dis aux infidèles que s'ils mettent fin à leur impiété, Allah leur pardonnera le passé ; mais s'ils y retombent, ils ont devant eux l'exemple des peuples d'autrefois. Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de tentation. » Les Ibâdites se conforment ici strictement à l'ordre contenu dans le premier de ces versets. Ils attendent qu'on les attaque. Ce trait leur est particulier et les distingue, avec plusieurs autres, des Ouahbites Çofrites. Comme il est facile de tirer deux conséquences contraires du Livre d'Allah, je suppose que les Çofrites invoquaient de leur côté quelque verset du Koran pour excuser leur violence, et on peut admettre que ce verset était le trente-neuvième de la huitième Soura : « Dis aux infidèles... » Tout se réduit à savoir qui sont les Infidèles. J'ai déjà marqué que les Ibâdites se montraient moins rigoureux que les Çofrites. On en voit ici la preuve évidente. La patience et la douceur recommandées par l'Imâm ne dépareraient pas un héros chrétien.

en forma un corps de troupes, et il s'éloigna de la montagne. Bientôt les soldats de Khelef furent près de ceux d'Abou 'Obeïda. Khelef détacha de ses troupes quatre cents cavaliers, comprenant ses frères, sa maison, sa zamla et ses esclaves. Abou 'Obeïda l'ignorait : il ne s'en aperçut que par hasard, un jour qu'il tomba pour ainsi dire au milieu d'eux. Il courut au-devant des siens et défendit qu'on les attaquât, ni qu'on leur fit aucun mal avant de savoir ce qu'ils voulaient ; mais les cavaliers de Khelef se mirent à piller un village des soldats d'Abou 'Obeïda, nommé Adraf ; ils le ravagèrent de fond en comble, détruisant toutes les ressources des habitants, et tuant tout ce qu'ils pouvaient ; ils donnèrent la mort à dix des compagnons d'Abou 'Obeïda.

Quand Abou 'Obeïda vit clairement qu'ils ne voulaient que la ruine et la perte des Musulmans, il fondit sur eux avec ses compagnons, les dispersa et en tua un bon nombre. Les Ibâdites voulaient les poursuivre, mais il les en empêcha, et se montra plein de clémence. Khelef, voyant les siens dispersés, battit en retraite avec ses soldats, jusqu'au lieu d'où il était parti, et ce lieu se nommait Temti. Il s'y tint sur la défensive. Abou 'Obeïda, de son côté, revint sur son territoire et ordonna à ses soldats de rentrer chez eux, persuadé que l'ennemi ne tenterait pas de nouvelles courses. Il envoya même un messenger à Khelef, et lui fit dire : « Oublions le passé, cesse désormais d'attaquer mes gens ; » mais Khelef n'en tint pas compte, et fit renouveler les courses sur les terres d'Abou 'Obeïda. Ensuite, il attendit environ une année, rassembla une armée puissante, et en prit le commandement. Abou 'Obeïda mit aussi ses gens en campagne. Ils étaient peu nombreux ; mais tous étaient des

Voyants, capables de mourir pour ce qu'ils avaient vu ; ils ne regardaient point si leur nombre était ou non considérable, et ils ne désiraient qu'en venir aux mains avec l'ennemi.

On rapporte qu'ils étaient sept cents hommes ; on dit aussi que leur nombre était exactement celui des combattants de Bedr, c'est-à-dire trois cent treize⁽¹⁾. Khelef se réjouissait, considérant la multitude de ses soldats ; mais il ne savait pas qu'Allah est avec ceux qui le craignent et observent ses commandements. Cette armée de Khelef était, dit-on, de quarante mille hommes.

(1) « On était au mois de ramadhan 624 de J.-C., et de la deuxième année de l'hégire. Mahomet avait appris qu'une caravane de Koreïchites retournait de Syrie à La Mecque, entre Médine et la mer ; il prit la résolution de l'attaquer, mais le chef de la caravane, informé de son dessein, envoya en toute hâte à La Mecque pour demander des secours ; les Mecquois allèrent au secours de la caravane, ils étaient environ mille hommes et cent chevaux. Mahomet n'avait avec lui que trois cent quatorze hommes n'ayant pour monture que soixante-dix chameaux, c'est-à-dire un chameau pour trois, quatre ou cinq personnes qui montaient le chameau tour à tour ; il n'y avait dans cette troupe que trois chevaux, dont les noms ont été conservés, ainsi que les détails les plus minutieux de cette entreprise. Malgré l'infériorité du nombre, Mahomet attaqua les Koreïchites à Bedr, et les mit en déroute après un engagement assez chaud de quelques heures. Ce combat eut lieu le 16 de ramadhan de la deuxième année de l'hégire. Les Musulmans, étonnés de leur victoire, l'attribuèrent au secours des anges qu'ils disaient avoir vu combattre contre les idolâtres, et Mahomet dit expressément dans le Koran (III, 119 et VIII, 9) que Dieu avait envoyé à son secours trois mille anges. Au commencement du combat, Mahomet se tenait dans une cabane et adressait des prières ferventes à Dieu ; mais, dès que l'action devint générale, il en sortit, et, se mêlant aux combattants, lança sur les ennemis une poignée de sable. Ce trait est compté parmi les miracles opérés par Mahomet. » (Kasimirski, trad. du Koran, *Notice biographique sur Mahomet.*)

Khelef envoya deux messagers à Abou ‘Obeïda pour lui enjoindre de déposer Felah et de le reconnaître à sa place. Quand ils furent en présence d’Abou ‘Obeïda et lui communiquèrent leur message, le lieutenant de Felah leur exposa les preuves en faveur de l’imâmât, puis leur dit : « L’Imam ‘Abd et Ouahâb et son fils Felah ont-ils innové en matière religieuse ou commis quelque faute qui comporte la désobéissance à leur gouvernement ? Certes, Khelef doit obéir à l’Imâm comme son père Smah lui a obéi jusqu’à sa mort. On cherche à former des partis et à nous désunir ; mais Smah s’est toujours montré soumis à l’Imâm malgré les divisions. » Un des messagers lui dit : « Je crains une rude guerre, si tu ne consens pas à obéir à cet homme. Il y aura du sang répandu. » Abou ‘Obeïda lui répondit : « Faut-il tenir plus de compte de l’effusion du sang que du maintien de la religion ? » Le messager répliqua : « Il faut tenir plus de compte de l’effusion du sang. » — S’il en est ainsi, dit Abou ‘Obeïda, il n’y a pas de différence entre les compagnons du Torrent, qui se soumirent honteusement aux ‘Abbassides, et les compagnons du Palmier, Abou Bilâl, Abd Allah ben lahia, Abou el Khottab, Abou Hatem, et tous ceux qui les imitèrent⁽¹⁾. Certes, deux de ces hommes suffiraient à représenter l’islamisme, et la majorité des Musulmans devrait les soutenir, s’ils revenaient parmi nous, jusqu’à l’effusion du sang ; car ces hommes aimaient le combat pour la religion et la mort dans la voie d’Allah, et leur zèle ne reculait pas

(1) Je me propose de joindre, sous forme d’appendice à cette traduction commentée de la chronique d’Abou Zakaria, un extrait assez considérable du Livre du cheikh ibâdite Abou el ‘Abbas, dans lequel les détails abondent sur ces héros premiers de l’Ibâdisme.

devant le tranchant des sabres quand ils pensaient mériter les faveurs divines. Or, nous marcherons sur leurs traces, s'il plait à Allah ; nous ne voulons rien changer ni modifier dans leur conduite qui est la nôtre ; et si quelqu'un a d'autres projets, certes Allah l'équitable et le généreux, décidera entre lui et nous, et Allah est le meilleur des arbitres. » Abou 'Obeïda ajouta s'adressant aux messagers : « Si Nous pensez que l'effusion du sang est une chose plus considérable que le maintien de la religion du Très-haut, pourquoi donc les hommes se font-ils la guerre ?⁽¹⁾ Retournez vers votre maître,

(1) L'horreur de l'effusion du sang, à moins qu'elle ne soit commandée par Allah lui-même, pour la défense de la Foi, seulement si les fidèles sont attaqués par les Impies, les Mécréants ou les Idolâtres, est un des traits distinctifs de l'Ibâdisme, comme je l'ai déjà indiqué. Je veux seulement marquer ici que cette abnégation *chrétienne* ne s'est pas introduite dans l'Ibâdisme sur le sol africain, par le contact des derniers chrétiens que les sectateurs d'Abd Allah ben Ibâd y ont certainement rencontrés au huitième et au neuvième siècle de notre ère (cf. Ibn Khaldoun) ; elle provient de plus haut. Les premiers « Saints » de l'Ibâdisme en fournissent maint exemple, alors que cette doctrine était encore limitée aux environs de Boçra et de Coufa. Ainsi, nous lisons dans le livre du Cheikh Abou el 'Abbas : « comme 'Obéïd Allah s'acharnait, à persécuter les musulmans, Abou Bilâl réunit ses amis et les invita à sortir. Il leur dit : « Consentir à la tyrannie en demeurant ici, est un péché. Tirer l'épée et soulever le peuple, est un acte condamnable. Partons donc, vers la terre d'Allah, sans nous mettre en révolte ouverte. Que les gens sincères s'éloignent de l'injustice. Ils lui répondirent : « Tu es le chef des musulmans », et sortirent au nombre de trente hommes. Ils répondaient à ceux qu'ils rencontraient : « Dites et tous que nous ne sommes pas sortis pour porter le désordre sur la terre, que nous ne combattons que contre ceux qui veulent notre mort, et que nous ne prendrons que nos parts légitimes sur le trésor public. » Eslem, envoyé par Ibn Ziâd, les atteignit à Asek : Ils lui dirent : « Par le respect dû à Allah, nous ne désirons pas la guerre : que

dites-lui qu'il suspende ses hostilités. Demain, vendredi, je jeûnerai, s'il plait à Allah, et je monterai avec lui et Abou Mounib Ismaïl ban Derrar el Ghadamsi, sur le sommet de la montagne. Là, nous invoquerons Allah pour qu'il fasse descendre sa malédiction sur les menteurs. Et certes, il prononcera entre nous et vous, et il est le meilleur des juges. » Cependant, les cavaliers de Khelef ne cessaient pas, matin et soir, d'attaquer les villages d'Abou 'Obeïda, barrant les routes, tuant et pillant les gens.

Quand les deux messagers furent revenus vers Khelef ben Smah, ils lui répétèrent les paroles d'Abou 'Obeïda. Khelef ordonna à son armée de marcher en avant ; mais, quand ils furent près de la petite troupe d'Abou 'Obeïda, un d'entre eux, partisan secret des Musulmans, pris de pitié pour eux, vint trouver Abou 'Obeïda, et lui dit : « Retire-toi avec tes compagnons sur le haut de la montagne. Si la chance est pour vous, vous aurez obtenu ce que vous désirez, et serez sans crainte pour toujours : dans le cas contraire, la nature du lieu vous permettra de résister. » Abou 'Obeïda dit alors à ses compagnons : « Allah nous fait donner un bon conseil par nos ennemis. » Il fit en effet reculer sa petite troupe et l'appuya à la montagne. Cependant Khelef le croyait saisi de crainte, et poussait en avant ses cavaliers. Lui-même suivait avec l'infanterie. Abou 'Obeïda demanda de l'eau

veux-tu de nous ? » — « Je veux vous ramener vers Ibn Ziâd. » — « Il nous tuera, et notre sang retombera sur toi. N'est-il pas vrai qu'il est infidèle, qu'il tue au gré de son caprice, qu'il pille le trésor public, qu'il commande en tyran ? » Un homme d'Eslem tua d'un coup de lance un des musulmans. Alors Abou Bilâl s'écria : « Aux armes, mettez votre confiance en Allah, et soyez fermes. » Les Musulmans mirent en fuite l'armée d'Eslem.

pour faire son ablution. Un de ses hommes se tenait devant lui. Quand l'ablution fut terminée, il prononça deux reka'at, et pria Allah de lui accorder la victoire, disant : « O Allah, que je n'ai jamais refusé de servir depuis que j'obéis à tes ordres, ne fais pas que cette troupe fidèle soit dispersée par mes mains. »

Un des fantassins de Khelef s'approcha d'un d'un homme d'Abou 'Obeïda, et lui dit : « Pourquoi vous tenez-vous debout immobiles ? » L'homme d'Abou 'Obeïda répondit : « Pour réciter les louanges d'Allah. »⁽¹⁾ — « Et

(1) Toute cette scène retracée par le Chroniqueur Ibâdite ressemble de fort près à maint épisode de nos guerres religieuses du seizième siècle, et j'imagine aussi que les troupes donatistes, en révolte contre l'Empire, au quatrième siècle de l'ère chrétienne, se préparaient de cette façon au combat par des prières. Cependant ce trait de mœurs est mahométan aussi bien que chrétien, et la prière que prononcent Abou 'Obeïda et ses soldats est désignée, dans toutes les sectes mahométones, par le nom de « prière de la peur. » Un hanafite qui lisait avec moi ce passage, me faisait remarquer que dans la législation religieuse dérivée du Koran, tout est réglé en vue de la prière, que la prière est l'acte capital et constitutif, en quelque sorte, du Fidèle, et que nulle circonstance de sa vie, pas même la mort imminente, ne doit l'empêcher de l'accomplir. D'après cette interprétation, le mahométan, sur le champ de bataille, prierait *malgré* la peur, et non *à cause* de la peur. Quoiqu'il en soit, il est bon de rappeler ici la cause historique de cette prière, et d'en signaler les deux formes distinctes chez les Orthodoxes et chez les Ibâdites.

La plupart des historiens et commentateurs s'accordent à dire que le Prophète fit la prière de la peur pour la première fois dans la journée de Dât er Req'a. Cependant quelques-uns ne sont pas de cet avis. On est encore moins d'accord sur la date précise de cette journée. Voici ce qu'en dit le cheik Hasan ben Mohammed ben el Hasan el Diarbekiri, dans son *Târîkh el Khamîs* (Imprimerie de Boulaq, 2 vol.), compendium de l'histoire des Mahométans depuis le commencement jusqu'au milieu du neuvième siècle, qui mériterait d'être traduit : « L'époque de

pourquoi portez-vous des armes ? » — « Pour la résistance dans la voie d'Allah. » — « A qui voulez-vous résister ? » — « A ceux qui désobéissent. » Un autre des soldats d'Abou 'Obeïda dit à son compagnon : « Pourquoi lui réponds-tu

la journée de Dât er Req'a est controversée. Dans le *Khelaça et Ouafaa*, il est dit qu'elle eut lieu un mois et vingt jours après le combat des Beni en Nodeïr. D'après Ibn Ishâq, dans le *Mouaheb et Adena*, elle aurait eu lieu après le combat des Beni en Nodeïr, la quatrième année de l'hégire. Cette affaire eut pour théâtre une portion du territoire des Ghatafân dans le Nedjed, nommée Dât er Req'a parce que les Musulmans qui n'avaient pas de montures en suffisance, et s'étaient blessé les pieds pendant la marche, s'étaient enveloppé les pieds de lambeaux d'étoffe, req'a. On dit aussi que ce nom provient d'une montagne composée de terrains blancs, rouges et noirs. Enfin ce nom serait celui d'un arbre que l'on appelait Dât er Req'a... La prière de la peur fut instituée pendant cette journée ; mais on dit aussi que ce fut au combat des Beni en Nodeïr. Cette dernière assertion se trouve dans le commentaire d'En Naoui par Meslem et dans le *Ased et Ghâba* (Le lion de la forêt) par Ibn et Atsir. On dit aussi que c'est dans cette journée que fut abrégée la prière, et que descendirent sur le Prophète les versets de l'ablution sèche.... La journée de Dât er Req'a eut pour cause la nouvelle que reçut le Prophète d'une attaque projetée par les Anmara, les Ghatafân et les Ts'aleba contre les Musulmans. Le Prophète confia le gouvernement de Médine à 'Otsmân ben 'Affân, et partit le dixième jour de Moharrem avec quatre cents hommes. D'autres disent sept cents. Il marcha jusqu'à ce qu'il parvint à leurs campements près de la montagne de Dât er Req'a ; il n'y trouva que des femmes dont les Musulmans s'emparèrent, entre autres une servante d'une grande beauté. Les Arabes s'étaient enfuis au sommet de la montagne. Il n'y eut pas de bataille ; mais les Musulmans craignirent quelque ruse de leurs ennemis. C'est pourquoi le Prophète pria avec eux la prière de la peur. On rapporte qu'il pria deux reka'at avec la première moitié de sa troupe et deux reka'at avec la seconde. Ce fut la première fois qu'il fit cette prière. »

Voici maintenant la forme de la prière de la peur chez les Orthodoxes, d'après l'Abrégé de Sidi Khelil :

avec douceur ? » Il répliqua : « O mon frère, par amour de la paix, et dans l'espoir d'écarter le mal. »

Les deux troupes en vinrent aux mains dans la soirée

Prière de la peur, c'est-à-dire, lorsqu'il y a raison réelle ou probable de craindre, soit en bataille, soit en présence de l'ennemi, soit en pays ennemi.

« Dans une guerre juste et légitime, dans une bataille où l'on peut laisser à une portion de l'armée le soin de faire face au danger, il est permis et concédé par la loi de partager les soldats en deux corps, pour prier, lors même qu'ils se trouveraient alors en face de la K'ibla, et lors même que tous seraient sur leurs montures : l'Imâm indiquera aux soldats de quelle manière il faut accomplir cette prière. Cette prière s'annonce par l'Adân, puis l'Ik'âmeh, pour le premier corps de l'armée, qui, aussitôt, va accomplir un réka, si la prière entière doit en avoir deux, ou deux réka, si la prière entière doit en avoir trois ou quatre. Après, l'Imâm se lève debout, reste ainsi en silence ou adresse des vœux au ciel pour le succès des armes musulmanes, ou récite le Koran, s'il s'agit d'une prière binaire. Quand à cette position de l'Imâm, c'est-à-dire sa position debout pour attendre que l'autre portion de l'armée vienne accomplir ce qui reste de la prière, elle est le sujet de divergences d'opinions parmi les légistes modernes. Quand le premier corps de l'armée s'est acquitté, avec l'Imâm d'un réka ou de deux, les soldats priant *terminent*, puis se retirent, et l'autre corps d'armée vient reprendre, avec l'Imâm, la partie de prière que ce dernier a laissée, et la suit jusqu'au téchehhoud inclusivement ; alors l'Imâm seul fait le salut final. La loi permet que chacun des deux corps d'armée prie à son tour, chacun avec un Imâm particulier, et accomplisse alors la prière en entier, sous la direction de son Imâm. Il est permis encore qu'une partie de l'armée prie sans Imâm ou individuellement. Si le danger, ou le nombre de l'ennemi, ne permet pas de partager l'armée en deux corps pour prier, on retarde la prière jusqu'à la fin du temps canonique ou temps d'élection, et les soldats prient par signes. De même lorsqu'ils sont subitement assaillis par l'ennemi. Tout en priant en bataille, il est permis, comme nécessité de circonstance, de marcher, de courir, de porter des coups de lance, de ne point avoir la

du jeudi, treizième jour de redjeb, en l'an 221 de l'Hégire. Le combat fut violent. Parmi les soldats d'Abou 'Obeïda, était un homme d'une grande bravoure et d'une rare adresse. On le nommait El-Abbâs, et il était frère d'Eïoub ben El

face tournée vers la K'îbla de parler, de garder sur soi et entre les mains des matières souillées. Quand la prière, dans un combat, se poursuit sans apparence de danger, on la termine comme une prière de sécurité. De quelque manière qu'ait été terminée la prière de la peur, il n'y a jamais lieu à la recommencer, pas même lorsque, par exemple, l'aspect d'une masse noire dans le lointain a fait croire à l'approche de l'ennemi, et qu'ensuite on a reconnu qu'il n'y avait ni danger, ni attaque à redouter.»

Voici la forme de cette même prière de la peur chez les Ibâdites, d'après le *Kitâb el Ouad'a*, du Cheikh Abou Zakaria Iahîaa el Djennâouni :

« Quant à la prière de la peur, elle est mentionnée dans le verset suivant du Très-Haut (IV, 102): « Quand vous entrez en campagne, il n'y aura aucun péché d'abrèger vos prières, si vous craignez que les Infidèles vous surprennent, etc. » La forme de la prière de la peur, a pour origine le dire de Djâbir ben Zéïd (qu'Allah lui fasse miséricorde), concernant les compagnons du Prophète (que le salut soit sur lui). Ces *Çohaba* ont rapporté qu'ils ont prié la prière de la peur avec le Prophète, le jour de Dât er Reqâ', ou quelque autre. Une partie de l'armée se tenait rangée derrière le Prophète (que le salut soit sur lui), et l'autre faisait face à l'ennemi. Le Prophète (que le salut soit sur lui), pria une rek'aa avec ceux qui se tenaient derrière lui, puis resta debout, et cette première partie de l'armée accomplit la seconde rek'aa sans lui. Ensuite le Prophète prononça le Teslim avec eux tous. » (Cela signifie que le Prophète pria une seconde rek'aa avec la seconde partie de l'armée, puis réunit le tout pour prononcer le Teslim : « Es Salâm 'Aleïkoum. ») Cependant d'autres disent que le Prophète pria la première rek'aa avec le premier corps de troupes, mais qu'*immédiatement ensuite*, ce corps s'éloigna et fit face à l'ennemi. Le second corps vint, et le Prophète pria avec lui la seconde rek'aa, puis tous ensemble prononcèrent le Teslim. Le Prophète n'aurait donc pas attendu ; mais il aurait terminé la prière comme il est dit plus haut. Les meilleurs de nos légistes

‘Abbâs. Abou ‘Obeïda le regardait combattre au milieu d’un groupe de cavaliers, et les disperser à droite et à gauche. Il protégeait, à lui seul, le front et les deux ailes de l’armée. « Ce bras ne sera point consumé par le feu de l’enfer, » dit Abou ‘Obeïda.

El ‘Abbâs, d’un coup d’épée, trancha la tête d’un ennemi. La tête vola, et El ‘Abbâs la regardant, s’écria : « Pour l’Enfer ! » La tête lui répondit : « Mauvaise conduite, mauvaise route. » Or, cet ennemi était connu auparavant comme un homme juste adorant Allah. El ‘Abbâs ajouta : « Ce corps était promis depuis longtemps au Paradis, et l’Enfer le consumera. Certes, nous sommes à Allah et nous retournons à Allah. »

Un des soldats d’Abou ‘Obeïda jeta sa lance et atteignit un homme avec tant de force que la lance traversa le corps et s’enfonça en terre. L’homme tomba mort. Or, on bâtit un *mçolla* à la place où il était tombé, et ce *mçolla* existe encore.

Le combat se prolongea au désavantage de la troupe de Khelef. Elle plia, puis s’enfuit, laissant beaucoup de

ont adopté cette seconde forme de la *prière de la peur*, et parmi eux Ibn Messa’oud et Ibn ‘Abbas.

Les Ibâdites peuvent donc, d’après le Cheikh Abou Zakaria Iahîa el Djennâouni, faire la prière de la peur comme les Orthodoxes ; mais leurs meilleurs docteurs font prévaloir une forme de cette prière assez différente. Suivant ces derniers, le premier corps d’armée prie une rek’aa seulement et va immédiatement faire face à l’ennemi, le second corps prie aussi une seule rek’aa. Les Orthodoxes veulent que chacun de ces corps prie deux rek’aa, un avec l’Imâm, l’autre sans l’Imâm, et soutiennent que toute prière doit compter au moins deux rek’aa: Les Ibâdites semblent avoir prévenu ce reproche, en citant d’abord le verset du Koran : « Il n’y aura aucun péché d’abréger vos prières » ; car ils craignent surtout de paraître *retrancher ou ajouter* dans la religion.

morts. Abou 'Obeïda défendit aux siens de poursuivre les fuyards, d'achever les blessés, et se montra plein de clémence, comme Allah l'ordonne. Quant à Khelef, il se retira à Temti avec le reste de ses soldats, et ordonna que tout ce qui s'y trouvait de Nefousa partisans d'Abou 'Obeïda sortit dans un délai de trois jours, sinon il ne répondait pas de leurs vies. Un bon nombre des siens sortit mêlé à ces Nefousa. Il expulsa aussi malgré eux les orphelins, les pauvres, les veuves de leurs demeures. Il en résulta que la plupart des Nefousa retournèrent près d'Abou 'Obeïda, pleins de repentir. Ils furent reçus sans difficulté, et renoncèrent pour jamais au gouvernement de Khelef.

On rapporte qu'un homme qui avait vaillamment combattu contre lui se présenta devant Abou 'Obeïda, et lui dit : « Je me repens. » Abou 'Obeïda lui dit : « Tu te repens. Allah accepte ton repentir. » Un autre vint et lui dit : « Je me repens, » Il répondit : « Tant qu'elle n'est pas bouchée, le pécheur peut passer par la porte du repentir.⁽¹⁾ » Ainsi Allah abattit

(1) Cette parole semble absolument chrétienne. Je ne résiste pas à l'admettre : mais je veux bien expliquer le sens que les Ibâdites y attachent. Il en sera de ce point de discussion comme de beaucoup d'autres. Le lecteur pensera qu'il mérite d'être sévèrement examiné, et qu'il est toujours dangereux de tirer des conclusions à première vue. Nul ne niera absolument que la douceur du christianisme n'ait pénétré l'islamisme dès son origine, ni que, l'islamisme introduit par la conquête arabe dans l'Afrique chrétienne n'ait pu en être sensiblement modifié ; mais je pense aussi que les éléments chrétiens assimilés à l'islamisme africain ont été tellement altérés qu'ils en font partie intégrante. Je parle surtout ici des traces du christianisme que l'on rencontre chez les Beni Mezâb, dont les tolba, propagateurs et gardiens sévères de la loi musulmane, ont tout

la puissance de Khelef. Il ne se révolta plus depuis cette époque, mais il mourut dans son erreur. Son fils ne fomenta point de troubles. Il passa dans Djerba et s'y fortifia ; nous

mis en œuvre pour lui conserver son unité. Il n'en est pas tout à fait de même dans l'Aouras, habité par des populations moins instruites du Koran et de la législation. Dans l'Aouras, les souvenirs chrétiens, et même païens, se sont conservés plus purs. Certes, nous autres chrétiens, nous entendrions cette parole à la porte n'est jamais fermée pour le repentir » dans son sens le plus élevé ; nous penserions qu'elle signifie : « Le pardon de Dieu est toujours offert au pécheur repentant » ; mais cette interprétation serait regardée par les Ibâdites comme une abominable hérésie. Nous avons vu plus haut qu'ils diffèrent des Mo'atazilites surtout en ce que ces derniers n'admettent pas la prédestination, soutenant que Dieu ne saurait être auteur du mal. Une raison analogue les écartait des Mordjites. Ils veulent que chaque homme soit voué dès sa naissance au Paradis ou à l'Enfer, et disent énergiquement : « La faute précède le coupable. » En voici un exemple tiré de leurs livres : un jour qu'Abou Bilâl voyait passer un homme dans la rue, il tomba subitement évanoui. On le fit revenir à lui, et on lui demanda la cause de son évanouissement ; il répondit : « Cet homme était autrefois un musulman accompli ; maintenant il est tombé dans le vice ; je crains qu'Allah ne m'ait prédestiné comme lui à commettre quelque faute qui me conduise en Enfer. » Ils ne disent pas qu'Allah punira un innocent ; mais, suivant eux, l'homme voué par avance au Feu se rendra coupable, quoi qu'il en aie, de manière à le mériter, serait-il resté pur jusqu'à la dernière heure de sa vie, à *deux doigts du Paradis*. (Sirat du Cheikh Abou el 'Abbâs.) Le repentir est prescrit à tous les Fidèles ; il leur est ordonné d'implorer sans cesse le pardon d'Allah ; mais leurs larmes n'effaceront pas une ligne du livre de leur vie écrit avant leur naissance. La parole d'Obéïd Allah rapportée par la Chronique n'est donc pas chrétienne, bien qu'elle puisse avoir une origine chrétienne. Elle signifie seulement que la « porte du repentir n'est jamais fermée » du côté des hommes, et que les hommes doivent toujours être assez cléments pour accueillir le coupable repentant : quand il dit : « Allah accepte ton repentir, » il prononce une formule vague et presque insignifiante, au sens des Ibâdites. Voilà le point de vue auquel on doit se placer pour bien comprendre la

raconterons son histoire et sa fin quand nous serons arrivés à ce sujet, s'il plait à Allah. L'Imâm étendit dès lors sa puissance à droite et à gauche, et demeura paisible dans

pratique déjà connue de la *tebria* mozabite, mot que l'on peut traduire par *exclusion, excommunication*, mais qui signifie proprement l'acte par lequel un individu est déclaré coupable (تبرية). On trouve une description, peut-être un peu déclamatoire, des cérémonies de la *tebria* dans un volume que j'ai déjà cité « *de l'Assimilation des Arabes* », par un ancien curé le Laghouat ; mais il ne faudrait pas penser, comme l'auteur semble le croire, que cette peine soit réservée aux Mozabites qui ont usé des plaisirs du Tell. Elle est appliquée par les Tolba à tout Ibâdite qui a transgressé la loi religieuse. Les violences, les mauvais propos donnent lieu à *tebria*. Le coupable exclus provisoirement de la communauté, en vertu du jugement des tolba, privé de la société de ses frères, même du respect de ses enfants, et exposé à être enterré comme un mécréant, sans aucune cérémonie, est admis à témoigner son repentir quand l'expiation a paru suffisante, et il est sans exemple que ce repentir ne soit pas agréé. On lui rend le droit de prier avec les Ibâdites, et de ce droit dérivent tous les autres ; mais il est absolument inexact de dire que le *marabout* lui donne l'absolution. » D'abord, il n'y a pas de *marabouts* chez les ibâdites ; ensuite, penser qu'un homme puisse en *absoudre* un autre de son péché, est regardé par tous les Musulmans comme une idée monstrueuse. Allah seul pardonne, et nous savons, d'après le texte que je viens de citer du Sirât du cheikh Abbou el 'Abbas, ce qu'il faut entendre par ce pardon. La même distinction doit être observée si l'on cite ce trait de mœurs si surprenant que nous nommerons de notre nom chrétien la *confession* mozabite. Il est constant que chaque Mozabite est *confessé* à l'heure de sa mort par un 'azzab ou un irao, absolument comme un chrétien l'est par son prêtre. Je possède tous les détails de ce dernier acte de la vie religieuse de nos ibâdites, et je puis indiquer par avance que l'ordre et presque les formules de l'interrogation du moribond sont consignées dans un ouvrage spécial intitulé *Qouaïd ed din*, et composé par le cheik Ismaïl ben Moussa, du Djebel Nefous. Le taleb invite au repentir l'homme qu'il a confessé ; mais il ne lui donne pas l'absolution. « L'homme ignore si Allah pardonne, » me dit à ce propos un de mes interlocuteurs mozabites.

son gouvernement. Tout contribuait à enfler sa prospérité⁽¹⁾.

On rapporte que quatre cercles s'instruisaient près de

(1) Il est surprenant que nous ne trouvions rien dans cette Chronique concernant les Idricites. Cependant Ibn Khaldoun (t. I. p. 243) nous apprend que « la famille des Beni Rostem régnait encore quand ses voisins, les Maghraoua et les Beni Ifren s'emparèrent de Tlemcen. Ce fut en l'an 173 (789-90) que les Zenata avaient pris le parti d'Idrîs. Les Rostemides leur résistèrent avec succès. » M. de Slane a donné, dans ses appendices, au second volume de sa traduction d'Ibn Khaldoun, un court précis de l'histoire des Idricites : « En 172 (788-9), après que Hocein, descendant direct d'Ali, eut été tué à Fekhh, près de La Mecque, dans un conflit avec les troupes du khalife El Hadi, un de ses oncles, Idrîs, partit d'Orient, traversa l'Égypte et atteignit, après diverses aventures, Oulili, dans le Maghreb el Aksa. Là, il se mit sous la protection d'Eïsa ibn Mohammed ibn Homeid, grand émir de la tribu des Aureba. Bientôt après il annonça ouvertement ses prétentions au khalifat, et rallia à sa cause les Zouagha, les Sedrata, les Ghaïatha, les Nefza, les Miknaça, les Ghomara et toutes les autres peuplades berbères qui habitaient le Maghreb. Quand il eut établi sa domination, il marcha contre les Berbers de ce pays *qui professaient soit le magisme, soit le judaïsme, soit la religion chrétienne*. Telles étaient les tribus de Fendelaoua, de Behlouloua, de Mediouna, et les peuplades de Fazaz. S'étant alors emparé de Temsna, de la ville de Chella et de Tedla, il obligea les habitants, dont la majeure partie était juive ou chrétienne, d'embrasser l'islamisme, bon gré, mal gré. Après avoir ruiné leurs places fortes, il marcha sur Tlemcen l'an 173 (789-90). Mohammed ibn Khazer ibn Soulat, chef de cette ville, dont la population se composait d'Ifrénides et de Maghraouiens, vint au-devant de lui et lui fit sa soumission. Idrîs mourut empoisonné par ordre du khalife Haroun er Rechîd, et fut enterré à Oulili, en l'an 175 (791-2). Après sa mort, les Aureba et les autres tribus berbères reconnurent pour souverain l'enfant qui devait bientôt naître de sa concubine Kenza, et qui se nomma *Idrîs le Jeune*, ou Idrîs II. Ce fut le fondateur de Fez. Le sol sur lequel devait s'élever la ville de Fez appartenait alors aux Beni-Borghos et aux Beni el Khair, tribus Zouaghiennes.

Parmi les Beni-Borghos se trouvaient des mages, des juifs et des

l'Imàm Felah dans diverses sciences, avant qu'il eût atteint l'âge de puberté. Il atteignit un haut degré dans la connaissance des mathématiques et de l'astrologie. Une nuit dit-

chrétiens ; les mages avaient même un temple du feu à Chibouba, endroit qui fait partie de la ville de Fez. Ayant raffermi son autorité comme Khalife, Idris II confia aux Aurêba, soutiens de la cause, les dignités les plus élevées de l'empire, et en l'an 197 (812-3,) il marcha contre les Masmouda et les réduisit à la soumission, après avoir occupé leurs villes. En l'an 199, il entreprit une expédition contre Tlemcen, et reçut, comme son père, le serment d'obéissance de Mohammed ibn Khazer. Après avoir soumis les Berbers et les Zenata, il se trouva assez puissant *pour supprimer les Kharedjisme dans ses États*, et enlever aux Abbacides tout le pays qui s'étend depuis le Sous et Aksa jusqu'au Chéelif. Ibrahim ibn et Aghleb eut recours à la corruption, afin de protéger ses frontières, et, étant parvenu à gagner Behloul ibn Abd el Ouahed, chef des Matghara, il le décida à repousser l'autorité d'Idris et à reconnaître la souveraineté de Haroun er Rechîd. Cette défection confirma les doutes qu'Idrîs entretenait au sujet de la fidélité des Berbers, et le porta à demander la paix, et à désarmer l'animosité qu'Ibrahim lui témoignait..... En l'an 213 (828-9), Idrîs II mourut et son fils Mohammed le remplaça dans la souveraineté. D'après les conseils de sa grand'mère Kenza, ce jeune prince se décida à admettre ses frères au partage du royaume paternel : à El Cacem il céda les villes de Tanger, Barsa, Ceuta, Tetouan, et Hadjer en Mesr avec leurs dépendances et leurs tribus ; à Omar, il donna Tikiças et Tergha avec le commandement des tribus sanhadjennes et ghomarites établies dans le territoire qui sépare ces deux villes ; il accorda à Daoud le pays des Houara, Teçoul, Teza, et le gouvernement des tribus miknaciennes et ghaïathides qui occupaient la région intermédiaire ; il remit à Abd Allah Aghmat Anfis, les montagnes habitées par les Masmouda, le pays des Lamta et le reste du Sous el Aksa ; il livra à Yahya les villes d'Azîla et d'El Araïch avec leurs dépendances et le pays des Ouergha ; il nomma Eiça au gouvernement des villes de Chella, Salé, Azemmor, Temsna et des tribus voisines. Ses autres frères, étant encore en bas âge, restèrent sous sa tutelle et sous celle de sa grand'mère. Tlemcen devint l'apanage du fils de Soleiman Ibn 'Abd Allah, frère d'Idrîs I. Ce partage donna

on, qu'il était assis près de sa sœur, il lui dit : « Pourrais-tu trouver par le calcul quel animal sera égorgé le premier sur le marché, s'il plait à Allah. » Il poursuivit :

lieu dans la suite à de graves désordres auxquels vinrent se joindre des complications extérieures : vers le milieu du neuvième siècle, *un partisan des doctrines hérétiques des Sofrites*, nommé 'Abd er Rezzac, leva l'étendard de la révolte dans les montagnes des Medîouna, d'où il marcha sur Fez et s'empara du quartier des Andalous ; mais ce furent surtout les progrès des Fatemites qui ruinèrent les sultanies des Idricites, après avoir mis fin à l'Imâmat Ibâdite de Tiaret. En l'an 305 (917-8), les Fatemites, qui avaient conçu l'espoir de conquérir le Maghreb, donnèrent à Messala ibn Habbous, chef des Miknaça et gouverneur de Tehèrt, l'ordre d'entamer les hostilités contre les Idricites. Messala pénétra dans ce pays à la tête d'une nombreuse armée composée de troupes Miknaciennes et Ketamiennes. Yahya Ibn idrîs marcha contre lui avec ses bandes arabes, son corps d'affranchis, les guerriers de la tribu d'Auréba, et toutes les autres peuplades berbères qui s'étaient attachées à l'empire des Idricites. Dans la rencontre qui eut lieu, la fortune se déclara contre lui ; ses partisans furent mis en déroute, et bientôt après il fut assiégé dans Fez par Messala. Réduit ainsi à la dernière extrémité, il consentit à payer une contribution de guerre et à gouverner Fez au nom d'Obeïd Allah le Fatemite. Les autres provinces du Maghreb furent données par le vainqueur à son cousin Mouça Ibn el Afia, émir des Miknaça, et seigneur de Teçoul et de Teza.

Sans nous élever contre le témoignage d'Ibn Khaldoun qui nous apprend que les Rostemides, imams Ibâdites de Tiaret, eurent à lutter contre les Idricites, nous ferons remarquer que cette lutte ne dut pas être très importante, parce que la puissante tribu des Beni Ifren, Çofrite, s'étendait comme un rideau entre le domaine des Idricites dans le Maroc, et celui des Ibâdites dans le Magreb central. Ces Çofrites luttèrent sans cesse pour la possession de Tlemcen contre les Idricites. Nous voyons même, au neuvième siècle, un chef Çofrite, 'Abd er Rezzac, s'emparer d'une partie de la ville de Fez. Il faut aussi considérer que les Idricites et les Ibâdites eurent toujours les mêmes ennemis communs du côté de l'Est : d'abord les Aghlebites, ensuite les Fatemites. Le titre de descendants d'Ali que s'attribuaient à bon droit les Idricites, devait

« L'animal qui sera égorgé le premier est une vache de robe claire ; elle porte un veau, et ce veau a une tache blanche au front. » La sœur de Felah lui répondit : « Tu as raison, c'est bien une vache de robe claire, et elle porte un veau ; mais tu as vu l'extrémité de la queue du veau enroulée autour de sa tête. Elle est blanche, et c'est cela qui t'a paru être une tache sur son front. »

Abou 'Obeïda 'Abd el Hamid mourut (qu'Allah lui fasse miséricorde), et l'Imâm (qu'Allah l'agrée) donna pour gouverneur aux Nefousa El 'Abbâs. On avait la plus grande confiance en lui à cause de cette parole d'Abou 'Obeïda :

sans doute écarter les Ibâdites de leur alliance ; mais les Ibadites étaient encore plus ennemis des Omméïades et des 'Abbassides que des 'Alides : ils ne se défendent pas d'avoir tué 'Ali ; mais ils couvrent d'opprobres Moaouïa et ses successeurs. J'ajouterai que l'on trouve aujourd'hui dans l'Ouâd Mezâb un bon nombre de *Sadjarât*, ou listes généalogiques, plus ou moins authentiques, dont les possesseurs, Ibâdites, n'hésitent pas à se dire *cheurfa*, c'est-à-dire descendants d'Ali par les Idricites. Ces listes débutent toutes par l'histoire d'Idris l'ancien et d'Idris le jeune. Assurément elles méritent peu de confiance ; car elles doivent leur origine, pour la plupart, à ce fait que les Cheurfa étaient exempts d'impôts et à l'abri des vexations des Arabes. Néanmoins, elles nous prouvent, contre l'assertion d'Ibn khaldoun, que les Ibâdites ne répugnaient point à l'alliance des Idricites. Concernant les Idricites, je ne saurais omettre de mentionner le *Roudh et Kartas*, le jardin des feuilletts, écrit à la cour de Fès en 1326, sur les livres et les documents les plus authentiques de l'époque, par l'imam Abou Mohammed Çâlih ben 'Abd el Halîm de Grenade, ouvrage traduit dès 1693, par Pétis de la Croix, en français, traduit en allemand par F. Dombay en 1794, traduit en portugais par Antonio Moura, en 1828, inséré presque en totalité dans l'*Historia de la dominacion de los Arabes en Espana* de Conde, examiné critiquement par M. de Tornberg, professeur à l'Université d'Upsal, enfin traduit dernièrement, d'après deux excellents manuscrits, sous les auspices du ministère des affaires étrangères, par notre regretté M. A. Beaumier, vice-consul de France à Rabat et à Salé, en 1860.

« Ce bras ne sera point consumé par l'Enfer. » Il exerça, en effet, son gouvernement avec justice, et demeura dans la voie de ses Compagnons jusqu'à ce qu'il mourût.

TROISIÈME SCHISME PARMI LES IBADITES

L'Imâm (qu'Allah l'agrée) nomma gouverneur de Qantrâra Abou Iounès, surnommé le Nefousi, et ce gouverneur se conduisit avec la plus grande équité. Il était originaire du Djebel Nefousa et était venu se fixer à Qantrâra. La cause de son départ aurait été la suivante : ses serviteurs, quand ils allaient faire du bois dans la campagne, arrachaient les branches de soutien autour des jardins. Quant vint la saison des pluies, l'eau demeura dans les endroits d'où ils avaient arraché ce bois et endommagea les terrasses. Abou Iounès fut gouverneur de Qantrâra pendant de longues années.

On rapporte qu'Abou Iounès dit, quand il monta la colline sur laquelle est bâtie Qantrâra : « Ici, il est impossible de ne pas payer l'aumône, et celui qui ne veut pas la payer la paye quand même. »⁽¹⁾ Il répéta ces paroles jusqu'en haut.

(1) On ne saurait comprendre la cause pour laquelle Abou Iounès dut partir du Djebel Nefousa, si l'on ignore le genre de culture des Berbers montagnards, leur vif sentiment de l'égalité, et leur amour extrême de la propriété. Dans le Djebel Nefousa, comme en Kabylie et dans les vallées creuses de l'Aouras, les champs des Berbers, étagés en terrasses, sont contenus par de petits murs de pierres ou de cailloux. Ils y donnent un grand soin, ils les surveillent sans cesse, et ne sont pas sans analogie, à ce point de vue, avec nos Mahonnais. Les pierres qui constituent les côtés de leurs terrasses sont le plus souvent étagées par lits, et entre ces lits sont disposées Côte à côte des branches sèches, de sorte que le lit supérieur ne pèse pas

Il envoya ses deux fils Saâd et Nefats s'instruire près de l'Imâm (qu'Allah l'agrée) ; quand ils eurent acquis autant de science qu'Allah le leur permit, ils revinrent dans leur pays et y demeurèrent jusqu'à la mort d'Abou Iounés. Comme l'Imâm désirait alors nommer un nouveau gouverneur à Qantrâra, il fit prendre des renseignements et examiner les personnes. Saâd fut trouvé le plus propre au gouvernement des Musulmans, le mieux préparé en matière religieuse, et le plus ferme dans l'exécution des commandements d'Allah. En conséquence, l'Imâm écrivit qu'il investissait Saâd. Les deux jeunes hommes étaient près de lui. Il plia sa lettre, y apposa son cachet, et la leur remit sans leur dire auquel des deux il confiait le commandement. Il leur ordonna de

trop directement sur l'inférieur. Arracher une de ces branches est endommager la terrasse entière. Nul ne peut se le permettre, serait-il élevé au-dessus de tous par sa fortune ou sa réputation. D'ailleurs, tous les actes qui peuvent être interprétés comme des marques d'orgueil sont sévèrement réprouvés par les Ibâdites. Dans l'Ouâd Mezâb actuel, les plus riches, dont les biens peuvent être évalués à plusieurs millions, ne sortent pas mieux vêtus que leurs frères et observent envers tous la politesse la plus égalitaire. En maint endroit de leur code religieux (le Nîl), ou de leurs Kanoun laïques, on trouve l'insolence non-seulement blâmée, mais punie de la tebria. Le respect de la propriété est si strictement exigé par le Nîl, qu'il y est défendu même d'entrer dans une ruine ou dans un champ pour satisfaire un besoin, sans demander la permission du propriétaire, et que l'ablution du Fidèle est abolie s'il l'a faite avec de l'eau qui ne lui appartient pas, ou dont il n'a pas payé la valeur. Bien différent est le code malékite de Sidi Khelil, et plus différentes encore sont les mœurs des Arabes nomades qui semblent ignorer absolument la propriété. Quant à l'aumône, dont Abou Iounés prétend exiger le paiement, elle est obligatoire chez tous les Musulmans, et sert à entretenir les gens de guerre.

ne l'ouvrir que quand ils seraient arrivés dans leur pays, à Qantrâra. Ils partirent, mais en route Nefats fut assailli par de mauvaises pensées et pris d'un violent désir du pouvoir. Il laissa Sa'ad en arrière, et, quand il fut seul, il chercha la lettre, la trouva et en brisa le cachet pour savoir si lui ou son frère était nommé gouverneur. Le gouverneur était Sa'ad. Le péché pénétra dans son âme, son cœur se remplit de colère et d'inimitié. Cependant, Sa'ad entra dans Qantrâra, et commença à gouverner avec équité, conformément aux préceptes d'Allah ; il eut sa chaire et sa mosquée. D'autre part, Nefats, à peine rentré dans le pays, se plut à calomnier l'imâm disant qu'il corrompait la discipline des Croyants, qu'il se plaisait à s'entourer d'une sorte de cour, qu'il portait des vêtements de soie, qu'il se livrait à la chasse et qu'il priait les pieds chaussés d'éperons⁽¹⁾. L'Imâm, instruit

(1) Nous n'en sommes pas encore au moment où l'Imâm, donnant pour raison qu'il est incapable de défendre seul la secte des Ibâdites, remettra toute son autorité entre les mains des clercs ; mais bientôt nous le verrons présenté à l'admiration des fidèles, comme un moine plutôt que comme un roi. Déjà le parti dont Nefats est le chef, accuse Felah de se livrer au plaisir de la chasse : et cependant Felah était surtout, comme on l'a vu plus haut, un homme de guerre. Un extrait du *Kitâb et Ouad'a*, et la discipline actuelle des Tolba de l'Ouâd Mezâb, nous mettent à même de comprendre ce passage de la chronique et d'en montrer la valeur historique. Nous lisons dans le *Kitâb et Ouad'a* : « La prière exige, pour être valable, l'observance d'un grand nombre de préceptes, dont vingt sont *obligatoires*, dix avant la prière, et dix pendant la prière. Parmi les dix qui précèdent la prière.... le quatrième est relatif au vêtement, en vertu de cette parole du Très-Haut : composez votre attitude en tout lieu de prosternation, c'est-à-dire, suivant plusieurs commentateurs, composez votre costume pour toute prière. Ce précepte se subdivise en quatre chapitres : d'abord, l'origine du vêtement doit

de ces propos, manda Nefâts près de lui. « Il ne lui saurait pas mauvais gré de ce qu'il dirait on sa présence. S'il disait la vérité, l'Imâm se punirait lui-même ; mais si ses paroles

être *helâl* (permise, acceptable) ; secondement, le vêtement doit être pur de toute souillure ; troisièmement il doit être exempt de *tout ce qui abolit la prière, par exemple, la soie lisse ou grégée, et le fer* ; quatrièmement, il doit être drapé conformément à la sounna. » Les Orthodoxes ne sont pas si sévères. Nous lisons dans l'Abrégé de Sidi Khelil « Malgré ce qui a été indiqué tout à l'heure, et d'après l'avis d'hommes éclairés, celui qui, s'élevant contre la règle canonique, prie avec un vêtement de soie, *quoiqu'il puisse en mettre un autre*, ou avec quelque objet ou parure en or, fait une prière valable. Il en est de même pour celui qui, en priant, a dérobé quelque chose, ou qui a vu ou regardé ce qu'il ne devait pas voir, sur sa personne ou sur d'autres. » La fin de cette citation soulèverait à bon droit l'indignation des Ibâdites. Il est donc *obligatoire*, suivant ces derniers, de se débarrasser du haïk de soie, des bottes brodées d'or, et des éperons de fer avant la prière. Si l'Imâm Felah oubliait ce précepte, sa prière devait être abolie ; il pouvait être regardé comme novateur, mécréant, et ses sujets étaient déliés de leur serment d'obéissance envers lui. Ajoutons à cela ce que nous avons observé dans l'Ouâd Mezâb. Les tolba s'y distinguent des laïques par leur attitude recueillie et certains traits de leur costume. Ils s'interdirent de porter autour de la tête les cordelettes (brîma) que les Arabes multiplient à l'envi pour se donner plus de majesté ; ils ne portent jamais d'armes ; ils réprouvent d'une manière générale l'usage du fer ; ils ne chassent jamais. En un mot ils se distinguent des guerriers par mille détails que l'on trouve résumés dans la Régie d'Abd el Kafi. J'ai marqué plus haut que, d'après le Koran, le guerrier qui combat dans la voie d'Allah est l'égal du dévot qui prie ; mais les ecclésiastiques Ibâdites n'ont pas tardé à faire pencher la balance à leur profit. Aujourd'hui, dans l'Ouâd Mezâb, nul laïque ne peut se présenter, même dans la demeure particulière d'un 'azzâb, sans avoir enlevé d'abord, non-seulement tout ce qui le souille, mais encore tout ce qui le distingue des clercs. Il enlève ses éperons, ses chaussures, ses armes, sa brîma, et s'assoit, non pas à côté, mais en face du 'azzâb, en contrebas. Je crois que, dès le neuvième siècle de l'ère chrétienne, il en était à peu près de même à Tahèrt, et que l'Imâm qui

étaient mensongères, alors... » Cet « Alors » de l'Imâm contenait une menace. Aussi, quand Nefâts eut entendu le messenger, il répondit : « Le « Alors » d'un sultan, c'est la mort. » Et il se mit à professer des doctrines sans fondement. Ainsi, il soutint que la Khitba est une innovation, et un jour qu'on l'interrogeait sur une question de droit : « Quand un homme est mort laissant un frère paternel et un cousin germain, lequel des deux hérite, » il répondit : « Le cousin germain ou bien le frère paternel. » C'était ajouter erreur sur erreur. Les Mchèkh affirment que n'eût-il émis que cette décision, il serait mécréant pour ce seul fait.

Nefâts avait un neveu qui fit un rêve une certaine nuit, et vint le raconter à son oncle ; il lui dit : « Explique-moi mon songe. J'ai vu un homme qui amoncelait de l'orge en tas. Tout à coup, un chat a paru sur le sommet de ce tas d'orge et y est resté. » Nefâts répondit : « Cela signifie un homme qui accumule connaissances sur connaissances, et qui se soumet au démon. » Le jeune homme répliqua : « O mon oncle, c'est toi qui es cet homme. »

Une autre fois, il était entré dans une habitation pour voir quelqu'un ; mais celui qu'il cherchait était absent ; il sortit. L'homme revint, et sa femme lui apprit la visite de Nefâts. Aussitôt, il monta sur une ânesse et suivit les traces de Nefâts, fort désireux de le rejoindre, car il partageait son hérésie. La nuit vint. L'homme arriva près de Nefâts, et sur le point de l'aborder, il l'entendit qui disait : « Tu es dans les ténèbres, et tu fais les ténèbres, ô Nefâts. » Il voulait dire

vivait toujours au milieu des tiers était forcé d'en adopter toutes les pratiques. La crainte perpétuelle de la *Tebrîa*, le maintenait sous leur domination.

« tu obscurcis ton esprit. » En l'entendant répéter ces paroles, l'homme se dit à lui-même : « Comment suivrais-je un guide qui avoue qu'il mène aux ténèbres ? Et il revint sur ses pas.

Nefâts occupait dans toutes les sciences, et surtout dans celle de la jurisprudence et des interprétations, un rang éminent ; mais sa haine contre l'Imâm et son ambition altéraient son jugement. On raconte qu'une femme vint un jour lui demander une consultation, et lui dit : « Que dis-tu d'un œuf propre cuit dans de l'eau salie ? » Il répondit : « Attends ici que je sorte. » Il entra dans la maison, prit un œuf et un morceau d'indigo, les mit dans de l'eau et les plaça sur le feu. Ensuite il enleva l'œuf et le dépouilla de son écaille. L'indigo avait teint la coquille et pénétré dans l'intérieur, de sorte que l'œuf lui-même était teint en bleu. Il sut ainsi que la coquille n'empêchait pas l'impureté. Il sortit et dit à la femme : « L'œuf cuit dans l'eau sale est sale. »

Sa'ad se mit en campagne pour surveiller Nefâts, qui s'était retiré chez les Nefousa. Il craignait qu'il ne s'y formât un parti, et il résolut de bâtir une maison dans les environs du séjour de Nefâts. Ce dernier, qui était excellent architecte, voulut l'aider dans la construction de cette maison, et, en effet, il en bâtit une partie de ses mains. Or, un jour que les gens s'étaient rassemblés pour le consulter, Sa'ad, considérant cette multitude, voulut prévenir le reproche d'entretenir de bonnes relations avec Nefâts ; il lui dit en pleine assemblée : « Quand donc abandonneras-tu ton hérésie, ô Nefâts ? » Nefâts répondit : « Qu'Allah me préserve de l'hérésie, ô Cheikh. » Lorsqu'il fut seul avec ses amis, Sa'ad leur dit : « Certes, c'est mal le récompenser de son travail

en plein visage ; mais j'ai craint une émeute dans la foule, et c'est pourquoi j'ai agi ainsi. Cependant, il mérite bien de la galette et de la viande. »

Nefâts alla en Orient et parvint à Baghdâd. Il y demeura longtemps. Il s'y était lié avec un habitant de la ville et passait la journée dans sa boutique, causant avec lui. Or, comme il était dans cette boutique, il entendit un crieur qui publiait un avis. Il dit à son ami : « Que veut ce crieur public ? » Le maître de la boutique lui répondit : « Il proclame que celui qui rendra réponse à l'Émir des Croyants touchant certaines questions, pourra lui demander ce qu'il voudra. » — « Moi, je rendrai réponse à l'Émir des Croyants, » dit Nefâts. — « Tais-toi, répliqua l'homme ; il te coupera la tête si tu ne lui réponds pas. » « Non, dit Nefâts, je répondrai à toutes ses questions. » Quand le garde du Sultan passa devant la boutique, le patron lui dit : « Voici un homme qui se fait fort de répondre aux questions de l'Émir des Croyants. » Le garde prit Nefâts, le conduisit au palais, et demanda la permission de l'introduire. Le Sultan y consentit. Quand il fut en sa présence, Nefâts le salua suivant les règles ; le Sultan le fit approcher, l'interrogea sur son état, son pays, sa famille, ses projets. Nefâts lui dit : « O Émir des Croyants, je suis un Berber ; nous ignorons les élégances du langage ; je te prie de me laisser parler librement devant ta cour. » — « Parle à ton gré, » dit le Sultan. Alors le Sultan lui posa une première question, et il y répondit ; il continua de l'interroger, et Nefâts continua de bien répondre. Les grands, les légistes, les savants de Baghdâd étaient réunis là. Ils l'interrogèrent à leur tour jusqu'à ce qu'ils fussent fatigués, mais ils ne purent le vaincre. Le Sultan le considéra

quelque temps, étonné de rencontrer tant de science dans un homme de mine si piteuse et de manières si rudes ; il dit : « Excellent miel dans un vilain pot. » Nefâts entendit cette allusion, et répondit : « Homme excellent dans un vilain tombeau. » Cet « homme excellent » était, dans sa pensée, le livre (Divan) de Djâbir ben Zeïd, enfermé sans profit dans la bibliothèque du Sultan⁽¹⁾. Le Sultan, blessé de cette

(1) Les Tolba de l'Ouâd Mezâb ne tarissent point d'éloges sur le compte du fameux légiste Djâbir ben Zeïd. Ou verra plus loin, dans l'extrait que je me propose de donner du Livre du Cheikh Abou el Abbas, les détails que la tradition a consacrés touchant ce personnage vénéré. Je veux en détacher les traits principaux de sa physionomie :

« ... Parmi les mêmes, Djâbir ben Zeïd el Azdii (qu'Allah lui fasse miséricorde), océan de science, lumière de la religion, base de la doctrine, ami d'Ibn 'Abbas (qu'Allah l'agrée), et le plus illustre de ses amis et de ses disciples. Abou Tâlib le Mecquois a rapporté dans son livre de l'Aliment des cœurs cette parole d'Ibn 'Abbas : « Interrogez Djâbir ben Zeïd ; allez à lui de l'Orient et de l'Occident ; vous ne sauriez épuiser sa science. » Eïas ben Moaouïa a dit : « J'ai vu Boçra ; il n'y a pas un légiste supérieur à Djâbir ben Zeïd. » D'après Abou Sofîân, Djâbir ben Zeïd allait en pèlerinage tous les ans. Or, une certaine année, le gouverneur de Boçra lui fit dire qu'il lui interdisait le pèlerinage parce qu'on avait besoin de lui. Il répondit : « J'irai néanmoins. » Le gouverneur le fit mettre en prison, puis, quand on lui eut annoncé que le mois de Dou el Hidja était commencé, et que la lune venait de paraître, il le délivra. Djâbir retourna chez lui, alla à sa chamelle qu'il avait préparée au voyage, la sella, prit quelques provisions, et dit à sa femme lâmina : « Si l'on t'interroge, ne dis pas que je suis parti ce jour-ci. Il arriva sur la colline de 'Arafa au moment où les pèlerins s'y tenaient debout. La chamelle se roula prise de convulsions, et les assistants dirent à Djâbir : « Égorge-la. » Mais il répondit : « Je ne tuerai point une chamelle qui a vu la lune de Dou el Hidja à Boçra. La chamelle se rétablit, et Djâbir voyagea encore avec elle vingt-quatre fois, tant pour le pèlerinage que pour l'Omra.

« D'après Abou Sofîân, Djâbir et Abou Bilâl avaient rendu

parole, se fâcha et rappela Nefâts au respect, puis il dit : « Demande ta récompense. » — « Ma récompense, répondit Nefâts est que tu me donnes le Divan de Djâbir ben Zeïd pour que je le copie. »

visite à 'Aïcha, mère des Croyants, et lui avaient reproché sa conduite à la journée du Chameau : elle en avait demandé pardon à Allah. — On rapporte qu'un jour Djâbir vit un des gardiens de la Maison d'Allah qui priait du haut de la Ka'aba : il dit : « Comment cet homme peut-il prier sans Qibla ? » Ibn 'Abbas qui était aux environs entendit ou apprit cette parole ; il dit : « Si Djâbir est dans le pays, cette remarque doit être de lui. » — Tsâbet vint trouver Djâbir, comme il était près de sa fin, et lui dit : « Désires-tu quelque chose ? » Djâbir répondit : « Je désire voir avant ma mort El Hasan de Boçra. » Ce dernier se cachait par crainte d'El Hadjaje. Il vint cependant, et, se penchant sur Djâbir, lui dit : « Dis *la ilah illa Allah*, il n'y a de Dieu qu'Allah. » Djâbir leva les yeux et répondit : « Qu'Allah nous préserve du feu de l'Enfer. » Comme El Hasan s'en étonnait, Djâbir lui dit : « La foi ne saurait suffire si elle est récente, et si l'âme ne s'est pas acquis depuis longtemps des mérites par des œuvres pieuses. »

« D'après Abou Sofîân, Djâbir était intimement lié avec Iezîd ben Abi Moslem, secrétaire d'El Hadjaj. Iezîd vint un jour le chercher et le présenta à El Hadjaj. Ce dernier lui demanda : « Lis-tu le Koran ? — Oui. — Connais-tu les devoirs obligatoires ? — Oui. » Il l'en félicita, puis il ajouta : « Je veux te donner la première place de Qâdi qui sera vacante. » Djâbir s'en défendit, disant : « Je suis trop faible pour cela. » — « Jusqu'où va ta faiblesse ? » dit El Hadjaje. — « Jusqu'au point de ne pouvoir pas mettre d'accord une femme et sa servante, si elles se disputent. » — « Certes, c'est là de la faiblesse, dit El Hadjaje ; mais ne puis-je rien faire pour toi ? » — « Certainement, » répondit Djâbir. — « Et quoi ? » — Donne moi un traitement et écarte de moi les méchants. »

« Un jeune homme vint trouver Djâbir ben Zeïd, et lui dit : « Quelle est l'action hardie la plus méritoire ? » Djâbir répondit : « C'est de tuer Khardala. » Le jeune homme ne le connaissait pas ; mais, comme Khardala était dans la mosquée avec d'autres musulmans, Djâbir le désigna en posant la main sur lui. Le jeune homme frappa Khardala

Le Sultan y consentit ; mais, comme Nefâts fut sorti, quelques-uns de ses vizirs lui dirent : « Quoi, Emir des Croyants, le divan de Djâbir ben Zeïd est dans ta ville, dans ta bibliothèque, et tu l'accordes gracieusement à cet homme ! il l'emportera loin de ton pays, car nulle part ailleurs, chez personne autre, il ne pourrait le trouver. Tu as vu quelle est l'intelligence de cet homme, et quelle science considérable il possède bien qu'il n'ait point eu de maître : que sera-ce grand il possédera le divan de Djâbir ben Zeïd ? » Le Sultan, en entendant ces paroles, se repentit de la promesse qu'il avait faite à Nefâts, et dit à ses vizirs : « Je lui ai promis de le laisser copier ce livre : comment l'en empêcher ? Un Sultan n'a pas le droit de manquer à sa parole. » Les vizirs répondirent :

entre les deux épaules d'un poignard empoisonné. Il fut arrêté ; quand le Gouverneur lui dit : « Je sais que tu n'a pas fait cela de toi-même ; nomme-moi celui qui t'a conseillé ; » il refusa de répondre, et fut mis à mort. Khardala était un délateur qui avait causé la perte de plusieurs Musulmans. — Un jour, le fils de Djâbir ben Zeïd sortit de la maison, et vint trouver son père devant la porte. Djâbir accueillit l'enfant et le caressa, puis dit aux assistants : « Vous voyez comme je l'aime. » — « Assurément. » — « Eh bien, croyez-moi, je ne l'aime pas tant que je ne lui souhaite la mort comme un bonheur à lui et à ses frères ; ensuite, je souhaite la mort à moi-même, puis à ma femme Iamina. — « Mais, lui dit-on, tu aimes donc ta femme moins que tes enfants ? » — « Ce n'est pas cela, dit-il. Je ne veux pas rester, dans ce bas-monde, un seul jour sans femme. » — Djâbir ben Zeïd était né deux ans avant la mort d'Omar ; il mourut en l'an quatre-vingt-seize. »

Comme on peut le voir ici, les Ibâdites comptent parmi leurs ancêtres des personnages de différente sorte. Djâbir ben Zeïd n'a lien d'Abou Bilâl. Tandis que ce dernier préfère la mort au seul spectacle de la tyrannie, Djâbir demande une pension au tyran El Hadjaje. Djâbir ne recule pas non plus devant l'assassinat, et se rapproche ainsi des Mchèkh, tristement célèbres de la secte des Ismaïliens.

« Dépêche vers lui et fais-lui dire : Je t'ai promis de te laisser copier le divan de Djâbir ben Zeïd ; mais je ne te donne pour cela qu'un jour et une nuit à ton gré. Copies-en alors autant que tu le pourras. Ma décision est irrévocable. » Ne-fâts comprit que les vizirs avaient tramé quelque nouvelle ruse contre lui ; il se contenta de répondre : « Emir des Croyants, je ferai ce que tu désires. » Il sortit et acheta une quantité considérable d'encre composée de noix de galle, de suie et de gomme ; il fit construire un grand bassin enduit de chaux et de ciment, destiné à être rempli d'encre, de sorte que les copistes du livre pussent s'asseoir tout autour et travailler ensemble ; puis, quand le jour le plus long de l'année fut venu, il fit proclamer dans la ville qu'il offrait un dinar pour ce jour à tout écrivain qui viendrait travailler pour lui, et un demi-dinar à tout lecteur qui dicterait à chaque écrivain.

On vint à lui de tous côtés, et quand l'aurore se leva, l'ouvrage de Djâbir ben Zeïd était copié, excepté un seul livre. Les copies formaient la charge de neuf chameaux. Ne-fâts demanda au Sultan la permission de copier ce dernier livre ; mais le Sultan refusa : alors, il le pria de le lui laisser lire une seule fois en sa présence, et, comme le Sultan y consentit, il l'apprit par cœur tout entier dans cette seule lecture. Ensuite il dit : « Je le sais par cœur et je te le réciterai, si tu le veux. » — « Récite-le, » répondit le Sultan. Il le dit en effet mot par mot, jusqu'au bout. Alors le Sultan rassembla les grands de son royaume, ses amis et ses vizirs, et leur dit : « Certes cet homme nous a trompés, et nous ne pouvons plus rien contre lui. Il va partir, emportant le divan, et nous n'avons aucun moyen de l'en empêcher. Cependant voyez si la ruse que je vous vais proposer ne peut réussir.

Quand il sera sur le point de partir pour son pays, je me présenterai devant lui, et je lui poserai une question. S'il ne peut y répondre, je le mettrai à mort. Dans le cas contraire, vous l'interrogerez tous à votre tour, et s'il ne peut répondre à un de vous, nous le ferons également périr. » En effet, comme Nefâts allait quitter la ville, le Sultan se présenta devant lui entouré de ses familiers ; Nefâts avait déjà mis le pied à l'étrier pour monter sur sa mule ; le Sultan, puis tous ses familiers successivement lui posèrent des questions, et le retinrent jusqu'à l'heure de la prière ; mais ils ne purent rien contre lui. Nefâts se mit en route, il prit un chemin différent du chemin ordinaire, et put ainsi revenir dans le Maghreb. Parvenu aux environs de Trablès, il considéra que sa secte était bien faible ; il conçut de mauvaises pensées, et il craignit que le divan ne tombât entre les mains des Musulmans, compagnons de l'Œuvre. Il prit donc cet ouvrage, l'emporta et l'enfouit dans une cachette connue de lui seul, en un lieu écarté. Personne n'a pu découvrir cette cachette jusqu'à ce jour. Certes c'est là un acte de jalousie condamnable et punissable au premier chef. Qu'Allah nous en préserve et nous mette à l'abri des nouveautés du siècle qui confondent le jour et la nuit.

L'Imâm Felah ben ' Abd el Ouahâb (qu'Allah les agrée) gouverna pendant soixante ans avec une parfaite équité, clément envers ses sujets, et ne redoutant aucun blâme par devant Allah, puis il mourut (qu'Allah lui fasse miséricorde), et son successeur fut son fils Abou Beker. Mohammed ben Felah était alors absent et se trouvait en Orient. Dénoncé, emprisonné, puis relâché, il put enfin revenir vers son pays, mais comme il était déjà loin de ses ennemis, ces derniers trouvèrent par un calcul qu'il devait être roi, et se mirent

immédiatement à sa poursuite. De son côté, Mohammed possédait une science profonde de l'astrologie ; il fit ses calculs au moment où ils calculaient eux-mêmes, et ils le trouvèrent dans l'eau. Ils pensèrent qu'il était dans la mer et dirent : « Il s'est embarqué sur mer, vous ne pouvez plus rien contre lui. »⁽¹⁾

(1) Pour comprendre le sens de ce passage, il faut imaginer que Mohammed, ayant deviné par ses calculs le moment précis où ses ennemis, qui calculaient de leur côté, voyaient en quelque sorte toutes ses actions, prit la résolution de se plonger dans un bain ou dans une rivière. Ses ennemis le virent dans l'eau ou sur l'eau, et pensèrent qu'il s'était embarqué sur mer. La magie et l'astrologie ont toujours été, cultivées par les Berbers, au moyen âge, et ce fait peut être expliqué par cet autre que les doctrines sabéennes dans lesquelles l'astrologie tenait tant de place, étaient encore en faveur dans le Magreb au neuvième siècle de notre ère, comme en témoignent Ibn Khaldoun et plusieurs autres écrivains arabes. Maçoudi, dans ses *Prairies d'or*, insiste sur le goût des Berbers pour la divination et les sciences occultes. On n'ignore pas que dans les *Contes des Mille et une Nuits* tous les enchanteurs sont Maugrebins. Aujourd'hui même nos Berbers croient encore à la toute puissance des magiciens qui savent découvrir des trésors enfouis dans les ruines romaines, et j'ai vu maintes fois dans l'Aouras pratiquer la divination au moyen de grains de blé séparés par la personne qui consulte le sort, ou de lignes bizarres tracées sur le sable. Les Mchèkh musulmans n'ont pas combattu en face toutes ces superstitions ; ils ont jugé plus habile de les faire tourner à la plus grande gloire de la religion d'Allah, et ils ont admis tous les prodiges populaires, à condition qu'ils fussent considérés comme des marques de la faveur divine. De là le mot *karamat*, qui signifie tout ensemble *honneurs divins* et *miracles*. La suite véritablement fastidieuse des *karamats* qui remplissent toutes nos chroniques religieuses africaines, est digne d'étude, à ce point de vue aussi bien qu'au point de vue proprement historique que j'ai signalé plus haut. La bibliothèque d'Alger possède un assez grand nombre de manuscrits dans lesquels il est traité de la divination. Je dois de les connaître à M. Mac-Carthy, dont je ne saurais assez louer, après tant d'autres, la science et la complaisance, et je veux en donner

Ils revinrent sur leurs pas, et Mohammed ben Felah (qu'Allah l'agrée) arriva jusqu'à Tahèrt. Quand la dissension éclata entre son frère et Ibn 'Arfa, Mohammed (qu'Allah l'agrée) se tint à l'écart des deux partis et ne fut ni avec son frère ni avec ses adversaires. Après l'imâmat de son frère Abou Beker, Mohammed fut nommé Imâm à son tour.

IMAMAT DE MOHAMMED BEN FELAH (qu'Allah l'agrée).

Les Musulmans s'étant réunis en assemblée nommèrent Mohammed ben Felah leur imâm personnel. Il n'y eût point de scission pendant son gouvernement. Sa justice et sa libéralité étaient sans égales, et les Nefousa ne le comparaient qu'à son aïeul 'Abd er Rahman ben Roustem (qu'Allah les agrée). On eut pris la porte de sa maison pour la porte d'une mosquée ; on veillait aux environs, les uns priant, les autres lisant le Koran, les autres s'instruisant dans les

ici la liste, même réduite, pour piquer au moins la curiosité des chercheurs : *De l'art de la divination au moyen des astres*, par El Teriki ; *id.* par Mouhi ed Din ben 'Arbi ; *Récit d'un rêve que et Tsâlebi a fait en 271* ; *Explication des songes*, sans nom d'auteur ; *Traité de Magie*, sans nom d'auteur ; *De l'écriture sur le sable*, par El Trabllessii ; *De l'art d'expliquer les songes*, par Ibn Serin ; *Id.*, par El Quelfi ; *Id.*, par El Qadessi ; *Le Quintuple, vide en son centre, formules pour conjurer les génies et en obtenir de l'or*, sans nom d'auteur ; *Trois livres sur l'art d'écrire les charmes, les talismans, et sur l'art de prédire l'avenir au moyen de l'écriture sur le sable*, attribués par les Mahométans au prophète Daniel ; *De la Science des tableaux cabalistiques*, sans nom d'auteur ; *Traité des Êtres surnaturels*, par El Charaoui ; *Science des Talismans, d'après l'ancien système des Berbers et des Ioniens*, avec figures, sans nom d'auteur ; *Explication des songes ou délectation du chercheur dans la connaissance des temps par le calcul*, par Abou Djabir El Khaçani.

sciences divines et profanes. Il gouverna quarante années, irréprochable dans ses mœurs et craignant Allah plus que personne de son temps. Il parvint à une grande vieillesse. Il avait composé de nombreux ouvrages clairs et victorieux pour répondre aux dissidents. On leur attribua, dit-on, une valeur de dix-neuf dinars ; mais Allah seul le sait.

GOUVERNEMENT DE YOUSEF BEN MOHAMMED BEN FELAH
(qu'Allah les agrée).

Après la mort de Mohammed, le gouvernement fut confié à son fils Yousef, et son imâmat dura quatorze ans. Il n'éprouva ni difficultés, ni résistances, et ses sujets ne se révoltèrent jamais contre lui. Eliâs Abou Mansour était alors son lieutenant unique dans le Djebel Nefousa, et le Qâdi d'Abou Mansour était 'Amrous ben Felah el Nefousi (qu'Allah l'agrée). 'Amrous était fort savant et avait écrit beaucoup de livres sur les Principes et sur la Jurisprudence ; et la mort l'empêcha d'exécuter un travail considérable dans lequel il distinguait les questions d'intelligence, les questions de tradition, les questions de conseil⁽¹⁾. C'était un esprit fin, sagace, prompt à la riposte.

(1)

بهرز بين مسايل النظر ومسايل السنة وراى العلمين

Je traduis mot pour mot *Msaïl en Nader par questions d'intelligence*. Les Musulmans appellent ainsi tous les sujets d'étude ou de curiosité en dehors de la religion, tels que la rhétorique, la grammaire, la logique. Ils se servent aussi dans ce cas du mot المقول *el M'aqoul*, l'intelligible. Je traduis pareillement *Msaïl es Souna* par *question de tradition*. Ce sont toutes les questions qui peuvent être

On raconte qu'une fois un homme en amena un autre devant lui, l'accusant de quelque délit, et quand 'Amrous demanda au défendeur ce qu'il avait à dire, ce dernier resta sans réponse. 'Amrous le foula au pieds ; il est vrai qu'il portait des pantoufles mais Abou Mansour Eliâs qui était présent, lui dit : « 'Amrous, tu as été bien vif envers cet homme. » 'Amrous ferma la main et dit à Abou Mansour : « Combien de doigts ? » — « Cinq » répondit Abou Mansour. — « Je ne me presse pas autant que toi, répliqua 'Amrous, car tu n'as pas compté les doigts un par un du premier au dernier. Certes, je suis prêt à te rendre ton cachet, si tu ne me laisses pas libre sur trois points : libre de tuer quiconque attaque la religion des Musulmans, libre de tuer quiconque s'oppose à l'accomplissement de la justice, libre de tuer quiconque dévoile quelque secret honteux chez les Musulmans. »

Abou Mansour déployait beaucoup de zèle pour la Doctrine, et ses enfants le continuèrent dans le gouvernement du Djebel Nefousa. Les jours de combat, il s'avancait seul contre l'ennemi au-devant des siens, comme un taureau. Il montait une mule, et jamais les flèches ne l'atteignirent, ni lui ni sa mule. Il fut toujours pur de tout reproche devant Allah.

Yagoub ben Abi Yagoub (qu'Allah lui fasse miséricorde) a rapporté que Abou Mansour se mit à la poursuite du fils de Khelef, vers la fin du gouvernement des Rostemides.

résolues au moyen du Koran et des compilations religieuses qui en dérivent. Cet ordre de connaissances est nommé d'un seul mot المنقول , el Menqoul, l'extrait, parce qu'en effet il est extrait du livre sacré. Les *questions de conseil*, « Msaïl raï el Mouslimin », sont l'ensemble des arrêts et décisions prises par l'assemblée des Musulmans. On les nomme aussi الإجماع , el Idjem'a.

Ce dernier s'enfuit chez les Zouagha, les réunit autour de lui et les décida à le défendre. Ils étaient en effet de la secte de son père, et ils y persistèrent avec énergie, jusqu'à ce qu'ils l'abandonnassent dans des circonstances que nous exposerons plus tard, s'il plaît à Allah. Abou Mansour et les Nefousa qui l'accompagnaient arrivèrent dans les environs de Trablès ; ils y trouvèrent les Zouagha rassemblés en grand nombre, campés autour de la tente de Khelef et prêts à combattre pour lui. Alors un des Anciens les plus âgés des Beni Iahrasen, nommé Abou Mselma, leur dit : « O Zouagha, voulez-vous accepter une des trois propositions suivantes : la première, d'abandonner les environs de Trablès, de vous retirer à Djerba, de vous y fortifier, et d'y garder votre ami ; la seconde, d'envoyer une députation à l'Imâm, à Tahèrt, et de lui demander qu'il vous donne le fils de Khelef pour gouverneur, en vous affranchissant de votre dépendance vis-à-vis des Nefousa ; la troisième, de me confier le fils de Khelef ; je le conduirai chez les Nefousa, et je vous garantis formellement qu'il ne lui sera fait aucun mal. » Quand il eut fini de parler, un homme des Zouagha s'écria : « Ce Iahraseni ne cherche qu'à tendre quelque piège aux Khelfia. » — « Que dis-tu ? » dit Abou Mselma. Mais un autre intervint, et dit : « Tu n'as rien entendu, Abou Mselma, rien. » Il répondit : « Je n'ai rien entendu. » Puis il appuya ses mains contre terre et se leva.

Les Zouagha se préparèrent à combattre Abou Mansour. Le combat eut lieu en effet, et fut extrêmement violent. Ils furent vaincus, et se débandèrent. Or, toute la campagne de Trablès était alors couverte de petits arbres, que les cultivateurs plantaient partout à leur gré ; pour empêcher les bêtes

sauvages et les animaux domestiques de nuire à ces plantations, on avait relié les arbres les uns aux autres par des cordes de toute grosseur. Les fuyards vinrent donner contre ces cordes, et comme ils ne pouvaient passer ni par dessus ni par dessous, Abou Mansour en tua un très grand nombre. Il revint ensuite dans le Djebel Nefousa. Ce qui restait des Zouagha se retira à Djerba⁽¹⁾, et le fils de Khelef se mit sous la

(1) Ce passage de la Chronique vient heureusement compléter ce qu'ibn Khaldoun nous apprend de l'île de Djerba. Suivant lui (*Hist. des Berb.* t. 1, p. 245), cette Ile devrait son nom aux Djerba, *fraction des Lemaïa*. Comme les Lemaïa sont les fondateurs de Tahèrt, et n'ont pas cessé, pendant le moyen-âge d'être de fervents Ibâdites, l'île de Djerba peut être considérée, dès le neuvième siècle de notre ère, comme un des forts de l'Ibâdisme, à la façon de Tahèrt et du Djebel Nefous. Au reste, voici ce qu'en dit le même Ibn Khaldoun, dans son troisième volume (ibid. III, p. 63) : « L'île de Djerba est située près de Cabès, et à l'est de cette ville. Elle a soixante mille de longueur, de l'Est à l'Ouest ; sa largeur, du côté de l'Occident, est de vingt milles, et du côté de l'Orient, quinze . Elle est à soixante milles au Sud des îles Kerkinna. Le figuier, le dattier, l'olivier et la vigne y viennent très bien. Elle est renommée pour ses pommes et pour ses étoffes de laine. On y fabrique des toiles rayées qui servent à envelopper le corps, et des toiles unies pour les habits. Comme ces objets sont fort recherchés, il s'en exporte beaucoup. Les habitants appartiennent à la race berbère et font partie de la tribu des Ketama. En effet, il s'y trouve, encore aujourd'hui, des Sedoutkich et des Sadghîan, peuples d'origine ketamienne. On y rencontre aussi des Nefza, des Hooura, et quelques fractions d'autres tribus berbères. Dans les temps anciens, les Djerbiens *professaient le kharedjisme*, et même de nos jours, on y trouve deux branches de cette secte hérétique. L'une, qui est ouahbite, occupe la moitié occidentale de l'île, et a pour chefs les Beni Semoumen ; l'autre est nekkarite, et habite la moitié orientale. La seule famille marquante est celle des Semoumen, son autorité étant reconnue également par les deux partis.

protection d'un d'entre eux qui lui donna l'hospitalité dans un des Ksour de l'île nommée *Kherdanet*.

« Lors de la conquête musulmane, Djerba fut soumise par Rouaïfa Ibn Tsabet, chef qui appartenait à la famille anse-Tienne des Beni Melek Ibn en Nedjar et à la colonie militaire arabe établie en Égypte. Il reçut du Khalife Moaouïa le gouvernement de Tripoli, en l'an 46 (666-7) et, ayant envahi ce pays, il s'empara de Djerba l'année suivante. Djerba resta entre les mains des vrais croyants jusqu'à l'époque où le Kharedjisme fut introduit parmi les Berbères. En l'an 331 (942-3), pendant la révolte d'Abou Yezîd, les Kharedjites y pénétrèrent de vive force, et *imposèrent leurs croyances aux habitants*, après avoir tué et mis en croix leur chef, Gueldîn. El Mansour Ismaïl, le Fatemide, reprit l'île et y fit mourir les partisans d'Abou Yezîd.

« Quand les Arabes eurent enlevé aux Sanhadja (Zîrides) les plaines de l'Ifrikia, les habitants de Djerba se mirent à construire des navires et à insulter les régions maritimes. En l'an 529 (1156), la flotte d'Ali Ibn Yahia, le souverain Ziride, les força à rentrer dans l'ordre. En l'an, 529 (1134-5), les Chrétiens de la Sicile occupèrent Djerba, après avoir subjugué le littoral de l'Ifrikia. Chassés en 548 (1153-4) par un soulèvement des habitants, ils y rentrèrent de nouveau, emmenèrent en esclavage beaucoup de monde, et y établirent des agents chargés d'administrer les gens du peuple et les cultivateurs. Enfin, cette île passa sous l'autorité d'Abd el Moumen et des Almohades. »

Ibn Khaldoun nous donne ici comme date de l'introduction du *Kharedjisme* dans l'île de Djerba l'année 942 de notre ère, époque à laquelle Abou Yezîd, chef des Noukkar, en a fait la conquête. Cette assertion, ajoutée à quelques autres déjà notées, nous montre qu'il ne possédait que des données vagues sur les sectes issues d'Abd Allah ben Ouahb. En outre, dans ce chapitre consacré aux populations de l'île de Djerba, il omet les Zouagha, auxquels notre chronique fait une si large part. En combinant ses renseignements avec ceux de la chronique, nous voyons d'abord que les Djerba, fraction des Lemïa, introduisirent dans l'île qui porte leur nom, la pure doctrine ouahbite des Ibâdites de Tiaret et du Djebel Nefous, puis s'accrurent de divers groupes issus comme ceux des Lemaïa (*Hist. des Berb.* t. 1, p. 245). Des Ketama se joignirent à eux, et peut-être l'emportèrent en nombre ;

Abou Mansour entreprit encore une expédition contre les Zouagha, avec le concours des Nefousa ; mais, quand il approcha de Djerba, il envoya un homme des Beni lahra-sen chez le Zouaghi, qui protégeait le fils de Khelef, et cet homme portait une bourse contenant cent dinars. (Le Zouaghi était un certain Mâkil des Beni-Mezata). Le messenger d'Abou Mansour le salua, lui prit la main, et lui fit glisser la bourse dans sa manche. Le Zouaghi lui demanda des nouvelles du Cheikh et lui dit : « Quand tu serais venu nous demander même nos enfants, nous te les aurions livrés. »

Cependant Abou Mansour s'avavançait. Son habitude était, quand il était en marche, de frapper sur un tambour à l'heure de la prière. Tous les soldats s'arrêtaient, du premier au dernier. Il priait avec eux deux reka'at, puis se remettait en route ; il n'était plus qu'à trois milles environ du Ksar habité par le [ils de Khelef.

Mais ce sont les Lemaïa qui formèrent, au point de vue religieux, le noyau le plus important de cette moitié ouahbite de Djerba, signalée par l'historien des Berbers. Ensuite, des Zouagha, Khelfites, expulsés de leur territoire par les Nefousa, allèrent s'établir à Djerba. Ces Kheltites étaient Ouahbites, mais non pas Ouahabites, c'est-à-dire qu'ils refusaient, de reconnaître l'Imâm 'Abd el Ouahâb. Enfin Abou Yezîd eut donné aux Noukkar une puissance considérable en les faisant triompher momentanément des Fatimites, ces Noukkar envahirent Djerba à leur tour et se mêlèrent probablement aux Khelfites, avec lesquels ils avaient de grandes affinités ; car, Ouahbites comme eux, ils avaient comme eux leurs raisons pour ne pas reconnaître l'Imâm 'Abd el Ouahâb. La lutte que mentionne Ibn Khaldoun, quand il nous apprend que « les Kharedjites imposèrent de vive force leurs croyances aux habitants de Djerba », dut avoir lieu entre les Noukkar et les Ouahbites, sectateurs d'Abd el Ouahâb, c'est-à-dire entre les Nefza ou les Hooura, sectateurs d'Abou Yezîd, et les Lemaïa.

L'homme se dirigea vers le fils de Khelef et dit : « Eh, Emir, descends, il y a longtemps que tu n'as fait de veuves parmi les femmes des Zouagha. » Le fils de Khelef répondit : « Ne m'appellez donc pas Emir, brutes de Berbers. » Il parlait ainsi parce qu'il pensait avoir affaire à un étranger qui n'aimait pas les Berbers. Il fut livré à Abou Mansour. Depuis lors, il n'y eut plus ni révoltes ni combats dans Djerba. Conduit dans le Djebel Nefous, il fut enfermé dans une prison où il resta jusqu'au moment où les Nefousa discutèrent la question de savoir à quel endroit le pied d'un condamné devait être coupé. Ils allèrent le trouver et l'interrogèrent. Sa décision fut que le pied devait être coupé au-dessus du talon, et il ajouta à ce propos : ils me consultent et ils me tiennent en prison. On rapporte qu'il se convertit à la pure doctrine des gens de Vérité, et mena une vie exemplaire. Allah sait si cela est exact. Ensuite Abou Mansour mourut, et Felah ben el 'Abbas fut nommé gouverneur des Nefousa pendant l'imamat de Yousef (qu'Allah lui accorde ses grâces).

BATAILLE DE MANOUA ET CHUTE DE L'IMAMAT

Plusieurs de nos compagnons ont rapporté que les Nefousa étaient le plus ferme appui de la sultanie des Rostemides établis à Tahèrt, et que leur dénuement était sans égal. L'Imâm 'Abd et Ouahâb dit à ce propos⁽¹⁾ :

(1) L'histoire des sectes religieuses est le seul fil conducteur qui nous guide sûrement à travers les luttes confuses en apparence des Berbers africains pendant le moyen-âge. Elle explique tout. Elle jette même une vive lumière sur les questions de race, car chaque secte, et, dans les sectes, chaque schisme est en quelque sorte le monopole d'un groupe distinct. Ainsi, pendant cette période qui s'étend du milieu du huitième siècle au milieu du dixième, l'Afrique

« Cette religion subsiste par les sabres des Nefousa et les biens des Mezata. » Or, le gouvernement des Imâms

se partage entre les Beni Ifren Çofrites, les Aourba Zeïdites (Idricites), les Lemaïa et les Nefousa Ibâdites, les Hooura Noukkar en grande partie, les Zouagha Khelfites, les Ketama Chiites ismaïliens. Plus tard les empires des Almoravides et des Almohades dériveront de causes semblables. Enfin, la grande invasion arabe du onzième siècle n'eut pas seulement pour résultat d'introduire en Afrique une race nouvelle : elle y implanta la doctrine religieuse de nos Malekites. Le Chroniqueur ibâdite nous fait toucher ici au fond même de toutes ces révolutions. L'ibâdisme s'était répandu d'abord presque en même temps au Sud de Trablès chez les Hooura, les Louata et les Zouagha, dans la montagne des Nefousa et dans le Djebel Demmer, dans le Sersou, à Tiaret, chez les Lemaïa, dans le Sahara, chez les Beni Ouargla, les Sedrata, les Beni Righa, et probablement dans la moitié Sud-Est de l'Aouras ; mais cette doctrine religieuse, la plus pacifique peut-être de toutes celles qui soient sorties de l'islamisme, était incapable de donner une cohésion durable à des groupes si divers. Nous verrons plus loin comment une partie des Beni Ouargla et un bon nombre des Hooura adoptèrent le schisme des Noukkar ; nous verrons aussi bientôt que des doctrines fort différentes de l'ibâdisme se propagèrent même parmi les fondateurs de Tiaret, sujets directs des Rostemides ; nous venons de voir les Zouagha, désireux sans doute de s'affranchir du joug des Nefousa, se dire Khelfites. Les Nefousa seuls restèrent de purs ibâdites. A ce moment décisif de leur histoire, ils auraient pu certainement lutter avec énergie contre les Aghlebites, ranimer par le prestige de quelques victoires le zèle de tous leurs frères, et fonder quelque grand empire analogue à celui que fonderont les Ketama Chiites, quelques années plus tard ; ainsi ils auraient au moins empoché le schisme des Noukkar de prendre tant d'extension ; mais l'ibâdisme répugne à l'effusion du sang : il se contente de se défendre. Ses héros ne sont point les guerriers, mais les Mchèkh, j'allais dire les prêtres, martyrs. Essentiellement démocratique, il ne fait point de part aux ambitions des grands chefs. Enfin, justement parce qu'il n'admet d'autre commandement que le commandement d'Allah exprimé dans le Koran, il prête à la dispute, à l'indiscipline, car les hommes ne sont pas assez purs pour suivre longtemps un chef invisible.

noirs prit ombrage des Nefousa. Des habitants de Kirouan et de Trablès leur écrivirent que c'était sur eux que s'appuyait le gouvernement des Persans de Tahèrt. Metouekkel, des Beni 'Abbas, était alors Khalife de Baghdad. Au reçu de ces lettres, il envoya vers le Maghreb une armée dont il confia le commandement à Ibrahim ben Ahmed, des Beni el Aghleb. Quand il arriva dans le Maghreb, aux environs de Trablès, les Nefousa se réunirent et tinrent conseil pour savoir s'ils le laisseraient passer et marcher sur Tahèrt⁽¹⁾. De son côté,

(1) On peut s'étonner de ce que la Chronique d'Abou Zakaria ait semblé jusqu'ici ignorer les Aghlebites, qui cependant eurent quelques démêlés avec les Ibâdites. Ou n'ignore pas que le premier souverain aghlebite, Ibrahim ibn el Aghleb, avait été investi du pouvoir par le khalife Haroun er Rechîd, en l'an 800, qu'il occupait Kirouan, que ses successeurs fondèrent Rakkada et Tunis, et que leur puissance se faisait sentir dans l'Ouest jusqu'à Biskra et Tobna. Ils ne succombèrent que devant les armes du chiite Abou 'Abd Allah, en 909 de l'ère chrétienne. Ils furent donc contemporains d'Abd el Ouahâb, de Felah, de Mohammed ben Felah, de Yousef ben Mohammed, en un mot, de nos Imâms ibâdites. Leurs vices monstrueux, leur cruauté, leur ivrognerie, dont l'historien En Noueïri nous donne tant d'exemples, devaient exciter au plus haut point l'indignation de tous les Berbers ouahbites, et laisser au moins quelques traces dans leurs souvenirs. Nous tenterons d'expliquer ce silence par ce fait que les Ouahbites désignent toujours leurs ennemis orthodoxes, quels qu'ils soient, par le nom de Mes'ouda, les Noirs, à cause de la couleur du drapeau des 'Abbassides. Qu'il s'agisse des gouverneurs temporaires envoyés d'Orient à Kirouan pendant le huitième siècle, ou de souverains aghlehites du neuvième, ce nom leur suffit, et ils s'inquiètent peu d'en savoir davantage sur ces « réprouvés, » à moins que quelque grande bataille n'ait gravé le nom d'un d'entre eux dans leur histoire.

Considérons ensuite que les Aghlebites n'entreprirent de quelque sorte que par exception des expéditions contre nos Ibâdites. Ils avaient trop à faire avec les révoltes de leurs milices et divers complots

Ibrahim leur envoya demander qu'ils lui accordassent un passage le long de la mer aussi étroit qu'ils le voudraient, n'eut-il que la largeur d'un turban, pour lui et son monde. Ils

qui occupèrent les règnes d'Ibrahim, d'Abou el 'Abbas 'Abd Allah, de Ziadet Allah ben Ibrahim, etc., de 800 à 856 ; ensuite, ce fut la guerre de Sicile. la prise d'Enna, le sac de Syracuse en 878, sous le règne d'Abou Ishâc Ibrahim. Quand ils combattaient les Berbers, ils n'avaient pas besoin d'aller les chercher aussi loin que Tahèrt et le Djebel Nefousa : les Louata et les Hooura de la Tunisie les provoquaient d'eux-mêmes en interceptant leurs communications avec le Zab. Cependant Ibn et Atsir rapporte qu'en l'an 239 de l'hégire (853-854) « Mohammed ibn el Aghleb bâtit près de *Tahèrt* une ville qu'il nomma El Abasia ; mais elle fut bridée quelque temps après par *Afelah ben Abd el Ouahâb*, l'Ibâdite, qui reçut du gouvernement omméïade d'Espagne, une somme de cent mille dinars en récompense de ce service. »

Ici, il s'agit d'un évènement considérable qu'il était impossible de passer sous silence. Le plus cruel, et peut-être le plus puissant de tous les souverains aghlebites entre en lutte avec les Nefousa ; il les bat ; il les persécute ; il massacre leurs principaux Mchèkh. C'est de cette époque que les Mchèkh actuels de l'ibâdisme font dater la ruine de leur doctrine : notre Chroniqueur devait nous raconter cette bataille et ces persécutions. Nous avons la bonne fortune de posséder, sur ce point historique, un récit d'El Noueïri, qu'il est très intéressant de comparer à la version des Ibâdites. El Noueïri ne nous indique pas où eut lieu la bataille entre Ibrahim et les Nefousa ; mais il est facile de reconnaître dans son récit la bataille de Mânoua de notre Chroniqueur. La seule différence capitale qui distingue les deux textes est que, dans celui d'El Noueïri, Ibrahim ben El Aghleb est présenté comme se dirigeant de Kirouan vers l'Égypte, et que dans celui d'Abou Zakaria, il vient d'Orient, se dirigeant vers Tiaret, à la tête d'une année syrienne, tout comme les premiers conquérants arabes. Évidemment, la vérité est avec El Noueïri. Ibrahim ben Ahmed, dit, El Noueïri, fit les préparatifs d'une expédition en Égypte où il se proposait d'aller attaquer Ibn Touloun. Ses troupes rassemblées, il quitta Tunis le 10 du mois de Moharrem, et se rendit à Raccada, où il séjourna jusqu'au 22 du mois suivant (en 895 ou 896 de l'ère chrétienne). Quand il reprit sa marche,

répondirent par un refus. Ibrahim, voyant qu'il lui fallait retourner ou combattre, se prépara au combat, et dit aux siens : « Prenez vos armes et vos vivres, préparez vos âmes, et suivez le bord de la mer. N'attaquez pas ces gens-là, car ils nous laisseront le chemin libre ; mais, s'ils nous arrêtent,

le peuple de la province de Nefousa se rassembla dans le dessein de s'opposer à son progrès, et, vers le milieu du mois de rebiâ second, un combat acharné eut lieu entre les deux partis. Meïmoun l'eunuque succomba dans cette bataille, ainsi que plusieurs autres ; mais, à la fin, Ibrahim mit l'ennemi en pleine déroute, et le poursuivit l'épée dans les reins, jusqu'au bord de la mer. Un grand nombre des fuyards se jetèrent à l'eau pour se sauver, mais on les y tua tous jusqu'au dernier, de sorte que les flots furent teints de leur sang. A ce spectacle, Ibrahim s'écria : « Oh, si cette victoire avait été remportée sur les ennemis de Dieu, quel honneur cela me ferait ! » A ces paroles, un de ses officiers lui dit de faire venir un des cheikhs nefousites et de l'interroger sur sa croyance religieuse. Le prince se fit amener quelques-uns de leurs docteurs, et leur demanda ce qu'ils pensaient d'Ali fils d'Abou Talib ; à quoi ils répondirent : « Ali était infidèle ; il est maintenant dans le feu de l'enfer, et quiconque refuse de le déclarer infidèle, encourra la même punition. » — « Est-ce là l'opinion de tout votre peuple ? » demanda Ibrahim. Sur leur réponse affirmative, il déclara que ce serait maintenant un bonheur pour lui que de les faire mourir. S'étant alors assis sur son trône, il se fit amener un des prisonniers ; lui ayant fait couper ses vêtements à la hauteur des épaules, il le frappa au cœur avec un javelot qu'il tenait à la main, et avant de s'arrêter, il en tua cinq cents de la même manière. Avant fini avec les Nefousa, il poursuivit sa marche jusqu'à Trablès. De Trablès, il s'avança jusqu'à Aïn Taourgha, ou plus de la moitié de ses troupes l'abandonna pour rentrer en Ifrikia » — « Voici comment l'auteur du *Baian* explique cet événement « À Taourgha, Ibrahim tua quinze hommes et donna l'ordre de cuire leurs têtes, faisant accroire en même temps que lui et ses officiers voulaient en manger. L'armée en fut épouvantée, les soldats se dirent : l'Emir est devenu fou ! et ils se mirent à désertir. » (*Append. au t. I de la trad. d'Ibn Khaldoun, par M. de Slane*).

combattez. » Les Nefousa en eurent nouvelle, et quelques-uns d'entre eux dirent aux autres : « Laissez cet homme-là, et ne l'attaquez pas ; » mais l'assemblée des Musulmans n'y voulut pas consentir. Or Sa'âd ben Abi Iounès était de ceux qui déconseillaient l'attaque ; on lui dit : « Sa'âd, tu désires sauver Qantrâra, tu as peur de mourir. » Il répondit : « O Musulmans, je n'ai point les intentions que vous me prêtez ; mais je crains que la vache ne soit égorgée et que son veau ne la suive. » La vache était le Nefousa, et le veau Qantrâra.

Tous sortirent et marchèrent au-devant de l'ennemi. Ils le rencontrèrent en un lieu nommé Mânoua. Là était une ville forte des temps anciens. Le combat fut acharné, et on n'en mentionne pas de plus violent à cette époque dans l'Occident. Un soldat des 'Abassides provoquait les Musulmans à la lutte, et chaque fois qu'il luttait contre un homme, il le tuait. Ebn et 'Abbas, lieutenant ('Amil) des Nefousa marcha contre lui, bien que ses amis voulussent le retenir, et le mit à mort. Les lignes d'hommes tombaient comme des pans de murs. Les pertes devinrent bientôt considérables des deux côtés, et les Nefousa comptèrent un si grand nombre de morts et de blessés, qu'ils songèrent à la retraite. Voyant cela, leur Ouali, Afelah ben et 'Abbas ordonna à l'homme qui portait le drapeau, de l'enfoncer en terre pour qu'il restât debout à la même place, et que personne ne songeât à fuir. Le porte-drapeau refusa. Comme le combat continuait, Afelah ben et 'Abbas revint à lui, et lui dit : « Plante le drapeau. » L'homme refusa encore, et répondit : « Je l'ai porté devant ton grand-père, et il ne m'a jamais dit cela ; je l'ai porté devant ton père, et il ne m'a jamais dit cela. Si je

plante le drapeau, tu en répondras devant Allah. » Il planta le drapeau. Aussitôt Afelah se retira et abandonna les siens. On rapporte qu'il avait désapprouvé vivement la marche à l'ennemi et la bataille. Cependant, les Ibâdites entourèrent le drapeau droit au milieu d'eux, s'obstinant à ne pas fuir, et empêchant l'ennemi de passer. Ils mouraient en grand nombre. Alors, un de leurs chefs, un Voyant, considéra longuement ce drapeau debout et ces gens qui mouraient tout autour. Il dit : « Certes, Allah veut que cette affaire finisse. » Il alla vers le drapeau et l'abattit d'un coup de sabre. Quand les Musulmans virent le drapeau tombé, ils prirent la fuite et se dispersèrent de toutes parts.

D'après les rapports les plus véridiques de nos frères de la Doctrine, les gens de la montagne qui combattirent à Mânoua, étaient au nombre de douze mille, quatre mille Nefousa et huit mille autres Berbers. On comptait dans cette troupe quatre cents docteurs de la foi.

On raconte que Amrous ben Fetah, monté sur un cheval rapide, agitait à l'arrière garde et protégeait la retraite avec la plus grande bravoure. L'ennemi ne pouvait rien contre lui, et désespéra bientôt de le tuer ou de le prendre par la force. Alors on alla chercher des cordes, on les tendit au-dessus du sol, et on le poussa vers l'endroit où elles étaient tendues. Son cheval s'abattit, et il fut pris. Emmené et conduit devant un chef des impies, il refusa de demander grâce, et répondit simplement : Vous n'entendrez pas de moi une seule parole. Je vous demande seulement que vous ne me dépouilliez pas de mon seroual. » On se mit à le couper par morceaux en commençant par le pouce. Quand le fer arriva

près de l'épaule, il rendit témoignage et entra dans la miséricorde d'Allah.

Quelques jeunes filles des Nefousa étaient sorties avec leurs parents, et parmi elles était la sœur d'Amrous ben Fetah. Elle craignit pour elles les violences des mécréants. Aussi ordonna-t-elle à chacune d'elles de choisir une personne qui les mariât par procuration aux jeunes gens qui les désireraient. Elle était très versée dans la connaissance de la loi.

Ce qui restait de Nefousa se retira dans la montagne et s'y fortifia ; puis on délibéra sur la révocation de Felah ben el 'Abbas et son remplacement par son cousin. Tous furent d'accord pour le déposer, excepté Abou Mârrouf et quelques autres, qui craignaient un schisme. Des savants et des légistes, il ne restait alors qu'Abou el Kacem el Boghtouri, et 'Abd Allah ben el Kheir, qui rendaient leurs décisions dans le Djebel Nouân. Sans eux, la doctrine aurait été supprimée jusqu'au jour de la Résurrection Felah fut révoqué et remplacé par son cousin. Quand il en reçut nouvelle, il entra dans une violente colère ; il avait alors près de lui un de ses plus chauds partisans, il lui dit : « Défends-moi. » L'homme répondit : « Je ne puis te défendre seul. » — « sauve au moins mes biens », répliqua Felah. Abou Mârrouf ayant appris cette scène, alla trouver Felah. Il le trouva en effet fort irrité, mais il parvint à le détourner de la scission qu'il projetait, et lui conseilla la patience. Felah avait confiance en lui depuis le jour où Abou Mârrouf avait prié les Nefousa de ne pas le déposer. Il suivit donc son conseil. D'ailleurs, le gouvernement de son cousin ne dura que trois mois environ. Il ne savait point commander. Le peuple l'abandonna et revint à Felah.

On raconte qu'après la journée de Mânoua, quand la nuit se fut faite sur le champ de bataille, un soldat d'Ibrahim ben Ahmed vint chercher son frère parmi les morts pour l'emporter et l'enterrer ; il le trouva, en effet, et le chargea sur une bête de somme ; mais il aperçut une forme à peu près semblable à un lévrier qui errait parmi les morts du côté des Musulmans, et il l'entendit qui disait : « Proclamez le nom d'Allah, ô gens du paradis. » Les morts musulmans répondirent tous : « Allah est grand. » La forme humaine passa du côté des soldats 'Abbassides et dit : « Aboyez, chiens de l'enfer. » Tous aboyèrent, et même son frère déjà placé sur la bête de somme, aboya. Il laissa le cadavre retomber à terre, et s'enfuit l'abandonnant sur le chemin.

Quand l'ennemi se fut rassasié du massacre des Nefousa et de leurs alliés, il apprit que le reste des gens de notre doctrine s'était retiré à Qantrâra. Il marcha vers eux et les atteignit. Il les attaqua après le lever du soleil, en fit un grand massacre, et choisit quatre-vingts de leurs légistes et de leurs docteurs, qu'il attacha avec des entraves.

On rapporte que lorsqu'il sortit de Qantrâra, il demanda s'il restait encore des gens de la doctrine. On lui dit qu'il y avait dans le Nifzaoua un de leurs plus savants légistes, nommé Abou Beker Yousef et Nefousi. Il envoya des messagers de ce côté, avec ordre de ramener le cheikh. Quand ce dernier les vit venir, il leur demanda la permission de prier deux reka'at avant de partir avec eux, et quand il les eut priés, il invoqua le secours d'Allah (qu'il soit exalté). Allah envoya un vent extrêmement violent et une ombre épaisse qui sépara le cheikh d'avec ses ennemis. Le Cheikh prit la main de son fils Yousef, car il était presque aveugle,

et se dirigea vers Maouteh (ماوته)

Cependant l'impie ennemi d'Allah marchait vers la ville de Kirouan, emmenant les quatre-vingts docteurs. Tous portaient des entraves Or, parmi eux, était un savant nommé Ibn Ietsoub, dont les talons avaient été coupés. Quand vint la nuit, ses compagnons l'exhortèrent à fuir ; mais il n'y voulut point consentir, à moins qu'ils ne le lui ordonnassent. Ils le lui ordonnèrent ; alors, il fit sortir son pied de l'entrave et s'échappa. Or, quand on était venu pour l'entraver, il avait bien montré d'abord que ses pieds manquaient de talons ; mais on l'avait entravé quand même. Cependant, après sa fuite, Ibrahim ben Ahmed se vengea sur ses compagnons, et les fit tous massacrer jusqu'au dernier. Ensuite il continua sa marche sur Kirouan, y pénétra et s'y fortifia.

C'est lui qui fit bâtir une suite de poste-vigies sur toute la côte du Maghreb, depuis Sebta jusqu'à Alexandrie, et voici pourquoi il le fit : Au moyen de l'observatoire qu'avait bâti Alexandre Don l'Kornin, les habitants d'Alexandrie apercevaient les voiles des Roum sur la mer aussi loin qu'elles fussent, et ainsi ils étaient en mesure de les éloigner d'eux et de tout leur voisinage. Or, quand Ibrahim ben Ahmed eut bâti ses châteaux le long de la mer, il ordonna aux Alexandrins d'allumer un feu dès qu'ils apercevraient une voile des Roum au moyen de la lorgnette de l'Observatoire ; les gens du château le plus voisin devaient en allumer un à leur tour aussitôt qu'ils verraient ce signal, et ainsi de suite sur toute la ligne des châteaux, dont le dernier était à Sebta. Ainsi les Musulmans, pourraient se défendre contre les Roum. En effet, pendant un très longtemps ensuite, les Roum ne purent

rien contre le rivage des Musulmans⁽¹⁾, et les Musulmans entreprirent, au contraire, contre eux et contre leur pays, des courses fructueuses. Le roi des Roum en conçut un vif chagrin ; il réunit les gens de son royaume et leur demanda quelle ruse il pourrait employer. Alors un Juif, à ce qu'on raconte, se présenta et dit : « O roi, si lu veux me permettre d'entrer dans le trésor public et d'y prendre ce qui m'est nécessaire, je t'affranchirai de ce souci, s'il plaît à Allah. » Le roi répondit : « Fais comme il te plaira, et puise à ton gré dans le trésor. » Le Juif alla donc au trésor et en tira une quantité considérable de perles de toute sorte et de pièces d'or frappées à l'effigie des anciens. Il s'en chargea et partit pour le pays d'Alexandrie. Là, il creusa des trous dans toutes les montagnes aux environs de la ville, et y enfouit ses richesses, puis il adopta une tenue et des allures magnifiques, et se présenta comme un homme savant dans l'art de découvrir les trésors des temps passés. La nouvelle de son arrivée parvint au Sultan du Caire ; ce dernier l'envoya chercher, et le Juif se mit à faire sortir du sol ce qu'il y avait

(1) Le texte porte « les Unitaires » *الموحدون*. Je le traduis par *Musulmans*, bien qu'il s'agisse ici des Mahométans en général, et que le mot « Musulmans » soit généralement réservé par la chronique aux seuls Ibâdites. *Musulmans* traduit, en effet, *الموحدون* plus exactement que *Mahométans*. Quant au sens exact de *Unitaires*, on sait que tous les Musulmans sont unitaires par rapport aux chrétiens, qui « associent » suivant eux, deux Dieux au Dieu unique, et les Ibâdites, les Çofrites, les Ouahhâbités actuels du Nedjed, se disent unitaires par rapport aux autres Mahométans. La légende ci-dessus est un de ces contes qui se mêlent si souvent aux souvenirs historiques des Berbers ; mais je ne sache pas que les Aghlebités aient jamais établi une suite de phares d'Alexandrie à Tanger.

enterré lui-même. Comme les richesses qu'il mit au jour étaient extraordinaires, il excita d'abord un grand étonnement, puis il gagna bientôt la confiance de tous. Quand il en fut là, il dit au Sultan : « Certes, il existe ici un trésor plus considérable que tous les autres réunis, Ce trésor est dans l'Observatoire, sous le télescope. Si le Sultan me permet de déplacer le télescope, nous enlèverons ce qui se trouve au-dessous, et nous le nettoierons, car il est rouillé, puis nous le remettrons en place. » Le Sultan y consentit par avidité, mais quand le télescope eut été déplacé par les gens qui devaient creuser en dessous et le nettoyer ensuite. Le Juif disparut sans laisser de traces. En vain on tenta de rétablir le télescope dans sa position primitive ; on n'y put jamais parvenir.

TRADITION CONCERNANT OBEÏD ALLAH⁽¹⁾ ET SON ARRIVÉE DANS LE MAGHREB, PUIS SES SUCCESSEURS EL KACEM ET SON FILS ISMAÏL ET SON FILS MAHAD, AINSI QUE LA MARCHE DE MAHAD SUR LE CAIRE ET LA MARCHE DU CHEIKH ABOU KHEZER, EN OUTRE RÉCIT DES LUTTES QUE SOUTINRENT CONTRE EUX LES IBÂDITES.

Un grand nombre de nos compagnons ont rapporté qu'Obeïd Allah vint de l'Orient, et que son origine remontait

(1) Ce personnage est le fameux Obeïd Allah et Mehdi, fils de Mohammed el Habib, onzième imâm de la secte chiite des Ismaïliens. Nous voulons d'autant plus insister sur cette secte, que ce fut elle qui ruina le petit royaume ibâdite de Tiaret.

Le mot Chiâ'a, d'on nous avons fait Chiïtes, signifie compagnons, « sectaires », et désigne les partisans d'Ali et de ses descendants. Leurs sectes s'accordent à déclarer :

- 1° Que l'imâm le doit pas être électif ;
- 2° Que l'Imâm est impeccable ;

à Ali ben Abi Taleb et à Fatma, fille de l'Envoyé d'Allah (qu'Allah répande sur eux ses bénédictions). Il savait par avance qu'il serait roi dans une ville nommée Touzer, et

3° Que le premier Imâm fut désigné par le Prophète ;

4° Qu'Ali fut la personne choisie pour cet office.

Ils devaient donc être ennemis mortels des Ibâdites ; car ces derniers veulent que l'Imam soit électif et constamment révocable ; en outre Ibn Moldjem, qui tua Ali, était un des leurs. L'histoire nous offre ici un spectacle curieux, éminemment dramatique, les héritiers de la doctrine et du meurtre d'Ibn Moldjem aux prises avec les descendants d'Ali, deux cent cinquante ans après le forfait.

Les sectes principales des Chiites sont :

1° Les *Zéïdites*. Une branche de cette secte admettait, comme les Ibâdites, l'imamat d'Abou Beker et d'Omar, et même l'élection de l'Imâm, à condition que le personnage choisi descendit de Fatma, femme d'Ali. Les Imâms zéïdites sont : Ali, fils d'Abou Talib ; El Hasan ben 'Ali, El Hocein ben 'Ali ; 'Ali Zeïn el 'Abedin ben el Hocein ; Zeïd ben 'Ali Zeïn, fondateur de la secte, tué en Orient ; Iahia ben Zeïd ; Mohammed ben 'Abd Allah, tué par les troupes d'El Mansour l'Abbasside, dans le Hidjaz ; Ibrahim, frère du précédent, qui eut le même sort : Mohammed, cousin des précédents, tué en Orient par les troupes du khalife El Motacem ; El Zendji, qui eut le même sort ; Idris, frère de Mohammed ben 'Abd Allah, qui fonda le royaume de Tlemcen et de Fez ; El Hasan Ibn Zeïd, qui fonda un royaume dans le Tabaristan ; El Atrouch, qui s'établit dans le Dilem. C'est donc de ces Zeïdites que sont sortis les Idricites de Fez. Cette considération, qu'une de leurs fractions admettait l'éligibilité de l'Imâm, s'ajoute à celles que nous avons déjà exposées, d'où il résulte qu'ils ne voulurent ni ne purent nuire réellement aux Ibâdites de Tiâret.

2° Les *Keïçanites*. Ils enseignaient que l'Imâmat passa des enfants de Fatma à un autre fils d'Ali, Mohammed Ibn et Hanefia (Keïçan, l'auteur de la secte, était client de ce Mohammed). De Mohammed, l'Imâmat passa à son fils Ibrahim, puis à son neveu 'Abd Allah es Saffah, fondateur de la dynastie des 'Abbassides. C'est pourquoi Ibn Khaldoun compte les 'Abbassides au nombre des Chiites.

3° Les *Imâmiens duodécémains*. Ils comptent jusqu'à douze

que de là sa puissance rayonnerait au loin. Il vint donc de l'Orient à Touzer ; mais quand il pensa que ce devait être là le point de départ de son gouvernement, et qu'il en consi-

le nombre des Imâms, et s'arrêtent sur le dernier, qu'ils prétendent toujours vivant, invisible. Ces Imâms sont, en descendance directe : Ali fils d'Abou Talib, El Hasan, El Hocein, 'Ali Zein el 'Abedin, Mohammed el Baker, Djâfer es Sadiq, Mousia el Qadîm, 'Ali er Rîda, Mohammed el Teki, 'Ali el Hadi, Hasan el 'Askeri, Mohammed el Mehdi el Montader (l'attendu). L'incarnation de Dieu dans la personne de l'Imâm, la transmigration de l'âme de l'Imam dans le corps de son successeur, et d'autres doctrines semblables, ont mérité à plusieurs de ces sectateurs le nom d'Extravagants (Cf. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs*, t. 1, p. 329, sq.). Hasan el 'Askeri étant mort prisonnier en 873, sa femme laissée enceinte, donna le jour à Mohammed, qui fut gardé en prison ; mais, suivant les Chiites, sa mère et lui sont enfermés dans la citerne de la maison paternelle, à El Hilla. Chaque soir, les Chiites de la secte amènent une monture harnachée à l'entrée de la citerne et invoquent Mohammed à voix basse : « Sors, ô Imam, viens à nous ! les hommes sont dans l'attente ; l'injustice remplit le monde, la vérité a disparu. Sors, et viens à nous ! » Dans les écuries du roi de Perse, on tient toujours un cheval bridé et sellé, afin que l'Imâm *attendu* ait une monture.

4° Les *Ismâiliens*. Ils admettent les six premiers Imams de secte précédente ; mais ils comptent pour Imâm, après Djâfer es Sâdiq, son fils Ismaïl. Ils disent que Mohammed fils d'Imân fut le septième et dernier des Imâms visibles et le premier des Imâms cachés. Ces Imâms cachés, qui se dérobent à leurs ennemis, manifestent leur autorité par des missionnaires (daïs). Il y eut, suivant eux, trois Imâms cachés, et la terre ne sera jamais sans posséder un Imâm, soit visible, soit caché, descendu de l'un ou de l'autre de ces trois, qui sont : Mohammed ben et Mektoum, fils d'Ismaïl ; Djâfer el Mosaddeq ; Mohammed et Habîb, fils du précédent. Ils comptent leurs Imâms par groupes de sept, comme les cieux et les planètes, et les lieutenants des Imâms, ou *Nakib*, par groupes de douze. Ils reprochent aux Duodécimains de prendre le nombre des Nakib pour celui des Imâms. Ces Ismaïliens sont les *Carmats*, qui fondèrent une dynastie dans le Bahreïn. C'est un

déra les habitants, il vit qu'ils n'avaient rien de ce qui convient pour fonder une dynastie ; car ils ne vivaient que d'expédients, et étaient boutiquiers pour la plupart. Il possédait une belle mule sur laquelle il était venu du Caire : un homme des Beni Djeltehin, fraction des Beni Ouasin la lui prit par force. 'Obeïd Allah écrivit le nom de cet homme, celui de sa fraction et celui de son pays. Il en vint bientôt à les mépriser et à les regarder comme inutiles, mais il demeura fort embarrassé, tantôt relevé tantôt abandonné par l'espérance, et ne sachant ce qu'il devait faire. Or un jour, sur le marché, il entendit un crieur qui disait : « Qui veut acheter du blé de Tazrout ? » Il alla vers lui et lui demanda s'il y avait dans le Maghreb une ville nommée Tazrout, autre que *Touzer*. L'homme répondit que ce nom était celui d'une guelaa des Ketama. 'Obeïd Allah trouva cette indication à sa convenance, et envoya chez les Ketama son affranchi El

de leurs Imâms, El Hasan ibn Sabbah, qui fonda en Orient la secte des *Hachichia* (Assassins). Enfin, Obeïd Allah el Mehdi, qui fonda dans le Maghreb la dynastie des Fatimites, est leur onzième descendant d'Ali par Mohammed el Habîb, Djâfer el Mosaddeq, Mohammed el Mek-toum, Djâfer es Sadeq, etc.

(Ce qui précède est extrait de l'appendice n° 2, t. II de l'*Hist. des Berb.* d'Ibn Khaldoun, trad. De Slane ; mais je ne saurais trop vivement recommander l'*Histoire des Druzes* de M. de Sacy. On peut aussi consulter *The Establishment of the fatemite Dynasty in Africa*, by Nicholson, Tübingen, 1840, traduction du manuscrit arabe de la Bibliothèque de Gotha, n° 261, ainsi que le texte arabe du *Baïan*, publié par M. Dozy. Le côté oriental de la secte Chiite, dominante en Perse et fort répandue dans l'Inde, a donné lieu à des études nombreuses dans lesquelles on ne voit pas sans surprise jusqu'à quel point l'Islamisme peut être altéré. Je citerai, à ce point de vue, les *Séances de Haidari*, ouvrage traduit de l'hindoustani, par M. l'abbé Bertrand, suivi de l'Élégie de Miskin, traduite de la même langue par M. Garcin de Tassy.)

Hidjâni⁽¹⁾ pour les inviter à adopter la doctrine des Chiites. Ils l'adoptèrent en effet. Un homme qui a voyagé dans le pays des Ketama m'a rapporté qu'on y trouve des Chiites

(1) Cet « affranchi » El Hidjâni est évidemment le missionnaire Abou 'Abdallah et Hocein ibn Mohammed ibn Zakaria, envoyé en Occident par Mohammed el Habib, troisième imâm caché, suivant les croyances de la secte des Ismaïliens. Nous résumerons un peu plus loin ce que l'on sait de ce personnage célèbre, qui chassa les Aghlebites et fut l'auteur de l'avènement des Fatimites. Ici, nous voulons expliquer ce surnom fort surprenant, El Hidjâni, que nous trouvons écrit dans la chronique الحجاني. Nous marquerons d'abord que le chroniqueur ibâdite ne possède que des notions assez vagues sur Abou Abdallah, qu'il appelle un peu plus loin Abou Mohammed, et que le surnom qu'il lui donne ne se trouve nulle part ailleurs. Ce surnom ne peut pas provenir d'Orient, sans quoi, les grands historiens qui nous parlent d'Abou Abdallah, tels qu'Ibn Khaldoun, Ibn et Atsir, En Noueïri, l'auteur du Baïan, l'auraient cité. Force nous est d'en chercher l'étymologie dans le nom de quelque tribu berbère africaine, dont l'auteur de la chronique aurait cru peut-être Abou 'Abd Allah originaire, ou dans le nom de quelque lieu que ce même Abou 'Abd Allah aurait habité longtemps ; à moins que, ce qui me semble inadmissible, on ne veuille le faire dériver de حَجْنٌ, *tenaciter adkæsit, avarè pepercit*. Premièrement, nous trouvons que la petite tribu des Addjana a suivi, dès le commencement, la fortune d'Abou Abdallah, et lui a fourni des lieutenants dévoués, tels que Abou Yousef Makinoun ibn Debara el *Addjani* (Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. II, p. 513). Cette tribu habitait très probablement à l'est du Belezma actuel, c'est-à-dire près du mont Aouras, où nous la retrouvons encore sous le nom de *Oudjana*. Ce nom signifie enfant de Djana, soit que Djana soit un nom d'homme, comme le veut Ibn Khaldoun, soit plutôt qu'il ait été primitivement le nom d'une divinité ou d'un prophète sabéen (*Chahrastâni*, trad. Haarbrücker, 2^o partie, liv. I, sect. 3, et Palgrave, Arabie centrale). Il est possible que notre Abou Zakaria ait surnommé Abou Abd Allah, El Addjani, et, par corruption, El Hadjani, à cause de ces Addjana. Secondement, on sait, d'après Ibn Khaldoun et les autres historiens, qu'Abou 'Abdallah s'établit dans le pays des Ketama, en un lieu nommé

encore aujourd'hui dans une de leurs forteresses nommée Halafah. Après cette conversion des Ketama, il leur donna pour lieutenant son affranchi Et Hidjâni, surnommé Abou Mohammed, qui fut chargé de leur enseigner le Koran et de les initier à la doctrine orientale. Ensuite, 'Obeïd Allah se dirigea vers Sidjilmâssa en passant par Ouârdjlân ; mais quand les gens de Onârdjlân le virent, ils l'accablèrent d'outrages, disant : « Voilà celui qui vient d'Orient pour être roi ». Ils lui crachèrent au visage, le frappèrent violemment, et les gens les plus animés contre lui étaient ceux de votre village ; c'est pourquoi il brûla la grande mosquée quand il revint. Nous raconterons plus tard cet événement en son lieu, s'il plait à Allah. 'Obeïd Allah demanda comment s'appelait le cheik de Ouârdjlân. On lui répondit : il s'appelle Ghïar. » — « Et où demeure-t-il ? » On lui répondit : « à Taghirât. » Il dit : « Leur Cheikh est Ghïar et leur pays Taghirât. Qu'Allah les contriste.⁽¹⁾ » Il sortit de Ouârdjlân et parvint à Sidjilmâssa.

Ikdjan, dont il fit sa forteresse et où il se défendit avec succès contre les Aghlebites. Ce nom « Ikdjan » doit visiblement se décomposer en *lk* ou *lch*, mot berbère qui signifie *corne, sommet*, et *Djan* ou *Djann*, dont nous venons de parler. Il signifie le sommet de Djann, le sommet consacré à Djann. Or, il n'y a pas loin de *Ikdjan* adouci à Idjani ou Hidjani. J'incline à accepter cette seconde étymologie, et à croire que les Ibâdites avaient surnommé Abou 'Abd Allah *el Hidjani*, à cause de son long séjour à Ikdjan.

(1) Le texte porte **غَيَّرَ اللهُ مَا بِهِمْ** qu'Allah change leur état. Ce qui précède est un jeu de mots dont l'origine est la dénomination de Fedj et Akhiar, *défilé, des gens de bien*, donnée par les Chiites au premier séjour de leur missionnaire Abou 'Abd Allah. Je dois faire remarquer aussi que le Chroniqueur ibâdite qui rédigea certainement sa chronique à Ouargla, écrit Ouârdjilân **وارجلان**.

Il y demeura longtemps. Sa réputation ne tarda pas à se répandre parmi le peuple. On disait qu'il s'était enfui d'Orient en emportant de grands biens. Ces propos le remplirent de crainte. Sidjilmâssa était alors gouvernée par un certain Elis'a ben Midrâr ; il se mit sous sa protection, et lui donna une partie de ce qu'il possédait pour qu'il le défendit. Il put ainsi vivre en sûreté⁽¹⁾. Or, il habitait l'étage supérieur

(1) Autant le chroniqueur ibâdite mérite confiance quand il nous expose les schismes de sa secte et les luttes qu'elle soutint contre ses ennemis, autant son témoignage doit être suspecté quand il s'élève plus haut et entreprend de résumer un chapitre de l'histoire générale de l'Afrique. Il semblerait d'abord que, les Chiites Ismaéliens ayant ruiné Tahèrt, les Ibâdites aient dû, plus que personne, consigner exactement dans leurs livres tout ce qui se rapporte à 'Obeid Allah et à Abou 'Abd Allah, son missionnaire ; mais il n'en est rien. Repliée sur elle-même, la secte ibâdite regardait les attaques qui lui venaient du dehors comme autant d'épreuves dont elle ne scrutait pas les causes. Il lui suffisait que la tradition populaire eût conservé à peu près le souvenir des grands événements extérieurs qui avaient modifié sa destinée, et la vérité historique lui était, en somme, indifférente à l'endroit de réprochés aussi méprisables à ses yeux que les Fatimites. On peut admettre aussi que l'incendie des bibliothèques de Tahèrt et de Ouargla soit pour beaucoup dans cette ignorance. Quoiqu'il en soit, il est curieux d'opposer ici le récit de la Chronique à celui d'Ibn Khaldoun, confirmé par les historiens les plus autorisés de l'islamisme. On y verra que le Chroniqueur ibadite a d'abord complètement renversé l'ordre chronologique des faits qu'il prétend exposer. Suivant lui 'Obeïd Allah serait arrivé à Ouargla avant que son missionnaire eût gagné à sa cause le pays des Ketama. Au lieu de nous apprendre, comme tous les autres historiens, que le Mehdi fut emprisonné à Sidjilmâssa, il imagine qu'il y exerça la souveraineté. Il se tait sur la longue et victorieuse lutte d'Abou Abd Allah contre les Aghlebites. Il est vrai qu'il nous donne de curieux détails sur le siège de Ouargla, ou plutôt de Kerima par les soldats du Medhi. Voici le récit d'Ibn Khaldoun :

« Un autre missionnaire de Mohammed-el-Habib, se nommait Abou Abd Allah el Hocein Ibn Mohammed Ibn Zékéria. On le

d'une maison dont le bas était occupé par le propriétaire, un des notables de Sidjilmâssa. Une nuit, cet homme vit en songe un dragon d'une taille démesurée enroulé dans sa

désignait aussi par le titre d'El Mohteceb (magistrat de police), parce qu'il avait rempli les fonctions de cette office à Basra. Quelques personnes disent que ce fut Abou el Abbas el Mektoum, frère d'Abou Abd Allah, auquel on donnait ce titre. Abou Abdallah s'était acquis le titre d'El Moallem (le précepteur), parce qu'il avait d'abord enseigné les doctrines des Imamiens (duodécemains). Mohammed et Habib, auquel il s'attacha, reconnut en lui un homme fait pour le seconder, et l'envoya en Yémen, afin de prendre les instructions d'Ibn Haucheb et d'aller ensuite établir une mission chez les Ketama. Abou Abd Allah étudia avec assiduité sous Ibn Haucheb, et après avoir assisté aux séances de ce maître et appris tout ce qu'il devait savoir, il se rendit à la Mecque avec les pèlerins du Yémen. Dans cette ville, il rencontra plusieurs notables de la tribu des Ketama, et se fit donner de nouvelles instructions par El Holouani et Ibn Bekkar. Parmi les Ketamiens qui étaient venus en caravane pour assister au pèlerinage, il fit la connaissance de Mouça Ibn Horeith, chef des Sekyan, branche de la tribu des Djemila, de Nasoud ibn Eïza ibn Mellal, de la tribu de Messalta, de Mouça Ibn Tekad et d'Abou 'l Caçem el Ourfeddjoumi, confédéré des Ketama. Après avoir gagné leur amitié, il se mit à les entretenir des doctrines professées par les Chiïtes et, comme il montra une piété extrême et une grande abnégation de soi-même, il fit sur leurs esprits une profonde impression. Les fréquentes visites qu'il rendit à ces chefs, dans leur camp, furent aussi agréables pour lui que pour eux. Quand ils se disposèrent à partir pour leur pays, ils l'invitèrent à l'y accompagner, mais, lui qui tenait à cacher ses véritables projets, n'y donna son consentement qu'après avoir pris d'eux des renseignements sur leur peuple, leurs tribus, leur pays et le prince qui y gouvernait. Ils lui apprirent alors qu'ils n'obéissaient au Sultan que par complaisance ; déclaration qui lui fit espérer un succès facile. Parvenus en Maghreb, ils évitèrent de passer par Cairouan, et se dirigèrent par le chemin du Désert, vers Soumana, ville où ils trouvèrent Mohammed Ibn Hamdoun Ibn Semmak, andalousien, qui était allé s'y fixer après avoir fait la connaissance et reçu les instructions d'El-Holouani. Cet émissaire accueillit Abou Abd Allah chez

maison. Il attendit le jour sans oser se remuer, rempli d'épouvante, et le matin il monta chez 'Obeïd Allah qu'il avait vu

lui, et, à la suite d'un entretien qu'ils eurent ensemble, il découvrit que son hôte était le missionnaire qu'on attendait. Les voyageurs s'étant alors remis en route accompagné d'Ibn Hamdoun, arrivèrent dans le pays des Ketama, en l'an 280 (893). Ils s'arrêtèrent à Ikdjan, ville située dans le territoire des Beni-Sekyan, branche de la tribu des Djemila. Mouça Ibn Horeith, chef de l'endroit, leur assigna un logement à Feddj el Akhyar (le ravin des gens de bien), se conformant ainsi à une déclaration faite par le Mehdi et dont il eut connaissance. Cet imam avait annoncé qu'il serait lui-même obligé d'abandonner son pays, qu'il aurait pour défenseur les gens de bien de son époque, et que leur nom serait un dérivé de la racine du verbe *ketem* (cacher). Une de Ketamiens se joignit à Abou Abd Allah ; leurs docteurs eurent des conférences avec lui et devinrent ses amis dévoués. Alors, il leur déclara que l'Imâmat appartenait à un membre de la famille (de Mahomet), et il les invita à soutenir la cause de l'agrée (er-rida). Les Kétamiens, en grand nombre, embrassèrent les doctrines du missionnaire, auquel ils donnèrent les noms d'Abou Abd Allah es Chiï et d'El Machreki (l'oriental).

« ...Mohammed el Habîb étant près de mourir, légua l'Imâmat à son fils 'Obeid Allah, et lui adressa ses paroles : « C'est toi qui es le Mehdi ; après ma mort, tu dois te réfugier dans un pays lointain où tu auras à subir de rudes épreuves. » Quand la nouvelle de cet événement parvint aux missionnaires qui se trouvaient en Ifrikia et en Yémen, Abou Abd Allah chargea quelques Ketamiens d'aller annoncer au Mehdi le triomphe que Dieu leur avait accordé et de l'informer que l'on désirait sa présence en Le bruit de l'apparition du Mehdi s'étant répandu partout, le khalife abbacide, El Moktefi, ordonna des perquisitions pour le découvrir. 'Obeïd Allah s'enfuit alors de la Syrie et passa en Irae, d'où il se rendit en Égypte avec son fils Abou 'I'cacem, qui était encore très jeune, et avec quelques amis dévoués accompagnés de leurs serviteurs. Il s'était d'abord proposé d'aller en Yémen, mais ayant appris qu'Ali Ibn El-Fald, le successeur d'Ibn Haucheb, s'était très mal conduit dans ce pays, il renonça à son projet et résolut d'aller trouver Abou Abd Allah, dans le Maghreb. En quittant le vieux

auparavant lire attentivement dans des livres. Il lui raconta son rêve, sans en nommer l'auteur. 'Obeïd Allah lui répondit : « Si ce rêve est véridique, il faut voir dans le dragon

Caire, il se dirigea sur Alexandrie, d'où il se remit en route avec ses amis déguisés en marchands. Aïça en Noucheri, gouverneur du Caire, avait déjà reçu une dépêche d'El Moktefi, renfermant le signalement du fugitif et l'ordre d'aposter des agents partout, afin de l'arrêter. Il parvint effectivement à découvrir les voyageurs, mais ne pouvant constater leur identité malgré le soin qu'il avait mis à les interroger, il jugea convenable de les relâcher. El Mehdi partit sur-le-champ et marcha à grandes journées jusqu'à Tripoli. Il avait emporté dans son sac de voyage plusieurs livres qu'il tenait de ses ancêtres ; mais, pendant la route ces livres lui furent dérobés. L'on dit que son fils Abou 'I Cacem se les fit rendre à Barca, lors de son expédition contre l'Égypte. Arrivé à Tripoli, il s'y arrêta et laissa partir les marchands qui composaient la caravane. Il envoya toutefois avec eux Abou 'I Abbas, frère d'Abou Abd Allah es auquel il avait donné l'ordre d'aller joindre ce missionnaire dans le pays de Ketama. Abou 'I Abbas voulut s'y rendre, en passant par Cairouan ; mais, comme Zîadet Allah l'Aghlebide était déjà prévenu des mouvements du Mehdi et faisait subir à tous les voyageurs un interrogatoire sévère, il fut arrêté et questionné comme les autres. Ne pouvant rien retirer de lui, Zîadet Allah le fit mettre en prison et envoya au gouverneur de Tripoli l'ordre de se saisir du Mehdi. Celui-ci échappa au danger et, passant près de Constantine où il n'osa pas entrer, il continua sa route jusqu'à Sidjilmessa. Elîça Ibn Medrar, souverain de cette ville, l'accueillit avec distinction ; mais ayant ensuite appris par une lettre de Zîadet Allah ou du khalife El Mokteli, selon un autre récit, que son hôte était le Mehdi dont les émissaires se donnaient tant de mouvement dans le pays des Ketama, il le fit mettre en prison.

Cette nouvelle ne découragea pas le missionnaire Abou 'Abd Allah. Pendant que son maître courait de telles aventures depuis l'Égypte jusqu'au Sud du Maroc, il avait engagé une lutte gigantesque contre les Aghlebites, au bout (le laquelle il entrevoyait le triomphe de sa doctrine et le règne du Mehdi. Il s'était établi fortement d'abord à Ikdjan, entre Djemila, Sétif et Mita, puis il lit sa place d'armes de Tazrout, à douze kilomètres environ de Mila, dans le territoire de Ghasnan. Après

immense un roi dont la puissance s'étendra sur l'Orient et sur l'Occident. » En entendant ces paroles, l'homme s'inclina devant lui, lui baisa la main, et dit : « Pardonne-moi, ô mon maître. » — « Et pourquoi me demandes-tu pardon ! » dit 'Obeïd Allah. Il répondit : « C'est moi qui ai fait

diverses luttes, il réunit sous son commandement les Addjisa, les Zouaoua et toutes les tribus des Ketama. En 902, attaqué par une armée des Aghlebites, il quitta Tazrout pour Ikdjan, et y laissa la patience de ses ennemis. Les vices et l'incapacité du dernier Aghlebite, Ziadet Allah, lui rendirent bientôt la tâche facile: il prit Bellezma, Tobna, Tidjist, Baghaïa, Mermadjenna, Tifèch, Constantine, envahit l'Ifrikia à la tête de 200,000 hommes, fut partout vainqueur, pilla Laribus. Ziadet Allah abandonna Rakkada et s'enfuit en Orient. Abou 'Abd Allah entra, sans coup férir dans la dernière capitale des Aghlebites (avril, 909), et se signala par la clémence ; ensuite, il retourna sur ses pas, à marches forcées, pour aller délivrer 'Obeïd Allah à Sidjilmâssa.

« Abou 'Abd Allah partit pour Sidjilmessa afin de délivrer 'Obeïd Allah ; mais avant de se mettre en marche, il désigna son frère pour gouverner l'Ifrikia pendant son absence, et il plaça auprès de lui le chef Addjanien Abou Zaki Temmâm Ibn Temâm. Aussitôt qu'il se fut mis en campagne, une agitation extrême se répandit par tout le Maghreb, les Zenata s'étant empressés d'abandonner le pays qu'il devait traverser et d'offrir leur soumission. Eliça Ibn Midran, souverain de Sidjilmessa, auquel il envoya une députation dans l'espoir de l'amener à un accommodement, en fit mourir tous les membres et sortit de sa ville pour livrer bataille. Quand les deux armées se trouvèrent en présence, celle d'Eliça recula dans le plus grand désordre, et il prit lui-même la fuite, suivi d'un petit nombre d'amis. Le lendemain, les habitants de Sidjilmessa allèrent au-devant du Chiti et l'accompagnèrent jusqu'à la prison où le Medhi et son fils étaient enfermés. Les en ayant fait sortir, il prêta hommage au Medhi et les fit monter à cheval, puis il marcha à pied devant eux, ainsi que tous les chefs de tribu, et les conduisit ainsi au camp, en versant des larmes de joie : « Le voici, s'écria-t-il, le voici, votre seigneur ! » Eliça tomba entre les mains des personnes envoyées à sa poursuite et fut mis à mort par l'ordre du Chiite.

ce rêve ; c'est dans cette maison que j'ai vu le dragon en songe, et aucun autre que toi n'y demeure avec moi. » Cet incident fortifia les espérances d'Obeïd Allah. Il demeura donc dans Sidjilmâssa jusqu'à ce qu'il fût parfaitement instruit en fait de jurisprudence et de commentaires du Koran. On venait lui soumettre des différends ; les gens le questionnaient sur leurs affaires. Enfin, le gouverneur de la ville le fit venir chez lui, le consulta plus souvent que tous ses autres amis, et le nomma premier ministre. Quand les soldats étaient réunis pour quelque expédition, s'il leur ordonnait de sortir, ils remportaient toujours un succès ; mais s'il le leur défendait et s'ils passaient outre, ils en étaient certainement punis par quelque défaite. Un jour ils préparèrent un coup de main important. 'Obéïd Allah donna ordre de sortir, et ils partirent en effet au moment fixé.

Ils remportèrent une grande victoire. A partir de ce moment, ils lui remirent le soin de tous leurs intérêts. Elis'a ben Midrâr mourut. Les habitants de la ville s'empressèrent d'offrir le commandement à Obeïd Allah ; mais il refusa, craignant qu'ils ne le tuassent ; il leur dit : « Je suis étranger ; offrez le commandement à un autre. » Mais ils ne voulurent rien entendre, sinon qu'il devait régner sur eux. Il prit donc en main le gouvernement de Sidjilmâssa et des tribus berbères environnantes ; il s'empara des villes et villages voisins ; il alla jusqu'à se rendre maître de Fez. Quand il fut ainsi parfaitement sûr du pays et des armées, il dépêcha vers son serviteur El Hidjâni chez les Ketama, et lui enjoignit de rassembler tous les partisans de sa doctrine qui obéissaient à ses ordres, et de les amener à Sidjilmâssa.

EL HIDJANI SORT DU PAYS DES KETAMA ET SE DIRIGE
VERS SIDJILMASSA.

Au moment où cette lettre dans laquelle son maître lui donnait un ordre si précis parvint à El Hidjâni, ce dernier était parvenu au comble de la puissance chez les Ketama. Il avait commencé par faire preuve de connaissances profondes en astrologie, et s'était rendu si agréable à tous que tous s'empressaient de lui obéir. Il avait eu bientôt près de lui environ quatre cents jeunes gens des Ketama, qui suivaient ses leçons. Or, un jour, il les réunit et leur dit : Je ne suis pas venu pour être votre précepteur, mais pour être votre roi. » Ils accédèrent à son désir et le servirent comme des sujets. Quand l'ordre lui vint de se rendre à Sidjilmâssa, il leur dit qu'il avait trouvé dans sa science qu'il vaincrait l'émir de Sidjilmâssa et s'emparerait de son État. C'est ainsi qu'il entraîna l'armée des Ketama.

On raconte que Doucer, fille de Yousef ben Mohammed ben Felah ben 'Abd el Ouahâb (qu'Allah les agrée), après que son père eut été victime de la ruse des fils de Ioqtân, sortit accompagnée d'un de ses frères et alla trouver El Hidjâni. Elle lui raconta la mort de son père, et lui remontra le triste rang auquel elle était réduite ; mais El Hidjâni refusa d'abord de prendre parti. Elle insista ; elle alla jusqu'à lui promettre de l'épouser s'il se chargeait de sa vengeance. El Hidjâni consentit, et se détourna de son chemin vers Tahèrt. Dès qu'il fut près de la ville, il vit venir au-devant de lui les principaux de tous les dissidents qui s'y trouvaient, Malekites, 'Ouacilites, Chiites, Çofrites. Cette députation se plaignit du gouvernement des Persans et promit de l'aider à combattre les

Rostemides. Ils n'avaient rien de plus cher que d'abaisser leur puissance. El Hidjâni députa vers Ioqtân et ses fils, les invitant à venir le trouver. Ils n'en firent point difficulté, et sortirent au-devant de lui. Ils se rencontrèrent à un mille environ de Tahèrt. Quand ils furent en sa présence, El Hidjâni demanda à Ioqtân comment il se nommait. Il répondit : « Ioqtân. » El Hidjani répliqua « Non, tu te nommes plutôt Hirân. Quoi ! vous avez tué votre émir, vous avez secoué le joug de la royauté, vous avez éteint la lumière de l'Islam, et vous venez à nous de vous-mêmes sans avoir livré de bataille ni soutenu de siège ! » Il ordonna qu'ils fussent tous mis à mort sans exception. Cependant Doucer, dès qu'elle fut certaine de leur mort, s'éloigna et s'enfuit par crainte d'épouser El Hidjâni. Ce dernier la fit chercher sans cesse ; mais il ne put la retrouver. Il entra dans la ville, la ruina de fond en comble, la dépouilla de sa gloire. Ce fut pour elle le jour suprême, et ses habitants devinrent ensuite aussi misérables qu'ils avaient été glorieux⁽¹⁾.

(1) Nous avons déjà pu remarquer plus haut avec quelle brièveté le Chroniqueur ibâdite rappelle les faits dont le récit porterait quelque préjudice à l'honneur de la secte. Il se conforme strictement en cela à un précepte dérivé du Koran, et formellement énoncé dans le *Kitâb en Nîl*. Ce précepte, en vertu duquel le Fidèle doit s'abstenir de prêter à rire aux mécréants, nous explique la réserve de nos Mozabites. Cependant, en tenant compte justement de la brièveté du Chroniqueur, et en réunissant ces témoignages, que toute la puissance des Ibâdites purs était réduite au groupe des Nefousa vers la fin du neuvième siècle, que la ville de Tahèrt en était venue à contenir un grand nombre de Ouacilites, de Çofrites, de Chiites et de *Malekites*, et qu'un parti, probablement soutenu par ces dissidents, y faisait échec aux Rostemides, on voit que, depuis Felah ben 'Abd el Ouahâb, l'autorité de l'Imâm diminua rapidement. Les successeurs de Felah composent des livres de théologie, pendant

El Hidjâni trouva dans Tahèrt un minaret rempli de livres. Il les fit transporter dehors, et en retira tous ceux qui traitaient de la science du gouvernement et des mathé-

que les populations s'agitent autour d'eux, adoptant des doctrines subversives de leur autorité. Tout semble se réduire à des disputes, et ce spectacle n'est pas sans analogie avec celui que nous offrent les villes actuelles de l'Ouâd Mezâb. Je puis renvoyer, concernant les çofrites, les Ouacilites et les Chiites, à l'Introduction et aux notes précédentes. Quant aux Malekites, on sait que leur doctrine est une des quatre regardées comme orthodoxes ; mais je dois dire que cette conception populaire en vertu de laquelle l'Islamisme pur est représenté par les quatre rites de Abou Hanifa, de Châfei, de Malek et de Hanbal, est loin d'être exacte. Ces quatre rites sont simplement aujourd'hui des rites officiels dans les pays mahométans qui reconnaissent la suprématie religieuse des sultans de Stamboul. Ils sont loin de suffire à expliquer tout le présent et surtout le passé du Mahométisme. On peut s'en convaincre en parcourant le livre de Chahrastani, qui étudie l'une après l'autre les *soixante-treize sectes* mahométanes. Les Ibâdites actuels de l'Ouâd Mezâb admettent le même nombre de divergences principales, toutes dérivées des interprétations plus ou moins exactes de la parole d'Allah, et ils les rangent sous quatre chefs : vingt-quatre sectes de *Chiites*, dix-sept de *Mohakkam*, vingt de *Mordjites* et douze de *Mo'atazilites*. Ils considèrent les Malekites comme des Mordjites, et eux-mêmes, les Ibâdites, comme des Mohakkam.

L'Imâm Malek ben Anas, d'où les Malékites tirent leur nom, était né à Médine en 94 de l'hégire, et il y mourut en 179 (795), sous le Khalifat de Haroun en Rechid. Il était disciple des Tabi'aïn, et s'était rendu célèbre par sa connaissance profonde des lois. Il condensa les résultats de ses études et de ses réflexions, dans un ouvrage qu'il appela le *Mouatta*, ou l'*aplani*. D'autre part, les leçons qu'il fit pendant si longtemps sur la jurisprudence, furent recueillies par ses disciples, dont quelques-uns les commentèrent, ou construisirent sur ces bases des digests spéciaux, qui furent les codes d'un grand nombre de tribunaux jusqu'au quatorzième siècle de notre ère, époque à laquelle Khelil, si connu dans tout le Maghreb et dans tout le Soudan musulman, sous la dénomination de Sidi Khelil, composa son précis de jurisprudence

matiques, puis il mit le feu dans le reste. On rapporte que Yagoub ben Felah était sorti de Tahert en apprenant l'arrivée d'El Hidjâni. Il se dirigea vers Ouargla ; mais nous

d'après le rite de l'imâm Malek (Perron, *Aperçu préliminaire*). Les doctrines de l'imam Malek ne répugnaient pas moins aux Ibâdites que celles des Chiïtes ou des Mo'atazilîtes, et les Malekites avaient le désavantage de ne s'appuyer sur aucun groupe berber distinct. Cependant, nous les voyons ici pénétrer jusque dans la capitale de l'ibâdisme, et ce fait mérite d'être remarqué. Il s'explique par cette considération que les Omméïades d'Espagne, les Idricites du Maroc, enfin les Aghlebites de Kirouân avaient adopté le rite malekite.

L'Espagne surtout était malekite Tandis que le Khalife 'Abbasside Haroun er Rechîd imposait à tous ses tribunaux la doctrine orthodoxe d'Abou Hânifa, l'Omméïade El Hakem abandonnait le choix de tous les magistrats de son royaume au jurisconsulte malekite Iahia, et propageait activement la connaissance du Moudaouéna, recueil de jurisprudence du malekite Sehnoun. Deux des plus célèbres jurisconsultes du rite malekite enseignèrent à Cordoue, l'un Mohammed Ibn Abd et Aziz et Otbi, auteur de l'Otblâ, l'autre Abou Merouân Abd et Melik Ibn Habib es Sselmi, auteur de l'Ouâdiha. Il s'était établi des rapports assez fréquents, et peut-être même une alliance entre les Imâm de Tahert et les Omméïades d'Espagne, à cause de l'hostilité commune des Aghlebites.

Les Idricites de Fez, bien qu'ils fussent Zeïdites, c'est-à-dire ennemis mortels des Omméïades et des Abbassides au point de vue politique, n'avaient pas innové en matière de législation. Ils avaient apporté d'Orient les principes que nous qualifions d'orthodoxes, et le voisinage de l'Espagne n'avait pas peu contribué à les développer. Nous avons vu que leur hostilité à l'endroit des Ibâdites de Tahert se réduit à peu de chose, et que bon nombre de nos Mozabites ne répugnent pas à se dire descendants d'Idris, bien au contraire.

Il est moins probable que l'introduction du rite malekite parmi les Ibâdites soit due au voisinage des Aghlebites, ennemis si cruels des Nefousa. Cependant les Aghlebites regardaient le Zab et le Bellezma comme leurs provinces, et sur cette limite incertaine les docteurs malekites devaient livrer aux ibâdites des batailles théologiques.

Les différences qui distinguent le rite malekite de l'ibâdisme

lui consacrerons un long chapitre quand nous en parlerons en son lieu, s'il plaît à Allah. Nous parlerons aussi de son fils Soulimân et de la scission dont il fut l'auteur. Quant à El Hidjâni, il continua de se diriger vers son maître 'Obeïd Allah. De son côté 'Obeïd Allah était sorti à sa rencontre avec tous ses soldats. Ils échangèrent des lettres, et quand ils ne furent plus séparés que par une très-courte distance, El Hidjâni écrivit à son maître : « Nous nous rencontrerons demain. » En effet, le lendemain les deux armées étaient en présence. El Hidjâni sortit des rangs, s'avança au-devant d'Obeïd Allah, mit pied à terre, le salua, et lui baisa les mains et les étriers. Les Ketama s'en indignèrent ; mais El Hidjâni leur dit : « Voici mon maître et mon Sultan qui est le vôtre. Il est de la postérité d'Ali ben Abi Tâlib et de Fatma, fille de l'Envoyé d'Allah (qu'Allah répande sur lui ses bénédictions.) » Ils répondirent : « Nous ne reconnaissons pas d'autre Sultan que toi. » Il répéta : « Voici mon Sultan et mon maître. » Ils finirent par céder, et dociles aux ordres d'El Hidjâni, ils se confondirent avec les soldats d'Obeïd Allah.

'Obeïd Allah se hâta de composer une troupe avec les plus robustes, les plus braves, les mieux équipés et les mieux armés de ses soldats ; il la plaça sous le commandement d'un

sont extrêmement nombreuses. Outre que les Ibâdites sont loin d'admettre, comme nous le savons, la série des Khalifes des Orthodoxes, ils leur reprochent d'enseigner que les Fidèles verront Dieu dans le Paradis, et que le Prophète intercédéra en leur faveur. Ils leur reprochent aussi de se contenter d'un formalisme grossier, au lieu d'exiger du croyant, qu'il comprenne le sens de ses paroles et la valeur de ses actes. Cette comparaison nous entraînerait trop loin, et nous la réservons pour un ouvrage spécial.

lieutenant, et l'envoya vers Ouârdjlân. Quand les gens d'Ouârdjlân eurent nouvelle de la formation et de l'approche de cette armée, ils abandonnèrent leur ville et allèrent s'établir à Krîma (كريمة) sur une colline inaccessible ; ils y creusèrent des citernes, et les remplirent d'eau. L'ennemi vint et les bloqua avec la dernière rigueur.

Il entourra la colline de Krîma de neuf travaux de circonvallation, et résolut de rester là, jusqu'à ce qu'ils périssent de soif. Leurs cœurs furent saisis d'épouvante ; mais ils furent sauvés par un Juif qui se trouvait avec eux. Ce Juif prit des chameaux, leur lia la bouche, et, quand ils souffrirent de la soif, les fit tenir sur les remparts de Krîma. Alors, il plaça devant eux un grand vase plein d'huile. Les chameaux, prenant cette huile pour de l'eau, plongèrent leurs têtes dans le vase, et ceux qui les voyaient d'en bas, croyaient qu'ils buvaient. Le Juif leur délia la bouche ensuite ; ils levèrent la tête, et des gouttes d'huile tombèrent de leurs naseaux. D'en bas, ces gouttes d'huile étaient prises pour des gouttes d'eau.

Les gens de Krîma prirent aussi des vêtements, les imprégnèrent d'huile, et les firent sécher sur le rempart. Les ennemis, voyant cela, dirent. « Ils ont de l'eau, et c'est en vain que nous les assiégeons pour les faire périr de soif. Il nous est impossible de les réduire. » Ils levèrent donc le siège ; mais Ledjnoun ben Imriân brûla la grande mosquée ; ils entrèrent aussi dans les maisons de Ouârdjlân et les fouillèrent. Ils trouvèrent dans une d'elles un œuf d'autruche rempli d'orge et l'emportèrent. Comme ils étaient déjà à Remla Izelfan, des soldats restés en arrière furent rejoints par un homme de Ouârdjlân qui voulait la perte de ses compatriotes, et leur dit :

« Pourquoi quittez-vous les gens de Ouârdjlân ? ils n'ont pas d'eau ; vous êtes le jouet d'un artifice. » Les soldats se consultèrent du regard, saisirent l'homme et le tuèrent craignant que son dire n'allât plus loin, et que le lieutenant, revenant sur ses pas, n'eût raison des gens de Krîma. Cet homme était sans doute tombé sur une bande de soldats de Sedraten qui voulurent, en le tuant, sauver leurs frères. Quelques soldats, en passant par Touzer attaquèrent la fraction qui avait pris la monture d'Obeïd Allah, lui tuèrent du monde et la pillèrent.

Obeïd Allah était alors à Kirouân. Son lieutenant vint l'y retrouver, et lui rendit compte de l'expédition de Ouârdjlân. Obeïd Allah lui dit : « Certes, tu as fait là un beau butin. » Le lieutenant ficha un morceau de pain à la pointe d'une longue lance, l'appuya contre terre et la dressa en l'air, puis dit : « Qu'Allah favorise notre maître ; y a-t-il quelqu'un qui puisse enlever ce morceau de pain de la pointe de cette lance ainsi dressée ? Tels sont les gens de Ouârdjlân. » Il lui présenta ensuite l'œuf d'autruche rempli d'orge, et dit : « Voici leurs silos. »

'Obeïd Allah, après s'être établi fortement dans Kirouân, envoya son serviteur El Hidjâni comme lieutenant chez les Ketama, et son royaume atteignit les dernières limites de la puissance ; mais quand il se sentit vieillir, il craignit que El Hidjâni n'entreprit contre ses descendants et ne bouleversât son État.⁽¹⁾ Il lui écrivit donc une lettre dans

(1) « Obeïd Allah le Mehdi, se voyant maître de l'Ifîtchia, résista à l'influence que les deux frères Abou Abd Allal es Chîl et Abou el 'Abbas voulaient exercer sur son esprit ; il ne leur permit même pas de se mêler de ses affaires. Par cette preuve de fermeté, il les blessa si profondément qu'Abou el 'Abbas ne put dissimuler son mécontentement malgré les conseils de son frère, et que celui-ci

laquelle il lui disait : et Viens me trouver avec les principaux des Ketama. Voici que je vieillis, mes forces s'épuisent et j'approche de ma fin.

fini par en faire de même. Le Mehdi n'en voulut d'abord rien croire, et Abou 'Abd Allah lui ayant ensuite adressé des remontrances au sujet de sa trop grande familiarité avec le peuple, conduite nuisible, disait-il, au respect dû à la souveraineté, il lui répondit avec beaucoup de douceur et de modération. Frappé, cependant, du morne silence avec lequel son ancien serviteur accueillit ses paroles, il sentit s'éveiller ses soupçons, et, dès ce moment, il resta aussi mal disposé pour Abou 'Abd Allah, que celui-ci l'était pour lui. Abou 'Abd Allah se mit alors à semer les germes de mécontentement parmi les Ketama et à les exciter contre le Medhi, à qui, disait-il, s'était approprié les trésors d'Ikdjan, sans leur en avoir accordé la moindre partie, et qui pourrait bien être ni l'Imam impeccable, ni la personne pour laquelle il avait tant travaillé à soutenir les droits. Cette déclaration troubla la confiance des Ketama, de sorte qu'ils chargèrent leur grand cheikh d'exposer au Mehdi les doutes qu'ils avaient conçus, et de lui demander un miracle, en preuve du caractère sacré qu'il s'attribuait. Le Mehdi y répondit en faisant mourir l'envoyé, et par cet acte, il fortifia tellement leurs soupçons, qu'ils prirent la résolution de l'assassiner. Abou Zaki Temmâm et plusieurs autres grands personnages de la tribu de Ketama entrèrent dans le complot. Pour déjouer cette conjuration, le Mehdi eut recours à la ruse : chacun de ces chefs reçut sa nomination au gouvernement d'une ville, et Abou Zaki eut l'ordre d'aller prendre le commandement à Tripoli. Maktnoun, le commandant de cette forteresse, avait déjà reçu ses instructions, et aussitôt qu'Abou Zaki y fut arrivé, il lui ôta la vie. Ibn et Cadim, qui avait autrefois servi Ziadet Allah et que l'on soupçonnait d'avoir trempé dans le complot, fut aussi mis à mort, et toutes les richesses qu'il tenait de son ancien maître, passèrent entre les mains du Mehdi. Voulant alors se défaire d'Abou el 'Abbas et d'Abou Abd Allah, ce prince autorisa les frères Arouba Ibn Youçof et Hobacha Ibn Youçof de les faire mourir. Dans le mois de Djomada 298 (janvier 911), ils rencontrèrent auprès du château les deux hommes qui devaient être leurs victimes ; Arouba se jeta sur eux, et quand le Chti lui cria de s'arrêter, il répondit : « Celui à qui tu nous as ordonné d'obéir

Viens en toute hâte que je te fasse mes dernières recommandations. » Quand la lettre d'Obeïd Allah lui parvint, El Hidjâni réunit un très grand nombre des principaux, des Ketama, et partit avec eux pour Kirouân. 'Obeïd Allah y avait fait construire un grand château, et dans ce château plusieurs chambres pour recevoir les hôtes. El Hidjâni et ses compagnons y furent introduits ; on leur servit à manger et à boire, et quand ils furent pris d'ivresse, on mit le feu en-dessous d'eux. Des hommes avaient été disposés autour du château, les armes à la main. Dès qu'ils sentirent le feu, ils sautèrent en dehors du château ; mais à mesure qu'ils sautaient, les hommes de garde leur donnaient la mort. Cependant El Hidjâni ayant sauté comme ses compagnons, ne fut pas tué immédiatement. Il dit aux hommes qui le saisirent : « Ne vous hâtez pas de me faire périr, mais conduisez-moi devant mon maître. » On le conduisit en effet devant 'Obeïd Allah. Quand il fut en sa présence, il lui dit : « C'est là ma récompense. Ne t'ai-je pas toujours obéi ? Ne t'ai-je pas fait parvenir à la royauté ? » Et il lui énuméra tous ses services. « Tout ce que tu me rappelles est vrai, répondit 'Obeïd

nous commande de te tuer On dit que le Mehdi, lui-même, présida à l'enterrement du Chti et qu'il invoqua sur lui la miséricorde divine, déclarant en même temps que ce malheureux s'était laissé égarer par les conseils de son frère Abou el 'Abbas. Comme la mort de ces deux missionnaires excita une révolte parmi leurs partisans, le Mehdi monta à cheval et réussit à calmer les esprits. Une lutte sanglante, qui éclata ensuite entre les Ketamiens et les habitants de Kairouan, fut calmée par le Mehdi, qui se rendit au milieu d'eux. A cette occasion, ordre fut donné aux missionnaires de ne plus faire de prosélytes parmi les gens de la basse classe, et de mettre à mort plusieurs membres de la famille aghlehite, qui étaient rentrés à Raccada après la fuite de Ziadet Allal). (*Ibn Khaldoun*).

Allah ; mais mon intérêt exige ta perte. Il ordonna donc qu'on l'exécutât, et on l'égorgea au-dessus d'un vase.

'Obeld Allah continua de faire prévaloir la doctrine des Chii-tes dans le Maghreb jusqu'à sa mort, et après lui, Son fils El Kacem ben 'Obeïd Allah lui succéda. Ce dernier ne fit que songer au moyen d'établir son gouvernement en Égypte, et ce fut sous son règne qu'éclata la révolte de Abou Yezid Makhled ben Kîdâd et lfrâni.

PRISE D'ARMES D'ABOU YEZID MAKHLED BEN KÎDAD

Abou Yezid était originaire des Beni Ifren ; il habitait la Guelâa de Sedâd ; il avait commencé par suivre les leçons de Soulimân ben Zergoun, puis s'était tourné vers les Noukkar. Nous parlerons plus tard, s'il plaît à Allah, des innovations de Ben Zergoun ; mais ici, nous ne voulons exposer que la révolte d'Abou Yezîd contre el Kacem ben 'Obeïd Allah et les ravages qu'il commit par la volonté d'Allah.

On rapporte qu'il avait trouvé sur une pierre l'inscription suivante : « Chedâd ben 'Ad ; Pharaon dou el Aoutâd ; Makhled ben Kidâd, trois dévastateurs du monde » mais la cause première de sa révolte aurait été, dit-on, le fait suivant : il était parti pour le pèlerinage ; un jour qu'il était au Caire et se faisait raser la tête chez un barbier, un habitant de la ville le considéra et lui dit en lui donnant un petit coup : « Couvre ta tête, révolté. » Ces paroles se gravèrent dans l'esprit d'Abou Yezîd. Il accomplit le pèlerinage et fit ses dévotions, puis il revint vers le Maghreb. Quand il fut près de la montagne des Nefousa il y envoya des émissaires chargés de dire à tous : « Salut à nos frères de la part d'Abou Yezîd. Certes, ils nous

ont bien examinés, et nous les avons bien examinés, et Allah n'a pas voulu que nous achetions une preuve. » On raconte que lorsqu'il était en ce lieu, il ne possédait pas même un dirhem, et c'est pourquoi il dit : « Allah n'a pas voulu que nous achetions une preuve. » Ensuite, il se creusa une caverne dans la guelâa de Sedâd, il y réunit ses amis pour se livrer à des pratiques religieuses et combiner des projets. Elle est encore connue, et certaines gens viennent toujours y attendre l'effet de ses promesses.

La province de Castilia était alors gouvernée par un lieutenant d'El Kacem ben 'Obeïd Allah. C'est cet El Kacem qui bâtit la ville de Mehedia⁽¹⁾, nommée d'abord

(1) « La perspective du danger auquel l'empire serait exposé dans le cas où les Kharedjites prendraient les armes, décida le Mehdi à fonder, sur le bord de la mer, une ville qui pût servir d'asile aux membres de sa famille. L'on rapporte, à ce sujet, qu'il prononça les paroles suivantes : « Je bâtirai cette ville pour que les Fatemites puissent s'y réfugier pendant une courte durée de temps. Il me semble les y voir ainsi que l'endroit, en dehors des murailles, où *l'homme à l'âne* viendra s'arrêter. Il se rendit lui-même sur la côte afin de choisir un emplacement pour sa nouvelle capitale, et après avoir visité Tunis et Carthage, il vint à une péninsule ayant la forme d'une main avec le poignet ; ce fut là qu'il fonda la ville qui devait être le siège du gouvernement. Une forte muraille garnie de portes en fer l'entourait de tous côtés et chaque battant de porte pesait cent quintaux. On commença les travaux vers l'an 303 (juin 916) ; quand les murailles furent élevées, le Mehdi y monta et lança une flèche du côté de l'Occident. Faisant alors remarquer le lieu où elle tomba, il dit : « Voilà l'endroit auquel parviendra *l'homme à l'âne* », voulant désigner Abou Yezîd. Il fit tailler dans la colline un arsenal qui pouvait contenir cent galères (chîni) ; des puits et des silos y furent creusés par son ordre ; des maisons et des palais s'y élevèrent et tout ce travail fut achevé en l'an 306 (918-9). Après avoir mené à terme cette entreprise, il s'écria : « Je suis maintenant tranquille sur le sort de Fatemites ! » (*Ibn khaldoun*).

de son nom El Kacemia. Or le Mehdi (El Kacem) savait par avance qu'un Berber, fait de telle et telle manière, se soulèverait contre lui. Ses craintes devenant chaque jour plus vives, il imita par lettres tous ses gouverneurs à prendre des précautions pour sa défense. Il leur envoya le signalement de l'homme, les pressant de le découvrir. Ils cherchèrent en effet, et un jour on vint dire au gouverneur de Castilia que probablement cet homme était celui qui vivait caché dans la guelaa de Sedâd. Le gouverneur fit venir Abou Yezid à Touzer, trouva que sa personne répondait bien au signalement, et le jeta sur le champ en prison. Il le chargea de fers et se proposa de l'envoyer au Sultan, à kirouân. Abou Yezid resta longtemps dans cette prison ; il ne trouvait aucun moyen d'en sortir et il désespérait de son salut, car il était entre les mains du gouverneur.

Cependant, les Noukkar se réunissaient et délibéraient sur le moyen de le délivrer. Ils choisirent parmi eux quatre hommes renommés pour leur audace, leur constance et le mépris de la mort, et les envoyèrent à la ville vers la fin du jour. Quand ils arrivèrent à la porte de la ville, un d'entre eux y demeura ; les trois autres se dirigèrent vers la prison. Ils commencèrent par tuer le gardien qui en défendait l'entrée, brisèrent la porte, mirent en liberté tous les détenus, et prirent leur ami encore chargé d'entraves. Un d'eux nommé, dit-on, Ioudjiz, l'emporta sur son dos ; un autre marchait devant, le sabre à la main ; le troisième fermait la marche. Ils allèrent ainsi, tuant quiconque leur barrait le chemin, sortirent de la ville, et ne s'arrêtèrent qu'au rocher qui se trouve entre Hâma et Touzer. Là, ils brisèrent les fers d'Abou Yezîd, et cet endroit s'est nommé depuis lors le rocher d'Abou Yezîd.

Abou Yezid délivré, alla chez les Beni Iderdjeten, dans le Sahara, à Remel Samâtah ; il espérait qu'ils embrasseraient sa cause ; et c'était alors une tribu puissante qui pouvait mettre en ligne dix-huit mille cavaliers. Quand il y fut, il leur demanda leur assistance ; mais il n'y trouva pas ce qu'il y cherchait. Il les quitta, et alla secrètement dans le mont Aourâs.⁽¹⁾

(1) Il faut distinguer entre le mont Aourâs (Aurès), proprement dit et la région environnante à laquelle cette montagne célèbre a donné son nom. Nos Berbers Chaouïa appellent Djebel Aourâs, le sommet qui domine le petit village de Khenchela et dont la pointe extrême est connue sous le nom de Ras Aserdoun (Tête de mulet). De la description de Procope (Vandales, II), il résulte que le Mont Aurasius consiste en un plateau isolé comme une forteresse, analogue à la Mestaoua du Bellezma et à la Guelâa des Aoulâd Bou Ghâlem en Tunisie. Tel n'est point le Ras Aserdoun ; mais ce trait convient parfaitement au Dja'afa qui en est voisin et s'élève, comme un énorme fort aérien à quelques kilomètres en arrière de Khenchela. Au reste, la discussion des deux textes de Procope concernant les expéditions de Salomon dans cette région, est une des plus intéressantes auxquelles l'histoire ancienne de l'Algérie puisse donner lieu : je me contente ici d'exprimer l'opinion de la majorité des indigènes, et ma conviction personnelle. D'autre part, on applique la dénomination de Aurès (Aourâs) à tout le pâtre montueux qui s'étend entre Batna et Khenchela, Biskra et le pays des Beni Imloul. J'ai entendu dire « les Aurès. » Le caïd de l'Ouâd 'Abdi, fort éloigné de Khenchela et du Ras Aserdoun, signe *caïd de l'Aouras*. On distingue même une région aurasique orientale et une occidentale, *Aourâs Chergui*, *Aourâs Gharbi*. Ni l'auteur de la Chronique mozabite, ni Ibn Khaldoun ne nous indiquent s'il s'agit dans leur récit de l'Aouras proprement dit, ou de la région aurasique toute entière, quand ils nous apprennent qu'Abou Yezîd en fit le point d'appui de sa révolte ; mais j'incline à penser qu'a faut entendre ici Aourâs dans son sens le plus général. Il est difficile d'indiquer exactement la nature des populations qui dominaient au dixième siècle de l'ère chrétienne dans cette région. Je veux néanmoins tenter d'en présenter le tableau.

C'est alors que, comme il ne cessait d'intriguer pour se former un parti, El Kacem fut averti du lieu où il se trouvait. Il envoya aussitôt une armée contre lui. Abou Yezîd et

Les traditions indigènes s'accordent avec les témoignages d'Ibn Khaldoun pour nous apprendre qu'un grand nombre de Zenata, des Addaça et des Hooura y étaient répandus. Ces deux derniers groupes, que l'on voit souvent associés occupaient les hautes vallées dites aujourd'hui vallées des Aoulad 'Abdi et des Touaba. La trace des Addaça subsiste encore dans le village de Aïdouça. Parmi les Zenata, dont le nom est très-compréhensif, nous distinguons les Djeraoua, qui occupaient précisément le Ras Aserdoun, et dont les tombes couvrent peut-être encore le Mounchar, au nord de Khenchela. Ces Djeraoua sont les soldats de la Kahina, Dihya, fille de Tabeta. Ils étaient Juifs, au dire d'Ibn Khaldoun (t. I, p. 208). Ils se convertirent après leur défaite, et restèrent dans leur pays sous le commandement d'un fils de la Kahina ; mais ils prirent part à de nombreuses expéditions qui en transportèrent une partie jusqu'au Maroc, chez les Ghomara (*Ibn Khaldoun*, t. III, p. 194). Les traditions indigènes veulent aussi que le pays des Beni Imloul ait été occupé par des tribus zenatiennes juives. Quant aux Beni Foughal, frères des Zenata, la tradition en a positivement gardé le souvenir dans le nom du Ras Foughal, voisin du Chellia. Les Zenata Addjana, que nous nommons aujourd'hui Oudjana, et qui occupent le massif considérable du Chellia, y sont venus assez récemment, au dire des indigènes ; mais Ibn Khaldoun nous les présente comme établis entre le Bellezma et l'Aourâs, et il est possible qu'ils aient pénétré quelque peu dès le dixième siècle dans cette dernière région. Ibn Khaldoun nous a conservé le souvenir d'une occupation d'une partie de l'Aourâs par des Louata, des Beni Tidghas et des Beni 'Abd el Ouâd. Il nous apprend (t. I, p. 232) que « une nombreuse population louatienne du mont Aourâs s'était réunie aux Beni Kemlan pour soutenir la cause d'Abou Yezîd, et qu'ils avaient continué d'habiter l'Aourâs, où ils tenaient en sujétion les peuplades hoourites et ketamiennes qui les avoisinaient : » Il est possible que le nom d'une de leurs fractions soit resté attaché à l'Aïn Djerman de la petite plaine de Medina du Chellia, car Ibn Khaldoun (*ibid.*) mentionne des Djermana comme une famille des Louata. Les Beni Tîdghas, ou Tîdghast, dont le nom n'est pas sans analogie

ses compagnons enveloppèrent et assiégèrent cette armée dans la montagne ; mais le siège dura sept ans. Le désespoir et la crainte finirent par s'emparer des Nouk-kar. Leur

avec celui de la petite ville ancienne de Tidjist (Tigisis), au nord de l'Aourâs, sont des Ourfeddjouma, et, par suite, des Nefzaoua, qui étaient, suivant Ibn Khaldoun, Juifs, comme une partie des Louata, avant la conquête musulmane ; il est vrai qu'on les rattachait aussi aux Louata. Les Beni 'Abd et Ouâd étaient Zenata de la seconde race, parents des Beni Ouasin et des Beni Merin. Suivant Ibn Khaldoun, une de leurs fractions habitait l'Aourâs depuis la plus haute antiquité. Est-il permis de retrouver leur nom dans celui de nos Aoulâd 'Abdi ? La tradition des Aoulâd 'Abdi n'en fait pas mention ; je ne pense pas non plus que nos Aoulâd 'Abdi descendent directement des Beni 'Abd el Ouâd ; mais il est possible que le nom des Beni 'Abd el Ouâd soit demeuré attaché au groupe romano-berber sur lequel ils auraient exercé leur domination. De même, les Aoulâd Daoud, leurs voisins romano-berbers, comme eux, se disent Touaba. Or, les Touaba sont une fraction purement arabe de la tribu des Doreïd, qui dominait depuis Constantine jusqu'à l'Aourâs. De même encore, les Beni Imloul, ou Yemloul, romano-berbers, portent le nom de leurs maîtres au moyen âge, les Yemloul de Touzer, et n'admettent pas que l'on interprète leur nom par le mot berber imellalen (les blancs). Je ne parle ici que des groupes qui nous sont donnés par la tradition et par Ibn Khaldoun comme exerçant le commandement dans la région aurasique au dixième siècle. Une telle nomenclature est superficielle et ne nous rend pas compte à elle seule de la nature des populations aurasiques ; mais ce sujet nous entraînerait trop loin.

Il faut, je pense, ajouter à cette liste les Aureba, en leur faisant une place à part. Leur chef Koceïla ibn Lemezma, qualifié de roi du Zab, et dont la capitale était Tobna, combattit à Tehouda (Thabudeos) contre Sidi Okba. Or, Tehouda fait partie de la région aurasique, puisqu'elle est située au débouché des deux longues vallées des Aoulâd 'Abdi et des 'Aoulâd Daoud. Il est peu probable qu'il eut choisi ce pays pour y livrer sa bataille, s'il n'y eût joui naturellement de quelque autorité, et je pense que ses Aureba avaient établi quelques-unes de leurs fractions non-seulement dans la plaine de Tobna, mais encore dans la vallée

orateur leur rappela tous les maux qu'ils avaient soufferts pendant ce long siège, puis leur dit :

inférieure de l'Ouâd Abdi (682 de l'ère chrétienne). Cependant, Ibn Khaldoun dit positivement (t. I, p. 286) que, dès 675 de notre ère, Kocēila, révolté contre Abou el Mohadjer, occupait le *Maghreb et Aqsa* avec ses Aureba. Quoi qu'il en soit, il devait rester fort peu d'Aureba, vers le dixième siècle, au sud-ouest de la région aurasique. Cette tribu, maudite et pourchassée par les gouverneurs arabes, ne trouva de repos qu'au Maroc, sous les Idricites, dont elle fut l'appui. L'Aourâs a toutefois gardé le souvenir, sinon d'elle-même, au moins de la grande famille de *Bernès* à laquelle elle appartenait, dans le village de *Branis*, voisin de Biskra, et qui appartient aujourd'hui aux Arabes Aoulâd Zeiân.

En somme, toutes les populations que nous venons de présenter comme dominant dans l'Aourâs à l'époque de la révolte d'Abou Yezîd appartiennent à la famille des Berbers Botr, descendants de Madghis el Abter, si l'on excepte les Hooura ; les Addaçâ, et les Aureba, lesquels, je le répète, s'y trouvaient en très petit nombre. Ces Berbers Botr, Zenata en majorité, étaient frères des Zenata de la Tripolitaine, de la Tunisie, du Sahara et du Maghreb central, frères des Nefzaoua, frères des Nefousa, tous fervents Ibâdites. On s'explique ainsi qu'ils aient embrassés la cause d'Abou Yezîd, ibâdite quoique nekkarien, surtout au moment où les Ketama, branche des Berbers Branès, fondaient la domination des Chiites. On surprend ainsi dans-cette guerre religieuse une question de race encore très-obscur, malgré la simplicité apparente de la classification d'Ibn Khaldoun. L'exception que nous offrent les Hooura, enfants de Branès et cependant alliés des Zenata, fils de Madghis et Abter, sous la conduite d'Abou Yezîd, s'explique par les mauvais traitements que les Fatemites leur avaient fait subir. D'ailleurs, un généalogiste arabe dont l'opinion n'est pas, il est vrai, admise par Ibn Khaldoun, leur assigne une origine zenatienne. Nous pouvons signaler aussi une autre exception en sens inverse : les Adjana sont assurément Zenata, et cependant, ils concoururent au moins dans le commencement, à la fortune des Fatemites aux dépens de leurs frères : ce fut uniquement parce que leur territoire était, en quelque sorte, enclavé dans celui des Ketama

Le dualisme que nous signalons ici, jette une vive lumière sur toute l'histoire de l'Afrique.

« La montagne est inaccessible : notre jeune ennemi n'est pas diminué, et le vieux Cheikh n'est pas repoussé, et nous les Musulmans, nous sommes sacrifiés. » La foule ainsi excitée se réunit autour d'Abou Yezid, et lui dit : « Tu as vu tous les maux que cet ennemi nous a infligés. Nous n'avons plus aucun moyen de nous sauver tous ensemble. La perte d'un seul homme vaut mieux que la perte de tout un peuple » « Laissez-moi seulement encore une nuit » répondit Abou Yezîd. Quand la nuit fut venue, il fit réunir cinq cents taureaux, leur fit attacher aux cornes et à la queue des bottes de halfa, choisit parmi ses compagnons cinq cents hommes des plus hardis et des plus dévoués, et leur ordonna de prendre leurs provisions et leurs armes. Chacun d'eux poussant un taureau devant lui, ils avancèrent vers l'ennemi, et, quand ils en furent près, ils allumèrent les bottes de halfa. Les taureaux brûlés par le feu galopèrent de tous côtés et enveloppèrent les soldats de flammes. Les hommes qui les suivaient le sabre à la main frappèrent et tuèrent tant qu'ils voulurent.

L'ennemi prit la fuite ; Abou Yezîd et ses compagnons le poursuivirent et lui tuèrent encore beaucoup de monde. Le lendemain matin, douze mille cavaliers d'El Kacem firent défection et se joignirent à Abou Yezîd ; les autres suivirent peu à peu leur exemple, et le chef des Noukkar fut bientôt à la tête d'un si grand nombre de cavaliers qu'il compta dans sa troupe mille chevaux à museau ladre. Allah le sait. Plusieurs milliers de Mezâta accoururent aussi près d'Abou Yezîd. Il se mit alors à prendre des villes, des bourgs et des postes, conquit toute la côte, et marcha vers le pays de Castilia d'où il était sorti. Il s'en empara complètement. Quand il se sentit fort et soutenu par une immense multitude, un des

‘Azzâba⁽¹⁾ des Noukkar vint le trouver et lui dit : « O cheikh, n’est-ce pas le moment de venger Ibn Fen-din ? » Abou

(1) Il est nécessaire que j’insiste une fois de plus sur le mot ‘Azzâba, et principalement sur le radical qui le constitue. J’ai déjà marqué (ibid. p. 130, n. 1), que les ‘Azzâba, en berbère *l’azzâben* sont les clercs ibâdites du degré supérieur dans chaque communauté actuelle, de l’Ouâd Mezâb, et ce texte nous prouve que l’institution n’en est pas nouvelle. J’avais pensé d’abord que leur nom dérive de **حزب**, et devait s’écrire **حزّابة**, bien que la Chronique nous le donne sous la forme **عزّابة**. C’est pourquoi je l’avais écrit en français Hazzâba et non ‘Azzâba. Je fondais mon opinion sur ceci que rien n’est plus connu que les *Hazzâba* dans les mosquées mahométanes d’Alger, et que le rôle de ces *Hazzâba* est, sinon identique, au moins très semblable à celui que durent jouer à l’origine les ‘Azzâba des Ibâdites. En effet, à Alger, on appelle *hazzâb*, **حزّاب**, la personne qui est chargée de réciter dans la mosquée une soixantième partie du Koran dite *haïzeb*, **حزب**, soit au moment du sebah, soit au moment du dohor, soit au moment de l’asr. Plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction. On les dit alors, au pluriel, *hazzâba*, ou mieux *hazzâbin*, et leur chef se nomme *bach-hazzâb*. Ces *hazzâba* reçoivent un traitement d’environ vingt francs par mois. Ils tiennent école gratuite : ils doivent apprendre à lire aux enfants pauvres. Telle est aussi la fonction principale des clercs de l’Ouâd Mezâb. Comme je m’en tenais à ce rapprochement, je reçus d’un de mes intermédiaires mozabites un extrait complémentaire de la *Règle* des Tolba d’Abou ‘Ammâr ‘Abd el Kâfi, et, quelques jours après, une lettre de M. H. Duveyrier, qui a bien voulu honorer mon travail de ses conseils : ces deux documents me permettent d’expliquer avec exactitude le ‘Azzâba, **عزّابة**, de la Chronique, et j’avertis le lecteur que dans tous les passages qui précèdent, ce mot aurait dû être écrit sans *h*, car il dérive bien de **عزب** et non de **حزب**.

Voici d’abord un fragment de la lettre de M. Duveyrier ; « ‘Azzâbi s’écrit avec un **ع** ; **عزّابة** pl **عزّابی** : **ع** ; ce mot vient de la racine **عزب**, et, conséquemment, il a le sens de « celui qui a renoncé au monde ». Il ne peut y avoir de doute sur l’orthographe du mot

Yezîd répondit : « Attends que nous ayons fini de tisser nos vêtements. Quand nous aurons bien terminé, nous nous occuperons de les nettoyer. » Alors un homme des Mezâta, Mçâreb ben ‘Ani, qui se trouvait là, l’apostropha en ces termes : « Garde-t-en bien, ne pense pas que les Ouahbia

عزّابي, en berbère A’azzâb, avec le sens moderne de طالب. Mon ami Selimân el ‘Azzâbi, moûdîr de Djâdô (Djebel Nefousa), chez qui je m’arrêtai un mois, m’a expliqué cela à fond. Il avait qualité pour bien professer sur un pareil sujet, étant lui-même très lettré, en même temps que très attaché à sa religion et au passé de son pays. J’ajouterai que, pendant mon séjour dans le Djebel Nefousa, où j’étais constamment l’hôte des ‘Azzâba, j’ai entendu très souvent prononcer ce mot, je l’ai vu écrit sur des lettres à moi adressées, et je puis assurer qu’on le prononce et qu’on l’écrit toujours عزّابة pl. عزّابي. Ensuite, voici l’extrait de la Règle du cheikh Abou ‘Ammâr ‘Abd et Kâfi : « Les disciples d’Abou ‘Ammâr Abd el Kâfi se réunirent un pur et lui dirent : « Que signifie proprement le mot ‘Azzâba عزّابة ? leur répondit : « L’origine de ce mot provient de la retraite, du renoncement, du goût de la solitude, de la vie contemplative (ou de l’usage des vêtements de laine), de l’habitude de prier la nuit sur les sommets des montagnes. Tels sont les traits distinctifs des ‘Azzâba. Il y a grand profit dans cette parole ... Le ‘Azzâb doit remplir cinq cents conditions : cent sont relatives à ses rapports avec lui-même ; deux cents à ses rapports avec son prochain ; deux cents à la façon dont il doit gérer les biens de la mosquée..., etc. » Ce texte est positif : اصل العزّابة من العزّابة. Le sens du mot ‘azzâba dérive de retraite, on pourrait même dire de célibat, car tel est le sens le plus ordinaire de عزّابة et il correspond à peu près à notre français *reclus*. Si les ‘Azzâba étaient célibataires, ils seraient exactement nos moines. Cela bien établi, il n’est pas moins digne de remarque que les ‘Azzâba des Ibâdites sont très voisins des Hazzâba des orthodoxes. Les Ibâdites, par excès de zèle, ont raffiné sur ce point comme sur bien d’autres. Je me propose d’expliquer cette tendance un peu plus loin, à propos de la *halqa* ou du nom de l’Ouâd Mezâb.

t'accompagnent ; ils sont dans leurs mosquées ; nous, nous sommes sortis avec toi pour dévorer ensemble ces cadavres ; mais prends bien garde, ou nous nous battons comme des chiens. » Par *cadavres* il entendait le produit de leurs pillages.

L'ennemi d'Allah partit pour attaquer El Kacem dans Kirouân. Toutes les villes et toutes les bourgades qu'il trouvait sur sa route étaient mises à sac, les enfants étaient emmenés en esclavage, et les biens pillés. Telle avait été la conduite de Nâf'a ben el Azreq et autres kharidjites ; mais ses excès furent encore plus considérables⁽¹⁾. Un des docteurs

(1) Il est regrettable que Sale, dans son *Introduction* (The Koran, *Preliminary Discourse*, sect. VIII), n'ait pas cru utile de consacrer plus d'une page aux *Kharidjites*. Force nous est de recourir à Chahrastani lui-même, dont le docteur Theodor Haarbrücker nous a donné le premier une traduction complète sous ce titre : *Abu-'l-Fath' Muh'ammad asch-Schahrastâni's Religions partheien und Philosophenschulen*, Halle 1850. Je me propose de traduire, sous forme d'appendice, tout le chapitre de Chahrastani relatif aux Kharidjites, ou Khouaredj ; mais je veux, dès à présent, en extraire ce qui concerne Nâf'a ben et Azreq, mentionné dans cette Chronique, et aussi bien marquer que nos Ibâdites repoussent énergiquement la dénomination de Kharidjites, qui ne convient suivant eux qu'aux Azârîqa, aux Çofria et autres Ouahbites exagérés. « Les Azârîka, dit Chahrastani, sont les partisans d'Abou Rechîd Nâf'a ibn el Azreq. Ils comptent aussi parmi leurs chefs Atia ibn el Asoud, 'Abd Allah ibn Mâchoun et ses frères Otsman et Ez Zobeir, 'Omar el Ambari, etc. Ils combattirent avec énergie contre les armées des Omméïades, conduites successivement par Mouslim ibn Anbas, Otsman ibn 'Abdallah el Tamimi, Harith ibn Badr el 'Attabi. Ils répandirent la terreur dans Boçra. El Mohelleb ibn Çofra leur fit la guerre pendant neuf ans. Le fameux El Hadjaj, lieutenant d'Abd el Melik, put seul les réduire (693 de l'ère chrétienne). Nâf'a ben el Azreq avait déjà péri dans un combat contre El Mohelleb. Leur hérésie consiste d'abord en ce qu'ils prétendent qu'Ail est mécréant, et citent à ce propos

des Noukkar, nommé Zakaria, lui en fit reproche et lui dit : « Certes, c'est là une impiété. » Abou Yezîd craignit, après ce reproche, qu'il ne soulevât la foule contre lui, et résolut

ce verset du Koran : « Tel homme plaira par la manière dont il te parlera de la vie de ce monde ; il prendra Allah à témoin des pensées de son cœur ; mais il est le plus acharné des ennemis. » (Kor. II, 200) ; ils louent l'action d'Ibn Moldjem, et disent qu'il est désigné dans ce verset du Koran : « Tel autre s'est vendu soi-même pour faire une action agréable à Allah. Allah est plein de bonté pour ses serviteurs. (Kor. II, 203.) 'Omrân ben Hattân, *le plus grand poète religieux des Kharidjites*, a composé des vers à l'éloge d'Ibn Moldjem. Les Azâriqa ajoutaient que 'Otsmân, Ez Zobeïr, 'Aïcha, 'Abd Allah ibn 'Abbâs et tous ceux qui les ont suivis, sont mécréants et condamnés au feu éternel. Un autre trait de leur hérésie est que, suivant eux, quiconque refuse de marcher contre les mécréants, et demeure dans sa maison, serait-il un de leurs partisans, devient mécréant par ce seul fait. Ils regardent comme légitime de massacrer les femmes et les enfants de quiconque ne partage pas leurs croyances. Ils veulent que les enfants des idolâtres soient condamnés à l'Enfer avec leurs parents. Ils pensent que l'homme coupable d'un péché mortel devient mécréant par ce seul fait, et ils en donnent pour preuve que le Démon (Iblis) maudit par Allah n'a pas commis d'autre faute qu'un péché mortel en refusant de s'incliner devant Adam. »

Nos Ibâdites seraient fort surpris de voir compter 'Omrân ben Hattân comme un poète *kharidjite*. Ils le seraient encore davantage s'ils se voyaient eux-mêmes inscrits par Chahrastâni parmi les Kharidjites à côté des Azariqa et des Çofria, dont ils repoussent avec horreur tous les excès. J'ai déjà marqué que, si l'on peut faire accepter à un Ibâdite la dénomination de Khâridj, c'est tout au plus en lui donnant le sens de *Révolté contre 'Ali* ; mais on verra plus loin dans l'Appendice qu'eux-mêmes la réservent au parti violent des Azariqa et des Çofria dont ils se sont séparés dès l'origine. Je puis citer, à ce propos, un passage fort concluant du Mandement du cheikh Amhammed Atfièch de Beni Sgen : « Sachez que les mauvaises actions que nos ennemis nous reprochent ont été commises, soit par des soldats au service des Ibâdites, soit par des Çofrites mêlés aux Ibâdites purs. Il n'est pas juste de reporter

sa mort. Il le fit tuer la nuit, et on ne sut jamais ce qu'était devenu Zakaria.

Quand El Kacem apprit qu'Abou Yezîd s'avancait vers lui à la tête de tous les soldats qu'il avait pu rassembler,

sur l'Imam ou sur le capitaine les fautes honteuses de ses soldats. Toutes les actions blâmables que je vais mentionner ne sauraient être imputées à Djâbir ben Zeïd, à Abou 'Obeïda, à 'Abd Allah ben Ibâd, à Abou Bilâl, et à leurs adhérents. On a rapporté que les Ibâdites se réunirent dans la Djemâa de Boçra après la mort d'Abou Bilâl, pour concerter une sortie, et que Nâf'a ben et Azreq était parmi eux avec Abou Bilâl ; par suite, on a présenté Nara ben et Azreq comme un Ibâdite pur : mais Nâf'a ben et Azreq est *Çofrite*, *Ibâdite Çofrite*, et les Ibâdites çofrites sont amis de l'injustice, ils ne sont pas purs, ils n'ont rien de commun avec nous. Ce sujet a été traité par Abou el 'Abbas dans son *Kamil*. Le même Abou el 'Abbas rapporte que des sectaires égorgèrent un Musulman qui refusait de les suivre et regardait 'Ali comme orthodoxe, que d'autres mirent une femme musulmane en vente, et la qualifièrent de *mouchrika*. Ces gens-là étaient des Çofrites puisqu'ils traitaient comme autant de *mouchrikin* les pécheurs que nous nommons seulement *kouffar*. Certes, les Ibâdia et Ouahbia, Ahel ed Da'oua, el Mîzâbiin, regardent de tels excès comme impies. Nous lisons dans le *Kamil* d'Abou el 'Abbâs qu'Abou Bilâl a dit : « Ceux qui diffèrent de nous, mais pratiquent le Koran et reconnaissent la mission du Prophète, *sont regardés par Allah comme des Mouchrikin* ; cependant le mariage et l'héritage nous sont permis avec eux, et nous pouvons demeurer avec eux, contracter mariage avec eux, et hériter d'eux. » On rapporte aussi qu'Abou Bihes a dit : « Ceux qui diffèrent de nous, mais pratiquent le Koran et reconnaissent la mission du Prophète, *sont regardés par Allah comme des Mouchriktn* ; cependant le mariage et l'héritage nous sont permis avec eux, et nous pouvons demeurer chez eux parce qu'ils professent l'islamisme. » Toutes ces sectes, telles que les Çofria, les Azariqa, et autres, *sont appelées communément Kharidjites*, et on leur reproche des actes coupables ; mais nous n'admettons pas que nos adversaires nous attribuent tout ce qu'ils trouvent dans les livres sous le nom de Kharidjites. Si nous pouvons être dits Kharidjites, c'est seulement dans le sens le plus large de ce terme qui dérive de **خرج** ,

il sortit de Kirouân, laissant un gouverneur dans la place, et alla s'enfermer dans El Mehedia. Abou Yezid enveloppa Kirouân et la pressa vigoureusement. Après qu'il en eut

sortir. Dans ce sens, il s'applique à ceux qui *sont sortis*, comme nous l'avons fait, des contrées opprimée par les tyrans, pour échapper à l'injustice, et à ceux qui se sont révoltés contre des Imâms équitables, comme l'ont fait ceux dont nous nous séparons. »

Je dois d'avoir pu citer le passage ci-dessus de Chahrastani à la complaisance de M. H. Duveyrier, qui a bien voulu m'en voyer de Paris à Alger la traduction de Haarbrücker. J'ai traduit avec d'autant plus de soin la citation qui suit du « Mandement » du cheikh Amhammed Atfièch, qu'elle met en pleine lumière un des points de discussion les plus intéressants auxquels nos sectes africaines puissent donner lieu. M. Duveyrier m'avait fait observer, dans une de ses lettres qui m'ont servi à rectifier mon travail, que le rapprochement que j'avais établi dans mon introduction entre les Ouahbites du septième siècle de notre ère et le Ouahhâbites du dix-huitième, rapprochement d'où il résulte que Mohammed ben 'Abd el Ouahhâb, premier Cheikh des Ouahhâbites nos contemporains, n'est pas un novateur, mais un rénovateur du ouahbisme primitif, soulevait une objection assez forte. Les Ouahhâbites du Nedjed traitent de *mouchrikinin*, polythéistes, tous les pécheurs et tous les adhérents des autres sectes musulmanes. Or, tel n'est pas le cas de nos Ibâdites, qui procèdent d'Abd Allah ben Ouahb, le héros de Nehrouan. Je répondrai que nos Ibâdites ne sont pas les seuls qui procèdent d'Abd Allah ben Ouahb, et que, par le nom de Ouahbites, très compréhensif, il faut entendre tous les sectaires qui se séparèrent d'Ali dès le moment du fameux arbitrage, aussi bien les çofria, les Azariqa et bien d'autres que les Ibâdia. On peut voir ici que les Çofria et les Azariqa professaient, à l'endroit des pécheurs et des dissidents, les mêmes opinions que les Ouahhâbites actuels du Nedjed, D'ailleurs, il faut tenir compte du développement historique. Les hommes qui ont donné leurs noms aux diverses sectes que les orthodoxes qualifient en bloc de Kharidjites, vivaient ensemble, et, même en Afrique, combattirent souvent côte à côte. La confusion est telle, à l'origine, que le Cheikh de Beni Sgen, fort instruit de cette question, qualifie Nâf'a ben et Azreq d'Ibâdite, Çofrites bien qu'il ajoute que les Azariqa n'ont rien de commun avec les Ibâdites purs. Nous voyons aussi que, dans le

ravagé tous les environs, les habitants remplis de crainte vinrent se rendre à discrétion, et se présentèrent tous, excepté le Qâdi de la ville, qui resta enfermé dans la maison de commandement avec de grandes richesses. Abou, Yezîd lui envoya dire de sortir. Le Qâdi répondit qu'il ne sortirait pas à moins que sa vie et ses biens ne lui fussent garantis par la parole d'Abou Yezîd. Ce dernier y consentit, mais quand le Qâdi fut sorti, il consulta ses ministres, et un d'eux nommé Abou 'Amara répondit : « Tu ne sais donc pas ce que dit le livre de Kelila et Demena ? » — Et que dit-il, répliqua Abou Yezîd. » Il dit que rien n'est plus doux au cœur que la mort d'un ennemi détesté. » Le Qâdi fut condamné à mort et exécuté, malgré la parole donnée, et Abou Yezîd prit ses biens.

Le nombre des villages ruinés par lui s'éleva, dit-on, à trente mille, et ces villages sont encore inhabités aujourd'hui ; ses actes de violence, de rapine et d'impiété dépassèrent tout ce que l'on raconte des Pharaons et des plus cruels despotes⁽¹⁾. Il assistait aux désordres et aux ravages

commencement, si Abou Bilâl distinguait entre les Mouchrikin et les Kouffar, un autre ancêtre des Ibâdites purs, Abou Bihes, les confondait presque. L'ibâdisme, tel qu'il se présente à nous, aujourd'hui, est le résultat d'une longue suite de décisions, comme on peut le voir dans le *Livre du Cheikh Abou el'Abbâs*. Je pense donc être en droit de maintenir le rapprochement que j'ai exprimé entre les Ouahhâbités actuels du Nedied et les Ouahbites primitifs, en notant toutefois que les Ibâdites purs, nommés ici par le Cheikh de Beni Sgen *ahel ed da 'oua, el Mizâbîn*, ont tendu dès le commencement à adopter et ont fini par consacrer dans leurs codes une doctrine plus humaine que celle des autres Ouahbites. D'ailleurs, cette question mérite de longs développements.

(1) Il est intéressant de voir ici la guerre des Noukkar contre les Fatimites, racontée et appréciée par un Ibâdite pur. La différence qui a toujours séparé les véritables sectateurs d'Abd Allah ben Ibâd de tous

que commettaient ses soldats, il les contemplait de ses yeux, et bien loin de les arrêter, il les encourageait. Comme on le lui reprochait, il répondit : « Ils ont cru tout ce que les

les partis extrêmes, éclate ici dans tout son jour. Le chroniqueur ibâdite a abrégé de beaucoup les dernières phases de la lutte d'Abou Yezîd ; mais son récit, pris d'ensemble, est exact, et s'accorde avec ce que nous apprennent Ibn Khaldoun et les autres historiens arabes. Voici comment s'exprime Ibn Khaldoun :

« Abou Yezîd Makhled était fils de Keïdad, natif de Castîlia. Il naquit dans le Soudan, où son père avait l'habitude de se rendre pour faire le commerce, et il passa sa jeunesse à Touzer, où il apprit le Koran et fréquenta les *Nekkaria*, secte *kharedjite* que l'on désigne aussi par le nom de *Sofrites*. Séduit par leurs doctrines, il en devint le prosélyte ; puis il alla tenir une école d'enfants à Téhert. Quand le Chiite marcha sur Sidjilmessa, pour délivrer le Mehdi, Abou Yezîd se retira à Takious et y passa son temps à enseigner. Entraîné par le fanatisme, il déclara infidèles les personnes qui professaient la religion (orthodoxe), décidant que, par ce fait même, elles avaient encouru la peine de mort, et la confiscation de leurs biens. Il posa aussi en principe l'obligation de se révolter *contre le Sultan*. En l'an 716 (928-9), il se mit à faire la police des mœurs, et travailla à supprimer les abus qui portaient scandale à la religion. De cette manière, il gagna tant de partisans, qu'à la mort du Mehdi il se vit assez fort pour lever l'étendard de la révolte. Ayant pris un âne pour monture, et ayant adopté le titre de cheikh des vrais croyants, il se montra aux environs de l'Auras, dont il somma les populations d'embrasser la cause d'En Nacer, le prince Ommeïade qui régnait en Espagne. Secondé par une foule de Berbers appartenant à diverses tribus, il défit le gouverneur de Baghaïa qui était sorti pour l'attaquer, et alla de suite mettre le siège devant cette ville. N'ayant pu réussir dans cette tentative, il décampa et fit passer un écrit aux Beni Ouacîn, tribu berbère de la province de Castilia, leur ordonnant de faire le siège de Touzer. On obéit à cette injonction, de sorte qu'en l'an 333 (944-45) Touzer fut complètement bloquée. Il reçut ensuite à composition les villes de Tebessa et de Mermadjenna. Ayant pris pour monture un âne gris, dont un homme de Mermadjenna lui avait fait cadeau, il fut dès lors appelé l'Homme à l'âne. Son habillement

démons attribuaient au roi Salomon ; mais Salomon n'était pas un impie ; les démons étaient des impies. » L'ennemi d'Allah montait un âne du Caire si rapide que les chevaux

consistait en une chemise de laine assez courte et à manches étroites. Ayant dispersé l'armée ketamienne établie près de Laribus, il pilla cette ville, la livra aux flammes et massacra toutes les personnes qui s'étaient réfugiées dans la grande mosquée. Un détachement de ses troupes s'empara de Sebîba, et en tua le gouverneur... »

« ... Abou Yezîd vint encore attaquer les troupes Kétamiennes, en refoula l'avant-garde dans Kaïrouân, et, soutenu par une armée de cent mille hommes, cerna la ville de Raccada. Khalil Ibn Ishac, gouverneur de la place, s'était attendu à voir Meïçour arriver, quand l'ennemi fit son apparition, et bien qu'il se trouvât sans espoir de secours, il céda aux instances des habitants et tenta de faire lever le siège. Ses troupes marchèrent au combat, mais elles furent repoussées dans la ville et la laissèrent enlever d'assaut. Tout y fut livré au feu et au pillage. Dans le mois de Safer 333 (sept.-oct. 944) Kaïrouân fut prise et pillée par Aïoub ez Zouïli, l'un des chefs des insurgés, et Khalil, le gouverneur, auquel on avait promis la vie sauve, fut mis à mort par l'ordre d'Abou Yezîd. »... « Pendant qu'Abou Yezîd faisait partout annoncer la nouvelle de cette victoire, El Caïm se disposait à soutenir un siège (dans El Mehdïa), et faisait entourer la ville d'un retranchement. Abou Yezîd passa soixante-dix jours dans le camp de Meïçour, afin de laisser à ses détachements le temps de parcourir les contrées voisines et d'y faire du butin. Un de ces corps prit d'assaut la ville de Souça, et les autres portèrent la dévastation dans toutes les parties de l'Ifrikia. Un petit nombre de malheureux échappés à ce grand désastre, arriva dans Kaïrouân, sans habits ni chaussures, le reste étant mort de faim et de soif. »... « On était alors vers la fin de Djomada premier (19 janvier 945). Abou Yezîd envoya à la rencontre de l'ennemi son fils El Fadl, qui venait de lui amener des renforts de Kaïrouân, et il le suivit de près avec le reste de l'armée. Les Kétamiens avaient déjà mis les troupes d'El Fadl en pleine déroute, quand ils virent arriver Abou Yezîd. A cet aspect ils prirent la fuite sans attendre le combat et se réfugièrent à El Mehdïa. »... « Une foule immense de Berbers lui étant arrivée du pays des Nefousa, du Zab, et du fond du Maghreb, il serra la ville de près, et

prenaient le trot pour le suivre s'il allait à pas, et qu'il dépassait tous les chevaux s'il trottait.

vers la fin du mois de Djomada (2°), il livra un assaut avec tant d'acharnement, qu'il faillit y perdre la vie. D'après son ordre écrit, le gouverneur de Kairouân lui envoya toutes ses troupes disponibles. Vers la fin de Redjeb (19 mars 945), lors de l'arrivée de ce renfort, il renouvela l'attaque, mais il dut se retirer après un combat qui lui coûta beaucoup de monde ainsi qu'aux Fatemides. Dans les derniers jours du mois de Choual (milieu de juin) il livre un quatrième assaut qui manqua comme les autres. Étant alors rentré dans son camp, il bloqua la ville si étroitement que les habitants finirent par s'enfuir de tous les côtés, après avoir mangé leurs chevaux et même des cadavres. Resté seul avec ses soldats, El Caïm fit ouvrir les dépôts de blé que le Mehdi avait eu la précaution de former, et il en distribua le contenu aux troupes de la garnison. Une armée Ketamienne qui s'était rassemblée à Constantine fut dispersée, vers cette époque, par un corps d'Ourfeddjouma, qu'Abou Yezîd avait envoyé contre elle. Comme de toutes parts les Berbers accoururent pour se ranger sous ses drapeaux, il se trouva en mesure de triompher définitivement ; mais la conduite immorale qu'il affichait publiquement depuis quelque temps finit par scandaliser ses alliés. Cédant à l'indignation et à la jalousie mutuelle qui les animait, les tribus berbères refusèrent de lui obéir plus longtemps, et s'en allèrent chacune chez elle. Cette contrariété l'obligea à rentrer dans Kairouân, où il arriva en l'an 334 (945-6). Tout ce qu'il avait laissé dans son camp tomba dans les mains de la garnison d'El Mehdiä. — Les excès auxquels se livrèrent les Berbers dans les villes et dans les campagnes de l'Ifrikia devinrent à la fin si intolérables que les habitants de Kairouân prirent les armes contre eux et reconnurent de nouveau l'autorité d'El Caïm. »

« Abou Yezîd voulut alors se rendre dans le Soudan, mais les Beni-Kemlan refusèrent de l'y accompagner, et il se trouva obligé de se jeter avec eux dans les montagnes de Kiâna et des Adjîça. Le 10 du mois de Chaban (6 mars), il se vit bloqué dans ses retranchements et en sortit pour repousser les assaillants ; mais ayant essuyé de nouveaux revers, il prit la fuite pendant que ses partisans et même ses fils mettaient bas les armes. Poursuivi par quelques cavaliers, il fut atteint d'un

Abou el Kacem Yezîd ben Makhled (qu'Allah lui fasse miséricorde), ayant appris tous les excès d'Abou Yezid, et entendant qu'il était un des nôtres, dit : « Abou Yezid a certes ouvert une porte, mais sa conduite est indigne. »

Un jour qu'il passait près de la ville de Gabès, il s'ar-

coup de lance qui le jeta à bas de son cheval. Ses amis vinrent à son secours et une mêlée s'ensuivit, dans laquelle plus de dix mille hommes perdirent la vie. Parvenu encore à s'échapper, il occupa une position tellement escarpée qu'aucun moyen de retraite ne lui resta ; El Mansour qui n'avait cessé de le poursuivre depuis le commencement de Ramadan (fin de mars), l'attaqua vivement, mit ses partisans en déroute, s'empara de leurs bagages et les força à se réfugier sur les cimes de la montagne. Ils s'y défendirent encore en lançant des pierres sur leurs adversaires, et bientôt les combattants se trouvèrent tellement rapprochés qu'ils purent se battre corps à corps. La nuit vint mettre fin à ce conflit sanglant, et Abou Yezîd s'enferma dans le château de Kiâna. Tous les Hououara qui l'avaient accompagné jusqu'à ce moment, prirent le parti de faire leur soumission. El Mansour attaqua le château à plusieurs reprises et parvint à y mettre le feu. De tous les côtés on massacra les compagnons d'Abou Yezîd qui tâchaient de s'échapper, et pendant ce temps, les enfants de ce chef intrépide se tenaient dans le château. A l'entrée de la nuit, El Mansour fit mettre le feu aux broussailles, afin de mieux découvrir les personnes qui chercheraient à s'évader ; mais au point du jour, les amis d'Abou Yezîd firent une sortie et frayèrent un passage à leur chef à travers ; les rangs des assiégeants. Les troupes d'El Mansour les eurent bientôt atteints, et Abou Yezîd affaibli par sa blessure, glissa des bras des trois hommes qui l'emportaient et tomba dans un précipice. Il en fut retiré vivant et déposé aux pieds d'El-Mansour, qui se prosterna pour remercier Dieu. Des ce moment, Abou Yezîd resta en détention auprès du prince fatemide, et vers la fin de Moharrem 376 (août 947), il mourut de ses blessures. Son cadavre fut écorché et sa peau remplie de paille fut placée dans une cage pour servir de jouet à deux singes qu'on avait dressés à ce métier. El Mansour prit alors la route de Kaïrouân pour se rendre à El Mehdïa. » *Ibn Khaldoun*, trad. de Slane, t. II, appendice, n° 2.

rêta dans les environs avec son armée, et estima son séjour une certaine somme d'argent, de concert avec les habitants. Il ordonna à ses compagnons de ravager, de détruire et de piller autant qu'ils pourraient. Cela dura longtemps ; au moment de son départ, il estima les jardins une seconde fois bien au-dessus du prix qu'il en avait donné d'abord, et réclama la différence aux habitants.

Il descendit dans le Sahel. Ses soldats y prirent deux filles d'une grande beauté, et la mère de ces filles vint se plaindre à lui, disant : « O Cheikh, tes soldats ont emmené mes deux filles en esclavage ; ils les ont violentées, et cependant ce sont des personnes libres. » Abou Yezîd se contenta de répondre : « Y a-t-il quelqu'un de libre en Afrique ? » La femme craignit pour sa propre vie, et prit la fuite. L'ennemi d'Allah ne passait pas une nuit sans avoir près de lui quatre filles vierges.

Abou Yezid, parti de Kirouân, arriva jusqu'à Meheddia et y assiégea le Mehdi fils d'Obeïd Allah pendant longtemps. Il campa même sur le terrain sablonneux qui s'étend près d'une des portes de la ville, et bâtit là un *Mçolla* que l'on nomme encore le *Mçolla d'Abou Yezîd*. Cependant Allah décréta la mort du Mehdi, et il eut pour successeur son fils Isma'il ben el Kacem le Mehdi. Les soldats d'Abou Yezîd se réjouirent grandement de la mort d'El Kacem et se hâtèrent d'en répandre la nouvelle, espérant que cette mort leur procurerait la prise d'El Meheddia ; mais quand Abou Yezîd l'apprit, il la regarda comme un malheur, et la déplora hautement ; il resta même longtemps triste, et, comme ses compagnons lui demandaient la raison de cette tristesse, il répondit : « Nous avons perdu l'homme auquel nous don-

nions le ton, et nous ne savons si nous donnerons le ton à son successeur, ou si c'est lui qui nous le donnera. » Abou Yezîd s'avança avec ses compagnons jusqu'à une des portes d'El Mehedia, et la frappa. Or, Isma'il ben El Kacem savait par avance que si Abou Yezîd frappait une des portes de la ville, il lui faudrait battre en retraite, mais que s'il frappait l'autre, il serait vainqueur. Or, il frappa la porte du retour, et, en effet, Allah lui fit lever le siège. Un des défenseurs lui cria du haut de la tour : « Tu t'es trompé, ô Cheikh. » La bataille dura longtemps avant que les troupes de l'ennemi d'Allah ne fussent mises en déroute ; mais la chance était contre lui ; la débandade de son armée fut telle qu'elle se prolongea jusqu'à Kirouân.

On rapporte aussi que tes habitants de Kirouân s'étaient révoltés contre Abou Yezîd, avaient assiégé, puis expulsé son lieutenant, et reçu des lettres encourageantes du Chiite. Ce fait aurait décidé Abou Yezîd à lever le siège de Meheddia, et son départ aurait été le signal de la déroute.

Ils perdirent beaucoup plus de soldats en se combattant entre, eux, qu'ils n'en avaient perdu élevant l'ennemi, et le Chiite ne cessa pas de les poursuivre et de leur tuer du monde, jusqu'au pied des murs de Kirouân. Pendant cette marche, Abou Yezîd fit arrêter ses compagnons à l'endroit où fut bâtie la ville de Çabra, et leur dit : « Arrêtons-nous un instant, *Ecebrou Çebra* », et le nom de la ville est tiré de cet incident⁽¹⁾. Les gens de Kirouân sortirent au-devant

(1) « ... A l'Est du Djebel Nefousa, on rencontre le Djebel Meslata, qui s'étend jusqu'à la ville de Sor, et de là à Barca. Plusieurs tribus hoouarites y font leur séjour, ainsi que dans la région qui sépare cette montagne de la ville de Mesrata. La chaîne trip-

de lui pour le combattre, et cette bataille tourna encore à son désavantage. Il s'enfuit, poursuivi par des cavaliers d'Isma'il. Atteint et grièvement blessé, il se rendit à l'un d'eux en lui disant : « Fais-moi quartier ». — « Qui es-tu ? » répondit le cavalier. — « Je suis Abou Yezîd ». L'homme l'emmena en présence d'Isma'il et dit : « Voici un homme que j'ai fait prisonnier et qui prétend être Abou Yezîd ; mais je ne le connais pas », Isma'il demanda qui le connaissait. On lui apprit que c'était bien Abou Yezîd. Le Mehdi fit venir des médecins pour prolonger sa vie, car ses blessures étaient dangereuses ; il espérait pouvoir lui infliger quelque cruel châtement ; mais les médecins lui ré-

litaine traverse les territoires occupés par les Hooura, les Nefousa, les Louata, et se termine par le mont Meslata. C'est là que florissait, avant la conquête musulmane, la ville de Sabra, chef-lieu des Nefousa. » ... « Le peuple de Sabra avait mis cette ville en état de défense ; mais en apprenant qu'Amr ne faisait aucun progrès dans sa tentative contre Tripoli, et que tous ses efforts étaient vains, ils se laissèrent aller à une sécurité entière. Sabra était l'ancien lieu du marché (Es-Souc-el-Cadîm), et ce fut Abd er Rhaman ibn Habîb qui, en l'an 31, transporta ce marché à Tripoli. Quand Amr ibn El Aci se fut emparé de Tripoli, il fit partir un fort détachement de cavalerie, avec l'ordre de presser sa marche. Le lendemain au matin, ce corps arriva à Sabra, dont les habitants, oubliant toute précaution, avaient ouvert les portes pour envoyer paître leurs bestiaux. Les Musulmans pénétrèrent dans la ville sans que personne ne pût s'en échapper, et l'armée d'Amr s'empara de tout ce qu'elle renfermait. Ce détachement alla ensuite rejoindre Amr. » Ces deux textes d'Ibn Khaldoun et d'Ibn el Hakem (*Hist. des Berb.* trad. de Slane, t. I, p. 280 et 302) nous prouvent suffisamment que Sabra est une ancienne ville, bien antérieure à la révolte d'Abou Yezîd, et que le chroniqueur ibâdite fait ici un pur jeu de mots, suivant l'habitude des étymologistes arabes. Suivant lui, *Sabra* dériverait du radical **صبر** attendre, patienter, et devrait par conséquent s'écrire Çabra, si l'on s'en tient à représenter **ص** par Ç.

pondirent qu'il devait se hâter, s'il voulait qu'il périt de ses mains. Ismaïl ordonna qu'on l'écorchât ; et, en effet, il fut écorché ; mais, quand on arriva au nombril, il expira, cet ennemi d'Allah ; que le feu de l'enfer le reçoive et le consume. Ses soldats se dispersèrent de tous côtés.

Fadel, fils d'Abou Yezid, réunit, après la mort de son père, un mélange confus de Berbers, et, quand il jugea sa troupe suffisante, partit pour attaquer les Mezâta⁽¹⁾, chez lesquels étaient Abou el Qâsim Yezid ben Makhled et Abou Khezer Ikhla ben Zeltâf. en matin, ses soldats, au nombre

(1) Suivant *Ibn Khaldoun* (t. I, p. 171), « les Mezâta sont enfants de Zaïr, fils de Loua le jeune, et par conséquent appartiennent à la grande famille des Louata, descendants de Madghis et Abter, frères des Addaçâ, des Nefousa et des Darisa. Ils se subdivisent en Belaïan, Carna, Medjîdja, Degma, Hamra et Medouna. Ibn Hazm dit que les généalogistes berbers regardent les Sedrata, les Louata et les Mezâta comme appartenant à la race copte. Ce renseignement n'est pas exact, et Ibn Hazm l'a donné sans avoir consulté, à ce sujet, les livres composés par les savants de la nation berbère. » Les Mezâta ont joué un grand rôle et ont été, avec les Lemaïa et les Nefousa, les plus fermes soutiens de l'ibâdisme ; mais, comme ils n'ont pas fondé d'empire, l'historien des Berbers ne leur consacre pas de chapitre spécial. Il nous apprend seulement (t. I, p. 9) que, vers l'an 973 de l'ère chrétienne, le ziride Bologguin écrasa les *Mezâta*, les Hooura, les Nefza, et les autres Berbers qui habitaient des maisons construites de broussailles, et (t. I, p. 40) qu'en l'an 1004, les *Mezâta*, les Louata et les Zenata suivirent une sorte de prophète de la tribu arabe des Beni Corra. Ibn Abd et Hakem (Append. au tome I de la trad. d'Ibn Khaldoun) nous apprend aussi que Sidi Okba ben Nafé, allant de Zouïla vers le Maghreb, traversa le territoire des Mezâta et emporta tous les châteaux qui s'y trouvaient. C'est là bien peu de chose. Nous avons déjà vu qu'ils étaient mêlés aux Lemaïa dans les environs de Tiaret ; mais ils devaient parcourir en grand nombre, avec les Louata et les Houara, les plaines de la Tunisie méridionale et de la Tripolitaine.

de trente mille, dressèrent leurs tentes à l'improviste autour des Mezâta, et il leur dit : « Livrez-moi mes frères des Beni-Tidjèrt », c'est-à-dire Abou el Qâsim et Abou Khezer (qu'Allah les agrée). En effet, les Beni Ouasin et les Beni Ifrân sont frères et tous ensemble sont dits Beni Tidjèrt. Il ajouta : « Je n'ai point affaire à vous, ô Mezâta ; je ne cherche que mes frères. » Le parti laïque chez les Mezâta était d'avis de céder ; mais un homme sortit de la foule et dit : « Vous n'avez aucun pouvoir sur vos frères de cette assemblée-ci ; vous n'avez que le droit de les défendre ». Ils s'exhortèrent entre eux à la guerre pour la défense d'Allah et de la religion. L'un prépara ses armes, l'autre ajusta la bride de son cheval, un autre aiguisa la pointe de sa lance, un autre suspendit son épée à son cou.

Les orateurs ajoutèrent, pour les encourager : « Il n'est personne de nous qui n'ait dans l'armée de Fadel, un frère, un cousin, un beau-père, un parent ; quand ils nous verront résolus à combattre, ils ne nous provoqueront pas, ils ne nous toucheront pas ». La pression énergique des Vénérables et leur volonté de combattre, entraînèrent enfin l'assemblée. Le peuple pria les Vénérables de lui pardonner ses incertitudes, et le pardon lui fut accordé. On ne songea plus alors qu'à agir ensemble. Un Mezâti, nommé Msâra ben Gheni, qui s'était montré partisan des Vénérables, dit : « J'ai douze fils ; je vous les donne aujourd'hui, ô Vénérables ». Puis, se tournant vers ses fils : « Combattez, leur dit-il, devant les Vénérables⁽¹⁾, comme combattit 'Ali ben Abi Tâlib

(1) J'ai traduit dans ce passage Mchèkh (Machâïkh, مشايخ) par *Vénérables* pour avoir l'occasion de marquer le sens de ce mot, qui répond exactement au *imokranen* de la langue berbère.

devant l'Envoyé d'Allah (que sur lui soit le salut) ». Des deux cotés on marcha au combat. Fadel réunit tous ses fantassins et tous ses cavaliers ; les Vénérables mirent leur troupe en bataille. Au moment de l'action, Msâra ben Gheni se tourna vers le plus jeune de ses fils et lui dit : « Que ta mère soit répudiée si tu ne nettoies pas ce mamelon que couvre la cavalerie de Fadel ». Les cavaliers y étaient si pressés que le sol disparaissait comme enveloppé d'une nuit obscure. Le jeune homme les attaqua et les dispersa. Alors on en vint aux mains. L'action s'engagea le matin, à ce que l'on raconte ; beaucoup d'hommes périrent, et la chance tourna contrel'armée de Fadel, bien qu'elle comptât trente mille hommes.

Abou er Rebi'a Soulimân ben lekhlef (qu'Allah l'agrée) a rapporté, d'après Yagoub ben Yousef ben Nefâts, que l'armée de Fadel se partagea en trois parts quand elle se dispersa : l'une fut anéantie complètement, l'autre ne put être détruite qu'à moitié, la troisième parvint à s'échapper sans grand dommage. Fadel s'enfuit jusqu'à ce qu'il parvint à un village de ce pays-là. Il y entra ; mais les habitants s'emparèrent de lui et lui tranchèrent la tête. Ils envoyèrent cette tête à Isma'il ben el Kacem pour se faire pardonner leur conduite. Il leur pardonna, en effet. Telle fut la fin de Fadel⁽¹⁾.

(1) Ibn Khaldoun ne nous apprend rien de ces luttes intérieures entre Noukkâr et Ibâdites Il nous donne cependant les renseignements suivants touchant le fils d'Abou Yezîd.

« ... Fadl, fils d'Abou Yezîd, alla trouver Mâbed Ibn Khaser et marcha avec lui contre Tobna et Biskera, mais ils durent se jeter dans les montagnes de Kiana pour échapper à la poursuite d'El-Mansour. Chafè et Caïcer, affranchis de ce monarque, conduisirent une armée contre eux, et Zîri Ibn Menad assista à cette expédition

On rapporte que, la veille de la déroute de Fadel, un homme des Houara, nommé Mohammed ben 'Arbia, avait perdu des chameaux. Il s'était mis à suivre leurs traces, puis la nuit était venue et il avait passé cette nuit dans la campagne, près du champ de bataille, sans donner l'orge à son cheval. Le lendemain il vit les deux troupes s'avancer l'une contre l'autre, se combattre, et l'armée de Fadel prendre la fuite. Or, son cheval était rapide. Il se lança au milieu des fuyards et rabattit sur ses compagnons les groupes qu'il détacha de leur masse. Il en fit périr ainsi un grand nombre sans en tuer un seul de sa main. Cet homme fut bon musulman vers la fin de sa vie, quand il était déjà vieux. Il était sans instruction. Chaque fois que revenait le jour correspondant à celui de son exploit, il donnait à son cheval quatre mesures d'orge au lieu d'une.

FAITS CONCERNANT YAGOUB BEN FELAH BEN'ABD EL
OUAHAB BEN 'ABD ER RAHMAN (qu'Allah les agréé).

On rapporte que, au moment où El Hidjâni marcha sur Tahèrt, Yagoub ben Felah sortit de la ville avec une troupe

avec sa tribu, les Sanhadja. Les deux rebelles finirent par prendre la fuite, leurs partisans se dispersèrent et El Mansour rentra enfin à Caïrouan... Après avoir revêtu Zîri Ibn Menad des hautes fonctions dont nous venons de parler, El Mansour partit pour Caïrouan où il arriva dans le mois de Djemada 336 (décembre 947). Averti alors que Fadl, fils d'Abou Yezîd, venait de reparaître dans le mont Auras, il marcha aussitôt contre lui, et l'ayant poursuivi à travers le Zab jusqu'au désert, il reprit la route de Caïrouan pour se rendre à El Mehdia, Fadl profita de son éloignement pour venir assiéger Baghaïa, mais il fut assassiné par un nommé Batît, et sa tête fut envoyée à El Mansour. » (*Hist. des Berb.*, trad. de Slane, t. II, append. n. 2.)

de cavaliers, ses gens et ses lieutenants. Il montait un cheval admirable, couvert d'une pièce d'étoffe, et éclairait lui-même la route. L'ennemi suivait. Quand les gens de Yagoub se trouvaient trop pressés, ils l'appelaient, il s'arrêtait alors, passait à l'arrière-garde, faisait face à l'ennemi, seul à cheval, et ordonnait à ses gens de continuer leur marche. Dès qu'ils s'étaient suffisamment éloignés, il rejoignait sa troupe, et se replaçait à la pointe de l'avant-garde, pour recommencer la même manœuvre quand il en était besoin.

C'est ainsi qu'il protégea son armée jusqu'au moment où l'ennemi lassé abandonna la poursuite. Lui-même et ses compagnons arrivèrent sans obstacle à Ouârdjlân.⁽¹⁾

(1) Ce fait historique est d'une importance capitale. C'est la Ouargla ibâdite qui vit commencer les curieuses républiques théocratiques qui nous étonnent aujourd'hui dans l'Ouâd Mezâb. Quand les gens de Ouargla avaient offert à Yagoub de le nommer leur Imâm personnel, ils lui avaient proposé de réduire l'ancien imâmat des Rostemides aux étroites limites de leur oasis ; mais il trouva plus digne d'y renoncer, et d'ailleurs il était préparé à ce renoncement. Depuis longtemps déjà, les Clercs avaient fait de l'Imâm une sorte de moine. A. partir de ce moment, les Ibâdites de notre Algérie, rassemblés dans Ouargla principalement jusqu'à ce que diverses persécutions les contraignissent à émigrer par bandes vers la chebka de l'Ouâd Mezâb, furent gouvernés par un conseil ecclésiastique. J'ignore si je puis dire *plusieurs* conseils, parce que je ne sais pas s'ils se divisaient dans l'oasis de Ouargla en petits groupes distincts, comme aujourd'hui dans l'Ouâd Mezâb. Il est probable qu'il n'y eut d'abord que le conseil siégeant à Ouargla. Pour bien comprendre cette institution, il faut se représenter, comme je l'ai marqué plus haut, la société ibâdite contemporaine, partagée en laïques et en clercs, et ces clercs eux-mêmes, subdivisés en trois degrés, suivant l'âge et suivant l'instruction, *Imesordu*, *Irouân*, *l'azzaben*. Ces derniers, qui sont le degré le plus élevé, constituent le conseil de gouvernement. Je possède, sur ce conseil des *I'azzaben*, de précieux détails qui me sont communiqués

Pendant la route, Yagoub avait eu recours à ses connaissances astrologiques. Il se tourna vers ses compagnons et leur dit : « Maintenant, si trois d'entre vous étaient réunis,

par fragments et que j'espère compléter d'ici à peu de temps. Ils sont extraits de la *Règle* de Abou 'Ammâr 'Abd el Kâli, disciple du fameux Abou Yagoub Yousef ben Ibrahim de Ouargla, lequel avait commenté la *Sîra* de Mohammed ben Mahboub et Hadrami. Je me suis déjà servi de cette *Règle* d'Abd el Kâfi pour expliquer sûrement le mot *i'azzâben* ou *'azzâba*.

L'origine islamique du conseil des 'Azzâba ibâdites remonte certainement jusqu'aux premiers jours de la secte : nous en trouvons en quelque sorte l'embryon dans chaque *Medjelès*, session que tout légiste ouahbite en renom présidait dans sa maison. Les auditeurs formaient un cercle, *halqa*, et on disait communément la *halqa* de tel ou tel Cheikh pour désigner son auditoire ordinaire. Ce mot *halqa* fut bientôt dévié de son sens dans la langue religieuse, propre du moins aux Ibâdites, et signifia « carcan, » le membre de la *halqa* étant soumis à une règle étroite et dure comme un carcan (nous avons un exemple analogue dans notre mot *discipline*). Bien avant le dixième siècle, la *halqa* des 'Azzâba désigna le « Conseil étroit des Reclus, » assesseurs de l'Imâm, auxquels toutes les questions religieuses, c'est-à-dire, la vie entière des Ibâdites, devaient être soumises. Ce fait n'est pas particulier aux Ibâdites purs. Les Noukkar, et probablement aussi les Çofrites avaient leurs 'Azzâba.

On peut remonter plus haut que l'islamisme, et il est facile de montrer dans le détail de la constitution de ce conseil étroit des traits de judaïsme ou de christianisme, de sabéisme, ou même de bouddhisme, si l'on ne craint pas les comparaisons aventureuses. Je dois au moins exposer, en quelques mots, avant de citer la *Règle* d'Abd el Kâfi, une conception singulière, populaire dans toutes les sectes mahométanes, sur laquelle l'édifice théocratique des Diacides privés d'Imam semble avoir été construit. Les Mahométans, orthodoxes ou schismatiques, admettent que dans le monde actuel se trouvent toujours, mêlés aux autres hommes et inconnus d'eux, environ trois cents personnages honorés particulièrement des faveurs divines. Ce sont des Saints, et ils s'ignorent eux-mêmes. Ils ne sont pas tous égaux, mais soumis à une

ils seraient attaqués. Séparez-vous. Vos jours ont pris fin votre domination est terminée, et elle ne reparaitra plus qu'au jour de la Résurrection. » Ils se séparèrent.

véritable hiérarchie. En somme, ces élus inconscients composent au milieu de l'immense société humaine une sorte de petite société céleste. Le degré inférieur de cette société est celui des *Bouhala*, البهلاء, mot que l'on traduirait ordinairement par *Insensés*, mais qui signifie plutôt *Illuminés*. Il se compose des hommes auxquels Dieu a révélé seulement une partie de ses merveilles, et qui semblent fous aux yeux du monde parce qu'ils sont éblouis. Quand Dieu a complété leur connaissance des choses supérieures, et qu'ils sont habitués à la lumière, ils ne paraissent plus troublés, et le monde pense qu'ils sont revenus à la raison. Ils sont alors élevés à un degré supérieur. Ce degré supérieur est celui des *Noudjaba* النجباء ou *Nouqaba* النقباء. Le premier de ces deux noms signifie « ceux dont l'intelligence est complète, » le second signifie « les lieutenants, les apôtres. » Sidna Mousa (Moïse) avait sous ses ordres douze *Nouqaba*, et Sidna 'Aïsa pareillement. Les *Nouqaba* de Sidna 'Aïsa sont dits *haouarioun*. Un troisième degré est celui des *Aoutad*, الأوتاد, les quatre points cardinaux, ministres directs du Chef suprême, comme Abou Beker, 'Omar, 'Otsmân, 'Ali, par rapport à Mohammed. On appelle aussi les Saints de ce degré El Aqtâb, الأقطاب, les pôles ; mais certains distinguent les *Aqtâb* des *Aoutâd*. Enfin, au-dessus de tous, isolé, est le *Ghoûts*, mot dont la traduction exacte est « le Sauveur, » car إغثة signifie « action de sauver d'un grand péril. » Le *Ghoûts* s'est quelquefois révélé : par exemple, les Orthodoxes reconnaissent comme *Ghoûts* Sidi 'Abd el Qader el Djîlâni, Sidi Ibn Arabi ben Mahi ed Dîn, andalous, enseveli en Syrie, Sidi Bou Medin enseveli à Tlemcen. Il est tout à fait digne de remarque que les Ibâdites aient voulu réaliser sur la terre cet idéal d'une cité céleste dans la constitution de leur Conseil ecclésiastique de gouvernement, ou Conseil étroit des Reclus, *halqa des 'Azzâba* ; ils l'ont conçu comme un petit état presque divin au-dessus de l'état laïque. Voici une partie du texte que je possède d'Abou 'Ammâr 'Abd el Kâfi :

« La dénomination de 'Azzâba a pour cause le célibat, la retraite, l'éloignement du monde, l'usage exclusif des vêtements de laine,

Lui-même, accompagné de ses lieutenants et des gens de sa maison, entra dans Ouârdjân. Ce fait eut lieu dans le temps d'Abou Çàlih Djenoun ben Imriâm (qu'Allah lui fasse

l'habitude de prier la nuit sur les sommets des montagnes. Tels sont les traits distinctifs des 'Azzâba... Nul ne peut faire partie de la *halqa* s'il ne satisfait aux quatre conditions suivantes : il doit premièrement être modéré et poli, secondement être animé d'un vif désir de la science, troisièmement ne pas trop fréquenter les marchés, quatrièmement, laver son corps avec de l'eau et son cœur avec de l'eau et des feuilles de *seder* (بماء وسدر) : son corps, il le purifie du contact de la foule ; son cœur, il le purifie de la colère, de l'orgueil, et autres vices semblables qui dégradent l'homme de bien... Si un 'Azzâbi a fait une faute légère, ses collègues doivent la dissimuler et l'avertir pour qu'il se délivre de son péché... il doit savoir le Koran par cœur et *occuper sans murmurer le poste qu'on lui désigne*. Ses devoirs extérieurs se décomposent en quatre principaux : d'abord, il doit se montrer extrêmement désireux de posséder les sciences et l'art des convenances ; ensuite, il doit défendre énergiquement les droits des faibles et des pauvres, et contraindre le prévaricateur à indemniser le lésé ; troisièmement, il doit faire régner la justice sur les marchés, maintenir l'ordre dans la ville, pourvoir aux besoins des faibles et des réfugiés ; quatrièmement il ne doit jamais accorder des subsides de la mosquée à des hommes qui ont quelque bien ou des enfants... Celui des membres de la *halqa* qui a commis une faute grave, est banni par les 'Azzâba à l'instant même, s'il y a évidence absolue, et ne peut plus s'asseoir au milieu d'eux ; car il ne fait plus partie de leur société, dès qu'il a prononcé une parole coupable ou commis un acte coupable au su du public Du jour où les gens de la *halqa* ont dit au 'Azzâbi « Viens avec nous et aide-nous dans les affaires de ce bas-monde et dans celles du monde futur, il doit penser que, s'il ne se souvient pas des devoirs qui lui sont imposés, il se trouvera dans une situation très difficile, et aura passé son cou dans un véritable carcan (*halqa*) de fer. Certes, ses devoirs sont nombreux. Il doit s'écarter de sa famille, de ses enfants, de sa fraction, car il a formellement promis de s'en éloigner. Il ne doit pas s'occuper des gens de ce monde présent, ni se mêler à eux. On ne doit ne le trouver que dans sa maison, ou dans son jardin, ou à la mosquée. Il doit

miséricorde). Abou Çalih vint à sa rencontre avec tous les gens de Ouârdjân ; on l'introduisit au cœur de la ville, on le combla d'honneurs, on lui fit une réception magnifique,

fermer à demi les yeux pour ne pas voir ce qui lui est défendu de voir, et se boucher les oreilles pour ne pas entendre les paroles des gens du monde présent. Certes, les 'Azzâba sont en petit nombre dans la foule, ils ont vendu leurs âmes à Allah, pleins de foi, et comptant avec certitude sur leur récompense au jour de la Résurrection ; car ils marchent hardiment dans la voie d'Allah. Le Très-Haut a dit : « Celui qui veut labourer la vie future, je l'aiderai dans son labour, et c'est pourquoi Abou 'Ammâr a creusé sans relâche ce sillon merveilleux... »

« Le Cheikh a de nombreux devoirs envers lui-même, envers les 'Azzâba et envers les élèves. Le Cheikh *tire de lui-même* ses devoirs envers lui-même : il doit être intelligent, poli, modéré, et considérer tout plutôt avec l'œil du cœur qu'avec l'œil du visage. Il nomme et distribue les gens de la halqa en trois sections.

« Lui-même, *à lui seul*, constitue la première. *Quatre membres de la halqa* constituent la seconde, et le reste la troisième. Le Cheikh Abou 'Ammâr 'Abd el Kâti (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Les quatre membres de la halqa qui précèdent les autres sont *ceux qui nouent et délient*. Ils tiennent dans leurs mains les affaires du monde présent et celles du monde futur, et ils ne substituent pas les unes aux autres. Ils sont *comme les pôles* qui ne changent pas de place, jusqu'à ce qu'Allah les appelle à eux. Ils restent en cet état, et, quand ils meurent, ils sont sur le chemin du Paradis. Ils doivent toujours et en tout cas consulter avec le Cheikh. Les autres 'Azzâba se taisent, regardent de leurs yeux, et retiennent ce que disent les quatre et le Cheikh.

« Le Cheikh Abou 'Ammâr 'Abd el Kâfi (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit . « Les gens de la halqa sont comme les Boudala, et le Cheikh comme le *Ghouts*, et les quatre sont la halqa eu ce qui concerne les affaires de ce monde et celles du monde futur. Si l'un des quatre meurt, un autre 'Azzâbi prend sa place, et ils restent en cet état jusqu'à ce qu'Allah les rappelle, et qu'ils aillent retrouver leurs prédécesseurs, guides dans la bonne voie. Certes *ils occupent la place d'un Sultan dispensateur de la justice*, et telle est l'organisation des Gens de la Doctrine (qu'Allah leur fasse miséricorde).

puis les habitants lui proposèrent de le nommer leur Imâm ; mais il refusa. Sa réponse, qui est devenue un proverbe, fut : « Un seul chameau ne couvre pas un troupeau de

« Je parlerai maintenant des devoirs du Cheikh vis-à-vis de la Mosquée. Il n'en a aucun de ceux qui sont obligatoires aux gens de la halqa, si ce n'est la consultation, المشورة ; car c'est à lui qu'elle revient toujours, importante ou non, et personne ne peut remuer sans le consulter. Il est le *Ghouts*, le grand. Si cette loi n'était pas observée entre les gens de la halqa, ils seraient incapables de discernement, et qui n'est pas capable de discernement est errant, égaré, hors de la voie droite. Le Très-Haut a dit : « Je les égarerai dans des voies qu'ils ne connaissent pas. »

« Les gens *qui lient et délient investissent le Cheikh*. Ils considèrent qui d'entre eux possède au plus haut degré la science, la tradition, la gravité et la contrition, et ils en font leur chef en matière de religion.

« Un des membres de la halqa est Mouedden ; trois instruisent les jeunes gens dans l'école ; cinq lavent les morts ; un prie devant la foule (imâm) ; deux, qui n'ont pas une grande fortune et sont sans enfants, gèrent le bien de la mosquée. Un membre de la halqa est chargé de distribuer la nourriture aux 'Azzâba, aux élèves et aux jeunes gens. Un autre est chargé d'entretenir les nattes et de faire balayer ; il empêche aussi les animaux d'entrer dans la mosquée.

Dans la pratique actuelle de l'Ouâd Mezâb, les 'Azzâba de chaque petite ville doivent être douze au moins, dont trois chargés de l'instruction, cinq du soin de laver les morts, un de la présidence de la prière, un de l'appel à la prière, deux de la gérance des biens de la mosquée. Le Cheikh n'est pas compté parmi ces douze, qui reproduisent le nombre des Apôtres. Je me borne à la citation précédente, par ce qu'il nous suffit, au point historique où nous sommes parvenus, de connaître la nature et la composition du conseil qui hérita des pouvoirs de l'Imâm. La *Règle* d'Abou 'Ammâr 'Abd et Kâfi nous fournit encore d'autres détails, notamment en ce qui concerne la discipline intérieure des clercs et leurs rapports avec les laïques ; mais je les réserve pour une étude postérieure. Je dois ajouter que, dans le texte d'Abou 'Ammâr 'Abd el Kâfi les initiés du premier degré auxquels sont assimilés les 'Azzâba d'ordre inférieur sont dits *Boudala* et non *Bouhala* (insensés,

moutons. » Il demeura longtemps à Ouârdjlân. Il avait deux fils et deux filles, tous quatre de la même mère ; mais il ne voulait point les marier. Or, un jour il reçut la visite de Mchèkh de Ouârdjlan, parmi lesquels l'un représentait les laïques, l'autre les ecclésiastiques. Ils lui dirent : « Que ta main se consume ; choisis. » Il répondit : « S'il faut absolument que je choisisse, je préfère les hommes de prière. » Il maria en effet ses filles à deux de ces derniers, Ahnoun ben el Loulou et Mo'az ben Mohammed. Ahnoun avait déjà une autre femme qui conçut un chagrin mortel de son mariage avec la fille de Yagoub. Elle expira quelque temps après.

Un jour, des gens de Ouârdjlân interrogèrent Yagoub et lui dirent : « Sais-tu le Koran tout entier par cœur ? » Il répondit : « Eh quoi, tout ce qu'Allah a inspiré à Mousa et à 'Aïsa, je le sais, je le connais, et je ne saurais pas ce qu'il a inspiré à notre Prophète (que sur lui soit le salut !) »

Yagoub ben Felah⁽¹⁾ priait avec ferveur pendant la nuit.

illuminés), comme le voudrait la tradition des Orthodoxes. Doit-on voir là une différence caractéristique, et admettre que les Ibâdites, moins superstitieux que les Orthodoxes, refusent de regarder la folie comme une marque de la faveur divine ? Le sens de *Boudala*, tel que je le trouve écrit, البـدلاء , dérive de بدل , qui signifie, à la cinquième forme, « a été changé. » Si le copiste avait négligé de pointer le ذ , ce qui est possible, ce mot, devenu البـذلاء , dériverait de بذل qui signifie, à la cinquième forme « n'avoir cure, » et, à la huitième, « mépriser la parure. »

(1) Ibn Khaldoun, dont on ne saurait contester l'autorité, en fait de chronologie, et qui, d'ailleurs, se trouve à peu près d'accord avec notre Chroniqueur, chaque fois que ce dernier nous donne une date précise, assigne l'année 909 de l'ère chrétienne à la marche du

Or, une nuit, comme il priait dans sa chambre, le toit de cette chambre s'écroula, hormis une poutre qui se trouvait précisément au-dessus de sa tête. Il resta dans la même at-

missionnaire Abou 'Abd Allah vers Sidjilmâssa. C'est dans cette marche que la Tiaret ibâdite fut ruinée. Par conséquent, le dernier Imâm des Ibâdites, Yagoub, se retira à Ouargla en l'an 909, et la durée totale du gouvernement des Rostemides est comprise entre l'année 761, date de l'avènement d'Abd er Rahman et cette année 909. Elle fut donc de cent quarante-neuf ans. Nous répétons que Ibn Khaldoun nous donne des renseignements suffisants en ce qui concerne 'Abd er Rahman ben Roustem, mais qu'il est déjà inexact et surtout fort incomplet en ce qui touche 'Abd el Ouahâb. Il semble ignorer leurs successeurs. Or, 'Abd el Ouahâb étant mort, au plus tôt, en 812, et au plus tard, en 820 de notre ère, c'est bien un siècle d'histoire que nous a déjà restitué la Chronique d'Abou Zakaria. Cependant, on ne saurait admettre sans discussion la durée des règnes que le Chroniqueur ibâdite assure à ses Imâms. Disons même d'avance que, si on l'admettait, on ne saurait faire concorder la retraite de Yagoub à Ouargla avec cette date 909 que nous regardons comme absolument fixe, car la fondation de l'empire des Fatimites d'Afrique est un événement célèbre dans le monde mahométan. Dans une note précédente (p. 1(4)), nous avons établi que Abd er Rahman ben Roustem, élu imâm en 761, mourut très probablement en 780 et que son fils 'Abd el Ouahâb, élu après lui, mourut, au plus tôt, en 812, mais peut-être seulement en 820, d'après la tradition des Ibâdites de l'Ouâd Mezâb. Si nous en croyons la Chronique, Felah, fils d'Abd el Ouahâb aurait ensuite régné pendant soixante ans (Voy. ci-dessus, p. 185, sq) ; il serait donc mort en 872 ou en 880. Après lui, son fils Abou Bekr aurait été Imâm, au moins jusqu'au retour de son autre fils Mohammed. La Chronique est obscure sur ce point ; mais nous ne pouvons pas refuser une ou deux années à cette sorte d'interrègne. Mohammed fut Imâm pendant quarante ans, dit Abou Zakaria. Il régna donc, soit de 874 à 914, soit de 882 à 922. Après Mohammed, fils de Felah, l'Imâm fut Yousef, fils de Mohammed, lequel, d'après la Chronique, aurait régné quatorze ans et serait mort, par conséquent, soit en 928, soit en 936. Toutes ces dates sont inacceptables, car si l'on s'y conforme, il est impossible que Yagoub,

titude. On accourut, on enleva les décombres, et on par vint jusqu'à lui. On le trouva debout, qui priait. On l'interrogea ; on lui dit : « Que pensais-tu ? » Il répondit : « Je pensais que c'était le jour de la Résurrection. » On a conservé à Ouârdjân de nombreuses traditions concernant Yagoub.

QUATRIÈME SCHISME PARMI LES IMITES.

On rapporte qu'Abou Soulimân ben Yagoub ben Felah avait tiré de certains livres diverses opinions particulières. Son père avait mis les gens de Ouârdjân en garde contre lui, disant : « Ne lui donnez pas votre confiance, car il a fait des extraits du Divan de Ibn el Hasan. » Yagoub ben Felah mourut : toute la population du Ouârdjân accompagna son cortège funèbre, et on l'enterra dans le cimetière d'Abou Çalih Djenoun ben Imriân (qu'Allah l'agrée). Son tombeau existe encore aujourd'hui, élevé comme une petite colline⁽¹⁾. Ensuite, les

successeur de Yousef, soit sorti de Tahèrt, saccagée par Abou 'Abd Allah, en 909. Il faut donc réduire de beaucoup la longueur de ces règnes. Je pense que l'erreur de l'annaliste porte principalement sur les imâmats de Mohammed et de Yousef. Suivant lui, la bataille de Mânoua aurait eu lieu pendant le gouvernement de Yousef. Or, Yousef n'aurait pu être imâm, au plus tôt, qu'en 914, et cette bataille fut livrée, au plus tard, en l'an 899 (Voy. ci-dessus, p. 197). On a pu remarquer plus haut que Yagoub nous est présenté comme fils de Felah. Il aurait donc été frère de Mohammed et oncle de Yousef.

(1) J'ai déjà marqué que l'auteur de la Chronique écrit Ouârdjân. Le Cheikh Amhammed Atfièch, dans son Mandement, écrit Ouargla. Ibn Khaldoun nous donne les renseignements suivants sur les commencements de cette oasis célèbre.

« Les Beni Ouargla, peuple Zenatien, descendent de Ferini, fils de Djana et sont frères des Ismertén, des Mendjesa, des Sebertera, et des Nomaleta. De toutes ces tribus, celle des Ouargla est

gens de Ouârdjlân offrirent un repas à son fils Abou Soulimân et à ses amis. Or, Abou Soulimân était soupçonné de professer des opinions hétérodoxes, entre autres que le

maintenant la mieux connue. Ils n'étaient qu'une faible peuplade habitant la contrée au Midi du Zab, quand ils fondèrent la ville qui porte encore leur nom et qui est située à huit journées au Sud de Biskra, en tirant vers l'Ouest. Elle se composa d'abord de quelques bourgades voisines les unes des autres. Mais sa population ayant augmenté, ces villages finirent par se réunir et formèrent une ville considérable. Les Beni Ouargla avaient alors parmi eux une fraction d'une tribu Maghraourienne, les Beni Zendak, et ce fut chez ceux-ci qu'Abou Yezîd le Nekkarite se réfugia l'an 325, après avoir pris la fuite pour éviter l'emprisonnement. Ce perturbateur passa une année sous la protection de cette tribu et se rendit à plusieurs reprises chez les Beni Berzal du Mont Salat et chez les tribus berbères de l'Auras, afin de les convertir aux doctrines de la secte Nekkarienne. Quand il quitta définitivement son lieu de retraite, il passa dans l'Auras.

« Les Beni Ouargla, voyant leur ville devenir très populeuse, en firent une place forte pour leur servir d'asile et pour recevoir une foule de nomades Zenatiens qui avaient été expulsés de leur territoire par les Arabes Hilaliens, à l'époque où les Athbedj s'approprièrent les plaines du Zab et celles qui entourent le Câla des Beni Hammad. L'Emir Abou Zékéria le hafside, devenu souverain de l'Ifrikia eut occasion d'en parcourir toutes les localités, pendant ses marches à la poursuite d'Ibn Ghania. Étant passé par Ouargla, il en fut émerveillé, et, voulant ajouter à l'importance de cette ville, il y fit bâtir l'ancienne mosquée, dont le haut minaret porte encore inscrit sur la pierre le nom du fondateur et la date de sa construction. De nos jours la ville de Ouargla est la porte du désert par laquelle les voyageurs qui viennent du Zab doivent passer quand ils veulent se rendre au Soudan avec leurs marchandises. Les habitants actuels descendent, les uns des anciens Beni Ouargla, et les autres des Beni Ifren et des Maghraoua, frères des Beni Ouargla. Leur chef porte le titre de Sultan, sans encourir pour cela l'animadversion publique. La maison régnante est celle des Beni Abi Ghaboul, « branche, disent-ils, d'une illustre famille des Ouargla, nommée les Beni Ouaguîn. » Le Sultan actuel s'appelle : Abou Bekr Ibn Mouça Ibn Soleiman ; il descend

gros intestin du mouton est chose sale et par conséquent interdite. Ils voulurent s'en assurer par une expérience, et le repas qu'ils lui offrirent consista en un plat de couscous

d'Abou Ghaboul, personnage dont la postérité en ligne directe y a toujours exercé la souveraineté.

« A vingt journées au sud de Ouargla, en tirant vers l'Ouest, on trouve la ville de Takedda, capitale du territoire occupé par les peuples qui portent le litham. C'est là où se donnent rendez-vous les gens du Soudan qui vont faire le pèlerinage à la Mecque. Fondé par les Sanhadja, porteurs du litham, Takedda est encore habité par ce peuple. Le chef qui y gouverne, avec le titre de sultan, appartient à une bonne famille sanhadjienne. Il est en correspondance avec l'émir du Zab, auquel il envoie et dont il reçoit des lettres et des cadeaux. » (*Hist. des Berb.*, trad. de Slane, t. III, p. 285).

Ibn Khaldoun, suivant lequel la postérité d'Abou Ghaboul aurait *toujours* exercé la souveraineté à Ouargla, ignore absolument les faits consignés ci-dessus dans la Chronique. Je réserve pour une étude suivante la ruine de la Ouargla ibadite, car elle est postérieure à la fondation des premières villes de l'Ouâd Mezâb. Voici, du moins, ce que le cheikh des 'Azzâba de Beni Sgen, auquel je dois mes premières leçons d'histoire ibâdite, m'a appris de l'oasis de Ouargla : « Les premières cultures, dans cette oasis, remontent à la plus haute antiquité. La première ville importante qui y ait été fondée le fut par des Sedrata, et se nommait Isedraten. Ouargla est de beaucoup postérieure, et ne s'accrut qu'après la ruine d'Isedraten. Les doctrines ibâdites se propagèrent dans cette oasis en même temps que les Rostemides s'établissaient à Tahèrt ; mais les dissidents y étaient nombreux ; cependant, les Ibâdites purs y prédominèrent quand le dernier imâm, Yagoub, vint s'y fixer, et quand Mohammed Sèh el Abou 'Ammâr 'Abd el Kâfi, y organisèrent définitivement la halqa des 'Azzâba. Cela dura jusqu'au temps d'Ibn Ghania (commencement du XIIIe siècle de l'ère chrétienne. Cf. Ibn Khaldoun, t. II, p. 86, sq.), qui ruina l'oasis. Les Ibâdites de Ouargla refluèrent alors vers leurs frères de l'Ouâd Mezâb, et cette émigration se continua dans les siècles suivants, de sorte que Ouargla ne contenait plus, au temps des Turcs, que quelques Ibâdites. Trois portes, à Ouargla, rappellent encore les noms des trois plus célèbres docteurs de

surmonté de saucisses qui contenaient des fragments d'intestins. Abou Soulimân vint après la prière de l'Asr et s'assit ; mais quand on lui présenta le plat ainsi préparé, il prit une des saucisses, la fendit, sentit l'intestin qu'elle contenait et la jeta loin de lui, en disant : « Cette nourriture est sale. » Son hôte répondit : « Que dois-je en faire ? » — « Creusez un trou, dit Abou Soulimân, et enterrez-la. » Il refusa formellement d'en manger. Ce fait vint bientôt à la connaissance d'Abou Çalih Djenoun ben Imriân (qu'Allah l'agrée). Il jeûnait à ce moment ; mais il craignit que l'interdiction dont Abou Soulimân venait de frapper l'intestin du mouton ne fût cause d'une scission dans le peuple de Ouârdjlân. Déjà les doutes s'élevaient, et les hôtes d'Abou Soulimân avaient résolu de n'y point toucher, à moins que le Cheikh lui-même n'en mangeât. Il alla donc avec ses amis dans la maison où se trouvait le plat refusé par Abou Soulimân.

l'Ibâdisme : Bâb Abi Ishâq ; Bâb Aberrabia, ou plus correctement, Bâb Abou er Rebî'a ; Bâb 'Ammâr. Cet 'Ammâr n'est autre que Abou 'Ammâr 'Abd et Kâfi. Un des cheikhs le plus souvent invoqués à Ouargla, est Abou Sannân, un Ibâdite. Ce sont les gens da Ouargla qui ont commencé le commerce avec le Pays des Noirs. Ils allaient y échanger du sel contre de l'or. Le cheikh ibâdite Yousef ben Ibrahim inaugura la traite des nègres. Il alla dans un pays du Soudan, nommé Raroua, sur le bord de la mer de Kolzoum ; le roi de ce pays se nommait Ebenoo, son trésorier, Messerem. Ce roi fut assez fou pour ordonner une fois à ses sujets de lui amener une montagne ; mais ces derniers répondirent, dans leur langue « takiri » : (*elle ne veut pas ou cela est impossible*), etc. » Le cheikh Amhammed Atfièh, dans son mandement, regarde, au contraire, Isedraten comme postérieure à Ouargla ; il dit, en effet : « Il y avait dans Ouargla, plus de cent vingt villages ou villes. L'oasis fut envahie par Iahia ibn Ishâq, et détruite à la suite d'une longue guerre ; Sedrata fut alors peuplée. Ce centre devint son nom à une fraction considérable de Sedrata, venus de l'Ifrikîa. »

On le fit entrer ; il demanda de l'eau, se lava les mains, se fit apporter le plat, et en mangea à satiété, lui et ses amis. Il en résulta entre lui et Abou Soulimân une longue et violente dispute, à la suite de laquelle il dit à son adversaire : « Si tu le veux, faisons appel à la malédiction divine. » — « Soit, » répondit Abou Soulimân⁽¹⁾. Ils convinrent du vendredi

(1) On voit par ce passage et par un autre passage précédent, (p. 160 et 161) que les *Jugements de Dieu* ne sont pas particuliers à notre Moyen-âge. Ce sont là de véritables duels théologiques, dont le résultat doit être que le parti vaincu soit frappé de faiblesse et disparaisse bientôt. Tel est le signe de Dieu. En maint endroit de la Chronique, nous relevons des textes tels que celui-ci : « Allah leur ayant donné pour héritage la confusion et la honte ils furent réduits au dernier degré de l'impuissance....., etc. » Même dans cette secte ibâdite qui fait profession de mépriser la force brutale plus que toute autre, la puissance et l'éclat de la domination sont regardées comme des preuves évidentes de la faveur divine.

Le culte de la force, qui nous choque si souvent dans notre Afrique dégradée par de longues guerres, a son origine religieuse. Il est vrai que l'argument du chroniqueur pourrait être retourné contre lui-même, car les Ibâdites ont été réduits à peu de chose depuis le temps d'Abd er Rahman ben Roustem et de ses successeurs ; mais ils ne manquent pas de bonnes raisons pour se tirer d'embarras. Ils soutiennent alors que la vertu ne saurait être le partage du plus grand nombre, et que les « peu nombreux » sont précisément ceux qu'Allah aime par-dessus tous. Je puis citer à ce propos un fragment du Mandement du Cheikh Amhammed Atfièch de Beni Sgen : « A la suite de l'invasion arabe, dans le cinquième siècle après l'hégire, les gens de Vérité furent affaiblis et disparurent de beaucoup d'endroits jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'état de secret dans lequel ils sont maintenant ; mais l'Envoyé d'Allah (que le saint soit sur lui) a dit : « l'arbre du Paradis est pour ceux qui s'éloignent », طوبى للغرباء. On lui demanda : « *Qui sont ceux qui s'éloignent.* » Il répondit : « Ceux qui restent purs et prient pendant que les autres se lièrent au désordre. » Suivant une autre version, il aurait répondu : « Ceux qui sont peu nombreux dans la foule, et sont haïs par le grand nombre. Omar ben et Khottâb ayant entendu un

pour cette épreuve. Le cheikh commença par adorer Allah et le pria de témoigner publiquement sa faveur au parti qu'il agréait. Quand le vendredi fut venu, ils tirèrent au sort entre Krîma et Tiserserin. Abou Soulimân alla à Krîma, et le cheikh à Tiserserin, où il construisit un *mçolla* que l'on connaît encore aujourd'hui. Ils restèrent longtemps chacun sur sa colline, invoquant Allah contre le *corrupteur*, puis ils revinrent. Allah démasqua Abou Soulimân, et tous ceux qui avaient suivi ses traces eurent un triste sort. Abou Soulimân avait rendu sept décisions fameuses ; nous les mentionnerons seulement, nous réservant de les réfuter plus tard avec les autres prétentions des ibâdites dissidents, s'il plaît à Allah. La première est que le gros intestin du mouton est *haram* ; la seconde, que le veau extrait du ventre d'une vache égorgée est *haram* ; la troisième, que la sueur d'un homme qui a négligé l'ablution principale est impure ; la quatrième, que la sueur d'une femme dans un certain état est aussi impure ; la cinquième, que le sang coagulé dans les veines d'un mouton égorgé (?) est *haram* ; la sixième, qu'il n'est pas permis de jeûner le jour de doute ; la septième, qui est interdit d'offrir la zekka aux collatéraux.⁽¹⁾

homme qui disait « Seigneur, range-moi parmi les peu nombreux », lui demanda : « De quels gens veux-tu parler ? » L'homme répondit : « Je me suis rappelé cette parole divine : « Il y a peu d'hommes qui me louent dignement. » Il est dit dans les Hadits que « le commencement de la religion est l'éloignement, et que l'éloignement en est la fin. » Certes la doctrine des Ibâdites n'est pas diminuée par le petit nombre de ses sectateurs. Allah a dit : « le bien et le mal ne sont pas ensemble » ; et le mal, même s'il domine, ne saurait plaire. »

(1) On sait que la Zekka, ou mieux *Zakâa* (زَكَاة) pureté, purification), est un don que tout Mahoméтан doit prélever sur une

TRADITION CONCERNANT ABOU ER REBIA SOULIMAN BEN
ZERGOUN EN NEFOUSI.

Le cheikh *dirigeant* Abou er Rebi'a Soulimân ben Zergoun en Nefousi, habitait Tâdiout. Il y avait sa maison

certaine partie de son bien en faveur des pauvres et pour l'entretien de divers services publics. La Zekka est d'obligation personnelle. D'après les Hanafites, les enfants et les fous en sont exempts ; d'après les Malekites, ils doivent la payer. Chez les Ibâdites, il y a divergence sur ce point. Cet impôt d'institution divine et invariable, ne frappe que l'or et l'argent, les marchandises dont la valeur est exprimée en argent, et les troupeaux, excepté les chevaux, les mulets et les ânes. Il est nécessaire que le Mahométan possède un minimum de fortune déterminé pour qu'il soit obligé de le payer. Ce minimum est dit *niçâb* نصاب . Ainsi, le *niçâb* de l'argent est 200 dirhem (environ 100 francs), c'est-à-dire qu'au-dessous de 200 dirhem, le mahométan ne doit pas la Zekka. Il y a pareillement un *niçâb* des moutons, un *niçâb* des chameaux, etc. Chez tous, Orthodoxes et Ibâdites, le *niçâb* de l'argent est 200 dirhem. Le *niçâb* de l'or, chez les Orthodoxes est 20 dinars, équivalent de 200 dirhem ; chez les Ibâdites, d'après le Kitâb en Nil, il est 20 mitsqâl, qui valent à peu près 240 dirhem. Tous fixent la Zekka, en se servant de termes différents, à 2,50 pour cent. — Le *niçâb* des moutons est 40. Au-dessus de ce nombre jusqu'à 120, le propriétaire donne un mouton pour la Zekka ; au-dessus de 120 jusqu'à 200, il en donne deux ; de 200 à 300, il en donne trois ; de 300 à 400, quatre, et ainsi de suite. — Le *niçâb* des bœufs et vaches est 30. De 30 à 40, le propriétaire donne pour la Zekka un veau de deux ans ; de 40 à 60, il donne une vache de trois ans ; de 60 à 70, deux veaux de deux ans ; de 70 à 80, deux vaches de trois ans et un veau de deux ; de 80 à 90, deux vaches de trois ans. Telle est la règle suivie par les Orthodoxes. Chez les Ibâdites (Kitâb en Nil), le *niçâb* des bœufs et vaches est 5. De 5 à 25, ils donnent pour la Zekka un mouton ; de 25 à 35, un veau d'un an ; ensuite, de dix en dix, un veau de deux ans, puis une vache de trois ans, etc. — Le *niçâb* des chameaux est 5, chez les Ibâdites comme chez les Orthodoxes, et la Zekka consiste alors en un mouton par :5 chameaux, jusqu'à 25 ; de 25 à 35 chameaux, la Zekka consiste en un jeune

et ses parents. Un de nos compagnons, notre contemporain, nous a appris qu'il avait vu à Tâdiout son Divan et ses livres. Il était parvenu dans la science à un degré qui

chameau d'un an et demie ; de 35 à 55, en un chameau de deux ans et demie, etc. La Zekka ne se compte qu'à la fin de chaque année, c'est-à-dire qu'elle ne doit être prélevée que sur le bien qui est entre les mains du Mahométan à cette époque, quels qu'aient pu être ses changements de fortune pendant les mois précédents.

La zekka étant en principe destinée surtout aux pauvres, tout Mahométan est libre de payer cet impôt religieux à son gré, c'est-à-dire de donner, par exemple, quatre moutons à un pauvre s'il possède entre trois et quatre cents moutons. Ainsi, il est en règle avec la loi religieuse pour ce qui concerne cette partie de sa fortune. Dans la pratique, la communauté ou le gouvernement (beylik) recueille ces contributions et se charge de les répartir. Les fonds provenant de la zekka sont alors confondus avec ceux qui proviennent de l'achour ((dîme) et affectés à peu près aux mêmes usages. La zekka est particulièrement destinée à l'entretien des pauvres, comme je l'ai dit, au rapatriement des étrangers, enfin à la solde des fonctionnaires du Beylik, depuis le Qaïd ou l'Amil jusqu'aux officiers de police. Cet emploi de la zekka est admis indistinctement par les Orthodoxes et par les Ibâdites ; mais on trouve chez ces derniers deux cas particuliers dignes d'attention. D'après le *Kitâb en Nil*, la zekka est due à l'homme qui n'est pas assez riche pour se marier, c'est-à-dire que la communauté regardant le célibat comme un danger public, prélève sur le fonds de la zekka la dot exigée par son futur beau-père. Secondement, si un homme, ayant commis une faute légère, et devant la réparer au moyen d'un don d'argent qui abolit son péché, est trop pauvre pour payer et risque de demeurer trop longtemps pécheur, la communauté prélève encore sur le fonds de la zekka la somme nécessaire. Cette pratique est dite kouffara. Les Orthodoxes admettent bien, comme les Ibâdites, la réparation de certaines fautes par un don volontaire, et, chose très-remarquable, ils assimilent d'eux-mêmes cette pratique à nos pénitences. Les Ibâdites y ajoutent l'intervention de la communauté, comme dans le cas précédent.

Il est nécessaire, pour comprendre le texte ci-dessus de la Chronique ibâdite, de bien préciser ce qu'on entend par *pauvres*, en matière

ne fut jamais atteint de son temps. Il avait étudié à Sidjilmâssa, chez Ibn ed Djem'a, en compagnie d'Abou Yezîd. Ibn ed Djem'a était un commerçant, des gens de l'Œuvre,

de zekka, et de marquer que certaines personnes, bien que dépourvues de fortune, ne sont jamais considérées comme *pauvres* par rapport à d'autres. D'une manière générale, est dit pauvre tout individu qui ne peut suffire à ses besoins ; mais il n'est pas nécessaire d'être dénué de tout pour avoir droit à la zekka. Y a droit quiconque ne possède ou ne gagne pas assez pour se suffire *pendant toute l'année*. Par exemple, un homme qui vit assez bien pendant six mois, s'il a besoin de secours pendant six autres, est légalement compté comme *faqîr*, pauvre, et prend part à la zekka. Il en résulte qu'on peut tout à la fois, dans une année, payer la zekka comme riche, et la recevoir comme pauvre. Ensuite, chez les Orthodoxes, tous les ascendants et tous les descendants d'un homme aisé ne peuvent en aucune manière recevoir de lui la zekka ; il leur doit autre chose que la contribution relativement légère qu'il distribue aux pauvres ordinaires ; il leur doit les *aliments*. Ils ne sont pas des pauvres par rapport à lui. L'équivalent français de « n'avoir pas droit à la zekka » serait donc « être de la famille, » et avoir droit à la zekka » signifierait « n'être pas de la famille. »

Les ascendants et les descendants n'ont pas droit à la zekka, disent les Orthodoxes. Le père, la mère, le fils, la fille, seuls, n'y ont pas droit, disent les Ibâdites (*Kitâb en Nil*). Cela veut dire que les Ibâdites réduisent la famille, à laquelle sont dus les *aliments* et non la zekka, au père, à la mère et aux enfants. Le grand-père et le petit-fils en sont exclus. Les Ibâdites donnent aussi la zekka à la mère remariée à un mari pauvre ; elle n'est plus de la famille. D'ailleurs, les Orthodoxes et les Ibâdites s'accordent pour donner la zekka au frère, à l'oncle, au neveu, aux collatéraux, qui sont, quand ils deviennent pauvres, confondus dans la foule des pauvres ordinaires. Nous avons vu plus haut un frère accorder la zekka à son frère. Ici Abou Soulimân est déclaré schismatique, parce qu'il veut que les collatéraux soient exclus de la zekka, par conséquent deviennent capables d'*aliments* et entrent dans la famille, au sens étroit de notre mot français.

La communauté plus puissante et la famille plus restreinte sont donc deux traits distinctifs des Ibâdites.

venu d'Orient, qui parcourait les tribus et témoignait d'un grand zèle pour la science. Il vint à Touzer. Abou er Rebi'a était alors jeune. Il l'employa dans diverses affaires de confiance où il fit preuve d'habileté et de finesse ; un jour, le voyant intelligent et extrêmement perspicace, il lui dit pour l'éprouver : « Tu es comme l'argile, » au lieu de « tu es intelligent. » Abou er Rebi'a répondit : « Cette argile-là ne colle pas, » voulant dire : « mon intelligence ne s'attache pas à tout. » Le Cheikh se réjouit de cette réponse. Une autre fois, comme ils étaient ensemble le soir, Ibn ed Djem'a ordonna à Er Rebi'a de le couvrir, et, en effet, le jeune homme le couvrit. Ibn ed Djem'a lui dit alors : « Qu'Allah donne une récompense, » mais en prononçant de telle sorte que la phrase signifiait : « l'huile est utile. » Abou er Rebi'a répondit : « au sage, » jouant lui-même sur le mot *حَبْرٌ* qui signifie à la fois *encre* et *docteur*. Ibn ed Djem'a conçut une grande estime pour un élève aussi sagace, et, quand il se prépara à partir pour Sidjilmâssa, il lui demanda

En ce qui concerne le *jour de doute*, l'opinion particulière d'Abou Soulmân était à peu près celle des Malekites. Sidi Khelîl dit en effet : « Lorsque la trentième nuit de ramadan est nébuleuse, ou nuageuse, de manière à ne pas permettre d'apercevoir le croissant de la nouvelle lune, le matin suivant est le matin d'un jour douteux. Cependant, le jeûne est permis, ce jour-là, à celui qui d'habitude jeûne à des époques fixées dans la semaine ou dans l'année ; à celui qui veut le jeûne par esprit d'humilité et de piété, etc. » Nos Ibâdites non-seulement *permettent*, mais *ordonnent* le jeûne, le jour de doute. Ils sont en cela, comme en toute autre chose, plus rigoureux que les Orthodoxes. Il semble qu'Abou Soulmân ait voulu diminuer un peu de ces rigueurs. Tel n'est pas le cas d'un autre schismatique dont il est parlé plus loin, Es Sekâk.

s'il lui plairait de l'accompagner, lui promettant de lui apprendre toutes les sciences qu'il désirerait. Ils partirent donc de compagnie, arrivèrent à Sidjilmâssa et y demeurèrent plusieurs années. Abou Yezîd Makhled ben Kidâd était alors avec eux. Quand Ibn ed Djem'a fut près de sa fin, il légua ses livres à Abou er Rebi'a ; ensuite, après la mort de son maître, ce dernier retourna dans le pays de Castilia (Qastâlia) ; il y acquit bientôt une grande réputation ; le peuple s'empressait de l'interroger sur les diverses sciences, et il avait toujours réponse à tout. Comme il était ainsi consulté de toutes parts, un de ses anciens maîtres qui lui avait donné des leçons dans son enfance, avant qu'il étudiât près d'Ibn, ed Djem'a, le suivait et ne pouvait s'empêcher de répéter à ceux qu'il rencontrait : « C'est moi qui l'ai formé ; voilà mon élève. »

Le peuple de Sidjilmâssa s'étant divisé sur un point de doctrine, après le départ d'Abou er Rebi'a, les deux partis furent près d'en venir aux mains. Ils convinrent, cependant, d'envoyer des messagers vers Er Rebi'a, avec ordre de le trouver où qu'il fût, de l'interroger et de rapporter sa réponse dans un temps déterminé. Les messagers parvinrent jusqu'à Abou er Rebi'a, et l'ayant interrogé, rapportèrent sa réponse à Sidjilmâssa. La paix fut à l'instant rétablie.

Plusieurs de nos compagnons ont rapporté qu'Abou er Rebi'a et Abou Yezîd Makhled ben Kidâd étant sortis une fois pour leurs affaires, rencontrèrent des gens de l'Œuvre, qui leur offrirent un repas indigne d'eux. Abou Yezîd dit alors à Abou er Rebi'a « Ne sais-tu pas distinguer entre les hommes, et veux-tu que nous soyons de la doctrine de ces gens-là ? » Abou er Rebi'a lui répondit : « Je ne désire

pas les biens de ce monde, et, si je les désirais, mon intelligence y suppléerait ». Ensuite, ils se séparèrent : Abou Yezîd embrassa le schisme des Noukkar ; mais Abou er Rebi'a demeura ferme dans la doctrine des gens de Vérité.

Abou er Rebi'a, se dirigea vers l'Ifrikia, et trouva ce pays profondément altéré par la doctrine des Noukkar. Il ne cessa pas de parler et d'agir jusqu'à ce qu'il y eût rétabli la pure doctrine des Ouahbites (*مذهب الوهبيية*)⁽¹⁾.

(1) On ne saurait trop insister sur les noms que se donnent les Ibâdites en général et ceux de l'Ouâd Mezâb en particulier. Nous avons déjà vu que le nom de *Ouahbites* pouvait désigner communément les Çofrites, les Noukkar et plusieurs autres sectes différentes des Ibâdites purs. Il en est de même du mot *Ibâdites*, comme le prouve un passage du Mandement du cheikh Amhammed Atfièch, cité plus haut. La dénomination de *gens de l'Œuvre* est plus particulière, et je crois pouvoir affirmer qu'elle ne s'applique qu'aux Ibâdites purs, à l'exclusion des Noukkar, des Khelfites et autres schismatiques, comme on peut le voir dans cette partie de la Chronique d'Abou Zakaria. Ils ont encore d'autres dénominations tout à fait particulières dont ne nous reparlerons en leur lieu, par exemple *El Mîzâbîn*, et encore *Ahel el Hâq*. L'expression arabe que je traduis par gens de l'Œuvre est *Ahel ed Da'oua* *اهل الدعوة*. J'ai voulu en rendre le sens à la fois le plus profond et le plus facile à saisir. Mot pour mot, il faudrait traduire : *Gens de l'Invocation*, ou encore *de la Prétention*, ou encore *de l'Invitation*, *دعوة* mais que signifierait cette traduction pour le lecteur ? El Hadj Bakir, élève du cheikh Amhammed Atfièch de Beni Sgen m'a fait observer que le radical *دعا* d'où provient *دعوة* donne aussi bien naissance au mot *داعية* qui veut dire « cause, chose déterminante », et qu'en arabe vulgaire *دعوة* signifie très souvent « affaire, motif. » Cela m'a porté à voir dans le mot *Da'oua* *دعوة* de la dénomination mozabite plutôt le but de l'Invocation que l'Invocation elle-même, et à traduire *Ahel ed Da'oua* par cette expression « gens de l'Œuvre », familière aux sociétés secrètes. L'origine de ce *Ahel ed Da'oua*

Un jour, il entra dans une petite maison et y trouva une table dressée devant sept Mchékh des Noukkar. Un d'entre eux lui dit : « Viens ici, Abou er Rebi'a », et il lui fit place sur son banc. Abou er Rebi'a se dirigea de ce côté et voulut répondre à l'invitation ; mais, comme il montait sur le banc pour s'asseoir, il fit un faux mouvement et donna du coude contre le cheikh des Noukkar, avec tant de force, qu'il faillit lui briser un membre. Il s'en excusa et prétendit qu'il ne l'avait pas fait à dessein. Une longue dispute s'en suivit, à la fin de laquelle Abou er Rebi'a les expulsa de la tribu où ils étaient, sans leur laisser même le temps de déjeuner. Il les suivit à la trace dans l'Ifrikia, les expulsant de tous les lieux où il les rencontrait, et ramenant tous les hommes auxquels il parlait, à la pure doctrine des Ouahbites. Enfin, grâce à lui, l'Ifrikia fut purifiée du schisme des Noukkar.

On rapporte qu'il alla dans le Djebel Nefousa, en un lieu soumis à la direction du cheikh Abou el Qâsim el

est évidemment la fameuse prière d'Abou Bilâl à la Mecque, dans laquelle il *invoquait* Allah pour qu'il se manifestât en faveur de l'*Œuvre* des Ibâdites. « Ahel el Da'oua » équivaldrait à Sectateurs d'Abou Bilâl. » Je désire encore revenir, pour éclaircir tous les doutes du lecteur, sur le mot *Ouahbites*. Dans cette partie de la Chronique, il est visiblement affecté aux Ibâdites purs. Ainsi, un Ibâdite pur répond au Noukkâri Abou Yezîd « Ne crois pas que les Ouahbia t'accompagnent. » Or, il est notoire que les Noukkar, ne s'étant séparés des Ibâdites que sous l'imâmat d'Abd el Ouahâb ben Abd er Rahman ben Roustem, sont tout aussi bien qu'eux Ouahbites, c'est-à-dire héritiers des doctrines d'Abd Allah ben Ouahb qui combattit à Nehrouan. Le Mandement du cheikh Amhammed Atfièch est formel sur ce point. Cette contradiction s'explique aisément par des exemples modernes. Dans l'Amérique du Nord, les Démocrates sont aussi bien Républicains, dans le sens général du mot, que le parti contraire dit plus particulièrement Républicain.

Boghtouri, lequel avait été investi par Nefâts avant le schisme. Le cheikh ne s'était jamais éclairci sur le compte de Nefâts. Abou er Rebi'a dit aux gens du village dans lequel il se trouvait : « Votre cheikh a obéi à Nefâts, vous-mêmes obéissez à votre cheikh : vous êtes tous Nefâtia ». — Un jour, une vieille femme l'interrogea sur la culpabilité des Noukkar. Il lui répondit : « Mère de un tel, assieds-toi, et écoute bien cette décision claire et juridique: « Celui qui n'a pas de quoi faire l'aumône, s'il maudit les Noukkar tous les matins, est aussi méritant que celui qui fait l'aumône à pleine bourse ». Abou er Rebi'a aimait ainsi à rendre des décisions sur les choses de la vie courante. — Un jour, il demanda à une vieille femme un morceau d'étoffe pour raccommoder son vêtement ; elle lui en donna un qui était sale, et elle l'avertit en le lui donnant. Il l'accepta cependant, en déchira une partie et rendit le reste à la vieille, en lui disant : « Garde ta saleté ». Ensuite il raccommoda son vêtement. — On rapporte aussi qu'il demanda une fois à une vieille femme, de l'eau pour boire. Elle lui présenta un vase, en lui disant : « Bois-en un peu » ; il prit le vase et le vida. Quand la femme vit qu'il avait bu toute l'eau, elle lui dit : « Je t'avais recommandé de n'en boire que peu ». Il répondit : « Je n'ai bu que peu. Allah (qu'il soit glorifié), n'a-t-il pas dit : « Le monde entier est peu de chose ! » — Un autre fois, il arriva dans le pays de Castilia, et vit toutes les femmes bien parées. Il dit : « La plupart de vos femmes sont des servantes ; leur extérieur est celui de servantes et non de femmes libres »⁽¹⁾. Une nuit, comme

(1) Tous les disciples d'Abd Allah ben Ouahb en général, et les Ibâdites en particulier, exagèrent les préceptes de la religion

il allait dehors, il appuya le pied sur un corps mou ; il dit : « Ces gens-là ne se refusent pas la nourriture ». Plusieurs de nos Compagnons ont rapporté qu'Abou er Rebi'a s'étant

musulmane, en ce qui concerne la simplicité égalitaire du costume. Il en résulte que chez eux, plus encore que chez les autres Musulmans, les gens de condition ne portent que des vêtements d'étoffe commune, extrêmement propres et presque toujours blancs. L'usage exclusif de la laine blanche, sans aucun ornement, est devenu chez eux un signe de noblesse, en quelque sorte, si ce mot « noblesse » est convenable quand il s'agit d'un peuple tout à fait religieux. Du moins, tel est le caractère particulier des I'azzâben. Jamais un 'Azzâbi ne portera l'*Abbaya* rayée des boutiquiers laïques. Quant aux femmes ibâdites, il est difficile de préciser, parce qu'on ne peut voir dans les rues des villes de l'Ouâd Mezâb que de très petites filles ou de très vieilles femmes. Les petites filles sont vêtues de bleu, se colorent les joues d'ocre rouge, portent des boucles d'oreilles de corail et d'or, et se retroussent les cheveux « à la chinoise », en laissant deux grosses boucles séparées au-dessus des tempes. Elles ajoutent souvent à leur chevelure une sorte de fleur en or, dont la forme est celle d'une marguerite. On a déjà remarqué qu'elles se posent à l'extrémité du nez une tache noire (Soleillet, *Voyage au Mzab et au Tidikelt*). Elles aiment aussi à se marquer de mouches noires le front et les pommettes des joues. Les vieilles femmes disparaissent dans les plis d'une grossière étoffe d'un blanc-gris qui est leur couverture. Nul, que je sache, n'a pu voir des femmes mozabites d'âge moyen. Un jour cependant que j'avais été appelé à Bou Noura, pour recevoir les dernières paroles d'un laïque frappé de quatre coups de feu à mon service, disait-on, je vis, en entrant dans la maison, trois femmes assez jeunes penchées au-dessus de la galerie intérieure. Elles étaient vêtues de bleu. Je pense que la couleur bleue n'est admise qu'à l'intérieur. Au dehors, elle n'est tolérée qu'aux petites filles et aux esclaves. D'après ce que m'ont dit mes Mozabites, les femmes mariées ne peuvent sortir qu'enveloppées de blanc.

Ne surprend-t-on pas là quelque reflet de croyances beaucoup plus anciennes que ? Il est du moins certain, comme on le voit ici par ce texte, que les Zélâteurs ibâdites se sont occupés du costume des femmes, et ils ont dû tendre à le rapprocher le plus possible du leur

arrêté à Rida⁽¹⁾ y trouva quatre Ibâdites qui dissimulaient leur croyance. C'était du temps de Ouasim ben Sintetez. Ouasim s'était réservé l'exécution des lois ; il avait confié les décisions juridiques à un Noukkâri, le culte ainsi que les prières de Ramdân à un Khelfi, et l'appel à la prière à un Nefâtsi. Abou er Rebi'a trouva tous ces personnages, y compris les Ouahbites, réunis et assis en cercle⁽²⁾. Il s'assit à côté d'un Ouahbite

propre, qu'ils regardaient comme le symbole de la pureté. Je laisse de côté l'usage du voile qui est connu et que tout le monde sait être le signe distinctif de la femme bien élevée en pays musulman ; je veux aller plus loin, et marquer, comme ce texte m'y autorise, que tout ce qui constitue la parure féminine a été proscrit par les sectes musulmanes prédominantes en Afrique au moyen-âge. La beauté même était regardée par les Ibâdites comme un don funeste. En cela, ils avaient eu des prédécesseurs dans les Chrétiens farouches, Donatistes et Circoncensions du quatrième siècle de notre ère. Ce n'est donc pas la jalousie ou l'égoïsme des hommes qui sont cause de l'extrême simplicité qui nous frappe dans le costume des femmes honnêtes de condition en Algérie, ce sont de purs préceptes religieux, et ces préceptes qui régissaient toute l'Afrique au dixième siècle, sont encore appliqués dans notre Ouâd Mezâb. Les Mchèkh ont pu triompher un instant de la vanité féminine en faisant appel à l'orgueil. Une vraie musulmane ne devait pas se parer comme une esclave. Le sens du mot « esclave », dans ce cas, est double : Il signifie aussi bien « esclave du démon » que « serviteur de la maison ».

(1) Ce mot, que je trouve écrit رِيضَة dans la Chronique, peut être une altération رَوْضَة, *locus ubi aqua restagnat* ; mais je pense que c'est là un nom de lieu.

(2) Bien que l'auteur de la Chronique ne nous l'indique point, il est visible que les Ibâdites purs furent rapidement submergés parmi les schismatiques issus d'eux-mêmes, et que leur puissance fut ruinée par leurs divisions intestines plus encore que par les armes des Aghlebites et des Fatimites. Quelle confusion et quel spectacle curieux que celui de ces localités où des sectaires différents les uns des autres, mais associés par leur commun ouahbisme, se partageaient les cérémonies du

que ce mélange indignait, et lui indiqua à voix basse une question de droit en l'invitant à demander ta solution au Noukkâri. Ce dernier resta interdit de la demande, et ne

culte et les fonctions publiques ! L'amour de la dispute avait beau jeu dans ces petites Byzances. N'est-ce pas à cela que sont dues la subtilité, la loquacité et l'entament qui se révèlent à nous quand nous rompons l'enveloppe taciturne du Berber ? Nous touchons aussi dans cette partie de la Chronique à la cause principale de tous les établissements Ouahbites en général et à celle des villes de l'Ouâd Mezâb en particulier. Ces établissements ne sont pas dus seulement au choc des guerres étrangères qui, de temps à autre, projetaient des groupes en dehors de leurs centres. Bien plus digne d'étude est la cause incessante qui a détaché sans cesse de chaque groupe des familles mécontentes et les a poussées dans toutes les directions. C'est pourquoi nous disons que l'histoire de l'Afrique est avant tout une histoire religieuse. Ces mouvements ont eu des conséquences précieuses, principalement dans la zone saharienne. Il n'est guère d'oasis, depuis Gabès jusqu'à Figuig et Sidjilmâssa, dont le développement ne soit dû aux Ouahbites, de quelque nom qu'on les nomme, Çofrites, Ibâdites, Noukkar ou Khelfites. Unissant au goût naturel du Berber pour les constructions, une forte discipline religieuse, maçons dirigés par des moines, ils ont été les colons du Sahara, comme leurs ancêtres romanisés avaient été les colons du Tell. Ajoutez à cela leur instinct commercial. Ce sont des Ouahbites qui ont inauguré le commerce de Ouargla avec le Soudan. Nous avons déjà mentionné plus haut, à ce propos, le Cheikh Ibâdite Yousef ben Ibrahim. Citons encore un autre Cheikh Ibâdite qui voyagea des premiers dans le pays des Noirs et y propagea sa doctrine. Il se nommait 'Ali ben Ikhlef, et était originaire du Djebel Nefousa. J'extrais ce qui le concerne du mandement du Cheikh Amhammed Atfièch de Beni Sgen : « Certes, il y avait des gens de notre doctrine dans le Soudan. Un de nos compagnons avait voyagé dans ce pays, y avait trouvé des Polythéistes et les avait convertis ; mais plus tard les Malekites eu ayant en nouvelle détruisirent son œuvre ; cependant on prétend qu'il se trouve encore des Ibâdites dans le Soudan. Le Cheikh Ibâdite auquel nous faisons allusion est 'Ali ben Ikhef du Djebel Nefousa, de Tamîdjar (تميجار), (qu'Allah l'agrée), lequel vivait, je pense, vers l'an 575

sut que répondre. Abou er Rebi'a lui dit alors : « Réponds donc à cet homme », et l'homme, de son côté, répéta sa demande. Abou er Rebi'a insista en disant : « Réponds donc. » Le Noukkâri ne put que répliquer : « Réponds toi-même. » Abou er Rebi'a, se tournant vers l'interrogateur, lui dit : « Qu'as-tu donc demandé ? » L'homme répéta la demande, et Abou er Rebi'a donna la réponse. Grandement surpris, tous les assistants lui posèrent des questions l'un

de l'hégire. Il voyagea, faisant le commerce, jusqu'au fond du Ghana (غانة), et il occupa un poste élevé près du roi de ce pays. Ce roi, très puissant possédait douze mines de *teber* ; son pays était dévasté par une sécheresse continuelle, et ses sujets vinrent se plaindre à lui dans la ville de Mâli (مالي) ; ils égorgèrent des moutons devant leurs idoles, et les invoquèrent ; mais la pluie ne tombait pas. Le Cheikh 'Ali ben Ikhlef était sur le point de s'en retourner. Le roi lui dit : « Invoque ton Dieu, qu'il vienne à notre secours. Répondit : « Il nous est défendu d'invoquer Allah pour vous, quand vous adorez une autre divinité que lui. » — « Quelle est donc la forme de l'Islam ? » dit le roi. 'Ali ben Ikhlef l'instruisit et resta avec lui jusqu'à ce qu'il crût à l'Unité, et prononçât les paroles de vérité. Ensuite, ils sortirent tous deux et montèrent sur une colline. 'Ali commença de prier, et le roi fit comme lui ; 'Ali invoquait Allah, et le roi répondait « Amîn. » Tout à coup, le matin, la pluie tomba en abondance et les rivières se remplirent, pendant sept jours et sept nuits. Le roi fit convertir sa maison, ses vizirs, les gens de sa ville et les gens des villes voisines ; tous devinrent Musulmans... 'Ali leur enseigna la religion ; il leur apprit les prières, les devoirs obligatoires et le Koran ; mais il reçut des lettres de son père qui le priaient de revenir au plus vite. En vain le roi lui dit « Ne pars pas, ne nous laisse pas retomber dans l'aveuglement après nous avoir ouvert les yeux. » 'Ali répondit : « L'obéissance à nos parents est un préceptes obligatoire de la religion. » C'est ainsi que l'Islam fut introduit dans le pays des Noirs, c'est-à-dire dans le Ghana et les environs. Le Cheikh 'Abd Allah ajoute que d'après le témoignage de gens du Fezzan et de quelques Maugrebins, on trouve encore des Ibâdites dans le Ghana et que ces Ibâdites proviennent probablement de la prédication du Cheikh 'Ali.

l'un après l'autre ; il les satisfit tous. Alors, on le fit passer avec honneur au premier rang, et le Noukkâri fut mis de côté. On lui demanda : « Que dis-tu des Noukkar, ô Cheikh? » Il répondit : « Ce sont des mécréants. » — Et que dis-tu des Khelfites ? » — « Ce sont des mécréants. » — « Et que dis-tu des Nefâtites ? » — « Ce sont des mécréants. » Ils s'entreregardèrent avec surprise, et Abou er Rebi'a ajouta : « Parlez-en au Medjlès. » Ils se séparèrent. Un des amis d'Abou el Khottâb alla lui apprendre la conduite d'Abou er Rebi'a, en lui disant : « Il s'est étrangement conduit envers l'Assemblée. » — Non pas, répondit Abou el Khottâb, il leur a montré les justes limites de leur religion. »

Abou et Khottâb fut une fois blâmé par les Nefousa de la montagne sur quatre chefs : premièrement, lui dirent-ils, tu as confirmé les pouvoirs de loqtân (الامر ليقطان) secondement, tu as injustement soumis à l'impôt les orphelins et les veuves ; troisièmement, tu as nommé mufti un Noukkâri ; quatrièmement, tu as nommé imâm un Khelfi. Cette lettre et le blâme qu'elle contenait affligèrent Abou el Khottâb, au point qu'il versa des larmes ; il dit : « Allah soit loué de ce que mes frères m'aient averti en blâmant ma conduite, ou du moins ce qu'ils en ont appris, avant le jour de la Résurrection. » Il répondit : « Quand j'ai confirmé loqtân, j'ai cru le faire pour le bien de la religion ; si les orphelins et les veuves ont été imposés, ce n'est pas que j'aie donné à mes subordonnés l'ordre de les léser ; si j'ai nommé mufti un Noukkâri, c'est qu'il m'était impossible de faire autrement, à cause de ceux qui m'entourent ; quant à la direction des prières confiées au Khelfi, sachez que je prie d'abord seul ; ensuite, je dis à Fetah : dirige la

prière du peuple. Je ne lui donne pas la préséance. »

Un homme de Kirouân savait par avance que celui qui bâtirait une mosquée en un certain lieu nommé Tazrout, dans le voisinage de Djerba, serait regardé par Allah comme un vrai croyant. Il se dirigea en toute hâte vers ce lieu avec l'intention d'y bâtir ; il trouva qu'Abou el Khottâb l'y avait précédé et avait bâti la mosquée, laquelle est encore bien connue jusqu'à ce jour.

'Ali ben Abi lahia a rapporté le fait suivant : Un homme inconnu d'Abou el Khottâb vint le trouver et lui dit : « Tu me dois un dinar, donne-le moi. » Comme il insistait, Abou el Khottâb le considéra quelque temps, et lui dit : « Il serait honteux que je plaidasse contre toi. » Il lui donna le dinar.

Un homme riche des Beni lahrâsen avait un frère pauvre nommé Soun. Il vint trouver Abou el Khottâb, et lui dit : « Puis-je donner à mon frère une part de la zekka prise sur ma fortune ? » — « Fais-le venir, » répondit Abou el Khottâb. Quand l'homme fut en sa présence, il lui dit : « Demande à Allah le pardon de tes fautes. » — « Je l'ai demandé, ô Cheikh, » répondit le pauvre. Abou el Khottâb dit alors à son frère : « Donne lui la zekka. » Puis il ajouta, se tournant vers le pauvre : « Nous t'avons revêtu des vêtements de la purification. Si tu t'en dépouilles, certes tu mourras de faim. » L'homme ne resta pas pur, et en effet Allah le punit en le faisant périr de faim.

Quand Abou el Khottâb mourut, une femme des Ma'afra, de la postérité d'Abou el Khottâb 'Abd et 'Ala ben es Smah, se déchira le visage et versa des larmes, disant : « Le droit est mort avec Abou el Khottâb. O Zouâgha, vous ôtes restés sans gouvernement. »

On rapporte qu'Abou et Khottâb et Abou Eïoub étant sortis ensemble pour quelque affaire, virent la nuit du Qadr⁽¹⁾ Abou el Khottâb ne demanda que des choses concernant la vie future : Abou Eïoub pria Allah de lui accorder la fortune, afin de bien l'employer pour mériter la vie future. Abou et Khottâb dit alors à son compagnon : « Que fais-tu, Abou Eïoub ? L'heure est solennelle, et tu parles de la vie présente ! » Abou Eïoub répondit : « Si ces biens que je demande ne doivent pas me servir à gagner le Paradis, Allah ne me les accordera pas. Mes deux demandes n'en font qu'une seule ». Il devint riche, et Allah lui rendit toutes choses faciles dans ce bas monde. Quand il amoncelait ses gerbes pour les faire battre sur son aire, à Rida (بريضة), elles formaient une colline que l'on apercevait de Djerba. Il était prodigue de son bien envers tous ceux qui venaient le trouver ou

(1) Tous les Mahométans appellent Nuit d'El Qadr, (nuit du destin) la nuit pendant laquelle toutes les affaires de l'univers sont fixées et résolues pour toute l'année. Les uns disent que cette nuit est celle du 23 ou du 24 du mois de Ramadan ; mais elle ne se révèle qu'à certains hommes privilégiés. A ceux-là, les profondeurs du ciel apparaissent ; ils peuvent demander ce qui leur plaît, et obtiennent satisfaction de tous leurs désirs. C'est dans une nuit d'El Qadr que le Koran fut révélé à l'Envoyé. Il y est fait allusion dans la Soura XLIV. « La Fumée : » J'en jure par le Livre évident. Nous l'avons fait descendre dans une nuit bénie, nous qui avons voulu avertir les hommes, dans une nuit où toute affaire sage est décidée une à une... » Mohammed lui a en outre consacré une Soura spéciale intitulée : El Qadr : « Nous avons fait descendre le Koran dans la nuit d'El Qadr. Qui te fera connaître ce que c'est que la nuit d'El Qadr ? La nuit d'El Qadr vaut plus que mille mois. Dans cette nuit, les anges et l'esprit descendent dans le monde avec la permission d'Allah pour régler toutes choses. La paix accompagne cette nuit jusqu'au lever de l'aurore. » (Sour. XCVII, trad. *Kasimirski*.)

qui le quittaient, envers les absents comme envers les présents ; aussi nous espérons qu'il a obtenu les biens de la vie future par le bon usage qu'il a fait de ceux de cette vie, comme il l'avait demandé.⁽¹⁾ Une fraction de tribu vint le trouver un jour pour s'approvisionner ; il ouvrit un silo muré

(1) Nous avons vu plus haut, dans une note, Djâbir ben Zeïd, un des premiers docteurs ibâdites, demander un traitement au tyran El-Hadjaje, tandis que d'autres Ibâdites préféraient la mort au spectacle de la tyrannie. Ici nous voyons un autre Cheikh ibâdite demander à Allah les biens de ce monde, tandis que son compagnon et presque tous ses confrères font profession d'abstinence de pauvreté. Il est vrai qu'il méritera le Paradis par le bon usage qu'il fera de ses richesses. Plus loin, on remarquera un Cheikh qui se sert d'une selle brodée d'or, contre toutes les règles. Les sociétés religieuses, même les plus pures, peuvent dégénérer, et il est tout à fait surprenant que les Tolba de l'Ouâd Mezâb aient gardé, sans aucune altération, toutes les pratiques austères de leurs devanciers ; mais ces faits méritent une autre réflexion. S'il était nécessaire que le gouvernement français intervint directement dans les affaires des Beni Mezâb, on n'éprouverait aucune difficulté à faire accepter un traitement aux principaux de leurs I'azzâben. Je puis même ajouter qu'ils le souhaitent. Sans rien modifier dans leur constitution, le Gouvernement serait certain de les conserver tels qu'ils sont aujourd'hui, probes, fidèles à leurs engagements, d'une sûreté parfaite dans leurs relations commerciales : car ils auraient toujours à craindre nos juges sur notre territoire et leurs tolba dans leurs villes. Le parti laïque de l'Ouâd Mezâb travaille activement, aujourd'hui, à supplanter les ecclésiastiques. Je pense que l'ordre de choses existant, consacre par huit siècles au moins, vaut mieux qu'une révolution dont le seul mobile est l'ambition de quelques personnages. L'Ouâd Mezâb n'est ni la Kabylie, ni l'Aourâs. Dans ces deux dernières régions, les communautés ecclésiastiques ont complètement disparu, laissant le peuple faire l'essai de diverses constitutions dont le caractère commun est d'abord la laïcité. Nous avons imposé aux Kabyles et aux Chaouïa de l'Aourâs les Qadis Malékites ; nous aurions pu tout aussi bien les soumettre immédiatement à nos lois. Il ne saurait en être de même dans l'Oâd Mzâb, et nous ne de-

rempli de blé, et quand l'ouverture eut été bien nettoyée, son fils y descendit pour voir dans quel état le blé se trouvait. Il dit à son fils : « Comment est le blé ? » Le jeune homme répondit : « Ce blé-là est le blé du Paradis. » — « Remonte », lui dit Abou Eïoub. Quand le jeune homme fut sorti, il donna à chaque homme de la fraction deux grandes mesures de blé, et continua de distribuer tout ce que le silo contenait jusqu'à ce qu'il l'eut épuisé. Un autre jour, des gens de la montagne

vons pas y abolir l'excellent instrument de gouvernement qui s'y est conservé.

Je puis citer à ce propos, un passage fort instructif du Mandement du Cheikh Amhammed Atfièch de Beni Sgen « Récemment, des savants d'Orient avaient envoyé en Occident une énigme regardée comme insoluble, dont désespéraient également les Polythésistes et les Unitaires. Cette énigme vint dans les mains de l'auteur de ce livre, Amhmmad Atfièch el Mizâbii : il la résolut par la grâce d'Allah (qu'il soit exalté). Il avait pensé que, s'il en venait à bout, les Commandants de France et les gens qui désiraient avoir cette solution, le remercieraient et lui feraient des offres, lui disant : « Choisis », et lui donneraient ce qu'il aurait choisi. Il leur aurait demandé qu'ils relâchassent un peu de leur autorité vis-à-vis des Unitaires, qu'ils supprimassent l'impôt (lezma) ou voulussent bien en diminuer, qu'ils contraignissent les Musulmans à ne rien ordonner que de conforme à la loi religieuse, qu'ils effrayassent les pervers et les ambitieux, de sorte que l'institution du mariage ne fût jamais altérée, et que les gens qui boivent ou se livrent à la débauche pussent être châtiés comme il convient par les Musulmans. Enfin il aurait demandé que les Croyants fussent toujours libres de faire le pèlerinage. Si les Français ne peuvent pas accorder ces faveurs à tous les Musulmans, qu'ils les accordent au moins aux *Beni Mizâb*... J'ai lu dans quelques livres que les Chrétiens sont les gens les moins généreux du monde. Ils disent presque tous « ne donne rien aux gens, pour qu'ils travaillent et gagnent leur vie. » Mieux vaudrait qu'ils les aidâssent, et les contraignissent à craindre la religion. »

arrivèrent chez lui dans une année de grande disette, affamés et amaigris. Abou Eïoub les considéra avec compassion, les interrogea sur leurs souffrances, puis leur offrit à tous l'hospitalité. Ils demeurèrent chez lui pendant un mois : tous les matins et tous les soirs, il fit égorger un mouton pour eux, en tout soixante moutons, sans compter le couscous. A la fin, ces gens apprirent que les vivres étaient à bon marché dans Djerba, et ils résolurent d'y envoyer quelques-uns d'entre eux pour faire des provisions ; mais auparavant, ils députèrent Abou Mesour Ichedjâ ben loudjîn (qu'Allah l'agrée) pour faire part de leur projet à Abou Eïoub. En effet, Mesour communiqua à Abou Eïoub le désir des Anciens, mais ce dernier lui répondit : « On a trouvé écrit sur un fragment de pierre les trois paroles suivantes : premièrement, on ne s'aventure sur mer que si l'on est un aventurier ou un ignorant induit en erreur ; secondement, mon bien est mon bien tant qu'il est dans mes mains, et s'il est dans les mains d'un autre, il ne me reste plus que le droit de le réclamer ; troisièmement, celui qui donne son bien à terme devient malade de la pleurésie. » Abou Mesour revint vers les Mchèkh et leur rapporta les paroles d'Abou Eïoub. On raconte aussi qu'il sortit une fois avec quelques-uns de ses amis pour faire une tournée pastorale dans la montagne des Nefousa. Comme ils étaient en route, ils virent de loin une troupe qui se dirigeait de leur côté, et ils crurent y reconnaître des soldats de l'ennemi. Ils descendirent de leurs montures, s'enfuirent dans la montagne et s'y cachèrent. La nuit vint, et Abou Eïoub pensa bien que certainement ils resteraient là sans souper. Il dit alors : « J'ai mille qoufiz de farine en mesures de Djerba, et autant d'huile qu'il faut pour les accommoder,

et voilà que je vais passer la nuit sans souper. Certes, il vaut mieux posséder la piété dans son cœur. » Les gens qu'ils avaient craint passèrent près des mulets des Mchèkh : ils les reconnurent et le emmenèrent.

CINQUIÈME SCHISME PARMI LES IBADITES ;
FAITS CONCERNANT ES SEKAK ET LA FORMATION DE SA SECTE.

Un grand nombre de nos Compagnons ont rapporté qu'Es Sekâk avait été surnommé Abd Allah, et que son père était un homme pieux. Son père était allé en pèlerinage avant sa naissance, et, comme il voyageait, il avait vu en songe un démon naître chez lui. Quand il revint dans son pays, à Qantrâra, il trouva qu'il lui était né un garçon, et il l'appela Abd Allah au lieu de 'Abdallah⁽¹⁾. L'enfant grandit ; quand il en fut temps, son père le fit entrer à l'école ; il y lut, il y apprit le Koran par cœur ; ensuite, parvenu à la puberté, il eut le désir d'étudier les sciences, il en prit ce qui lui convint, et alors il se mit à concevoir des opinions fort différentes de celles des gens d'équité. Elles sont au nombre de sept⁽²⁾. Premièrement, il

(1) Le jeu de mots que fit le père d'Es Sekâk est facile à comprendre, si l'on considère que **أَبْدَ اللهُ** que nous représentons en français par Abd Allah signifie « éloigné d'Allah, fuyant Allah (**أَبَدَ** *ferum et a consuetudine alienum evasit animal*), tandis que **عَبْدَ اللهُ** que nous représentons par Abd Allah, signifie « serviteur d'Allah. »

(2) Bien que Es Sekâk ait été qualifié de mécréant et même de *mouchrik* (polythéiste) par les autres Ibâdites, son schisme nous semble déduit rigoureusement de la conception première des fondateurs de la secte, et en être la fin, pour ainsi dire. La seule parole d'Allah exprimée dans le Coran, est la règle de ces Puritains, et qui y ajouta est aussi coupable que qui eu retranche. Ils admettent

regardait comme nulles et non avenues la Sounna du Prophète (que le salut soit avec lui), et les décisions des Musulmans ; il soutenait à ce propos que le Très-Haut qui a

la Sounna, Comme les Orthodoxes, ils admettent aussi que les décisions prises par l'Assemblée des Musulmans ont une valeur légale ; mais ils sont loin d'attribuer à ces deux compléments de la loi autant de valeur que les Malékites et leurs semblables. Qu'est bien la *Sounna* **سنة** Freytag la définit justement : « les dires et les actes de Mohammed, qui sont une seconde loi pour les sectateurs du Koran. » Or, ces actes et ces dires ont été rapportés par la tradition, et les Ibâdites rejettent une bonne part de ce que les Orthodoxes admettent dans la tradition. L'édifice entier s'ébranle avec la base. Quant aux décisions des Musulmans, elles ne peuvent être valables aux yeux d'un ibâdite que si elles ont été prises par des Ibâdites, et voici le cinquième schisme que la chronique nous signale parmi les Ibâdites. Ne vaut-il pas mieux s'en tenir au Koran lui-même ? Un autre point très remarquable du schisme de Sekâk est que le croyant, dans Sa prière, ne doit réciter du Koran que les parties dont il comprend le sens. Cette exigence ne serait pas du goût des Orthodoxes, mais elle ne saurait être absolument repoussée par les Ibâdites. Nous avons déjà cité un passage du Kitâb el Ouad'a, d'après lequel il est obligatoire pour tout Musulman ibâdite de comprendre le sens des paroles obligatoires qu'il prononce pendant la prière. Concernant l'appel à la prière, **الاذان**, Es Sekâk était en opposition directe avec ses frères ; il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir habité quelques jours une ville de l'Ouâd Mezâb. Cependant cette coutume n'est pas absolument inhérente à l'islamisme en tant que doctrine : « Dans le principe, on n'annonçait pas les prières, aussi le Prophète et ses disciples ne priaient pas tous à la même heure. Mahomet résolut de régulariser lui-même les heures des prières et de les faire annoncer ; mais il lui répugnait de se servir de cloches ou de trompettes ; il ne voulait point imiter les Chrétiens ou les Hébreux. Un ange vint apprendre à 'Abd Allah Ibn Zeïd comment il fallait décider la question. L'ange monta sur le toit de la maison et annonça la prière avec les mêmes paroles qui sont d'usage aujourd'hui. 'Abd Allah s'empressa d'aller raconter sa vision à Mahomet qui, à l'instant même, ordonna à

favorisé de son livre les hommes pourvus d'intelligence, a voulu qu'il leur suffit ; secondement, il disait que la prière en commun est une innovation ; troisièmement, que l'appel à la prière est une innovation ; quand lui et ses amis entendaient cet appel à la prière, ils le comparaient au braiement des ânes ;

Bilâl, un autre de ses disciples, de monter sur le toit de la maison où ils étaient et d'annoncer la prière comme l'avait fait l'ange. » (*Perron*, trad. de Sidi Khelîl dans l'*Expl. scient.* de l'Algérie, t. 10). La plaisanterie d'Es Sekâk et de ses partisans avait été déjà faite la première fois que la prière musulmane fut annoncée à la Mecque. Le texte porte bien : « la prière en commun » الصلاة بالجماعة C'est donc bien la *prière en commun*, et non la prière du vendredi, يوم الجمعة, que voulait interdire Es Sekâk. Cela même est une conséquence forcée des tendances des Ibâdites qui sont en tout beaucoup plus secrets que les Orthodoxes, et font toujours prévaloir la contrition intérieure sur les démonstrations extérieures. Un jour, comme on interrogeait un de leurs premiers docteurs sur la prière à haute voix, il répondit : « Quoi, vous ne divulguez ni vos affaires, ni votre fortune, et vous livrez aux passants le plus précieux de vos biens, votre religion ! » Par suite, Es Sekâk devait abolir la prière du vendredi, qui est la prière en commun par excellence, et qui d'ailleurs n'est pas obligatoire au même degré que les autres prières, puisqu'il faut que le fidèle qui s'en acquitte soit à demeure fixe dans la localité où il prie, ou bien habite dans une hutte ou cabane, mais non sous la tente. En outre, cette prière doit être faite dans une *djami'* ou grande mosquée bâtie en maçonnerie et désignée particulièrement pour la cérémonie publique du vendredi. Les trois dernières opinions particulières d'Es Sekâk sont relatives au chapitre si important dans la législation musulmane des choses pures et des choses impures. Encore en cela les Ibâdites raffinent plus que les Orthodoxes, et nous ne sommes pas surpris de voir Es Sekâk déclarer que la prière de l'homme dont les vêtements contiennent des poux est abolie. Nos Ibâdites admettent, comme les Orthodoxes, que les poux étant *prisés de sang*, sont rangés avec les mouches, les fourmis, les sauterelles, les scorpions, etc., dans la catégorie des choses pures.

quatrièmement, il affirmait que la récitation d'une partie quelle qu'elle soit du Koran pendant la prière n'est pas valable si le sens n'en est pas compris ; cinquièmement, il disait que le fœtus est sale, parce qu'il se nourrit de choses sales dans le corps humain ; sixièmement, il n'admettait pas que la prière fût valable, faite avec des vêtements qui renferment des poux ; septièmement, il prétendait que l'aire sur laquelle les animaux employés au battage ont uriné, est sale et que le grain doit être lavé. Abou et Rebi'a Soulimân ben Ikhlef a rapporté le fait suivant d'après Abou Yagoub Yousef ben Nefâts : Nous vîmes ce qui restait des adhérents d'Abd Allah Es Sekâk se séparer des gens à l'heure de la prière et se retirer aux lieux qui leur plaisaient pour y prier. Abou el Rebi'a faisait cette citation pour expliquer cet autre fait : Nous vîmes les Mchèkh dans le pays de Castilia (*قسطالية* , Qastâlia), tous dissidents, prier sur un Musulman décédé, excepté les adhérents d'Es Sekâk. Quand un d'entre eux meurt, ils prennent une natte et l'en enveloppent.

Abou er Rebi'a Soulimân ben Ikhlef a rapporté, d'après Abou Yagoub Yousef ben Nefâts, citant lui-même Abou er Rebi'a Soulimân des Ahel Tidjâr(1), que certains docteurs disent les partisans de Sekâk polythéistes (*مشركون*), et d'autres seulement révoltés (*منافقون*). Cette secte ne franchit pas les limites du pays de Castilia (Qastâlia) ; elle ne dépassa même pas Qantrâra⁽²⁾. Elle s'est éteinte et ne compte plus aujourd'hui un seul adhérent.

(1) Les Tidjar, Tidjért, Idjèrien, Iderdjten, mentionnés dans cette Chronique, sont évidemment la même tribu. (Voy. plus haut.)

(2) Il semblerait résulter de ce texte que Qantrâra était dans le pays de Castilia (Qastâlia), c'est-à-dire dans le Djerid actuel ;

FAITS CONCERNANT ABOU EL QASIM IEZÎD BEN
MAKHLED, ET ABOU KHEZER IGHLA BEN ZELTAF, LES
OUSIANIN (qu'Allah les agrée).

Abou et Qâsim et Abou Khezer étaient tous deux Ousîânin (*الوسيانين*)⁽¹⁾, et Abou el Qâsim était plus âgé qu'Abou Khezer. Ils habitaient El Hâma. C'est Hasnoun ben Eïoub qui leur apprit les principes de la science du droit ; mais ils étudièrent près d'Abou er Reb'ia Soulîmân ben Zergoun en Nefousi le droit lui-même, les beautés de la langue arabe et les diverses sciences. Abou el Qâsim était fort riche ; Abou Khezer au contraire ne possédait rien et était forcé de gagner sa vie par le travail de ses mains. Or, comme ils commençaient d'étudier ensemble, ils lisaient tous deux dans un seul livre, et quand Abou Khezer était forcé de cesser pour aller pourvoir à sa subsistance, Abou et Qâsim restait et continuait de lire et de s'instruire : Abou Khezer revenait et disait à Abou el Qâsim : « Reprends au point où nous en étions quand je me suis levé. » — « Soit, répondait Abou et Qâsim, cela me fera lire deux fois, tandis que tu n'auras lu qu'une seule. » Et il recommençait. Ils travaillèrent ainsi ensemble jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un degré élevé dans

mais, d'après d'autres passages de la même Chronique, ce village ferait partie du Djebel Nefousa, ou du moins n'en serait pas très éloigné. M. Duveyrier, que j'ai consulté sur ce point, m'a répondu : « je ne connais pas de ville moderne ni ancienne de ce nom ; mais il y a dans la grande et fertile vallée de Sôfedjin (Tripolitaine), une tribu des Gountarâr *قنطرار* qui y rencontre souvent des Zintân du Djebel Nefousa. *قنطرارة* vient certainement du nom de cette tribu des *قنطرار* .

(1) Je pense que ce mot Ousîânin signifie « de la tribu de Ouasîn. »

la science. Ils firent partie de la *halqa*, et tous les gens de l'Œuvre (*اهل الدعوة*)⁽¹⁾ qui étaient désireux de posséder les connaissances humaines, la science des bonnes mœurs et les traditions des hommes pieux, venaient s'instruire auprès d'eux, si bien que leur réputation devint rapidement considérable. Abou el Qâsim les nourrissait et pourvoyait à leurs besoins au moyen de sa fortune, du vivant même de son père Makhled. Aussi, un des assistants dit un jour à ce dernier : « Certes, ton fils est fou de nourrir et d'instruire pour rien tous ces gens-là. » Abou et Qâsim épousa une femme qui se nommait El Ghâïa. On rapporte qu'un jour il apprit qu'un de ses disciples s'était marié. Il répondit : « J'aimerais mieux qu'on m'annonçât la mort d'un de mes disciples que son mariage. » Sa femme, El Ghâïa, lui dit alors : « Et pourquoi t'es-tu marié, toi ? » — « Si l'on m'apprenait, répondit-il, où se trouve une connaissance que je ne possède pas, je sellerais immédiatement mon chameau et j'irais de Bab en Noui jusqu'à Sidjilmâssa, car ce que je crains le plus est qu'Allah me reproche mon ignorance. »

On rapporte que sa femme El Ghâïa ayant appris que le Croyant qui récite le Koran à voix basse pendant la prière, doit remuer les lèvres, sinon sa prière est abolie, se mit en prière à la tombée de la nuit, et recommença, pendant cette nuit, toutes ses prières de l'année, qu'elle avait dites sans remuer les lèvres.

Abou et Qâsim, Abou Khezer, et leurs disciples, étaient allés dans un village de Berbers. Un homme de la secte des Noukkar vint les trouver, et feignit de désirer sortir de son hérésie pour revenir à la pure doctrine des Ouahbites. Il

(1) Voir plus haut, page 271, n. 1.

demeura longtemps près d'eux, recueillant le meilleur de leur science, et affectant d'excellentes mœurs. Cependant, il attendait l'occasion de tuer un des Mchèkh par surprise. Or, un jour, Abou el Qâsim, après avoir fait la sieste, s'écarta du village pour se préparer à la prière, et chacun des disciples alla de son côté pour le même motif. Le Noukkâri vit Abou el Qâsim isolé, loin du village ; il jeta les yeux sur les lances des disciples, fichées en terre et laissées sans garde ; il en prit une, et se mit à suivre le Cheikh qui ne se doutait de rien. Quand il crut le moment propice, il s'approcha de lui par derrière, et lui porta un coup dans le flanc. L'arme ressortit par devant, après avoir traversé les vêtements du Cheikh. Grâce à Allah, ces vêtements étaient doublés, le fer glissa dans la doublure, et le Cheikh fut sauvé. Un cri s'éleva : les gens accoururent de toutes parts ; le Noukkâri fut renversé et traîné à terre ; mais on ne voulut pas décider de son supplice avant d'avoir consulté les Mchèkh. Alors un de ceux qui le traînaient ainsi, dit à ses compagnons : « Attendez-moi ici ; je vais consulter les Mchèkh sur ce que nous devons faire. » Comme cette proposition fut acceptée, l'homme partit dans la direction des Mchèkh, puis s'arrêta sur son chemin, le temps nécessaire à la consultation. Il retourna ensuite sur ses pas, et dit : « Les Mchèkh vous ordonnent de le tuer. » Le Noukkâri fut mis à mort.

Un homme des Nefousa ayant vu Abou et Qâsim monté sur un mulet recouvert d'une selle magnifique, brodée d'or, lui dit : « O Cheikh, cela n'est conforme ni à la tradition ni aux usages des gens de l'Œuvre. » Abou el Qâsim versa des larmes (qu'Allah lui fasse miséricorde). La Nefousi, de retour dans sa montagne, raconta l'incident,

et dit : « J'ai rencontré Abou el Qâsim, et je l'ai blâmé sur sa conduite, si bien qu'il a pleuré. » On lui répondit : « C'est sur ton ignorance qu'il pleurait. »

Abou et Qâsim était suivi de vingt chameaux richement ornés, quand il se rendait à Kirouân. Il y jouissait d'une grande considération, qu'il devait à sa science, à sa politesse et à sa piété. Dès qu'il entra dans la ville, on venait le consulter de toutes parts et lui soumettre une foule de questions que les gens qui voulaient s'instruire de sa doctrine avaient gardées dans leur cœur à l'abri des interprétations des dissidents. Le cheikh Abou Nouh Sa'id ben Zenghil a rapporté qu'un jour Abou et Qâsim rencontra dans Kirouân un copiste (libraire) nommé Ibrahim el Mouchebbah, et ce dernier s'occupait d'écrire les diverses ressemblances qu'Allah soutenait, suivant lui, avec ses créatures. Abou el Qâsim marqua son étonnement, et il s'en suivit une longue conversation entre lui et Ibrahim. A la fin, Ibrahim lui dit : « Si, comme tu le prétends, Allah n'a ni corps, ni figure, ni dimension, dis-moi de quels mots se sert l'homme qui nie son existence. » — « Il parle comme tu parles toi-même, » répondit Abou el Qâsim. La dispute se termina sur cette réponse.

Abou Tamim envoya un corps de troupes vers El Hama. Or, son habitude, lorsqu'il était irrité contre un village ou une ville, était de donner à sa milice un drapeau rouge, signe de colère. Quand il était apaisé, il remplaçait ce drapeau rouge par un drapeau blanc. Abou el Qâsim apprit qu'Abou Tamim avait envoyé vers El Hâma des soldats avec le drapeau rouge, et il n'ignorait pas la signi-

fication des deux drapeaux. Il partit immédiatement pour Kirouân et se présenta devant Abou Tamin. Ce dernier lui demanda ce qu'il désirait. Abou el Qâsim le pria de pardonner aux gens d'El Hâma, et il obtint leur pardon. Abou Tamâm lui remit le drapeau blanc. Aussitôt Abou et Qâsim revint en toute hâte de peur que les soldats ne l'eussent devancé à El Hâma ; mais il fut assez heureux pour les rejoindre comme ils arrivaient devant le village. Quand les soldats virent le drapeau blanc, ils s'arrêtèrent et ne firent aucun mal à El Hâma. Abou el Qâsim jouissait d'une grande considération près d'Abou Tamâm. Cet Abou Tamâm est le Qâïd Iezid ben Makhled, et les Arabes n'en ont jamais produit de semblable. Il a dit d'Abou Khezer : « Ighla est un homme savant et pieux ; » il a dit aussi d'Abou Nouh Sa'ïd ben Zenghil : « C'est un robuste lutteur. »

Un jour Abou et Qâsim entra chez Abou Tamâm et lui demanda qu'il lui fit voir dou el fiqâr, le sabre de l'Envoyé d'Allah (que le salut soit sur lui). Abou Tamâm le lui montra ; Abou et Qâsim le prit dans ses mains et se mit à le brandir avec tant de vigueur qu'Abou Tamâm en fut effrayé. Quand Abou et Qâsim eut rendu le sabre aux vizirs, il lui dit : « Je ne suis tranquille que depuis que tu es désarmé. »

On rapporte qu'Abou el Qâsim, conversant un jour avec un juif sur le compte d'Abou Tamâm, lui dit : « Le temps est proche où nous en finirons avec lui et où nous l'expulserons de Kirouân, s'il plaît à Allah. » A peine eut-il prononcé ces paroles que le juif se hâta d'aller les rapporter à Abou Tamâm. Les Mchèkh eurent nouvelle de tout cela ; ils allèrent trouver Abou el Qâsim, blâmèrent sa conduite et lui dirent : « Nous te regardons comme désespéré,

puisque tu ne sais pas mieux retenir ta langue et garder ton secret ». Abou et Qâsim et les autres Mchèkh sortirent de la ville au commencement du printemps, et se retirèrent dans un campement de Mezâta. Les Mezâta étaient alors très-puissants : ils comptaient douze mille cavaliers, et leurs fantassins étaient innombrables. Cependant les ennemis d'Abou et Qâsim le noircissaient auprès d'Abou Tamâm (qu'Allah le maudisse), disant qu'il nourrissait des projets séditieux et se mettrait bientôt à la tête d'une révolte. En conséquence, Abou Tamâm fit parvenir au Gouverneur d'El Hâma l'ordre de tuer Abou et Qâsim et de lui envoyer sa tête. Le Gouverneur différa d'exécuter cet ordre, car il vénérait et aimait grandement Abou et Qâsim ; il se contenta de dire à ce dernier qu'il eût à partir pour le pèlerinage. Abou el Qâsim répondit : « J'ai déjà fait le pèlerinage. » — « Vous autres Ouahbites, répliqua le Gouverneur, vous aimez à le renouveler, et vous en accroissez vos mérites. » — « Allah n'ordonne pas cela, » dit Abou el Qâsim. Cependant Abou Tamâm s'impatiait de la lenteur de son Gouverneur ; il lui envoya une seconde lettre, avec l'ordre exprès de mettre à mort Abou et Qâsim. Le Gouverneur lui prescrivit alors de sortir d'El-Hâma et de se retirer à Ouârdjlan. Abou et Qâsim répondit : « Je ne veux pas sortir de ce monde-ci pour aller dans l'autre », désignant par « ce monde-ci » le pays de Castilia (Qastâlia) et par « l'autre » Ouârdjlan. Abou Tamâm, impatienté de ne pas voir ses ordres exécutés, envoya une troisième lettre au Gouverneur dans laquelle il lui disait : « Ou la tête d'Abou et Qâsim, ou la tienne. » Le Gouverneur s'e vit contraint par l'extrême insistance d'Abou Tamâm, et comprit qu'il était perdu s'il n'obéissait pas. Il envoya donc chercher Abou

el Qâsim. Ce dernier monta sur sa mule et se rendit près de lui. Quand il fut en sa présence, le Gouverneur lui mit d'abord sous les yeux la première lettre d'Abou Tamîm ; puis la seconde ; puis la troisième, et lui dit : « Je ne peux rien te dire, sinon que j'aurais voulu faire tout pour toi, excepté te sacrifier ma vie. » Abou el Qâsim, en entendant ces paroles, sentit bien qu'il lui fallait mourir. Il demanda la permission de prier deux reka'at ; le Gouverneur y consentit, et, quand il eut terminé sa prière, il vit l'appartement rempli d'hommes armés. Ces derniers se précipitèrent sur lui pour le saisir. A ce spectacle, le Gouverneur, pris de compassion pour son ancien ami, et ne pouvant en supporter davantage, monta dans une salle à manger située au-dessus, et en ferma la porte sur lui. Cependant, Abou el Qâsim ayant dégainé un poignard⁽¹⁾ qu'il portait attaché au bras, ripostait avec vigueur et faisait reculer les assaillants. Le Gouverneur entrouvrit la porte de la salle et se réjouit de ce succès ; mais il se hâta de disparaître une seconde fois, quand il vit la troupe se reformer et assaillir de nouveau Abou el Qâsim. Cette manœuvre se renouvela plusieurs fois, jusqu'à ce qu'Abou et Qâsim périt accablé par le nombre, martyr regretté (qu'Allah lui fasse miséricorde). Quand ils l'eurent tué, ils arrêterent Abou Mohammed Ouislân (ويسلان) et le jetèrent en prison ; il leur dit : « Où est mon ami ? Est-il

(1) Le poignard que le cheikh Abou et Qâsim portait au bras est encore aujourd'hui une des armes favorites des Touareg (Cf. Duveyrier, *Touareg du Nord*). Nous avons déjà fait plusieurs remarques analogues. Nous pouvons ajouter que, d'après la Chronique, les Étudiants africains du moyen-âge ne se séparaient guère de leurs lances, tout comme les Touareg. Il est donc facile d'imaginer, d'après ces textes, l'armement le costume de nos Berbers du dixième siècle.

à El Medrâdj ou à 'Arîs ? (في المدراج او في عريس) ? Ces deux endroits étaient deux repaires de brigands et de coupeurs de route. Abou Mohammed était un cheikh éminent, fort exercé dans la récitation du Koran, et doué d'une voix très forte. Quand il fut enfermé dans la prison, il se mit à réciter le Koran ; mais les autres prisonniers se plainquirent de lui, disant qu'il les empêchait de dormir. On le fit sortir. Quand il fut dehors, quelques-uns lui demandèrent comment il trouvait la prison ; il répondit : « Elle est excellente pour les exercices à haute voix. »

AFFAIRE DE BAGHAÏ ; EN QUOI ELLE CONSISTA, ET COMMENT
ELLE SE TERMINA.

Plusieurs de nos compagnons ont rapporté que la nouvelle de la mort d'Abou el Qâsim produisit chez les Gens de l'Œuvre un effet extraordinaire ; ils ne purent se contenir, et résolurent à l'instant d'en demander vengeance et d'exiger le prix du sang. Le Cheik Abou Khezer et les autres Mchèkh qui se trouvaient près de lui affirmèrent hautement qu'il fallait se soulever pour venger Abou el Qâsim, et secouer joug des Imams Noirs ; cependant, ils ne voulurent rien entreprendre avant qu'on eût consulté et attendu les autres Ibâdites. Ils envoyèrent donc Abou Nouh Sa'id ben Zenghil dans la Tripolitaine, et ce dernier se rendit d'abord dans le Djebel Nefousa. Le Cheikh auquel les Nefousa remettaient la direction de leurs affaires était alors Abou 'Abd Allah ben Abi 'Amrou ben Abi Mançour Eliâs el Nefousi. Abou Nouh les réunit en assemblée et leur demanda leur avis. Ils lui répondirent :

« Nous sommes faibles en ce moment, et nous ne nous sommes pas encore relevés de la défaite de Mânoua. Cependant, mettez-vous en campagne, et nous vous aiderons de tout notre pouvoir. » Abou Nouh alla ensuite à Djerba, et y consulta pareillement les Ibâdites. Tous témoignèrent d'un vif désir de venger la mort d'Abou el Qâsim, excepté Abou Çalib et lahrâsni. Il voulut s'y opposer, et dit à Abou Nouh : « Gardez-vous de fournir un prétexte aux dissidents ; il se réuniraient contre vous, et vous êtes les moins nombreux. » Cela ne changea rien aux dispositions de la foule. Abou Nouh revint auprès d'Abou Khezer et des autres Mchèkh, et leur rendit compte de sa mission en Tripolitaine. Ils décidèrent alors qu'ils écriraient une lettre aux Beni Ommia pour leur faire part de leurs griefs contre Abou Tamim, et ils chargèrent Abou Nouh de l'écrire, ce qu'il fit. La lettre fut adressée aux Beni Ommia ; mais elle fut prise en route et remise à Abou Tamim. Ce dernier la lut, la comprit, et en conçut une colère d'autant plus violente contre les ibâdites. Abou Mohammed Ouislân était de ceux qui désapprouvaient le soulèvement et la guerre contre Abou Tamim. Il dit à ce propos : « Vous ne pourrez rien contre lui avec les Mezâta ; » et un jour, comme il voyait Abou Nouh multiplier les conciliabules pour organiser la révolte, il lui dit : « Abou Nouh, nous savons bien où tu en viendras avec toutes tes menées. »

Cependant Abou Tamim était au courant de tous ces préparatifs dirigés contre lui. Il leur envoya dire : « Retournez dans les pays soumis à Notre domination spirituelle depuis Tahèrt, et demeurez-y dans l'état où y sont demeurés vos prédécesseurs ; de notre côté, nous ne changerons rien à nos anciennes dispositions envers

vous. » Le Cheikh Abou Khezer se montra disposé à suivre ce conseil ; mais la foule ne voulut rien entendre et déclara qu'il fallait entrer en lutte avec Abou Tamim pour tirer vengeance de la mort du Cheikh. En conséquence, Abou Khezer envoya Abou Mohammed Djemâla (جمالاً) dans le Zâb, le Righ (اريفغ), et Ouârdjlân, avec la mission d'en soulever les habitants.

Abou Yagoub (I'agoub, يعقوب) ben Abi Ishâq a rapporté que les messagers d'Abou Khezer étant arrivés dans Ouârdjân déployèrent une grande activité, et mirent tout en œuvre pour la révolte الخروج (el Khouroudj) à main armée. Cependant Abou Khezer réunissait un nombre considérable de Mezâta. Or les Mezâta comptaient alors douze mille cavaliers et une multitude incalculable de fantassins. Abou Khezer conçut l'espoir de venir à bout de ses desseins avec les seuls Mezâta, à l'exclusion des autres contingents.

Abou 'Omar Mimoun ben Mohammed (qu'Allah l'agrée) a dit : » vu les tablettes des étudiants qui ont pris part à l'affaire de Bâghâï ; elles étaient dans la mosquée d'El Menia. Tous ces Étudiants suivaient les leçons du Cheikh Abou Khezer (qu'Allah l'agrée), et en même temps s'exerçaient à monter à cheval aux environs de la mosquée. Ils convinrent de décerner le commandement à Abou Khezer, de se constituer en *état de défense*, et de poursuivre la vengeance du meurtre du Cheikh Abou el Qâsim. Ils promirent même à Abou Khezer de reconstituer en sa faveur l'*état de gloire*, s'ils étaient vainqueurs. Le Cheikh Abou Khezer se mit à leur tête sans plus attendre, et ordonna aux troupes des Mezâta de se diriger sur Bâghâï qu'il investit et dont il pressa le siège avec vigueur. Les assiégés furent

bientôt contraints de se réfugier dans le Château-Vieux ; mais alors ils eurent recours à leurs richesses : ils les distribuèrent parmi les soldats, et commencèrent de corrompre les plus avides d'entre eux. Ils gagnèrent surtout une fraction des Mezâta nommée Benou Aïl Aïân, بنو ايل ايان, et ces derniers leur promirent de se retirer le jour de la bataille. Les Mezâta avaient alors pour ennemis des Mediouna⁽¹⁾ dont ils avaient toujours à redouter quelque surprise. Or, quand les gens de Bâghâï firent leur sortie, et que la bataille s'engagea, ces Benou Aïl Aïân se retirèrent du gros de la troupe, et répandirent parmi les soldats le bruit d'une invasion des Mediouna. Les Mediouna se seraient précipités sur les campements des Mezâta pendant leur absence, et auraient mis tous leurs biens au pillage. A cette nouvelle, la plupart des Mezâta battirent en retraite, et tout le poids de l'action fut supporté par le Cheikh Abou Khezzer et le Cheikh Abou Nouh et leurs Étudiants, qui combattaient mêlés aux soldats. Abou Nouh, monté sur un cheval noir, fut poussé vers un fossé et précipité avec sa monture ; il parvint à se dégager en rampant, et à se retirer sain et sauf de la foule des combattants. Là se trouvait, dit-on, un Cheikh nommé 'Aboud, des Beni Kâïn, cheikh savant, président d'une halqa. Comme il était à cheval, quelques-

(1) Je lis *Mediouna* dans le texte du Chroniqueur ibâdite. Ibn Khaldoun (*Histoire des Berb.*, t. I, p. 250) nous présente les Mediouna comme habitant tous dans la province de Tlemcen, depuis le Djebel Beni Rached jusqu'au sud de Oudjda. Le Djebel Beni Rached étant le Djebel Amour actuel, on comprend sans peine que les Mediouna eussent de fréquents démêlés avec les tribus du Zab. Ils sont cependant regardés comme enfants de Faten, c'est-à-dire, frères des Lemaïa, fervents ibâdites.

uns de ses disciples lui dirent avant le combat : « O Cheikh, nous craignons de voir une chose qui nous semble bien haïssable ; nous craignons que tu ne sauves ta vie et que tu ne nous abandonnes, car tu es à cheval, et nous sommes tous à pied. » ‘Aboud répondit : « Je ne me séparerai pas de vous, s’il plait à Allah. » En effet, quand la fuite devint générale, il se porta en avant et entrava son cheval pour tenir sa promesse envers ses disciples, lesquels firent face à l’ennemi pareillement. Aucun d’eux ne tourna le visage jusqu’à ce qu’ils eussent tous mérité le martyre avec le Cheikh ‘Aboud.

Abou er Rebi’a Soulimân ben lkhlef a rapporté, d’après Abou Zakaria, qu’il périt dans cette journée dix Étudiants auxquels Abou Nouh Sâ’îd ben Zenghîl n’enseignait plus que les hautes sciences et les beautés de la langue arabe (*الاباء العلم واللغة*). Ainsi l’armée des Ibâdites fut dispersée, et l’ennemi se mit à rechercher activement le Cheikh (Abou Khezer ou Abou Nouh ?).

Iahia a rapporté, d’après Abou ‘Abd Allah Mohammed ben Ahmed, qui tenait lui-même ce récit de Oulâouânoudin (*ولأوانودين*) que Abou Mohammed Djemâla, après avoir soulevé les gens du Zâb, du Rîgh et de Ouârdjlân, se mit en campagne avec une armée considérable ; Khazroun ben Felfoul se mit en marche de son côté avec son monde et parvint jusqu’en un lieu nommé Ouqoudân Lkelâ,

أقودان لكلا lequel n’est séparé de Bâghhâï que par une courte distance, à ce que l’on dit ; mais Allah le sait. Là il entendit parler de la déroute et revint sur ses pas. Cependant Abou Mohammed s’avançait avec son armée pour rejoindre Abou Khezer ; mais il reçut, chemin faisant, une lettre d’Abou Khezer que lui apporta un de ses ennemis ; il la lut et y vit que l’armée d’Abou Khezer n’existait plus.

Il versa des larmes abondantes et ordonna à ses gens de se disperser et de regagner leurs foyers, en leur faisant part de ce qu'il savait d'Abou Khezer. On rapporte qu'Abou Khezer dit : « Hélas, fatale déroute dans laquelle nous avons mis en avant les Étudiants et causé leur mort ! » On rapporte aussi qu'une nuit il vit dans un songe trois formes humaines qui nommèrent cette bataille de Bâghâï la bataille des Martyrs.

Abou Khezer, après la déroute de son armée, se tint à l'écart et s'enfuit dans une montagne nommée Tesahara, تساهرة , accompagné d'un homme qui s'appelait Abou Mohammed loudjîn. Le cheikh et cet homme s'y tinrent cachés jusqu'à ce que toutes traces de la guerre eussent disparu et qu'il en restât à peine le souvenir. Ils manquaient de vivres, et le cheikh ne se nourrissait que du gibier que lui tuait Mohammed loudjîn. Il sortit de cette montagne pour se rendre dans le Djebel Nefousa. Quand à Abou Nouh, il se déguisa, se revêtit d'une 'abbaya, et se fit pasteur de chameaux. Cependant, Abou Tamîm, ayant appris la déroute de Bâghâï, s'était mis à la tête de ses soldats, était sorti de Kirouân (El Qirouân), القيروان et recherchait activement les Mchekh ; il répandait dans tout le pays des émissaires chargés de les suivre à la trace. Quelques-uns d'entre eux rencontrèrent Abou Nouh qui gardait des chameaux, revêtit d'une 'abbaya et complètement transformé ; ils le considérèrent et le reconnurent ; ils lui dirent : « Un homme comme toi ne garde pas les chameaux. » Ils le chargèrent d'entraves de fer et l'emmenèrent vers Abou Tamîm. En route, ils lui mirent une large ceinture (semblable à celle des prêtres chrétiens), le revêtirent de chiffons et de guenilles, et le firent monter sur un chameau. Ils le promenèrent dans

ce costume sur tous les marchés par lesquels ils passaient et criaient aux spectateurs : « Voilà le coupable qui a voulu corrompre la religion d'Allah ; il la corrompait depuis longtemps, et nous n'étions pas sur nos gardes pendant qu'il nouait des intrigues dans le Djebel Nefousa et se formait un parti par ses mensonges. » Le crieur ajoutait diverses autres choses de même genre, comme le rapporte Ibn Ourmadjouj, lequel était un Nefousi de Qantrâra من نفوسه قنطرة . La mère d'Abou Nouh le suivait pendant qu'il était conduit ainsi, et les soldats qui la voyaient, admirant sa contenance, disaient : « Le lion ne peut être que le fils de la lionne. » A la fin du jour, les soldats s'arrêtèrent, firent descendre Abou Noah du chameau qui l'avait porté, et le remirent au gardien de la prison. « Quand je fus descendu, raconte Abou Nouh, je vis que le soleil était sur son déclin. Je me hâtai d'aller faire mes ablutions pour prier avant qu'ils ne me tuassent ; mais le geôlier comprit mon intention, et me dit : « Abou Sa'id, entre dans la tente, repose-toi et ranime-toi ; ensuite tu pourras prier. » En entendant ces paroles, mon âme fut rassurée, et j'espérai qu'ils me laisseraient vivre. « Ensuite, ajoute Abou Nouh, un d'entre eux vint me trouver et me dit. « Je sors d'un conseil tenu par des serviteurs de notre maître ; ils te déchiraient à belles dents. » Je lui répondis : « Ne dis pas cela ; notre maître vaut mieux que toi. » Cette parole fut rapportée à Abou Tamîm et me le concilia. Plus tard, quand il m'eut pardonné, un de ces hommes revint me parler et me dit : « O mon ami, mon ami. » Je lui répondis : « Où as-tu vu un ami déchirer son frère (manger sa chair par morceaux) ? » mais il répliqua : « Nous sommes les hommes de notre maître ; celui que notre maître

aime, nous l'aimons, et celui qu'il déteste, nous le détestons. » Abou Tamîm⁽¹⁾ réunit ses familiers et examina

(1) Cette révolte générale des Ibâdites du pays de Castilia, de Ouargla, de l'Ouâd Rîgh, et probablement de l'Aourâs, contre un personnage puissant que la chronique désigne par les noms de caïd, sultan, maître, et nous décrit comme revêtu de tous les attributs de la royauté ; en outre, le siège de Bâghaï, la déroute d'Abou Khezer, la captivité d'Abou Nouh et sa réconciliation avec le sultan, enfin le pardon accordé aux révoltés constituent tout un chapitre d'histoire inédit. Nous pensons qu'Ibn Khaldoun a fait allusion à ces faits dans son *Histoire des Fatimites* ; mais les quelques lignes qu'il y consacre, suivant nous, sont incertaines aussi bien qu'insuffisantes.

D'abord, quel est bien ce personnage, sultan ou lieutenant d'un sultan, que le chroniqueur ibâdite appelle Abou Tamîm Iezîd ben Makhled ? Il réside à Kirouân, il a pour conseiller Bologguin fils de Zîri, fils de Menâd le Sanhadjien. Il nous semble que ce pourrait être le prince Fatimite El Mo'ezz, qui succéda à El Mansour en 953 de l'ère chrétienne, conquit l'Égypte par les armes de son lieutenant Djouher, et alla s'établir au Caire en 972. On peut soutenir aussi qu'il ne s'agit ici que d'un de ses lieutenants. Du moins, la mention de Bologguin dans ce passage de la chronique comme ami ou conseiller ordinaire, nous prouve que la révolte des cheikhs Abou Khezer et Abou Nouh eut lieu pendant le règne d'El Mo'ezz. Pouvons-nous lui assigner une date précise ? Ibn Khaldoun nous apprend que El Mo'ezz, après avoir pacifié l'Aourâs dès le commencement de son règne a avait établi son autorité sur toute la région qui s'étend depuis Ifgan, ville située à trois journées de marche au-delà de Taled, jusqu'à Er Ramada, endroit situé en deçà de la frontière égyptienne. Tehèrt et Ifgan avaient pour gouverneur Yala Ibn Mohammed l'Ifrénide ; Achîr et ses dépendances obéissaient à Ziri Ibn Menad le Sanhadjien ; El Mecîla et les contrées voisines étaient sous le commandement de Djafar Ibn Ali el Andeloci ; Baghaïa reconnaissait l'autorité de Caïcer l'esclavon ; Fez celle d'Ahmed Ibn Bekr Ibn Abi Sehl el Djodami, et Sidjilmessa celle de Mohammed Ibn Ouaçoul le miknacien. » Plus tard, nous voyons Caïcer et Modaffer se partager toute l'autorité en Maghreb, « le premier ayant sous la main les provinces orientales de ce pays, et le second les provinces occidentales ; mais en l'an 960, ils furent arrêtés et mis

la lettre que j'avais écrite aux Beni Ommîa contre lui ; il rappela à son conseil que j'avais été l'écrivain du cheikh Abou Khezer et son confident intime. En conséquence, il

à mort par l'ordre de leur souverain. » Enfin en l'an 358 (960 de notre ère), « *Abou Djâfer* le Zénatien leva, en *Ifrîkîa*, l'étendard de la révolte, et rassembla autour de lui une foule de *Berbers* et de *Nekkarites*. El Mo'ezz marcha *en personne* contre le rebelle qui, *se voyant abandonné par ses troupes*, chercha une retraite dans les montagnes. Le prince fatemide, qui venait d'arriver à Baghaïa, reprit alors le chemin de sa capitale, *après avoir expédié Bologguin fils de Ziri* à la poursuite du fuyard. Pendant quelques mois, on n'entendit plus parler de cet aventurier ; mais, l'année suivante, *il se présenta devant El Mo'ezz, et obtint sa grâce ainsi qu'une pension pour son entretien.* » (*Hist. des Berb.*, trad. de Slane, t. II, p. 542, sq.)

Je pense que, dans ce dernier texte d'Ibn Khaldoun, il faut lire Abou Khezer au lieu de Abou Djafer. Les confusions de ce genre sont fréquentes dans l'*Histoire des Berbères*, et celle-ci s'explique sans peine si l'on admet que la lettre خ ait pu être mal pointée, et que le ز ait pu être pris par le copiste pour un ف. Si cette correction est admise, le court récit d'ibn Khaldoun est une allusion claire à tout ce que nous apprend le Chroniqueur Ibâdite. Par conséquent, la révolte d'Abou Khezer et d'Abou Nouh eut lieu en l'an 968 de l'ère chrétienne. Ibn Khaldoun affirme qu'El Mo'ezz marcha en personne contre les rebelles, mais qu'il les trouva dispersés au moment où il arriva à Bâghâï. Cette affirmation s'accorde parfaitement avec la Chronique d'Abou Zakaria. Il en faudrait conclure que le personnage nommé Abou Tamîm Iezîd ben Makheld est bien El Mo'ezz lui-même. Nous remarquons aussi qu'Ibn Khaldoun attribue aux Noukkar (Nekkarites) le principal rôle dans la révolte, assertion qui tombe devant les déclarations si précises de notre Chroniqueur qui nous présente Abou Khezer et Abou Nouh comme des Ibâdites purs ; mais il est probable que toutes les sectes des Ouahbites, déjà mêlées comme nous l'avons vu à Touzer, à Ouargla, dans l'Ouâd Rîgh, prirent une part active au mouvement, et peut-être leurs dissentiments religieux ne contribuèrent pas peu à leur déroute.

Toute cette argumentation repose, comme on peut le voir, sur la mention faite par le Chroniqueur Ibâdite de Bollogguîn ben Zîri dans

désirait que mon écriture ordinaire fût comparée à celle de la lettre écrite aux Beni Ommîa. Un Juif se présenta et dit : « Je me fais fort d'obtenir cette comparaison. » En effet, dit Abou Nouh, comme j'étais entre leurs mains, je vis venir un Juif portant une feuille de papier, un encrier et une plume, qui me dit : « Écris à notre maître ; demande-lui qu'il soit clément envers toi et te permette de produire tes excuses. Certes, la clémence de notre maître est grande. » Il posa près de moi la feuille de papier, s'assit un instant, puis sortit. Je pris ensuite la feuille et la plume, et j'écrivis : « Au nom d'Allah clément et miséricordieux. » Cependant, quand j'eus écrit cette ligne en haut de la page, je me rappelai tout à coup, par la faveur d'Allah, la lettre que j'avais écrite aux Beni Ommîa, et je craignis que mon écriture ne fût comparée à celle de cette lettre. Aussitôt, je pris des ciseaux, je coupai l'entête que je venais de tracer, et je fis tous mes efforts pour changer complètement mon écriture. Le Juif revint peu après, et je lui remis la lettre, qu'il emporta avec lui, croyant avoir parfaitement réussi. Il la

le conseil du « Sultan » de Kirouân. Bollogguîn mourut en 984 de l'ère chrétienne, et ce fut lui qui constitua dans le Maghreb central l'empire des Sanhadja de la première race. Son père Zîri s'était mis au service des Fatimites et les avait énergiquement secourus quand ils avaient failli succomber sous les coups des Noukkar. Il avait fondé Achîr dans le pays de Titeri. Il reçut aussi le commandement de la ville et de la province de Tahèrt. Bologguîn est le fondateur d'Alger, de Miliana et de Médéa. « Il devint successivement gouverneur d'Achîr, de Téhert, d'El-Meçîla, du Zab ; enfin, quand le Khalife fatimite El Mo'ezz partit pour le Caire, il lui confia l'administration de tout le Maghreb et de l'Ifrikia. » (*Hist. des Berb.*, t. II, p. 9, sq.) Cette dynastie sanhadjienne zîride est celle qui provoqua la seconde invasion arabe, si funeste à toute l'Afrique septentrionale.

remit à Abou Tamîm. Ce dernier se hâta de réunir un grand nombre d'écrivains et de copistes et les chargea de comparer les deux écritures. Leur avis fut que je ne pouvais être l'auteur de la lettre aux Beni Ommîa. Cependant un d'entre eux, plus expert et plus habile écrivain que les autres, dit : « C'est un seul et même homme qui a écrit ces deux lettres ; seulement, il a changé son écriture. » Mais on lui répondit : « S'il en était ainsi, nous aurions trouvé deux lettres semblables dans les deux écritures ; il n'a pas pu changer toutes les lettres sans exception. Un écrivain peut modifier sa façon d'écrire dans une ou deux lignes, mais il ne saurait le faire dans toute la page. »

Alors Abou Tamîm fit venir Abou Nouh, et ce dernier fut amené portant toujours ses entraves, revêtu de ses guenilles et de sa large ceinture. Quand il se présenta devant Abou Tamîm, ce dernier était assis dans une salle circulaire tendue de rouge, sur un lit de parade dont les pieds étaient d'ivoire teint de rouge ; ses vêtements étaient rouges, et il portait une calotte rouge sur sa tête. Tout autour de la pièce se tenaient des gardes, la lance à la main. « Quand je considérai tout cela, dit Abou Nouh, le monde entier m'apparut rouge, et je regardai ma perte comme certaine. J'entrai et je saluai. Abou Tamîm demeura quelque temps la tête penchée, puis il leva les yeux sur moi, et me dit : « Abou Sa'îd, c'est bien toi qui as écrit contre nous aux Beni Ommîa ». Je répondis : « Seigneur, si tu me permets de fournir mes preuves et de me disculper, j'essaierai de te prouver le contraire ; si tu ne me le permets pas, je me soumettrai, car tu es notre maître, et notre maître fait ce qu'il désire ». — « Je te le permets, dit Abou Tamîm ; fournis tes

preuves et disculpe-toi à ton gré ». Abou Nouh était doué d'une éloquence facile et d'un esprit subtil. Il répondit : « Comment aurais-je écrit au Beni Ommia ?⁽¹⁾ Ne sais-tu

(1) Abou Nouh avait écrit aux Omméïades d'Espagne. Ennemis ardents des Fatimites et des Sanhadjiens, ces Omméïades d'Espagne avaient confondu leurs haines et leurs ambitions avec celles des Maghraoua, et, comme ces derniers étaient d'origine Zenatienne, ils avaient, par leur intermédiaire, noué des relations jusque dans Ouargla, l'Ouâd Rîgh, le pays de Castilia, remplis de Zenata Ouahbites. Qui voulait faire la guerre aux Fatimites invoquait le secours de ces *Beni Ommîa*. Ibn Khaldoun nous apprend que « les Maghraoua avaient noué une alliance étroite avec El Hakem el Mostancer, souverain Omméïade de l'Espagne, quand ils en vinrent aux mains avec Ziri ben Menâd le *Sanhadjien*. Ils firent même proclamer l'autorité d'El Hakem dans le Maghreb central. Soutenus par les troupes espagnoles, les Maghraoua livrèrent aux Sanhadjiens une bataille sanglante ; ils furent vaincus, et la tête de leur chef, Mohammed Ibn et Kheir, fut envoyée au Khalife fatemite El M'oezz ; mais la revanche ne se fit pas attendre. La souveraineté d'El Hakem fut proclamée de nouveau chez les Maghraoua, et dans la nouvelle bataille qui en résulta, Zîri fut tué à son tour. Sa tête fut portée à Cordoue par une députation d'Emirs Maghraouiens qui avaient pour mission de renouveler à El Hakem el Mostancer le serment de fidélité. (971 de l'ère chrétienne). Pendant le gouvernement de Bologguîn, fils de Zîri, nous sentons la main des Omméïades d'Espagne dans tous les mouvements des Zenata. Le gouvernement Omméïade avait des fonctionnaires à Fez et à Sidjilmâssa. Bologguîn s'étant emparé de ces places, « le vizir espagnol El Mansour Ibn Abi Amer, auquel les Maghraoua envoyèrent demander secours, partit sur le champ à la tête d'une armée, et vint prendre position à Algesiras. Avec lui, arrivèrent tous les *princes et chefs Zenatiens* qui s'étaient rendus à la cour de Cordoue pour faire acte de dévouement au sultan. El Mansour leur donna pour chef Djâfer, ancien seigneur de Meçîla et les fit passer le détroit. Ils dressèrent leurs tentes sous les murs de Ceuta, et y attendirent l'ennemi. Bologguîn s'approcha d'eux avec l'intention de les attaquer ; mais lorsqu'il vit de loin la place de Ceuta où des convois de troupes arrivaient sans cesse des ports espagnols, il s'écria : « Voilà un aspic qui

pas quelle division profonde nous sépare d'eux depuis la journée de la Maison, la journée du Chameau et la journée de Çiffin ? Les Beni Ommîa sont la famille maudite dont il est parlé dans le Koran ». Ces paroles plurent à Abou Tamîm ; il sourit et son visage se rasséréna ; mais il me présenta, dit Abou Nouh, la lettre que j'avais écrite aux Beni Ommîa, et me dit : « C'est bien toi qui as écrit cette lettre ». Je jurai, et voici quel fut mon serment : « Non, je n'ai pas écrit cette lettre de ma main ». (Ou bien : « Certes, j'ai écrit cette lettre de main »). Une discussion s'éleva entre eux sur le sens de mon serment ; quelques-uns dirent : « Mais il a juré précisément qu'il avait écrit la lettre » ; les autres répondirent : « C'est un Berber ; il n'y a pas fait attention ; il ne connaît pas ces subtilités »⁽¹⁾, Abou Tamîm dit : « Ce que nous en savons

nous menace de sa gueule », et donna aussitôt l'ordre de rebrousser chemin. Le fait est qu'il n'avança pas plus loin. (*Hist. des Berb.*, t. II, p. 12). — Quand Abou Nouh répond à Abou Tamîm que les Ouahbites ne sauraient s'allier avec les Omméïades, il joue sur les mots, comme dans toutes ses autres réponses. Il rappelle les premiers démêlés de ses frères avec les Omméïades de Syrie, et principalement avec Otsmâm, le troisième Khalife. La *journée de la Maison* fait allusion au siège de la maison d'Otsmân par les partisans trop zélés d'Ali, ou mieux, comme le Chroniqueur Ibâdite l'avoue lui-même, par les Ibâdites de la première heure. La *journée du Chameau* est le combat que Talha, Zobeïr et Aïcha portée sur un chameau, livrèrent à Ali, pour venger la mort d'Otsmam. Ali se défendait de ce crime ; mais les meurtriers d'Otsmân, futurs soit Ouahbites soit Kharidjites, étaient encore dans les rangs de son armée. La journée de Çiffin est la grande et longue bataille qui eut lieu entre Ali et Moaouïa. C'est à la suite de cette bataille que les Ouahbites se séparèrent d'Ali, comme nous l'avons dit. (*Voy. Introduction.*)

(1) Le Cheikh Abou Nouh joue, dans son serment sur la particule *ل* qui peut, suivant la position qu'on lui donne, être af-

est que tu as dû changer ton écriture ». Il ajouta : « Si tu m'avais pris le jour de Bâghâï, m'aurais-tu remis à un autre que toi ? » — « Certes, non, répondit Abou Nouh, je ne t'aurais pas remis à un autre ». — « Voilà, certes, la meilleure parole que tu aies encore dite », répliqua Abou Tamîm, et il conclut qu'Abou Nouh avait été véridique dans toute sa défense précédente. Il lui dit encore : « Vois les entraves que tu portes aux pieds, tu y es entré pour une certaine raison, et tu n'en sortiras pas sans raison ». Abou Nouh répondit : « Plaise à Allah qu'il m'ait infligé cette épreuve pour me purifier de mes péchés ! » Abou Tamîm s'irrita de cette réponse, il s'écria : « Alors, nous autres, nous sommes des pervers ! Plaise à Allah qu'il te laisse ces fers aux pieds, comme punition, pendant toute cette vie et pendant toute la vie future ». Quand je le vis irrité, dit Abou Nouh, je lui dis : « Il n'y a dans cette parole aucun reproche dirigé contre notre maître ; j'ai voulu seulement dire qu'Allah (que sa gloire soit exaltée), soumet à son gré le Croyant à diverses épreuves et le récompense de sa patience ; mais je n'ai fait aucune allusion à notre maître ». Abou Tamim parut se calmer. Alors, Bologguîn (BoloKh-tîn بلختين) ben Zîrî ben Menâd ben Menkous es Sanhâdji intercêda et pria Abou Tamîm de débarrasser Abou Nouh de ses entraves et de lui pardonner. Il y consentit. On fit sortir Abou Nouh ; il fut ordonné qu'on lui enlevât ses haillons et ses fers, et qu'on le revêtît de vêtements propres. Quand cela fut fait, Abou Noah ne voulut pas que les gens chargés de ce sein emportassent à leur gré ce dont

firmative ou négative. Il lui donne la place de l'affirmation, en ayant l'air de faire un serment négatif. Cet exemple est digne d'être médité.

on l'avait couvert, disant : « Ces objets appartiennent à notre maître, et tout ce qui lui appartient est bon à garder ». Ce propos fut rapporté à Abou Tamîm. « Dès lors, dit Abou Noah, Abou Tamîm fut plein d'égards envers moi, et me fit venir plusieurs fois près de lui. Un jour qu'il m'avait mandé, j'entrai, je saluai, je me tins en sa présence, il m'interrogea sur Abou Khezer, et me dit : « Où est ton ami Ighla ? » — « Je ne sais pas », lui répondis-je. Il répliqua : « Si nous le savions, nous l'aurions bientôt fait venir ici, avec notre argent. Tu crains pour lui, sans doute ? » Je répondis : « Si le Sultan accordait le pardon aux Ibâdites dans les pays où ils se trouvent, je ne craindrais rien pour lui ; mais je dois craindre, dans le cas contraire ». Il comprit que je lui donnais un bon conseil, et il envoya des messagers qui proclamèrent de tous côtés qu'il pardonnait aux Ouahbites, sans exception. Abou er Rebi'a Soulîman ben Ikhlef a rapporté, d'après Abou Yagoub (l'agoub,) Yousef ben Nefâts, qu'à partir de ce moment, les gens de l'Œuvre furent à l'abri de toute persécution.

Ibrâhim ben Abi Ibrâhim a rapporté qu'Abou Nouh (qu'Allah l'agrée) vint une fois rendre visite à Abou Tamîm, et que ce dernier ordonna à son trésorier d'emplir la manche du cheikh de pièces d'argent. « J'entrai dans le trésor, dit Abou Nouh, avec le trésorier ; j'élargis ma manche le plus possible, et il se mit à y verser les pièces d'argent ; mais la manche ne se remplissait pas. Il me dit : « Elle n'est pas encore pleine ? » — « Non » lui répondis-je. Il continua jusqu'à ce qu'elle ne pût plus rien contenir. » Abou Nouh sortit, et le trésorier vint rendre compte à Abou Tamîm de l'exécution de ses ordres. Aussitôt Abou Tamîm ordonna qu'un homme sortit du palais, et, se

tenant près de la porte, regardât quel usage Abou Nouh allait faire de ses richesses. Quand Abou Nouh fut en dehors du palais, une foule de gens l'entoura : il introduisit sa main dans sa manche, et la remplit de pièces d'argent qu'il se mit à distribuer à droite et à gauche, et il ne cessa de donner ainsi son bien que quand il lui resta à peine une poignée de pièces. Le serviteur d'Abou Tamîm revint vers son maître, et lui dit : « Certes, le cheikh est fou ; il n'a fait que puiser dans sa manche et disperser l'argent que vous lui aviez donné. » Abou Tamîm répondit : « Peu importe. Abou Nouh est un prince parmi les dévots. » Abou Tamîm aimait à réunir des savants de différentes sectes et à les faire discuter en sa présence. A la fin de la controverse, il se prononçait en faveur de l'un ou de l'autre. Abou Nouh se distinguait entre tous par sa science et son éloquence dans ces luttes théologiques : sa dialectique le rendait particulièrement redoutable, et c'est en faisant allusion à ses succès qu'Abou Tamîm avait dit de lui : « Abou Sa'id⁽¹⁾ est un robuste lutteur. »

FAITS CONCERNANT A'BD ALLAH MOHAMMED BEN BEKER
(qu'Allah l'agrée), ET CONSTITUTION DE SA HALQA.

Il s'instruisit près du Cheikh Abou Nouh Sâ'id ben Zenghîl (qu'Allah l'agrée), et près d'Abou Zakaria ben Mesour (qu'Allah l'agrée). Un jour, Abou Nouh Sa'id ben Zenghîl, le considérant parmi ses élèves, dit : « Si je ne me trompe, ce jeune homme sera celui qui revifiera la

(1) Dans tout ce récit, le même Cheikh est appelé indifféremment Abou Nouh et Abou Sa'id.

religion. » Quand il eut atteint près d'Abou Nouh le degré de science qu'Allah lui permit d'atteindre, et que le Cheikh fut mort (qu'Allah lui fasse miséricorde), il alla à Kirouân se perfectionner dans la connaissance de la grammaire et de la langue arabes, puis, quand il en fut revenu, il constitua sa halqa. Sur la constitution de cette halqa, plus devons les renseignements suivants à Abou er Rebi'a Soulîman ben Ikhlef (qu'Allah l'agrée), lequel les tenait lui-même de Abou Iahia Zakaria ben Abi Zakaria (qu'Allah l'agrée) : Abou Zakaria Fecil envoya son fils Zakaria et son neveu Iounès Abou Zakaria ben Iahîa, et quelques autres jeunes gens, vers le Cheikh Abou Abd Allah Mohammed ben Beker (qu'Allah l'agrée), en leur disant : « Allez à la recherche de cet homme ; dès que vous l'aurez rencontré, demeurez près de lui, et mettez-vous à son service même pour les choses de la vie présente. Ils sortirent de Djerba pour aller à sa recherche et ils arrivèrent dans le Djebel Temoulset (تمولست) : tous les habitants de cette montagne, autrefois ibâdites purs, s'étaient corrompus et étaient devenus schismatiques, à l'exception de laçin (يـصـين), oncle d'Abou er Rebi'a Soulîmân ben Ikhlef (qu'Allah l'agrée). Abou Soulîmân ben Ikhlef, d'après Zakaria ben Abi Zakaria (qu'Allah les agrée), a dit : « Les gens de Temoulset s'étaient corrompus, et il n'y avait là d'Ibâdites purs que ton oncle, les femmes et les enfants. Nous nous hâtâmes de nous en éloigner, et nous nous retirâmes à Amdouâ, امدوا . Ton oncle apprit que nous étions venus, et vint nous trouver à Amdouâ. Il nous pria de revenir à Temoulset, mais nous refusâmes ; il insista ; mais nous persistâmes à refuser, et nous donnâmes pour excuse que nous étions pressés d'aller trouver le Cheikh 'Abd Allah ;

puis, nous continuâmes notre route. Alors Iaçîn nous dit : « Si vous agissez ainsi, je retournerai de mon côté vers Temoulset ; vous savez que là nous sommes, moi, les femmes et les enfants, les seuls représentants de votre doctrine. Quand je serai revenu, je les prendrai par la main, et j'irai avec eux me joindre aux dissidents. » Ces paroles nous décidèrent à lui complaire ; nous revînmes avec lui à Temoulset, et nous y demeurâmes un certain temps, comme il plut à Allah ; Iaçîn nous fournit le souper et le déjeuner ; les femmes et les enfants étaient avec lui ; il leur disait : « Voilà votre religion ; voilà les gens de votre religion. » Ensuite, nous sortîmes de Temoulset. Or, nous ne savions pas dans quel pays nous pourrions rejoindre le Cheikh Abou 'Abd Allah ben Beker ; mais, quand nous arrivâmes à Takious (Taqious, تقيوس), nous le rencontrâmes, au moment où lui-même revenait de Kirouân, ayant appris la grammaire et la langue arabes, et désirant aller trouver Abou Omrân Mousa ben Abi Zakaria (qu'Allah l'agrée) à Tadjedit pour s'instruire de la science du droit. » Certes ils ne savaient auparavant comment le trouver, ni à qui demander de ses nouvelles ; mais Allah leur fut favorable. Abou er Rebi'a Soulimân ben Ikhlef rapporte, d'après Abou Iahîa Zakaria ben Abi Zakaria, qu'ils étaient incapables de le trouver par eux-mêmes, et qu'ils durent cette faveur à leur complaisance envers Iaçîn, et les femmes et les enfants de Temoulset.

Ils prièrent le Cheikh Abou Abd Allah de les constituer en halqa⁽¹⁾ ; mais il refusa de le faire, avec obstination.

(1) Tout Cheikh célèbre possédait et possède encore chez les Ibâdites le droit de se constituer une halqa, c'est-à-dire de s'en-

Ils insistèrent plusieurs fois, mais il continua de refuser, tellement qu'ils désespérèrent. Or, un jour qu'ils étaient assis avec le Cheikh devant la mosquée d'El Mesah

tourer constamment d'un nombre de disciples plus ou moins considérables, dont douze principaux sont dits l'azzâben. Parmi ces l'azzâben, quatre forment en quelque sorte son conseil privé. Nous avons expliqué cela dans une note précédente ; mais il est utile de bien marquer que tout Cheikh en renom a le droit de se constituer une halqa, c'est-à-dire de fonder une sorte de petite république religieuse parfaitement indépendante. Nous voyons ici un Cheikh, à la tête de sa halqa, chercher dans le pays de Castilia, dans l'Ouâd Rîgh, dans l'Ouâd Mezâb, l'endroit où il s'établira définitivement. Un autre mène sa halqa sur le champ de bataille. Ces faits nous expliquent la fondation des villes de l'Oued Mezâb, confédérées, il est vrai, mais indépendantes les unes des autres, et nous permettent d'affirmer qu'en principe aucune d'elles, à quelque titre que ce soit, n'y exerce une suprématie réelle. Je regrette presque d'avoir supposé que, après l'abdication de l'Imâm Yagoub dans Ouar-gla, les Ibâdites furent gouvernés par un conseil unique de l'azzâben. Cela ne doit s'entendre que la ville de Ouargla proprement dite, et il ne faut pas penser que l'action de ces l'azzâben de Ouargla se fit sentir dans les autres villes ibâdites ; telle est mon opinion en ce moment, et je ne pense pas que je doive la modifier plus tard. Il en résulte que je regarde comme inexact le tableau qu'on nous a déjà présenté plusieurs fois de la Société théocratique des Beni Mezâb. Parce que le Cheikh des l'azzâben de Ghardaïa jouissait, il y a quelques années, d'une grande autorité personnelle, et se nommait Cheikh Bâbâ (Iahîa ould Cheikh Bâbâ), on a pensé que tous les Tolba de l'Oued Mezâb le regardaient en quelque sorte comme leur grand prêtre. C'est là une erreur. Le gouvernement de l'Ouâd Mezâb actuel ne consiste pas en une monarchie religieuse, mais en une agglomération de républiques religieuses. Je ne puis dire ici qu'en un mot ce que j'expliquerai plus tard longuement, quand je traiterai du Mezâb contemporain. Aujourd'hui le cheikh des l'azzâben de Ghardaïa ne s'appelle plus Cheikh Bâbâ, mais Cheikh Salah, parce que son nom propre est Salah, de même que Baba était le nom propre de son prédécesseur. Il est vrai que dans notre Ouâd Mezâb, les cinq groupes des l'azzâben des cinq villes ne jouissent pas d'une autorité égale

(مسجد المسه) renouvelant leur demande, ils virent deux hommes sortir de Takious. L'un partait dans la direction d'El Hâma ; l'autre l'accompagnait un peu sur le chemin. Quand ils se furent séparés, celui qui restait interpella son ami, et lui cria : « Écoute, un tel ». Nous attendîmes ce qu'il allait dire, ajoute le narrateur. Il dit : « Fais-le pour l'amour d'Allah. Tu ne seras pas frustré, si tu le fais pour l'amour d'Allah. » Quand les jeunes gens eurent entendu cette parole, ils en tirèrent un bon présage, et le Cheikh finit par leur céder, à condition qu'ils ne l'interrogeraient

en matière de décisions juridiques ; mais ce fait est purement accidentel. Les Tolba de Ghârdâïa et ceux de Beni Sgen sont plus riches que les autres et peuvent consacrer plus de temps à l'étude : il s'ensuit que les plaignants de Bou Noura, par exemple, ou de Melika, ou d'El 'Atef vont, à leur gré, leur soumettre leurs procès les plus importants. On aurait tort d'en rien conclure. Les Tolba de Melika, d'El 'Atef, sont tout à fait indépendants de ceux de Ghârdâïa et de Beni Sgen.

Un Cheikh accompagné de sa halqa armée de lances, était en quelque sorte le fondateur prédestiné d'une ville. Il commençait par faire bâtir sur un sommet une mosquée, qui était en même temps un magasin, un dépôt d'armes et une forteresse. Les laïques se groupaient en dessous pour être protégés. Les Tolba leur enseignaient la lecture, l'écriture et les devoirs religieux, décidaient de toutes les affaires, jugeaient suivant le Koran, faisaient la police. Rien de plus curieux que ces commencements de l'Ouâd Mezâb qui nous sont révélés par la Chronique d'Abou Zakaria et la règle d'Abd el Kâfi. Je dois les réserver en ce moment, mais je désire encore répéter que dans la note précédente où j'ai traité des I'azzâben, j'ai entendu parler d'une manière tout à fait générale de la constitution de la halqa ; les détails que j'ai donnés ne s'appliquent pas à une seule halqa qui aurait gouverné d'abord Ouargla, ensuite l'Ouâd Mezâb, mais à toutes les halqa ibâdites. Or, il y en a eu au moins autant que de centres occupés par les Ibâdites, et peut-être davantage. (A propos du Cheikh Iahîa Ould Cheikh Bâbâ, consulter *les Français dans le désert*, par C. Trumelet, ch. X.)

pas et qu'il ne leur répondrait pas de là à quatre mois. Ils demeurèrent un certain temps à Takious, comme il plut à Allah, observant strictement cette condition. Cette année-là⁽¹⁾ éclata, dans les environs de Trablès, entre les Zenâta

(1) Il est assez difficile d'assigner une date précise à cette bataille des Sanhâdja et des Zenata, dite « Déroute des Châteaux. » Zîri le Sanhâdjien, son fils Bologguîn et leurs successeurs, furent sans cesse en guerre avec les Zenata. Cependant, comme le Chroniqueur ibâdite mentionne la « Déroute des Châteaux » après l'affaire de Bâghâi, il est probable qu'elle eut lieu du temps de Bologguîn. D'ailleurs, le père de Bologguîn, Zîri, eut surtout affaire aux Zenata de l'Ouest, aux Maghraoua, et n'eut guère occasion de combattre les Zenata aux environs de Trablès. Il n'est même guère possible que cette expédition des Sanhâdja, mentionnée dans la Chronique, ait été conduite par Bologguîn en personne, car ce dernier consacra presque toute sa vie à guerroyer du côté de Fez, de Tlemcen et de Sldjiimâssa. Ibn Khaldoun nous apprend cependant que Bologguîn, ayant réussi à faire disparaître du Maghreb la domination des Omméïades et à refouler les Zenata dans le désert, *envoya ses prisonniers à Cairouan.* (*Hist. des Berb.*, t. II, p. 12.) Est-ce dans cette période que nous devons placer la « Déroute des Châteaux ? » S'il en était ainsi, la date qui lui conviendrait serait l'an 982 de notre ère. Cette date a son importance, car elle nous permet de fixer, à quelques années près, l'époque à laquelle le premier Cheikh ibâdite s'établit, ou du moins pénétra dans la Chebka de l'Ouâd Mezâb. Quant aux hostilités des Sanhâdja et des Zenata, elles sont trop célèbres pour qu'il soit besoin même de les résumer ici. Cependant, je dois marquer qu'elles sont pour moi des luttes religieuses et des luttes de race tout ensemble, bien plutôt que de pures compétitions politiques, comme le veut Ibn Khaldoun. Si l'on ajoute les renseignements fournis par la Chronique ibâdite à ceux que nous tirons d'Ibn Khaldoun lui-même, on voit clairement que les Sanhâdja, comme leurs frères les Ketama, s'étaient tenus en dehors du Ouahbisme, tandis que les tribus zenatiennes en étaient pénétrées ; et par *Ouahbisme*, j'entends ici aussi bien les doctrines des Çofrites et celles des Noukkar que celle des Ibâdites purs. En outre, les Sanhâdja affectaient hautement une origine différente de

et les Sanhâdja (Çanhâdja, *صنحاجة*), la guerre dite Déroute des Châteaux ; il y eut aussi des tremblements de terre si violents que rien ne put tenir en place. Le Cheikh dit alors à ses disciples : « Il y a par là des hommes dont les cœurs sont sensibles ; plaise à Allah que la religion se fortifie chez eux, et que les bonnes œuvres y fleurissent ! Voulez-vous aller vers eux ? Ce sont les Beni Maghrâoua⁽¹⁾. » Ils y consentirent avec joie, désireux d'atteindre à la perfection, et le Cheikh députa vers Abou el Qâsim formés ben Abi Ouze-djoun el Oulîlî : il l'instruisait, lui et ses gens, de leur arrivée prochaine dans leur tribu, et il les engageait à préparer

celle des Zenata, et, réciproquement ; certains généalogistes zenatiens allaient même jusqu'à soutenir que les Zenata n'étaient pas Berbers. Toute cette question est encore fort obscure ; mais elle mérite d'être étudiée par les historiens et les politiques. Nous espérons pouvoir y revenir dans l'Appendice.

(1) Il peut paraître surprenant de voir ici des Maghraoua considérés par un Cheikh ibâdite comme fidèles serviteurs d'Allah. Cela s'explique par ce fait que les Maghraoua, sans être Ouahbites, étaient cependant ennemis déclarés des Fatimites. Il se peut faire aussi que le cheikh Mohammed ben Beker désigne par ce nom collectif des Beni Righa ou des Laghouat qui formaient des subdivisions de la grande famille des Maghraoua.

Les Maghraoua étaient Zenata. « Ils habitaient en très grand nombre le Maghreb central, depuis la ville de Chelif jusqu'à Tlemcen. Ils se regardaient comme clients du khalife 'Otsmân. En 790 de notre ère, ils passèrent aux Idricites et ils soutinrent ensuite de longues guerres contre les Beni Ifren, leurs voisins. En 921, ils livrèrent une grande bataille à un lieutenant du Mehdi Obeid Allah, nommé Messala, le tuèrent et mirent ses troupes en déroute. Ils reconnurent les Omméïades d'Espagne. En 944, ils enlevèrent d'assaut Tahèrt, où l'eunuque Meïçour commandait pour les Fatimites ; mais ils rencontrèrent des adversaires redoutables dans la personne de Ziri Ibn Menâd le Sanhadjien. (Voy. plus haut, p. 306, n° 1.)

une caverne dans laquelle il pût demeurer avec la halqa de ses disciples, et s'appliquer aux choses de la religion. Les gens d'Abou el Qâsim creusèrent en effet une caverne: le Cheikh Abou 'Abd Allah vint s'y établir, et c'est ainsi que sa halqa prit naissance. Son habitude était, à la tombée de la nuit, au moment où ses élèves ayant terminé leur travail de la journée allaient se lever, de s'adresser à un d'entre eux, et de lui faire réciter quelques préceptes ; ensuite il se levait. Il se transporta avec ses disciples chez les Beni Ieslî (بـسـلـى) ; ils avaient alors à peine de quoi vivre ; mais leur zèle pour l'étude et les pratiques religieuses n'en était pas moins extrême. Or le Cheikh avait l'habitude de passer l'hiver dans l'Ouâd Rîgh (في اريخ), et il retournait dans le désert chez les *Beni Meç'ab* (بنى مصعب), qui étaient alors *Ouâcilites* : il en convertit une partie au Ouahbisme⁽¹⁾.

(1) Avant l'arrivée des docteurs ibâdites et de leurs disciples dans la portion tourmentée du Sahara, que nous nommons *Chebka* de l'Ouâd Mezâb, il y avait donc dans cette *Chebka* une population nommée *Beni Meç'ab* (مصعب), et le témoignage formel du Chroniqueur est ici parfaitement d'accord avec celui d'Ibn Khaldoun : « Les Beni Badîn ibn Mohammed (Zenata de la seconde race), descendent de Zahhîk, par une filiation dont je ne m'occuperai pas à présent. Parmi leurs nombreuses ramifications, on peut citer les Beni Abd et Ouad, les Beni Azerdal, les Beni Toudjîn, les *Beni Mozab*, toutes provenant de la souche de Badîn ibn Mohammed. C'est dans ce Mohammed que se réunissent les généalogies des Beni Badîn et des Beni Rached. Sous les Zenata de la première race, on désignait toutes ces tribus par le nom de Beni Ouacîn... Une portion de la tribu de Ouacîn se trouve dans les *cosour* des Mozab, bourgades situées en deçà des sables, à cinq journées au Midi de la montagne de Titeri, et à trois journées Ouest des Beni Rîgha. Mozab est le nom du peuple qui fonda ces bourgades. Quelques familles de la tribu des Beni Badîn s'y sont établies. Les bourgades des Mozab occupent les sommets de plusieurs

On rapporte qu'un jour un homme des Beni-Meç'ab l'interrogea, et lui dit : « O Cheikh, quel mouton dois-je choisir dans mon troupeau pour payer la Sadaka (صدقة

collines et rochers d'accès difficile, qui s'élèvent au milieu d'un pays brûlé par la chaleur. Bien que la population de ce pays soit maintenant désignée sous le nom de Mozab, on y reconnaît des familles Abd-el-Ouadites, toudjînides, zerdalites, mozabites et autres descendants de Ouacîn, sans compter leurs dépendants zenatiens. Leurs édifices, leurs cultures et les discussions qui éclatent parmi eux quand leurs chefs se disputent le pouvoir, tout cela rappelle l'état de choses qui existe chez les Rîgha et dans le Zab ». (*Hist. des Berb.*, t. III, p. 304). Je pense que les *Beni Mozab*, d'Ibn Khaldoun, sont les *بنى مصعب* de la Chronique. Je puis ajouter que j'ai eu entre les mains un document ibâdite fort ancien, dans lequel la chebka est nommée *Montagne des Beni Meç'ab*, *جبل بنى مصعب*. Les docteurs ibâdites ont abusé de ce nom pour lui donner un sens religieux, et l'ont défiguré. Au lieu d'écrire Meç'ab, ils ont écrit Mîzâb, et, par conséquent, Beni Mîzâb, qui signifie proprement : « Enfants de la gouttière », en commémoration de la gouttière, mîzâb, sous laquelle se tint Abou Bilâl à La Mecque, pendant sa célèbre invocation. Sur ce sujet, le cheikh Amhammed Atfièch, dans son Mandement, s'exprime positivement de la façon suivante : « Cinq petites villes ou sept, si l'on ajoute Guer-rara et Berrian à Mélika, Noura, Beni Sgen, Ghardaïa, El 'Atef, portent communément le nom de villes des Beni Mozâb, *بنى مزاب* ; mais je pense que c'est là une erreur. On doit écrire Beni Mîzâb avec un *mim* accentué du *kesra* et suivi d'un *ia* ; *میزاب*. Le sens de Beni Mîzâb est : « Gens de la gouttière », et ce nom écrit ainsi est celui de tous les Ibâdites Ouahbites, compagnons de l'Œuvre, même de ceux qui habitent le 'Omâm. En effet, quand les pèlerins ibâdites exécutent la promenade circulaire autour du temple de La Mecque, ils s'arrêtent tous en face du *mîzâb* (gouttière) et invoquent le nom d'Allah. Ils sont les seuls qui s'arrêtent en cet endroit. On donne aussi une autre cause à cette dénomination : Abou Bilâl Merdas ben Djoudîr entra dans la Réserve vénérée, par une nuit très pure et sans nuages. La lune brillait de tout son éclat. Il invoquait Allah, il le priait de manifester son assentiment par un signe. Tout à coup, des gouttes d'eau tombèrent sur lui du

çadaqa) ? » Le Cheikh répondit par l'exemple suivant : « Si un homme te donnait quarante moutons, et demandait ensuite en cadeau un de ces moutons, lequel lui donnerais-

mîzâb. Cela signifiait que sa prière était agréée, car il n'y avait pas de nuages au ciel. La première interprétation est la plus connue: tous les Ibâdites, en effet, s'arrêtent et récitent des prières en face du mîzâb, et ce fait est beaucoup plus notoire que la prière d'Abou Bilâl dans la Réserve. En outre, Abou Bilâl est un seul homme, son acte est particulier, et il ne s'est produit qu'une fois. Cependant, bien qu'il s'agisse ici d'un homme seul et d'une seule station sous le mîzâb, l'acte d'Abou Bilâl fut la cause de la propagation de la Doctrine, et il est logique que les Ibâdites tirent leur nom de ce *mîzâb*, en souvenir de la faveur dont Allah a gratifié sa prière. A partir et en vertu de cette prière, la doctrine des Ibâdites se répandit depuis Tahert jusqu'à Alexandrie, dans le Djebel Nefousa et dans Djerba, dans le 'Omâm et le Hadramaut, dans le Hidjaz et le Khorasan. Ce mot mîzâb est un nom d'instrument dérivé de *وزوب*, action de faire couler l'eau. Il a pour origine *موزاب* *mîouzâb*, avec kesra sous le م et sokkoun sur le و. Le و est devenu ي, à cause du kesra qui le précède ».

Cependant le cheikh Amhammed ne peut s'empêcher de faire leur part légitime aux anciens Beni Meç'ab. En effet, il ajoute presque immédiatement : « Parmi les sept villes désignées communément par le nom de villes des *Beni Mîzâb*, les cinq primitives, celles de Ghardaïa, Melika, El 'Atef, Beni Sgen, Noura, méritent seules le nom de villes des *Beni Meç'ab*, parce que les habitants de ces cinq villes sont des Aoulâd Meç'ab, et peut-être l'ancêtre de ces Aoulâd Meç'âb est Meç'ab ben Sedmân مصعب بن سدمان . »

Le cheikh Amhammed dit ensuite : « On appelle aussi quelquefois les Beni Mîzâb, *Ahel Aghlân*, comme s'ils étaient venus de Oughlâna, *وغلانة*, village du gouvernement de Tunis. Et en effet quelques-uns sont venus de là. »

La forme religieuse du nom Beni Mîzâb, et les dérivés de ce nom, tels que Mîzâbi, Mizâbiin, *میزابی میزابین* n'ont pas prévalu dans la pratique. Il est très rare également qu'on entende les indigènes dire Beni Meç'ab, *بنی مصعب*. Ils ne se servent de ce dernier terme, quand ils s'en servent, qu'avec une affectation marquée. Il semble

tu ? » — « Le meilleur de tous », répondit l'homme. — « C'est Allah, répliqua le Cheikh, qui t'a donné tes quarante

qu'ils aient préféré une forme intermédiaire, dont il est d'ailleurs impossible de rendre compte. Ils disent Beni Mezâb, Beni Mozâb. Ce n'est, à mon sens, qu'une corruption. Les Français écrivent presque indifféremment Beni Mzab, Beni M'zab, Beni Mezab, Beni Mozab, Beni Mezâb. Nous préférons, suivant le conseil de M. H. Duveyrier, la dernière forme qui se rapproche le plus de la manière d'écrire ordinaire adoptée par les Malékites et le commun des Ibâdites.

La Chronique d'Abou Zakaria toute entière, et le passage ci-dessus, si important, jettent déjà une vive lumière sur les origines si controversées des Beni Mezâb. La question de race et la question religieuse doivent être distinguées dans cette matière. Bien que je me propose de démontrer plus tard que l'Ibâdisme expulsé de Tahert prospéra surtout chez les Zenata, parce que les Zenata étaient et sont encore une famille distincte des autres Berbers, s'ils sont Berbers, il est certain que les Beni Mezab, qui sont Zenata, n'étaient pas Ibâdites, mais Mo'atazilites, avant la fin du dixième siècle, et commencèrent d'être convertis par le cheikh Mohammed ben Beker. Depuis que les premiers Ouahbites se sont séparés d'Ali, ils ont compté, suivant les siècles, des hommes de toute race dans leurs rangs, et il serait tout aussi peu raisonnable d'identifier le ouahbisme à une nation que le protestantisme. Par conséquent, la théorie exposée par M. Berbrugger dans la note déjà citée de la traduction de l'*Histoire des Berbères* par M. de Slane, ne saurait être soutenue, quelque populaire qu'elle puisse être. Je puis rappeler à ce propos qu'une théorie analogue a été longuement développée dans un ouvrage anglais intitulé : *The Great Sahara, by H. B. Tristram*, London, 1860. On y trouve des observations excellentes, mais la plus curieuse confusion que l'on puisse imaginer de toutes les notions historiques. Il est vrai que l'auteur tenait ses renseignements des Laïques et des Juifs de Ghardaïa. Si l'on veut se rendre compte de l'origine des Beni Mezâb, au point de vue purement ethnographique, il faut écarter d'abord les questions de secte, et considérer ce que nous montre la Chronique d'Abou Zakaria, l'histoire d'Ibn Kkaldoun et le mandement du cheikh Amhammed, que le premier noyau de nos Beni Mezâb est un groupe de Beni Meç'ab, c'est-à-dire de Zenata de la seconde

moutons ; tu dois donc lui offrir comme sadaka le plus beau des quarante. »

Une autre fois, un homme dont le bien se composait

race qui habitaient la *Chebka*. D'autres groupes vinrent se joindre à eux, et ces groupes étaient d'origine zenatienne pour la plupart. L'origine première des Beni Mezâb se réduit à l'origine commune des Zenata, qui nous sont d'ailleurs présentés par tous les anciens généalogistes, et même par Procope, comme des Amalécites. A ce point de vue, il est très-remarquable que tous les voyageurs qui ont interrogé des Mozabites aient recueilli la même tradition sous diverses formes ; mais il faut bien se garder de confondre cette tradition purement ethnographique avec la tradition religieuse qui cependant, elle aussi, a une origine orientale.

Le Cheikh Amhammed Atfièch nous apprend aussi dans quel état se trouvait la population de la Chebka à la fin du dixième siècle, au moins en ce qui concerne les éléments premiers de Beni Sgen sa patrie. Aucune des cinq villes actuelles de la Chebka n'était encore fondée, et toutes se sont bâties peu à peu, comme Beni Sgen qui d'ailleurs fut constituée la dernière : « Sachez, dit-il, qu'autrefois, avant la fondation de leurs cinq villages actuels, les Beni Mizâb étaient dispersés en différents endroits proches de ces mêmes villages. Ils étaient en petit nombre, et n'étaient pas fixés à leurs demeures, à cause de la misère du temps et des invasions. Ils changeaient souvent de séjour. Les futurs fondateurs de Beni Sgen étaient répartis dans beaucoup de lieux voisins. Les uns étaient sur la montagne qui domine nos jardins et qu'on appelle *Bou Kiao*. Cette montagne est au nord du village, et à main droite lorsqu'on va du village vers les jardins. Les autres étaient en un lieu nommé *Tirichine*, qui fait aujourd'hui partie des jardins, et ce lieu est à main gauche, à l'entrée du ravin *Moummo*. Il y en avait aussi sur la montagne qui domine Noura et se nomme Mourki. Les gens de *Mourki* se partagèrent en deux groupes : les uns allèrent à Noura, les autres à Beni Sgen. Ce fut le commencement de Beni Sgen. Ils en occupèrent la partie haute nommée *Tafilèlt* après l'occupation, et ce nom de Tafilèlt fut tiré de la ressemblance que ce lieu présente avec la Tafilèlt de l'Ouest nommée autrefois Sidjilmâssa... »

Il nous serait facile de donner, dès à présent, des détails semblables sur la formation de toutes les villes des Beni Mezâb ; il nous

d'un mélange de choses permises et de choses défendues, et qui ne savait s'il devait ou non user d'un tel bien, consulta le Cheikh Abou 'Abd Allah. Ce dernier lui répondit encore par un exemple : « Supposons que tu aies vu une souris ou une gerboise se glisser dans un trou, introduirais-tu ta main dans ce trou pour la prendre ? » — « Non, répondit l'homme, je craindrais d'y trouver une vipère. » — « Il en est de même, répliqua le Cheikh, de celui qui a confondu dans sa fortune les choses permises et les choses défendues. »

On rapporte que le Cheikh Abou 'Abd Allah Mohammed ben Beker (qu'Allah l'agrée), alla dans le pays de Castilia (Qaçtâlia, قسطالية) avec l'intention de se rendre ensuite à Trablès ; mais, comme on s'empressait autour de lui, il conçut de vives craintes, car le pays était rempli de dissidents. Il changea donc de résolution, et ordonna à ses disciples de partir en toute hâte. A l'un, il donna sa mule ; à l'autre, sa selle ; en leur faisant prendre deux directions différentes. Le reste se dispersa pareillement, et tous durent se trouver réunis en un lieu déterminé d'avance.

suffit de marquer ici que les futurs fondateurs en étaient encore dispersés par petits groupes dans la Chebka quand le cheikh Mohammed ben Beker vient les convertir à l'ibâdisme. La conversion fut difficile, car les Beni Meç'ab tuèrent, dit-on, un des fils de ce cheikh. Je réserve toute cette époque historique pour un autre travail qui sera la suite de cette « Traduction de la Chronique d'Abou Zakaria. Je montrerai dans ce travail comment chaque ville de l'Ouâd Mezâb s'est fondée et accrue, quelle est l'origine des colonies de Metlili, de Guerrara et de Berrian ; je tenterai d'expliquer la cause historique des partis qui divisent nos Mozabites, et je tracerai le tableau des efforts constants des laïques contre les ecclésiastiques, efforts d'où résultent les *Kanoun* actuels. Nous parviendrons ainsi du onzième siècle de notre ère au dix-neuvième,

Quand ils furent rassemblés, ils sellèrent la mule du Cheikh, et le Cheikh la monta. Ils manquaient de provisions, mais ils rencontrèrent un homme qui leur donna de la viande en suffisance. Ils allèrent ainsi jusqu'au près de Temoulset. Or, à ce moment, Abou er Rebi'a Soulimân ben Ikhlef (qu'Allah l'agrée) était sorti du village, et se trouvait dans un pâturage nommé Mioukîn (ميوكين) avec Mohammed ben 'Aïssa ben Abi Ibrâhim : ils retournaient vers Temoulset. Comme ils reconnurent la mule du Cheikh, ils allèrent à lui, et lui prirent les mains. Ils saluèrent aussi ses compagnons, et les firent entrer tous dans Temoulset.....

(C'est ici que s'arrête la copie, évidemment incomplète, de la Chronique d'Abou Zakaria, qui me fut faite à Melika).

APPENDICE

I

EXTRAITS DE L'ABRÉGÉ D'ECH CHEMAKHI

Le titre complet de cet ouvrage, plus connu dans l'Ouâd Mezâb sous le nom de *Ciar*, ou *Sîrat*, de Cheikh Ahmed, est : *Abrégé du livre des Biographies du Cheikh, de l'Imâm Abou el Abbâs, par El Kerim ben et Kerâm Ahmed ben Sa'id ben Abd et Ouâhid ech Chemâkhi (qu'Allah lui fasse miséricorde)*. Il me fut communiqué à Ghardaïa par un taleb éminent, à la suite d'une négociation fort difficile. Le texte en est souvent défectueux ; mais, par une heureuse coïncidence, M. H. Duveyrier avait obtenu une copie de ce même livre exécutée dans le Djebel Nefousa. Il sera donc possible de l'améliorer par comparaison.

J'en donne ici des extraits qui sont une justification des idées émises dans l'*Introduction*. On y peut suivre, point par point, d'après leurs propres dires, et non plus d'après les seuls récits des Orthodoxes, l'histoire de la secte des Ouahbites Ibâdites depuis son origine jusqu'au moment où quelques-uns de leurs missionnaires se dirigèrent de l'Orient vers l'Ifrikia. Comme je donnerai, plus

loin, les textes d'Ech Chahrastâni concernant les Kharijites et les Ibâdites, il sera facile de voir combien de détails nouveaux et de rectifications précieuses les livres des Beni Mezâb peuvent nous fournir, même dans une période historique regardée comme parfaitement bien connue. Ce point est d'importance. L'histoire des Protestants racontée par les Protestants eux-mêmes est un élément de critique indispensable à l'étude de notre seizième siècle ; il en est de même, pour nos études africaines, de cet abrégé d'Ech Chemâkhi, que nous opposons pour la première fois à l'orthodoxe, j'allais dire, au catholique Ech Chahrastâni.

L'abrégé d'Ech Chemâkhi débute par l'invocation d'usage que je traduis, presque en entier, en ayant le soin de souligner, comme je le ferai dans tout le reste de cette traduction, les passages qui sont ibâdites par excellence :

« Louange à Allah, qui a écrit sur les feuillets des cœurs l'amour que méritent ceux qu'il aime et préfère ; qui a gravé sur les tablettes des consciences l'affection mutuelle des hommes pieux et justes ; qui a effacé des âmes comme d'un parchemin, toute affection pour les injustes et les pervers, pour ceux qui s'éloignent du droit chemin que sa loi a tracé à tous les hommes, chemin rendu évident par la parole de l'Envoyé (que le salut soit sur lui), et par la piété et l'équité de tous les Croyants que notre Seigneur a élevés pour être les compagnons de l'Envoyé, *tel que 'Omar El Fârouq et El Seddiq* (عَڇ ڇeddiq الصّدّيق) et ceux qui les ont suivis dans la voie des bonnes œuvres et de la sincérité, dans la direction qui conduit sûrement les hommes qui s'y conforment et dont on ne s'affranchit que pour tomber dans l'erreur et le péché, pour

s'exposer à la colère et aux châtiments d'Allah. Ce qui confirme cette bonne direction, c'est, après la Foi, qui est fondamentale et se complète par la profession de l'Unité en vertu de l'ancienne promesse, la Fraternité dans la Religion et *l'accord entre les amis sincères de la Vérité* ; certes, nous devons vénérer et invoquer nos prédécesseurs, comme nous devons prendre plaisir à reconnaître les droits de notre prochain. Nos prédécesseurs nous ont clairement indiqué la bonne voie, et ils l'ont fait sans intérêt, sans nous demander de récompense et sans nous contraindre, enseignant, mais se gardant bien de violenter quiconque se conforme aux préceptes de l'Envoyé (qu'Allah répande ses faveurs sur lui et les siens tant que le soleil se lèvera, et que l'automne succédera à l'été).

Il nous est venu une demande dont l'auteur avait pour but de faire connaître nos affaires, notre conduite et l'histoire de notre pays (lui-même nous a appris que ceux qui ont attaqué nos frères à Haranah sont nos ennemis). Il se proposait d'apprendre *ce que nous fûmes et ce que nous sommes dans le temps de la divulgation et du silence, de l'expansion et du secret*, et de mentionner les belles actions de nos frères et les traditions de nos Imâms respectables et dignes de louange, soit qu'ils descendent de la source de la valeur, Qahtân, soit qu'ils descendent de la source de toute noblesse, intelligence, vigueur et bravoure, Adnân. Notre cœur s'est alors réjoui de leur bonne conduite envers nous comme de la vue de la lumière ; nous avons été heureux de savoir qu'ils suivent la voie droite de nos ancêtres, et le chemin lumineux, au jugement de ceux qui les ont passés au crible.

Nous entreprendrons donc de donner la suite des actions de nos ancêtres, après avoir demandé la bénédiction

d'Allah, et nous commencerons par rappeler les faits principaux de la vie du Prophète que le salut soit sur lui)... »

Ech Chemâkhi trace en effet rapidement la biographie de Mohammed, puis celles d'Abou Bekr et d'Omar, et l'on ne peut signaler dans ce récit que des différences très-légères sur lesquelles il est inutile d'insister. Abou Bekr et 'Omar sont en effet regardés par les Ibâdites comme des Musulmans purs. Il n'en est pas de même du troisième khalife 'Otsmân. En réalité, la scission que les Orthodoxes ont désignée par le nom de Khâridjisme fait sentir dès le milieu du gouvernement de ce khalife. Ech Chemâkhi, ou mieux Abou El Abbas, reproche à 'Otsmân d'avoir corrompu la discipline des vrais croyants, pillé le trésor public, et maintenu des gouverneurs prévaricateurs. Les vices du gouvernement de 'Otsmân ont aussi bien été signalés par des historiens orthodoxes, et notre Ibâdite ne se fait pas faute d'emprunter largement à El Mesa'oudi. Je commence mon extrait à partir de la mort de 'Otsmân :

« Les Musulmans, indignés du gouvernement tyrannique de 'Otsmân qui, loin de se conformer à la loi, pillait le trésor public, faisait frapper les gens sans raison, prenait leurs biens, n'accordait point aux hommes éminents le traitement qui leur est dû, ne sévissait pas contre les coupables, permettait tout ce qui est défendu, abais-sait et humiliait les Musulmans les plus considérables, eu un mot, commettait tous les excès, se réunirent de divers pays dans l'intention ou de le contraindre au repentir, ou de le forcer à se démettre, ou de le faire périr. Il feignit de se repentir comme nous l'avons marqué plus haut, et il écrivit à ses agents pour leur ordonner de tuer ou de

réprimer énergiquement ceux qui lui faisaient de telles remontrances. Ils revinrent à la charge. ‘Otsmân ordonna à ses gouverneurs de venir à son secours ; mais ils s’en abstinent, sachant bien que tous étaient contre lui ; il fut donc mis à mort parce qu’il n’avait pas tenu la promesse qu’il avait faite de punir les prévaricateurs, de faire exécuter la loi et de révoquer ses agents. Il avait promis à ‘Ali de modifier sa conduite et de se repentir ; mais il était retombé dans son péché. Il avait pareillement député vers ‘Aïcha qui se trouvait alors à La Mecque ; mais ‘Aïcha avait répondu à Merouân « Je voudrais qu’il fût cousu dans un sac, je le porterais moi-même pour le jeter à la mer. » Elle l’appela même Tâghia, طاغية . Elle dit aussi : « Que le peuple se range autour d’Ibn-’Abbas, que Talha préside à la prière, que ‘Ali soit chargé de contraindre les méchants. » Oum Habîba députa vers ‘Ali pour lui demander qu’il épargnât les gens de la Maison. Il répondit : « Je leur accorderai le pardon, excepté Sa’îd El ‘Aci Ech Châqi, et ‘Otsmân. »

Si l’on vous dit : « Les gens qui se trouvaient là et qui ont tué ‘Otsmân étaient venus du Caire et de Boçra ; les compagnons du Prophète n’ont pas pris part à cette affaire, » *répondez* : « Sa’âd ben Ibrâhim ben ‘Abbâs er Ralmân ben Aouf a dit à ce propos : Les compagnons de l’Envoyé d’Allah (que le salut soit sur lui) ont tué ‘Otsmân. » Quand des gens venus du dehors ont assiégé ‘Otsmân et lui ont donné la mort, Médine était remplie de Mouhâdjîrîn et d’Ançâr, au nombre de plusieurs milliers, et les assaillants ne comptaient que six cents hommes. Les Arabes et les gens de la basse classe ont été laissés libres d’agir à leur gré, quand il se trouvait dans Médine des hommes comme

‘Ali, Ez Zobéïr et autres, dont chacun était capable de tuer à lui seul les six cents ennemis de ‘Otsmân.

« D’après El Mesa’oudi, Talha et Ez Zobéïr, donnèrent cent mille (dirhem) à Mâlik el Achter en Nakhâï ; le siège de la maison de ‘Otsmân dura deux mois et vingt jours, suivant les uns, quarante-neuf jours, suivant les autres, et personne ne vint à son secours. Cependant Allah (qu’il soit glorifié) a dit : « Combattez dans la voie d’Allah et repoussez le mal. » Si l’on refuse d’admettre qu’il a été tué justement, on attribue donc aux compagnons du Prophète qui se trouvaient à Médine une faute grave et le plus grand de tous les péchés ; car ils n’auraient pas *écarté le mal et ordonné le bien* quand ils pouvaient le faire. Cependant Allah les a glorifiés par cette parole : « Vous êtes élevés au-dessus de la foule pour ordonner le bien et écarter le mal. » D’autre part, Allah a blâmé les Beni Israïl par la bouche de Dâoud et de ‘Aïsa Ibn Meriem, leur reprochant leur désobéissance à ses ordres et leur négligence *dans la répression du mal*, et eu même temps il a loué quelques-uns d’entre eux, disant : « Parmi les gens du livre, il en est qui récitent les versets d’Allah à tout moment de la nuit, qui se prosternent, qui *ordonnent le bien et qui écartent le mal*. » Leur crime serait d’autant plus grand que le lieutenant du Prophète fut tué au milieu d’eux, dans la capitale de l’Islamisme. Ils empêchèrent aussi que ‘Otsmân fût enseveli dans le cimetière des Musulmans, et, après sa mort, un Musulman dit en public : « Nous ne l’avons pas tué sans dessein, et nous ne l’avons pas attaqué à l’improviste. » Des divergences se sont produites concernant cet acte de violence. Les uns ont dit que le jugement à en porter donnait lieu à controverse, que celui qui, de cette controverse, tirait la

vérité, était méritant, mais que celui qui n'en tirait qu'erreur était excusable. On a dit aussi à ce propos : « Tous ceux qui cherchent la vérité sont méritants ; » mais *les gens de vérité affirment que c'est là une question de dogme*⁽¹⁾ et que celui qui est dans le vrai sur ce sujet est méritant, tandis que celui qui se trompe est pécheur, et voué à l'enfer. La preuve en est dans cette parole : « Si l'un d'eux se révolte sans raison contre l'autre... »

KHALIFAT KHOUAFA, خلافة DE ALI BEN ABI TALIB
BEN ABD EL MOTALIB

‘Ali fut élu le jour de la mort de ‘Otsmân, et son élection fut acceptée par tous les principaux d’entre les Musulmans ; cependant, il y a dans la tradition des divergences sur la manière dont elle se fit. Ainsi, l’on rapporte que El Achter El-Tenhaï (?) (التحسي) dit à Talha et à Ez Zobéïr: « Si vous avez des vues sur quelqu’un, levez-vous et prêtez-lui serment. » Ils se levèrent et prêtèrent serment à ‘Ali ; mais ils dirent en sortant : « Nous ne l’avons pas fait de bon cœur. » D’autres rapportent que ‘Ali monta en chaire et envoya chercher Talha et Ez Zobéïr. Quand Er Remah eut prêté le serment, ces deux derniers le prêtèrent à leur tour, mais à condition que, si quelqu’un prenait les armes pour venger la mort de ‘Otsmân, ils se joindraient à lui. ‘Ali répondit alors : « Certes, je ne m’y opposerais pas. » D’autres enfin rapportent que ‘Ali fut nommé du

(1) Ce passage est loin d’être obscur pour un Ibâdite. Il signifie que ‘Otsmân a été tué justement sans aucun doute, et que c’est presque un article de foi que le croire. Aussi verrons-nous plus loin qu’on leur reproche le meurtre de ‘Otsmân. Il est vrai qu’au moment de ce meurtre ils ne portaient pas encore le nom d’Ibâdites.

consentement de tous les Musulmans, et ne contraignit personne. Il s'enferma dans sa maison après que 'Otsmân eut été tué. Des compagnons de l'Envoyé (que le salut soit sur lui) vinrent le trouver et lui dirent : « Il est impossible que les Musulmans restent sans Imâm. » Il repoussa leurs offres, mais ils insistèrent. Les Mohâdjîroun et les Ançâr lui prêtèrent serment dans la mosquée, excepté Talha et Ez Zobéïr ; El Achter tira son sabre contre Tailla. D'autres disent que Talha fut le premier qui prêta serment ; mais ce n'est là qu'un prétexte pour excuser ensuite le refus d'obéissance de Talha et d'Ez Zobéïr. Les Mordjia s'abstinrent de reconnaître Ali. Hâchim ben 'Atba fut chargé par 'Ali de recevoir les serments des gens de Coufa à la place d'Abou Mousa El Achâri, qui s'était montré trop négligent.

Aussitôt élu, 'Ali partagea le trésor public entre le peuple avec équité ; il divisa pareillement la fortune privée de 'Otsmân entre ses enfants, en réservant ce qui ne leur appartenait pas évidemment. Il fit aussi offrir des commandements à Ibn 'Abbâs, à Talha et à Zobéïr. Ces deux derniers dirent alors : « L'Émir se conduit envers nous en bon parent. » Ibn 'Abbâs en avertit 'Ali qui répondit : « Ils auraient tort de croire que je n'ai pas d'autre raison que notre parenté. » 'Ali chargea Ibn 'Abbâs de leur rappeler leur serment ; mais ce leur fut une occasion de témoigner de leur inimitié ; puis ils se plaignirent de leur pauvreté, représentant que leur famille était nombreuse, que la vie était difficile à Médine, et demandant que 'Ali vint à leur secours. 'Ali répondit : « Consultez les Musulmans ; » mais ils refusèrent, disant que les Musulmans n'accueilleraient pas leurs demandes. Ils demandèrent alors la permission d'aller à La Mecque faire le pèlerinage de l'Omra. 'Ali la

leur accorda en exigeant d'eux la promesse formelle, au nom d'Allah, qu'ils reviendraient à Médine après avoir accompli ce pèlerinage, et que, d'ici là, ils ne tiendraient aucun conciliabule ; mais dès qu'ils furent à La Mecque, ils rompirent avec 'Ali et violèrent leurs serments les plus solennels. Là ils virent souvent 'Aïcha, 'Abd Allah ben Ez Zobéïr, Ibn 'Amir, Sa'ïd ben El'Acî, Ia'ala ben Menba, El Ouâlid ben 'Oqba, et tous les Beni Ommâ qui se trouvaient à La Mecque. Comme ils cherchaient un prétexte de révolte qui pût leur concilier la multitude, Ibn 'Amir leur conseilla de proclamer que 'Otsmân avait été tué injustement ; ils annoncèrent aussi à 'Aïcha que 'Otsmân avait choisi pour successeur 'Abd Allah Ibn Ez Zobéïr, et l'invitèrent à sortir avec eux, en la berçant de l'espoir de réconcilier 'Abd Allah et 'Ali. Elle chérissait 'Abd Allah ; mais elle répondit d'abord qu'elle ne sortirait que si Oum Selma sortait avec elle, et elle s'entremît à ce propos entre eux et Oum Selma. Cette dernière indignée éclata en vifs reproches, et 'Aïcha déclara nettement qu'elle voulait rester à La Mecque. Cependant Ez Zobéïr et Talha revinrent à la charge ; ils représentèrent à 'Aïcha que 'Abd Allah ne reviendrait certainement pas, car il serait tué ; elle seule pouvait le sauver. La compassion la décida, et elle sortit enfin dans l'espoir de faire conclure la paix ; mais eux n'avaient pas d'autre désir que de provoquer une sortie générale en se servant de son nom, et, en effet, un grand nombre de Qoreïchites l'accompagnèrent. Ils arrivèrent le soir près d'un puits (ماء) nommé El-Haoueb, autour duquel se trouvaient des Beni kelâb. 'Aïcha demanda quel en était le nom, et le conducteur de son chameau lui dit : « El Haoueb. » Elle voulut alors revenir et dit : Ramenez-

moi sur le territoire sacré de l'Envoyé. » Elle se rappelait en effet que l'Envoyé d'Allah (que le salut soit sur lui) avait dit : « Les chiens (kilâb) de l'eau qu'on nomme El Houeb aboieront autour d'une de mes femmes qui se chargera d'un lourd péché. » 'Abd Allah ben Ez Zobéïr, ou, suivant d'autres, Er Zobéïr, qui fermait la marche, répondit : « Ce n'est point là El-Haoueb. » D'après El Mesa'oudi, ils se réunirent au nombre de cinquante, et trompèrent 'Aïcha par un faux serment qui fut le premier faux serment de l'Islamisme.

'Ali apprit bientôt qu'ils s'étaient mis en campagne pour tirer vengeance du meurtre de 'Otsmân. Il dit alors : « Allah sait que ce sont eux qui l'ont tué. » Ia'âla ben Mounebbâ fournit à Talha et à Ez Zobéïr quatre cent mille (dirhem) ; 'Aïcha donna des hommes et un chameau qu'elle avait acheté cent dînâr ; Ibn Amer, mille dirhem et cent chameaux. 'Ali envoya 'Otsmân ben Hanifa à Boçra en lui prescrivant de se hâter pour qu'il devançât ses ennemis : les habitants convinrent de s'abstenir de toute démonstration hostile jusqu'à ce que 'Ali fut arrivé ; mais, une nuit, ils attaquèrent 'Otsmân par surprise, le jetèrent en prison et lui arrachèrent la barbe ; ils s'abstinrent de le tuer, par crainte de son frère Sahel qui était à Médine. Le trésorier les empêcha de piller le trésor public. Il en périt soixante-dix, sans compter les blessés, et cinquante furent tués sans motif.

El Mesa'oudi a dit : « Ces meurtres furent les premiers commis injustement dans le monde musulman. On regretta particulièrement la mort de Houkim ben Djebela, musulman d'une grande piété, et tous ceux qui périrent dans cette affaire furent dits Es Sebâbaha (prieant, glorifiant Allah).

‘Ali partit de Médine quatre mois après à la tête de neuf cents cavaliers, dont quatre cents Mohâdjirîn et Ançâr, parmi lesquels soixante-dix avaient pris part au combat de Bedr. La tribu de Taï lui fournit six cents cavaliers. Il invita les gens de Koura à se joindre à lui ; mais le gouverneur Abou Mousa les en empêcha. ‘Ali le destitua et lui écrivit à ce propos : « Je te révoque, homme de rien, qui ne mérites que le blâme et l’éloignement. Cette mauvaise action n’est pas la première que tu aies commise. » Quand il arriva près de Boçra, il rencontra Talha et Ez Zobéïr. La bataille s’engagea. Aïcha y assistait du haut de son chameau dans un palanquin revêtu de planches et d’une armature de fer ; Ammar s’en approcha et lui cria : « Que viens-tu faire ici ? » Elle répondit : « Venger le meurtre de ‘Otsmân. » Il répliqua : « Eh, vous autres, vous savez bien que c’est vous qui vous êtes réunis pour tuer ‘Otsmân ? » Et malgré une pluie de flèches, il improvisa les vers suivants : « De toi viendront les pleurs et les gémissements ; de toi le vent et les orages ; c’est toi qui as ordonné de tuer l’Imam ; et pour nous l’auteur du meurtre est celui qui l’ordonne. » Les traits dont on l’accablait le forcèrent à se retirer et le combat reprit avec énergie. ‘Ali défendit aux siens d’achever les blessés, de tuer les prisonniers, de poursuivre les fuyards, de mutiler les morts, de dévoiler les femmes rangées à l’arrière-garde, de s’approprier le bien de l’ennemi, excepté les armes offensives et défensives des morts, et leurs esclaves mâles ou femelles ; car le reste appartenait à leurs héritiers. Il rappela à Ez Zobéïr la parole de l’Envoyé (que le salut soit sur lui) : « Tu combattras ‘Ali, et le tort sera de ton côté. » Il dit aussi à Ez Zobéïr et à Talha « Allah fait périr les premiers d’entre nous pour venger la mort de

‘Otsmân. » Soixante-dix Beni Dobba qui voulaient entraîner le chameau de ‘Aïcha eurent la main coupée. Ibn Djer-mouz attaqua Ez Zobéïr au bord de la rivière des Lions (وادى السباع) et le tua ; Talha et son fils Mohammed périrent dans la mêlée ; El Achter renversa d’un coup violent ‘Abd Allah ben Ez Zobéïr, mais ce dernier se défendit encore avec tant d’adresse qu’El-Achter ne put lui arracher la vie. Les adversaires de ‘Ali perdirent quinze mille hommes et ses partisans cinq mille : mais on dit aussi que les deux partis ne perdirent que dix mille hommes ou même sept mille. Le combat eu lieu un jeudi, le onzième jour de Djoumâda premier, en l’an 36. Le chameau de ‘Aïcha tomba et le palanquin fut renversé. ‘Ali ordonna au frère de ‘Aïcha de la conduire dans la maison de Çafia bent El Hârets ben Talha, surnommée Cum Talha El Talhats ; ensuite il entra dans Boçra et y demeura cinq jours. Il donna pour gouverneur à cette ville Ibn ‘Abbâs et se dirigea vers koufa. El Hanef ben Qîs vint alors trouver ‘Aïcha et lui dit : « N’avoues-tu pas maintenant qu’Allah a tué ‘Otsman pour ses péchés ? Certes, les vêtements de l’Envoyé d’Allah n’étaient pas encore usés (après sa mort) que ‘Otsmân innovait dans la religion d’Allah. — « Assurément, répondit-elle. » — « Eh bien, répliqua-t-il, Otsmân est donc devenu un homme excellent après sa mort ? »

Les récits concernant la journée du Chameau et celle de la Maison sont nombreux. Ils sont consignés dans la compilation dite *Livre de Nehrouân*, et autres semblables : on y trouve les noms des guerriers qui avaient combattu à Bedr. Ces sortes de récits se sont multipliés au gré des narrateurs ; mais la vérité est éclatante, et la partialité obscurcit l’histoire. Tous les auteurs, à ma connaissance,

s'accordent pour affirmer que *dans cette bataille le droit était du côté de 'Ali*. Il y a divergence concernant le repentir de Talha et d'Ez Zobéïr ; mais on est unanime à reconnaître que *'Aïcha s'est repentie* et est retournée à Médine. « Elle y passa huit mois, après la journée du Chameau, dit Mousa ben Talha, et je n'ai jamais vu de malade qui gémit davantage ni fût plus contristé ; elle ne cessa pas de verser des larmes jusqu'à sa mort, et elle répétait : « Jamais, jamais, je n'oublierai la journée du Chameau. »

Ali écrivit à Mo'auïa, l'invitant à se soumettre à lui, comme les autres Musulmans, et à empêcher certains gens de le proclamer khalife. Le messenger qu'il lui adressa dans cette circonstance était Djarîr ben 'Abd Allah et Bedjeli ; d'autres disent que Djarir était de la famille des Beni 'Ommâ. Mâlik el Achter et Nakhaoui s'était opposé vainement au choix de cet homme. D'ailleurs, un bon nombre de mauvais Musulmans, avides des biens de ce monde, comme El Ach'âts et Abou Mousa, regrettaient 'Otsmân, car, tandis que 'Ali partageait également ses faveurs, 'Otsmân en avait toujours comblé les chefs de grande famille. Il s'en suivit que les Syriens se réunirent autour de Mo'auïa et demandèrent vengeance de la mort de 'Otsmân, à la suite de quelques conférences avec Châredjîl el Amr ben el 'Aci, Djarîr ben 'Abd Allah revint près de 'Ali sans avoir réussi. 'Ali prononça alors un discours et dit : « J'étais avec 'Otsmân quand Allah l'a fait périr. »

Après des échanges de lettres et diverses négociations, 'Ali se dirigea vers Ciffîn avec les troupes de l'Iraq, les Mohadjiroun et les Ançâr ; Mo'auïa avait avec lui les Syriens et tous les hommes qui osent préférer la vie présente à la vie future. Ce dernier écrivit à divers personnages

qui avaient refusé de reconnaître Ali, tels que Sa'ad, 'Abd Allah ben 'Omar, Mohammed ben Meselma ; mais il n'eut pas plus de succès auprès d'eux. L'armée de 'Ali comptait soixante-dix mille hommes ; celle de Mo'aouïa quatre-vingt-cinq mille ; mais il y a désaccord sur ces chiffres. Il périt à Ciffîn soixante-dix mille hommes, vingt-cinq mille des troupes de l'Iraq, et quarante-cinq mille des troupes de Syrie. Les rencontres s'élevèrent au nombre de quatre-vingt-dix, et c'est là que périt 'Ammâr.

Il est notoire que le Prophète a dit : « La famille rebelle luttera contre 'Ali. » La plupart des plus illustres compagnons du Prophète trouvèrent la mort à Ciffîn. 'Ali s'écria : « Que vos cris se confondent pour décourager l'ennemi... etc. » On a conservé aussi les paroles suivantes, prononcées par 'Ammâr : « Par celui qui tient ma vie entre ses mains, nous combattons contre vous pour l'interprétation comme nous avons combattu pour la révélation du Koran. » Il ajoutait : « Quand ils nous mettraient en fuite et nous poursuivraient jusqu'à Cha'abât Hadjer, nous n'en serions pas moins dans le droit et la vérité, et eux dans l'erreur. » On attribue à 'Ammâr, pendant cette bataille, beaucoup d'autres paroles célèbres.

Réflexion profitable. Les Arabes commencèrent à triompher des autres peuples quand l'Envoyé d'Allah eut paru. Sa venue illumina le monde. Ensuite, la prospérité des Arabes s'accrut depuis la conversion de 'Omar jusqu'à sa mort ; mais leur fortune diminua. et l'injustice se fit jour à partir du moment où 'Otsmân laissa tomber l'anneau du Prophète dans le puits d'Arîs. Toutefois, les Croyants demeurèrent capables de distinguer l'erreur de la vérité dans leurs luttes intestines jusqu'à la mort de 'Ammâr.

Après cette mort, le discernement ne fut plus le partage que d'un très-petit nombre. Abou Ouâïl, frère d'Ibn Selma, a dit : « Assurément, avant la journée de Ciffîn, chaque fois que nous marchions au combat, le glaive sur l'épaule, nous savions clairement pourquoi nous allions combattre ; mais le peuple cessa de combattre quand le doute se fut emparé de lui. »

Quand les Syriens se virent décidément vaincus, 'Omar conseilla à Mo'aouïa de s'écrier : « Que le livre d'Allah soit entre vous et nous. Qui défendra les frontières de la Syrie contre les Chrétiens et les frontières de l'Iraq contre les Persans ? » Aussitôt ils élevèrent les feuillets du Koran au bout de leurs lances. « J'accepte, » répondit 'Ali. 'Ammâr ben Iâser lui dit alors : « Considère le signe de paix que Mo'aouïa élève devant nous. Qui l'acceptera sera mécréant et qui le repoussera sera Croyant. Cette journée ressemble à la journée de Tâlout. Allons-nous douter de notre religion et nous écarter du droit chemin ? Nous en remettrons-nous de notre foi à des arbitres après qu'il est mort cent mille hommes de leur côté et du nôtre ? Talha, Ez Zobéïr et 'Aïcha t'ont proposé un accord de ce genre, et tu les as écartés, disant hautement que tout dissident est égaré et mérite la mort (*حلال الدم*). Il n'est pas besoin d'arbitres, car Allah a jugé lui-même toutes les sectes qui ne se conforment pas à ses ordres, et certes les dissensions ne sont pas éteintes. »⁽¹⁾ Quand il vit que 'Ali et ses amis étaient décidés à composer, il s'écria : « Qui veut aller avec moi en Paradis ? », et il chargea à la tête de cinq cents compagnons de Bedr, de l' 'Aqaba, d'Ohoud, et

(1) Ce récit est loin d'être d'accord avec celui des écrivains orthodoxes. Cf. El Mesa'oudi et Ech Chahrastâni.

autres Musulmans purs. Il but avant de s'élançer, conformément à cette prédiction du Prophète : « La dernière substance qui entrera dans son corps sera du lait aigre. » Il dit aussi : « Aujourd'hui je vais me joindre à la société des amis du Prophète. » 'Ali chargea à son tour quand 'Ammâr eut péri, et les Syriens furent mis en déroute. C'est alors qu'ils élevèrent les feuillets du Koran au bout de leurs lances. El Ach'ats ben Qïs dit alors : « Par Allah, je ne veux pas accéder à leur désir. » La vérité est que les feuillets du Koran furent élevés après la déroute totale des Syriens, et que l'invitation à haute voix concernant le livre d'Allah fut faite avant la mort de 'Ammâr.

Un certain nombre des compagnons de 'Ali ne voulurent point entendre parler d'arbitres. Mâlik el Achter dit : « Attendez-moi un instant, je vais chercher du secours. » On lui répondit : « Nous ne voulons pas partager ta faute. » Il répliqua : « Vous étiez dans le droit quand vous combattiez vaillamment avec vos chefs ; mais maintenant que vous posez les armes, vous et ces chefs que vous regardez comme illustres, vous êtes dévoués à l'enfer. » Tel fut du moins le sens de ses paroles.

El Ach'ats alla du côté des Beni Handala, et, parcourant les douars, les invita à s'en remettre aux arbitres. 'Oroua ben Adia se précipita sur lui et voulut le frapper d'un coup de sabre, mais il n'atteignit que sa mule. Il lui dit : « Il n'y a de juge qu'Allah لا حكم الا لله » et c'est la première fois que cette parole ait été prononcée.

Mo'auïa fit dire par ses messagers à 'Ali : « Nommez votre arbitre, nous nommerons le nôtre, et nous nous conformerons à leur décision. » 'Ali y consentit suivant en cela l'avis d'El Ach'ats et les principaux qui l'entou-

raient ; mais les meilleurs des Musulmans repoussèrent cette décision, suivant l'exemple de 'Ammâr, de 'Abd Allah ben Bedîl et autres, qui avaient cherché la mort. On a prétendu que la demande d'arbitrage ne s'était produite qu'après la mort de 'Ammâr ; la vérité est qu'elle la précéda. Voyez plus haut ce que nous avons dit de l'élévation des feuillets du Koran.

Quand tous furent d'accord sur l'arbitrage, excepté le parti qui le repoussait, ils consignèrent leur convention dans un acte écrit. Ali voulut s'intituler « Émir des Croyants ; » mais Mo'ouïa s'y opposa et cita l'exemple de Souhîl ben 'Omar, refusant au Prophète le titre d'Envoyé d'Allah. 'Ali consentit à n'écrire que son nom et raya « Émir des Croyants. » El Hanef lui en fit reproche et lui dit : « Je crains bien que ce titre ne te revienne jamais ; tu ne saurais invoquer l'exemple du Prophète. » Mais Ali ne l'écouta point. Ensuite, les troupes revinrent dans l'Irâq en toute hâte⁽¹⁾.

Les partisans de l'arbitrage eurent alors de nombreux colloques avec ceux qui le repoussaient. Ils leur disaient : « Vous désobéissez aux ordres de l'Émir des Croyants : vous êtes des dissidents, des ennemis d'Allah. » Mais on leur répondait : « C'est vous qui êtes des ennemis d'Allah, car vous avez douté de la religion ; vous avez désobéi aux ordres de votre Seigneur ; vous avez substitué le jugement d'un homme à la place de celui d'Allah. Allah n'a-t-il pas dit : « *Tuez la race rebelle jusqu'à ce que le règne d'Allah soit accompli.* » Plusieurs d'entre eux revinrent à la vérité ; mais les autres restèrent esclaves des biens de

(1) Le chroniqueur Ibâdite n'insiste pas sur les séances de l'arbitrage, qui lui sont indifférentes. Voyez à ce propos El Mes'aoudi (Ibid., ch. LXXXI).

ce monde. Mo'ouïa les gagnait en effet par ses largesses. Quand 'Ali fut parvenu à Coufa, les adversaires de l'arbitrage se présentèrent à lui en grand nombre, l'en blâmant et l'invitant à l'abolir. Comme il refusa, ils se mirent en campagne *خرجوا*, et campèrent à Horoura⁽¹⁾, *حرورا*, au nombre de douze mille, suivant les uns, de vingt ou de vingt-quatre mille, suivant les autres. On y comptait les meilleurs Musulmans de la terre entière à cette époque, énergiques et pieux lecteurs du Koran. C'était ce qui restait des plus illustres compagnons du Prophète, ou successeurs des compagnons (Sohâba et Tâbi'aîn) ; là étaient des combattants de Bedr ; *là étaient des hommes que le Prophète avait désignés pour le Paradis, comme Harqous ben Zoheïr et Chadjera ben Aoufâ*. 'Aïcha a rapporté qu'un jour le Prophète dit : « Le premier qui entrera chez nous aujourd'hui est promis au Paradis. » Or, ce jour-là, Harqous entra trois fois le premier chez le Prophète. Tous les détails concernant ces hommes sont contenus dans le livre de Nehrouân et autres semblables.

'Ali députa vers eux Ibn 'Abbâs, et il en résulta un long colloque. Ils lui dirent « Suivions-nous la voie droite ou étions-nous égarés quand 'Otsmân fut tué à cause de ses innovations et de son éloignement du livre d'Allah ; quand

(1) El Mesa'oudi, dans ses *Prairies d'or* (ch. LXXXI), mentionne brièvement des séances de Horoura et n'insiste pas sur les colloques qui y eurent lieu, bien que ces colloques, comme on peut le voir dans la *Chronique Ibâdite*, soient d'une importance capitale. Peut-être les avait-il reproduits dans son *Discours sur les Principes des Croyances*. Horoura est un bourg des environs de Coufa. D'après El Mesa'oudi, les dissidents y élurent pour chef Chebîb ben Rebi'i, de la tribu de Temîm, et 'Abd Allah ben et Kaoua et lachkouri, de la tribu de Bedr ben Ouâîl. On leur donna, par suite, le nom de Horouria. Nous verrons plus loin, dans cette chronique, une femme Ibâdite désignée par ce nom.

nous avons versé le sang à la journée du Chameau pour faire rentrer dans l'obéissance les partisans de Talha et d'Ez Zobéïr, et les ramener au livre d'Allah ; quand nous avons combattu les Syriens à, cause de leur impiété, au nom du livre d'Allah et de la Sounna du Prophète (que le salut soit sur lui) ? » Ibn 'Abbâs répondit : « Vous étiez dans la voie droite. » — « Est-il donc descendu du ciel un ordre nouveau qui abolisse le premier ? » — « Non. » — « 'Ali n'a-t-il pas nommé un arbitre qui prononce comme un juge en matière de religion ? » — « Vous n'ignorez pas, répliqua Ibn 'Abbas, qu'Allah a institué des arbitres dans le cas de dispute entre le mari et la femme, qu'il a pareillement institué des arbitres pour juger le pèlerin qui tue un oiseau sur le territoire sacré de La Mecque. Comment alors ne pas admettre l'arbitrage dans un cas beaucoup plus grave qui intéresse tous les Musulmans ? » — « Assurément, répondirent-ils, *Allah a délégué son jugement à des hommes équitables dans le cas de dispute entre le mari et la femme, et dans le cas de meurtre d'un oiseau sur le territoire de La Mecque ; mais il n'en est pat de même pour le cas présent*⁽¹⁾. Ici, Allah prononce lui-même, comme dans le cas d'adultère, de vol ou de violence, et l'homme ne saurait juger à sa place. *Si l'Imâm veut couper le poing à un voleur, et si le peuple lui dit : « Remets le jugement à deux arbitres », doit-il nommer ces arbitres ou exécuter le jugement d'Allah ?* » — « Non certes, dit Ibn 'Abbâs, il ne doit pas remettre le jugement

(1) Je regarde toute cette discussion, que j'ai résumée dans l'Introduction, comme une nouveauté historique d'une très-grande importance. Ou ne trouve aucune trace, ni dans Ech Chahrastâni, ni dans El Mesa'oudi, des arguments invoqués ici par les Ouahbités.

à des hommes. » — Ils ajoutèrent : « Mo'aouïa et 'Omar ben el 'Aci se sont-ils conformés au jugement d'Allah ? » — « Non, » dit Ibn 'Abbâs. — « Disons-nous que 'Omar ben el 'Aci est un juste, quand il ne s'est rendu célèbre que par son injustice et son impiété, quand il est notoire qu'il a vendu sa religion en Égypte, et qu'il a versé sans raison le sang des Musulmans ; et Abou blousa, qui a empêché les Musulmans de prendre part à la guerre sainte ? Si 'Omar ben el 'Aci était juste et s'il nous faisait la guerre, c'est nous qui serions injustes de lui résister et dans ce cas on pourrait affirmer que 'Ammâr et les martyrs qui l'ont suivi sont morts pour l'injustice et l'erreur. » — « Assurément, » dit Ibn 'Abbâs. Il revint ensuite vers 'Ali et lui dit : « Leurs arguments sont plus forts que les tiens. »

'Ali vint les trouver à son tour et discuta avec eux. Il leur dit : « Ils m'ont demandé l'arbitrage en invoquant le livre d'Allah. Or, le Très-Haut a dit : « N'accéderez-vous pas à la demande des gens qui participent au livre, quand ils vous invitent à juger entre eux avec le livre d'Allah ? »

Ils répondirent : « Si Mo'aouïa et ses partisans étaient les croyants, et toi un des gens du Livre, et s'ils t'inviaient à te conformer au livre d'Allah, tu aurais raison ; Mais il n'en est pas ainsi. Le livre d'Allah les punit de mort jusqu'à ce qu'ils rentrent dans le droit. » 'Ali répliqua : « Cependant c'est vous-mêmes qui m'avez prié de ne pas combattre des gens qui invoquaient le livre d'Allah⁽¹⁾ ; je vous ai répondu : C'est une ruse de leur part, je leur en-

(1) Ce passage semble être en complète contradiction avec le passage précédent de *l'élévation des feuillets*. En même temps il est tout à fait d'accord avec la tradition orthodoxe. La réponse des

verrai un homme qui débrouillera toutes leurs tromperies ; et vous avez accepté ma proposition ; seulement, vous vouliez que cet homme fût Mousa el Achter. » Ils répondirent : *Nos frères nous ont éclairés ; nous nous sommes repentis de notre décision première.* » — « *Moi aussi, dit 'Ali, j'en demande pardon à Allah et je lui offre mon repentir.* » Ils dirent ensemble : « Allah seul est grand », et se séparèrent. On rapporte aussi qu'un d'entre eux lui avait dit : « Allah a remis son jugement à des arbitres pour des choses de peu d'importance, et toi tu livres à des arbitres le sang des Musulmans. » Cependant, El Ach'âts ben Qîs ne cessa pas d'insister auprès d'Ali pour qu'il revînt sur sa promesse, et en effet Ali accepta l'arbitrage. D'ailleurs, Mo'auïa corrompait tout son entourage par des présents. 'Ali décidément entraîné, envoya Abou Mousa. Alors tous les adversaires de l'arbitrage se réunirent à Nehrouân *et reconnurent pour chef 'Abd Allah ben Ouahb er Râsibii, عبد الله بن وهب الراسبيي*, le chargeant d'organiser leur défense contre leurs ennemis.

Mes'ar ben Fedkii sortit de Boçra avec une petite troupe et passa par un village dans lequel était 'Abd Allah ben Khebâb⁽¹⁾. Il l'instruisit de tout ce qui concernait l'arbitrage ; mais Abd Allah ben Khebâb lui répondit : « Mon père m'a recommandé de rester à la maison en cas de guerre. » Mes'ar

Ouahbites, « *nos frères nous ont éclairés* » doit nous faire admettre que, pendant la bataille de Ciffîn, leurs esprits furent partagés.

(1) Cet 'Abd Allah ben Khebâb de la chronique Ibâdite est probablement le 'Abd Allah ben Houbâb d'El Mes'aoudi. Ce dernier nous apprend qu'il était gouverneur de Médâïn. Il raconte que *les Kharidjites* le coupèrent en morceaux, fendirent le ventre de sa femme qui était grosse, et massacrèrent plusieurs autres femmes. (*Prairies d'or*, t. IX, ch. LXXXI).

répliqua : « Allah nous a recommandé autre chose que ce que t'a recommandé ton père ; il a dit : Combattez jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli », puis il tua Abd Allah. Les compagnons du Torrent, (combattants de Nehrouân, *les deux Torrents*) survinrent, *blâmèrent vivement cette violence et voulurent tuer Mes'ar à son tour* ; mais il parvint à s'échapper...

Les arbitres tinrent leurs séances à Adredj. 'Abd Allah ben 'Omar y assistait avec un certain nombre de Koreïchites (قریش Qorîch) ; après quelques controverses entre eux et les assistants, ils convinrent de priver 'Ali du titre de lieutenant du Prophète, et même du titre de Prince des Croyants, et choisirent Mo'aouïa pour lieutenant (Khalife), conformément à leur caprice et à leur amour des biens de ce monde. Quelques dissidents ont rapporté que 'Abd Allah ben 'Abbâs assistait aux séances ; mais il n'en fut pas ainsi. Ali envoya seulement Chourih ben Henâni el Hartsî.

Quand 'Ali apprit la décision des arbitres, il monta en chaire, et la déclara nulle, coupable au premier chef ; cependant c'est lui qui en était vraiment l'auteur ; car il n'avait pas voulu suivre l'avis des Musulmans fidèles à la religion, qui repoussaient l'arbitrage ; et d'autre part il n'avait pas suivi non plus l'avis des hommes adonnés aux choses présentes qui lui conseillaient d'envoyer aux séances El Hanef, ou Abou El Asoud, ou Ibn 'Abbâs. Il s'était tenu en dehors des deux partis. Il se dirigea ensuite vers El Arbâr ; mais les principaux de son entourage voulurent le détourner de la Syrie, et El Ach'ats lui dit : « Quoi, tu marcherais vers la Syrie, et tu laisserais derrière toi les gens du Torrent ? » Il obéit à ce conseil, et députa vers les gens du Torrent son fils Hasan.

On lit dans le Livre du Torrent (Livre de Nehrouân) : Ils lui dirent, d'après ce que nous a rapporté 'Abd Allah :⁽¹⁾ « Que veux-tu de nous, ô Hasan ? Au nom d'Allah, pourquoi es-tu avide de notre sang Veux-tu donc nous combattre parce que nous avons nommé ton père Emir des Croyants ? Il s'est démis, et nous, nous n'avons pas voulu qu'il se démît ; *nous lui avons demandé qu'il combattît ses ennemis* ; mais il a refusé de nous entendre, il a douté, et nous, nous sommes restés fermes dans la religion. » Hasan s'abstint de les combattre, et s'éloigna ; mais El Achâts insista pour que 'Ali leur déclarât la guerre, disant : « Si vous ne les combattez pas, leurs discours corrompront bientôt toute votre armée. » Alors 'Ali envoya vers eux Ç'aç'aa ben Çouhân, qui les harangua ; mais ils lui répondirent : « Allah t'a donné quelque chose (ta langue) que tu fais bien tourner dans ta bouche ; mais, si 'Ali avait repoussé l'arbitrage, et si c'était nous qui l'avions voulu, le droit serait-il de notre côté ou du côté d'Ali ? » Il se tut, et s'éloigna.

Il leur envoya aussi Qis ben Sa'îd, qui leur dit : « 'Ali est l'Émir des Croyants ; il commande avec le Livre d'Allah. » Ils répondirent : « Son délégué ne l'a-t-il pas destitué, et ne s'en est-il pas irrité ensuite ? Maintenant il n'a plus ni religion ni autorité. » — « Si je vous l'amenaient repentant et converti, répliqua Qîs, vous le tueriez comme vous avez tué 'Otsmân. » — « C'est vous qui avez tué 'Otsmân, répondirent-ils ; ou du moins il a péri par votre ordre. » — « Eh bien, je vais vous amener 'Ali

(1) Ce récit Ibâdite de la bataille de Nehrouân diffère complètement du récit classique de l'orthodoxe El Mesa'oudi, auquel il mérite d'être opposé. Cf. *Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, t. IV, ch. LXXXII.

repentant, » dit Qîs. Ils se réjouirent et laissèrent leurs cavaliers se disperser. ‘Ali s’avança alors avec tout son monde, et, les voyant en cet état, ordonna à ses cavaliers de charger. Ils refusent de le faire avant qu’il eût donné l’exemple, tant ils trouvaient cette action condamnable ; mais ‘Ali lança une première flèche, et aussitôt tous ses cavaliers, décrivant un demi-cercle, se précipitèrent sur les vrais Croyants. Eux, de leur côté, se groupèrent autour de ‘Abd Allah dou el Tefnât (*دو التفنات*) Il leur dit : « Brisez les fourreaux de vos sabres, » et ils en jetèrent les morceaux en criant : « Qui veut aller en Paradis ? » Le combat fut violent. Zeïd ben Houïm tua près de cent hommes, la plupart des Beni Hamdân, et ‘Ali dit à ce propos : « Un seul homme a détruit la famille de Hamdân. » La lutte dura depuis le matin jusqu’au soir. ‘Ali s’était arrêté ; il avait près de lui Dou el ‘Aqîça, et il l’entendit qui disait : « Par Allah, si vous avez été les combattants de la Maison à la journée de la Maison, les combattants du Chameau à la journée du Chameau, les combattants de Ciffîn à la journée de Ciffîn, les hommes du Koran quand vous récitiez le Koran » ‘Ali l’interrompit : « Et que sommes-nous maintenant ? » lui dit-il. L’homme piqua son cheval et alla se joindre aux vrais Croyants. — Survint Ibn La’adi ben Hâtim : il demanda où était Zeïd ben Hacem ; on lui répondit : « Il est par là » (du côté des vrais Croyants). Aussitôt, il alla se joindre à lui.

Les meilleurs de tous les hommes qui fussent alors sur la surface de la terre périrent dans cette journée : parmi eux était Aouïs el Qarani. Ibn ‘Abbâs a rapporté le fait suivant qu’il tenait de Qanber, serviteur d’Ali : « J’accompagnai, dit Qanber, Ali sur le champ de bataille du

Torrent, après le combat ; il baissait la tête et pleurait. « Pourquoi pleures-tu ? » lui dis-je : « Parce que, répondit-il, *nous avons tué ici les hommes les meilleurs et les plus pieux du monde.* » Je lui dis : « Cela est vrai » et il versa des larmes pendant longtemps. Il dit aussi : « J'ai abattu mon propre orgueil et souillé ma vie, » et donna diverses marques de son repentir. Comme un homme lui citait le verset : « Ceux qui pensent que leurs actions sont bonnes.... », il répondit : « Cette parole ne s'applique qu'aux gens du Pentateuque et de l'Évangile. » Un autre lui dit : « Par Allah, il n'y avait pas de voie entre les deux voies : ou bien l'arbitrage était légitime ; or, tu ne t'y es pas conformé malgré ta promesse, et tu as maudit les arbitres : ou bien l'arbitrage était illégitime ; or, tu as tué les gens du Torrent qui voulaient t'éloigner de l'erreur.

Les gens du Torrent ensevelirent leurs morts parmi eux, 'Adi heu Hâtim ensevelit son fils et dit : « Louange à Allah qui m'a affligé de ta mort au moment où j'allais avoir besoin de tes soins..... » Ensuite les partisans d'Ali l'abandonnèrent peu à peu, quand ils eurent vu que les meilleurs des Musulmans étaient ses victimes. En un seul jour, douze mille hommes l'abandonnèrent ; un autre jour, ce fut trois cents. Sa puissance ne cessa point de décroître. Mo'aouïa lui enleva le Iémen, le Hidjâz l'Égypte.....

« *On lit dans le livre de Nehrouân* : Ech Ch'abi a dit : Quand 'Ali eut tué les gens du Torrent, il se sentit indigne du commandement et dit à son fils : « Vous pouvez maintenant reconnaître Mo'aouïa. » Djabir ben Zeïd a rapporté que l'on dit à 'Ali, quand il eut manifesté son repentir de ces meurtres : « Tu as tué ces gens et tu en as montré

du repentir ; maintenant ils sont autorisés à te déposer et à te mettre à mort... »

Ce qui restait des gens du Torrent alla au Palmier. *Ensuite 'Abd er Rahman ben Modjem tua 'Ali.* On reconnut El Hasan ; mais il se laissa tromper par Mo'aouïa et lui prêta serment, consentant à résider à Coufa. Les gens du Palmier le sommèrent d'exécuter les commandements du Livre d'Allah, mais il refusa et les combattit par les armes. Il fit appel aux gens de Coufa, et ces derniers sortirent avec lui pour l'aider. Ibn 'Abbâs les blâma dans cette circonstance. Dès lors, Mo'aouïa fut tout puissant, les commandements du Livre d'Allah furent abolis, et nul ne put s'élever contre le tyran sans être certain de périr.

Si l'on vous dit : « Tous les Çohaba sont justes, et il est bon de ne rien ajouter à leur nom si on les mentionne ; car Allah a parlé d'eux avec éloge dans son Livre, en maint endroit, et nous a recommandé de nous taire à leur sujet ; ce précepte est encore rappelé dans les Hadits. » Répondez : Assurément, il en est ainsi, si celui des Çohaba dont il est parlé n'a point innové en matière religieuse, et la preuve en est qu'Abou Bekr a tué des Arabes apostats parmi lesquels étaient des Çohaba ou des hommes qui avaient entendu des Çohaba et rapporté des dires du Prophète. Une autre preuve est cette parole du Très-Haut « Gardez-vous de la rébellion... »

Si l'on vous dit : Le Prophète (que le salut soit sur lui) ; a donné une flèche à Mo'aouïa, en lui disant : « Garde-la jusqu'à ce que tu me la présentes dans le Paradis. » Le Très-Haut a dit : « Il est à l'abri de tout reproche. » 'Aoun ben Malik a rapporté qu'un jour, comme il sommeillait dans une mosquée, un lion lui apparut ; il s'effraya ; mais

le lion lui dit : « Le Seigneur m'a envoyé pour t'annoncer que Mo'ouïa est parmi les gens du Paradis. » Par conséquent, Mo'ouïa doit être honoré.

Répondez : Ibn 'Abd el Berr a dit que cette tradition est erronée. Si elle était véridique, comment le Prophète (que le salut soit sur lui) aurait-il pu appeler Mo'ouïa et sa suite des «gens pervers, » lorsqu'ils tuèrent 'Omâr ? Le Prophète dit alors à 'Omâr : « Ceux qui t'ont tué et dépouillé sont voués à l'enfer. » On rapporte aussi qu'un jour, comme Abou Sofiân s'avancait, monté sur un chameau que conduisait Mo'ouïa et qu'excitait 'Atba, le Prophète dit : «Qu'Allah maudisse le conducteur, et l'aide, et le cavalier. » Tous les compagnons d'Ali et les plus savants parmi les compagnons de Mo'ouïa ont déclaré que M'ouïa a versé des flots de sang.

Si l'on vous dit : « Le Prophète (que le salut soit sur lui) a dit en parlant de Hasan : « Il mettra la paix entre deux troupes de Musulmans illustres. »

Répondez : « Si le Prophète a réellement prononcé ces paroles, pourquoi un grand nombre de Çohaba se sont-ils séparés de Hasan au point de l'appeler le déshonneur, la honte des Croyants, au lieu de *Émir* des Croyants ? Et si ses droits avaient été si clairs, il n'aurait pas fait avec Mo'ouïa cet accord en vertu duquel il prendrait le pouvoir après lui.

Ibn 'Abd el Berr a dit : « Quand El Hasan eut reconnu Mo'ouïa, 'Omar dit à Mo'ouïa : « Ordonne-lui de faire une allocution. » Mo'ouïa refusa d'abord ; mais 'Omar insista jusqu'à ce qu'il eût donné cet ordre à El Hasan. Le désir d' 'Omar était de faire commettre quelque faute à El Hasan, et il dit à Mo'ouïa : « Il est tout à fait ignorant de ces sortes de choses ; il manque de prudence, d'intelligence et de finesse. »

Ibn ‘Abd el Berr a dit : « Mo’auïa est le premier qui ait élevé à quinze le nombre des degrés de la chaire. » Il disait aussi : « Je suis le premier des rois. » Il donna pour gouverneur à Coufa El Moghîra ben Ch’aba, et lui ordonna de couvrir d’opprobres ‘Ali, en même temps d’honorer ‘Otsmân et d’invoquer sur lui le pardon d’Allah. El Moghîra se conforma à cet ordre. Or, un jour que du haut de la chaire il insultait à la mémoire de ‘Ali, et invoquait la faveur et la grâce divines sur ‘Otsman, il fut interrompu par Hadj ben ‘Adi, qui lui dit : « Que le blâme et la malédiction d’Allah soient sur toi-même. » El Moghîra toléra cette injure, considérant qu’il était lui-même fort âgé et que Hadj ben ‘Adi était à la tête d’un parti puissant ; mais comme on lui reprochait de se laisser ainsi défier dans l’exercice de son commandement, il répondit : « Je le néglige en ce moment pour qu’il recommence devant mon successeur et reçoive alors son châtiment. » En effet, après la mort d’El Moghîra, Ziâd fut nommé gouverneur de Coufa, et, du haut de la chaire, honora et maudit, comme avait fait son prédécesseur. Pareillement Hadj ‘Adi s’éleva contre lui. Ziâd le fit arrêter et l’envoya Mo’auïa qui le fit périr avec six de ses compagnons. Ziâd rechercha activement les partisans de ‘Ali.... »

Touaf sortit ensuite avec ses compagnons, et ils périrent tous.

Ensuite sortirent Querîb el Azdii et Zahâf et Taîi. Ils étaient cousins par leurs mères. Ils périrent (qu’Allah leur fasse miséricorde) dans le quartier des Beni-Râsib. On leur coupa la route, et ils ne franchirent même pas les portes de la ville. Ils furent accablés de traits du haut des maisons et du bord de la rue. ‘Abd Allah ben Abi Bokra envoya prévenir Ziâd, lui disant : « Si tu tiens à Boçra. Accours en

toute hâte. » Quand Ziâd arriva, des orateurs se présentèrent devant lui, parmi lesquels étaient l'oncle et le père de 'Omrân ben Hattân. En les voyant partir, 'Omrân avait voulu les accompagner ; mais son père l'en avait empêché et lui avait ordonné de s'éloigner : ainsi fit-il d'abord, puis il revint, et à l'insu de son père, harangua Ziâd. Les auditeurs dirent : « Certes, ce serait le premier des orateurs arabes s'il mêlait à son discours des citations du livre d'Allah. » Il se hâta de s'appliquer à l'étude du livre d'Allah, et ce fut la cause de son repentir (qu'Allah lui fasse miséricorde).

Ensuite sortit Abou Bilâl Merdâs ben Djoudîr, des Beni Rebi'a ben Handala ben Mâlik ben Zeïd Menâa ben Temîm. Ouâdia des Mohâreb était son aïeule, d'autres disent sa mère. La cause de leur sortie fut, comme il est rapporté dans le livre des A'alâm, que Ziâd dit un jour du haut de la chaire : « Je ferai arrêter l'innocent pour le coupable, le présent pour l'absent, le valide pour le malade. » Abou Bilâl (qu'Allah lui fasse miséricorde) se leva et s'écria : « Est-ce là ce que dit le livre d'Allah : ... et Ibrahim fidèle à ses engagements. — *L'âme qui porte sa propre charge ne portera pas celle d'une autre.* — L'homme n'aura que ce qu'il a gagné. — Ses efforts seront appréciés. — Il en sera récompensé par une rétribution scrupuleuse. » (LIII, 38, 39.)

'Obeïd Allah ben Ziâd avait prononcé le nom de Bâldjâ el Hazâmia des Beni-Hâzem ben Ierbou' ben Handala ben Mâlik ben Zeïd Menâa ben Temîm, femme illustre par sa piété, sa continence et ses actes de dévotion. Or, Ghîlân ben khercha el Dobii rencontra Abou Bilâl, et lui dit : « As-tu entendu l'Emir nommer Bâldjâ ? » Abou Bilâl alla la trouver, et lui dit : « Certes Allah veut éprouver le re-

noncement des Musulmans ; car le tyran avide de sang a prononcé ton nom. » Elle répondit : « *Il serait encore plus détestable qu'un autre subit l'injustice à cause de moi.* S'il me fait comparaître devant lui, que le malheur retombe sur sa tête. » L'ennemi d'Allah la fit saisir et lui dit : « Tu es une *Horouria* à la tête rasée. » Elle répondit : « Cela n'est point. » Il dit aux assistants : « Je vais vous montrer une chose curieuse : découvrez-lui la tête » ; mais, comme elle s'en défendait, il ajouta : « Je vais te faire découvrir mieux que cela. » Alors elle répliqua : « Cet endroit-là est mieux couvert que ne l'était celui de ta mère. » — « Quel témoignage peux-tu porter contre moi, dit Ibn Ziâd ? » Elle répondit : « Trois témoignages d'Allah lui-même ; car il a dit : Celui qui ne commande pas suivant les paroles descendues d'en haut est un mécréant, un prévaricateur et un renégat ; et c'est toi qui portes ce témoignage contre toi-même. » Ibn Ziâd se mordit la barbe, et la fit mettre à mort. Abou Bilâl accompagna ses funérailles, et dit : « Si j'apprenais que je me présenterai devant Allah au jour de la résurrection dans l'état de cette femme, certes je saurais que j'ai suivi toute ma vie le chemin de la vertu. Il est dit dans le Livre des A'alâm qu'Ibn Ziâd fit couper les mains et les pieds de Bâldjâ, puis la laissa ainsi sur le marché. Abou Bilâl passa par là et dit : « Cette femme était détachée plus que toi des choses de ce monde ; y a-t-il parmi les morts une mort plus glorieuse que celle de Bâldjâ ? » Quelques copistes écrivent Batsedjâ au lieu de Bâldjâ.

Comme 'Obéïd Allah s'acharnait à persécuter les Musulmans, Abou Bilâl réunit ses amis et les invita à sortir. Il leur dit : « *Consentir à la tyrannie en demeurant ici est un péché. Tirer l'épée et soulever le peuple est un acte considérable*

(*condamnable*). Partons donc vers la terre d'Allah sans nous mettre en révolte ouverte. Que les gens sincères s'éloignent de l'injustice. » Ils lui répondirent : « Tu es le chef des Musulmans. » Ils sortirent donc au nombre de trente hommes et se rencontrèrent avec 'Abd Allah ben Riâh qui gouvernait El Djeser au nom d'Obéïd Allah : 'Abd Allah ben Riâh était ami d'Abou Bilâl, et le Livre des A'alâm vante sa générosité. Il les invita à retourner sur leurs pas, mais ils refusèrent et allèrent à Haouâzan. Là, ils rencontrèrent un convoi d'argent destiné à Ibn Ziâd : *ils en prirent leurs parts légitimes* et laissèrent le reste. A la nouvelle de leur sortie, 'Obéïd Allah avait envoyé vers eux Eslem ben Dra'a (?) avec deux mille hommes. Iounès ben Erqem a dit : « Nous sortîmes en troupe dans la direction du Khorassan, et nous arrivâmes à Zerb Asek. Il y avait là trois grandes tentes. Abou Bilâl s'y trouvait avec trente-six hommes. Mon cousin leur dit : « *Es salâm 'aleïkoun.* » Ils répondirent : '*Aleïk.* Êtes-vous la troupe qui vient pour nous combattre ? » Nous dûmes : « Non. » Il dit : « *Salam-koun Allah. Dites à ceux que vous rencontrerez que nous ne sommes pas sortis pour porter le désordre sur la terre et que nous ne combattons que contre ceux qui veulent notre mort, et que nous ne prendrons que nos parts sur le trésor public.* » Eslem les atteignit à Asek. Ils ne comptaient que quarante hommes. Ils lui dirent : « Par le respect dû à Allah, nous ne désirons pas la guerre ; que veux-tu de nous ? » Il répondit : « Je veux vous ramener vers Ibn Ziâd. » Abou Bilâl répliqua : « Il nous tuera et notre sang retombera sur toi. » Harits ben Hadjel ajouta : « Ennemi d'Allah, n'est-il pas vrai qu'il est tombé dans l'infidélité, qu'il tue au gré de son caprice, qu'il pille le trésor public,

qu'il commande en tyran ? » Alors un homme d'Eslem tua d'un coup de lance un des Musulmans. Abou Bilâl s'écria : « Aux armes, mettez votre confiance en Allah, ne songez plus qu'à ses commandements et soyez fermes. » Les Musulmans chargèrent l'armée d'Eslem, ils la mirent en fuite, et peu s'en fallut que Mo'abed fût Eslem prisonnier. Ibn Ziâd en fut fort irrité ; mais Eslem se contenta de dire : « J'aime mieux être insulté par Ibn Ziâd, et être vivant qu'être loué par lui après ma mort. »

Ibn Ziâd envoya contre eux 'Abâd ben Akhter avec quatre mille hommes, sans compter ceux qui se joignirent à sa troupe. Abou Bilâl lui dit : « Que veux-tu ? » Il répondit : « Je veux vous ramener vers Ibn Ziâd. » — « Quoi, répliqua Abou Bilâl, tu nous invites à revenir vers un homme *qui se plait à verser le sang, qui usurpe le bien d'autrui, qui transgresse les lois, qui corrompt le commandement, qui se montre plein d'orgueil et de violence, qui tue au gré de son caprice sur un soupçon, pour une erreur, sans écouter d'excuse.* » — « Je sais ce que vous dites, répondit 'Abâd, et cependant il faut lui obéir. » On dit aussi qu'il répondit : « Vous mentez ; il est meilleur que vous, et c'est vous qui êtes des pécheurs. » El Q'aq'a ben abîb el Bâheli survint alors. Il arrivait du Khorassan et allait en pèlerinage. Il dit : « Quels sont ces gens-là ? » On lui répondit : « Les Chourât⁽¹⁾. » Il se précipita sur eux. Le combat eut lieu un vendredi. Abou Bilât récita les versets : « Celui qui veut labourer pour la vie future.... etc. »

(1) Nous avons déjà eu occasion d'expliquer ce mot *Chourât*. Les Ouahbites désignent par là les Dévoués qui ont vendu leurs âmes à Dieu, ou mieux qui ont *acheté* d'avance le Paradis par le sacrifice volontaire de leurs vies. Ech Chemâkhi en parlera encore plus loin et opposera leur conduite à celle des *Défenseurs*.

Il prit Q'aq'a ; ce dernier lui dit : « Je ne suis pas de tes ennemis, j'ai été poussé, je ne savais pas. » Abou Bilâl le lâcha mais Q'aq'a revint se mêler à la bataille : Harits et Kahames le chargèrent, le prirent et le tuèrent. Quand vint le moment de la prière du vendredi, Abou Bilâl dit à ses ennemis : « Ce jour est consacré : consentez à ce que nous priions, et vous prierez aussi. » Ils y consentirent en apparence ; mais, quand les gens d'Abou Bilâl se furent mis en prière, ils fondirent sur eux et les tuèrent tous, l'un incliné, l'autre prosterné, l'autre assis, l'autre debout.

Complément concernant la vie et les mérites d'Abou Bilât, son frère 'Oroua et quelques-uns de ses compagnons qui étaient à Ciffîn. Il faisait partie de la troupe du Torrent, aussi célèbre par sa science que par sa piété, sa religion et son courage ; son frère allait jusqu'aux dernières limites de la vertu, et nul ne pourrait faire le compte de leurs actions méritoires. Ils sont sans reproche devant Allah. Parmi les actes de courage d'Abou Bilai, on cite le suivant : Khîlân Ibn Khercha avait dénoncé ses compagnons à Ibn Ziâd. Abou Bilâl le rencontra en sortant de la ville et lui dit : « Khîlân, on m'a appris ce que tu as fait. Crois-tu donc que tu ne rencontrerais pas *un homme qui aime la mort plus que tu n'aimes la vie*, et te perce d'un coup de lance ? » Khîlân répondit : « Tu n'entendras plus dire désormais que je vous ai dénoncés. » Ensuite il pressa son cheval et alla rejoindre sa troupe. Il s'arrêta et salua. Un jeune homme de cette troupe, un Horouri, dit : « J'aurais cru que ta l'aurais jeté à terre dans la voie d'Allah. » Puis, s'adressant à ses compagnons : « Maintenant, je suis un homme mort. » Ses compagnons et lui implorèrent le pardon de Khîlân il pardonna et dit au

jeune homme : « Si tu parlais dans un Medjelès, il faudrait retenir ta langue. »

Abou Bilâl craignait le Seigneur. Un jour qu'il passait avec un ami devant des forgerons, il tomba évanoui, et son ami dut lui jeter de l'eau au visage pour le faire revenir à lui. Ils rencontrèrent ensuite une femme forte et parfaitement belle ; il tomba évanoui une seconde fois, et son ami le fit revenir à lui de la même manière. Enfin ils virent un homme ; il tomba évanoui une troisième fois, et son ami vint encore pareillement à son aide. Alors son ami lui dit : « Explique-moi tout cela. » — « La première fois, répondit Abou Bilâl, j'ai cru voir le feu de l'enfer ; la seconde, j'ai pensé au *supplice de cette femme dans l'enfer, à cause de son opulente beauté* ; la troisième, je me suis rappelé que cet homme avait été vu souvent dans les assemblées pieuses des Musulmans, et que maintenant il est loin de mener la même vie. Mors j'ai craint qu'Allah ne m'ait, moi aussi, *prédestiné au péché*.

Abou Bilâl était continent. Lui et ses amis vendaient les ornements d'argent de leurs sabres quand ils avaient besoin de quelque chose ; mais ils ne voulurent jamais prendre que leur part du bien public. Nous en avons fourni l'exemple plus haut.

Abou Bilâl était honoré par le Seigneur. Abou Sofiân a dit : Je tiens le récit suivant d'Abou el 'Ala ben ech Chahîd, un des gardiens de la maison d'Allah, qui le tenait lui-même d'un de ses ancêtres : Une nuit, dit le narrateur, j'exécutais la tournée, الطواف autour de la Kaaba ; le ciel était pur et la lune brillante. Je vis un homme debout sous le Mizâb (الميزاب gouttière), qui invoquait Allah et le priait de lui accorder sa faveur. Comme il élevait la

voix et répétait : « Allah, exauce ma prière, » les gens qui faisaient la tournée l'entendirent et dirent : « Allah, sois lui favorable. » L'homme ajouta : « Allah, si tu m'accordes ce que je désire, manifeste ta faveur par un signe. » Aussitôt, des gouttes d'eau tombèrent sur lui du Mîzâb. L'homme s'éloigna et disparut dans la foule. C'était Abou Bilâl.

Abou Sofiân a dit : Comme Abou Bilâl préparait sa sortie, il se réunit avec ses compagnons dans une maison des Beni Temîm. Ils invoquèrent Allah et le prièrent de leur accorder quelque signe de sa faveur, s'il agréait leur entreprise. Aussitôt, le toit de la maison s'entrouvrit, et ils aperçurent le ciel. D'après le même Abou Sofiân, Merah ben 'Omar a rapporté qu'il alla chez les Beni Temîm et s'informa de cette maison : Or, elle était fort connue chez eux, et on la lui montra. Abou Bilâl sortait souvent de la maison dans la cour, et disait : « Qu'ils se hâtent. S'ils veulent sortir de la ville, qu'ils le fassent sans tarder. » Il disait aussi à ses compagnons : « *J'ai offert ma vie à Allah, mais il n'a pas voulu l'accepter.* »

Abou Sofiân a dit : Abou Bilâl et Djâbir allèrent trouver 'Aïcha, mère des Croyants, et lui reprochèrent d'avoir pris part à la journée du Chameau. Elle s'en repentit et en demanda pardon à Allah. Abou Bilâl ne se séparait point de Djâbir depuis la prière du soir jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, bien que leurs demeures furent très-éloignées l'une de l'autre. Djâbir lui dit de ménager ses forces, ou quelque chose de semblable ; mais Abou Bilâl lui répondit qu'il ne pouvait se séparer de lui.

'Oroua frère d'Abou Bilâl, est le premier qui ait dit : « Il n'y a de justice que celle d'Allah. » Ensuite, il tira son sabre, et en frappa la croupe de la mule d'El Ach'ats. Ziâd le fit comparaître devant lui et l'interrogea sur les khalifes

et les gouverneurs, enfin sur lui-même. ‘Aroua répondit : Ton commencement a belle apparence ; mais ta fin s’élève contre toi. Tu es révolté contre ton Seigneur. » Ziâd le condamna à mort et lui fit trancher la tête ; ensuite il fit venir le serviteur d’Oroua et lui dit : « Raconte-moi en quelques mots ce qu’était ton maître. » — « Je ne lui ai jamais apporté de nourriture pendant le jour, répondit l’esclave et je n’ai jamais fait son lit pour la nuit. » — « Nous avons tué là un saint homme, » dit Ziâd. Je retrouve aussi dans mes souvenirs que Ziâd ayant fait mettre ‘Oroua en croix, les hommes de garde le virent entouré de lumière. Ziâd leur répondit qu’ils mentaient, mais quand il sortit, il aperçut aussi la même lumière. Les Musulmans enterrèrent ‘Oroua.

On lit dans le livre des A’alâm que Ibn Ziâd aborda Rahân et lui demanda quels étaient les cinq choses qui étaient avant l’Islam et qui se sont reproduites de nos jours. Rahân répondit :

« Bâtirez-vous sur chaque colline des monuments pour vos passe-temps frivoles ?

« Élèverez-vous des édifices apparemment pour y vivre éternellement ?

« Quand vous exercez le pouvoir, vous l’exercez avec dureté. »

Il ajouta deux versets que le compilateur ne nous a pas transmis. Ibn Ziâd se jeta sur lui, lui fit couper les mains et les pieds, et lui dit : « Que t’en pense ? » — « Je pense, répondit Rahân, que tu as gâté ma vie présente et que j’ai gâté ta vie future. » Le tyran le tua ainsi que ses enfants.

On rapporte que, après qu’Ibn Akhter eut tué Abou Bilâl, Ibn Ziâd envoya de Koufa à Ibn Abi Bokra l’ordre d’arrêter tous les partisans de la Doctrine. Ibn Abi Bokra

voulant épargner ‘Oroua, le fit cacher. Quand Ibn Ziâd arriva, il fit tuer tous ceux qui étaient dans la prison, et il éloigna ‘Oroua. Ibn Ziâd dit alors au protecteur d’Oroua : « Si tu ne me l’amènes pas, c’est toi que je tuerai. » On tira ‘Oroua de sa cachette, où il récitait les louanges d’Allah. Or, il avait écrit une lettre qu’il avait datée « de ma cachette. » Cette lettre fut lue, et le lecteur au lieu de lire *cachette* (serb), dit *intelligence* (cherb). Ibn Ziâd lui dit : « Tu as menti ; c’est une erreur, tu n’es pas un homme intelligent. » Il fit encore quelques jeux de mots, puis lui dit : « Comment me vengerais-tu ? » ‘Oroua répondit : « *Choisis toi-même la compensation que tu veux payer pour mon supplice.* »

Ibn Akhter⁽¹⁾, comme il revenait après avoir tué par trahison Abou Bilâl et ses compagnons pendant leur prière, fût rencontré par ‘Obeïda ben Helal et trois de ses amis qui le tuèrent à son tour, un vendredi. ‘Obeïda ben Helal put s’échapper.

Abou Bilâl était fidèle à sa parole. Ibn Ziâd l’ayant fait emprisonner avec plusieurs autres Musulmans, le geôlier touché de sa constance, lui dit : « Si je te laissais passer la nuit dans ta famille, reviendrais-tu ? » — « Je reviendrais, » répondit Abou Bilâl. Le gardien le laissa partir ; mais il apprit dans sa famille que Ibn Ziâd devait les faire tuer le lendemain : aussitôt il revint à la prison. En vain ses parents lui dirent : « Nous t’en conjurons, sauve ta vie. » Il répondit : « *Voulez-vous donc que je me présente comme un fourbe devant Allah ?* » Puis il dit au geôlier : « J’ai appris le dessein de ton maître. » — « Quoi, répondit cet homme, et tu

(1) Le nom de ce personnage est écrit, indifféremment dans la copie évidemment défectueuse que je possède Ibn Akhter et Ibn Akhdar.

es revenu ? » — « Assurément. » Ibn Ziâd fit tuer les prisonniers ; mais le geôlier lui apprit l'action d'Abou Bilâl, et il le relâcha. (Qu'Allah lui fasse miséricorde).

Parmi les compagnons d'Abou Bilâl était Horits ben Hadjel es Sedousi, auquel les Musulmans avaient offert le commandement ; mais il l'avait refusé disant : « Je ne voudrais jamais commander, même à deux hommes. » J'ai appris aussi qu'il avait dit : « *L'Imâm se présentera les mains attachées sur le cou : ses mains s'ouvriront s'il a été juste ; mais elles se serreront s'il a mal gouverné.* » El Hîtsem Amîn ben Sma'a dit à Abou Bilâl : « Es-tu meilleur que Horits ? » Abou Bilâl répondit : « Je n'ai jamais vécu, je ne me suis jamais trouvé, dans un groupe qui doutât de l'excellence de Horits. »

Parmi les mêmes était Kahames ben Teleq el Harimi. Il n'avait de parents que sa mère, et se faisait remarquer entre tous les Musulmans par sa dévotion et sa continence. Un jour, il dit à sa mère : « Abou Bilâl est sorti, ainsi que Horits et Houïs Abou el Cha'atsa : il n'y a plus de profit à vivre. » Elle lui dit : « Je n'ai plus que toi. » — « *Je ne veux pas sortir malgré toi* », répondit-il. — « Eh bien, répliqua la mère, je te donne à Allah. » Il partit.

Parmi les mêmes était Houïs Abou el Cha'atsa, célèbre par ses vertus et sa dévotion. On s'empressait pour le visiter ; mais, comme il écartait les visiteurs, et que ceux-ci s'en étonnaient, il répondit : « Allez trouver Kahames. Par Allah, je n'ai jamais vu chez les Musulmans d'homme qui l'égalât. »

Parmi les mêmes était Hasan. Cet homme avait des filles, et il était sur le point de retourner pour pourvoir à leur subsistance. Houïs lui dit : « Il n'est point de créature

sur la terre que le Seigneur n'enrichisse: Allah vaut mieux que toi pour tes filles. » J'ai appris qu'une nuit une des filles de Hasan demanda à quelqu'un de l'eau pour boire, à l'insu de sa sœur. Sa sœur se leva et lui apporta de l'eau. Certes Allah est le meilleur des pourvoyeurs.

Parmi les mêmes, Abou el 'Abbâs ben 'Abd et Qîs. C'est lui qu'ils envoyèrent à Ibn Akhter pour l'inviter à obéir au Livre d'Allah et à la Sounna du Prophète (que le salut soit sur lui) ; mais Ibn Akhter les invita à obéir à Ibn Ziâd.

Parmi les mêmes, Abou 'Amroun 'Aoun. C'est lui qui, frappé d'un coup de lance, s'empara de la lance et s'en servit contre son adversaire qu'il tua.

Parmi les mêmes, Abou 'Amrou ben 'Aqîl, et Iezîd, et Mo'âd ben Dobiân. et Bîhes, et El Moghîra (qu'Allah leur fasse miséricorde). 'Omrân ben 'Attân les a mentionnés tous ensemble dans son poème.

Parmi les mêmes, Djâbir ben Zeïd et Azdii (qu'Allah lui fasse miséricorde), océan de science, lumière de la religion, base de la Doctrine, dont le nom seul est une force pour ses compagnons. Il était ami d'Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée), le plus illustre de ses amis et de ses disciples. On lit dans les Tabaqâts qu'Abou Talib le Mecquois a rapporté dans le Livre de l'Aliment des Cœurs que Ibn Abbât a dit : « Interrogez Djâbir ben Zeïd, allez à lui de l'Orient et de l'Occident, vous n'épuiserez pas sa science. Eîâs ben Maouïa a dit : « J'ai vu Boçra, et je n'y ai pas trouvé de légiste meilleur que Djâbir ben Zeïd. El Hoceïn ben Hîan a dit : « J'ai entendu dire à Ibn 'Abbâs dans la mosquée Sainte : Djâbir ben Zeïd est le plus grand savant du monde. Le même Hoceïn ben Hîan a rapporté que Anas ben Mâlik

ayant appris la mort de Djâbir s'écria : « Il est mort, l'homme le plus savant qui fût sur la terre ! » Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) dit : « Djâbir ben Zeïd était le plus grand savant du monde. » Il a dit aussi : « Nous nous sommes étonné de voir des gens de l'Iraq s'empressez autour de nous, et nous leur avons dit : « Vous avez Djâbir : allez à, lui ; vous n'épuiserez pas sa science. »

Extrait d'Abou Sofiân : Djâbir ben Zeïd faisait le pèlerinage tous les ans. Une certaine année, le gouverneur de Boçra lui fit défendre de partir parce qu'on avait besoin de lui. Il répondit qu'il irait, et on le mit en prison. Quand le mois de Dou el Hidja fut commencé, et qu'on eut dit au gouverneur : la lune de Dou et Hidja s'est montrée, il fût délivré. Il retourna à sa maison, devant laquelle était sa chamelle apprêtée pour le départ : il la sella, puis il dit à sa femme Iamina : « As-tu quelque chose ? » Elle répondit : « Oui », et lui donna deux petits sacs remplis de provisions. Il ajouta : « Si l'on t'interroge, ne dis pas quel jour je suis parti. » Il se mit ainsi en route, et il arriva ainsi sur l'Arafa au moment où les pèlerins y faisaient la station. La chamelle se roula alors sur le sol, prise de convulsions, et les assistants dirent à Djâbir : « Égorge-la, égorge-la » ; mais il répondit : « Je n'égorgerai point une chamelle qui a vu la lune de Dou el Hidja à Boçra. La bête se rétablit, grâce au Très Haut, et Djâbir voyagea avec elle vingt-quatre fois, tant pour le pèlerinage que pour l'Omra.

Extrait d'Abou Sofiân : Du temps de Djâbir ben Zeïd, une ombre épaisse accompagnée de vent et de tonnerre enveloppa la ville. Les gens se réfugièrent dans les mosquées. Abou Cho'atsa (Djâbir), de son côté, alla dans une mosquée, et s'y prosterna, invoquant le Seigneur.

De toutes parts on poussait des cris d'épouvante. Quand le ciel se fut éclairci, la foule se dissipa, et chacun revint à sa place sur le marché ou à sa maison. Djâbir interrogea des gens qui passaient près de lui, et leur dit : « Que pensiez-vous, tout à l'heure, pendant cette tourmente ? — « Nous craignons, répondirent-ils, que le jour du jugement ne fût arrivé. » — « Vous pensiez, reprit Djâbir, que ce monde avait pris fin, et que le nouveau allait commencer. » — « Assurément. » — « Certes, c'était là un grand sujet de crainte, et vous aviez raison de vous effrayer. Où allez-vous maintenant ? » — « Nous rentrons dans nos maisons. » — « Certes, reprit Djâbir, *si ce que vous craigniez avait dû arriver, vos prières n'y auraient rien changé* : maintenant qu'Allah vous a rendu votre monde, conduisez-vous bien en conséquence de cette faveur. »

Extrait d'Abou Sofîân : Djâbir et Abou Bilâl allèrent rendre visite à 'Aïcha, et la blâmèrent de la part qu'elle avait prise à la bataille du Chameau. Elle en demanda pardon à Allah.

Id. : Djâbir, conversant avec 'Aïcha. *lui posa diverses questions que personne ne lui avait jamais posées*. Il alla jusqu'à l'interroger sur ses rapports avec l'Envoyé d'Allah (que le salut soit sur lui). Le front de 'Aïcha se couvrit de sueur, mais elle lui dit : « Demande toujours, mon fils. » Elle ajouta : « D'où es-tu ? » Il répondit : « Je suis venu d'Orient, du 'Omân. » Ses réponses ne nous sont pas parvenues, mais nous pensons qu'elle dit à Djâbir que le Prophète l'avait nommé, ou quelque chose de semblable.

Id. : Un jour que Djâbir voyait un des gardiens de la Ka'aba prier du haut de la Ka'aba, il dit : « Voilà un homme qui prie sans Qîbla. » Ibn 'Abbâs qui se trouvait près de la mosquée entendit ce mot, ou bien il lui fut rapporté. « Assu-

rément, dit-il, cette parole est de Djâbir s'il est par ici. »

Id. : Tsâbet s'approcha de Djâbir, comme il était sur le point de mourir, et lui dit : « Désires-tu quelque chose ? » — « Je désire, dit Djâbir, voir El Hasan el Bosrii avant de mourir, » Tsâbet sortit et instruisit Hasan de cette parole de Djâbir. Bien qu'il eût fort à craindre d'El Hadjaj, Hasan monta sur le mulet de Tsâbet, et ce dernier était en croupe derrière lui. Il trouva Abou el Cho'atsa étendu et assoupi. Il se pencha sur lui, et lui dit : « Dis : La ilah illa Allah. » Djâbir leva les yeux et répondit : « Qu'Allah me préserve de passer et repasser devant le feu de l'Enfer. » Hasan insista : « Dis : La ilah illa Allah. » Djâbir répéta : « Qu'Allah me préserve de passer et repasser devant le feu de l'Enfer », puis il ajouta : « O Abou Sa'id, n'est il pas dit que *la foi ne sert pas à l'homme s'il ne la possède pas depuis longtemps et ne s'est pas acquis quelques mérites avant sa mort ?* » El Hasan dit : « Cette parole est d'un légiste. » Djâbir dit encore : « O Abou Sa'id, apprends-moi ce que le Prophète (que le salut soit sur lui) a dit du Croyant dont la fin est proche. » — « Il a dit, répondit Hasan, que le croyant sent alors son foie se refroidir. » — « Allah seul est grand, dit Djâbir, je sens mon foie se refroidir. » Ensuite il entra dans la miséricorde d'Allah.

Id. : Un jour, Djâbir était assis devant la porte de sa maison. Deux Musulmans passèrent devant lui sans le voir, et dirent, en parlant de quelqu'un : « Qu'Allah le maudisse. » Djâbir dit : « Qu'Allah maudisse celui que vous maudissez. » Ils répondirent à Djâbir : « Nous ignorions que tu fusses là ; mais comment peux-tu maudire un homme que tu ne connais pas ? » Il répliqua : « Comment votre témoignage ne serait-il pas valable, puisque vous vous réunissez pour le maudire ? »

Id. : Amîna, femme de Djâbir, alla faire le pèlerinage, et lui, resta cette année-là dans sa maison. Quand elle revînt, il lui demanda comment elle avait fait le voyage : elle se plaignit très vivement de son compagnon de route. Aussitôt Djâbir alla trouver cet homme, le fit entrer dans sa maison, acheta des mets pour le bien traiter, des vêtements pour le bien vêtir, et le combla de prévenances. Amina lui dit : « Quoi, je l'ai fait un rapport défavorable sur son compte, et c'est ainsi que tu le traites ! » Il répondit : « Si nous nous conduisions envers lui comme il n'est conduit lui-même, nous lui ressemblerions ; *nous devons au contraire lui rendre le bien pour le mal.* »

Parmi les mêmes, 'Abd Allah ben 'Ibâd et Morrii el Tamîmi imâm des gens amis du droit, appui des incertains, guide de ses compagnons dans la bonne voie, conservateur de la justice, préservateur de l'erreur et de l'ignorance (qu'Allah lui fasse miséricorde). Il était, suivant ce que j'ai appris, de ceux qui marchèrent sur La Mecque pour défendre la maison d'Allah contre Meslem, gouverneur aux ordres de Iezîd surnommé Mesref ; il donna fréquemment des conseils à 'Abd el Melek ben Merouân ; je puis ajouter qu'il procédait en tout de Djâbir ben Zeïd, et que maintes fois *il controversa avec les Khouaredj* et leurs semblables.

Parmi les mêmes, 'Omrân ben Hattân el dont le repentir a été mentionné plus haut, pieux dévot, poète distingué et savant orateur. Ses poésies sont nombreuses. Il s'éloignait d'El Hadjaj. Un jour, dans une de ses courses à travers les tribus, il descendit chez Rouh ben Zenba'a, vizir d'Abd el Melek ben Merouân et se donna à lui pour un homme de la tribu d'Azd. Or, Rouh passait ses soirées

chez 'Abd el Melek, et, chaque fois qu'il entendait quelque poésie remarquable ou quelque conte extraordinaire, il en faisait part à son hôte. Ce dernier connaissait toujours le poème ou le conte, et même y ajoutait. A la fin, Rouh fit part de la chose à 'Abd el Melek et lui cita quelques mots ou quelques vers de l'inconnu. 'Abd el Melek dit : « C'est là de bien bel arabe, et je pense que ton ami est 'Omrân ben Hattan ; cite-lui les vers suivants :

Rouh ignorait l'auteur de ces vers. Il fit comme 'Abd el Melek lui avait dit et son hôte lui répondit : « Ces vers-là sont de 'Omran ben Hattân. » Il instruisit 'Abd el Melek de cette réponse, et ce dernier lui dit : « Je suis sûr maintenant que ton ami est 'Omrân ben Hattân. Amène-le ici. » Rouh répéta les paroles de l'Emir des Croyants à son ami. « C'est précisément la faveur que je voulais te demander, dit 'Omrân, mais je n'osais ; marche devant, je te suivrai. » Rouh vint annoncer cette nouvelle à 'Abd et Melek ; mais l'Émir lui répondit : « Retourne sur tes pas, tu ne le trouveras plus. » En effet, 'Omrân avait disparu, en laissant deux vers sur un feuillet. Il alla ensuite chez Zeref ben el Harits el Kelabii, et se fit passer là pour un homme des Aouzâ'iâ. Il y resta quelques temps malgré les plaisanteries de quelques jeunes gens des Beni 'Amir. Or, un jour il fut salué par quelqu'un qui l'avait connu chez Rouh ben Zenba'a. Zeref lui dit alors « Quoi, tu es tantôt de la tribu d'Azd et tantôt de celle d'Aouzâ'îa ! Si tu as quelque sujet de crainte, nous te protégerons ; si tu es pauvre, nous te ferons des présents ; » mais le soir venu, 'Omrân s'éloigna, laissant à la place qu'il avait occupée quelques vers écrits sur une feuille.

Il voyagea ensuite jusqu'à ce qu'il atteignit le 'Omân.

Il y trouva des gens qui vénéraient Abou Bilâl. Il s'arrêta là et s'y fit connaître ; mais la nouvelle en parvint à El Hadjaj, et ce dernier écrivit dans l'Omân à son sujet. Il s'enfuit et se joignit à une fraction des Azd, chez lesquels il mourut (qu'Allah lui fasse miséricorde).

Série (Tabaqa) qui suit immédiatement celle des successeurs de Çohâba. Parmi ces personnages, Abou 'Obeïda Meslem ben Abî Krîma et Tamîmî qui mourut après Hâdjib sous le gouvernement d'Abou Dja'afar... il se sépara avec éclat de Hamza de Coufa, en donnant pour raison les propos qu'il tenait sur la prédestination. Hamza dit alors : « Quoi, voilà des jeunes gens qui disent tous les jours : il a voulu, il a désiré, il a trouvé bon, il a agréé. Il les accueille bien, et cependant il ne parle pas comme eux. » Abou 'Obeïda répondit : « Ces jeunes gens veulent confirmer la prescience divine, et ils dépassent le but : Hama au contraire veut l'abolir. Or, la confirmation n'est pas l'abolition. »

On dit à Abou 'Obeïda : « Est-ce que le mécréant peut entrer dans la foi ? » Il répondit : « Celui qui peut entrer avec un fagot de bois dans le territoire sacré de La Mecque peut y prier deux rekat ; mais je dis qu'il ne peut le faire que par le consentement d'Allah. »

Un groupe de jeunes gens vint lui demander ce que l'on devait penser des sectateurs de 'Aïsa qui n'avaient pas eu nouvelle du Prophète Mohammed, que le salut soit sur lui ; Il appela un homme de la religion des Madjous, et lui dit : Que répondrais-tu à cela ? — « Comment répondrais-je ?, dit l'homme. Celui qui demande est croyant, et celui qui répond, mécréant ? » — « Demande-t-on autre chose, répliqua 'Abou Obeïda. que ceci : Obéissez à Allah

et suivez la religion. » ? — « Non. » — « Eh bien, comment dans ce cas peut-on dire que celui qui demande est croyant, et celui qui répond mécréant ? » Ils continuèrent de discuter ; mais Abou 'Obeïda s'emporta contre eux et les frappa de la tebria. Ils allèrent trouver Hâdjib et lui dirent : « Le Cheikh s'est emporté contre nous, mais nous n'insistions que pour le bien comprendre. Abou 'Obeïda fut instruit de leur repentir, et dit : « Qu'ils aillent trouver Er Rebia'a el 'Abd es Selâm ben 'Abd el Qoddous, et leur fassent part de leur repentir. » Ainsi firent-ils, et depuis lors ils se confondirent dans les assemblées des bons musulmans.

Extrait d'Abou Sofiân : Ibn 'Abi ech Cheikh el Boçri et Abou 'Obeïda se rencontrèrent sur la Mina, et le premier dit au second : Allah contraint-il à l'obéissance ou à la révolte ? » — « Non, répondit Abou 'Obeïda, et quand j'ai dit cela, c'était pour effrayer les uns et encourager les autres. » — « Alors, dit Ibn Abi ech Cheikh, c'est l'intelligence qui conduit les hommes vers leurs actions. » — « Non. *Leur âme les sollicite, puis le démon leur présente leurs actions sous un aspect agréable, et il en résulte ce qui était prévu par Allah.*

Parmi les mêmes, Demmâm ben es Saïb, célèbre par sa science, sa fermeté, et son aversion des choses défendues, dans un siècle de persécution. Il avait étudié près de Djâbir et autres légistes, et il avait recueilli plus de sentences qu'Abou 'Obeïda lui même.

Abou Sofiân a dit : Demmâm tomba gravement malade et Abou et Rebia'a vint lui rendre visite. Or, il avait près de lui un Musulman nommé 'Omrân, et Demmâm lui disait : « Je suis dans un grand doute, et mon âme est tourmentée à cause de ceci : peut-être Allah donne ses ordres

à l'homme, puis étend un voile entre l'ordre et l'exécution. » Er Rebia'a lui dit : « Est-ce que le consentement d'Allah, sa direction, sa faveur, sa grâce ont été les mêmes chez Abou Bekr et chez Abou Djahal ? » « Non, certes, répondit Demmâm ; mais fournis en la preuve. »

Abou Sofiân a dit : « Quand El Hadjaj eut emprisonné Abou 'Obeïda et Demmâm, il défendit qu'on leur fit rien parvenir. Ils se taillaient la moustache avec leurs dents, et, quand ils se secouaient la barbe, il en tombait des poux. On donnait aux prisonniers de la galette d'orge, et du sel grossièrement pilé. L'eau et le sel étaient versés ensemble dans un bassin, puis on battait l'eau jusqu'à ce qu'elle se couvrit d'écume. Le premier qui en buvait, tombait malade. Comme Demmâm s'affligeait, Abou 'Obeïda lui dit : « Pourquoi t'affliger, ô Demmâm ? » El Hadjaj envoya dans la prison trois principaux des Khouaredj : il les fit entourer d'une enveloppe de roseaux qui furent enduits d'excréments à l'intérieur et à l'extérieur : tous trois moururent bientôt. Les autres prisonniers mouraient aussi. El Hadjaj dit à son médecin, un Madjous : « Je veux qu'ils vivent pour les châtier encore. » Le médecin répondit : « Alors, fais-leur donner de l'huile avec de l'ail. » Demmâm rapporte que cette nourriture leur rendit leur vigueur. Comme on disait au médecin : « Si tu les avais laissés, ils seraient morts. » — Peut-être, répondit-il, El Hadjaj mourra avant eux, et ils sortiront de prison. Un homme mort n'a plus rien à prétendre. »

Abou Sofiân a dit : « On demandait à Abou 'Obeïda si l'invocation devait être faite à haute voix. Il répondit : J'ai entendu Demmâm, élève favori de Djâbir, rapporter

cette parole de son maître : Quoi ! Vous serrez vos dinar et vos dirhem, et sous exposez votre religion à tous les yeux ! Peut-être quelqu'un viendra vous en dépouiller. *N'élevez pas la voix, moins que vous ne vendiez vos âmes à Allah en échange du Paradis. Le secret et les bons rapports avec les gens doivent nous êtres chers par dessus tout ; mais aussi celui qui vend son âme à Allah fait assurément l'acte le plus méritoire de tous.* »

Parmi les mêmes, Abou Nouh Çâlih El Dahân, d'une grande dévotion et d'une science profonde, élève de Djâbir et d'autres légistes (qu'Allah leur fasse miséricorde. D'après Abou Sofiân, Abou Nouh entra un, jour chez 'Atîka, fille d'El Mohelleb. C'était une musulmane : il lui dit : « Un homme vient de sortir de chez vous. » Elle répondit : « C'était le Louche Djâbir ben Zeïdi » — Et que lui avez-vous demandé ? — Je lui ai demandé conseil touchant les chaussures sans semelles, et il m'a répondu : Si vous les portez à cause du froid ou de la rudesse du sol, cela ne fait rien, quand même les chevilles seraient découvertes, sinon, ne vous découvrez pas les chevilles. « Ensuite, je lui ai demandé si j'étais responsable des bijoux de mes nièces que j'avais prêtés, et il m'a répondu que j'en étais responsable. Enfin, je lui ai appris que j'avais affranchi le plus cher et le plus fidèle de mes esclaves, et que je l'avais commis à la direction d'une de mes fermes, il m'a répondu *que je ne devais pas agir ainsi et qu'il ne m'était pas permis de tirer profit de mon affranchi.* »

(Le Cheikh Abou El 'Abbas dit que ces trois sentences auraient dû être ajoutées au chapitre concernant Djâbir, mais qu'il les avait reportées ici pour faire valoir le zèle d'Abou Nouh en tout ce qui concernait les décisions juridiques)...

Abou Sofiân a dit : Abou ‘Obeïda et Hâdjib se dirigèrent un jour vers Boçra avec l’intention de se rendre à la Mecque. Ils arrivèrent le matin à El Abtah, et y rencontrèrent des gens qui allaient faire la prière. Ils se joignirent à eux. Or, leur Imâm fit un Qounout dans la seconde reka’a. Quand ils rentrèrent dans leurs tentes, Abou ‘Obeïda ne trouva pas Hâdjib, et demanda où il était ; on lui dit qu’il était sorti : « Je pense, répondit-il, que le barbu Hâdjib) a voulu recommencer la prière ; mais nous n’avons pas à recommencer la prière, car nous ignorions que ces gens allaient faire un qounout. » En effet, dit Abou Sofiân, *la prière ne serait pas valable, si l’on savait par avance que l’Imâm doit faire un Qounout*⁽¹⁾.

Abou Sofiân a rapporté d’après Ouâbeïda que IL Hâdjib alla à la Mecque l’année où les gens du Hadramant eurent leur différent avec ‘Abd Allah ben Sa’ïd. Ils l’avaient emprisonné, et avaient reconnu Hasan ; mais ils étaient divisés, et chacun des deux partis envoya un député à Hâdjib. Ce dernier souffrait alors d’une ophtalmie ; il leur dit : « Je suis venu exprès pour vous ; mais, depuis Boçra, je ne distingue ni plaines, ni montagnes. Certes, vous m’avez grandement fatigué, et plaise à Allah que je termine ce pèlerinage. » Ouâïl lui répondit : « Mais nous voulons nous conformer à ta décision. » — « Ce n’est pas de toi que je veux parler, répliqua Hâdjib, ni de tes amis. » Il ajouta :

(1) Le *Qounout* est une invocation que les orthodoxes ajoutent à la prière. Les Hanafites la font à la troisième reka’a de la prière *ouili* après la récitation du Koran et avant l’inclinaison, à voix basse. Les Malekites et les Chaféïtes la font à haute voix à la seconde reka’a de la prière du matin, entre la récitation du Koran et l’inclinaison. Les mots *Défenseur* et *Acheteur*, que nous trouvons quelques lignes plus loin, nous sont connus. Le Défenseur, ou *Résistant*, est celui qui se contente de repousser les attaques des tyrans. L’Acheteur est celui qui a acheté le paradis au prix d’une révolte.

« Vous qui refusez d'obéir à 'Abd Allah, quel est, suivant vous, le plus digne du commandement, du *Résistant* ou de l'*Acheteur* ? Certes, c'est assurément l'*Acheteur*. » Les partisans d'Ibn Sa'id répondirent : « S'ils sont *Acheteurs*, qu'ils sortent de notre pays, car nous n'avons pas la force de faire la guerre. » — « Ils ont raison, dit Hâdjib, sortez de leur pays. » — « Les partisans des *Acheteurs* répliquèrent : « Qu'ils nous donnent au moins un délai d'un mois. » — « Non, par Allah, dit Hâdjib, *pas même trois jours, s'ils n'y consentent pas.* » Abou Sofiân rapporte que Hâdjib jouissait d'une autorité incontestée dans ces sortes de débats entre Musulmans, qu'il s'agit de guerres, de secours à porter, ou de disputes privées. Dans tous ces cas Abou 'Obeïda s'en rapportait à lui, et la seule autorité de Djâbir était supérieure à la sienne.

Parmi les mêmes, Abou Sofiân Qanber, personnage vénéré, plein de piété, aimé de tous. Abou Djemîl a dit : « Je n'ai jamais connu personne qui parlât du Paradis et de l'Enfer, ni qui en fit la description comme Qanber. Il en parlait comme de choses qu'il eût vues de ses yeux. Un jour, une femme musulmane des Beni Kelâb, nommée Oum Yahia, alors mariée à Yousef ben 'Omar, puis à Dja'afer ben Soulîmân ben 'Ali El Hachemi, personne d'une grande beauté vint, pour écouter la parole d'Abou Sofiân Qanber ; mais, comme elle fut entrée dans la chambre des femmes, Abou Sofiân sentit l'odeur de ses parfums, et s'en offensa : il se tourna du côté des femmes, et dit : « Quoi, une de vous se présente dans une assemblée où l'on rappelle les vertus du Prophète, où l'on récite le Koran, où l'on se pénètre de la crainte d'Allah, parée, *revêtue de tous les attraits de la beauté, et du luxe* ? Cela ne convient point à une assemblée

de Musulmans. Oum Yahia se dissimula de son mieux, et se couvrit le visage, puis, profitant d'un moment de silence, sortit au milieu du jour : Or, elle ne sortait jamais qu'au moment de la fraîcheur. »

Abou Sofiân a dit : On rapporte que, si l'on voyait un homme présenter tous les signes extérieurs d'une extrême dévotion, on disait : « Cet homme n'est pas sorti depuis longtemps de l'école d'Abou Sofiân. »

Abou Sofiân a dit : Abou Sofiân étant déjà vieux fut pris et frappé de quatre cents coups de fouet. On voulait le contraindre à dénoncer un des Musulmans ; mais il ne le fit point. « J'étais près de lui, a raconté Djâbir, et je craignais qu'il ne dit en me désignant : « en voici un ; » mais Allah l'en préserva. » Éminent parmi les Musulmans, ils les réunissait autour de lui, invoquait Allah avec eux, et leur inspirait l'amour du vrai bien et le dédain des vanités du monde.

Parmi les mêmes, Khiâr, savant profond et grand juriconsulte. Abou Sofiân a dit : Parmi les Musulmans était un homme nommé Khiâr ben Salim de la tribu de Taï, du 'Oman. Ses mérites étaient grands. Il dit un jour à Abou 'Obeïda. : « Si tu traverses la rivière de Boçra, je suis meilleur légiste que toi. Si tu étais Prophète, Cherif, on ne voudrait pas te suivre, car ta morale est trop sévère. » Abou 'Obeïda se mit à rire. Quand il mourut, on lui dit : « Fais ton testament. » Il répondit : « A quoi bon Je n'ai rien, et personne ne me doit rien. »

Parmi les mêmes, Abou 'Obeïda 'Abd Allah ben el Qâsim. Il fut un de ceux qui atteignirent les premiers le but dans la course des savants et des vertueux ; il plongea jusqu'au fond de la mer du renoncement, dès son jeune âge et pendant son âge mur... Abou el 'Abbâs a dit, d'après

Abou Sofiân : Abou ‘Obeida ‘Abd Allah ben el Qâsim, alla à La Mecque, et il n’était pas marié. Les amis lui dirent : « Si tu te mariais ? » Il répondit : « Je ne le désire pas ; » mais ils ne cessèrent de le presser jusqu’à ce qu’il consentit. Or, il y avait là une femme riche : ils lui dirent : « Tu n’auras pas à t’inquiéter de ton intérieur. » — « Si vous le désirez absolument, dit-il, constituez moi une dot en rapport avec sa fortune, rien de moins. » Ainsi firent-ils ; mais, quand il l’eut épousée, la femme le tint quitte de sa dot. — Un jour, il arriva chez El Fadel ben Djoundeb, portant deux petits pains et du sel. El Fadel se mit à préparer un festin, et lui dit : « Abou ‘Obeïda, en ferais-tu autant pour moi ? » — « *Excuse-moi, répondit-il, je n’entrerai plus dans ta maison* » — Une autre fois, il partit pour la Chine afin de faire du commerce. Ses compagnons avaient acheté du bois de senteur, et il les pria de l’associer à leur entreprise : ainsi tirent-ils. Or ses nouveaux associés retournèrent chez le marchand, déprécièrent le bois, et finirent par obtenir une réduction. Abou ‘Obeïda pensa qu’ils agissaient loyalement et mit vingt dinar dans l’affaire ; mais quand ils furent sortis, il les entendit vanter les qualités de leur bois. Il leur dit : « Quoi donc ! *Cette marchandise est bonne et vous avez osé la déprécier ! Rendez-moi mon capital.* » Ils le lui rendirent avec plaisir, pensant faire encore une bonne affaire. — Il était à La Mecque quand mourut Abou Dja’afar. Les portes de la mosquée furent fermées sur le peuple, pour qu’il fût contraint à prêter serment. El Fadel ben Djoundeb, Ouâïl, ‘Ali el Hadramii étaient là avec Abou ‘Obeida. Ils purent s’échapper par la grâce d’Allah. Ou dit alors à Abou ‘Obeida : « Si tu avais été pris, qu’aurais-tu fait ? » Il répondit : « J’aurais préféré mourir, je le jure, que de prêter un tel serment. »

Parmi les mêmes, Abou Yezîd el Khouârezmi (qu'Allah lui fasse miséricorde), personnage éminent, versé dans tout ce qui concerne la prédestination. Un jour, on l'interrogea sur le point suivant : Un homme a rencontré un docteur qui lui a dit : Tu n'es pas dans la bonne voie ; ce que tu fais et ce que tu ne fais pas est *haram*. L'homme répond : Y a-t-il un docteur plus savant que toi sur ces matières ? » — « Oui, dit le docteur. » L'homme réplique : « Assurément je changerai de conduite ; mais je ne veux accepter ta décision qu'après avoir consulté cet autre docteur plus savant que toi. » Ensuite, il meurt avant d'avoir consulté. Abou Yezîd dit : « *Cet homme est mort Musulman, s'il est mort en cherchant la seconde réponse.* »

Parmi les mêmes, El 'Anber, grand-père d'Abou Sofiân, auditeur de Djâbir. Abou Sofiân a dit : 'Anber entra chez Djâbir par une soirée pluvieuse et sombre. Amîna, femme de Djâbir, qui était présente, se couvrit le visage du voile qui enveloppait sa tête ; mais Djâbir retira ce voile en disant : Allah a fait de la nuit un vêtement. » Il dit aussi : « Le bandeau de tête et le petit voile sur le visage suffisent le soir, et il n'est pas nécessaire que la femme s'enveloppe complètement. »

Abou Sofiân a dit : El 'Anber et Er Rahîl vinrent trouver Abou el Cho'atsa et le consultèrent touchant la mère de Rahîl, qui ne pouvait supporter le jeûne. Il leur ordonna de jeûner à sa place, et en effet, Er Rahîl, jeûna pour elle. Ils revinrent le trouver une seconde fois. Il leur dit : « *Nourrissez des pauvres en son nom,* » ce que fit El 'Anber.

Abou Sofiân a dit : 'Atîka, fille d'El Mohelleb envoya un jeune chameau à Djâbir, et il ordonna à El 'Anber de l'égorger et de le partager entre lui et ses voisins. El 'Anber

réserva une grosse part pour Djâbir ; mais *ce dernier refusa d'être mieux partagé, que les autres.*

Parmi les mêmes, 'Omâra ben Hiân, personnage éminent, orphelin, sous la tutelle de Djâbir. l'accompagnait en voyage. Nous avons raconté plus haut qu'ils allèrent ensemble vers Yezîd ben Meslem.

Abou Sofiân a dit : ... 'Omâra ben Hiân mourut chez nous, dans notre tribu. C'était un Musulman éminent. Il ne laissa pour héritières que deux filles, et dit : mon bien sera partagé entre mes deux filles à proportion de ce qui leur revient : *le reste leur fera retour*, à moins que les Musulmans ne soient d'un avis contraire. Nous consultâmes Er Rebi'a ; il répondit : « C'était un Cheikh savant : il a eu raison. »

Parmi les mêmes, Abou Sâlim, et son fils Abou Sinân, et son petit-tifs Selma, Musulmans éminents, continents et riches, pleins de piété et de respect des lois divine. Abou Sofiân a dit : Un grand nombre de Musulmans désirait faire le pèlerinage ; mais ils n'avaient pas de moutures. Abou Sâlim fournit des chameaux à tous. Le grand père de Selma était le meilleur des Musulmans. Abou Si-min possédait des chameaux eu très grand nombre... — Abou Sâlim fut emprisonné avec Abou 'Obeïda et Demmâm. Il a raconté l'anecdote suivante : Comme nous n'avions plus de viande, nous priâmes un homme qui était venu nous voir de nous faire cuire une poule et de nous l'apporter avec quatre pains. Il nous l'apporta, en effet, et nous la partageâmes ; mais tout à coup voilà qu'un petit bruit se fit entendre dans la direction de notre chambre. Nous craignîmes une surprise, et nous jetâmes notre dîner dans le cabinet ; mais notre crainte était vaine, et nos regrets furent d'autant plus vifs que nous avons touché à l'objet de notre désir.

Parmi les mêmes, Abou Fegâs (ou Feghas), dont nous aurions dû parler plus haut. Il était des compagnons de Djâbir ben Zeïd, et son nom était El Asoud ben Qîs. Il était allé à la Mecque en pèlerinage avec Djâbir, et il y avait rencontré Ibn ‘Abbâs (qu’Allah les agrée). Une autre fois Djâbir fit le pèlerinage sans lui, et Ibn ‘Abbâs dit à Djâbir : « Où est ton ami ? » — « Ibn Ziâd l’a fait arrêter », répondit Djâbir. — Il est donc de la secte » — « Assurément. » — « Et toi, tu dois être soupçonné ? — « Par Dieu oui », répondit Djâbir....

Parmi les mêmes, Abou Mohammed El Nahadi, agrée par les Musulmans, savant, dont la vue embrassait de haut l’islamisme. Abou Sofiân a dit : Il sortit et se tint à l’écart, considérant que les hommes aimaient la fraude et la violence. Il dit : *Ces gens-là n’obéissent pas aux commandements d’Allah, et cependant, ils ont la foi, ils prient, ils sont fermes dans leur croyance en l’unité d’Allah : certes, telle n’est point la conduite des Polythéistes.* Quand il fut revenu à Boçra, il traita souvent de ce sujet dans son école, et il dit : Les novateurs ne sont point *Mouchrikîn* ; ils ne sont point *Mouminin* ; ils sont *Kouiffâr*. Les Musulmans eurent nouvelle de cette décision et vinrent l’un après l’autre lui exposer leur conduite, qu’il approuva. Il dit : « Voilà le droit chemin, et je n’ai pas cessé de m’en tenir à ce principe ; mais *je n’ai trouvé personne qui fût d’accord avec moi, ni qui voulût accepter ma formule.* » Ils répondirent : « Au contraire : nos frères et nos cousins sont de ton avis. » Certes, c’était un Musulman éminent, qui ne craignait pas de divulguer ses appréciations. Il s’élevait hautement dans son école contre Khâlid ben ‘Abd Allah et Hichâm ben ‘Abd Allah, et le gouverneur de Boçra était alors Bilâl ben Berdâ ben Abi Mousa El Achâri. Ce Bilâl ben Berdâ

passait souvent devant l'école d'Abou Mohammed. Il lui fit dire qu'il eût à s'abstenir ; mais Abou Mohammed n'en tint pas compte. Il lui dit alors : Au moins tais-toi quand tu me vois, jusqu'à ce que je sois passé ; mais Abou Mohammed ne tourna même pas la tête.

Abou Sofiân a dit : Abou Mohammed a dit : « Ne citez jamais el Hasan en matière de prédestination. Je l'ai condamné publiquement. » Hasan dit : « J'ai ainsi parlé parce que Ouâçil ben 'Ata avait corrompu mon cœur un jour que je me tenais caché chez lui. »...

Parmi les mêmes, Mohammed ben Habib et Mohammed ben Selma, tous deux de Médine, Musulmans éminents, savants et pieux.

Abou Sofiân a dit, d'après Ouâil : On ne vit jamais Abou 'Obeïda se lever devant personne dans son école, ni saluer personne, sinon Mohammed ben Selma et Mohammed ben Habîb. Il les honorait grandement, se levait devant eux et les embrassait. Ouâil a dit : J'étais dans la tente d'Abou 'Obeïda. Hâdjib était là avec Mohammed ben Hâbib et Mohammed ben Selma et des Mchèkh du Hadramaut, savants légistes. Je les interrogeai sur le cas suivant : Un homme a loué un mulet pour aller jusqu'à un point déterminé. Il dépasse ce point et le mulet lui est enlevé. Tous s'accordèrent pour dire qu'il était responsable, mais ils n'admirent pas qu'il dût payer le prix de la location, puisqu'il devait payer la valeur de l'animal. Abou 'Obeïda était alors absent, ou bien il dormait. Quand il fut revenu, Hâdjib me dit : « Interroge le Cheikh sur la question que tu nous as soumise, homme Hadramaut. Je l'interrogeai, en effet. Abou 'Obeïda répondit que *l'homme devait payer la location outre le prix de l'animal.*

Mohammed ben Selma lui dit alors : « Et pourquoi cela ? » — « Pour une raison que tu ne connais pas, répondit Abou 'Obeïda. »

Parmi les mêmes, Selma Ibn Sa'ad. (qu'Allah lui fasse miséricorde). C'est lui qui alla dans le Maghreb pour propager cette doctrine. *Il affirmait hautement qu'il accepterait de mourir à la fin de la journée, s'il voyait pendant ce jour la doctrine triomphante. C'est lui qui indiquait aux fidèles porteurs de la science la demeure d'Abou 'Obeïda à Boçra.*

Parmi les mêmes, Abou Yahia 'Abd Allah ben Nedjîbi, ami du droit, et Abou Hamza Mokhtâr ben 'Aouf, et Beledj ben 'Aqaba, et Abou El Heurr 'Ali ben El Hoceïn, et Yahia ben Harb, et 'Abraha et d'autres, amis du droit, fermes dans l'observance des préceptes, intrépides dans les rencontres, humbles devant les justes, pleins de déférence les uns envers les autres. Ils écrasèrent l'injustice et donnèrent l'humiliation pour héritage aux tyrans. Ils étaient les phares du droit ; ils honoraient également tous les justes, qu'ils fussent grands ou petits.

Abou Yahia 'Abd Allah ben Yahia ben 'Omar ben El Asoud ben 'Abd Allah ben El Hârits ben Mo'aouïa ben Et Hârits Et Kindi était qâdi d'Ibrahim Ibn Djabala, lieutenant de Qouisem dans le Hadramaut, et ce dernier était lieutenant de Merouân dans le Yemen. Les gens du Hadramaut et du Yemen, souffrant d'une tyrannie excessive vinrent en masse se plaindre à 'Abd Allah ben Yahia. Il en écrivit à Abou 'Obeïda qui lui répondit : « Si cela t'est possible, ne reste plus là un seul jour. » Abou 'Obeïda lui envoya Hamza El Mokhtâr ben 'Aouf ben Slimân ben Mâlik Mahar (Fachar) El Azlii des Beni Selma ; il lui envoya aussi Beledj ben 'Aqaba, et lui écrivit : « Nous t'avons envoyé mille douze hommes », soit mille avec Beledj ben 'Aqaba El Azdii

des Beni Messaoud. Ils rencontrèrent la troupe des mécréants, et Allah la dispersa par leurs mains. Il ne permit pas qu'on poursuivît les fuyards ni qu'on achevât les blessés. Ensuite, il marcha contre les milices de Qouisem qui s'élevaient à trente mille hommes. Abou Yahia avait seize cents hommes ; à sa droite était Yahia ben Harb avec les réfugiés (Mouhadjiroun), et 'Omâra, à sa gauche Beledj ben 'Aqaba, et Abraha ben 'Ali ; au cœur, c'est-à-dire au milieu, étaient 'Abd Allah et Ibn 'Aïsa. Il leur recommanda de ne point achever les blessés ni de poursuivre les fuyards. Allah dispersa l'armée de Qouisem, qui entra dans, puis en sortit, et finit par abandonner complètement le Yemen. 'Abd Allah entré dans Çanâa distribua aux pauvres toutes les richesses qu'il y trouva. Sur son ordre, Ibn Khirân 'Abd Allah ben Messaoud et quelques autres Musulmans, allèrent au trésor public, et en apportèrent le contenu sur la place (chaussée). 'Abd Allah le distribua pareillement aux pauvres de Çanâa, sans en rien prendre pour lui-même, et sans permettre à ses amis d'en prendre la moindre part. Quand vint le moment du pèlerinage, Abou Hamza, Beledj, et Abraha allèrent à la Mecque. Quand ils en approchèrent, les autres pèlerins craignirent que leur présence troublât les cérémonies, et cela donna lieu à un échange de messages ; mais ils promirent de laisser les gens accomplir en paix leur pèlerinage. Abou Hamza fit la station avec une troupe nombreuse, et Beledj jeta les pierres à cheval, armé, de crainte d'une surprise. Dès que le pèlerinage fut terminé, Abd El Ouahid sortit pendant la nuit, se rendant à Medine, et Abou Hamza resta dans la Mecque encore quarante jours...

Abou El Heurr 'Ali ben El Hoçeïn a dit ; « C'est là un

évènement mémorable entre tous ceux qui se produisirent sur le territoire sacré. Il prononça une Khitba à la Mecque, et il y resta autant qu'Allah le voulut. Il en écrivit à Abou Yahia. Abou El Heurr 'Ali ben El Hoçeïn El 'Anbari était compté parmi les docteurs et les légistes musulmans. Il résidait à la Mecque, d'après 'Aïsa ben Abi 'Omar. Abou Sofiân dit : Je l'ai vu fort âgé. Merouân ben Mohammed envoya prendre Abou El Heurr quand il était à la Mecque, et le fit enchaîner avec un homme des Rouafed qui se nommait Açfar ; mais, comme on l'emmenait, 'Aïsa sortit avec quatorze hommes et les délivra, après qu'il eût dépassé Médine d'une journée de marche. Ils rentrèrent dans la Mecque en se dissimulant, puis ils allèrent sur la Mina et sur l'Arafa, et y restèrent attendant l'arrivée d'Abou Hamza. Vers le soir, les chevaux d'Abou Hamza apparurent. Abou El 'Heurr dit alors : « Revêtons-nous de l'Ihram. » Nous nous lavâmes le corps ; nous revêtîmes de l'*Hiram*, et nous joignîmes à la troupe d'Abou Hamza. Abd El Ouahid envoya un orateur à Abou Hamza. Nous nous réunîmes, nous promîmes d'observer la paix. Nous fîmes la station sur l'Arafa, nous descendîmes vers le lieu de la réunion (des prières), puis nous montâmes sur la Mina, et en étant descendus, nous nous tîmes à l'écart. Or Halbia, fille de El Mohelleh était présente à cette scène. Elle était une des plus ferventes et des plus méritantes des Musulmanes. C'est elle qu'on nomme Oum Sa'ïda. Elle leur fit préparer des mets que Abou Ouahid et son fils se chargèrent de leur porter ; mais la garde les en empêcha. Abou Hamza leur fit dire aussitôt : « C'est vous qui commencez le désordre. Observez votre convention : sinon, nous l'abolirons de notre côté. » Abou Ouahid et son fils furent relâchés ; le pacte

fut exécuté. Ensuite, ‘Abd Allah et les siens ayant accompli leur pèlerinage sortirent de la ville.

Abou Sofîân a dit : Quand Beledj ben ‘Aqaba eut jeté les pierres, à cheval et en armes, Abou Hamza lui dit : « Qu’Allah te fasse miséricorde, pourquoi, au lieu de cela, n’as-tu pas changé de costume ? » Il répondit : « J’ai craint leur mauvaise foi, malgré la convention. » Abou Hamza sortit, se dirigeant vers la Syrie. Les gens de Médine s’opposèrent à sa marche. Or, il avait avec lui près de quatre cents hommes des environs de la Mecque, outre la troupe qu’il avait amenée du Yemen avec lui. Il dit aux Medinois : « Je vous invite à obéir au livre d’Allah et à la sounna de son Prophète ; et vous, à quoi m’invitez-vous d’obéir ? » Ils répondirent : « Nous vous invitons à obéir à Merouân. » On se combattit. Abou Hamza en tua près de quatre mille. Dans cette journée qui est dite « journée de la Mecque » Abou ‘Omar et son fils, Musulmans pleins de mérite, trouvèrent la mort près d’Abou Hamza. Parmi les faits à la louange d’Abou El Heurr, on cite le suivant : Un habitant de Boçra lui ayant fait présent d’un tapis orné de figures, il le fit vendre. Ouâil lui dit à ce propos : « Mais ce n’était qu’un tapis, et encore il t’avait été donné. » Il dédaigna de lui répondre.

Aïsa ben ‘Alqama a rapporté qu’Abou El Heurr était fort riche. Ses revenus lui arrivaient de Boçra à la Mecque sous la forme d’un lingot d’or. Il en coupait la moitié pour les Musulmans pauvres, un quart pour ses besoins, et réservait le dernier quart pour offrir des présents aux Musulmans qu’il voulait favoriser. Il avait près de lui un jeune Musulman qui lui servait d’intendant. Un jour, après avoir reçu son lingot d’or, et en avoir donné la moitié aux pauvres, il en coupa un huitième qu’il remit à ce jeune

homme pour le faire vendre. Ce dernier revint après avoir beaucoup tardé, et Abou El Heurr lui dit : « Qui t'a retenu ? » « J'ai perdu le morceau d'or, répondit le jeune homme. Abou El Heurr se contenta de dire « que la volonté d'Allah soit faite », et ne s'en inquiéta plus. Cependant, peu après, comme il était sorti pour aller à la Mosquée, il vit son morceau d'or entre les mains d'un bijoutier, il le reconnut et dit à l'homme : « Qui t'a apporté cela ? » — « Ce sont des Beni Mekhzoum, répondit le bijoutier, qui m'ont commandé de leur en faire des bijoux... » Une autrefois, comme Abou El Heurr repassait devant sa boutique, le bijoutier lui dit : « J'ai interrogé les Beni Mekhzoum : ils m'ont répondu qu'ils avaient acheté le lingot à ton jeune intendant. » Abou El Heurr vérifia ce fait en interrogeant lui-même les Beni Mekhzoum. Or, il avait l'habitude de tenir des réunions pieuses chez lui le lundi et le jeudi. Il ordonna au jeune homme de faire venir les Mchèkh des Musulmans, et quand ils furent réunis, il leur dit qu'il les priaient de dissenter principalement sur la gravité de l'abus de confiance : car un d'entre vous, ajouta-t-il, est tombé dans ce péché. Les Mchèkh parlèrent, puis, quand ce fut le tour d'Abou El Heurr il s'exprima avec abondance sur ce sujet. Cependant le jeune homme restait assis, baigné de sueur. Quand les gens furent sortis, et qu'il resta seul avec Abou El Heurr, il lui dit : « Je suis perdu : c'est moi qui ai volé le lingot. » — « Allah est le plus grand ! » répondit Abou El Heurr ; *c'est affaire entre Allah et toi, et je n'ai rien à y voir.* » Le jeune homme se repentit, et se conduisit toujours bien envers Abou El Heurr.

Le trait suivant est rapporté par Abou Mohammed d'après 'Aïsa ben 'Alqama : Comme un jeune homme ordi-

nairement assidu aux réunions d'Abou El Heurr avait cessé d'y venir, Abou El Heurr alla trouver sa mère, et lui demanda où était son fils. La mère répondit : « Il a pris de mauvaises habitudes, et est sorti de la bonne voie : il a dépensé tout ce qu'il avait, et il ne vient à la maison que le soir ou à midi. » — « S'il est chez toi quand je reviendrai, dit Abou El Heurr, ne me retiens pas à la porte. » Il revint à midi, portant six vêtements et trois cents dirhem. Il se présenta, on l'introduisit : le jeune homme était dans un coin de la chambre. Abou El Heurr lui dit : « Qui t'a empêché de revenir nous voir ? Nous t'avons sans doute causé quelque chagrin ? Prends ces deux vêtements pour toi, ces deux autres pour ta mère, et ces deux autres pour ta sœur ; prends aussi cet argent et dépense-le à ton gré. » Le jeune homme revint chez Abou El Heurr, se conduisit bien, et se fit tuer avec Abou El Heurr dans la journée de la Mecque (qu'Allah leur fasse miséricorde.)

Ensuite, la *Tabaqa d'Er Rebi'a ben Habib* (qu'Allah lui fasse miséricorde), sommet glorieux de la Doctrine, Océan insondable de science, ami et successeur d'Abou 'Obeïda, point d'appui et centre des Fidèles les plus purs. Abou Sofiân a dit : « Quand Abou 'Obeïda tomba malade, Hâdjib vint le trouver au moment du pèlerinage avec 'Abd Allah ben 'Abd el 'Aziz, et lui demanda de donner ce dernier pour compagnon à Er Rebi'a. — « Non », dit Abou Obeïda. — « Et El Motsena ? » reprit Ilâdjib. — « Soit », répondit Abou 'Obeïda. On envoya vers El Motsena ; mais il refusa à son tour, disant : « Ne faites pas cela. On dirait : Quoi ! ils n'ont trouvé que ce jeune homme pour accompagner un personnage aussi pieux et aussi considérable qu'Er Rebi'a ! » Cette réponse accrut de beaucoup

le respect et l'affection que tous portaient à Er Rebi'a ; il partit seul.

Abou Sofiân a dit : Abou 'Obeïda a dit d'Er Rebi'a : il est notre dévotion et notre foi. Ouâîl, El Mo'atamer ben 'Omâra, et quelques autres vinrent trouver Er Rebi'a et lui demandèrent s'il partait avec eux pour le pèlerinage. Il répondit : « je suis trop pauvre pour louer une monture. » Ils s'adressèrent alors à En Neder, musulman éminent qui commerçait avec la Chine, et ce dernier donna quarante dinars à Er Rebi'a en lui disant : « Voilà pour ton pèlerinage » ; mais Er Rebi'a ne voulut point accepter, malgré sa détresse. Ouâîl et El Mo'atamer revinrent le trouver et lui dirent : « Abou 'Omar, tu sais que les gens ont besoin de tes conseils pour le pèlerinage. Pourquoi as-tu refusé l'offre d'En Neder ? » — « Parce que, répondit Er Rebi'a, il m'a dit : prends cet argent pour faire le pèlerinage. Je n'ai pas voulu accepter de condition. » Ils retournèrent vers En Neder qui leur dit : « Prenez l'argent et dépensez-le à titre de cadeau. Je ne voulais pas froisser Er Rebi'a. » Ainsi firent-ils ; mais Er Rebi'a s'obstina dans son refus.

Abou Sofiân a dit : Abou Dja'afar avait contraint un homme de Mossoul (الموصول) à jurer par le divorce (حلق الطلاق) qu'un certain fugitif n'était pas chez lui, et qu'il n'avait chez lui absolument rien de cet homme, L'homme de Mossoul revint chez lui et trouva dans sa maison les chaussures du fugitif. Il en écrivit à Er Rebi'a, qui répondit en lui donnant l'ordre de comparaître devant les Mchèkh. Les docteurs et les Mchèkh réunis déclarèrent que le souverain ne pouvait pas exiger le serment pour des chaussures, et autres détails semblables. Er Rebi'a, gardait le silence, L'homme l'interrogea : « Que dit-tu, Abou

‘Omar ? » « Je dis qu’il faut que tu répudies ta femme », répondit Er Rebi’a. Cho’aïb interrompit : « Mais le Souverain ne peut pas exiger le serment pour des chaussures. » — « Tu as raison, répliqua Er Rebi’a ; mais notre ami a dit : « Je n’ai absolument rien de cet homme, et vous ne nierez pas que les chaussures soient quelque chose. » — Abou el ‘Abbâs dit : « Son serment était relatif à sa connaissance : or, il ne connaissait pas l’existence de ces chaussures. » Ou pourrait aussi prendre l’expression « je n’ai pas » dans son sens le plus étroit, par exemple « je n’ai pas sur moi, dans mes mains. Jamais Er Rebi’a voulut l’entendre dans son sens le plus large. Er Rebi’a, dit Abou Sofiân, blâmait aussi énergiquement les imprécations de ce genre : « Qu’Allah me préserve, que je sois kafîr, que je sois juif, que je sois chrétien, si... »

Abou Sofiân a dit : Nacer Abou Mohammed el Azdii vint trouver Abou ‘Obeïda et lui posa une question de droit. Abou Obeïda lui répondit, puis ajouta : « Va chercher Er Rebi’a ». Quand ce dernier fut venu, Nacer l’interrogea sur le même point ; Er Rebi’a lit une réponse toute différente : Abou ‘Obeïda lui en fit un reproche ; mais Er Rebi’a répondit : « C’est là ce que tu m’as appris toi-même. » — « C’est bien ce que je t’ai appris ? » — « Assurément. » Abou ‘Obeïda se tourna vers Nacer et lui dit : « La décision d’Er Rebi’a est la bonne, car il la tient de moi. »

Abou ‘Obéïda était alors gravement malade. Si l’on disait à Er Rebi’a « Quelle est la source de cette décision ? », il répondait : ma connaissance du droit procède d’Abou ‘Obeïda et d’Abou Nouh. Il n’omettait aucune de leurs décisions. Un jour, on l’interrogea sur ce point. Un

homme est contraint par le froid à rassembler ses vêtements et à en étendre un pan sous ses pieds quand il se prosterne ; il appuie en même temps ses mains sur l'extrémité de son turban déroulé. Est-ce acceptable ? Il répondit : « Ce n'est là qu'une chose indifférente, à moins que Abou el Modâ (?) n'en décide autrement. » Abou Obeïda était originaire du pays des Sind, et contemporain des compagnons du Palmier. Il répondit : « C'est une chose indifférente, comme tu l'as dit. »

Abraha ben 'Atia (عطية) se présenta chez lui, disant « Abou 'Omar, je suis un de tes frères de Syrie », puis il revint souvent chez lui, l'interrogeant sur le droit. Or, un jour un musulman entra à son tour chez Er Rebi'a, et ce dernier lui dit : « Salue notre frère. » Il salua, puis il demanda : « De quel pays est-il ? » — « De Syrie. » — « Quelle partie de la Syrie ? » — « du Djezireh (Mésopotamie). » — « Tu es peut-être Ibn 'Atîa, » dit le nouveau venu. — « Cela est vrai », répondit l'homme. Alors, ce dernier, s'adressant à Er Rebi'a : « Cet homme-là, dit-il, a causé la perte des gens du Khorasan, lui et son père avant lui ; il ne doit pas entrer chez toi, » — « Ton jugement est précipité », répondit Er Rebi'a. L'homme sortit, alla trouver Ouâïl, El Mo'atatner, Abd el Melek, et d'autres Musulmans ; il leur conta la nouvelle, aussitôt, ils se rendirent chez Er Rebi'a : « Quoi, lui dirent-ils, tu accueilles Ibn 'Atia » — « Il ne me convient pas, répondit Er Rebi'a, de repousser un homme qui ne m'adresse que des questions convenables. » — « Il ne faut pas qu'il revienne chez toi », répliquèrent-ils. En effet, quand Ibn 'Atîa revint, Er Rebi'a lui ferma sa porte. Ibn 'Atîa dit alors : « Je n'aurais jamais cru qu'un homme aussi savant, aussi méritant et aussi pieux qu'Er Rebi'a

dût me repousser quand je ne l'interroge que sur des questions utiles en matières de religion », puis il pleura et s'éloigna.

Du temps d'Er Rebi'a, 'Abd Allah ben 'Abd el 'Aziz, Abou el Mouredj, Cho'aïb et quelques autres firent schisme touchant la prière du vendredi, et les relations de l'homme et de la femme ; ils soutenaient aussi que les Musulmans qui se servent de comparaisons en parlant de la Divinité sont des Polythéistes. *Il s'éleva hautement contre leurs dires et les déclara exclus.* Abou 'Obeïda était encore vivant. *Il les blâma pareillement et les exclut de ses réunions.* Ils allèrent trouver Hâdjib et Er Rebi'a, et manifestèrent du repentir : on leur permit de nouveau d'assister aux réunions, mais ils recommencèrent après la mort d'Abou 'Obeïda et persévérèrent dans leur erreur. 'Abd Allah ben Yezid et Ibn 'Omar 'Aïsa firent aussi schisme de leur côté. Quant à Hamza El Koufi, à 'Atia, et à Khilân, leur schisme consiste en doctrines sur la prédestination, du temps d'Abou 'Obeïda...

II

EXTRAITS D'ECH CHAHRASTANI⁽¹⁾

D'après Ibn Khallikan (Art. Ech Chahrastâni, n° 622), Abou Et Fatah Mohammed ben Abou El Qâsim 'Abd El Kerîm ben Abou Beker Ahmed Ech Chahrastâni, naquit en 479 ; 1086) à Chahrastân, ville du Khorâsan, située au bord du désert qui sépare ce pays du Khouarezm. Parmi ses maîtres, il compta 'Ali ben Ahmed Et Madini qui lui enseigna la *tradition* à Nisabour. Il appartenait à la secte regardée comme orthodoxe des Achârites (Achania). Il se trouvait en 1116 à Baghdâd où il passa trois années. Il mourut au lieu de sa naissance en 1153 ou 1154

Le même Ibn Khallikan cite de lui les ouvrages suivants :

1° Limites du progrès dans la science du Kalam ;

فہایۃ الافدام و علم الکلام

2° Les chemins et les éclaircissements ;

المناہج والبیانات

3° Le livre des controverses

کتاب المنازعة

4° Distribution exacte des systèmes chez les hommes.

تلخیص الافسام لمذاهب الازام

Hadji Khalifa (t. II, p. 125, éd. Flügel) mentionne d'Ech Chahrastâni une « Chronique des Philosophes. »

تاریخ الحکما

(1) Traduit en allemand par Haarbrücker, sous ce titre : *Abu-'l-Fath' Mun'ammad asch-Schrhastâni's Religionspartheien and Philosophen schulem zum ersten Male rollständig aus dem Arabischen ilbersetzt und mit erklärenden Anmmerkungen versehen rom Dr Theodor Haarbrücker, Halle, 1860.*

Il avait encore composé d'autres livres, entre autres une exposition de la *Doctrine de Proclus*, mais de tous ses ouvrages, le plus connu et le plus souvent cité est son « Exposé des Religions et des Écoles philosophiques. »

كتاب المال و النجل

« Qu'un Musulman orthodoxe, dit Haarbrücker, ait conçu le plan d'un ouvrage qui embrassât toutes les sectes religieuses et philosophiques de l'humanité, cela prouve suffisamment quel amour de la science possédait alors les Musulmans... Il suffit d'examiner le chapitre de la religion chrétienne pour voir qu'Ech Chahrastâni ne s'est servi que des renseignements les plus exacts... Son exposition est parfaitement claire, bien différente du *Maouakif* de Adhad ed Dîn El Idji. »

Ech Chahrastâni a été édité en Angleterre par Cureton qui a eu à sa disposition six manuscrits. La première partie parut en 1842, et la seconde en 1846. Divers auteurs s'en étaient déjà servis, tels que :

Pococke dans son *Specimen historiae Arabum*, 1649.

Abraham Ecchellensis, dans son écrit contre Selden, 1661

Hyde, dans son *Histor. relig. vet. Pers.*, 1700.

Maracci, dans son *Prodomus ad refut. Alcorani*.

Sale, dans son *Preliminary discourse*.

De Sacy en a donné un extrait dans sa *Chrestomathie*, t. I, p. 360.

Schmolders, dans son *Essai sur les écoles phil. chez les Arabes*.

De Hammer, dans son *Énumération des sectes* (W. I, 1843, H. 1.)

Citons aussi à ce propos :

RITTER (*Ueber unsere Kenntniss der arabischen philosophie.*)

Gottingen, 1844, et STEINSCHNEIDER (*Zeitsch der. D. M. Gesell. 4 Bd.*)

Ech Chahrastâni n'est pas le premier écrivain musulman qui ait tenté de comprendre dans un exposé sommaire les principales croyances religieuses de l'humanité. Il avait eu un prédécesseur dans Ech Cheikh el Imâm Abou el Modaffer Tâhir ibn Mohammed el Isfarâini, sur lequel on peut consulter Hadji Khalifa, éd. Flügel, t. II, p. 183. On doit à ce Tâhir un ouvrage sur les sectes mahométanes et les religions juive, chrétienne et sabéenne. Il y distinguait d'abord les trois sectes des Rouafed, des Kouaredj, des Qadarites, qu'il identifiait, comme Ech Chahrastâni lui-même, avec les Mo'atazilites ; il étudiait ensuite séparément les Mordjites, les Bakrites, les Karramites, etc. »

Concernant les sectes musulmanes, tous les auteurs qui en ont traité les ont classées de manières différentes. Cela tient à la différence des principes de classification qu'ils ont adoptés et à l'importance plus ou moins grande qu'ils ont donnée aux ressemblances et dissemblances que ces sectes soutiennent entre elles. Cependant, tous ont dû s'arranger de manière à en faire concorder la somme avec le nombre du Prophète, 73 sectes, dont 72 pernicieuses et une salutaire. On trouve ce nombre dans Ech Chahrastâni, si l'on ne compte pas les noms des sectes qui se partagent en subdivisions secondaires.

Tous les écrivains sont d'accord pour admettre trois sectes principales : Mo'atazilites ou Qaradîtes, Chiites ou Rouafed, *Kharidjites*. L'accord cesse quand ils traitent des Mordjites. Les uns, comme Ech Chahrastâni, *les comptant avec les Kharidjites*. Le même Ech Chahrastâni fait des classes à part pour les Djabarites et les Çifatites.

Abou el Faradj partage les sectes en six classes : d'abord les trois premières, Mo'atazilites, Rouafed, Kharidjites ; ensuite les *Mordjites*, les *Çifatites* et les *Djabarites*.

Abou Abdallah Mohammed ibn Ahmed admet sept classes: les trois premières, et eu outre les Djabarites, les Mordjites, les Muschabbiha, et les partisans de la Sounna.

Dans le *Maouakif*, p. 235, on trouve huit classes : les sept précédentes, et celle des Nadjârîa. (Cf. V. Hammer.)

El Makrîzi admet onze sectes principales : les huit précédentes, et les Djahamîa, les Horourîa (premiers Mohakkam), et une secte particulière de Qadarites.

Le mérite particulier d' Ech Chahrastâni est d'avoir fondé sa classification sur les principes mêmes de l'islamisme. Cet esprit éminemment scientifique, si bien instruit des systèmes philosophiques des Grecs, comme on peut le voir dans la seconde partie de son ouvrage, se révèle tout entier dans sa préface dont je veux traduire une partie d'après Haarbrücker. La méthode laquelle il soumet en quelque sorte toutes les sectes Musulmanes est bien faite pour séduire les savants amis des généralisations rapides ; mais elle ne laisse pas que de paraître surprenante à un historien. J'avoue que mon étonnement fut grand quand je vis, pour la première fois Ech Chahrastâni confondre dans une même classe des sectes aussi différentes que celles des Çofrites, des Mordjites et des Ibâdites sous la dénomination extrêmement vague de Kharidjites. Ce reproche ne s'adresse pas au seul Ech Chahrastâni, mais aussi bien à tous les classificateurs des sectes musulmanes, quelle que soit la valeur

relative de leurs classifications. L'histoire gagne en vérité à mesure qu'elle s'éloigne de telles généralités, et je préfère, sans hésiter, à toutes les conceptions générales les plus brillantes la vieille formule mahométane attribuée au Prophète lui-même : « Il y a soixante-treize sectes musulmanes distinctes, dont soixante-douze pernicieuses et une seule salutaire. »

Je ne puis entreprendre ici une critique détaillée d'Ech chahrastâni, même réduite au sujet qui nous occupe ici, l'Ibâdisme. D'ailleurs, cette critique ressort de tout ce qui précède, et notamment des Extraits d'Ech Chemâkhi. Je dois me contenter de donner quelques fragments de l'*Exposé des Religions et des Doctrines philosophiques*, en les accompagnant de notes rapides qui nous feront sentir combien ce grand ouvrage regardé comme classique est devenu pour nous discutabile et incomplet depuis la découverte des livres des Beni Mezâb.

« Sachez dit Ech Chahrastâni que les savants qui ont traité des sectes de l'islamisme les ont comptées suivant des méthodes diverses dont aucune ne repose sur une règle d'institution divine, ni ne correspond à des faits fondamentaux tirés de la réalité. Aussi n'ai-je pas trouvé deux auteurs qui aient adopté la Même classification. Il est du moins certain et hors de doute qu'il ne suffit pas, pour être compté comme fondateur de secte, d'avoir exprimé une opinion particulière dans un débat quelconque : autrement il serait impossible de déterminer les sectes et de les dénombrer : Celui-là seul qui se sépare le premier de la communauté sur un point essentiel peut être compté comme un fondateur de secte. Par suite, il est nécessaire de réduire d'abord les points de discussion religieuse à un certain nombre de

principes et d'articles fondamentaux : ces principes posés, on est en droit de regarder comme auteur d'une secte particulière celui qui le premier a fait profession de s'en écarter. Or, aucune des personnes qui ont écrit sur ce sujet n'a, que je sache, pris la peine de fonder une classification sur la détermination de tels principes. On s'est contenté d'opposer les unes aux autres les doctrines des sectaires sans méthode et sans critique, telles qu'elles se présentaient, sans s'appuyer sur une règle fixe, sur une base solide. Pour moi, j'ai tenté de distribuer les sectes musulmanes d'après une conception générale, et le résultat de mes recherches a été de les grouper toutes autour de quatre articles ou principes fondamentaux.

Le premier article fondamental consiste dans la conception des attributs et de l'unité indivisible de Dieu. Il comprend toutes les discussions relatives à l'éternité des attributs admise par les uns, repoussée par les autres ; il comprend la distinction des attributs d'essence et des attributs d'action, et encore la détermination de ce qui est nécessaire, possible, et impossible à Dieu. Les controverses sur cet article fondamental ont donné naissance aux sectes diverses des *Acharia*, des *Karramîa*, des *Modjassima* et des *Mo'atazila*.

Le second article fondamental consiste dans le concept de la prédestination et de la justice, et dans les controverses relatives à la décision, à la détermination, à la contrainte, au mérite personnel, au vouloir tourné vers le bien ou vers le mal, au prédestiné et au préconçu, controverses dans lesquelles les négations et les affirmations se font équilibre. Toutes les divergences en cette matière sont le fait des *Qadaria*, des *Nadjaria*, des *Djabaria*, des *Acharia* et des *Karramia*.

Le troisième article fondamental consiste dans les promesses et les menaces (divines), les noms et les statuts ; il comprend toutes les controverses relatives à la croyance, au repentir, aux menaces divines, à l'ajournement des peines, à l'incrédulité et à l'erreur. Sur ces points, les auteurs de divergences sont les *Mordjâ*, les *Oahidîa*, les *Mo'atazila*, les *Acharia* et les *Karramia*.

Le quatrième article fondamental consiste dans la révélation, la raison, la mission prophétique, l'imâmât ; il comprend toutes les discussions relatives au jugement des actions humaines en tant que bonnes et mauvaises, à la grâce divine, à l'impeccabilité des Prophètes, et aux conditions de l'imâmât, les uns le regardant comme constitué en vertu d'une désignation divine expresse, les autres pensant qu'il ne résulte que du consentement universel des Musulmans. La transmission de l'imâmât est aussi bien différente suivant l'une ou l'autre de ces doctrines. Ces sortes de controverses sont propres aux *Chiites*, aux *Kharidjites*, aux *Mo'atazila*, aux *Karrâmia* et aux *Acharîa*.

Si je trouve qu'un chef de communauté a formellement rompu avec la doctrine musulmane sur un des quatre articles fondamentaux, je le regarde comme le fondateur d'une secte distincte ; mais si je trouve que la scission qu'il a provoquée a pour origine un point de détail secondaire, je le rattache au groupe principal auquel il me semble appartenir, sans lui faire une place à part... En conséquence, je compte quatre sectes principales dans l'islamisme : les *Qadarites* (Qadarîa), les *Çifatites* (Çifâtia), les *Kharidjites* (Khouaredj), et les *Chiites* (Chia'a). Ces sectes se subdivisent en classes, et le nombre total des subdivisions est soixante-treize...

LES KHARIDJITES, LES MORDJITES ET LES OUAHIDITES

Quiconque se sépare d'un Imâm légitime, reconnu par l'universalité des Musulmans, est dit Khâridj, quelle que soit l'époque de sa révolte, qu'elle date du temps des compagnons du Prophète et des premiers Khalifes, ou qu'elle leur soit postérieure. Les Mordjites forment un groupe qui a émis des opinions particulières sur la croyance et les œuvres ; mais ils sont d'accord avec les Kharidjites touchant l'Imâmat. Les Ouahidites sont encore des Kharidjites qui déclarent que tout Musulman coupable d'un péché mortel devient par ce seul fait incrédule et est condamné au feu éternel.

LES KHARIDJITES (KHOUAREDJ)

Sachez que les premiers qui se soient révoltés contre le Prince des Croyants 'Ali ben Abi Tâlib faisaient partie des troupes qui combattaient sous ses ordres à la journée de Ciffîn. Les partisans les plus ardents de cette révolte et de ce schisme furent El Achâts ben Qîs, Messa'oud ben Fadaki et Tamîmi et Zeïd ben Hoceïn et Tâï, lesquels dirent à 'Ali : « Ce peuple des troupes de Mo'auïa) nous invite à revenir aux commandements du livre d'Allah, et toi tu nous invites à combattre par l'épée. » 'Ali répondit : « Je sais ce que contient le livre d'Allah. Allez avec le reste des troupes, allez à ceux qui prétendent qu'Allah et son Envoyé sont des menteurs, tandis que vous dites qu'Allah et son Envoyé sont véridiques. » Ils répliquèrent : Rappelle El Achter qui combat en ce moment contre les Croyants ; sinon, nous agirons envers toi comme nous avons agi envers 'Otsmân. » El Achter mettait alors en fuite les troupes de Mo'auïa ; il n'en restait plus qu'une petite partie qui gardât encore quelque cohésion

cependant ‘Ali dut le rappeler, et El Achter obéit à son ordre. Quand on s’occupa de l’arbitrage, il arriva que les Kharidjites invitèrent d’abord ‘Ali à nommer un arbitre ; mais, comme il voulut envoyer ‘Abd Allah ben Abbâs, ce choix ne leur convint pas, et ils dirent : « Il est de ton parti. » Ils le portèrent à envoyer Abou Mousa El Achari, avec cette condition que les arbitres devraient décider d’après le livre d’Allah. La décision des arbitres ne fut pas ce qu’il espérait, et comme il ne voulut pas s’y conformer, les Kharidjites se révoltèrent contre lui, disant : « Pourquoi as-tu choisi des hommes pour arbitres ? La décision n’appartient qu’à Allah. » Telle est l’origine des schismatiques qui se réunirent à Nahraouân. Les sectes principales des Kharidjites sont au nombre de six : les *Azâriqa*, les *Nadjadât*, les *Çofrites* (Cifrîa), les *Adjârîda*, les *Ibâdites* (Ibâdhîa), les *Tsâlîba*. Les autres sectes dites Kharidjites n’en sont que des subdivisions. Toutes imposent d’abord au fidèle la non-reconnaissance de ‘Otsmân et de ‘Ali, et n’admettent la validité du mariage qu’à cette condition ; toutes déclarent que le pécheur est incrédule, et regardent comme un devoir nécessaire la révolte contre l’Imâm qui ne se conforme pas à la Sounna.

LES PREMIERS MOHAKKAM⁽¹⁾ (MOUHAKKIMA).

On désigne par ce nom ceux qui se révoltèrent contre ‘Ali, prince des Croyants, au moment de l’arbitrage et se réunirent à Horoura, dans le voisinage de Coda. Leurs chefs

(1) Ech Charastâni, en faisant une classe à part des Mohakkam ; commet une grave erreur. Les Mohakkam ne sont pas une classe dans la grande famille des kharidjites, ou mieux, des Ouahbites. On désigne par ce nom tous ceux qui se séparèrent d’Ali au moment de l’arbitrage, et qui se distinguèrent, plus tard, les uns des autres en Çofrites, Ibâdites, etc. Il signifie donc un moment historique plutôt qu’une secte.

étaient ‘Abd Allah ben el Kaoua, ‘Attâb ben el ‘Amer, ‘*Abd Allah ben Ouahb er Râsibii*, ‘Oroua ben Djarâr, Yezîd ben Acim el Moharabi, Harqous ben Zoheïr, surnommé Don et Toudaïa (l’homme à la petite main). Ils comptaient alors douze mille hommes, spécialement à la journée de Nahraouan. C’était des gens de jeûne et de prière : cependant le Prophète les a blâmés par ces paroles : « La prière d’un de vous est comme leur prière ; le jeûne d’un de vous est comme leur jeûne ; ... » Ils sont aussi les schismatiques dont il est dit : « Il naîtra des descendants de cet homme un peuple qui s’écartera de l’Islam comme la flèche s’écarte du but. »⁽¹⁾ Le premier de ces hommes ainsi désignés est Dou el Khouaïçira, et le second Dou et Toudaïa. Leur révolte eut pour point de départ deux principes : le premier est leur hérésie concernant l’imâmât. Ils déclarèrent en effet que l’imâmât peut être conféré à tout autre qu’à un Koreïchite ; suivant eux, le chef élu qui gouverne avec justice, et réprime les méchants, conformément aux exemples des Musulmans vertueux, est Imâm, et quiconque refuse de lui obéir doit être contraint par les armes : s’il cesse de gouverner avec justice et dévie du droit chemin, il est nécessaire qu’il soit déposé ou mis à mort. Ils vont plus loin que personne dans les déductions tirées de l’analogie ; ils admettent qu’il peut n’y avoir aucun imâm dans

D’ailleurs, il faut bien distinguer dans l’histoire de l’islamisme entre les noms qui confirment une secte et ceux qui en indiquent les dissidences. Par exemple, *Mohakkam*, *Ouahbites*, *Ibâdites*, *Ahel ed Da’oua*, *Mizâbiîn*, sont les noms confirmatifs d’une seule et même secte, tandis que Çofrites, Ibâdites, Noukkar, etc., sont des noms de schismes du Ouahbisme primitif.

(1) Cf. Aboul Feda (Vie de Mohammed), dont le texte est un peu différent.

le monde, mais que, s'il est nécessaire qu'il y en ait un, on peut choisir pour imâm un esclave aussi bien qu'un homme libre, un Nabatéen aussi bien qu'un Koreïchite. Leur seconde hérésie consiste en ce qu'ils prétendent que 'Ali est pécheur parce qu'il a remis à des hommes de juger entre lui et Mo'ouïa, tandis que le jugement n'appartient qu'à Allah ; mais dans ce cas ils mentent doublement. D'abord, ce n'est pas 'Ali qui a voulu nommer des arbitres ; *ce sont eux-mêmes qui l'y ont contraint* ; ensuite il était permis de remettre ce jugement à des hommes ; car c'est le peuple qui décida qu'on s'en remettrait à des arbitres, et le « peuple » se compose d'hommes. Aussi 'Ali a dit : « Ils se servent d'une parole de vérité, et ils n'ont en vue que l'erreur. » Ils vont plus loin ; ils imputent à 'Ali outre le péché, l'incrédulité, et condamnent sa conduite dans les batailles qu'il soutint contre les rebelles, les injustes, et les schismatiques : car, disent-ils, quand 'Ali vainquit les rebelles, il prit leurs biens, mais il leur laissa leurs femmes et leurs enfants ; quand il vainquit les injustes, il ne fit sur eux ni butin ni prisonniers, et désira l'arbitrage ; quand il vainquit les schismatiques, il s'empara de leurs biens et emmena leurs enfants en captivité⁽¹⁾. Ils condamnent aussi 'Otsmân au nom de crimes ou de fautes qu'ils lui attribuent, et *ils blâment ceux qui ont pris part à la bataille du chameau et à la bataille de Ciffîn*. 'Ali leur livra un violent combat à Nahraouân ; à peine une dizaine échappa ; et les croyants ne perdirent pas plus d'une dizaine hommes. Deux d'entre eux s'enfuirent vers le 'Omân, deux vers la Karamanie, deux vers le Sidjistân, deux vers la Mésopotamie, et un vers Tell Mouroun dans

(1) Aux trois batailles du Chameau, de Ciffîn et de Nehrouân.

le Yémen. *C'est d'eux que proviennent les sectes des Kharijites que l'on y trouve encore.* Le premier que les Kharijites aient élu imam est Abd Allah ben Ouahb er Râsibi... On affirma que le premier qui ait accusé 'Ali d'incrédulité à propos de l'arbitrage est un homme des Benou Saâd ben Zeïd, ben Manâ, ben Tamîm, dont le nom était El Hadjadj ben Obeïd Allah, et le surnom El Barak. C'est lui qui, entendant proclamer l'arbitrage, frappa Mo'auïa sur les reins, et s'écria : « Tu veux donc imposer des arbitres à la religion d'Allah ! Le jugement (hokom) n'appartient qu'à Allah. Juge comme le Koran a jugé. » Un homme qui l'entendait dit à son tour : « Par Allah ! Cet homme blasphème ! » ; mais il s'éloigna, et c'est de ce fait que les Mohakkima tirèrent leur nom.... On raconte aussi que le premier des Khouâredj qui tira l'épée du fourreau fut 'Oroua ben Odeïna (Nosaina). Comme il rencontrait El Achâts, il lui dit : « Quelle mauvaise conduite est la tienne, El Achâts? Que signifie cet arbitrage imposé aux croyants ? « Est-il un contrat plus fort que le contrat d'Allah ? » Ensuite il voulut frapper El Achâts de son épée ; mais ce dernier évita le coup, et la lame frappa la croupe du mulet qui le portait... Plus tard 'Oroua échappa sain et sauf du combat de Nahraouân et vécut jusqu'à l'époque de Mo'auïa. Il fut alors amené devant Ziâd, et il avait un esclave avec lui. Ziâd l'interrogea sur Abou Beker et sur 'Omar, et il ne dit que du bien de tous les deux. Ensuite il l'interrogea sur 'Otsman ; il répondit : « j'ai regardé la conduite de 'Otsmân *comme digne d'exemple pendant six années de son khalifat*, puis je me suis séparé de lui à cause de ses innovations. » Il ajouta qu'assurément 'Otsman était mécréant. Ziâd interrogea 'Oroua sur 'Ali, prince des Croyants. Il répondit : « Je l'ai suivi

jusqu'au moment où il nomma les arbitres ; puis je me suis séparé de lui. Certes il est mécréant. » Ziâd l'interrogea sur Mo'auïa : il se répandit en violents reproches. Enfin, il l'interrogea sur lui-même ; il répondit : « Ton commencement est l'adultère, et ta fin l'impudence, et Maintenant tu es entre les deux, car tu désobéis à ton Maître. » Ziâd lui fit trancher la tête. Ensuite il appela son esclave, et lui dit : « Quelle était la conduite de 'Oroua ? Dis-moi la vérité. » — « Dois-je répondre longuement ou en peu de mots ? », dit l'esclave. — « En peu de mots. » Il dit alors : « Je ne lui ai jamais porté de repas pendant le jour, et je n'ai jamais préparé son lit pour la nuit. »⁽¹⁾.

Ech Chahrastâni consacre ensuite aux Azariqa un chapitre que nous avons résumé plus haut dans une note. Nous avons eu occasion de remarquer avec surprise qu'il range parmi ces Azariqa le poète 'Omrân ben Hattân. Ensuite, il traite des *Nadjadât*, des *Baihasia*, des *Adjârîda*, des *Tsâliba*, des *Chibânia*, des *Ibâdia*, des *Çofria*. Voici comment il s'exprime sur le compte de ces deux derniers groupes qui constituent, suivant lui, avec les précédents la secte proprement dite des Khouâredj :

« *Ibâdites* (Ibâdia). On désigne par ce nom les sectateurs de 'Abd Allah ibn Ibâd qui se révolta au temps de Merouân ibn Mohammed. Ce dernier envoya contre lui 'Abd Allah ibn Mohammed ibn Atîa, qui le combattit à Tabâla. On rapporte que 'Abd Allah ibn Iahîa, qui partagea toutes ses aventures et toutes ses pensées, a dit :⁽²⁾ « Ceux des

(1) Cette anecdote est racontée, à peu près dans les mêmes termes, par Ech Chemâkhi.

(2) Il est indispensable de comparer cette page d'Ech Chahrastâni avec les extraits d'Ech Chemâkhi, que j'ai donnés dans le

gens de la Qibla qui ne sont point d'accord avec nous sont mécréants, mais non polythéistes. Le mariage est permis avec eux ainsi que l'héritage. S'il est permis de s'emparer de leurs biens en temps de guerre, notamment de leurs armes et de leurs effets, le reste est défendu à leur égard ; il est interdit de les mettre à mort et de leur faire des prisonniers secrètement, par ruse, excepté dans le cas de guerre déclarée et justifiée par un motif. » Suivant eux, le territoire des Mahométans dont les opinions sont différentes des leurs est un territoire où l'unité de Dieu est reconnue, excepté l'emplacement occupé par leur souverain, qui est territoire d'iniquité. Ils admettent le témoignage de dissidents entre dissidents, et déclarent que les Musulmans coupables de péchés

premier appendice, Un peut y voir combien la méthode de classification adoptée par l'écrivain orthodoxe, si rigoureuse en apparence comporte d'inexactitude. Nous avons vu dans la chronique d'Abou Zakaria un docteur Ibâdite déclarer un schismatique Polythéiste, et cependant Ech Chahrastâni affirme que les Ibâdites ne se servent pas de ce terme à l'endroit des schismatiques. Un peu plus loin, le même Ech Chahrastâni range parmi les Ibâdites les Ziadites qui affirment que « tous les pécheurs sont Polythéistes, » et cependant il nous dit ici que, suivant les Ibâdites, les Mahométans même coupables de péché mortel, sont toujours Unitaires. Dans ce même passage, Ech Chahrastâni nous apprend que les Ibâdites regardent comme de bonne prise les vêtements des dissidents tués sur le champ de bataille dans une guerre légitime ; mais cette affirmation est inconciliable avec l'épisode de 'Acim es Sedrati dans la chronique d'Abou Zakaria. Si Ech Charastâni avait été historien plutôt que philosophe, il ne serait pas tombé dans ces erreurs et dans plusieurs autres semblables. Au lieu de vouloir fixer, pour ainsi dire, la doctrine des Ibâdites dans une formule indépendante du temps, il aurait suivi à travers les siècles, ne fût-ce qu'en quelques pages, le développement et les fluctuations de ce protestantisme mahométan. D'ailleurs l'Ibâdisme s'est surtout développé en Afrique, et Ech Chahrastâni ignorait l'Afrique. La chronique d'Abou Zakaria et surtout le *Kitâb en Nil* nous offrent aujourd'hui des ressources qui n'étaient pas à sa disposition.

mortels sont toujours Unitaires, mais ne sont plus Croyants. El Kabi assure que, suivant eux, la puissance est un accident parmi les accidents, et précède l'acte, qui en est le résultat ; suivant eux aussi les actions des hommes sont l'œuvre de Dieu, en ce qui concerne leur production dans l'ordre du temps ; mais la valeur en est déterminée virtuellement par les hommes. Ils n'appellent pas leur Imâm *Prince des Croyants* (Emir el Moumînîm), et ne se nomment pas eux-mêmes *Mouhadjirin* (compagnons du Prophète dans la fuite). Ils affirment que le monde sera complètement détruit quand les gens de Devoir et de Foi auront disparu. El Kabi dit aussi : « Ils pensent tous en général que quiconque se rend coupable d'un péché mortel tombe dans l'incrédulité au point de vue de la religion. Ils ne s'expriment pas expressément touchant les enfants des Polythéistes, et admettant aussi bien qu'ils puissent être punis suivant les règles de la stricte justice, et qu'ils puissent entrer dans le Paradis par la grâce d'Allah. D'après le même El Kabi, ils regardent comme Fidèle tout homme dont Allah n'est pas en peine, et telle est aussi l'opinion d'Abou El Hodaîl. Y a-t-il chez eux divergence touchant la question de savoir si les Hypocrites doivent être dits Polythéistes ? Ils disent que les Hypocrites étaient Unitaires au moment de la mission du Prophète, et que les péchés dont ils ont été coupables les ont rendus mécréants au point de vue de la morale, mais non en ce qui concerne l'Unité. Ils soutiennent que les ordres d'Allah sont généraux et non particuliers, c'est-à-dire s'appliquent également aux Croyants et aux non-croyants, et que le Koran ne contient pas de distinctions de cette nature. Ils affirment aussi qu'Allah ne crée rien qui ne comporte la preuve de son unité, et qu'il se sert à ce point de vue de

ses créatures comme de démonstrations nécessaires. Un certain nombre d'entre eux dit qu'Allah peut envoyer un Prophète sans preuves, chargé simplement de transmettre les ordres qu'il lui révèle à l'humanité, sans qu'il soit nécessaire au Prophète de produire des prodiges, ni à Allah de modifier l'ordre des choses pour confirmer la mission de son Envoyé. Ces sectaires forment une petite communauté distincte, de même que les Tsâliba sont séparés des Adjârîda.

Branches⁽¹⁾ secondaires des Ibâdites. 1° Les *Hafçîa*, sectateurs de Hafç ibn Abou et Miqdâm, lequel admettait entre le polythéisme et l'islamisme un état intermédiaire, à savoir l'état d'un homme qui croirait à l'Unité d'Allah, mais ne croirait pas au reste, par exemple à la mission des Prophètes, aux Saintes Écritures, à la Résurrection, au Paradis, à l'Enfer. Un tel homme, et aussi bien quiconque se rend coupable d'un péché mortel, luxure, vol, usage du vin, est mécréant, mais pur de polythéisme ;

2° Les *Hârîtsia*, sectateurs de El Hârîts el Ibâdi, qui se sépara des Ibâdites en adoptant la doctrine des Mo'atazilités sur la prédestination. Il s'en séparait également en admettant que la puissance précède l'acte, et qu'il est un état d'obéissance dont Allah ne prend point de peine⁽²⁾ ;

3° Les *Yezîdites*, sectateurs de Yezîd ibn Anîsa, lequel

(1) Ech Chahrastâni range ici parmi les Ibâdites des sectes Orientales sur lesquelles nous n'avons pas d'autre renseignement, mais qui peuvent avoir été par rapport à l'ibâdisme de véritables schismes parfaitement distincts, tels que les Schismes des Noukkâr et des Kheltites africains. Il ne nomme pas une seule secte ibâdite africaine.

(2) *Durch die Annahme eines Gehorsantes durch nelchen Golt nicht erstrebt nerde.*

partageait les opinions des premiers Mohakkîma à l'exclusion des Azâriqa, et, se séparant de toutes les autres sectes, n'agréait que les seuls Ibâdites. Il croyait qu'Allah suscitera un Envoyé du milieu des Persans, et lui révélera un livre qui est écrit dans le ciel dès à présent, qu'alors la révélation sera complète, que la loi de Mohammed, l'Élu d'Allah, sera abolie, et que la religion des hommes sera celle des Sabéens mentionnés dans le Koran, lesquels Sabéens ne sont pas à confondre avec ceux qui se trouvent dans Harrân et Ouâsit. Yezîd liait amitié avec ceux des *Possesseurs du Livre* qui reconnaissent l'Élu comme Prophète, bien qu'ils pussent ne pas admettre ses croyances ; mais il affirmait que tous les hommes qui méritent une peine, qu'ils soient ou non d'accord avec lui, sont mécréants et *polythéistes*⁽¹⁾, et que tout péché, petit ou grand, est un *acte de polythéisme*.

Çofrites. Ziâdites. Cette secte provient de Ziâd Ibn el Açfar, et se sépare sur plusieurs points des Azâria, des Nadjadât, et des Ibâdia. Ainsi ils admettent que ceux qui restent dans leurs demeures et ne prennent pas part au combat ne doivent pas être dits mécréants⁽²⁾, si d'ailleurs ils sont d'accord avec les Musulmans en matière de Foi et de conviction ; ils n'ont pas abrogé la lapidation ; ils ne déclarent point expressément qu'il faut tuer les enfants des Polythéistes, qu'ils sont mécréants et voués éternellement à l'Enfer ; ils admettent la *crainte* en parole et non en fait. Suivant eux, on doit s'en tenir, dans la désignation

(1) Les Ibâdites d'Afrique n'approuvent pas complètement cette doctrine qu'ils mettent sur le compte des *Khridjites Çofrites*.

(2) Les Ibâdites d'Afrique nous présentent les Çofrites comme extrêmement violents, et ce qu'ils nous en disent ne s'accorde pas avec ce que nous rapporte ici Ech Charastâni.

des actions humaines, aux noms qui leur appartiennent proprement, tels que, débauche, vol, insulte, et par suite nommer les auteurs de ces actions : *débauché, voleur, insulteur*, mais non pas *Mécréant* et *polythéiste*. Cependant les actions coupables qui n'ont point été dénommées à cause de leur énormité, par exemple l'abolition de la prière, sont considérées par eux comme actes de mécréants...

CONCLUSION

Les éléments réunis dans ce volume ne constituent pas un livre. Il était, nécessaire qu'ils fussent publiés et soumis à la critique ; mais, tels qu'ils se présentent ici, non dégrossis, souvent obscurs, ils attendent encore la main qui saura les mettre en œuvre. J'aurais pu, à l'exemple de plusieurs autres voyageurs, publier d'abord sur les Ibâdites de l'Ouâd Mezâb un livre d'un autre genre, descriptif et anecdotique, dont les vides auraient été remplis par mes impressions personnelles ; mais ce procédé hâtif n'est pas de mon goût. J'ai regardé comme nécessaire de livrer successivement, en les réduisant quelquefois, les documents considérables que les Beni Mezâb m'ont remis par une rare faveur. C'est ainsi que cette chronique d'Abou Zakaria sera suivie d'un volume de coutumes et de législation religieuse. Je fonderai par ce moyen des piliers solides, sur lesquels j'élèverai ensuite, si Dieu me prête vie, un ouvrage définitif.

Le lecteur, quelque indulgent qu'il puisse être, aura remarqué, sans doute, dans l'Introduction à cette Chronique, de légères incertitudes. Je l'ai écrite quelques jours après mon retour de l'Ouâd Mezâb ; mais les études que j'ai faites depuis cette époque ont confirmé plutôt qu'affaibli les opinions que j'y ai émises. D'ailleurs, l'ibâdisme a suivi le cours de toutes les choses humaines. Il était

loin d'avoir, dès son début, la précision que douze siècles lui donnent aujourd'hui. Quand les disciples d'Abou Obéïda l'introduisirent en Afrique, il ne comportait que deux ou trois points de doctrine exactement déterminés. C'est cet état, en quelque sorte embryonnaire, que j'ai voulu décrire dans l'Introduction.

Quant à la Chronique elle-même, je ne crains pas de lui assigner une haute valeur. Il suffit, pour l'apprécier, de parcourir Ibn Khaldoun. L'éminent historien ignorait, ainsi qu'Ech Chahrastâni, le développement des sectes religieuses africaines qu'il confondait sous la dénomination de Kharidjites. La Chronique d'Abou Zakaria nous restitue la plus importante de toutes, avec ses subdivisions et ses débats intérieurs. Ibn Khaldoun ignorait aussi l'histoire de ses Kharidjites à partir du second Imam ibâdite, Abd er Rahman ben Roustem. La Chronique d'Abou Zakaria nous donne toute la série des successeurs d'Abd er Rahman, elle nous explique la nature de leur pouvoir ; elle nous le montre transformé par diverses causes dont la principale est l'autorité morale des Mchèkh, j'allais dire des Évêques, affaibli par des révoltes religieuses, ruiné par deux batailles inconnues jusqu'ici, réduit enfin à l'abdication dans l'Oasis de Ouargla, après avoir prédominé pendant deux siècles dans l'Afrique septentrionale. Cette période historique, demeurée si obscure jusqu'ici, s'éclaircira encore davantage, à mesure que les livres des Beni Mezâb y porteront la lumière, et j'affirme que le jour où elle nous apparaîtra sans voiles, beaucoup de notions communes dont on se contente dans la pratique en Algérie seront singulièrement modifiées.

Quoi qu'il en soit, je veux conclure ce volume comme je l'ai inauguré, par un remerciement. Les personnes que j'ai

nommées au commencement de l'Introduction ont concouru directement à mon voyage dans l'Ouâd Mezâb ; mais il en est d'autres qui ont eu sur ma carrière une influence plus considérable. Ce n'est pas le moindre charme de ma vie que celui d'avoir contracté de telles obligations, qui, bien comprises, sont des encouragements. M. Léon Renier qui s'illustra, dès son début, en révélant à l'Algérie ses immenses richesses archéologiques a non-seulement été mon maître quand j'avais l'honneur de l'entendre au collège de France, mais le promoteur de cette mission complexe dont un des résultats est la découverte et la publication des livres des Beni Mezâb. M. Duruy, l'éminent et populaire ministre, qui a formé notre génération et doté l'Université de la forme d'enseignement la plus convenable à l'Algérie, m'a honoré d'un accueil bienveillant qui suffirait seul à ma récompense. M. Paul Bert, qui a osé et su, grâce à l'élévation de ses idées et à la précision de son esprit scientifique, constituer l'enseignement supérieur en Algérie, et y fonder en quelque sorte un Institut d'Égypte professionnel, a ranimé mon courage dans un moment de cruelle incertitude. M. Duveyrier qui, non content de son célèbre voyage dans le Sahara central, avait obtenu le premier une copie d'Ech Chemâkhi dans le Djebel Nefousa, et conquis ainsi en même temps la reconnaissance des historiens et l'admiration des géographes, demeure mon guide le plus sûr dans mes études africaines. M. Desjardins, maître de la géographie ancienne, M. Zeller, le profond historien du moyen-âge italien et germanique, dont j'ai suivi les leçons dans notre chère école Normale, me permettront-ils de les remercier de leurs bons conseils et de leur direction ? Puis-je oublier aussi que M. le Général Faidherbe, qui

ajoute à ses autres titres de gloire celui d'associer les études africaines aux études sénégalaises, par un juste pressentiment de l'avenir, m'a fait la faveur de m'écrire dans l'Aourâs ? Les Romains auraient gravé ces noms sur le bronze ou la pierre et leur auraient donné l'éternité de leurs temples. Qu'ils soient du moins transmis pieusement de livre en livre à nos descendants dans notre Afrique restaurée.

E. M

TABLE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS
LA CHRONIQUE D'ABOU ZAKARIA

	Pages.
Signes d'élection des Persans.....	4
Signes d'élection des Berbers.....	11
Tradition concernant 'Abd er Rahman ben Roustem.....	18
Imâmat d'Abou et Khottâb.....	21
Mort d'Abou el Khottâb.....	37
Lieutenance d'Abou Hatem.....	41
Mort d'Abou Hatem.....	46
Imâmat d'Abri er Rahman ben Roustem.....	49
Imâmat d'Abd et Ouahâb.....	57
Premier schisme parmi les Ibâdites.....	60
Guerre des Ouacilites et de l'Imâm 'Abd el Ouahâb.....	80
Siège de la ville de Trablès par l'Imâm.....	121
Deuxième schisme parmi les Ibâdites.....	128
Lieutenance d'Abou 'Obeïda 'Abd el Hamîd.....	144
Gouvernement de Felah ben 'A.bd el Ouahâb.....	155
Troisième schisme parmi les Ibâdites.....	174
Imâmat de Mohammed ben Felah.....	187
Gouvernement de Yousef ben Mohammed.....	188
Bataille de Manoua, et chute de l'Imâmat.....	194
Tradition concernant Obeïd Allah.....	205
El Hidjâni sort du pays des Ketama.....	217
Prise d'armes d'Abou Yezid.....	226
Faits concernant Yagoub ben Felah.....	251
Quatrième schisme parmi les Ibâdites.....	260
Tradition concernant Abou er Rebi'a.....	266
Cinquième schisme parmi les Ibâdites.....	284
Faits concernant Abou et Qasim.....	288
Affaire de Baghaï.....	295
Faits concernant Abd Allah Mohammed ben Beker.....	310

